This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

N.° 2502

BIBLIOTHÈQUE
DE MOUCHY

ARMOIRE 5 TABLETTE 1

The Andrew B. Hammond
Memorial Book Fund

Stanford University Libraries

Kt. xx

Études hist & biog 2 vols

Etudes litt & hist. 2 vols

Together 4 vols

£38.00

ÉTUDES

HISTORIQUES

ET BIOGRAPHIQUES

Sous presse.

ÉTUDES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES.

Mémoires de Mathieu Molé. Le Parlement avant la Fronde. — *Directions pour la conscience d'un roi.* De la politique de Fénelon. — *OEuvres politiques de J.-J. Rousseau*, etc. Histoire de l'égalité en France. — Schiller, sa vie et ses ouvrages. — Otway. — Thompson. — Mme la duchesse de Duras. — Madame d'Arbouville, etc. 2 vol. in-8.

Paris. — Imprimerie de P.-A. Bourdier et Cie, 30, rue Mazarine

ÉTUDES
HISTORIQUES
ET
BIOGRAPHIQUES

PAR

M. LE BARON DE BARANTE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I

Cathelineau, Bonchamp, Lescure,
La Rochejaquelein, etc.
— Le général Desaix, le comte de Saint-Priest,
Camille Jordan, le général Foy,
Caulaincourt, Gouvion Saint-Cyr,
Le baron Mounier,
Le prince de Talleyrand, le comte de Montlosier,
Le comte Alexis de Saint-Priest, etc.

PARIS
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS
Réserve de tous droits
1857

PRÉFACE.

La plupart des morceaux qui forment ce recueil ont déjà été publiés en 1835. Ceux qui sont ajoutés à cette édition nouvelle ont plus d'étendue et comportent plus de développements ; toutefois, je puis dire encore, comme alors, que la critique littéraire, et même les notices biographiques, sont une sorte de conversation de l'auteur avec le public, et ne composent pas une œuvre qui ait de l'unité et de la suite. Un écrivain contemporain, qui a contribué à donner à la critique une grande place dans les lettres, a modestement intitulé *Causeries* une série d'articles qui ont jeté une lumière nouvelle sur le caractère de beaucoup d'hommes célèbres et sur le mérite des œuvres de l'esprit. Son exemple a été imité, et maintenant la publication des morceaux épars dans les revues ou les journaux est devenue une coutume encouragée par le succès et par l'empressement des lecteurs.

Malgré la diversité des sujets et le défaut de suite et

d'enchaînement, une sorte d'unité peut être donnée à ces collections de morceaux détachés. L'auteur, dans ces entretiens avec le public, est inspiré par un même esprit, et par l'ordre d'opinions qui ont dirigé ses travaux et ses réflexions. Qu'il me soit permis de placer ici ce que j'écrivais il y a plus de vingt ans.

« Si dans ce recueil de fragments, divers par les sujets qu'ils touchent et par les époques où ils furent écrits, une direction générale peut être remarquée, j'aime à supposer qu'on y trouvera le constant désir d'une justice impartiale, la crainte continuelle de subir le joug des opinions exclusives et de l'esprit de parti, le besoin impérieux de rendre hommage à tout ce qui est noble dans la pensée et désintéressé dans l'action, quelles qu'en puissent être l'inspiration et l'origine. J'ai toujours eu un grand éloignement pour la polémique; la vie militante de la controverse rend les opinions excessives et engendre des habitudes de malveillance. Lorsque je commençai à pouvoir observer autour de moi, lorsque les yeux de ma raison s'ouvraient, les conséquences de toutes les opinions exagérées avaient été si funestes; elles avaient couvert la France de tant de ruines et de tant de sang; la patrie avait payé si cher l'enivrement des déclamations, le délire de l'orgueil, l'irritation des amours-propres, qu'il fallait bien se pénétrer d'aversion pour les excès de l'anarchie et de la tyrannie. » La modération et l'impartialité, qui m'ont toujours semblé un devoir moral, ne ressemblent pas à cette indifférence inerte, maintenant si commune, qui procède de

la lassitude, du scepticisme, des calculs de l'intérêt personnel ou de la faiblesse du caractère.

Les morceaux ajoutés à l'édition de 1835 sont ou des biographies ou des études historiques ; tel a été constamment l'emploi de mes loisirs, le sujet de mes réflexions.

Les notices biographiques, bien que pour la plupart elles soient dédiées à la mémoire d'hommes avec qui j'avais des rapports d'amitié ou dont j'avais été rapproché par les affaires publiques, peuvent être lues avec confiance ; je les donne pour sincères et vraies. La bienveillance est souvent plus juste que l'aversion ou l'esprit chagrin et satirique. Lorsqu'on a pénétré dans une intime connaissance, lorsqu'on a observé les intentions plus que les opinions, le caractère plus que la conduite déterminée par l'action des circonstances, on est amené à apprécier la véritable valeur de celui dont on raconte la vie. Ce n'est pas indulgence ni apologie, c'est justice ; on peint le modèle tel qu'on l'a vu, de près et souvent. Deux portraits de la même personne peuvent être ressemblants et différer par le coloris. Les portraits de Saint-Simon, qui ont tant de relief et de vie, sont parfois calomnieux ; il observait les modèles au point de vue de ses préventions haineuses et ne voyait que leurs défauts ou leurs ridicules ; ce grand peintre n'est pas toujours vrai.

Quelques-unes de ces notices présenteront peut-être un intérêt qui n'est pas seulement biographique et comportent un développement tenant à l'histoire con-

temporaine. Déjà dans la première édition, les notices sur les chefs vendéens pouvaient servir à la connaissance de cette grande guerre civile. Presque toutes les autres biographies, qui ont été écrites depuis, se rattachent nécessairement aux événements qui depuis tant d'années ont si souvent changé l'état de la France et de l'Europe. On ne peut raconter la vie des hommes qui ont pris part aux affaires publiques sans rappeler les circonstances où ils se sont trouvés, la carrière qu'ils ont parcourue, les positions qu'ils ont occupées. Pouvais-je parler du comte de Saint-Priest, dont Versailles et la guerre de Sept Ans furent le point de départ, et qui, ambassadeur durant plus de vingt ans, ministre de Louis XVI pendant l'Assemblée constituante, de Louis XVIII pendant l'émigration, a vu les premiers jours de la Restauration, sans dire ce qu'il a fait et ce qu'il a vu ?

La vie de M. le comte Mollien ne comportait-elle pas une vue sur l'administration de l'Empire ? M. le comte de Sainte-Aulaire n'a-t-il pas été mêlé à toutes les vicissitudes de nos successives révolutions? Ne fallait-il pas, pour le faire connaître, le suivre dans les persécutions de la Terreur, l'École polytechnique, la cour de Napoléon, les préfectures, les succès de la tribune parlementaire, les ambassades de Rome, de Vienne et de Londres ?

Avec moins de variété et de détail, les biographies de Desaix, de Camille Jordan, du général Foy, de M. de Caulaincourt, du maréchal Saint-Cyr, de M. de Mont-

losier, de M. Mounier, de M. de Pontécoulant, de M. Molé, sont pour ainsi dire des épisodes de l'histoire contemporaine. La curiosité du public ne se porte-t-elle pas avidement sur les mémoires qui nous sont légués par les acteurs de ce grand drame? Ces notices pourront donc attirer l'attention des lecteurs.

Les études consistent surtout dans l'analyse et l'examen de diverses œuvres historiques. Les publications de la Société de l'histoire de France ont été l'occasion de la plupart des articles nouvellement insérés dans cette édition. Avant d'imprimer des récits, des mémoires ou des correspondances, le conseil de la Société se rend compte de l'intérêt qu'ils peuvent avoir, de l'utilité dont ils seront pour l'étude de l'histoire nationale. J'ai plusieurs fois été chargé d'exposer les motifs qui déterminaient son choix, c'est-à-dire de présenter une esquisse de l'époque à laquelle se rapportent les œuvres historiques, dont nous donnons une édition, et d'en apprécier le caractère et le mérite.

Les Mémoires de Matthieu Molé ont exigé un plus long travail; ils ne donnent aucun détail sur sa vie; c'est, ainsi que les Mémoires d'Omer Talon, un recueil de pièces relatives aux fonctions qu'il a remplies et aux actes où il a pris une part officielle : on n'en saurait tirer une biographie. Mais en donnant de la suite et une liaison à ces témoignages écrits, aux notes ou aux correspondances, j'ai essayé d'en composer une histoire du Parlement avant la Fronde[1], de mettre en scène

[1] Dans la 2e série des ÉTUDES, actuellement sous presse.

les relations de cette haute magistrature avec l'autorité royale, de faire connaître l'esprit dont elle était animée, la portée de son indépendance. La conduite du Parlement sous Richelieu peut servir à expliquer le rôle qu'il joua sous le gouvernement de Mazarin.

De cette double épreuve on peut déduire jusqu'à quel point la grande institution de cette magistrature souveraine était une garantie contre le pouvoir absolu et reconnaître comment elle pouvait protéger le droit privé, lorsqu'il lui était interdit de maintenir le droit public.

Lorsque le pouvoir et même l'influence du Parlement eurent disparu devant la suprême puissance de Louis XIV, lorsque la France, fatiguée des guerres civiles, ne souhaita plus que l'ordre et le repos et fut séduite par la gloire, elle éprouva, quelques années après, quelles peuvent être les conséquences d'un pouvoir absolu et sans contrôle.

C'est à Fénelon, c'est à ce grand esprit, à cette haute vertu que nous avons demandé le tableau et le jugement de l'époque funeste qui suivit les belles années du règne de Louis XIV ; nul n'en éprouva plus de douleur et d'indignation ; nous en avons cherché les témoignages dans ses ouvrages, mais plus spécialement dans les *Directions de la conscience d'un roi* et dans sa correspondance avec M. de Beauvilliers[1]. Ses opinions, ou pour parler plus exactement, ses sentiments ne peuvent être suspects. Sa soumission, son dévouement, sa

[1] 2e Série des *Études*.

loyauté ne sauraient être mis en doute. Il aimait le roi, tout en détestant ses erreurs et ses défauts. Il se soumettait pieusement au pouvoir absolu, ne lui demandant rien de plus que d'écouter de sages conseils et de gouverner dans les intérêts du pays; ses projets n'allaient pas au delà; il ne voulait pas que la souveraineté souffrît diminution ni partage; il ne demandait d'autre garantie que la consultation des trois Ordres, en les tenant séparés comme par le passé.

On a souvent remarqué, en examinant les opinions de Rousseau, qu'il prenait pour point de départ de ses systèmes une origine abstraite et théorique de la société; il semble supposer qu'elle a pu être formée par des individus égaux stipulant leurs droits et consentant avec connaissance à sacrifier, pour l'avantage commun, une portion de leur primitive et entière liberté. Une telle formation des sociétés humaines n'est pas conforme à la réalité, ni aux traditions et aux témoignages historiques. C'est précisément le contraire qui est vrai; jamais l'inégalité n'est plus marquée que dans les sociétés naissantes; puis elle diminue selon les progrès de la civilisation, du bien-être et du développement des intelligences. — J'ai pensé que les annales de la France pouvaient en fournir un exemple et une preuve; il m'a semblé que l'histoire de l'égalité et de la composition sociale ne serait pas sans intérêt[1], surtout à une époque où le principe d'égalité devant la loi a été appliqué non-seulement au droit

[1] 2e Série des *Études*.

civil, mais au droit politique; lorsque une souveraineté nominale a été départie à l'universalité des individus qui composent la société, sans considérer si leur situation et leur intelligence comportent l'exercice libre et réel du droit qui leur est conféré. Cet état de la société donne-t-il une pleine assurance au maintien de l'ordre et à la conservation des libertés proclamées, et souvent interrompues, depuis plus de soixante ans? L'égalité absolue est-elle compatible avec la liberté? Telles sont les questions que l'expérience résoudra. J'ai essayé seulement d'exposer la situation actuelle et d'expliquer comment nous y sommes progressivement parvenus.

ÉTUDES
BIOGRAPHIQUES

CATHELINEAU.

Au mois de mars 1793, la Convention nationale ordonna une levée de trois cent mille hommes; ce nombreux recrutement, le premier qu'on eût demandé, parut un rude sacrifice au peuple, à qui l'on avait tant répété que la Révolution avait été faite pour son bien-être. En beaucoup de provinces, il y eut d'abord quelques désobéissances : dans les provinces de l'Ouest, où les paysans avaient déjà vu avec chagrin des innovations contraires à leurs habitudes antiques et heureuses, où la tyrannie révolutionnaire s'était déjà exercée en persécutant les prêtres chers au peuple, où de premières séditions s'étaient déjà manifestées peu de mois auparavant, le soulèvement fut général; il éclata à la fois dans plusieurs lieux de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne.

A Saint-Florent, en Anjou, le tirage avait été indiqué pour le 10 mars; les jeunes gens s'y rendirent dans le dessein presque arrêté de ne point obéir. Au lieu d'essayer à les ramener, on les menaça; ils se mutinèrent; on tira sur eux; le combat s'engagea : les jeunes gens eurent le dessus, mirent en fuite les autorités et les gendarmes, pillèrent l'Hôtel de Ville; puis, sans nulle prévoyance, ne songeant pas à la ter-

rible vengeance qu'ils venaient d'attirer sur eux, ils retournèrent chez eux.

Dans le village du Pin-en-Mauge, près de Saint-Florent, vivait un paysan marchand de laine, nommé Jacques Cathelineau : c'était un homme d'environ trente-quatre ans, rempli de piété et respecté de tout le canton par la gravité de ses mœurs et de son caractère. Il était marié, et la loi du recrutement ne l'atteignait point. Il était tranquillement dans sa maison à pétrir du pain, quand on vint lui raconter ce qui s'était passé à Saint-Florent. Il sentit tout de suite la conséquence de cette mutinerie, songea à la façon impitoyable dont le pays allait être châtié, et résolut de réparer cette imprudence, en prenant un parti grand et prompt. Sa femme le supplie de ne pas former un tel projet ; il n'écoute rien ; essuyant ses bras, il se hâte de rassembler les habitants du village, et leur parle avec force du châtiment qui les attend, s'ils ne se révoltent pas plus ouvertement.

Cathelineau était un homme sage, d'une grande autorité sur ses camarades ; les jeunes gens le croient et prennent leurs armes. Il marche à un autre village, sonne le tocsin, persuade ceux-ci, comme il avait persuadé les premiers ; quand sa troupe est au nombre d'environ cent hommes, il attaque hardiment un poste militaire, l'emporte et se saisit d'un canon. Le lendemain il se présenta devant la petite ville de Chemillé et s'en empare aussi, malgré deux cents hommes de garnison et trois pièces d'artillerie. Le canon n'effrayait pas ces courageux paysans ; sitôt que la lumière leur annonçait une décharge, ils se jetaient par terre pour l'éviter, se relevaient sur-le-champ, couraient en avant pendant qu'on rechargeait les pièces, se baissaient encore pendant l'explosion, de cette façon arrivaient sur la batterie et combattaient les canonniers corps à corps.

La troupe de Cathelineau, après s'être réunie à quelques autres paysans des cantons voisins qui s'étaient aussi révoltés, se hasarda à attaquer Cholet, principale ville du

pays, et parvint encore à en chasser les Républicains.

Cette révolte devenait par là si importante, que les paysans voulurent se donner des chefs plus considérables; ils allèrent chercher dans leurs châteaux M. de Bonchamp et M. d'Elbée et les forcèrent, pour ainsi dire, de se mettre à la tête de cette insurrection d'Anjou; mais Cathelineau et Stofflet, qui les premiers avaient conduit leurs camarades à la victoire, restèrent fort importants dans une armée qu'ils avaient créée. Elle fut d'abord moins heureuse qu'elle ne l'avait été sous leurs ordres : les insurgés perdirent presque tout le territoire d'Anjou et furent chassés jusqu'à la Sèvre. M. de La Rochejaquelein, ayant mieux réussi de son côté, vint au secours des Angevins. Alors commencèrent les grands succès de l'armée vendéenne.

La révolte fit des progrès décisifs et embrassa un vaste pays. Au milieu de tous les gentilshommes qui s'étaient rangés en foule dans cette armée, et qui conduisaient les paysans au combat, Cathelineau continua à être l'objet d'une haute estime, et nul n'était plus considéré; c'était l'homme le plus doux et le plus modeste; on avait pour lui d'autant plus d'égards, qu'il se mettait toujours à la dernière place. Il avait une éloquence entraînante, une intelligence extraordinaire de la guerre, le talent de diriger les paysans et de leur faire tout exécuter, un coup d'œil habile, une résolution prompte : on a entendu des Vendéens dire qu'aucun de leurs chefs n'avait montré plus de talent que Cathelineau. Les paysans lui portaient une vénération extraordinaire, à cause de sa piété et de sa régularité, tellement qu'ils l'appelaient le saint d'Anjou, et se plaçaient, quand ils le pouvaient, auprès de lui dans les combats, pensant qu'on ne pouvait être blessé à côté d'un si saint homme.

Après la prise de Saumur, dans le moment où les Vendéens étaient au comble de leur prospérité, M. de Lescure, l'un des chefs les plus sages, proposa de ne plus laisser sans général et sans ordre une armée qui devenait si importante;

car jusqu'alors de braves paysans avaient suivi au combat des hommes en qui ils avaient confiance, et qui, sincèrement dévoués à la même cause, s'accordaient entre eux sans avoir d'autorité l'un sur l'autre : c'était ainsi qu'avaient été remportées de grandes victoires. M. de Lescure ajouta en même temps qu'il donnait sa voix à Cathelineau; ce choix fut ratifié avec applaudissement par tous les autres chefs. Le bon Cathelineau en parut confus et surpris. Rien n'était plus juste et plus raisonnable que cette élection : il était de tous les chefs celui qui exerçait le plus d'influence sur les paysans; c'était lui qui avait commencé la guerre, soulevé le pays et gagné les premières batailles; c'était un homme rempli de sens et de modestie; l'on était assuré qu'il rechercherait toujours avec déférence les conseils des gens prudents. En outre, nommer général en chef un simple paysan était une démarche politique, au moment où l'esprit d'égalité et un vif sentiment de jalousie contre la noblesse contribuaient en grande partie au mouvement révolutionnaire : c'était se conformer au penchant général, et attacher de plus en plus les paysans au parti qu'ils avaient embrassé. On se tromperait, si l'on croyait que cette nomination fut une vaine comédie : c'était sincèrement et de cœur que les chefs vendéens respectaient Cathelineau et se mettaient sous ses ordres; si ce n'eût été qu'une apparence et qu'un jeu, l'on n'en eût recueilli aucun fruit; les hommes ne se laissent pas facilement duper par de faux semblants; pour leur persuader les choses, il faut les croire ou du moins renoncer à l'amour-propre de s'en moquer.

Cathelineau conduisit l'armée vendéenne de Saumur à Nantes, qu'on devait attaquer de concert avec M. Charette, qui commandait l'insurrection du Bas-Poitou. Cette expédition fut mal combinée : les paysans, lorsqu'on partit de Saumur, étaient déjà en campagne depuis quelques jours, et leur ardeur se ralentissait toujours, dès qu'il fallait passer une semaine loin de leur cabane et de leur famille; quel-

ques chefs étaient absents à cause de leurs blessures, ou parce qu'ils étaient occupés ailleurs. Il y eut des fautes et des malentendus dans l'attaque, et la défense fut vive et courageuse. Pendant un jour tout entier, le 28 juin 1793, les Vendéens tentèrent avec obstination de pénétrer dans la ville; ils ne purent y réussir et furent constamment repoussés. Les chefs essayèrent vainement de donner aux paysans encore plus d'ardeur et d'élan; ils se précipitaient sans cesse au milieu du feu, sans pouvoir déterminer un mouvement décisif. Cathelineau, après avoir fait toute la journée les efforts les plus courageux, tomba atteint d'une balle dans la poitrine. Déjà M. de Fleuriot, commandant de la division de M. de Bonchamp, avait été tué; les Vendéens se découragèrent; leur armée se dispersa, abandonna la rive droite et traversa la Loire. Le général fut emporté mourant à Saint-Florent; il ne survécut que de douze jours à sa blessure, et expira honoré des regrets de toute son armée.

La nombreuse famille de Cathelineau avait suivi son exemple et pris parti dans l'insurrection : un de ses frères, après le passage de la Loire, se mit à la tête d'une petite troupe, et s'y distingua; il périt. Depuis, deux autres frères, quatre beaux-frères et seize cousins germains de Cathelineau, moururent les armes à la main. Il laissa une veuve pauvre et un fils que la gloire de son père n'avait point tiré de son état obscur jusqu'à l'époque de la Restauration. Alors il fut appelé comme officier dans la garde royale; il y vivait modeste, pauvre, oublié, sans exigence et sans murmure. Après la révolution de juillet, il revint en Anjou, et se trouva enveloppé dans de malheureuses et imprudentes tentatives de guerre civile. Surpris par un détachement militaire dans une ferme où il se dérobait aux poursuites, les soldats tirèrent par une trappe qui recouvrait le réduit où il était blotti. Il fut ainsi tué sans défense: victime héréditaire des discordes civiles et de son dévouement à la cause où son père s'était sacrifié quarante ans auparavant.

BONCHAMP.

Artus de Bonchamp, né en Anjou d'une famille noble et considérée, avait trente-trois ans lorsque la guerre civile éclata en Anjou, au mois de mars 1793. Il avait servi avec distinction dans l'Inde pendant la guerre que soutint la France pour l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Au moment où la révolte commença, il habitait tranquillement son château; ses opinions étaient fort modérées; il ne contribua en rien à soulever les paysans. Mais après qu'ils se furent révoltés, ayant même déjà remporté quelques avantages sur les troupes qu'on avait envoyées contre eux, ils voulurent avoir pour chefs les hommes pour lesquels ils avaient du respect et de la confiance : ils forcèrent partout les seigneurs à se mettre à leur tête. M. d'Elbée et M. de Bonchamp furent portés au commandement dès le commencement d'avril; ils eurent d'abord des revers, mais, après avoir fait leur jonction avec M. de La Rochejaquelein que les paysans d'un autre canton avaient pris pour chef, ils acquirent une supériorité marquée sur les Républicains. Bressuire fut pris; M. de Lescure, qui y était prisonnier, fit soulever une nouvelle portion du pays; on marcha sur Thouars, et M. de Bonchamp contribua beaucoup à forcer le passage de la rivière qui défendait cette ville.

Ce fut là le commencement de la prospérité des Vendéens; ce fut alors que cette guerre prit une grande importance, et sembla un instant devoir décider du sort de la France. Tous les habitants de la rive gauche de la Loire en

Anjou, de la portion du Poitou appelée Bocage, du comté de Nantes, des marais qui bordent la côte vers l'embouchure de la Loire, étaient soulevés, et avaient battu et chassé les troupes républicaines. Cette vaste révolte était composée d'un grand nombre de petites armées qui n'agissaient pas de concert, dont les chefs se connaissaient à peine et n'avaient aucune supériorité de commandement les uns sur les autres. Cependant toute l'insurrection de la rive droite de la Sèvre, ayant des intérêts communs, forma bientôt une armée qu'on appela la grande armée vendéenne : c'était là que se trouvaient les chefs qui ont acquis le plus de gloire; c'est cette armée qui remporta les grandes victoires, qui a pris toutes les villes environnantes, qui poussa des excursions loin du territoire révolté, et fit trembler le gouvernement républicain.

M. de Bonchamp faisait partie de la grande armée, et habituellement combattait avec elle; cependant il n'a jamais reconnu positivement les ordres d'aucun chef. Il commandait les Angevins des bords de la Loire et quelques Bretons qui étaient venus se joindre à lui en traversant le fleuve. De tous les chefs vendéens, il était le plus habile dans l'art militaire, et l'on avait une extrême déférence pour ses conseils. En effet, cette armée, où l'on trouvait plus de courage que de science, plus d'ardeur que de bon ordre, n'était guère commandée que par des jeunes gens qui ne connaissaient pas la guerre, des vieillards qui manquaient de force, des propriétaires de campagne, des bourgeois des petites villes, et des paysans un peu intelligents. Un officier qui avait l'expérience de son métier devait, surtout dans les commencements, avoir un grand avantage sur les autres. D'ailleurs, M. de Bonchamp avait les meilleurs soldats de l'insurrection; ils avaient plus d'élan et d'intelligence que les autres; l'Anjou, plus riche et plus civilisé que le Poitou, avait aussi fourni un bien plus grand nombre d'officiers, et la division Bonchamp était toujours mieux

guidée que les autres. Le caractère du chef contribuait à lui donner non pas de l'influence, il n'en cherchait pas, mais une certaine autorité due à la confiance et au respect. M. de Bonchamp était sans ambition, sans vanité, entièrement dévoué au succès de la cause; il n'avait rien de bruyant, ni d'éclatant dans le caractère; s'il n'excitait pas l'enthousiasme, il obtenait toujours sans aucune contradiction l'approbation générale. Il ne fut jamais mêlé dans aucune intrigue, dans aucune rivalité. Il était doux aux vaincus, et l'on ne cite de lui aucun trait de rigueur cruelle. L'armée fut souvent privée de sa présence : il était malheureux dans les combats, et allait rarement au feu sans être blessé; il l'avait été légèrement dès le commencement de la guerre.

Après la prise de Thouars, il ramena sa division en Anjou, tandis que les autres chefs allaient attaquer Fontenay. Cette entreprise échoua. Elle fut renouvelée huit jours après, et cette fois M. de Bonchamp s'y trouva; il entra des premiers dans la ville et y fut grièvement blessé : c'était vers la fin de mai; il ne reparut qu'au milieu de juillet, après que l'armée vendéenne eut pris Saumur et Angers, et qu'elle eut été repoussée de Nantes. Au premier combat, M. de Bonchamp eut le coude fracassé. Quelques jours après, M. d'Elbée trouva moyen de se faire élire généralissime. Tous les bons esprits de l'armée désiraient appeler M. de Bonchamp au commandement; il ne le regretta pas, mais il trouva ridicule qu'on eût choisi le plus médiocre de tous les chefs. Vers le mois de septembre, le gouvernement républicain, après avoir tant de fois échoué dans ses entreprises contre les Vendéens, fit de plus grands efforts et envoya contre eux des armées nombreuses, des soldats aguerris, des généraux habiles; le Bas-Poitou fut bientôt envahi, et l'armée de M. Charette arriva, dispersée et battue, sur les bords de la Sèvre, implorer le secours de la grande armée. Les chefs sentirent bien qu'il s'agissait du salut de la cause. L'armée entière se rassembla; elle avait affaire à la brave

garnison de Mayence, qui venait d'obtenir une capitulation honorable, et que les puissances étrangères laissaient librement combattre contre les insurgés, sans avoir songé à les comprendre dans les conditions imposées à la garnison.

Tous les généraux vendéens étaient là réunis; ils firent des prodiges de valeur, et maintinrent pendant quelques heures leurs soldats en face d'un ennemi redoutable; M. de Bonchamp, encore souffrant de sa blessure et le bras en écharpe, arriva avec sa division et décida la victoire; elle fut complète : les Républicains, entourés de toutes parts dans un pays sauvage et couvert, abandonnèrent leur artillerie et leur bagage. Le lendemain, M. de Lescure et M. Charette battirent une autre division républicaine à Montaigu; emportés par le succès, ils poursuivirent la route qu'ils avaient prise, et remportèrent une nouvelle victoire, le jour d'après. Mais on était convenu d'un autre plan : toute l'armée vendéenne devait se rassembler et attaquer la garnison de Mayence dans sa retraite. M. de Bonchamp ne fut pas averti assez tôt du changement de projets; il attaqua avec l'armée d'Anjon toute seule, et au lieu d'une victoire complète, qui était à peu près assurée, on fit seulement éprouver un léger échec aux Républicains. Ce fut une grande source de reproches et de division entre les chefs vendéens; leur mésintelligence, et, surtout, la manière dont M. Charette voulut séparer entièrement sa cause de celle de la grande armée, contribuèrent à hâter la chute de la Vendée, qui pouvait difficilement résister aux armées dont elle était assaillie de tous côtés. Châtillon, qui était comme le centre de la guerre civile, fut pris; par un dernier effort, on en chassa encore les Républicains.

Pendant ce temps-là, les Mayençais plus nombreux avançaient du côté de Mortagne; M. de Lescure leur livra bataille à La Tremblaye : il fut mortellement blessé et ses troupes défaites, avant que M. de Bonchamp pût arriver à son secours. Les Républicains s'avancèrent jusqu'à Cholet.

Il était facile de voir qu'une bataille allait décider du sort de l'armée. M. de Bonchamp pensa qu'il fallait se ménager une ressource, et conseilla de se retirer, en cas de défaite, sur la rive droite de la Loire : il y avait de l'influence, il savait que la Bretagne était prête à se soulever; il était entouré d'officiers angevins que cette idée n'effrayait pas plus que lui. Quant aux chefs poitevins, ils ne concevaient pas qu'on pût quitter le sol de la Vendée; ils savaient que leurs soldats ne voulaient combattre que pour la défense de leurs foyers, et ils insistaient pour qu'il ne fût pas question de s'en éloigner.

L'avis de M. de Bonchamp l'emporta, et l'on détacha quelques troupes pour assurer le passage de la Loire. Le 27 octobre 1793, les armées en vinrent aux mains devant Cholet. Les Vendéens combattirent longtemps et avec plus de courage et d'acharnement qu'on ne leur en avait encore vu; mais enfin, M. de Bonchamp étant tombé atteint d'une balle dans la poitrine, M. d'Elbée aussi blessé à mort, il fallut quitter le champ de bataille.

Les Républicains avaient acheté la victoire trop chèrement pour poursuivre leurs ennemis et pour troubler le passage de la Loire. M. de Bonchamp ne put voir cette triste retraite; il passa vingt-quatre heures dans l'agonie; il expira comme on le descendait de la barque dans laquelle on lui avait fait traverser le fleuve; jamais il n'avait été aussi nécessaire à l'armée; on avait compté sur lui, pour la diriger dans un pays qu'il connaissait; il n'avait expliqué à personne les projets qu'il avait conçus. Au milieu de l'horrible détresse de cette population fugitive, à peine eut-on le loisir de songer à une si grande perte, tant on était abîmé par les malheurs passés et par la terreur de l'avenir. M. de Bonchamp fut enseveli au bord de la Loire; quelques jours après, les Républicains exhumèrent son corps et lui coupèrent la tête.

Cinq mille prisonniers républicains avaient été amenés

jusqu'à la Loire, et l'armée vendéenne ne pouvait les conserver avec elle; ils allaient être massacrés. M. de Bonchamp était expirant; il appela ses principaux officiers, et donna l'ordre de sauver la vie aux prisonniers. « Mon ami, « ajouta-t-il en s'adressant à M. d'Autichamp, c'est sûre- « ment le dernier ordre que je donnerai; laissez-moi l'as- « surance qu'il sera exécuté. » Du moment que cette intention du général fut connue des Vendéens, on entendit s'écrier de toutes parts : « Grâce, grâce, Bonchamp le veut. » Et les prisonniers furent mis en liberté.

LESCURE.

Le marquis Louis-Marie de Lescure naquit, le 13 octobre 1766, de Marie-Louis-Joseph de Lescure et de Jeanne de Durfort de Civrac. La famille de Lescure est originaire de l'Albigeois, où l'on voyait encore avant la Révolution son château sur les bords du Tarn. Au commencement du dix-huitième siècle, un abbé de Lescure, évêque de Luçon, attira près de lui son neveu, qui épousa mademoiselle de Surgères ; le fils de celui-ci se maria aussi en Poitou, et fut tué à la bataille de Plaisance, étant encore fort jeune. Son fils, père de l'illustre chef de la Vendée, mourut en 1784 ; c'était un homme fort dissipé, qui laissa sa fortune en grand désordre. Louis-Marie de Lescure fut élevé à l'École-Militaire. En entrant dans le monde, à l'âge de seize ans, il y parut bien différent de ce qu'étaient alors les jeunes gens de son rang et de son état. Il était gauche, timide et taciturne; il vivait, pour ainsi dire, isolé au milieu d'une société brillante, frivole et animée : sa piété était grande et presque austère, sans nulle ostentation ; ce qui était le contraire de la mode de ce temps-là.

Aussi le mérite de son caractère et l'étendue de son savoir étaient-ils fort méconnus ; on le trouvait bizarre et sauvage ; ses manières, et jusqu'à sa toilette, le faisaient taxer d'une singularité qu'on lui pardonnait cependant à cause de son inaltérable douceur et de la bienveillance qu'il mettait dans toutes ses relations ; seulement on regrettait qu'un homme de sa naissance et dans sa position, fait, comme on disait

alors, pour aller à tout, s'écartât de la route qui menait aux succès.

Après avoir commandé pendant peu de temps une compagnie de cavalerie du régiment de Royal-Piémont, il épousa, en 1791, mademoiselle de Donnissan, sa cousine. Déjà, à cette époque, la Révolution prenait un aspect triste et menaçant; déjà l'Émigration avait commencé. M. de Lescure et beaucoup de gentilshommes du Bas-Poitou ne trouvaient pas à propos de suivre cet exemple. Dans cette province, distinguée de toutes les autres par des mœurs particulières, les seigneurs, loin d'avoir pour ennemis les paysans, jouissaient de leur confiance et de leur affection : la douceur et la familiarité du patronage des gentilshommes, l'habitude de vivre dans leurs terres, la franchise et la rusticité de leurs manières campagnardes, avaient laissé subsister ces liens antiques et salutaires rompus dans presque tout le royaume. Ne se sentant chassés de France ni par la persécution, ni par leur vanité blessée; comprenant au contraire qu'ils seraient plus forts et plus utiles par leur influence et au milieu de ceux qui les entouraient, les gentilshommes poitevins ne voulaient point émigrer. La tyrannie d'une opinion aveugle ne leur permit pas de suivre, comme ils l'auraient voulu, la voix de la raison. Beaucoup quittèrent la France : Lescure, après avoir un instant passé la frontière, jugea qu'un tel parti était au moins prématuré; il revint. Il eût peut-être émigré plus tard, si Louis XVI, qui voyait de plus en plus combien le trône avait besoin de rester entouré de serviteurs fidèles et dévoués, n'eût exigé que M. de Lescure demeurât à Paris. Son dévouement fut superflu : il fut le spectateur impuissant de la sanglante sédition du 10 août; les dangers qu'il brava, lui et quelques-uns de ses amis, demeurèrent inaperçus au milieu de cette catastrophe.

Il passa quelques jours caché à Paris, tandis que les massacres s'y prolongeaient; puis il parvint à se rendre en Poitou avec sa famille. Il trouva un asile dans son château de Clis-

son, près de Bressuire, au milieu d'une population dont il était aimé et respecté.

Cependant la tyrannie révolutionnaire étendait chaque jour son joug. Bientôt les paysans de ces contrées, déjà blessés dans leur opinion religieuse, inquiets de voir la persécution qu'éprouvaient les grands propriétaires, se trouvèrent atteints à leur tour par un recrutement de trois cent mille hommes. Ils ne voulurent point obéir, et se révoltèrent. Leur première pensée fut de prendre pour chefs leurs seigneurs : les paysans des environs de Châtillon vinrent à Clisson, chez M. de Lescure, chercher M. de La Rochejaquelein, son cousin, qui avait ses propriétés dans une de leurs paroisses. Il n'hésita point sur le parti qu'il devait prendre, et M. de Lescure l'y encouragea.

M. de La Rochejaquelein se rendit vers Châtillon; mais les paysans des environs de Clisson ayant commencé par se soumettre, M. de Lescure, qui ne pouvait s'éloigner du canton, où son influence devait être utile, resta exposé aux poursuites des autorités républicaines : il fut, avec toute sa famille, emmené en prison à Bressuire. Quoiqu'il fût vénéré des habitants de cette bourgade, et que les principaux d'entre eux n'eussent d'autre désir que de le sauver, ce fut par une sorte de miracle qu'il échappa aux violences d'une soldatesque accourue à la hâte pour combattre les insurgés.

Au bout de quelques jours, il fut délivré par l'armée vendéenne, qui s'empara de Bressuire. Dès lors il fut compté parmi les premiers chefs de cette armée, à laquelle se joignirent les paysans de son canton. Il prit la part la plus active aux travaux et aux dangers de cette vaste insurrection. Dès les premiers jours, il étonna les Vendéens par son intrépidité, en se précipitant le premier, et seul, sur un pont barricadé que gardaient les troupes républicaines devant Thouars.

A Fontenay, il entra aussi dans la ville, sans que per-

sonne osât d'abord le suivre, tant il était pressé d'aller délivrer des prisonniers vendéens qui y étaient renfermés. A Saumur, il fut blessé : enfin, en toute affaire, nul ne fut plus empressé et plus dévoué que lui. Au combat de Torfou, qui fut le dernier succès des Vendéens sur la rive gauche de la Loire, et où leurs efforts héroïques parvinrent à repousser pour quelques jours les troupes aguerries du général Kléber, on vit M. de Lescure mettre pied à terre, et crier aux paysans découragés : « Y a-t-il quatre cents hommes « assez braves pour venir périr avec moi? — Oui, monsieur « le marquis, » répondirent les gens de la paroisse des Échaubroignes; et, à leur tête, il se maintint pendant deux heures.

Peu de temps après, au combat de La Tremblaye, il fut atteint d'une balle à la tête et laissé pour mort sur la place. Un fidèle domestique le releva; il respirait encore; on le secourut, et il fut porté à la suite de l'armée vendéenne, qui, pressée de toutes parts, se vit, après la bataille de Cholet, contrainte de passer la Loire, emmenant avec elle une population éplorée et fugitive. M. de Lescure, dont la blessure laissait quelque espérance, aida encore de ses conseils et de sa constance ses braves compagnons; il contribua à faire nommer M. de La Rochejaquelein chef de l'armée.

Après le passage de la Loire, il suivit la marche pénible des Vendéens à travers l'Anjou et la Bretagne. Les soins touchants de sa femme, les hommages de l'armée, ne pouvaient empêcher l'effet de tant de douleurs accablantes, qui venaient à chaque instant envenimer sa blessure. Il faut lire, dans les Mémoires de sa veuve, la peinture déchirante de cette lente agonie, de cette mort si noble et si sainte : aucun récit n'est plus attendrissant et ne manifeste des sentiments plus purs, une patience plus courageuse. Il mourut, pendant une marche de l'armée, entre Ernée et Fougères, le 3 novembre 1793.

M. de Lescure, au milieu des chefs célèbres de la Vendée,

mérite une place à part. Sa bravoure était extrême, mais lui laissait toujours son calme accoutumé; même, lorsqu'il se montrait téméraire, il ne cessait pas d'être de sang-froid. Il était l'officier le plus instruit de son armée; lui seul à peu près avait étudié les livres de tactique et de fortification. D'autres entraînaient les soldats et l'armée par leur impétuosité; pour lui, il exerçait une autorité fondée sur le respect et sur la force tranquille de sa volonté. Sa piété était exemplaire, et les paysans l'avaient surnommé le saint du Poitou, comme ils appelaient Cathelineau le saint d'Anjou. Son humanité avait quelque chose de merveilleux. Dans une guerre où les généraux étaient soldats et combattaient sans cesse corps à corps, pas un homme n'a reçu la mort de la main de M. de Lescure; jamais il n'a laissé périr ou maltraiter un prisonnier, tant qu'il a pu s'y opposer, même dans un temps où les deux armées exerçaient l'une contre l'autre d'horribles représailles. Un jour un homme tira sur lui à bout portant; il écarta le fusil et dit aux paysans : « Emmenez ce malheureux! » Les paysans indignés le massacrèrent derrière lui; il y courut sur-le-champ, et s'emporta avec une colère qu'on ne lui avait jamais vue : « C'est la seule fois, disait-il, qu'il eût proféré des jurements. » M. de Lescure a laissé une mémoire vénérée de tous les partis dans la Vendée; parmi les hommes qui se sont illustrés dans cette guerre, aucun n'a acquis une gloire aussi pure.

L'ABBÉ DE FOLLEVILLE.

Au mois de mai 1793, pendant que l'armée vendéenne occupait la petite ville de Thouars, dont elle venait de s'emparer, quelques paysans trouvèrent dans une maison un homme vêtu en soldat, qui leur raconta qu'il était prêtre, et qu'on l'avait enrôlé, par force, dans un bataillon à Poitiers; il demanda qu'on le conduisît à M. de Villeneuve, un des officiers de l'armée vendéenne. M. de Villeneuve le reconnut en effet pour M. l'abbé Guyot de Folleville, son ancien camarade de collége. Bientôt l'abbé ajouta qu'il était évêque d'Agra, que des évêques insermentés l'avaient, en secret, consacré à Saint-Germain, et que le Pape venait de l'envoyer dans les diocèses de l'Ouest, avec le titre de vicaire apostolique. Un des ecclésiastiques les plus éclairés de l'armée fut appelé; l'abbé de Folleville lui fit le même récit avec assurance et tranquillité; il citait pour garants un fort respectable curé, et la supérieure d'un couvent de Sœurs grises situé au milieu du pays insurgé : il disait qu'ils avaient connaissance de son caractère et de sa mission.

On lui proposa de suivre l'armée, de s'attacher au parti vendéen; il n'en montra aucun désir, il alléguait sa mauvaise santé; enfin, l'on parvint à vaincre son hésitation, et M. l'évêque d'Agra fut présenté à l'état-major de l'armée. On n'avait aucune raison pour douter de ses récits; il avait une belle figure, un air de douceur et de componction, des manières distinguées. Les généraux virent avec un grand plaisir un ecclésiastique d'un rang élevé et d'une belle repré-

sentation venir contribuer au succès de leur cause, par des moyens qui pouvaient avoir beaucoup d'effet.

Cependant, tout ce qu'avait raconté l'abbé de Folleville était faux. Étant vicaire à Dol, il avait d'abord prêté serment, puis l'avait rétracté, était venu à Paris, et de là s'était, quelque temps avant la guerre de la Vendée, réfugié à Poitiers chez une de ses parentes. Ses manières, son air religieux et doux, lui avaient donné un grand succès dans la société de Poitiers. Toutes les âmes pieuses, les religieuses chassées de leur couvent, avaient un grand empressement pour cet abbé, qui vivait caché. Ce fut alors qu'il imagina, pour se donner plus de considération et d'importance, de dire qu'il était évêque d'Agra. De là venait que le curé et les religieuses de Saint-Laurent avaient appris son existence, par leurs dévotes correspondances de Poitiers.

Arrivé à l'armée sans y avoir songé, il se trouva entraîné à continuer son roman, dont personne n'imagina de se méfier. C'est ainsi qu'un conte ridicule, dicté par une sotte vanité, le conduisit à devenir un grand personnage dans l'armée vendéenne. Sa conduite singulière n'admet point une autre explication; ce n'était ni un traître ni un espion; jamais ses démarches n'ont eu un caractère équivoque. Il est mort pour la cause vendéenne avec constance et courage. On ne peut pas supposer non plus que cette imposture lui ait été suggérée par le dessein ambitieux de jouer un grand rôle dans la guerre civile. On eut de la peine à l'y entraîner; il avait inventé son épiscopat avant de savoir qu'il viendrait dans la Vendée; d'ailleurs il ne montra jamais aucun désir de domination. C'était un homme de peu d'esprit, sans énergie, sans ardeur, d'une grande tiédeur de zèle, et dont tout le mérite était quelque usage du monde.

On a voulu dire que les généraux étaient complices de cette fraude, et qu'elle avait été inventée par eux pour exercer plus d'influence sur les paysans. C'est mal con-

naître les chefs de cette armée, que les supposer capables de se jouer ainsi de la religion; si quelqu'un eût proposé un tel projet, quelle n'eût pas été l'indignation de M. de Lescure et de M. d'Elbée! D'ailleurs dans un si nombreux état-major, où personne encore n'avait le titre de commandant, où tout se faisait publiquement et volontairement, où il y avait du courage et du dévouement, mais nulle habileté et aucun projet fixe pour l'avenir, comment aurait-on concerté et caché une si importante supercherie? On crut sans beaucoup de réflexion un récit vraisemblable, et qui, une fois admis, devait être fort utile à la cause.

En effet, l'arrivée de l'abbé de Folleville à l'armée produisit d'abord une sensation extraordinaire chez les paysans: le bonheur d'avoir un évêque parmi eux, de recevoir sa bénédiction, d'assister à une messe épiscopale, les enorgueillissait et les enivrait de joie; leur ardeur en était fort augmentée. On plaça ensuite l'évêque d'Agra à la tête d'un conseil supérieur, qui devait être chargé de l'administration du pays insurgé, et qui se composait d'ecclésiastiques, de vieux gentilshommes et de quelques hommes de loi. Là parut entièrement la médiocrité, la nullité même de l'évêque. Il avait sous sa présidence un homme qui tarda peu à l'éclipser, et à s'emparer du premier rôle, où l'appelaient son ambition, son ardeur et son habileté.

L'abbé Bernier fut bientôt tout autrement connu et important dans l'armée que l'évêque d'Agra. Guidé par l'espèce d'instinct que donne le désir d'abaisser et de détruire son supérieur, ayant d'ailleurs plus d'occasions et de moyens de le pénétrer, il se douta de la supercherie, et il écrivit, dit-on, en cour de Rome pour s'en assurer. Cela est douteux; mais toujours est-il qu'immédiatement après le passage de la Loire, au moment où les Vendéens, vaincus et désespérés, étaient forcés d'abandonner leur pays, un bref du Pape fut apporté aux généraux; il était en latin suivant l'usage; on fit venir l'abbé Bernier pour le lire. Ce bref

portait que le soi-disant évêque d'Agra était un imposteur sacrilége.

Les généraux demeurèrent confondus et fort embarrassés du parti qu'ils devaient prendre au milieu d'une telle détresse. Lorsque l'armée entière hâtait sa marche pour se rallier et échapper à l'extermination, on ne voulut point ajouter un grand scandale à tous les sujets d'agitation de ce malheureux moment. On se résolut à tenir la chose secrète. Les uns, indignés de ce qu'il avait abusé l'armée catholique dans une chose si sainte et si respectable, ne parlaient pas moins que de le faire périr ou de le jeter dans une barque quand on arriverait à la côte ; plusieurs se méfiaient de quelque trahison, et n'étaient pas moins sévères dans leur opinion. D'autres, se souvenant combien ce pauvre imposteur était doux et bonhomme, combien au fond sa piété était sincère, quoique peu fervente, ne trouvant pas que sa sottise fût un si grand crime, avaient pitié de lui ; ne pensant pas qu'au milieu de tant de désastres on dût avoir une si extrême rigueur contre un compagnon d'infortune, ils savaient mauvais gré au curé de Saint-Laud du zèle et de la suite qu'il avait mis à le perdre et à le détruire.

L'évêque s'aperçut bientôt, au ton froid et réservé dont les chefs usaient avec lui, qu'on savait quelque chose, et il en fut encore bien plus sûr, lorsque, passant à Dol, où il avait été vicaire, il fut reconnu. Dès lors il devint profondément triste, mais avec calme et courage. A l'attaque de Granville, il passa la journée à parcourir les rangs, encourageant les soldats, relevant les blessés, leur donnant les consolations de la religion sous le feu de l'ennemi, et cherchant une mort que sa position lui faisait désirer. Il continua à suivre l'armée jusqu'au moment où, après la déroute du Mans, elle fut presque détruite ; alors il se cacha et déroba pendant quelque temps sa vie aux poursuites qu'on faisait contre les Vendéens dispersés et fugitifs. Après quelques semaines, il fut pris et amené à Angers. Il dé-

clara d'abord qu'il était secrétaire de M. de Lescure; mais il ne pouvait être méconnu à Angers, où peu de mois avant, pendant les triomphes des Vendéens, il était venu en grande pompe officier pontificalement. « Tu es l'évêque d'Agra, « lui dit-on. — Oui, répondit-il, je suis celui qu'on appelait « ainsi. » Il fut conduit à l'échafaud, et y monta avec courage, le 26 décembre 1793. Les journaux républicains, et après eux M. Garat, dans un éloge du général Kléber, prononcé publiquement, ont fait de l'évêque d'Agra un prêtre fanatique, qui encourageait les Vendéens au combat et au carnage. Il y avait plus d'esprit de parti que de connaissance des faits dans ce jugement et cette peinture d'un homme dont le caractère était absolument le contraire de toute violence.

D'ELBÉE.

Gigot d'Elbée naquit à Dresde en 1752 ; son père, ayant épousé une Saxonne, s'était fixé dans ce pays, et il y mourut.

D'Elbée vint en France, et s'y fit naturaliser en 1775. Il entra fort jeune dans un régiment français de cavalerie, où il était lieutenant. Les personnes qui l'ont connu à cette époque le peignent comme un homme de mœurs plus réglées et plus scrupuleuses que ne le sont communément les jeunes officiers. Sa fortune, son caractère, sa capacité, ne lui donnaient, du reste, aucune distinction parmi ses camarades. En 1783, il donna sa démission, se maria, et vécut dès lors retiré à la campagne, près de Beaupreau en Anjou. Vers la fin de 1791, il suivit l'exemple de beaucoup de gentilshommes et quitta la France. Mais, après la loi qui ordonnait aux émigrés de rentrer dans le royaume, il revint paisiblement à son domicile.

Le 13 mars 1793, les paysans des environs de Beaupreau, qui avaient pour lui de l'affection et du respect, ayant refusé d'obéir aux lois sur le recrutement, et s'étant soulevés, vinrent lui demander de se mettre à leur tête. Sa femme était accouchée la veille; il était auprès d'elle, et n'avait contribué en rien à la révolte spontanée des habitants; mais il consentit sans aucune résistance à les commander. Sa troupe fut bientôt jointe à celles de M. de Bonchamp, de Cathelineau et de Stofflet. Ils eurent d'abord des succès, prirent beaucoup de munitions et quelques canons, et chas-

sèrent du pays les détachements des troupes républicaines. Une colonne sortie d'Angers les fit ensuite reculer; mais M. de La Rochejaquelein, ayant remporté un avantage signalé aux Aubiers, se réunit à eux, et l'armée vendéenne, qui commençait à devenir formidable, marcha sur Bressuire. M. de Lescure, qui était prisonnier, fut délivré; tout le pays se souleva, et la guerre civile prit de ce moment un grand caractère. Cette grande armée vendéenne, qui pouvait alors réunir plus de quarante mille combattants, n'eut pas d'abord un commandant en chef: Bonchamp, Lescure, La Rochejaquelein, Cathelineau, Stofflet et d'Elbée marchaient chacun à la tête des paysans de leur canton.

La troupe de d'Elbée était nombreuse et fort dévouée; elle se composait de gens des environs de Beaupreau et de Cholet. Il en était fort respecté, et exerçait sur eux une influence complète par sa piété, son courage constant et tranquille. C'était là tout son mérite; il n'avait aucune habitude des hommes, du monde, ni des affaires. Son amour-propre se blessait facilement et s'emportait sans propos. Il avait un mélange de prétention et de politesse difficile et cérémonieuse. Il n'était pas sans ambition; mais, faute d'expérience de la société, elle n'avait ni but précis, ni étendue. Dans les combats, il ne savait qu'aller en avant, ne prenait aucune disposition militaire, et répétait aux soldats: *Mes enfants, la Providence nous donnera la victoire.* Sa dévotion était bien réelle; mais, comme il avait remarqué que c'était un moyen de s'attacher les paysans et de les animer, il ne croyait jamais en montrer assez, et tombait dans une affectation quelquefois risible. Il avait cousu de saintes images sous son habit. Sans cesse il faisait des exhortations, des espèces de sermons aux soldats, et surtout leur parlait toujours de la Providence; au point que les paysans, bien qu'ils respectassent fort tout ce qui tenait à la religion et qu'ils aimassent beaucoup d'Elbée, l'avaient, sans y entendre malice, surnommé *le général la Providence.*

En somme, c'était un homme si honnête et si courageux, que tout le monde, dans l'armée, avait pour lui de l'attachement et de la déférence.

De Bressuire, on marcha sur Thouars, qu'on investit et qui se rendit à la colonne de d'Elbée. Puis on alla attaquer Fontenay : cette tentative n'eut point de succès. D'Elbée fut blessé à la cuisse et demeura quelques semaines sans suivre l'armée. Pendant ce temps, la seconde attaque sur Fontenay réussit, et, de succès en succès, on arriva jusqu'à Saumur, qui fut pris. Ce fut l'époque de la prospérité et des plus grandes espérances des Vendéens. C'est à ce moment que, sur la proposition de M. de Lescure, Cathelineau fut reconnu généralissime par les chefs assemblés. D'Elbée, que sa blessure avait retenu, n'arriva que deux jours après cette nomination, qu'il approuva fort.

De Saumur, on marcha, par Angers, sur Nantes, où l'on échoua avec assez de perte. Cathelineau mourut des blessures qu'il avait reçues dans cette affaire ; on songea à le remplacer. Comme la nature de cette guerre donnait à ce commandement en chef fort peu de réalité, et qu'une armée formée de la sorte ne pouvait pas avoir une discipline exacte, les principaux chefs n'attachèrent pas une grande importance à cette affaire. D'Elbée, au moyen de quelques petites manœuvres, se fit nommer presqu'à l'insu d'une grande partie de l'armée. On s'était occupé en même temps de choisir quatre généraux de division, parmi lesquels on ne comprit même pas Charette. Une telle élection ne changea rien à l'état des choses : chacun conserva le même commandement et le même pouvoir ; mais on ne contesta pas à d'Elbée son titre de généralissime, d'autant que, pour se le faire pardonner, il montra une politesse et une déférence plus obséquieuses que jamais.

Vers la fin de juillet, on marcha sur le Bas-Poitou, et l'on donna la bataille de Luçon. L'issue ne fut pas heureuse. On reprocha beaucoup à d'Elbée de n'avoir donné

aucun ordre, de n'avoir pas fait une disposition pour exécuter le plan d'attaque dont on était convenu. *Mes enfants, alignez-vous donc par-ci par-là sur mon cheval,* était, disait-on, le seul commandement qu'on lui eût entendu proférer pendant l'action.

Au mois de septembre, la guerre devint plus terrible et plus désastreuse pour les Vendéens. Après une défense héroïque, après avoir fait éprouver aux Républicains des défaites entières, l'armée fut enfin complétement battue à Cholet; d'Elbée y fut blessé à mort. On le transporta d'abord à Beaupreau. Il était dans un tel état de souffrance, qu'on ne put le faire suivre l'armée, comme Lescure et Bonchamp, ainsi que lui mortellement blessés. On le cacha pendant quelques jours; puis, après que les Vendéens eurent passé la Loire, et que l'armée républicaine se fut mise à leur poursuite, un frère de Cathelineau rassembla environ quinze cents Angevins, et conduisit à l'armée de Charette, avec cette escorte, d'Elbée, sa femme, son beau-frère et les officiers blessés qui étaient restés dans le pays. Charette les envoya à l'île de Noirmoutier, dont il s'était emparé, et qui semblait le plus sûr et le plus tranquille refuge.

Trois mois après, les Républicains attaquèrent Noirmoutier et le prirent. Ils y trouvèrent d'Elbée, que ses blessures tenaient encore entre la vie et la mort. Quand les soldats entrèrent dans sa chambre, il leur dit:—« Oui, voilà d'Elbée, « voilà votre plus grand ennemi; si j'avais eu assez de force « pour me battre, vous n'auriez pas pris Noirmoutier, ou « vous l'eussiez du moins chèrement acheté. » —Les Républicains le gardèrent cinq jours, l'accablèrent d'outrages et de questions. Le général Turreau le traita avec plus d'égards, s'entretint longtemps avec lui, et fut frappé de son courage, de son calme et de son bon jugement; il parle de d'Elbée dans ses Mémoires, en lui attribuant un mérite et une importance qu'il n'avait pas. L'interrogatoire officiel qu'il subit existe encore. Ses réponses sont pleines de fran-

chise et de modération.—« Je jure, sur mon honneur, dit-il, « que, malgré que je désirasse sincèrement et vraiment un « gouvernement monarchique, réduit à ses vrais principes « et à sa juste autorité, je n'avais aucun projet particulier, « et j'aurais vécu en citoyen paisible sous tout gouverne- « ment qui eût assuré ma tranquillité et le libre exercice « de la religion que j'ai toujours professée. » — Il assura même qu'à ces conditions, il s'efforcerait de pacifier le pays. Mais on voit clairement que cette offre n'avait d'autre but que de sauver la vie à ses malheureux compagnons. Enfin, lassé de cette agonie : — « Messieurs, dit-il, il est temps que « cela finisse : faites-moi mourir. » — Il ne pouvait se tenir debout. On l'apporta dans un fauteuil sur la place publique, et on le fusilla. Sa femme, qui, pouvant se sauver, n'avait pas voulu le quitter, s'évanouit en voyant porter son mari au supplice. Un officier républicain la soutint et montra de l'attendrissement. Ses supérieurs menacèrent de faire tirer sur lui, s'il ne laissait tomber cette malheureuse femme, qui fut aussi fusillée. M. de Hauterive, frère de madame d'Elbée, et M. de Boisy, son beau-frère, périrent de même. On remplit une rue de Vendéens fugitifs et d'habitants de l'île qu'on soupçonnait de leur être favorables, et tous furent massacrés, au nombre d'environ quinze cents. Ce fut dans les premiers jours de janvier 1794. D'Elbée a laissé un fils unique.

HENRI DE LA ROCHEJAQUELEIN.

Henri Duvergier de La Rochejaquelein était né, en 1773, au château de La Durbellière, près de Châtillon en Poitou; son père, le marquis de La Rochejaquelein, colonel du régiment de Royal-Pologne, émigra au commencement de la Révolution. Henri, resté en France, entra dans la garde constitutionnelle, que les décrets de l'Assemblée nationale avaient autorisé le roi à se former. Lorsque les clameurs révolutionnaires forcèrent à la licencier, le roi fit secrètement engager la plupart des officiers à ne point quitter Paris. Il pouvait avoir besoin d'eux pour sa défense; d'ailleurs, en émigrant, ils auraient confirmé les accusations portées contre la composition de cette garde.

Au 10 août, Henri de La Rochejaquelein se mit parmi les défenseurs dont les efforts furent impuissants à sauver le roi. Après avoir couru les dangers de cette dernière journée de la monarchie, il se déroba à grand'peine de Paris et revint en Poitou.

Quelques commencements de sédition avaient été facilement réprimés. Le gouvernement de la Révolution semblait fort et redoutable. Henri de La Rochejaquelein, au lieu de se retirer seul au château de La Durbellière, dont toute sa famille était absente, et où il eût été d'autant plus en butte aux soupçons que la paroisse avait pris quelque part aux premiers soulèvements, s'en vint habiter à Clisson, près de Bressuire, au milieu de la famille de son cousin le marquis de Lescure.

Ils y vivaient dans la retraite et le silence, attendant les événements, sans les prévoir, mais se trouvant mieux placés que partout ailleurs, dans une province où les paysans s'aigrissaient chaque jour davantage contre les vexations révolutionnaires, et conservaient beaucoup d'attachement et de confiance pour leurs seigneurs.

Au mois de mars 1793, la rive gauche de la Loire s'était soulevée : Cathelineau et Stofflet avaient commencé la guerre civile. M. de Bonchamp et M. d'Elbée avaient été appelés par les paysans ; mais les environs de Bressuire n'avaient pas encore été atteints par l'insurrection. La situation devenait difficile pour M. de Lescure et M. de La Rochejaquelein : il fallait ou rester exposé aux mesures de rigueur des Républicains, ou commencer un soulèvement dont l'impulsion, pour être réelle, ne pouvait venir que des paysans, non des gentilshommes. Alors arriva un jeune paysan de chez M. de La Rochejaquelein ; Châtillon était déjà au pouvoir des insurgés ; la guerre civile allait s'étendant du bord de la Loire dans l'intérieur du pays. — « Monsieur, dit le jeune gars à M. de La Rochejaquelein, on « dit que vous irez dimanche tirer à la milice. C'est-il bien « possible, pendant que vos paysans se battent pour ne pas « tirer? Venez avec nous, monsieur ; tout le pays vous « désire et vous obéira. »

Henri de La Rochejaquelein se décida aussitôt : laissant M. de Lescure, qui attendait que les choses en fussent venues au même point dans son canton, il l'embrassa en s'écriant : « S'ils te mettent en prison, je te délivrerai ! »

Il alla se mettre à la tête de ses paysans : ce fut alors qu'il leur dit ces paroles, devenues célèbres depuis : — « Mes « amis, si mon père était ici, vous auriez confiance en lui ; « pour moi, je ne suis qu'un enfant ; mais, par mon courage, « je me montrerai digne de vous commander. Si j'avance, « suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-« moi. »

En peu de jours, il chassa les Républicains des Aubiers, de Châtillon, qu'ils avaient repris, et de Tiffauges. Là, il fit jonction avec les autres bandes de l'insurrection, que secourut et ranima le nouveau soulèvement; ils marchèrent sur Bressuire : comme il l'avait dit, il délivra M. de Lescure, qu'on avait mis en arrestation.

Ce fut à ce moment que la guerre de la Vendée prit un caractère de grandeur et devint redoutable à la République. Chaque entreprise, chaque combat d'une guerre sans repos et sans intervalle, fut pour Henri de La Rochejaquelein une occasion de montrer son ardeur et son courage. Peu occupé de la partie politique de l'insurrection, sans ambition, sans vanité, son penchant en faisait surtout un brillant commandant d'avant-garde; il aimait le mouvement et le danger. A Thouars, monté sur les épaules d'un garde-chasse, il gravit, le premier, le mur d'enceinte de la ville, arrachant les pierres de ses mains pour faire la brèche. A l'attaque de Saumur, il jeta son chapeau dans la redoute en criant : — « Qui va le chercher? » — puis s'élança par dessus le retranchement. La redoute prise, il se jeta à la poursuite des Républicains. Accompagné de M. de Baugé seulement, sans regarder s'il était suivi, il entra dans la ville, la traversa tout entière, passa le grand pont de la Loire et le faubourg, et ne revint sur ses pas, pour retrouver l'armée vendéenne, qu'après avoir vu la déroute des Républicains se continuer sur la route de Tours. Au combat de La Roche-d'Érigné, il eut le pouce fracassé.

Après les désastres qui forcèrent les Vendéens à passer sur l'autre rive de la Loire, M. de Bonchamp venait de mourir, M. d'Elbée et M. de Lescure étaient mortellement blessés. Tous les chefs nommèrent pour leur général Henri de La Rochejaquelein. Il s'était caché et se dérobait, non au devoir, mais à l'honneur d'une telle tâche.

Il la refusait en pleurant, alléguant avec modestie sa grande jeunesse; disant que son seul mérite était de savoir

se battre; qu'il s'ennuyait des discussions du conseil de guerre, et n'avait jamais rien à y dire; qu'il ne pourrait imposer silence aux prétentions de tant de chefs presque indépendants. En outre, c'était contre son opinion qu'on avait passé la Loire; il n'avait consenti qu'avec une sorte de désespoir à laisser le pays où l'armée se trouvait sur son propre sol, au milieu de ses ressources, favorisée par toutes les circonstances locales. Se charger de conduire, pour ainsi dire, à l'aventure une population fugitive, qui mettrait ses défenseurs dans des périls et des embarras continuels, c'était se rendre responsable d'horribles calamités qu'il ne pourrait prévenir.

Pressé par M. de Lescure mourant, il accepta et devint le conducteur de ces tribus exilées.

On marcha sur Laval; un corps formé de gardes nationales tenta vainement d'arrêter les Vendéens : M. de La Rochejaquelein se lança, comme à son ordinaire, à la poursuite des ennemis en déroute; il se trouva seul à seul avec un fantassin républicain, dans un chemin creux. Depuis sa blessure, il ne pouvait se servir de sa main droite, et portait le bras en écharpe; dans ce péril, il saisit de sa main gauche le soldat par le collet, le pressa, et gouvernant son cheval avec les jambes, il empêchait son adversaire de se servir de son fusil. Les Vendéens arrivèrent à la délivrance de leur général; ils voulaient tuer le soldat. — « Retourne « vers les patriotes, lui dit Henri, et dis-leur que tu t'es « trouvé seul à seul avec le général des brigands, qui n'a « qu'une main, et que tu n'as pu le tuer. »

Pendant que les Vendéens prenaient quelque repos à Laval, l'armée républicaine, plus nombreuse et avec de meilleures troupes, s'avança pour les chasser. La bataille d'Entrames, où elle fut vaincue, fit grand honneur à M. de La Rochejaquelein : il y montra le sang-froid et l'habileté du général, et non plus seulement la témérité chevaleresque d'un officier de troupes légères. Son autorité dans

l'armée en devint plus grande, bien loin pourtant d'être incontestée. Il eût voulu profiter de cette victoire pour ramener la Vendée de l'autre côté de la Loire. C'était là le grand sujet de division : les Angevins, les Bretons, le prince de Talmond, les hommes chimériques qui rêvaient une marche sur Paris, s'opposaient au dessein du général, et en montraient toutes les difficultés. Le moindre retard les rendait en effet insurmontables.

Ce fut alors qu'on se décida à s'emparer d'un port de mer, afin d'entrer en communication avec les Anglais : on marcha sur Granville; c'était la route où l'on devait trouver le moins de résistance. Arrivée devant Granville, après une attaque meurtrière de trente-six heures, l'armée vendéenne fut obligée de renoncer au dessein de s'en emparer. On songea à pousser vers la Normandie; mais le cri universel exigea un retour vers la Loire : on revint par Pontorson et Dol. Deux armées républicaines s'étaient avancées pour couper le chemin aux Vendéens. Il s'agissait du salut de tous; il fallait se défendre contre une entière extermination; ce fut une des fortes batailles de la guerre : chefs et soldats y firent des prodiges de valeur. Le combat dura vingt-deux heures; l'armée insurgée obtint un complet avantage. La route se trouva délivrée, et la marche fut reprise par Fougères, Ernée, Mayenne, Laval et La Flèche. Pour passer la Loire, il fallait occuper Angers ou Saumur; on se décida pour Angers. L'attaque dura trente heures et fut constamment repoussée.

C'en était fait de la Vendée; le désespoir gagnait les paysans; on ne voyait plus comment repasser la Loire; on manquait de vivres, les maladies devenaient épidémiques; on ne pouvait plus prendre aucun soin des blessés. L'armée commençait à se disperser; les femmes, les enfants, les vieillards, ne pouvaient plus suivre; ils se répandaient au hasard dans les campagnes.

On prit la route du Mans; arrivés à La Flèche, on trouva

le pont coupé et la ville occupée par les Républicains. M. de La Rochejaquelein prit avec lui trois cents cavaliers, fit monter en croupe un pareil nombre de fantassins, alla passer la rivière plus haut sur une chaussée de moulin, et surprit la ville, tandis que la garnison était occupée par la fausse attaque qui avait été continuée devant le pont. L'armée était encore une fois sauvée par son général; mais c'étaient les dernières convulsions de l'agonie; aucun succès ne pouvait faire prévoir autre chose qu'une extermination retardée de quelques jours.

La déroute du Mans fut le terme fatal de cette triste expédition, où l'armée vendéenne errait depuis deux mois, chassée à l'aventure et pourtant victorieuse presque chaque jour. L'énergie était épuisée, les plus vaillants hommes se laissaient aller à l'abattement et à l'inertie. — « Messieurs, « disait avec amertume M. de La Rochejaquelein, ce n'est « pas assez de me contredire au conseil, vous m'abandonnez « au feu. »

Les Républicains attaquèrent Le Mans, le 15 décembre 1793. M. de La Rochejaquelein essaya de défendre les approches de la ville, et réussit à tenir quelques heures dans un bois de sapins qui traverse la route. Mais il ne retrouvait plus ses braves et fidèles Vendéens. Les forces et les courages étaient finis; trois fois il voulut se jeter au milieu des ennemis, personne ne le suivait plus. En faisant franchir un fossé par son cheval, il tomba, se releva avec la rage dans l'âme, et pensa que son devoir était de retourner dans la ville pour tenter quelque défense. Tout y était déjà en désordre, il ne put réunir ni officiers, ni soldats; il fit pourtant placer deux pièces d'artillerie sur le pont, et protégea pour quelques instants la déroute désordonnée de l'armée; enfin il suivit, comme les autres, la route du Mans à Laval. Le lendemain, il rencontra un paysan qui n'avait quitté le ville qu'à huit heures du soir, ayant continué à faire le coup de fusil dans les rues. Henri l'embrassa :

— « C'était ce que je devais faire, disait-il; il me fallait y mourir, c'était mon devoir. » — De ce moment le désespoir s'empara de lui; il n'eut plus une autre pensée que la mort.

On se hâtait de regagner les bords de la Loire par Laval et Craon, pour arriver à Ancenis; il était certain qu'on ne trouverait aucun moyen de passage, de sorte que M. de La Rochejaquelein fit charger sur une charrette un petit bateau qu'on aperçut dans un étang. Le 18 décembre, les Vendéens arrivèrent à Ancenis; les colonnes républicaines n'avaient pas encore occupé le village. Il fallait se hâter de passer la rivière; en face, sur la rive gauche, étaient quatre grands bateaux chargés de foin; le plus pressé était de s'en emparer, et de les faire servir au passage de l'armée.

M. de La Rochejaquelein, Stofflet et M. de Baugé se mirent dans la nacelle qu'on avait amenée; quelques autres officiers des plus déterminés s'embarquèrent dans un autre batelet; on rassemblait des planches, des tonneaux, des perches; on s'occupait à faire des radeaux; tous les yeux étaient fixés sur les deux petites barques. M. de La Rochejaquelein parvint à l'autre bord; il commençait à faire vider les bateaux chargés de foin; une forte patrouille républicaine arriva sur ce point. M. de La Rochejaquelein et ses compagnons furent contraints à se disperser dans la campagne. Bientôt une chaloupe canonnière vint se placer en face d'Ancenis et s'opposer à toute tentative de passage; en même temps, une avant-garde républicaine parut à l'entrée du village.

L'armée, séparée de son général, alla livrer un dernier combat à Savenay. M. de La Rochejaquelein erra pendant plusieurs heures sur la rive gauche de la Loire, qu'il retrouva dévastée, incendiée, déserte; les maisons en ruines et sans habitants. Enfin, après vingt-quatre heures de fatigue et de faim, il parvint avec Stofflet, M. de Baugé et M. de Langerie dans une métairie où ils prirent asile; leur accablement était tel, que, lorsque le métayer les avertit

qu'une patrouille républicaine approchait, ils ne voulurent pas se retirer, et se rendormirent blottis dans le foin. Ils n'y furent pas découverts.

Toujours traversant la campagne, marchant la nuit, se cachant le jour, ne trouvant ni guide, ni secours, il arriva à Saint-Aubin-de-Baubigné, chez mademoiselle de La Rochejaquelein, sa tante. Il était abîmé de douleur; la déroute du Mans, l'abandon involontaire où il avait laissé son armée, l'abreuvaient d'amertume. Après trois jours de repos, il dit à mademoiselle de La Rochejaquelein qu'il voulait continuer la guerre, se montrer à ses anciens Poitevins, en réunir quelques-uns, et mourir à leur tête. — « Va, mon « ami, je ne te reverrai plus sans doute, mais tu emportes « ma tendresse et mon admiration. »

M. Charette s'était en ce moment rapproché de l'Anjou, où les Républicains avaient laissé peu de forces; il avait occupé Châtillon, et poussé jusqu'à Maulevrier. M. de La Rochejaquelein alla le trouver; il fut reçu froidement; M. Charette ne l'engagea même pas à s'asseoir à sa table. Peu de moments après, on battit l'appel; M. de La Rochejaquelein vint retrouver M. Charette, qui lui dit : — « Vous allez me suivre. — Je ne suis personne, monsieur, dit « Henri, j'ai coutume qu'on me suive. »

Les paysans des environs, qui s'étaient joints à M. Charette, le quittèrent pour M. de La Rochejaquelein. Il se forma une petite troupe et commença à attaquer les détachements isolés, surprendre les convois, se montrer sur divers points de manière à dérober sa marche. Son nom redevint bientôt redoutable aux Républicains; ils ne savaient où et comment le combattre et le saisir. Sa retraite était dans la forêt de Vezins; il était là vêtu en paysan, un gros bonnet de laine sur la tête, toujours le bras en écharpe, couchant dans une hutte de branchages. La guerre était devenue plus cruelle que jamais. La Convention avait donné des ordres de destruction; les colonnes infernales parcou-

raient le pays; on ne se faisait pas de prisonniers; on tuait de part et d'autre tous ceux qu'on soupçonnait d'intelligence avec l'ennemi. Le 26 janvier 1794, M. de La Rochejaquelein réunit encore du monde, et choisit assez bien son moment pour surprendre la ville de Chemillé. La crainte qu'il inspirait aux Républicains devint plus grande; les généraux donnèrent des commandements plus précis pour détruire cette petite troupe et s'emparer de son chef.

Le 28, il se portait de Trémentine sur Nouaillé; en chemin on rencontra deux grenadiers républicains qui marchaient isolés. — « Ne les tuez pas, cria-t-il, je veux les faire « parler. » — Il courut à eux : — « Rendez-vous, on vous fera « grâce, » dit-il. — Un des grenadiers se retourna et tira sur lui à bout portant; la balle le frappa au front; il tomba mort. Loiseau de Trémentine et M. de Baugé arrivèrent précipitamment, et sabrèrent le grenadier. On creusa une fosse à la hâte; M. de La Rochejaquelein et le soldat qui l'avait frappé y furent jetés ensemble.

Sa mort resta quelques jours ignorée; les Vendéens la tinrent cachée. D'ailleurs, dans cette guerre, il n'y avait nulle communication entre les Républicains et les habitants du pays. Les uns ne savaient rien de ce qui se passait chez les autres; ce fut quinze jours après seulement que les généraux de la Convention eurent la certitude que M. de Larochejaquelein avait péri. La date de sa mort est rapportée inexactement dans la plupart des histoires de la Vendée.

Parmi les chefs qui s'illustrèrent dans cette triste et merveilleuse guerre civile, aucun n'a conquis une gloire plus brillante, n'a légué à l'avenir un nom plus historique que Henri de La Rochejaquelein. Les mots Vendée et La Rochejaquelein sont inséparablement unis et se rappellent l'un l'autre.

Henri de La Rochejaquelein était d'une taille élevée et svelte, plein de force et d'adresse, accoutumé aux exercices

du corps et passionné pour la chasse. Ses cheveux étaient blonds, son visage délicat, mais d'une expression noble; et lorsqu'il s'animait, il avait une mine guerrière et un regard d'aigle. A une bravoure éclatante, à une infatigable activité, à un coup d'œil militaire sûr et rapide, il joignait un caractère simple et ouvert, une facilité bienveillante dans ses rapports avec tout le monde. Il avait cet art de plaire et de se faire aimer, qui entraîne les cœurs et ajoute au pouvoir du commandement un entraînement de sympathie et d'affection.

Beaucoup d'années après, lorsqu'on faisait raconter aux paysans de la Vendée les souvenirs de la guerre, on voyait leur œil s'animer et leur voix s'émouvoir quand ils parlaient de M. Henri.

LE PRINCE DE TALMOND.

L'armée vendéenne avait obtenu une suite d'avantages signalés dans le Bas-Poitou et sur la rive gauche de la Loire; elle avait occupé Cholet, Beaupreau, Thouars, Bressuire, Fontenay : la prise de Saumur lui avait livré un passage de la rivière. L'attaque de Nantes avait été résolue; et Angers, évacué par les troupes républicaines, était au pouvoir de l'insurrection. A ce moment du plus grand triomphe et des plus hautes espérances de la Vendée, le prince de Talmond vint se joindre aux premiers chefs de cette guerre. Il fut reçu avec un vif empressement : on se tint très-heureux de le voir prendre place dans les rangs de l'armée. Second fils du duc de la Trémoille, c'est surtout en Bretagne et en Poitou qu'il était un grand seigneur. Celui de qui relevaient féodalement les plus grandes terres de la province, le seigneur de plus de trois cents paroisses, se présentait aux Vendéens comme une sorte de prince souverain. En outre, il avait le prestige d'une belle figure, d'une haute taille et de manières nobles et faciles. Il avait commencé par émigrer, avait fait la campagne de 1792, comme aide de camp de M. le comte d'Artois, puis avait passé en Angleterre. De là, il se fit débarquer sur la côte de Bretagne, sinon avec le projet de prendre part à une guerre civile qui n'avait point encore commencé, du moins dans la pensée d'examiner ce qu'il serait possible de faire pour la cause royale. Il fut arrêté à Château-Gontier et amené dans les prisons d'Angers; sa vie y était fort en péril. Son frère, l'abbé de la Trémoille,

et des amis de sa famille, parvinrent à exercer quelque influence sur les autorités locales. Son jugement fut différé de jour en jour : on espéra même pouvoir lui ménager une évasion. Il déclara qu'il en profiterait, non pour retourner en Angleterre, mais pour passer dans la Vendée, où l'insurrection avait éclaté. Lorsque les Républicains laissèrent Angers, le prince de Talmond fut tiré de sa prison pour être transféré à Laval. Au milieu du désordre et de la précipitation de cette évacuation, son évasion fut facile et favorisée même par les gardes qui l'escortaient.

Il fut aussitôt nommé commandant de la cavalerie vendéenne. Le prince de Talmond tarda peu à donner des preuves d'une bravoure brillante; mais il n'avait point les qualités qui pouvaient donner de l'autorité, ou même de l'importance dans une telle guerre. Parmi ces paysans armés, au milieu de cet état-major de rustiques officiers, de bourgeois devenus militaires, de gentilshommes de campagne; entre ces chefs graves, pieux, ardents ou dévoués par conviction profonde, par sentiment sérieux du devoir, c'était chose curieuse que de voir M. de Talmond conservant les habitudes et les airs d'un jeune grand seigneur. Plein d'honneur, et parfois de témérité, mais aussi d'insouciance et de légèreté; traitant tout avec les façons dégagées de Versailles; ne sachant s'enchaîner à aucun plan, s'assujettir à aucune subordination; élégant, poli, mais souvent avec une vanité frivole et hautaine; faisant succéder la paresse, la distraction, le goût du plaisir, et presque de la débauche, à des éclairs de vaillante activité; expiant déjà des excès de jeunesse par le dérangement de sa santé et de fréquentes attaques de goutte.

Tel, selon les récits de ses compagnons d'armes, parut le prince de Talmond dans l'armée vendéenne.

Il fut un de ceux qui, après les désastres de La Tremblaye et de Cholet, insistèrent le plus pour transporter la guerre sur la rive droite de la Loire. Il croyait trouver une in-

fluence plus grande dans les populations voisines de Laval, où étaient situés ses principaux domaines. Il passa la rivière, avec M. d'Autichamp, à la tête d'une avant-garde, afin d'assurer la traversée de l'armée.

La nomination de M. Henri de La Rochejaquelein au commandement de l'armée lui inspira un mécontentement vif. Dès lors, aux périls et aux difficultés de cette marche de l'armée, ou pour mieux dire, de cette migration d'une population chassée de son sol, aux incertitudes de la direction qu'il fallait suivre, des projets qu'il fallait adopter, se joignirent les sourdes divisions, les méfiances secrètes, les propos offensants. La détresse commune aigrissait les cœurs, et l'on ne se ralliait que pour le combat. Chaque chef avait ses partisans, ses flatteurs. Plus qu'un autre, M. de Talmond aimait à s'entourer de subalternes, qui lui faisaient cortége de prince. Il avait trouvé, dans un grenier de son château de Laval, une antique bannière de la maison de La Trémoille : il imagina de la faire porter devant lui. M. de La Rochejaquelein aperçut de loin ce drapeau bleu et or : il accourut et l'abattit d'un coup de sabre : — « Prince, cria-« t-il, nous ne suivons que les fleurs de lys. »

Lorsque l'attaque des Vendéens sur Granville eut échoué, au moment où l'on ne savait plus quelle route suivre, quel plan concevoir, on s'aperçut tout à coup que M. de Talmond, l'abbé Bernier et M. de Beauvolliers avaient disparu. Le bruit se répandit qu'ils avaient gagné la côte pour s'embarquer dans un bateau pêcheur et gagner l'île de Jersey. L'indignation fut générale; chacun s'écriait à la désertion. M. de Talmond tarda peu à revenir, raconta qu'il avait voulu tenter de faire embarquer des femmes dont il était le protecteur pendant cette triste marche, et s'offensa qu'on eût pu lui supposer la pensée de ne pas revenir auprès de ses compagnons d'armes. Ceux qui connaissaient M. de Talmond ne conservèrent aucun soupçon : pour le gros de l'armée, sa justification ne parut pas complète.

Peu de jours après, à la bataille de Dol, sa bravoure et sa fermeté sauvèrent les Vendéens. A la tête de quinze cents hommes, il soutint longtemps l'effort de l'armée républicaine, jusqu'à ce que M. de La Rochejaquelein eût amené du renfort.

Chaque jour amenait de nouveaux périls; chacun sentait que de tels efforts pouvaient à peine retarder une perte certaine. M. de Talmond se montra, en ces tristes moments, brillant de valeur et d'activité. L'attaque sur Angers avait été repoussée pendant la marche sur Le Mans; la cavalerie ennemie harcelait cette retraite. Ce fut ce jour-là que M. de Talmond, chargé par un hussard qui voulait le prendre à cause de son écharpe de général, l'attendit de grand sang-froid, et lui partagea la tête d'un coup de sabre.

Enfin, la déroute du Mans dispersa les restes de l'armée vendéenne. M. de La Rochejaquelein repassa la Loire des premiers, et ne put être suivi que d'un assez petit nombre des siens. Il n'y avait plus de général; M. de Talmond, par une ambition qui, certes, supposait un admirable dévouement, brigua encore le commandement. M. de Fleuriot fut choisi. Blessé de cette dernière préférence, M. de Talmond quitta les débris de la Vendée. Il s'habilla en paysan, et il errait fugitif entre Laval et Fougères, lorsqu'il tomba entre les mains d'une patrouille de garde nationale. La servante d'une auberge de Fougères, dont il avait peu de jours auparavant sauvé le père, le reconnut. Amené devant le commandant de Fougères, il jeta son bonnet de paysan : — « Oui, dit-il, je suis le prince de Talmond. J'ai vu la mort « de près dans soixante-huit combats depuis six mois, et je « saurai mourir. » — On lui demanda pourquoi il avait combattu contre la République. — « Fils des La Trémoille et des « seigneurs de Laval, l'honneur et le devoir me prescri- « vaient de me dévouer pour mon roi. » — On le transféra d'abord à Rennes. Le conventionnel Esnue Lavallée l'interrogea le 2 janvier 1794, et ce fut à ses menaces que M. de

Talmond répondit : — « J'ai fait mon devoir, faites votre « métier. »

On exécuta ceux qui avaient été pris avec lui, et il fut gardé en prison à Rennes; il y tomba gravement malade. Au bout de deux mois, son état empirant chaque jour, le représentant Lavallée craignit qu'il ne mourût dans son lit, et le fit transférer à Vitré. Là, une commission militaire le jugea, et ordonna qu'il serait, dans le délai de vingt-quatre heures, exécuté à Laval. Il y fut conduit sur-le-champ, et arriva à la nuit. Ce fut à dix heures du soir, aux flambeaux et dans la cour de son château de Laval, qu'il subit son supplice, avec noblesse et fermeté, tout affaibli qu'il était par la souffrance. Sa tête fut placée sur une des pointes de la la grille, et y resta trois mois exposée avec celle d'Enjubault, son intendant, exécuté avec lui.

En 1822, un monument fut élevé au lieu de cette exécution.

Le prince de Talmond avait laissé un fils unique : il épousa, en 1813, mademoiselle de Duras; restée veuve, sans enfant, elle a épousé M. Auguste de La Rochejaquelein.

BERNARD DE MARIGNY.

Augustin-Étienne-Gaspard-Bernard de Marigny était né à Luçon en 1754. Lorsque la Révolution commença, il servait dans la marine et commandait le parc d'artillerie de Rochefort. En 1792, il quitta ce poste pour émigrer avec M. de Lescure, son parent; arrivé à Paris, il y fut, comme lui, retenu par un ordre direct du roi.

M. de Marigny attacha son sort à M. de Lescure, le suivit en Poitou après le 10 août, s'établit avec lui au château de Clisson, fut de même mis en détention à Bressuire, de même délivré par M. de La Rochejaquelein.

Dès lors il s'engagea dans la guerre civile : on le plaça aussitôt à la tête de l'artillerie; il y rendit de grands services. Il avait affaire à des artilleurs inexpérimentés, mal disciplinés, et souvent peu intelligents; mais grâce à son activité, à son emportement, à l'énergie de son commandement, à la force de ses poumons, il parvenait souvent à obtenir quelques manœuvres régulières. C'était un homme de taille et de complexion athlétiques, bon enfant, dévoué avec déférence à ceux en qui il mettait confiance et amitié; du reste, brise-raison, emporté, s'enivrant de ses paroles, portant tout à l'extrême, perdant la tête jusqu'au vertige; implacable pour les vaincus, ne les épargnant jamais, quels que fussent les ordres ou les représentations des autres chefs.

Un jour, après la reprise de Châtillon sur Westermann, M. de Lescure avait fait enfermer une centaine de prison-

niers; tandis qu'il continuait à poursuivre les Républicains, un grand nombre de paysans, conduits et excités par M. de Marigny, forcent la prison et commencent à égorger les soldats. Quelques chefs voulurent s'opposer à ce massacre; ils furent mis en joue par les paysans. Enfin, M. de Lescure accourut; le désordre s'apaisa; les prisonniers se pressaient autour de lui, s'attachant à son cheval et à ses habits. — « Retire-toi, lui criait Marigny, ivre de fureur et couvert « de sang; laisse-moi tuer ces monstres qui ont brûlé ton « château. » — « Finis, répondit M. de Lescure, ou je vais « les défendre. Tu es trop cruel, Marigny, tu périras par « l'épée. »

Au premier combat de Luçon, où les Vendéens furent repoussés, M. de Marigny fut généralement blâmé de ne pas avoir cherché à secourir M. Charette, avec lequel il avait eu une vive discussion.

Au total, M. de Marigny, malgré sa mauvaise tête, était un des chefs les plus importants, les plus utiles de l'armée vendéenne : nul n'était plus infatigable, plus inaccessible au découragement. Ce fut surtout pendant la campagne d'outre Loire qu'il donna chaque jour des preuves de courage et de constance.

Il ne repassa point la rivière à Ancenis avec M. de La Rochejaquelein, et suivit le dernier reste de l'armée, sous les ordres de M. de Fleuriot, jusqu'à Savenay. Là, se firent, sans nul espoir, d'incroyables efforts de courage; M. de Marigny, tenant un drapeau à la main et pleurant de rage, se précipita par trois fois sur les Républicains avec une poignée de braves gens. Enfin il plaça deux pièces de façon à arrêter encore quelques instants les vainqueurs, et cria alors : — « Femmes! tout est perdu; sauvez-vous. » — Pendant qu'il renouvelait ainsi le combat, toute la population fugitive, femmes, enfants et vieillards se dispersaient dans la campagne, pour y trouver la généreuse hospitalité des paysans bretons.

M. de Marigny, après avoir vécu errant et caché pendant deux mois en Bretagne ou en Anjou, parvint à traverser la Loire, dans les premiers jours de mars 1794. M. de La Rochejaquelein avait péri; Stofflet était chef en Anjou; Charette, dans le Bas-Poitou. On était au plus fort de cette guerre d'extermination que le général Turreau avait fait adopter par la Convention. La moindre lueur de raison, le moindre sentiment d'humanité, auraient suffi, après la destruction de l'armée vendéenne au Mans et à Savenay, pour rendre un calme presque complet à ces malheureuses régions. Contre l'avis des militaires raisonnables, contre l'opinion des gens de bien du pays, il fut résolu de massacrer la population entière, d'incendier toutes les habitations, de faire un désert de cette vaste province. Alors commença une guerre nouvelle : les paysans abandonnèrent les villages et les métairies pour se cacher dans les bois. Les colonnes républicaines parcouraient le pays, sans direction précise et sans guides. Les convois étaient surpris, les postes trop faibles emportés, les hommes isolés massacrés. Souvent les détachements se trouvaient sans vivres et sans munitions. Pas d'informations sur la situation des insurgés; pas d'espions pour trahir des projets conçus à la hâte et selon l'occurrence. Les semaines et les mois s'écoulaient sans résultat; les autorités locales, les commissaires de la Convention, s'accusaient les uns les autres; des destitutions, des emprisonnements, des condamnations semaient la terreur et le désordre dans l'armée républicaine.

M. de Marigny ne se mit sous les ordres ni de Charette ni de Stofflet; il alla se placer dans les environs de Bressuire, qu'il connaissait le mieux, et où il avait habité chez M. de Lescure, l'année précédente. Les paysans l'aimaient beaucoup : il vivait avec eux en ami et en camarade. Il songeait avant tout à préserver le canton des ravages de l'ennemi, et faisait la guerre tout à fait dans l'intérêt local. Cependant il poussa, le 25 mars, jusqu'à Mortagne, qu'il reprit aux

Républicains. Ils apprirent ainsi sa présence dans la Vendée; on croyait qu'il avait péri de l'autre côté de la Loire. Le 18 avril, il eut un combat assez brillant à Clisson, força les Républicains à se replier sur leur camp de Chiché, et rentra pour quelques jours dans les ruines de Bressuire, incendié comme toutes les autres petites villes du pays.

Charette, qui soutenait dans le Bas-Poitou une guerre du même genre, après avoir été repoussé d'une attaque tentée à l'improviste sur Challans, le 6 avril, avait été contraint de se rapprocher de la Sèvre. Stofflet, de son côté, ne pouvant plus rester dans le Bas-Anjou et dans la forêt de Vezins, où il se tenait ordinairement, se trouvait resserré dans le même canton. Les trois chefs se virent, convinrent d'opérer désormais en commun, se donnèrent parole, sous peine de mort, d'obéir aux délibérations du conseil, et concertèrent une attaque sur Chaudron, où les Républicains avaient un camp en avant de Saint-Florent. M. de Marigny ne se conforma point au plan arrêté : il prit un autre chemin; il attaqua trop tôt : les Républicains eurent le temps d'évacuer en bon ordre leur camp, et de se retirer sur Saint-Florent, tandis qu'il eût été facile de les entourer et de les surprendre.

Charette et Stofflet firent de sanglants reproches à Marigny : il les reçut avec emportement, laissa là le conseil, et alla retrouver ses gens. C'était à regret qu'ils avaient quitté leur canton pour cette expédition; on ne leur avait point fait une part suffisante dans les distributions de vivres. Ainsi que leur chef, ils étaient mécontents et irrités. Tout en buvant dans un cabaret avec quelques-uns de ses officiers, Marigny s'exalte et donne ordre à sa troupe de partir. Le conseil lui envoie un officier pour l'inviter à revenir : il le couche en joue, et se met en marche pour retourner dans son canton. C'était au commencement de mai 1794. Le conseil condamna M. de Marigny à mort, sur les conclusions de M. Charette, rapporteur, qui, ayant déjà échoué dans son attaque

de Challans par l'insubordination d'un chef de bande, nommé Joly, sentait la nécessité d'établir quelque discipline.

Marigny parut s'inquiéter assez peu de cette condamnation : il se tint en repos dans son pays de Cerisais, continuant à le défendre des incursions de l'ennemi, sans prendre souci de ce qui se passait ailleurs. Quelques-uns de ses amis et de ses officiers s'employèrent auprès de Charette et de Stofflet pour faire révoquer la sentence : ils reçurent des réponses vagues, mais assez bienveillantes. Personne ne voyait dans cet acte rien de plus qu'un blâme sévère.

Cependant M. Charette voulut faire une seconde attaque sur Challans : Stofflet marcha de concert avec lui. M. de Marigny tint pour non avenues les invitations qui lui furent faites : il était malade, et d'ailleurs il n'avait d'autre idée que d'attaquer le camp républicain de La Châtaigneraye, dont il était fort gêné, et que, plusieurs fois, il avait inutilement essayé d'emporter.

L'attaque de Challans ne réussit point : peu de jours après, Stofflet arriva dans le canton de M. de Marigny. Il passa à quelque distance de Cerisais, y envoya un détachement de déserteurs allemands qui faisaient partie de sa troupe. Ils vinrent prendre Marigny, et lui signifièrent qu'il fallait mourir : il ne pouvait croire à une telle exécution. Aucun de ses soldats n'était avec lui : il n'avait là que quelques domestiques. Il demanda un confesseur, qu'on lui refusa; alors il passa dans le jardin. — « C'est à moi de « commander, dit-il; chasseurs, à vos rangs. — Feu! » Il tomba mort.

Cette fin déplorable est restée longtemps un point mal éclairé dans l'histoire de la Vendée. M. de Marigny, malgré des torts inexcusables, était fort aimé de ses officiers et de la population; il était le parent et l'ami de MM. de La Rochejaquelein et de Lescure. Un intérêt assez vif s'est porté sur cette mort : elle a été souvent imputée à cruauté

soit à Charette, soit à Stofflet. On a recherché des explications : il a été dit, puis démenti, que l'abbé Bernier avait, par son influence, décidé Stofflet à ordonner l'exécution de M. de Marigny.

Le récit que nous donnons ici est en partie emprunté aux notes, encore manuscrites, que l'abbé Bernier avait faites sur l'histoire de la Vendée de M. de Bonchamp. Ces notes sont, il est vrai, empreintes d'un caractère de haine et d'acrimonie contre M. de Marigny; mais d'autres mémoires manuscrits, que nous avons entre les mains, sont presque entièrement conformes sur ce point au témoignage de l'abbé Bernier, bien qu'écrits par des hommes qui lui étaient très-opposés. Les mémoires imprimés de madame de Sapinaud n'ont rien non plus qui soit contraire à cette version. Il y a aussi quelque incertitude sur la date de la mort de M. de Marigny : elle doit être des premiers jours de juillet 1794.

CARRIER.

Jean-Baptiste Carrier naquit, en 1756, à Yolay, village près d'Aurillac, dans la Haute-Auvergne. Il était un obscur procureur quand les désordres de la Révolution commencèrent. Il fut nommé député, en 1792, à la troisième assemblée nationale, la Convention; il y vota la mort de Louis XVI, et peu après il contribua aussi à faire établir le tribunal révolutionnaire. Enfin, en toute occasion, il se montra fort ardent à persécuter et à proscrire. Mais il n'y avait pas là de quoi le tirer de la foule, dans une assemblée où tant d'autres disaient les mêmes choses et provoquaient les mêmes crimes. Après avoir été une première fois en mission en Normandie, où le parti le plus modéré, les Girondins, avait essayé de se défendre par un soulèvement, Carrier fut envoyé à Nantes, au mois d'octobre 1793.

C'était au moment que l'armée vendéenne, après ses défaites de Cholet et de La Tremblaye, se voyait contrainte à passer la Loire. Un grand désordre régnait dans tous les départements de l'Ouest. Les généraux étaient sans cesse changés, dénoncés, arrêtés par les commissaires de la Convention, quelquefois même par des autorités locales; les représentants en mission, appartenant à des opinions diverses ou opposées, prescrivaient des mesures différentes, et s'imputaient les uns aux autres l'excès ou le défaut d'esprit révolutionnaire. La rive gauche de la Loire se trouvait dégagée par la transmigration des Vendéens, et rien n'eût été plus facile que d'y rétablir l'ordre; mais les comités

révolutionnaires, les sociétés populaires, les généraux, plus ou moins livrés à eux-mêmes, y avaient commencé les dévastations, les incendies et les massacres, que permettait, qu'indiquait même un décret de la Convention du mois d'août.

Après la destruction de l'armée vendéenne au Mans et à Savenay, la Convention, ses commissaires et les généraux eurent le loisir d'examiner avec plus d'ensemble et de réflexion la situation du pays insurgé. L'Anjou et le pays de Bocage ne présentaient en ce moment aucun danger grave; M. de La Rochejaquelein et Stofflet venaient d'y rentrer, mais seuls et fugitifs. La Chouannerie était à peine commencée sur la rive droite de la Loire. Restait à détruire Charette et les bandes du Marais et du Bas-Poitou. Kléber et les généraux de la garnison de Mayence proposaient des plans conçus dans des vues toutes militaires, dignes d'hommes raisonnables et qui voulaient diminuer, non accroître, les horreurs de la guerre civile; ils l'avaient faite jusque-là avec rudesse, sans doute, ne ménageant point des opinions qu'ils détestaient, des adversaires qui leur semblaient criminels envers le pays; mais rien dans leur conduite n'avait été inutilement cruel. Le général Turreau produisit au contraire un projet d'extermination systématique, un parcours de tout le pays par douze colonnes qui devaient tout massacrer, tout incendier. Ce fut ce plan qu'adoptèrent la Convention et ses commissaires. Kléber ne fut point écouté par Carrier.

La génération qui n'a point vécu dans ces temps déplorables est beaucoup trop portée à se figurer ces hommes, fameux par le sang qu'ils ont versé, comme gens grandis par les circonstances; poursuivant leur dessein avec un oubli nécessaire de la morale et de l'humanité; excusés par le danger et l'impérieux besoin de la défense et de la victoire. Il n'en était pas ainsi : rien de grand, rien d'énergique, rien de fort ne doit atténuer leurs crimes aux yeux de l'his-

toire. Ce n'était pas même l'erreur d'une opinion aveugle et fanatique, mais une exaltation factice, froide au fond, et s'enivrant volontairement de paroles déclamatoires; ce n'était pas l'acharnement contre un ennemi qui résistait, contre une victime qui brave son bourreau : car l'inhumanité était aussi complète contre le faible que contre le fort. Le sentiment dominant qui troublait et entraînait ces âmes ignobles, c'était une sorte de peur ardente, inspirée par de si terribles circonstances, cherchant à se faire illusion à elle-même, et se croyant courageuse, parce qu'elle égorgeait des victimes sans défense; il s'y mêlait une passion d'envie contre toute supériorité, une irritation féroce contre toutes les choses où s'était attachée une idée de respect ou de devoir; le besoin d'étourdir ses remords et de troubler sa propre raison achevait de pervertir ces esprits désordonnés; l'autorité absolue et arbitraire, confiée à des hommes qui n'en avaient jamais exercé aucune, aurait peut-être suffi à elle seule pour les jeter dans une sorte d'aliénation. Tel est l'aspect qu'ont présenté aux contemporains la plupart de ces proconsuls de la Convention.

Carrier est demeuré le plus fameux; on ne doit pas croire que, pour le juger ainsi, il ait fallu attendre que les premiers bouillonnements de la Révolution fussent calmés, et qu'une réaction d'humanité et de raison se fût fait sentir. Parmi les témoignages du temps, on trouve un récit assez curieux dans les mémoires de l'adjudant-général Savary, un ami de Kléber, dont on a publié quelques fragments.

C'était au mois de janvier 1794, lorsqu'on débattait encore quel système devait être adopté pour terminer la guerre de la Vendée. Une foule d'enfants, de femmes, de vieillards, avaient été ramassés dans les campagnes et amenés à Nantes; ils étaient entassés dans une prison; ils y mouraient de froid, de faim et de misère. « Il me serait impos-« sible, dit Savary, de retracer avec ses hideuses cou-« leurs l'affreux tableau qui s'offrit à mes yeux dans ce

« lieu empesté. Guillon en resta malade le lendemain. »

Contre l'avis de Kléber, qui croyait toute démarche inutile auprès de telles gens, Savary se rendit chez Carrier, lui proposa de renvoyer ces malheureux dans leurs familles, lui remontra qu'une telle mesure ne présentait aucun danger, et serait efficace pour ramener la paix dans la Vendée. A une seconde visite, il parvint à inspirer une apparence de compassion à Carrier : « Je consens, dit-il, à leur ren-« dre la liberté, à les renvoyer dans leurs foyers! — Eh « bien! reprit vivement Savary, donne-m'en l'autorisation « par écrit. — Un ordre par écrit! Je ne veux pas me faire « guillotiner. »

Cependant de charitables habitants de Nantes avaient obtenu la permission de retirer quelques orphelins, et d'en prendre soin. Le comité révolutionnaire leur enjoignit, sous peine d'être traités comme suspects, de ramener ces enfants dans l'infect dépôt. Kléber s'indignait; Savary retourna chez Carrier, le trouva au lit; cette visite soudaine le troubla. Il ignorait l'ordre du comité; les représentations de Savary lui échauffent la tête, il saute de son lit, il jure, il tempête; il envoie des gendarmes chercher les membres du Comité; à peine les voit-il entrer, qu'il court à son sabre, en menace le président : « Que signifie, dit-il en jurant, « cet avis sur les enfants vendéens; qui t'a autorisé à l'affi-« cher? vous mériteriez tous de passer à la guillotine. » « — Citoyen représentant, nous avons cru prévenir tes in-« tentions. » — Nouvel accès de fureur. — « Si, dans cinq « minutes, un avis contraire n'est pas affiché, je vous fais « tous guillotiner! »

Savary achève son récit par ces mots : « Carrier m'a sem-« blé un grand enfant qui aurait besoin de lisières ou d'oc-« cuper une place à Charenton. »

C'est s'exprimer bien doucement sur un homme qui, à ce même moment, s'abandonnait à la démence la plus sanguinaire; il y a quelque chose d'effrayant dans ce mou-

vement furieux d'humanité, au milieu d'une série journalière de criminelles horreurs. Carrier n'était pas accoutumé à contredire les hommes du Comité : eux et lui s'étaient déjà mutuellement échauffés, et s'accordaient pour commettre ces actes de cruauté dont le souvenir épouvante encore la France.

Ils avaient trouvé que les jugements informes et précipités qui envoyaient chaque jour à la mort une foule de prisonniers, exigeaient de trop longs délais; on résolut de faire périr les détenus en masse et sans être jugés. Après quelques débats, Carrier persista, malgré la résistance de plusieurs de ses agents, à exécuter son projet. Il fit d'abord embarquer cinquante-huit prêtres dans une barque, sous prétexte de les transporter ailleurs : le bateau était à soupape, et, pendant la nuit, on les submergea. Peu de jours après, une seconde exécution pareille eut lieu. Carrier, rendant compte à la Convention de ses travaux, raconta la mort de ces prêtres comme un naufrage heureux et fortuit; son récit, qu'une sorte d'ambiguité rendait plus atroce, mais non pas moins clair, se terminait par ces mots : « Quel « torrent révolutionnaire que cette Loire ! » La Convention mentionna honorablement cette lettre.

Lorsque Carrier vit que sa conduite était ainsi approuvée, il ne connut plus de frein. Deux hommes qu'il avait revêtus d'un grade militaire, Fouquet et Lambertye, furent chargés par lui d'exterminer les prisonniers sans jugement. Un vaste édifice, nommé l'Entrepôt, servait à entasser les victimes dévouées à la mort : on y jetait pêle-mêle hommes, femmes, enfants, vieillards, Vendéens à qui l'on avait offert une amnistie, patriotes de la veille proscrits par les patriotes du lendemain. Chaque soir on venait les prendre pour les mettre sur des bateaux; là, on les liait deux à deux et on les précipitait dans l'eau en les poussant à coups de sabre ou de baïonnette : car on ne se donnait plus le temps de préparer des barques à soupapes. Par une dérision hor-

rible, on attachait quelquefois un jeune homme et une jeune fille pour les noyer, donnant à ce supplice le nom de mariage républicain.

Pendant plus d'un mois, ce massacre se renouvela toutes les nuits : on saisissait indistinctement à l'Entrepôt tout ce qui y était renfermé, tellement qu'on noya un jour des étrangers prisonniers de guerre. Une autre fois, Carrier, qui vivait dans la plus infâme débauche, voulant donner un exemple de l'austérité des mœurs républicaines, fit prendre une centaine de filles publiques, et ces malheureuses furent noyées. Enfin, l'on estime qu'il a péri quinze mille personnes à l'Entrepôt : il est vrai qu'outre les supplices, la faim, le froid, la saleté, la misère, l'abandon complet où on laissait ces prisonniers entassés, en ravagèrent une grande partie; on négligeait même d'enlever les cadavres. La corruption était telle, qu'on promit la vie à quelques hommes qui se chargèrent de nettoyer la prison; l'on fit périr néanmoins ceux qui survécurent. Tel fut le spectacle qu'offrit Nantes. Les rives de la Loire étaient couvertes de cadavres, l'eau du fleuve en était corrompue, et l'on fit défense de la boire : la famine, les maladies contagieuses, désolaient la ville; chaque jour une commission militaire jugeait à mort de nombreux prisonniers; chaque nuit l'on anticipait sur ses jugements.

Quelques mois avant son supplice, Robespierre, ayant peut-être conçu le projet de faire finir le régime de la Terreur qui dévorait la France, et d'en rejeter les crimes sur ceux de ses collègues qui partageaient avec lui le gouvernement des affaires, fit rappeler Carrier, et témoigna qu'il désapprouvait sa conduite; un esprit un peu moins féroce commença à régner à Nantes. Fouquet et Lambertye furent même sacrifiés à l'horreur publique, et condamnés à mort, non toutefois pour avoir égorgé, mais pour avoir soustrait des victimes au supplice. Cependant Carrier revint siéger avec assurance dans la Convention, ne se cacha en rien de ce

qu'il avait fait, et prit hautement la parole chaque fois que quelque mesure sanguinaire fut proposée.

Le 9 Thermidor arriva; ceux qui triomphèrent de Robespierre se virent amenés à renverser les échafauds, et à changer de direction. Dès que l'effusion du sang fut arrêtée, un cri universel s'éleva de plus en plus contre les hommes qui en avaient tant versé. Pour conquérir la faveur publique, il fallut dès lors se prêter au besoin d'une juste vengeance qui animait toute la France. Chacun, parmi les Révolutionnaires, s'empressait à rejeter sur d'autres tout le sang qui avait été répandu; et, dans leurs divisions, ils excitaient le peuple contre ceux d'entre eux qui étaient allés un peu plus loin que les autres.

Les troubles de la Vendée, qui duraient encore, le procès de quelques Nantais que Carrier avait envoyés à Paris, et qui arrivèrent au tribunal au moment où ils pouvaient être, non plus victimes, mais accusateurs, attirèrent sur Carrier l'exécration générale; Babeuf, qui était alors peu connu et qui recevait ses inspirations de Tallien et des Thermidoriens, fit paraître un volume intitulé : *Système de dépopulation, ou la vie et les crimes de Carrier*. La voix publique demanda bientôt sa tête. La Convention l'envoya en jugement. En vain Carrier représenta-t-il, avec sang-froid, qu'il n'avait fait qu'obéir à la Convention; qu'il s'était conformé à l'esprit général; que des mesures à peu près semblables avaient été prises dans plusieurs provinces; que, dans le même temps un décret authentique avait prescrit aux généraux de passer tous les Vendéens au fil de la baïonnette, et de réduire en cendres tous les villages; que des colonnes infernales avaient exécuté cet ordre. « Pourquoi blâmer aujourd'hui ce que vos décrets ont ordonné? disait-il. La Convention veut-elle donc se condamner elle-même? Je vous le prédis : vous serez tous enveloppés dans une proscription inévitable. Si l'on veut me punir, tout est coupable ici, jusqu'à la sonnette du président. »

Cette défense ne fut point écoutée. Peut-être y avait-il de l'imprudence aux Conventionnels à poursuivre Carrier; il y en aurait eu encore plus à essayer de le défendre. Il parut devant le tribunal; et le peuple sut à grand'peine respecter un tel accusé. Il répéta la même justification qu'il avait présentée à l'assemblée. L'instruction de ce procès, les dépositions des témoins, les récriminations de quelques agents de Carrier contre lui qui voulait rejeter les crimes sur eux, forment une pièce historique dont la lecture est difficile à soutenir. Carrier fut condamné pour avoir ordonné des exécutions arbitraires dans des intentions contre-révolutionnaires : tant ceux qui l'envoyaient au supplice avaient de ménagements à prendre avec eux-mêmes. Il marcha à la mort avec fermeté, le 16 décembre 1794, répétant qu'il était innocent. En se comparant à ses accusateurs, il pouvait se regarder comme peu coupable.

SOMBREUIL.

Charles Virot de Sombreuil était fils du gouverneur des Invalides. Ce vieillard respectable, au commencement de la Révolution, montra dans ce poste beaucoup de fermeté, et un grand dévouement à la cause royale. Il fut mis en prison après le 10 août; le 2 septembre il allait être massacré, si sa jeune fille ne s'était point précipitée entre son père et les assassins, et ne fût parvenue à les attendrir par ses larmes et ses supplications. Elle ne le sauva point pour longtemps. Il fut remis en prison; et celui que les pleurs de sa fille avaient arraché à des meurtriers ivres de carnage, fut, le 17 juin 1794, impitoyablement envoyé à l'échafaud par le tribunal révolutionnaire [1]. Son fils, Stanislas de Sombreuil, y monta en même temps que lui.

Charles de Sombreuil, son autre fils, avait, dès les premiers troubles civils, manifesté un caractère noble et courageux. Dans une des scènes tumultueuses qui se passèrent au Palais-Royal, il avait arraché des mains de la populace un de MM. de Polignac. Plus tard il émigra. Dans la campagne de 1792, il servit à l'armée du roi de Prusse : une action d'éclat lui valut sur le champ de bataille l'ordre du Mérite militaire. Avec quatre hussards seulement, il s'était emparé d'un convoi que défendait une escorte de cent hommes.

Des bourreaux l'ont absous, des juges l'ont frappé.
(Legouvé.)

Il continua à se distinguer pendant les campagnes de 1793 sur les bords du Rhin, et de 1794 en Hollande; peu d'officiers Émigrés s'étaient fait une renommée plus brillante. Après l'évacuation de la Hollande, il passa en Angleterre. On s'y occupait alors de relever par une puissante expédition les forces abattues du parti royaliste dans la Bretagne et le Poitou. La grande armée vendéenne, qui avait fait la première guerre et qui avait passé la Loire, était détruite depuis plus d'un an; ses chefs les plus illustres avaient péri; mais Charette, Stofflet et les chefs de Chouans avaient conclu avec le gouvernement de la République une pacification, ou plutôt une sorte d'armistice, qui leur avait laissé les armes à la main.

Le moment pouvait donc sembler favorable : la chute de Robespierre et le déclin successif du régime révolutionnaire, l'horreur que la France témoignait contre les hommes à qui elle imputait tant de cruautés, paraissaient aussi des signes de bon augure aux Émigrés. M. de Sombreuil se trouva en relation avec les Royalistes, qui s'occupaient des projets de descente en Bretagne, et se montra ardent à y participer. Les ministres du roi d'Angleterre prirent confiance en lui, et il fut chargé de commander la seconde division de l'armée formée d'émigrés destinée au débarquement : on mit sous ses ordres sept régiments, formant environ quatre mille hommes; ils étaient encore en Hanovre : c'était avec eux que M. de Sombreuil venait de faire la guerre en Hollande. Il retourna en Allemagne afin de les passer en revue, et de tout disposer pour leur départ.

Son mariage venait alors de se conclure avec mademoiselle de La Blache. Il quitta son armée, s'embarqua sur un bâtiment léger, et revint à Londres. Tout était prêt pour la cérémonie; il allait marcher à l'autel : la fiancée était revêtue de ses habits de noces, lorsqu'on vint tout à coup annoncer à M. de Sombreuil que son armée était dans la rade de Spithead, que le vent était favorable, et qu'il n'y

avait pas un moment à perdre. Scrupuleux comme il l'était dans tout ce qui touchait le devoir et l'honneur, il ne voulut pas tarder un moment; bien qu'un mutuel attachement, autant que toutes les convenances de situation, eût déterminé ce mariage, il n'hésita point, et se résolut à quitter celle qu'il ne devait plus revoir.

Le 16 juillet 1795, les bâtiments qui transportaient sa division arrivèrent dans la rade de Quiberon. Déjà depuis dix-neuf jours la première division, commandée par M. d'Hervilly, avait pris terre sur cette même côte: elle occupait la presqu'île et les forts qui la défendent; mais le succès était loin de répondre aux espérances trop faciles qu'on avait conçues. Le plus complet désordre avait régné dans les opérations de cette armée. M. de Puisaye se prétendait général en chef de toute l'expédition : il avait ou semblait avoir la confiance des chefs de Chouans qui arrivaient d'Angleterre avec lui, ou qui étaient accourus avec leurs troupes pour favoriser le débarquement. M. d'Hervilly maintenait qu'il n'était point sous ses ordres; les troupes régulières, ainsi que leurs officiers supérieurs, reconnaissaient son commandement, et non pas celui de M. de Puisaye. Les uns voulaient qu'on avançât rapidement dans l'intérieur des terres, qu'on profitât des dispositions des habitants, et qu'on appuyât le mouvement des Chouans, qui, dès le premier jour, avaient poussé jusqu'à Auray; les autres n'étaient point d'avis de compromettre si légèrement les ressources et les espérances de l'expédition. La facilité avec laquelle les Républicains reprirent Auray et forcèrent les Chouans de se replier vers Quiberon, fournissait des arguments à M. d'Hervilly, et un sujet de reproche à M. de Puisaye, qui se plaignait de ne pas avoir été secouru.

Pendant que tout était dans l'hésitation parmi les Émigrés, et qu'on était allé savoir à Londres auquel des deux il fallait obéir, le général Hoche avait rassemblé des forces.

Les Républicains étaient revenus de leur premier étonnement; la Convention avait envoyé des commissaires : l'un d'eux était Tallien, qui pour lors jouait un grand rôle en France. Ainsi lorsque la division Sombreuil débarqua, les Royalistes étaient sur la défensive, et déjà resserrés dans l'étroite presqu'île de Quiberon. Toutefois, à l'instant même où lui arrivait ce renfort, M. d'Hervilly se détermina à attaquer aussitôt le poste fortifié de Sainte-Barbe, qu'occupaient les Républicains, après l'avoir repris sur les Émigrés. Cette affaire fut malheureuse; les dispositions étaient mal prises, et M. d'Hervilly fut mortellement blessé : sa valeur et celle de tous ses braves compagnons ne put suppléer à la malhabileté qui présidait à toute cette affaire. Ce fut un motif de discorde de plus; M. de Puisaye reprocha à M. d'Hervilly de ne pas avoir attendu le débarquement de la nouvelle division. De l'autre part, on imputait à M. de Vauban et aux chefs de Chouans, qui devaient seconder l'attaque des Émigrés, de ne pas avoir réussi dans leurs tentatives.

Encouragé par ce succès, le général Hoche conçut l'idée de surprendre le fort Penthièvre, par lequel la langue de terre qui joint la presqu'île au continent est entièrement occupée : ce projet lui avait été suggéré par les déserteurs qui lui arrivaient, de moment en moment, du camp de M. d'Hervilly. Les Émigrés et le ministère anglais, avec une extrême imprudence, avaient recruté les troupes de l'expédition parmi les prisonniers français : ces hommes, qui avaient servi sous le drapeau de la France républicaine, étaient pénétrés d'une horreur patriotique pour l'invasion étrangère : sentiment dont les Émigrés ne connaissaient pas la force; en outre, ils étaient aigris par les mauvais traitements que les prisonniers endurent en Angleterre; presque tous n'avaient vu dans cet enrôlement qu'un moyen d'évasion. Ils racontèrent au général Hoche l'état intérieur de l'armée de M. d'Hervilly, et finirent par lui

donner l'espoir de s'emparer durant la nuit du fort qui faisait la force, mais l'unique défense des Émigrés.

Au milieu d'un orage épouvantable et d'une complète obscurité, deux colonnes républicaines s'avancèrent, l'une à droite, l'autre à gauche, le long de la plage, tandis que le général, avec son corps d'armée, se présentait en face du fort. Au crépuscule du matin, les bâtiments anglais, embossés dans la rade, virent filer le long des rochers comme une ligne noirâtre : c'était la colonne de gauche, qui, marchant dans l'eau, se glissait vers le fort; bientôt elle fut dispersée par la mitraille. En même temps les batteries du fort commencèrent à tirer; le trouble se mit dans l'armée républicaine; une sorte de déroute l'entraînait loin de son point d'attaque; le général maintenait avec peine le bon ordre dans l'arrière-garde, lorsque tout à coup, aux premiers rayons du matin, on aperçut sur le sommet du fort que le drapeau tricolore avait remplacé le drapeau blanc. La colonne de gauche avait eu pour guide un nommé David, prisonnier enrôlé en Angleterre : cet homme avait fait voir au général une ardeur extrême, un courage réfléchi, et surtout un profond ressentiment de ce qu'il avait souffert dans les prisons d'Angleterre, montrant avec une sorte de rage la trace des coups qu'il avait reçus pour le punir d'une tentative d'évasion. Quelques Républicains, conduits par lui, gravissant la falaise et les fortifications sur un point mal gardé, avaient pénétré dans le fort; beaucoup de prisonniers enrôlés s'étaient sur-le-champ joints à eux : la garnison avait été surprise, les canonniers tués sur leurs pièces; toute résistance était devenue impossible.

Le général se hâta de revenir sur ses pas pour assurer sa conquête. Un tel succès décidait tout. Les restes de la division de M. d'Hervilly et la division de M. de Sombreuil étaient cantonnés çà et là dans la presqu'île sans nulle précaution; leur parc d'artillerie était sous le fort : il fut pris; on n'avait pas même distribué de cartouches. M. de Puisaye,

voyant qu'il n'y avait aucun moyen de se défendre, que les troupes étaient dispersées, qu'elles ne croyaient pas à son autorité, s'embarqua, et laissa le commandement à M. de Sombreuil.

Il n'avait et ne pouvait avoir aucune espérance; ce n'était plus un combat; aucun moyen de se retrancher, point d'artillerie, point de munitions; les prisonniers enrôlés couraient à l'ennemi ou massacraient leurs officiers; les autres soldats s'éparpillaient dans la campagne; pendant ce temps, l'avant-garde française poussait devant elle ces bandes fugitives, qui, de temps en temps, essayaient une résistance inutile. Dans cette situation, M. de Sombreuil n'imagina point de regagner la flotte anglaise sur une des barques qui couvraient le rivage : cette ressource lui sembla déshonorante, et l'abandon de ses compagnons d'armes parut à ses yeux plus cruel qu'une mort certaine. Ce noble dévouement fut partagé par presque tous les officiers de sa division : un grand nombre aurait pu s'embarquer; mais ils n'en avaient pas reçu l'ordre; bien que toute défense fût superflue, la plupart ne voulurent point quitter un poste où ils n'avaient qu'à mourir. Ce fut alors qu'on vit M. de Lamoignon porter son frère blessé jusque dans une barque, et revenir ensuite auprès de ses compagnons de mort.

Cependant, pour arriver jusqu'au fond de la presqu'île et atteindre les Émigrés dans l'enceinte d'un vieux fort en ruine et sans défense, il fallait traverser une plage où portait le canon des bâtiments anglais. Le général Hoche arrêta un moment sa troupe; on lui fit remarquer que la victoire qu'il poursuivait ne serait qu'un horrible carnage. « Je ne « veux pas, dit-il d'abord, laisser en question ce qui est « décidé. » Quelques Émigrés se présentèrent alors comme pour parlementer; il ne les écouta point et les fit arrêter. On lui rappela que, parmi ces malheureux vaincus qu'il réduisait à l'extrémité, se trouvaient encore un grand nombre de prisonniers venus d'Angleterre. Pendant cet instant

de délibération, des soldats, des officiers, des généraux, s'étaient avancés jusqu'au pied d'un petit mur ruiné, dernier retranchement des Émigrés. « N'êtes-vous point Fran-« çais? leur criait-on; ne vous faites point massacrer; ren-« dez-vous; faites donc cesser le feu des Anglais. Si un « homme des nôtres est encore frappé, le général va faire « marcher sur vous. » Les uns franchissaient la muraille et venaient se mêler aux Républicains; les autres tentaient de s'embarquer et se jetaient à la mer pour rejoindre les barques. Deux pièces de canon, amenées par les Républicains, vinrent encore enlever cette dernière ressource. Néanmoins, la plupart attendaient avec fermeté les ordres de leur général.

N'ayant plus une espérance, M. de Sombreuil résolut de se fier à la capitulation que semblait lui promettre ce cri général de l'armée française, qui se refusait à égorger des Français. Il fit cesser le feu des bâtiments anglais. Un de ses officiers alla en porter l'ordre et revint partager le sort de ses compagnons, quel qu'il pût être. M. de Sombreuil commanda ensuite à sa troupe de mettre bas les armes.

Il demanda à voir le général Hoche : celui-ci descendit de cheval, et vint trouver M. de Sombreuil, qui déjà était presque seul. Il lui montra de grands égards : on les vit se promener tous les deux sur le bord escarpé de la haute falaise où est situé le fort. M. de Sombreuil lui demanda à être la seule victime, ainsi qu'il l'avait déjà offert aux officiers qui étaient venus parlementer, et dont les paroles lui avaient laissé quelque espoir pour ses compagnons.

Hoche, dès qu'il avait vu la victoire décidée, avait envoyé avertir les représentants Tallien et Blad. « Mon affaire est « faite, avait-il dit, le reste les regarde. » Ils arrivèrent, et M. de Sombreuil parut devant eux. « Monsieur, lui dit Blad, « j'ai été en prison avec vos parents. » — « Les Émigrés « sont-ils donc si coupables, répondit M. de Sombreuil,

« d'avoir voulu éviter les prisons et l'échafaud? » — Alors Tallien, avec plus de dureté et de hauteur, répliqua : « Mon- « sieur, nous avons tous été sous le couteau; mais la pensée « ne nous est pas venue de porter les armes contre la « patrie. »

M. de Sombreuil rompit cette conversation, remit son sabre à Tallien, et lui demanda pour toute grâce d'aller rendre compte à l'amiral anglais du triste désastre de l'armée confiée à son commandement, et de lui en expliquer les circonstances et les causes. Sa pensée semblait surtout préoccupée de la crainte qu'on lui imputât en quelque chose l'horrible issue de cette entreprise. Il se faisait raconter par le général républicain le nombre des assaillants, les mesures prises pour l'attaque, et se désespérait avec une noble amertume des fautes et des désordres dont le vainqueur avait si bien su profiter. Son premier soin en arrivant à Auray, où il fut amené, fut d'écrire à l'amiral Warren une lettre, pour lui raconter ce qui venait de se passer, et surtout pour accuser, avec toute l'âcreté du désespoir, la retraite de M. de Puisaye. Cette lettre, dont nous avons, autant que possible, emprunté le récit et les propres expressions, est déchirante.

« L'abandon de mes compagnons, dit-il, eût été pire que « le sort qui m'attend (je crois demain matin); j'en méri- « tais un meilleur, vous en conviendrez avec tous ceux « qui me connaissent... Beaucoup diront : Que pouvait-il « faire? D'autres répondront : Il devait périr. Oui, sans « doute, et je périrai aussi... Adieu, je vous le fais avec le « calme que donne seule la pureté de conscience. L'estime « de tous les braves gens qui partagent aujourd'hui mon « sort, et qui le préfèrent à la fuite des lâches, cette estime « est pour moi l'immortalité. Je succombe à la force des « armes qui me furent longtemps heureuses; et dans ce « dernier moment, je trouve encore une jouissance, s'il « peut en exister dans ma position, dans l'estime de mes

« compagnons d'infortune, et dans celle de l'ennemi même « qui nous a vaincus. Adieu, adieu à toute la terre! »

Sa mort ne fut pas aussi prochaine qu'il le croyait; peut-être même put-il un moment concevoir quelque espérance de sauver ses compagnons. Les généraux et les officiers lui montraient tout le respect dû à un si noble malheur. On commença par le tirer de prison pour le loger dans la maison où était l'état-major. Les Émigrés trouvaient partout des témoignages d'affection et de sympathie; les habitants s'empressaient plus encore à les plaindre et à les secourir. Hoche s'était éloigné en toute hâte pour ne point prendre part à ce sanglant résultat de sa victoire.

L'armée répugnait au massacre juridique des prisonniers qu'elle avait, pour ainsi dire, abusés par un vain espoir. On ne trouvait point d'officiers français pour former les commissions militaires. Il fallut faire venir des régiments belges pour avoir des juges et des exécuteurs. La Convention elle-même n'était plus dominée par une faction sanguinaire; des hommes de mœurs douces et honorables y avaient maintenant une assez grande influence. Il y avait un an que Robespierre était renversé et que le sang ne coulait plus sur les échafauds; tout s'était radouci; tout tendait au bon ordre, à la justice, à l'humanité.

M. de Sombreuil ne cherchait nullement à profiter pour lui-même de ces dispositions en apparence plus favorables. Le sacrifice de sa vie était fait; il refusa les offres que lui fit faire l'amiral anglais, de concerter un projet pour son évasion. Sa seule pensée était d'obtenir, au prix de sa mort, le salut de ses compagnons. Il dicta à un des officiers de sa division une lettre, que cependant il ne signa point, pour réclamer auprès de la Convention les promesses de cette apparente capitulation, qu'il semble que toute la France devait être heureuse de reconnaître ou même de supposer; cette lettre ne fut pas même lue. Les Anglais s'étaient empressés de faire proposer un échange, de de-

mander que les Émigrés fussent considérés comme prisonniers de guerre. Plus tard, le roi de Prusse fit faire quelques démarches en faveur de M. de Sombreuil et de ses compagnons.

Cependant pas une voix en France n'osait s'élever pour sauver la vie à un millier de Français vaincus et désarmés. On s'étonne et l'on s'indigne en songeant à des temps si barbares; les scènes orageuses de la Révolution, les menaces de l'invasion étrangère, la domination terrible de la Convention, les horreurs de la guerre civile, la vue de tout ce sang répandu de tant de manières, avaient produit des impressions si profondes qu'elles étaient loin d'être effacées. Ce bouleversement général des esprits établissait comme une sorte de séparation entre la France et les souvenirs du passé, la conscience du genre humain, le reste de l'Europe.

La Convention voyait même en cet instant une réaction se préparer contre le penchant à la douceur où elle se laissait entraîner. Tous les hommes qui avaient pris part à la Révolution, ceux même qui l'avaient servie avec modération et qui avaient souffert de ses excès, commençaient à redouter le triomphe et les vengeances du parti royaliste. Les proclamations des princes, la jactance et les menaces des Émigrés, aigrissaient et animaient les esprits. Les efforts que ce parti venait de tenter à Lyon et à Marseille annonçaient un cruel esprit de vengeance.

Tallien, empressé d'aller célébrer dans la Convention nationale l'anniversaire de la journée du 9 thermidor, en y apportant la nouvelle de Quiberon, avait laissé à son collègue Blad l'odieuse mission de faire exécuter les lois révolutionnaires. Il n'avait pas l'âme basse ni cruelle; il était parti de Quiberon, hésitant encore : pendant sa route, il avait écouté volontiers les conseils de son ami, M. Rouget de l'Isle. Attacher son nom à un grand acte d'humanité était une gloire qui le tentait. Mais il retrouva la Conven-

tion et tous ses compagnons de Révolution dans une disposition d'esprit qui le détourna des nobles velléités où il avait pu se laisser aller un instant. Il monta à la tribune pour rendre compte de la victoire de Quiberon et fit entendre d'atroces paroles, en ne mettant pas en doute le supplice des prisonniers. Toutefois, les circonstances du moment ne suffisent pas à expliquer un acte aussi cruel, désavoué, au moment même qu'il se commettait, presque par ceux qui l'exécutaient; il y faut ajouter cet esprit de servilité et d'obéissance passive qu'avait imprimé dans toute la France la domination révolutionnaire : c'est ainsi qu'elle immolait des victimes, même après avoir été renversée. Elle avait flétri et faussé la conscience publique; elle avait accoutumé à l'iniquité et à la cruauté; elle avait enseigné à courber la tête devant un pouvoir quelconque; chacun, en lui obéissant, lui imputait sa propre faiblesse : il semblait qu'on fût excusé parce qu'on exécutait un ordre reçu, et l'on avait appris à se regarder comme une victime obéissante, lorsqu'on n'était qu'un serviteur zélé! Le supplice des Émigrés de Quiberon se présente comme un souvenir plus triste que s'il se fût passé au plus fort du régime de terreur des années 1793 et 1794.

M. de Sombreuil fut jugé avant la plupart de ses compagnons; il fut conduit à Vannes avec l'évêque de Dol, fait prisonnier aussi à Quiberon. Son courage et la dignité de son caractère ne l'abandonnèrent pas un instant. Il refusa de se laisser bander les yeux, et, mettant un genou en terre, il dit : « C'est devant mon Dieu et devant mon roi que je « m'incline! » Les grenadiers refusèrent de se charger de cette cruelle exécution; ce furent des prisonniers venus d'Angleterre avec l'expédition des Émigrés qu'on désigna pour lui donner la mort. Il avait pour lors vingt-six ans.

Encore aujourd'hui, après quarante ans d'événements si grands et si variés, parmi la triste foule de nobles victimes immolées par nos troubles civils, le nom de Sombreuil jette

dans toutes les âmes un douloureux souvenir : il rappelle à la fois la fille sauvant son vieux père des mains des meurtriers de Septembre; et le frère se sacrifiant volontairement aux scrupules les plus élevés du devoir et de l'honneur, se dévouant pour sauver ses compagnons, sans pouvoir même obtenir le prix de sa mort. Dans les guerres civiles, la gloire est presque toujours aux vaincus, et M. de Sombreuil a plus honoré le nom français par son malheur, qu'il ne l'eût illustré, s'il lui avait été donné de remporter la victoire.

STOFFLET.

Nicolas Stofflet, fils d'un meunier de Lunéville, était né en 1751; il servit pendant quinze ans dans le régiment de Lyonnais, et y fut sergent de grenadiers. Il avait dans un péril imminent sauvé la vie à son colonel, le comte de Colbert-Maulevrier, qui le plaça comme garde-chasse dans ses terres d'Anjou. Il y vivait tranquillement, lorsqu'éclata la révolte dans son canton, au mois de mars 1793. Les paysans le prirent d'abord pour chef. Sa troupe se réunit à celle de Cathelineau, qui se composait des hommes des environs de Chemillé, et au rassemblement formé à Saint-Florent par un jeune paysan nommé Foret; puis, le 14 mars, on se porta sur Cholet, où les jeunes gens avaient aussi refusé de se soumettre à la milice et en étaient venus aux mains; la ville fut prise.

Les jours suivants, l'insurrection prit plus d'étendue et de consistance. MM. de Bonchamp et d'Elbée furent appelés par les paysans, et les gentilshommes commencèrent à prendre parti; M. de La Rochejaquelein se mit à la tête de son canton, ensuite M. de Lescure. Enfin, dans les premiers jours de mai, la guerre civile était déjà dans toute sa grandeur et son développement.

Stofflet eut, dès le commencement, une notable importance, et fut compté pour beaucoup parmi des chefs qui, pour la plupart, semblaient, par leur rang et leur éducation, destinés à lui être fort supérieurs. Outre sa bravoure, son activité et son intelligence, il avait sur les paysans une au-

torité que nul autre n'aurait obtenue. Ils ne l'aimaient point, car il était dur et brutal; ils n'avaient pas pour lui cette déférence qu'ils accordaient aux gentilshommes : il ne parlait pas à leurs sentiments et ne savait pas les exalter. Cet élan, ce dévouement, cette ardeur du moment, ce n'était pas lui qui pouvait les exciter; mais il avait ce don de commandement et de discipline qui rend l'obéissance régulière, continue, indépendante des dispositions particulières et instantanées de chaque soldat. On ne fait pas les armées avec l'enthousiasme et l'impulsion personnelle; la guerre, même la guerre civile, veut un ordre plus fixe, plus certain, une règle de tous les jours et de tous les moments. Stofflet était un véritable sous-officier : un de ces hommes qui commandent d'autant mieux à leurs égaux, qu'ils sont de même nature et de même origine, qu'ils savent ce qu'il leur faut dire, et que leur autorité n'appartient qu'à leur office et à leur caractère. Stofflet placé dans l'armée républicaine y eût peut-être parcouru une vaste et brillante carrière.

Après les brillants succès de Thouars, de Fontenay, la prise de Saumur et d'Angers, l'attaque malheureuse de Nantes, Cathelineau étant mort, M. d'Elbée fut nommé général en chef : alors on chercha à donner une organisation régulière à l'armée; et Stofflet, qui s'était distingué en toute occasion, fut nommé major-général.

Le 12 septembre, à la bataille de Doué, où le général Santerre fut repoussé par les Vendéens, Stofflet fut blessé d'un coup de feu à la cuisse : c'est la seule blessure qu'il ait reçue pendant cette guerre si meurtrière. Un mois après, enveloppé, près de Châtillon, par des tirailleurs ennemis, qui l'avaient déjà saisi par son habit, il sauta de cheval et se débarrassa à coups de sabre de ceux qui le poursuivaient.

Il passa la Loire avec l'armée. Pendant cette terrible campagne à travers l'Anjou, la Bretagne et la Normandie, la position de Stofflet s'agrandit beaucoup. M. de La Roche-

jaquelein était, sans doute, un général remarquable; sa bravoure, son sang-froid, son influence sur les soldats, étaient de grandes qualités; mais sans le major-général aucun résultat n'aurait pu être obtenu.

Un officier républicain fait prisonnier par les Vendéens avait pris ou paru prendre parti parmi eux; il avait combattu avec eux et siégé dans leurs conseils; plus tard, il a donné des notes curieuses sur ce qu'il avait observé pendant cette expédition d'outre Loire. Voici comme il dépeint l'état-major vendéen :

« Une douzaine d'individus figuraient comme chefs et « formaient un conseil général; mais nul n'avait d'autorité « réelle; sans un nommé Stofflet, ancien garde-chasse, qui « a servi douze ou quinze ans dans l'infanterie, et qui est « regardé comme major-général, la moindre de leurs vo- « lontés n'aurait pas été exécutée. Stofflet seul avait le pou- « voir de se faire entendre, soit par lui-même, soit par une « demi-douzaine de paysans dont il a fait des adjudants. »

Au fait, cette grande armée vendéenne ne présentait, dans son ensemble, qu'une multitude confuse. Quatre ou cinq mille combattants, bien dévoués, bien aguerris, toujours prêts à marcher avec La Rochejaquelein et Stofflet, formaient comme une sorte de troupe régulière, une admirable avant-garde. Une autre classe de combattants, d'un nombre à peu près égal, avait moins d'ardeur et moins de discipline; c'était une seconde ligne qu'on décidait quelquefois avec effort à appuyer les mouvements de la première, à s'étendre sur les ailes, à tirer avantage d'un commencement de succès. On ne pouvait compter sur tout le reste, qui souvent restait pêle-mêle avec les femmes, les blessés et les bagages dont cette marche errante était embarrassée.

Stofflet prenait de jour en jour le sentiment de son importance; mais ses façons restaient grossières : il avait plus d'insolence que de supériorité, et ne montrait aucune élévation d'esprit, ni de caractère. Lorsqu'on supposa que M. de

Talmond voulait s'embarquer et quitter l'armée vendéenne, Stofflet parla de lui dans des termes durs et insultants, et voulut s'emparer de ses chevaux.

A la bataille de Dol, il se laissa un instant entraîner par la déroute ; mais, revenant à lui, il reprit courage, et combattit aussi vaillamment qu'à son ordinaire.

Il passa la Loire à Ancenis avec M. de La Rochejaquelein, et ne le quitta point lorsqu'il recommença une guerre de fugitifs dans le Bas-Anjou. Stofflet était présent, lorsque près de Nouaillé il fut tué par un soldat. Voyant la douleur de ceux qui venaient de voir tomber leur jeune et brave chef, Stofflet se prit à dire : « Ce n'était pas le Pérou que « votre La Rochejaquelein. » Il s'empara de son cheval et s'établit général en sa place.

Dès lors il se trouva maître et chef de l'insurrection en Anjou. Pendant les premiers mois de 1794, la Convention et ses commissaires Hentz et Francastel poursuivirent avec obstination l'accomplissement de ce que le général Turreau appelait son grand plan : voulant faire un désert de deux ou trois provinces de France, et n'y laisser ni un habitant, ni une maison, ni même un arbre. Toute représentation, toute plainte était inutile. On répondait à tout : — « Tuez, « brûlez ! vous n'avez pas assez tué, assez brûlé. » — Telles sont les horreurs dont les preuves sont restées, non pas seulement dans les souvenirs d'une populace exaspérée, mais dans les documents officiels.

Une seconde guerre civile, plus funeste à la République que n'avait été la première, devait être le résultat de cette politique. Les bandes de Stofflet, de Marigny, de Charette, de Sapinaud, devinrent plus nombreuses. Les forêts leur furent un asile plus assuré que les villages ; toutes ressources de vivres disparurent pour les Républicains ; leurs convois ne pouvaient traverser le pays qu'escortés par une armée. A peine leurs colonnes avaient passé, que les rassemblements se reformaient. Les soldats employés à de

telles exécutions ne connaissaient plus ni ordre ni discipline. Parmi les généraux, les uns n'obéissaient pas à d'ineptes et féroces commandements; les autres s'y portaient avec une rage d'aliénés. Enfin, vers la fin de mars, la surprise de Mortagne par M. de Marigny excita une surprise et une indignation générales. Chefs militaires, administrations locales, clubs populaires, comités révolutionnaires, commencèrent à s'émouvoir et à s'écrier contre Turreau et son plan. Les abominations de Carrier soulevaient aussi l'opinion à Nantes. La Convention, peu à peu et à grand'peine, en vint à reculer devant sa propre volonté; non parce qu'elle était trop cruelle, mais parce qu'elle était trop absurde.

Turreau fut rappelé au mois de mai. Jusqu'au 9 Thermidor, aucun système ne fut décidé, aucun projet précis ne fut adopté. Dans cette situation, l'insurrection devait grandir : elle ne se manifestait plus par des expéditions lointaines, par de grandes entreprises, comme l'année précédente, du temps de Lescure, Bonchamp et La Rochejaquelein; mais elle prenait de plus en plus racine dans le pays; les chefs avaient plus d'autorité, les officiers plus d'expérience. Tout fugitifs et errants qu'ils étaient, ils établissaient une sorte d'ordre et de gouvernement.

L'abbé Bernier était revenu d'outre Loire, et il était venu se placer près de Stofflet; c'est alors surtout qu'il fut un homme important. Stofflet avait l'esprit faible et borné; il tomba entièrement sous le gouvernement de l'abbé Bernier, qui devint l'administrateur et l'homme politique de l'insurrection d'Anjou.

L'armée reçut une organisation aussi régulière que le permettaient de pareilles circonstances : elle se composa de huit divisions territoriales. On tenait sous les armes le moins de monde possible; mais Stofflet avait formé une troupe régulière et soldée avec des déserteurs, des étrangers, des hommes de bonne volonté : il y en avait environ quarante dans chacune des divisions. Lorsqu'on voulait

faire un rassemblement, chaque chef de division transmettait l'ordre aux capitaines de paroisse; les habitants étaient convoqués et se portaient aux points désignés.

Pour solder les chasseurs permanents, pour les vêtir, pour leur donner des souliers, Stofflet créa un papier-monnaie. Dans la forêt de Vezins, qui était restée un asile impénétrable, s'étaient établis, dans des cabanes, des hôpitaux pour les blessés, des ateliers, une fabrique de poudre, une imprimerie et jusqu'à une presse à assignats.

M. Charette faisait à la même époque une guerre beaucoup plus active, et y obtenait des succès achetés assez chèrement; Stofflet ne lui avait porté aucun secours. Les projets, les promesses d'agir en commun, n'avaient eu et véritablement ne pouvaient avoir d'exécution suivie. Le caractère de Charette ne le portait point à chercher les moyens de donner à l'insurrection une sorte de régularité; peut-être elle ne la comportait pas, surtout dans les cantons du Bas-Poitou. Les essais de gouvernement de l'abbé Bernier lui déplurent, il s'irrita de n'être jamais aidé; quelques-uns de ses meilleurs soldats s'en allaient chez Stofflet, où ils étaient payés et habillés. Après plusieurs communications assez aigres, M. Charette éclata, et le 6 décembre 1794 parut un arrêté du conseil des deux armées, où, à propos de la création des assignats, on imputa à Stofflet l'aveu public de ne vouloir faire la guerre que pour lui, l'infraction de sa parole d'honneur, le mépris de tout principe d'honneur; en même temps le titre de général lui était retiré. L'arrêté lui fut envoyé sous une enveloppe, qui portait pour toute suscription : A Stofflet. . .

L'abbé Bernier composa une réponse ferme et vive, où l'ambition et l'esprit dominateur de M. Charette étaient signalés sans nul ménagement. La mort de Marigny était attribuée à sa volonté.

Cependant les habitants se lassaient de la guerre civile; ils auraient voulu habiter les ruines de leurs maisons, ras-

sembler les restes de leur famille, retourner à la culture de leurs champs. Puisque la République renonçait à les massacrer, ils renonçaient à la combattre. Depuis le 9 Thermidor, les mesures allaient s'adoucissant. Les généraux et les représentants, auteurs ou exécuteurs de la guerre d'extermination, étaient maintenant accusés ou flétris par la voix publique.

Le général Canclaux, homme plein de raison, de loyauté, de douceur, fut chargé, au mois d'octobre 1794, du commandement de l'armée républicaine, dont on augmenta les forces. Au lieu de faire parcourir le pays par des colonnes mobiles, il établissait des garnisons dans les ruines des petites villes et des villages; il plaçait des camps de manière à rendre les communications difficiles. En même temps la discipline était maintenue parmi les troupes; les rigueurs et les excès avaient cessé; on ménageait les habitants; on les engageait à reprendre leur vie accoutumée. Peu à peu les rassemblements devenaient presque impossibles; ils ne pouvaient laisser espérer d'heureux résultats. D'ailleurs les paysans commencèrent à ne plus obéir aux commandements de Stofflet, ni des chefs de division ou des capitaines de paroisse. la persuasion, les menaces, la contrainte employée par les chasseurs soldés, ne réussissaient pas à mettre en mouvement une population avide du repos et du bon ordre.

Le général Hoche, en Bretagne, avec une habileté moins modeste, avec un plus grand faste de langage, suivait, pour éteindre la Chouannerie, une marche pareille à celle de l'honnête et tranquille Canclaux.

En même temps les prisons de Nantes, d'Angers et de Saumur s'ouvrirent aux Vendéens qui y étaient encore enfermés; de nouveaux commissaires de la Convention apportaient, dans ces malheureux départements, un esprit de douceur et de conciliation. Enfin, le 2 novembre, la Convention rendit un décret d'amnistie, qu'elle accompagna

d'une proclamation, où les insurgés étaient invités, dans les termes les plus paternels, à se soumettre à la République.

Les chefs vendéens ne pouvaient, comme les paysans, se laisser persuader aux promesses de la Convention. Dans leur position, il n'y avait pas de véritable amnistie à espérer. Il leur eût fallu abdiquer toute autorité et toute importance, vivre sous une surveillance sévère, ou passer fugitifs à l'étranger. C'était renoncer aux chances de succès de leurs opinions, à leur espérance, à leur renommée; c'était abandonner avec une sorte de lâcheté les desseins entrepris, manquer à ce qu'on avait promis aux autres et à soi-même.

D'ailleurs, la Vendée et la Chouannerie étaient alors en communication avec les princes émigrés. Le comte de Lille, qui n'était pas encore Louis XVIII, le comte d'Artois, leurs principaux serviteurs, écrivaient des lettres à M. Charette en le comblant de louanges; des agents nombreux allaient et venaient d'Angleterre en Bretagne. Les chefs de la guerre civile se trouvaient liés par des devoirs sacrés à leurs propres yeux.

Ils faisaient donc aussi des proclamations pour empêcher l'effet des proclamations républicaines. Après une guerre de massacre, on se faisait une guerre de phrases : les uns parlant d'humanité, de concorde, de frères égarés, d'amour de la patrie; les autres, de loyauté, de constance, de dévouement au roi légitime, de respect pour la religion. Des deux parts le langage était emphatique. Sous ces paroles pompeuses, il n'y avait rien de réel que la nécessité imposée au gouvernement républicain de terminer cette guerre, et la lassitude des paysans.

Charette le premier reconnut l'impossibilité de rester dans une telle situation; Cormatin, qui passait pour le principal des chefs de Chouans, avait la même pensée. Le 12 février 1795, une première entrevue eut lieu entre les com-

missaires de la Convention, Charette et Cormatin. Stofflet avait dû s'y trouver; il changea de pensée, et sépara sa cause de celle des autres chefs. Il ne fut point compris dans la pacification de La Jaunais.

C'était l'influence de l'abbé Bernier qui agissait sur lui. Les Royalistes se livraient à un espoir chimérique, supposant que ce serait seulement une trêve; qu'ils se tireraient ainsi d'une position difficile; que le bénéfice du temps et les chances politiques seraient pour eux; qu'ils resteraient armés et verraient même leurs ressources accrues par leurs communications avec l'Angleterre. L'abbé Bernier ne partageait pas ces vaines idées : il voyait que cette paix mettrait fin à la Vendée, qu'elle éteindrait à jamais le feu et le courage des paysans[1]; il comprenait que les circonstances qui avaient donné à cette guerre tant de grandeur et d'éclat ne se retrouveraient plus. Tant d'enthousiasme et d'illusion dans l'insurrection, tant d'absurdité et de barbarie dans le Gouvernement, ne pouvait se reproduire une seconde fois. D'ailleurs, Bernier voulait peut-être qu'on traitât avec lui; il eût perdu son importance personnelle, en se mêlant à M. Charette et aux chefs des Chouans.

Mais il était difficile de communiquer cette prévoyance politique aux hommes de seconde ligne qui, eux aussi, voulaient le repos et qui pouvaient espérer que la République les en laisserait jouir. Les principaux officiers de Stofflet, presque tous ses chefs de division, adhérèrent à la pacification. Une lettre de Trotouin, son major-général, lui signifia cet abandon.

Stofflet ne se découragea point; le 2 mars, il signa, avec ceux de ses officiers qui lui demeuraient fidèles, un arrêté, où, traitant de lâche abandon la conduite de Charette et des chefs qui avaient traité, il annonçait les mesures les plus sévères contre ceux qui, par leurs intrigues et leurs

[1] Notes manuscrites de l'abbé Bernier.

discours, affaibliraient l'attachement des peuples à Dieu et à leurs chefs.

Le général Canclaux résolut alors de porter toutes ses forces en Anjou et d'en finir avec Stofflet. Il y eut encore quelques combats. Stofflet attaqua successivement les camps de Chalonnes et de Saint-Florent, sans obtenir aucun succès, malgré de courageux efforts.

Il était, pour ainsi dire, traqué de toutes parts; ses derniers compagnons étaient harassés d'âme et de corps. Pourtant il demeurait inflexible et ne cherchait pas à traiter.

Canclaux et les représentants préféraient la paix à la destruction; ils chargèrent un officier d'état-major de porter des paroles à Stofflet. On ignorait où il se trouvait. L'officier sortit seul de Bressuire, errant à l'aventure dans la campagne; il tarda peu à être arrêté : c'était ce qu'il désirait; il demanda à être conduit au général et fut amené dans une maison près de Cérisais. Il reconnut quelle était la situation évidemment désespérée de Stofflet, qui, ne lui adressant pas une parole, le laissa exposer le motif de sa mission; une quinzaine d'officiers vendéens étaient autour de lui; ils résolurent d'envoyer deux d'entre eux conférer avec les représentants.

Cependant Stofflet perdait chaque jour quelqu'un de ses compagnons; ils se détachaient l'un après l'autre, acceptant la paix; plusieurs d'entre eux recevaient de l'argent, comme indemnité des pertes qu'ils avaient souffertes par la guerre civile.

L'abbé Bernier lui-même commença à traiter, mais sans hâte, cherchant à gagner du temps, attendant que la pacification de la Bretagne fût achevée; car il avait bien résolu que Stofflet fût le dernier à poser les armes.

Les circonstances devenaient pressantes; une fouille dans la forêt de Vezins avait ôté à Stofflet ses dernières ressources. Lui-même avait été contraint de se sauver seul à pied.

Hoche avait enfin réussi à faire signer la pacification par les chefs des Chouans : ils y avaient adhéré, le 20 avril, dans une conférence au château de La Mabilais auprès de Rennes. Il n'y avait plus aucun moyen de persister; l'abbé Bernier céda, promit même d'employer son influence à rendre la paix réelle et solide. Stofflet vint, le 2 mai, signer à Varades les arrangements convenus; en même temps, profitant des facilités que lui donnait l'armistice, il fit un rassemblement d'environ dix mille hommes, et voulut se montrer redoutable au moment où il paraissait sans ressources. Cette montre ne fit illusion à personne.

Stofflet se comporta dans cette négociation avec un noble désintéressement. Beaucoup d'argent avait été distribué autour de lui; l'abbé Bernier en avait reçu. Les arrangements conclus à La Jaunais et à La Mabilais avaient aussi été un article de dépense secrète pour le comité de Salut Public. Stofflet demanda qu'on le laissât habiter dans sa maison de garde-chasse à Maulevrier et qu'on lui assurât de quoi vivre.

Le maintien de la paix était impossible; garantir aux Vendéens les immunités qu'on leur avait promises, c'était en faire un peuple à part, soumis à des lois, à une administration différente. A supposer que la soumission des chefs eût été sincère, et manifestement elle ne l'avait pas été, leurs bandes étaient trop mal disciplinées pour se ranger au bon ordre et cesser toute violence ou tout pillage. La Chouannerie fut à peine suspendue; le Bas-Poitou et tout le rayon de l'armée de Charette continuèrent à offrir un aspect de désordre qu'il feignait de réprimer. L'Anjou était beaucoup plus calme.

Ce qui contribuait le plus à entretenir la discorde, c'était la situation des réfugiés. Les habitants patriotes des bourgs, les propriétaires, qui n'étaient ni gentilshommes ni paysans, avaient montré une vive opposition au parti qui avait pris les armes et commencé la guerre civile. Les uns avaient

combattu contre les Vendéens, les autres avaient accueilli comme des libérateurs les troupes de la République; les magistrats locaux avaient servi avec zèle les mesures ordonnées par le Gouvernement. Des haines profondes avaient pris naissance; les insurgés s'étaient souvent livrés à de cruelles violences contre les Patauds : ainsi nommaient-ils les patriotes. Pour échapper à ces vengeances, ceux-ci s'étaient réfugiés dans les grandes villes, emmenant leurs familles, emportant leurs meubles, à Saumur, à Angers, à Nantes surtout. Les représentants, quand ils avaient ordonné le massacre et l'incendie, leur avaient même enjoint de quitter le pays. Maintenant comment retourner dans leur domicile, parmi une population exaspérée contre eux, et que la République renonçait à réprimer. Il fallait donc se résigner à ne jamais revoir son sol, à ne jamais jouir de son domaine, ou à vivre au milieu des insultes et des dangers. Cette irréconciliable antipathie, qui a duré longtemps et a rendu pendant deux générations la situation des départements de l'Ouest fâcheuse et difficile, était alors dans toute sa vivacité. Dans l'exagération de l'esprit de parti, les Vendéens et les réfugiés s'imputaient réciproquement toutes sortes de crimes et de projets de vengeance : les uns, disait-on, avaient servi de guides aux colonnes infernales, leur avaient désigné des victimes, s'étaient faits les satellites empressés des représentants et des généraux les plus cruels; les autres, répondait-on, n'étaient qu'un ramassis de brigands, se parant d'un masque de royalisme pour piller, brûler et commettre sans cesse mille atrocités.

Les réfugiés avaient vu avec peine et inquiétude une pacification, où il leur semblait qu'eux seuls étaient sacrifiés. Bientôt ils en dénoncèrent à grands cris toutes les violations; souvent leurs plaintes étaient fondées.

D'autre part, les correspondances des chefs vendéens et des chefs des Chouans avec l'Émigration devenaient de plus en plus actives. Des envoyés arrivaient pour préparer

une nouvelle insurrection plus vaste et mieux ordonnée que la première. Le comte de Puisaye, caché en Bretagne, déployait des pouvoirs donnés par les princes émigrés, distribuait des grades. Dès le 25 de mai, les commissaires de la Convention firent arrêter Cormatin et sept autres chefs de Chouans.

Après quelques plaintes réciproques, en violation des promesses faites de part et d'autres, Charette, par une proclamation du 26 juin, annonça la reprise de la guerre. Stofflet continua à protester de son sincère désir de maintenir la paix; les dispositions des habitants de l'Anjou, la configuration du sol, ne pouvaient lui donner les mêmes espérances qu'à Charette. Celui-ci était d'ailleurs pressé plus vivement par les agents des Émigrés; il était important qu'il se saisît de quelque point de débarquement sur la côte. L'abbé Bernier n'avait aucune foi dans ces nouvelles tentatives royalistes. Les princes ou leurs agents écrivirent vainement à M. de Stofflet; il ne tenta pas encore de rassemblement, et chercha à mettre en arbitrage les difficultés que l'exécution des arrangements convenus suscitait chaque jour. Il correspondait, à cet effet, avec M. de Scepeaux et M. de Béjarry, qui s'étaient rendus auprès du comité de Salut Public à Paris, pour y traiter les intérêts de la Vendée. Cette conduite n'était point dictée par une loyauté qui, d'un côté comme de l'autre, était impossible; c'était de la prudence, un moyen de gagner du temps. On faisait des préparatifs, on achetait des armes, du plomb, de la poudre; on amassait des provisions.

Cependant l'expédition de Quiberon avait eu, à la fin de juillet, une issue déplorable. Peu après, le général Hoche vint remplacer le général Clanclaux dans la Vendée. A la même sagesse, il joignit une activité plus grande; il serrait chaque jour Charette de plus près. L'expédition anglaise sur l'île d'Yeu n'avait eu aucun résultat; le comte d'Artois n'avait point débarqué; encore une fois la Vendée

restait abandonnée à elle-même. Stofflet ne bougeait pas; il demanda une conférence au général Hoche : elle eut lieu le 11 décembre 1795. Bernier, qui portait la parole, renouvela les assurances les plus formelles et promit de travailler au maintien de la paix. Probablement c'était leur avis au fond; mais leur situation était plus impérieuse que les conseils de leur raison.

Enfin, le 26 janvier 1796, pressé par les agents des princes, et par les gentilshommes qui l'entouraient, Stofflet se décida. Au moment où il ne restait plus même l'apparence d'un succès, il fit une proclamation au nom de Louis XVIII, et en appela au courage de ses compagnons d'armes.

Des déclarations du roi, des promesses d'indulgence faites en son nom aux soldats républicains, tout le vain langage d'un parti rempli d'impuissance et d'illusion, signalèrent cette reprise d'armes. « Monseigneur, écrivirent Stofflet et « Bernier au comte d'Artois, vos vues sont remplies, vos « intentions satisfaites... »

Il n'y en eut pas pour longtemps. Hoche avait réglé d'avance toutes ses mesures, et cette nouvelle tentative de guerre civile ne lui donna pas un moment d'inquiétude. Stofflet, ayant à grand'peine réussi à faire un rassemblement de trois ou quatre cents hommes, alla attaquer les Républicains à Bressuire; il fut facilement repoussé, et avec perte. Il jugea de sa situation, licencia son monde, et ne songea plus qu'à se dérober au sort qui l'attendait.

Les dispositions du pays n'étaient plus les mêmes; les soldats de la République ne s'y trouvaient plus isolés de tous, sans communication, sans aucun moyen de connaissance. Il y avait maintenant, parmi les habitants, et même dans le clergé, un parti zélé pour la paix et le rétablissement de l'ordre; tout était conduit avec mesure et habileté.

Dans la nuit du 23 au 24 février, la métairie de La Saugrenière fut cernée par un détachement de deux cents hommes. Peut-être croyait-on y trouver l'abbé Bernier. Il

s'y était réfugié depuis trois jours et y avait donné rendez-vous à Stofflet. Apprenant que cette retraite était peu sûre, il la quitta sans lui donner aucun avis. Stofflet y était caché avec un jeune Allemand nommé Lichtenheim, son domestique Moreau, et trois autres compagnons. Se voyant surpris, il saisit aux cheveux le grenadier qui s'approcha de lui, et se débattit quelques instants avec une violence extrême.

Il fut conduit à Angers et interrogé le jour même; son interrogatoire existe; ses réponses sont simples et fermes. Il déclara qu'il combattait pour le roi, c'est-à-dire *pour le premier homme qu'on pourrait mettre sur le trône.* Il est pourtant difficile de croire que ce brave garde-chasse se battit pour la royauté abstraite, sans acception de personne et sans légitimité.

Il fut condamné à mort avec quatre de ses compagnons, le 26 février 1796, et exécuté le même jour. Son courage le suivit jusqu'au dernier moment, et il montra même, au moment de la mort, une sorte de cynisme un peu soldatesque.

CHARETTE.

Charette de la Contrie (François-Athanase) naquit à Couffé, près d'Ancenis en Bretagne, le 21 avril 1763. Sa famille était ancienne et illustre dans sa province; son père avait peu de fortune et beaucoup d'enfants. Celui-là fut confié aux soins d'un de ses oncles, conseiller au parlement de Rennes, qui se chargea de son éducation; il lui fit faire ses études à Angers, et, à seize ans, le plaça dans la marine. En 1790, ayant épousé sa parente madame Charette de Boisfoucaud, veuve beaucoup plus riche et plus âgée que lui, il abandonna sa carrière. Peu après il sortit de France, et alla se mêler aux Émigrés. Son caractère d'amour-propre et d'indépendance s'accommoda mal de l'esprit qui régnait auprès des princes français. Un gentilhomme de province, dont les manières n'avaient pas toutes les nuances de la mode, dont les idées et les opinions n'étaient pas précisément dictées par le ton de la haute société, pouvait se trouver déplacé parmi cette cour. On dit aussi que des pertes considérables, que Charette fit au jeu, le déterminèrent à revenir.

Il se trouva à Paris au 10 août. Il essaya de pénétrer aux Tuileries pour défendre le roi, et fut, comme beaucoup d'autres, mêlé et entraîné dans la foule des assassins, qu'il voulait combattre. Il s'échappa du milieu d'eux, en feignant de porter en trophée un lambeau de chair humaine. Il revint en Poitou, et s'établit tranquillement au petit château de Fonte-Clause, à deux lieues de Machecoul.

Il y menait une vie insouciante et frivole, recherchant tous les genres de plaisir et d'amusement que peut se donner un seigneur campagnard au fond d'une contrée dont les mœurs sont fort rustiques. De tous les gentilshommes du pays, il était peut-être celui dont les révolutionnaires se fussent méfiés le moins. En effet, il se montra plus éloigné qu'un autre de prendre part à l'insurrection qui éclata dans les premiers jours du mois de mars 1793. Elle prit, dans le canton qu'il habitait, un caractère plus furieux que dans les autres parties de la Vendée. Les paysans s'emparèrent de la petite ville de Machecoul et y massacrèrent cruellement beaucoup de Républicains. Ils vinrent d'abord en foule demander à Charette de se mettre à leur tête; il s'y refusa. Ils marchèrent alors, sous les ordres de M. de Vue, contre la ville de Pornic, ils furent repoussés, leur chef fut pris et exécuté. Une seconde fois, ils revinrent supplier Charette; il persista dans son refus. M. de La Roche-Saint-André devint alors leur commandant et les conduisit encore devant Pornic; la ville fut prise; mais les ennemis, profitant du peu de précautions des insurgés, qui s'étaient répandus en désordre dans les rues, revinrent, les surprirent et se vengèrent de leur défaite. Les Vendéens s'en prirent de cet échec à leur chef; M. de La Roche eut peine à échapper à leur ressentiment, et passa à l'armée d'Anjou, où depuis il a péri.

Pour la troisième fois, les paysans retournèrent à Charette, et le menacèrent de le massacrer, s'il ne voulait pas être leur général. Il prit son parti, et le sort en étant jeté, il n'y eut plus rien d'incertain dans sa conduite, ni dans son caractère.

L'armée qui venait de se donner à lui ne ressemblait pas aux autres troupes des révoltés qui s'étaient formées en Anjou et dans d'autres parties du Poitou. La grande armée vendéenne était commandée par des chefs illustres, riches, honorés de tout le pays, ayant les uns pour les autres des

égards, et concertant leurs opérations; elle comptait quelques officiers expérimentés; des déserteurs étaient venus s'y joindre. Elle se composait de paysans d'un caractère soumis et intelligent, simples, mais ne manquant ni d'industrie ni de réflexion; comparée à une armée régulière, ce n'était sans doute qu'une informe multitude. Mais la troupe de Charette était éloignée d'offrir un aspect aussi imposant. Cette portion du Poitou est plus reculée que le reste du Bocage; les bourgades y sont plus rares; on y comptait un moindre nombre de gentilshommes, tous peu riches, et relégués loin du monde et des affaires. Leur influence sur le peuple était moins grande et moins entière; d'ailleurs les premières circonstances de cette révolte, où les paysans avaient été pendant quelques jours livrés complétement à eux-mêmes, avaient donné un tout autre caractère à cette partie de l'insurrection.

Les cruautés que les paysans avaient d'abord commises repoussaient loin de leur révolte tous les hommes modérés qui eussent été tentés d'y prendre part; aucun déserteur ne venait les joindre comme en Anjou. Le sang qu'ils avaient répandu avait altéré toutes leurs habitudes et les avait rendus farouches et intraitables. On doit remarquer aussi qu'il s'était formé sept ou huit troupes différentes; la plupart étaient commandées par des hommes de classe inférieure, de mœurs grossières, qui, enivrés de leur autorité, ne voulurent point d'abord reconnaître de supérieurs.

Charette ne fut en commençant que le chef des révoltés de Machecoul et des environs. Ce fut peu à peu, à la faveur des événements, et par la force de son caractère, que Charette devint le chef reconnu de toutes les autres bandes du Bas-Poitou; encore fut-il toujours obligé de fermer les yeux sur l'insolence de quelques commandants. En un mot, Charette devait se promettre peu de succès et peu de gloire de l'autorité qu'on le contraignait à accepter; elle fut d'abord incomplète et disputée. Les horribles massacres de Machecoul

continuèrent; il eût peut-être préféré les empêcher, et ne les souffrit jamais en sa présence, sans mettre d'ailleurs une grande importance à les prévenir. Il réfléchit même que ces cruautés imposaient aux insurgés la nécessité salutaire de se défendre contre une juste vengeance; mais c'était plutôt un motif dont il excusait son insouciance qu'une détermination politique.

Il commença par attaquer Pornic, et s'en empara avec succès. Il revint à Machecoul, où il essaya de former un peu son armée et de se faire une cavalerie; car il n'avait que trente-huit chevaux dans sa troupe. Peu après il marcha sur Challans et fut complétement repoussé. Il éprouva un semblable échec devant Saint-Gervais; ses soldats ne s'aguerrissaient point et n'apprenaient pas à obéir à sa voix.

Bientôt le général Beysser sortit de Nantes et arriva sans obstacle jusqu'à Machecoul; les insurgés n'essayèrent pas de s'y défendre. Cependant Charette parvint à s'établir à Légé et à s'y maintenir pour quelque temps. Ce fut là que l'esprit de sédition, enhardi par les revers du général, se déclara tout à fait parmi les insurgés. Un nommé Vrignaud, commandant de la paroisse de Vieille-Vigne, et qui avait montré de la bravoure et de la capacité, crut avoir à se plaindre de Charette, l'accusa de ne pas lui avoir fourni des vivres comme ils en étaient convenus, et voulut lui faire ôter le commandement. La marquise de Goulaine, dont l'influence dans ce canton était assez grande, s'imagina que Charette n'avait ni assez de talent ni assez de courage pour conduire les insurgés. Enfin, l'on ameuta sa troupe contre lui; il ne manqua point de fermeté, sabra quelques mutins et sut se maintenir dans le commandement.

On voulut alors employer contre lui l'autorité de M. de Royrand, qui commandait une autre troupe d'insurgés, et qui venait d'obtenir de grands succès. Charette, forcé de quitter Légé, étant venu se réfugier à Montaigu, M. de Royrand refusa de le recevoir. La rage dans le cœur, Cha-

rette rassembla le peu de gens qui lui restaient, et courut témérairement attaquer les Républicains à Saint-Colombin; il y remporta un avantage complet, et prouva ainsi à M. de Royrand combien les intrigues qu'on ourdissait contre lui étaient injustes et misérables.

Ils concertèrent ensemble une expédition qui réussit, et qui remit Charette dans une meilleure position. Il reprit son poste de Légé; après quelques combats, il se vit de nouveau maître de tout le pays et chassa les Républicains de Machecoul, en remportant sur eux une victoire assez importante, où Vrignaud fut tué.

Ce fut à peu près dans ce moment que la grande armée vendéenne prit Saumur; jusqu'alors elle n'avait eu aucune communication avec Charette. M. de Lescure lui écrivit une lettre pour le féliciter de ses succès, et l'invita à concerter dorénavant ses opérations avec la grande armée. Charette fut d'abord flatté de la considération qu'on lui montrait; l'attaque de Nantes fut résolue. L'armée de Cathelineau devait s'avancer par la rive droite de la Loire; Charette se chargea de pénétrer par les faubourgs de la rive gauche. Des circonstances imprévues, quelques fautes commises par des chefs de l'armée d'Anjou, et surtout la résistance opiniâtre des Républicains, firent échouer l'attaque.

Cathelineau avait péri dans ce combat. On voulut que celui qui le remplacerait commandât non-seulement la grande armée, mais toutes les insurrections; Charette consentit à cet arrangement. M. d'Elbée parvint par de petites intrigues à obtenir le commandement, et, presqu'à l'insu des principaux chefs, fit régler l'ordre de l'armée avec si peu de raison, que Charette ne fut pas même choisi parmi les quatre généraux de division qui furent nommés. Il trouva fort mauvais et fort singulier qu'on disposât ainsi de son armée. Toutes ces nominations restèrent sans effet, hormis celle de M. d'Elbée, à qui on laissa le vain titre de général en chef.

Lorsqu'au mois d'août on concerta l'attaque de Luçon, Charette ne déclina point son autorité et réunit sa troupe à toutes les autres troupes d'insurgés. L'envie de montrer ce que valaient et lui et ses soldats, dont il lui semblait qu'on ne faisait pas assez d'estime, fit qu'il demanda le poste le plus périlleux. Lescure et lui commencèrent l'attaque avec une sorte d'émulation, chacun voulant se faire estimer et admirer de l'autre; ils obtinrent d'abord du succès; mais l'inhabileté de d'Elbée et la supériorité de l'artillerie républicaine rendirent inutile ce premier avantage. Les Vendéens furent complétement défaits.

Charette retourna à Légé, et, pendant un mois, il ne se passa rien de fort important; Charette, durant cette espèce de loisir, reprit ses habitudes d'amusement et d'imprévoyance. Son quartier général était un lieu de plaisir. Il y rassemblait beaucoup de femmes; souvent on y dansait. L'élégance n'ornait point ces fêtes données au milieu d'une armée de paysans; c'étaient plutôt de rustiques divertissements que de frivoles distractions. Charette s'y livrait avec une sorte d'ardeur, attendait toujours le dernier moment pour s'occuper des affaires sérieuses. Une fois retourné au combat, rien n'égalait son ardeur, son courage et surtout son obstination.

Vers le milieu de septembre, des efforts mieux combinés furent dirigés contre les Vendéens. La garnison de Mayence et d'autres troupes aguerries, commandées par des généraux habiles, entrèrent dans le Bas-Poitou. Charette vit que toute résistance serait superflue; il se retira aux bords de la Sèvre, et vint se joindre à la grande armée vendéenne. Ce fut là que tous les chefs réunis remportèrent la victoire de Torfou, où les Mayençais furent complétement défaits. Dès le lendemain, Lescure et Charette marchèrent sur Montaigu, y obtinrent un avantage éclatant; mais, au lieu de revenir joindre le reste de l'armée pour tenter une attaque générale, ils continuèrent à avancer sur la gauche et batti-

rent encore les ennemis à Saint-Fulgent. Bonchamp et d'Elbée, privés du renfort sur lequel ils comptaient, au lieu d'achever la défaite des Mayençais, ne les entamèrent que faiblement. Ce défaut de concert commença à allumer une vive discorde entre Charette et les chefs de l'autre armée. Quelques discours imprudents avaient souvent blessé sa vanité ombrageuse; son caractère et son talent ne savaient d'ailleurs se montrer que lorsqu'il était seul et indépendant. Il lui fallait une autorité despotique; son gouvernement était dur; il frappait ses soldats, et on l'a entendu regretter d'avoir des officiers avec lesquels il ne pouvait se permettre de tels emportements. Il était plein d'une sombre méfiance, et cachait ses inquiétudes sous les formes de la dissimulation. Il aimait à vivre au jour le jour, se livrant aux circonstances, sans former de plans. Il y avait à la grande armée beaucoup de chefs dont le génie militaire avait quelque chose de plus brillant, dont le coup d'œil était plus rapide et plus prévoyant, dont l'esprit était plus accoutumé aux hommes et aux affaires; et pourtant Charette sentait en lui-même qu'il était plus capable qu'aucun autre de commander un parti. Cette insouciante résignation, cette fatalité soldatesque qui ne craint jamais le danger, parce qu'elle croit que le hasard se joue des probabilités; ce sacrifice entier de sa propre vie, qui, plus il est franc et facile, plus il donne à l'homme une sorte de puissance imprévue, faisaient en effet de Charette un vrai chef de guerre civile. D'autres, dont l'âme était plus chevaleresque, dont les opinions tenaient plus au fond du cœur, pouvaient, malgré leur héroïque dévouement, se sentir désespérés et abattus par les revers, par les malheurs de leur pays, de leurs soldats, de leur famille, par la douleur de voir succomber une cause qu'ils croyaient noble et juste: Charette était inaltérable. Au plus fort de la détresse, quand tout semblait perdu sans ressource, on le voyait, le sourire sur les lèvres, relever le courage de ceux qui l'entouraient,

les mener au combat, les pousser sur l'ennemi, et les maintenir devant lui jusqu'à la dernière extrémité.

Voyant donc ses cantonnements délivrés, Charette, sous le prétexte de quelque querelle sur le partage du butin, laissa l'armée qui venait de le sauver, l'abandonnant en proie à toutes les forces républicaines qu'elle avait attirées sur elle pour le défendre. Lui, au contraire, se trouvant pressé moins vivement, en profita pour attaquer l'île de Noirmoutier, dont la possession pouvait lui donner des communications faciles et importantes avec les Anglais; il n'avait encore eu aucun rapport avec eux. Il réussit dans cette entreprise, précisément pendant que la grande armée, battue à Cholet, était contrainte de passer la Loire.

Bientôt Charette eut à se défendre contre de rudes attaques, contre lesquelles il ne prit pas d'abord assez de précautions : un brave et habile général, Haxo, marcha contre lui, l'acula à la mer, et le bloqua dans les marais de Bouin. Charette abandonna ses canons et ses chevaux, et, à travers les canaux et les fossés, il parvint à conduire son armée hors d'une enceinte où il semblait impossible qu'elle ne fût pas exterminée.

Dès lors la guerre prit un autre caractère : chef d'une armée sans provisions et sans bagages, trop faible pour se maintenir dans aucun poste, Charette fuyait d'un lieu à l'autre; il profitait de la position de ce pays sans routes, où les Républicains ne pouvaient agir que par petites troupes. La terreur profonde qu'ils avaient inspirée leur ôtait la possibilité d'avoir aucune information : hommes, femmes et enfants s'empressaient de dérober la trace des insurgés, et de les aider à surprendre l'ennemi. Pour les Républicains, le Bocage était un désert, sans vivres, sans habitations; pour Charette, il était semé d'espions, et ne manquait d'aucune ressource.

Il tira habilement parti de ce que sa position, désespérée en apparence, lui fournissait de favorable. Tantôt il tom-

bait sur l'arrière-garde des Républicains; tantôt il surprenait leurs convois, attaquait leurs colonnes isolées, se montrait toujours où il était le moins attendu; quelquefois il échouait dans ses entreprises, le lendemain il recommençait sur un autre point. La fatigue, les blessures, la trahison de quelques-uns de ses officiers, la mort de ceux en qui il avait confiance, rien ne lassait sa constance. Il avait encore à se défendre des intrigues qui, parfois, troublèrent son armée. Un des chefs qui servaient sous lui, Joly, essaya de lui faire ôter le commandement.

Ce fut de la sorte qu'il passa trois mois parcourant tout le Bas-Poitou; il s'avança même jusqu'à Maulevrier, en Anjou, où M. de La Rochejaquelein, fugitif et séparé de son armée détruite, vint le voir : il ne fit nul accueil à ce brave et malheureux chef, et ils se quittèrent mécontents l'un de l'autre. Tous ceux qui avaient servi dans la grande armée et s'étaient réfugiés près de Charette le quittèrent pour suivre La Rochejaquelein. Charette repassa la Sèvre, n'essaya d'établir aucun concert avec cette armée qui commençait à se former de nouveau, et retourna sur son territoire, où le général Haxo continua à le harceler sans cesse, sans réussir davantage à le détruire. Enfin, le 19 mars, Haxo, surpris à l'improviste, fut séparé de ses soldats en déroute, et fut tué en se défendant courageusement.

Le général Turreau commandait alors en chef l'armée républicaine, et suivait avec obstination son projet d'anéantir la rébellion par le massacre et l'incendie. Charette, faute de vivres, et après une première attaque inutile sur le camp de Challans, passa encore une fois la Sèvre. M. de La Rochejaquelein avait péri; Stofflet lui avait succédé dans le commandement de l'armée d'Anjou; M. de Marigny, qui venait de rentrer sur la rive gauche, avait aussi une armée qui, chaque jour, devenait plus considérable, parce qu'il était fort aimé des paysans et des officiers. Les trois généraux eurent une entrevue : il paraît que Charette essaya

d'être reconnu généralissime; il fut convenu seulement que les trois armées combineraient leurs mouvements. Ce fut alors que le camp de Chaudron fut attaqué, et que M. de Marigny fut condamné à mort par le conseil.

Le 6 juin, une attaque nouvelle contre Challans, pour laquelle Stofflet était venu se joindre à Charette, fut repoussée malgré de vaillants efforts. M. de Marigny n'avait pas voulu y concourir; ce fut sans doute ce nouveau refus qui décida l'exécution de sa sentence. Dès lors Charette et Stofflet renoncèrent aux opérations combinées, qui, dans la situation de cette guerre, présentaient peu de chances de succès. La troupe de M. de Sapinaud, qui commandait aux environs du bourg des Herbiers, était plus rapprochée, et pouvait plus facilement agir de concert avec Charette.

Peu à peu, et durant l'espèce d'inaction où resta l'armée républicaine après la destitution du général Turreau, et avant que la Convention, livrée à ses discordes intestines, eût arrêté un plan nouveau, Charette se trouva moins pressé; il s'établit d'une manière plus redoutable, et ne fut plus obligé d'y faire la guerre en fugitif. Ses soldats étaient devenus plus exercés; beaucoup d'officiers avaient acquis du talent et de l'expérience. Encouragé par quelques avantages, Charette entreprit de détruire trois camps retranchés où les Républicains s'étaient établis. Ce projet hardi et difficile réussit complétement; l'attaque du camp de Frétigné, près de Challans, le 24 septembre 1794, est le plus beau fait d'armes de Charette et de son armée. Les Vendéens y montrèrent un courage et une ténacité qu'on avait rarement vus, surtout parmi les gens du Bas-Poitou; jamais Charette n'avait eu tant de gloire et de prospérité; presque tous les chefs avaient succombé. Stofflet, sous la direction de l'abbé Bernier, semblait attendre les événements, et s'occupait seulement de donner à son commandement plus d'ordre et de régularité; Charette seul se trouvait plus maître du pays qu'il ne l'avait jamais été.

Les Républicains le redoutaient; l'Europe commençait à retentir de son nom. Lui, pendant ce temps, à son quartier-général de Belleville, avait repris ses habitudes de loisir et d'amusement; bien qu'orgueilleux de son importance et de la grandeur de son rôle, il ne songeait pas beaucoup plus à l'avenir.

Depuis le 9 Thermidor, tout avait changé dans la conduite des affaires de la République. L'horreur et l'inutilité des mesures d'extermination qu'on avait essayées contre la Vendée étaient un des principaux crimes dont l'opinion publique accusait le gouvernement révolutionnaire : il était devenu comme impossible de continuer cette guerre civile; la voix du peuple ne permettait plus à la Convention de répandre du sang pour se défendre. De son côté, Charette sentait ses ressources diminuer; depuis quelque temps il n'avait pas eu de combat à livrer : aussi n'ayant emporté aucun poste, il manquait de munitions; les paysans n'étaient pas non plus animés de la même ardeur. Dans un moment où tout s'adoucissait, plusieurs Royalistes espéraient même que, sans combat, la monarchie serait le résultat de l'état incertain et temporaire des choses. La Convention fut amenée à une indulgence entière. Des représentants furent envoyés à Nantes pour offrir une amnistie aux Vendéens; ce n'était pas une amnistie qui convenait à des chefs qu'on n'avait pu vaincre, qui, peut-être, étaient moins redoutables qu'ils ne l'avaient été d'abord, mais qu'on ne pouvait plus combattre sans soulever l'opinion publique : c'était un traité de puissance à puissance qu'il fallait conclure. On s'y résigna, sans réfléchir qu'il était absurde d'établir une sorte d'état particulier au milieu de la France. La nécessité, le cours naturel des circonstances, faisaient qu'à tout prix la Convention voulait pouvoir dire que la guerre de la Vendée était apaisée.

Établir une communication quelconque entre deux armées qui ne connaissaient entre elles ni foi, ni loi, était

déjà une chose difficile; le récit des précautions qu'il fallut prendre pour que des Français pussent traiter avec des Français, semble appartenir à l'histoire de deux peuples barbares et sauvages qui reconnaissent pour la première fois la nécessité du droit des gens. On se servit de la sœur de Charette, qu'on découvrit dans sa retraite, pour lui porter les premières propositions : elles furent reçues avec méfiance. Un ancien magistrat de Nantes, M. Bureau, homme d'un caractère facile et spirituel, et qui n'avait jamais montré aucune opinion, se fit le négociateur; adoucissant à chaque parti les paroles de l'autre, il parvint à faire conclure une paix, à laquelle Charette, tout en sentant qu'elle était nécessaire, consentit de mauvaise grâce : elle lui ôtait de la considération dans son parti et dans son armée; il fut obligé de vaincre la répugnance de beaucoup de ses compagnons, et même de calmer une sédition qu'excita contre lui Delaunay, l'un de ses principaux officiers.

Enfin, il fut convenu que les Vendéens auraient le libre exercice de la religion; qu'ils resteraient armés sous le commandement de leurs chefs comme gardes territoriaux; qu'on leur payerait des indemnités pour les ravages de la guerre : à ces conditions, ils se soumettaient à toutes les lois de la République. Une telle paix n'était évidemment qu'un court armistice; le sort de la France, la forme de son gouvernement, ne pouvaient être décidés dans le coin d'une province : il fallait voir, au milieu du conflit des partis, quel serait celui qui triompherait dans l'ensemble de la nation.

Sans se rendre compte de cette nécessité, Charette était contraint d'y céder; mais ce fut avec chagrin, avec une sorte de pressentiment que dorénavant il marchait à sa perte. Les généraux républicains et les représentants, dans leur joie d'avoir conclu la paix, fermèrent les yeux sur la contenance sombre et orgueilleuse de Charette, sur la façon froide et réservée dont il reçut leur accueil, sur les bravades

de ses officiers, que pourtant il essayait de retenir dans de certaines bornes.

On avait à peu près exigé qu'il vînt à Nantes, en signe de confiance et de concorde : il y consentit avec peine; le 26 février 1795, il y fit son entrée à côté du général Canclaux : il portait son panache blanc et tous les signes de son parti, que cependant il quitta un instant après. Le peuple courait en foule sur le passage de cet homme redoutable, dont on était sans cesse occupé depuis deux ans : il se laissa conduire au théâtre, à la société populaire. Au milieu de cet espèce de triomphe, de cet empressement de la foule, de cette affectation de cordialité avec laquelle le traitaient les chefs républicains, il parut morne, soucieux et embarrassé du rôle qu'il jouait.

Le lendemain, il retourna à son quartier-général de Belleville. De part ni d'autre aucune condition de la paix ne fut exécutée; les troupes républicaines cernaient le pays; Charette restait entouré de ses officiers, sans communication avec l'autre parti. Cependant les paysans retournaient à leurs cabanes, en relevaient les ruines, reprenaient la culture de leurs champs, et revenaient chaque jour davantage à leurs habitudes paisibles. Charette, qui voyait combien un tel état de choses était menaçant et transitoire; qui, en faisant la paix, s'était promis d'attendre et de préparer des circonstances favorables, ne s'en livrait pas moins à son insouciance et à la paresse d'esprit qui le rendait étranger à la réflexion et aux affaires. Quand la France était en proie aux partis, quand les événements de chaque jour pouvaient offrir une chance d'espérance ou même d'entreprise, Charette était redevenu un gentilhomme campagnard, passait son temps à la chasse et au bal, n'ouvrait pas les lettres qui lui étaient adressées, et allumait sa pipe avec les gazettes.

Bientôt il fut en relation habituelle avec les princes de la maison de Bourbon, reçut chaque jour des témoignages

de leur reconnaissance et de l'espérance qu'ils mettaient en lui. Beaucoup d'Émigrés vinrent se joindre à son armée : il fut mêlé à toutes les intrigues, à tous les projets que formaient des hommes peu capables d'exécution. Rien ne lui convenait moins : il n'avait nulle habitude du monde; il ne connaissait pas le caractère des princes, ne savait pas au juste quelle idée il pouvait se faire de leurs promesses, ne découvrait pas bien leurs véritables intentions et leurs projets, en effet assez vagues et incertains. Le ton de leurs envoyés et des Émigrés lui déplaisait; leurs manières élégantes, leur langage facile et présomptueux, lui faisaient souvent regretter ses officiers paysans et ses anciens cavaliers. Il eût voulu que les princes lui eussent envoyé des sergents pour discipliner ses soldats, et non point des officiers, à qui il craignait de paraître médiocre et vulgaire; mais il n'en était pas moins dévoué à sa cause, prêt à mourir pour elle, le jour où il faudrait combattre.

Vers le milieu du mois de mai, un aide-de-camp du comte d'Artois vint lui annoncer qu'on allait faire une descente en Bretagne, et que, pour faire diversion, il fallait qu'il reprît les armes. Les prétextes ne manquaient pas : les Républicains étaient souvent obligés de punir les désordres et les infractions où se livraient chaque jour des hommes indisciplinés que la négligence de leur général semblait encourager; sans cesse on était obligé d'arrêter des Vendéens pour les traduire devant des commissions militaires.

Charette ordonna de reprendre les armes; on lui obéit. Les officiers avaient bien la même ardeur, mais non pas les paysans, qui avaient goûté les douceurs du repos. On surprit le camp retranché des Essarts; il fut emporté : on obtint ensuite quelques autres avantages. L'armée républicaine avait porté toutes ses forces en Bretagne, pour résister à la descente de Quiberon. Après la défaite des Émigrés et le supplice de leurs prisonniers, la guerre civile reprit son ancienne férocité, et l'on revint à combattre à la

vie à la mort. Charette fit fusiller tous les prisonniers qu'il avait en son pouvoir, et depuis se livra toujours à de sanglantes représailles. Il ne se montra pas moins inflexible envers Delaunay, chef de la division des Sables, que Stofflet lui renvoya, et à qui sa bravoure ne put faire pardonner un complot qu'il avait formé contre Charette au moment de l'amnistie.

Le même aide de camp qui était venu porter l'ordre à Charette de reprendre les armes, revint quelque temps après l'affaire de Quiberon, pour lui apprendre que ce revers ne devait point le décourager, que de puissantes tentatives allaient être faites sur la côte du Poitou, et que le comte d'Artois lui-même viendrait prendre le commandement de l'armée. Déjà un convoi anglais était venu apporter aux Vendéens des munitions et de l'argent, dont le débarquement avait été facile. Quelques mois s'écoulèrent; les forces de la République étaient occupées en Bretagne; Charette n'avait point à résister à de puissantes attaques. Enfin, le 12 octobre 1795, M. le comte d'Artois débarqua à l'île d'Yeu. Jamais peut-être Charette n'avait pu se croire plus près du terme de ses travaux. Enivré de louanges par les princes, qui le nommaient sauveur de la monarchie; lieutenant général, et orné de tous les titres et de toutes les distinctions qu'on pouvait lui promettre plutôt que lui donner; sachant une armée d'Émigrés et d'Anglais à cinq lieues de la côte; le débarquement presque infaillible: telles étaient les apparences; mais elles avaient plus d'éclat que de réalité. Le général vendéen souhaitait l'arrivée du prince, parce que c'était le seul dénoûment possible; mais il redoutait la nouvelle position où il se trouverait. Il lui semblait qu'une cour jugerait avec dédain ce qui manquait à son esprit, à ses lumières, à son langage, et ne saurait pas apprécier ce que valaient son caractère et sa force.

Le prince avait envie de faire son devoir, de se conduire convenablement, de montrer du courage; mais il était sans

décision, ne sachant franchir aucun obstacle; peu fait à de telles circonstances, où il faut se débarrasser des habitudes factices des cours et ne chercher de règle qu'en soi-même. Le terrain où il allait se trouver, si nouveau pour lui; cette armée de paysans si étrangère à tout ce qu'il avait vu, l'embarrassaient et lui ôtaient tout élan. Ses courtisans, qui croyaient répondre de lui, étaient plus incertains encore, et se faisaient une religion de ne lui laisser courir aucun risque. « Voulez-vous donc, disaient-ils, que Son Altesse « Royale aille chouanner? » Le supplice de Quiberon intimidait les Émigrés, qui voulaient bien risquer leur vie au combat, mais non pas se livrer avec certitude à un jugement de mort. Les Anglais, spectateurs indifférents à tous ces intérêts français, les démêlant assez mal, las de tant d'entreprises que leur insouciance ou leur méfiance faisait avorter, ne voulaient risquer que de l'argent tout au plus; enfin des esprits un peu accoutumés aux affaires voyaient qu'on ne devait attendre aucun résultat de cette tentative; mais l'on se payait de paroles. Charette lui-même, malgré une secrète crainte, se livrait à l'orgueil que lui donnait cette vaine apparence de prospérité; ses officiers, ses soldats, partageaient ses espérances et son enthousiasme.

Le comte d'Artois avait promis qu'il se rendrait sur le point de la côte où Charette viendrait l'attendre avec son armée; le premier débarquement avait eu lieu à La Barre-de-Monts; les Républicains avaient réuni leurs efforts sur ce canton. Charette dirigea sa marche sur le petit port de la Tranche; l'armée partit avec une ardeur extrême; elle venait de remporter un avantage à Nesmy, et n'était plus qu'à une marche de la mer, quand arrive l'aide de camp du comte d'Artois, qui annonce à Charette que le prince débarquera dans un temps plus opportun. A ce coup, Charette, changeant de visage, se retourna vers ses officiers : « Mes amis, « nous sommes perdus, leur dit-il en langage de soldat. « — C'est l'arrêt de ma mort que vous m'apportez, répon-

« dit-il à l'envoyé; vous me voyez aujourd'hui quinze mille « hommes, demain je n'en aurai pas trois cents. Je n'ai « plus qu'à me cacher ou à périr!... Je périrai... »

Ainsi résigné sur lui-même, il se plaignit pourtant avec quelque amertume de la façon dont on se jouait du sort de tant de braves gens qui marchaient sous ses ordres. M. de Vauban avoue dans ses Mémoires qu'il écrivit au roi Louis XVIII une lettre où se trouvaient les paroles suivantes : « Sire, la lâcheté de votre frère a tout perdu; il ne pouvait paraître à la côte que pour tout perdre où tout sauver. »

L'authenticité de cette lettre est au moins douteuse. Il en écrivit une à M. de Rivière où il tenait un tout autre langage : « J'ai le cœur navré, disait-il; il y a des privations qu'on supporte avec courage et fermeté, mais celle-ci est si grande qu'elle ébranlerait un rocher. Gardez-vous de croire que ce malheur refroidisse notre courage; bien loin de là, toujours animés du désir de mériter votre estime, nous travaillerons jusqu'au dernier soupir à nous en rendre dignes. »

On délibéra si l'on dissoudrait l'armée ou si l'on continuerait la guerre. Le prince avait fait dire qu'il convenait mieux de débarquer en Bretagne; il venait de manquer une si belle occasion, qu'on ne pouvait guère croire qu'il profitât jamais d'aucune. Mais Charette ne se livrait jamais au désespoir; d'ailleurs, dans une telle position, combattre était encore le meilleur parti.

On marcha sur Saint-Cyr : quatre cents Républicains s'y défendirent obstinément jusqu'à l'arrivée des renforts. Les officiers vendéens firent des prodiges de valeur; beaucoup périrent ou furent blessés; tous leurs efforts furent vains. Enfin la mort de Guérin, le plus brave et le plus aimé des chefs, décida la déroute. Charette, pour la première fois, se montra abattu; il versa des larmes sur la mort de son compagnon d'armes et de tous ceux qui avaient succombé dans

cette malheureuse attaque. C'en était fait de la Vendée; le général Hoche y arriva avec une armée nombreuse : c'était un habile homme; il n'était pas, comme la plupart de ceux qui avaient fait cette guerre avant lui, enivré et aveuglé par l'absurdité révolutionnaire; il ne prodiguait point inutilement la terreur et la violence, et ne les employait que jusqu'au point nécessaire pour réussir. Sans cruauté, mais aussi sans pitié, dès que les circonstances le demandaient; toujours prêt à écraser ceux qui n'acceptaient point son indulgence; sachant offrir aux esprits faibles des prétextes et des excuses pour céder; usant de la ruse comme de la force, et ne donnant la préférence à l'une sur l'autre que lorsqu'elle était un moyen plus sûr; il connaissait cet art de dissoudre les partis et d'affaiblir les résistances, qui ménage le sang et dégrade les caractères. Il eut bientôt resserré Charette dans un étroit territoire. En vain le général vendéen voulut recommencer cette guerre de fugitifs qu'il avait faite si merveilleusement deux ans auparavant; il ne trouvait plus le même secours parmi les habitants, le même dévouement parmi ses compagnons; chaque jour quelques-uns l'abandonnaient; ses soldats, qui ne craignaient plus d'être exterminés par les Républicains, se soumettaient successivement; ses amis, ses serviteurs, périssaient l'un après l'autre sous ses yeux; Stofflet, qui avait tardé longtemps à reprendre les armes, n'avait fait diversion que pour un instant; il avait bientôt succombé, comme pour montrer à Charette quel sort allait aussi l'atteindre.

Resté avec quelques officiers fidèles : « Messieurs, leur « dit-il, je vous rends vos serments, cherchez votre salut; « quant à moi, en reprenant les armes, j'ai juré sur l'Évan« gile de ne plus les quitter; je saurai mourir en soldat et « en chrétien. » Presque tous restèrent près de lui. Il n'avait plus que trente hommes, lorsque le général Gratien lui fit offrir son libre passage en Angleterre ou en Suisse; soit par dignité de caractère, soit par une méfiance assez bien

fondée, puisque des chefs moins importants que lui n'avaient pas sauvé leur vie par la soumission, il refusa hautement et préféra se défendre bravement jusqu'au dernier moment. Le 23 mars 1796, on le poursuivait comme une bête fauve de buisson en buisson, de fossé en fossé; des traîtres qui avaient servi sous lui servaient de guides pour l'atteindre. Enfin, harassé, perdant son sang par ses blessures, il cessa de pouvoir marcher, et tomba à genoux au pied d'un arbre, s'écriant : « Courage, mes amis jusqu'à la « mort; combattons pour notre Dieu et notre Roi; mou- « rons les armes à la main. » Un de ses compagnons, paysan, nommé Caffet, lui dit alors : « Mon général, nous « sommes forcés. Donnez-moi votre chapeau, ils me pren- « dront pour vous, et vous vous sauverez. » Sans attendre la réponse, il prend le chapeau, et sort du bois. Les chasseurs s'élancent sur lui; mais il y avait là un homme qui connaissait Charette. On entre dans le taillis, et on trouve Charette étendu à terre à côté de son domestique, mort à ses côtés des blessures qu'il venait de recevoir pour défendre son maître. Le général Travot lui demanda : « Est-ce toi, « Charette? — Oui, répondit-il; foi de Charette, c'est moi. » Travot le défendit contre tout mauvais traitement, et lui montra les égards dus au malheur.

Ce fut une ivresse dans toute l'armée républicaine; la capture d'un seul homme, blessé et mourant, fit plus d'effet qu'une bataille gagnée. On le conduisit à Angers; mais il fut résolu de le conduire à Nantes, où sa condamnation et son supplice étaient vivement réclamés par une opinion dès longtemps exaspérée; on l'embarqua sur la Loire. Il arriva dans la nuit du 27 au 28. En descendant du bateau, il dit avec quelque émotion : « Voilà donc où m'ont conduit ces « gueux d'Anglais. » Conduit en prison, il s'endormit; le lendemain, il fut amené au conseil de guerre. Par une grossièreté barbare, on lui fit traverser à pied toute la ville de Nantes; sa fierté ne se démentit pas : « Monsieur, dit-il

« à l'officier qui le traitait avec tant d'indignité, si je vous « avais pris, je vous aurais fait fusiller sur-le-champ. »

Il suivit, au milieu de son escorte, les rues de cette même ville où, un an auparavant, il avait fait une entrée triomphale. Il retrouva le même peuple, la même foule qui s'empressait à un spectacle tout différent; malgré les rancunes terribles de la guerre civile, la populace lui épargna tout outrage.

Il était habillé d'une veste grise, souillée du sang de ses blessures; un mouchoir enveloppait sa tête blessée; il portait le bras gauche en écharpe; trois doigts de cette main avaient été coupés d'un coup de sabre. Sa contenance était assurée, son regard impassible, sa physionomie calme et sans effort. Il n'était ni insolent, ni abattu.

Il répondit avec simplicité et franchise aux questions de ses juges, parla de la situation désespérée de son parti et du découragement des paysans, ne se plaignit de personne, et se borna à rappeler que, peu de jours auparavant, il avait non pas rejeté de nouvelles propositions qui lui avaient été faites, mais seulement différé d'y répondre positivement, et que la preuve écrite de cette négociation était entre les mains du curé de Mormaison.

Lorsque la sentence fut prononcée, le cri de *vive la république!* retentit dans la salle; Charette ne montra aucune émotion. Il demanda un prêtre, reçut les sacrements, montra une piété touchante en même temps qu'un ferme courage. Le 29 mars, on le conduisit à la mort; lui-même commanda le feu aux soldats qui le fusillèrent.

Charette était d'une taille élevée et un peu grêle; son visage était pâle et maigre; ses traits étaient délicats et presque efféminés; ses lèvres étroites et serrées, ses yeux animés et expressifs; sa voix n'était point mâle, et sa prononciation avait quelque chose de maniéré; mais toute sa personne portait un caractère de force et de noblesse qui imposait, et montrait l'homme fait pour commander.

BERNIER.

L'abbé Bernier (Étienne-Alexandre-Jean-Baptiste-Marie) était fils d'un tisserand de Daon, en Anjou, et naquit le 31 octobre 1762; des personnes charitables le placèrent au collége de Château-Gontier, et il fit ses études avec beaucoup de succès. Voulant embrasser l'état ecclésiastique, il vint au séminaire d'Angers, où il fit sa philosophie et sa théologie. Encore assez jeune, en 1789, il devint curé de la paroisse de Saint-Laud à Angers, où il jouissait d'une assez grande considération, quand la Révolution arriva.

Il ne voulut point prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé, et parvint cependant, ainsi que beaucoup de prêtres des diocèses de l'Ouest, à éviter la déportation, exercée à la fin de 1792 contre les ecclésiastiques insermentés. Dès que la guerre de la Vendée eut éclaté, au mois de mars 1793, il se rendit à l'armée d'Anjou, où il était précédé par quelque réputation de zèle et de capacité. Lorsqu'après les premiers succès des Vendéens ils formèrent un conseil supérieur pour établir dans le pays révolté une apparence d'ordre et d'administration, Bernier fit partie de ce conseil. L'abbé de Folleville, qui passait pour évêque d'Agra, en était le président; le rang qu'on lui supposait dans l'Église lui donna d'abord une grande prééminence sur le conseil et sur tous les prêtres de l'armée; mais, dans des circonstances difficiles, la première place n'est pas longtemps occupée par ceux qui ne la doivent pas à leur caractère et à leur talent. L'abbé de Folleville, dès qu'il se

fut montré faible et médiocre, perdit toute son influence, et l'abbé Bernier devint l'apôtre de la Vendée.

Parmi tant de circonstances qui rapprochent la guerre de la Vendée des mœurs antiques et des temps chevaleresques, on remarquera encore celle-là : les braves entendant mal les affaires, ne connaissant que leur épée, et se reposant sur les ecclésiastiques de tout ce qui est prudence et savoir; l'abbé Bernier acquit bientôt un ascendant universel, et il n'était plus question que de lui dans l'armée; sa facilité à écrire et à parler était grande; il prêchait d'abondance, avec une force et un éclat qui entraînaient tout le monde; il y avait toujours de l'à-propos dans ce qu'il disait; ses textes étaient bien choisis et ramenés heureusement; jamais il n'hésitait; et, bien que son éloquence fût abondante et fleurie plutôt que fougueuse, il paraissait inspiré. Ce qu'on retrouve de lui ne saurait maintenant donner une si grande idée des effets qu'il produisait : on aimerait à y trouver un ton moins déclamatoire; mais il est si facile d'exercer par la parole de l'action sur les hommes déjà persuadés et animés, que l'on doit être peu surpris de la renommée qu'avait acquise l'abbé Bernier. D'ailleurs son extérieur aidait à ses paroles; le son de sa voix était pénétrant; ses gestes avaient de la grâce, encore que ses manières fussent simples et même un peu rustiques. Il était infatigable; son zèle était toujours renaissant, et jamais il ne perdait courage. Il donnait de bons conseils aux généraux, et savait se prêter à l'esprit militaire, sans trop déroger à son caractère ecclésiastique; il lui est même arrivé de guider de ses avis les officiers inférieurs, un jour de bataille, où les chefs étaient absents. Au conseil supérieur, il dominait par la promptitude de son esprit et de ses rédactions; il était plus cher encore aux soldats par ses prédications et son zèle pour la religion.

Quand l'abbé Bernier fut devenu de la sorte un des premiers personnages de l'armée, on commença à le juger

autrement : on entrevit un but d'ambition dans toute sa conduite ; on aperçut combien il jouissait de la domination qu'il avait acquise, combien il cherchait à la rendre absolue ; on découvrit qu'il semait la discorde partout, flattant les uns aux dépens des autres, pour plaire davantage et gouverner plus sûrement. Souvent les généraux furent obligés de réprimer les prétentions du conseil supérieur, qui cherchait à s'ériger en gouvernement. Le respect qu'on avait pour l'abbé Bernier allait toujours en s'affaiblissant ; mais on conservait toutefois une haute idée de son esprit et de ses talents.

Bientôt les désastres de l'armée firent trêve à tout projet d'ambition ; on fut chassé au delà de la Loire. Au milieu de ces circonstances malheureuses, l'abbé Bernier montra toujours beaucoup de constance et de fermeté ; sans cesse il employa tous ses efforts pour ranimer le courage des soldats. Cependant, après la défaite de Granville, il fut accusé d'avoir voulu, avec M. de Talmond, quitter l'armée et passer en Angleterre ; bien qu'on puisse hésiter à lui supposer ce projet, les chefs vendéens en demeurèrent la plupart persuadés. Lorsque la déroute de Savenay eut tout à fait dispersé l'armée fugitive, l'abbé Bernier demeura caché en Bretagne. Il ne perdit pas courage : il composait des sermons, il essayait d'émouvoir les paysans, de soulever le pays. Voyant qu'il ne réussissait pas, il traversa périlleusement la Loire, revint en Poitou, et arriva à l'armée de Charette, d'où il passa bientôt dans l'armée d'Anjou, que commandait Stofflet.

De ce moment, l'abbé Bernier devint le vrai chef de l'armée d'Anjou ; Stofflet, toujours grossier et sans lumières, ne se conduisait que par ses conseils. Les proclamations étaient rédigées par l'abbé Bernier : c'était lui qui correspondait avec les Émigrés et les puissances étrangères ; il n'était pas même contraint à employer l'adresse pour dominer : Stofflet, insolent envers tous, et surtout

envers les gentilshommes, qui lui déplaisaient et dont il se méfiait, était humble devant le curé de Saint-Laud. Lorsque les chefs vendéens crurent à propos de conclure avec les Républicains une paix qui ne pouvait être ni durable, ni sincère, ce fut l'abbé Bernier qui négocia et qui fit les conditions. La correspondance des généraux et des commissaires de la Convention fait connaître qu'il reçut une somme de 100,000 francs; dans le pays, on nomme celui de ses amis chez qui il la plaça.

Dès lors, le gouvernement républicain s'accoutuma à regarder l'abbé Bernier comme l'âme de la Vendée. Plus tard, quand Charette reprit les armes et rompit la paix, Stofflet affecta au contraire d'y paraître fidèle. Le général Hoche eut même une conférence avec lui; l'abbé Bernier porta la parole, et sut si bien captiver le général républicain, que celui-ci proposa au gouvernement d'employer le curé de Saint-Laud, pour travailler à pacifier le pays.

Cependant, au bout de quelques mois, les promesses flatteuses de la maison de Bourbon et de l'Angleterre, les instances des émigrés, et plus encore la crainte assez fondée d'être dupe de la politique du général Hoche, déterminèrent l'abbé Bernier à ranimer la guerre en Anjou. Elle ne fut pas longue : les mesures étaient si bien prises, que Stofflet ne put pas même rassembler son armée; bientôt il erra en fugitif, ainsi que le curé de Saint-Laud.

On a raconté que l'abbé Bernier fit dire à Stofflet de venir le trouver dans une métairie où il était caché; pendant le message, il apprit que cette retraite était peu sûre, et la quitta. Stofflet arriva; et, comme le curé de Saint-Laud, ne songeant qu'à sa propre sûreté, ne lui avait fait donner aucun avis, il passa la nuit dans cet asile. Les soldats investirent la maison, croyant s'emparer de l'abbé Bernier, saisirent Stofflet, qui, peu de jours après, alla au supplice. Ce récit populaire n'est appuyé d'aucune preuve, et témoigne seulement de l'opinion malveillante que

les Vendéens avaient fini par concevoir de l'abbé Bernier.

A ce moment, son influence était encore fort grande, et on le vit presque aussi important auprès de M. d'Autichamp qu'auprès de Stofflet, son prédécessseur. Ce fut même à ce moment qu'il fut nommé agent général des armées catholiques près des puissances étrangères. Il refusa de se rendre à Londres, et continua, pendant quelques semaines, à soutenir le courage de son parti, cherchant dans ses lettres à faire illusion aux princes et aux Anglais sur la faiblesse de ces débris, qu'aucun secours ne pouvait ranimer. Sa constance se lassa; il désespéra de sa cause, dédaigna l'espèce d'importance frivole que pouvaient lui conférer les louanges et les brevets des princes de la maison de Bourbon, et jugea que d'inutiles dangers ou les misères de l'exil payaient de telles faveurs d'un prix trop élevé. Il fit demander au général Hoche un passe-port pour se rendre en Suisse : on le lui accorda; mais il avait voulu seulement faire semblant de quitter le pays : il y resta caché.

Il entretenait beaucoup de correspondances au dedans et au dehors, faisant sans cesse des plans d'insurrection. Tantôt il cherchait à se donner de l'importance et à mettre à la tête du parti des hommes inférieurs par leur position et leur caractère, et qu'il eût pu gouverner; tantôt il essayait de se rapprocher de ses chefs plus considérables; mais son influence s'usait; il n'inspirait plus de confiance. On reprit les armes en 1799, et il ne joua aucun rôle.

Peu de temps après, le général Bonaparte, ayant pris en main les rênes de l'État, s'occupa de soumettre et de pacifier la Vendée. L'abbé Bernier saisit sur-le-champ cette occasion de devenir un grand personnage. Pendant que les chefs vendéens hésitaient encore dans la conduite qu'ils devaient tenir, le curé de Saint-Laud s'établit auprès du gouvernement consulaire comme le représentant des Vendéens. Il parvint à donner de son importance et de son pouvoir, dans les départements de l'Ouest, une idée assez

exagérée; on écoutait ses conseils, on lui demandait des renseignements. Toutefois on s'aperçut assez vite que, s'il était utile, il était loin d'être nécessaire. En même temps il s'en fallait beaucoup qu'il produisit à Paris un effet proportionné à sa renommée; la société des salons lui trouvait de la finesse et de l'esprit de conduite, tandis qu'on s'était attendu à voir la chaleur et l'enthousiasme d'un missionnaire ardent ou apostolique. Son esprit n'avait pas cette espèce de grâce et d'élégance avec lesquelles on peut conquérir la mode au défaut de la gloire. Il s'oubliait parfois au point de chercher à se faire plus d'honneur de son habileté que de son zèle; ceux qui ne lui en savaient pas mauvais gré, par principe de conscience, l'en blâmaient comme d'un manque de goût.

Il eut à prêcher, le jour anniversaire du 2 septembre, à l'église des Carmes. L'orateur, le sujet, le lieu, c'étaient bien des motifs pour exciter la curiosité. L'abbé Bernier se montra inférieur à une si belle occasion, et l'apôtre de la Vendée, prêchant sur le massacre des prêtres, fut trouvé froid et affecté. Il inspirait pourtant encore assez de confiance pour être nommé parmi les plénipotentiaires chargés de traiter du Concordat avec le cardinal Gonzalvi, envoyé du pape. Cette négociation, qu'il ne dirigea point, mais où il montra un fort bon esprit, aurait dû le placer au premier rang du clergé que le retour de la religion allait ramener en France. Mais il ne se donna pas une assez haute considération et n'inspira pas assez de confiance pour obtenir tout ce que probablement il avait convoité. Il fut fait évêque d'Orléans, et se flatta qu'une nomination de cardinal *in petto* lui était réservée.

Dès qu'il fut dans son diocèse, on le retrouva tel qu'il s'était montré aux premiers jours de la Vendée : pieux, simple, régulier dans ses mœurs, remplissant tous les devoirs de son saint ministère, aimé et vénéré des fidèles, dans un diocèse fort religieux. Lorsque le Pape vint à Paris,

en 1804, on crut démêler que l'évêque d'Orléans cherchait à s'établir avec le Saint-Père dans des relations immédiates, et à gagner sa faveur, sans la devoir à aucune protection. S'il en a été ainsi, ce fut un grand manque de tact; c'était risquer de perdre le crédit qu'il avait acquis près de l'empereur Napoléon, pour ne rien obtenir du Pape. Il revint dans son diocèse plutôt qu'il n'était attendu. Depuis il y parut toujours soucieux et on lui supposait quelque chagrin secret. En 1806, il revint à Paris, où il n'était point venu depuis plus de deux ans, tandis qu'auparavant ses voyages étaient fréquents; il y tomba malade, et mourut d'une fièvre bilieuse, le 1er octobre. Quelques personnes pensèrent que les ennuis de l'ambition trompée avaient abrégé sa vie. Bernier, dit le *Dictionnaire historique des Musiciens*, est auteur des paroles et de la musique du *Réveil des Vendéens*, qu'on trouve dans la trente-huitième année du *Journal hebdomadaire*, n° 52. Les notes qu'il a laissées sur l'histoire de la Vendée ne contiennent pas de détails, et sont de très-peu d'étendue.

LOUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN.

Après la mort de Stofflet et de Charette, la guerre civile ne se prolongea pas longtemps sur la rive gauche de la Loire. En Anjou, M. d'Autichamp, dans le Bas-Poitou, M. de Suzannet, furent bientôt convaincus qu'il n'y avait nulle espérance de soulever la population, et qu'aucune grande tentative ne pourrait causer un embarras sérieux à la République. Ils ne se soumettaient point, mais n'essayaient point d'agir.

Sur la rive droite, la guerre civile avait eu un autre caractère. La Chouannerie et ses bandes éparses, un brigandage qui empruntait le prétexte de l'opinion politique, avaient moins de danger pour le gouvernement, mais étaient plus difficiles à abolir complètement.

Au commencement de 1796, le Haut-Anjou, le Maine, la Bretagne, le Perche, étaient menacés et parcourus par des bandes dont les chefs ont laissé un souvenir plus ou moins remarquable, par la bravoure, la constance ou la ressource d'esprit. MM. de Scepeaux, de Bourmont, de Frotté, d'Andigné, et Georges Cadoudal, plus apte qu'aucun autre à ce genre de guerre.

Tous ces chefs étaient en correspondance habituelle avec l'Angleterre et les princes emigrés. C'était sans cesse messages nouveaux, agents succedant les uns aux autres, grades distribues, pouvoirs donnes, comtes de toute sorte. Pour se donner de l'importance, pour obtenir des secours du dehors, pour tirer du ministère anglais les sommes néces-

saires à alimenter une guerre qui n'excitait plus le mouvement des populations, il fallait exagérer ses forces; supposer des armées où il n'y en avait pas; donner une fausse idée de la disposition des habitants; représenter la France comme toute préparée à une contre-révolution. Il y avait dans ce parti une telle facilité d'illusion, si peu d'intelligence de l'esprit du pays, que le plus souvent c'était en se trompant eux-mêmes que les chefs ou les agents qui leur étaient expédiés trompaient leurs princes et le gouvernement anglais.

Ainsi, une Vendée d'intrigue remplaçait la Vendée des Bonchamp et des La Rochejaquelein; non qu'il n'y eût encore beaucoup de véritable dévouement et un courage ardent et ferme, mais la position était fausse; comme il arrive lorsqu'on veut réchauffer un passé qui n'est plus, reproduire ce qui a cessé d'exister.

Le général Hoche était non-seulement plus fort, mais beaucoup plus habile que les politiques de la Chouannerie et de l'Émigration. Il était plein de bon sens, voyait juste, et ne se faisait pas illusion même sur la cause qu'il servait. Lorsqu'un grand rôle doit être joué, lorsqu'il est appelé et rendu nécessaire par les circonstances, il arrive souvent qu'il est d'abord tenté par d'autres que celui qui doit le remplir. Des essais, des tâtonnements, des apparences encore incomplètes, annoncent ce qui va arriver. Hoche fut comme le précurseur d'un plus grand que lui. Il pouvait se dégager des préjugés révolutionnaires; il apercevait quelle position il fallait prendre pour dompter les factions.

Tranquille sur l'état de la rive gauche, il porta toutes ses forces en Bretagne. Les Chouans ne pouvaient rien faire de grand : dès que leurs réunions étaient nombreuses, elles étaient en péril. Dans cette puissance, les négociations tardèrent peu à être entamées. Hoche vit les chefs, traita avec eux sans aucune rudesse républicaine, mais avec la fermeté d'un général qui sait sa force. Il ne s'agis-

sait plus de concessions pareilles à celles de l'année précédente. Il fallait désarmer et se soumettre, en n'obtenant rien de plus que des garanties personnelles contre la persécution et la spoliation. Après quatre ou cinq mois, la Chouannerie était à peu près éteinte; le général Hoche put se livrer aux préparatifs de cette descente en Irlande, où il se promettait une grande gloire, et qui échoua, presque sans avoir reçu un commencement d'exécution.

La soumission de la Vendée la laissait, au fond, dans la même situation politique : les chefs et le gouvernement de l'Émigration, qui continuait à être le leur, avaient ajourné leurs espérances, mais étaient loin d'y avoir renoncé. La République s'était constituée; elle avait établi une sorte d'ordre et de liberté légale; elle avait l'autorité des victoires de l'armée d'Italie. Toutefois, elle n'apparaissait à personne comme le résultat définitif de la Révolution. La France n'était pas encore dans une situation naturelle et complète; chacun attendait les événements. Le parti royaliste mettait de grandes espérances dans la haine assez générale que les honnêtes gens de toutes les classes portaient à la domination révolutionnaire. Les élections, la liberté de la presse, toutes les garanties qu'avait données la Constitution de 1795, étaient autant de moyens d'attaque contre le gouvernement. A ce mouvement d'opinion se mêlaient les intrigues de l'Émigration. La France se couvrait de comités, d'agences, d'associations plus ou moins secrètes; les provinces de l'Ouest étaient surtout le siége de cette conspiration toujours subsistante. Le gouvernement les ménageait pour n'y pas faire renaître la guerre civile; et, dans de pareilles circonstances, la tolérance était un encouragement.

Le coup d'État du 18 Fructidor replaça entre les mains de la faction révolutionnaire l'autorité absolue et arbitraire. Elle fut toutefois exercée d'une façon moins cruelle, moins dure, moins insensée, que pendant le régime de la

Terreur. On était surtout bien averti du danger de prodiguer les vexations dans la Vendée. Les chefs continuèrent à y faire leur séjour, et les Émigrés appartenant à ces provinces, qui y étaient rentrés avant le 18 Fructidor, n'en furent pas expulsés.

Ainsi se continuèrent toutes les machinations royalistes, les correspondances avec le dehors, l'organisation projetée des bandes sous l'autorité de leurs chefs. En même temps les espérances et l'activité s'en allaient croissant de jour en jour, à mesure que le gouvernement directorial perdait toute considération et toute consistance. Le général Bonaparte était en Égypte; Hoche était mort; la guerre avait recommencé; de grands revers se succédaient rapidement; l'Italie était perdue, la Suisse envahie; les Anglais et les Russes débarquaient en Hollande. A l'intérieur, l'autorité succombait sous le mépris public. Un emprunt forcé, une loi des otages, un retour timidement essayé vers la convulsive énergie de la Convention, signalaient la détresse d'un gouvernement qui finit.

Ce n'était plus seulement l'ouest de la France qui était livré à des désordres, précurseurs de la guerre civile : à Tours, à Orléans, dans le Berry, dans les provinces du centre, en Languedoc avec plus de gravité encore, la jeunesse royaliste s'associait presque publiquement. Faire de la chouannerie allait devenir comme une sorte de mode, un tapage de bon ton; on arrêtait les courriers et les diligences; on pillait les caisses; on maltraitait, on outrageait par de nocturnes guet-apens les hommes d'opinion contraire.

Tel était le désordre qui régnait en France vers le milieu de l'année 1799. Le moment semblait favorable pour rallumer la guerre civile dans l'Ouest; c'était alors, ou jamais, que tant de projets concertés, tant de promesses faites aux princes et aux Anglais, tant de pompeuses espérances devaient arriver à la réalité. Dès le mois d'août, une ten-

tative fut faite dans le Bas-Anjou, et n'eut pas le moindre succès. Au mois d'octobre, une réunion des chefs décida, malgré l'opposition de M. d'Autichamp, qu'il fallait reprendre les armes; ainsi le voulaient les instructions arrivées d'Angleterre.

Sur la rive droite, M. de Bourmont, M. de Frotté et Georges, obtinrent quelques avantages assez marquants, et réussirent à surprendre des points mal défendus. M. de Suzannet, dans le Bas-Poitou, où il exerçait nominalement le commandement de M. Charette, s'aperçut bientôt, auprès de Montaigu, qu'il ne lui avait pas succédé, et que la guerre civile ne se fait point sur l'ordre d'un chef. M. d'Autichamp eut une affaire plus malheureuse encore aux Aubiers : une poignée de soldats républicains dispersa un rassemblement formé difficilement; le découragement fut bientôt complet sur la rive gauche de la Loire.

Le Directoire envoya le général Hédouville, qui avait été chef d'état-major de Hoche : il prit les mêmes procédés qui avaient été employés trois ans auparavant; il entama des négociations, mais en menaçant et avec fermeté; il savait quelle était, au fond, la faiblesse des insurgés et leur isolement, au milieu d'une population qui voulait le repos.

A cette époque, le général Bonaparte revint d'Égypte, et les destinées de la France furent bientôt entre ses mains. Un de ses premiers soins fut de travailler à la pacification des départements de l'Ouest; sa puissance et son habileté lui rendaient une telle tâche bien plus facile qu'au Directoire. Cependant il ne suivit pas une autre marche. Il commença par accéder à un armistice qui paraissait avantageux aux chefs insurgés et leur laissait la possibilité et le temps de recevoir des secours d'Angleterre; car dès lors tout leur espoir était là.

Mais le premier Consul s'entendait mieux en préparatifs et en négociations que ceux à qui il donnait ce délai. Bien-

tôt la division se manifesta parmi eux : les uns voulant la guerre, les autres la paix; les uns prenant confiance au gouvernement, les autres gardant rancune et méfiance. Il y en avait qui croyaient que le général Bonaparte allait prendre le rôle de Monk. Il vit quelques-uns d'entre eux qui vinrent à Paris; loin de récriminer sur le passé, il leur dit que « les Vendéens étaient de braves gens; que jusqu'ici ils avaient eu raison de se battre, mais qu'à présent on devait se fier à lui, parce qu'il était en état de protéger tout le monde; qu'il rendrait la religion non pas seulement à l'Ouest, mais à la France entière; qu'il estimait les chefs, mais qu'il écraserait leur parti, et qu'il fallait mettre bas les armes. »

Les négociations traînèrent quelques jours. Georges et quelques autres ne se laissaient enlacer ni dans la politique du premier Consul, ni dans la raisonnable prévoyance des Vendéens de la rive gauche; d'ailleurs le comte d'Artois et ses conseillers étaient loin de bien juger l'état de la France : ils ne voulaient pas de pacification..

Alors le premier Consul fut bientôt décidé : des troupes marchèrent dans l'Ouest; le général Hédouville fut remplacé par le général Brune, plus énergique et connu par des opinions prononcées. Un sénatus-consulte mit les départements insurgés hors de la Constitution; des proclamations menaçantes annoncèrent une guerre impitoyable.

L'effet de cette rigueur, dont l'emploi était réglé avec sang-froid, ne se fit guère attendre. Les chefs vendéens cessèrent d'agir de concert. M. d'Autichamp accepta des conditions négociées par l'entremise zélée de l'abbé Bernier; M. de Suzannet y accéda. M. de Châtillon, qui commandait sur la rive droite aux environs de Nantes, se soumit aussi. En même temps, des exécutions militaires soudaines, exercées sur quelques agents émigrés ou chouans saisis par la police, montraient que le premier Consul ne serait arrêté par rien pour atteindre le but qu'il se propo-

sait. Un dernier acte de ce genre fut éclatant, et répandit une sorte d'effroi dans l'opinion publique, alors si favorable au gouvernement consulaire. M. de Frotté, chef de la Chouannerie normande, un des plus obstinés contre la pacification, se voyant sans espoir, se risqua à venir parlementer avec un général, dont il croyait avoir la garantie. Il fut dit que ce général n'avait aucun pouvoir pour traiter avec M. de Frotté, ni pour lui accorder un sauf-conduit. M. de Frotté fut jugé et fusillé.

En un mois, tous les départements de l'Ouest rentrèrent dans une soumission complète. Mais si la population avait retrouvé un repos qu'elle-même souhaitait, il n'en était pas ainsi des chefs de la Vendée et des Chouans; leur soumission n'était pas plus sincère qu'elle l'avait été les autres fois. Les uns gardaient une constance désintéressée à leurs opinions; les autres n'auraient pas voulu renoncer à l'importance qu'ils se supposaient : il y avait parmi les Chouans des hommes d'un caractère singulièrement énergique, d'une nature indomptable. D'ailleurs les habitudes de la guerre civile ou de la conspiration politique laissent un besoin insatiable de fortes émotions; jouer sa tête devient une passion aussi impérieuse, aussi invincible que la passion de tout autre jeu de hasard.

Mais, comme on ne pouvait plus combattre, on en était réduit à conspirer ou à intriguer, chacun selon la portée de son esprit ou de son courage. Le gouvernement consulaire avait assez de vigilance et de force pour réprimer de telles attaques. La machine infernale, crime de quelques Chouans et qui flétrit leur nom dans l'opinion générale, fut le motif d'actes de rigueur exercés contre plusieurs chefs. La vaste conjuration de Georges et de Pichegru, et leur procès, achevèrent la répression complète du parti vendéen.

De ce moment, il n'y eut plus rien à tenter. Pendant ces quatre années, l'Europe vaincue avait traité avec Napoléon; l'ordre public avait pris une admirable régularité;

l'administration était de jour en jour plus soigneuse et mieux surveillée. Les départements de l'Ouest avaient, comme la France, participé à ces bienfaits. Peu à peu un gouvernement fort avait retiré tout pouvoir, toute influence aux rancunes de la guerre civile; les partis ennemis étaient condamnés au silence. Les uns ne pouvaient ni inquiéter, ni braver les autres : unique habileté pour donner à ces provinces calme et satisfaction. Après quelques rigueurs et avec quelques ménagements, les impôts se payaient, le recrutement s'opérait aussi bien ou mieux que dans la plupart des départements. Plus tard, l'empereur s'occupa, avec beaucoup de soin, à gagner l'affection de la population vendéenne. Une ville nouvelle fut fondée sous son nom; des routes furent percées; des indemnités furent accordées pour rebâtir les maisons incendiées; les presbytères furent rachetés. En 1808, l'empereur vint visiter la Vendée, et se plut à exercer par son langage et son accueil une séduction où il excellait.

Les anciens chefs vendéens avaient disparu de la scène politique. Sortis des prisons d'État, où la plupart avaient été renfermés pendant plus ou moins longtemps; soumis à une surveillance quelquefois stricte, exposés à l'arbitraire d'un gouvernement qui ne s'en faisait faute, il fallait bien vivre tranquille. Quelques-uns, comme M. de Bourmont et M. de Scepeaux, avaient pris place dans les rangs de l'armée; d'autres trouvaient plus de dignité à se tenir à l'écart, et leur imagination se portait quelquefois sur des chances possibles, mais qui semblaient invraisemblables.

Louis de La Rochejaquelein n'était point dans une position tout à fait pareille. Né en 1777, il était enfant lorsque son père l'avait emmené en émigration. A seize ans, il avait pris du service dans l'armée anglaise; puis avait fait plusieurs campagnes à Saint-Domingue, lorsque Toussaint-l'Ouverture défendit cette île contre les Anglais.

Après avoir perdu son père, M. de La Rochejaquelein rentra en France en 1801. L'année suivante, il épousa madame de Lescure. Ce mariage et son nom devaient rendre M. de La Rochejaquelein considérable dans la Vendée. Il n'avait point fait la guerre civile; mais les souvenirs dont il était entouré lui étaient chers et sacrés. Sa pensée en était uniquement préoccupée. Il en éprouvait une sorte d'émulation, et semblait s'imposer le devoir de mériter ce nom de La Rochejaquelein dont il se montrait glorieux.

Cependant, comme il n'y avait, à moins de folie, rien à tenter, il vivait tranquille et à la campagne, au milieu des affections domestiques.

Ses opinions politiques n'avaient rien d'exalté; il y portait la douceur de son caractère. Il avait une affection d'instinct pour les Bourbons exilés, se trouvait des devoirs envers eux et voulait leur rester fidèle; mais nul n'était plus tolérant, plus éloigné d'un esprit de réaction. Il savait combien l'horreur de son parti contre l'égalité lui était nuisible, et, par calcul comme par penchant, il aimait à vivre bonnement et facilement avec les hommes de toutes les classes.

Sans être aucunement persécuté, il se sentait mal voulu du gouvernement, environné de surveillance, exposé à l'arbitraire des autorités supérieures, au zèle servile des subalternes.

On voulut le faire entrer au service; après beaucoup d'insinuations et d'officieux conseils, une proposition formelle lui fut faite. Le grade de colonel lui était offert. Il refusa, alléguant sa santé et cinq enfants qu'il avait déjà. Ses excuses furent acceptées. Son frère Auguste, plus jeune que lui et non marié, fut contraint à entrer, comme lieutenant, dans un régiment de cavalerie; on le tint en prison jusqu'à ce qu'il se fût résigné.

Cependant, les désastres de la campagne de Russie avaient fait renaître les espérances du parti royaliste. Il

n'avait aucun moyen d'agir sur l'opinion des classes inférieures : la pensée même n'en pouvait venir. Elles étaient soumises, affectionnées dans presque toute la France, et n'avaient rien d'hostile dans les provinces de l'Ouest. Le réveil des souvenirs vendéens se borna à beaucoup d'allées et de venues, à des correspondances, à des projets d'organisation, à des conversations animées d'une joie cachée; enfin, à tout ce qui prend le nom de conspiration, lorsque l'événement a prononcé dans le sens d'un parti auparavant abattu.

Le gouvernement impérial imposait, pour se créer des ressources nouvelles, de lourdes charges à la France. Les levées multipliées, les sacrifices de toute espèce, l'appel odieux et impolitique des gardes d'honneur, tout faisait présager la chute prochaine de la fortune de Napoléon. La bataille de Leipsick fut un signal de détresse. Les pratiques du parti royaliste redoublèrent d'activité : les correspondances se renouèrent avec les princes de la maison de Bourbon. Leurs agents reparurent en France; ils recommencèrent à distribuer assez confusément des pleins-pouvoirs et des instructions.

M. de La Rochejaquelein avait, dans le courant de l'été de 1813, parcouru les départements de l'Ouest. On avait beaucoup raisonné sur des hypothèses qui, chaque jour, devenaient plus probables; on avait concerté ce qu'il conviendrait de faire. Ce travail souterrain contre le gouvernement impérial qui s'écroulait, prenait plus de réalité et ne pouvait rester caché. L'ordre fut donné d'arrêter M. de La Rochejaquelein. Il était revenu au château de sa belle-mère, madame de Donnissan, auprès de Bordeaux.

Bordeaux avait été, pendant presque tout le cours de la Révolution, le siége d'une agence royaliste qui n'avait jamais manifesté son influence par aucun résultat, et comptait cependant beaucoup d'associés et de partisans cachés. M. de La Rochejaquelein tenait à cette association. Pré-

venu à temps, il se cacha; la police commençait à se faire d'une façon moins exacte et moins fidèle : comme il arrive quand un gouvernement va tomber.

Les départements de l'Ouest montraient maintenant quelques symptômes d'agitation. Les conscrits ne partaient plus avec la même docilité; ils formèrent quelques bandes armées : des coups de fusil furent tirés, des gendarmes tués. Le gouvernement, qui craignait une explosion de guerre civile, usait d'indulgence, temporisait, fermait les yeux. L'empereur savait bien que s'il était victorieux des armées de l'Europe, déjà arrivées sur notre territoire, les ennemis de l'intérieur rentreraient promptement dans une soumission complète.

En effet, les chefs vendéens ne plaçaient d'espoir réel que dans les victoires des étrangers. Ils se souvenaient de leurs vaines et pauvres tentatives de 1799; ils voyaient combien la population était inerte et froide. Se compromettre à la tête de quelques conscrits insoumis, incapables de résister à un bataillon d'infanterie; s'exposer aux terribles vengeances de l'empereur triomphant, n'étaient pas des pensées raisonnables. D'ailleurs, les principaux d'entre eux, les hommes de conseil, avaient vingt ans de plus qu'au temps de la première Vendée. L'ardeur imprudente et généreuse de la jeunesse était calmée. Ils s'étaient mariés; ils avaient des enfants, et songeaient à conserver leur fortune. Le dévouement à la cause royaliste était encore sincère; mais on avait trop éprouvé qu'il ne suffisait pas, pour la faire triompher, d'exciter la guerre civile aux bords de la Loire. De sorte que, pour ne rien faire d'inutile, les plus prudents, ou, pour mieux dire, les plus sensés, avaient dessein de ne se déclarer qu'au moment juste où il ne resterait plus une chance de salut à Napoléon. Le roi en rentrant en France les eût trouvés les armes à la main, dans une situation importante, en droit d'obtenir honneur et récompenses.

M. de La Rochejaquelein, qui n'avait point fait les autres guerres civiles, qui brûlait du désir de se distinguer, ne se laissait pas ranger aux calculs fort bien entendus de cette politique; mais il était caché à Bordeaux. Ce qu'on lui faisait savoir de la Vendée ne pouvait l'encourager à y venir. Il prit un parti dont les conséquences furent beaucoup plus grandes.

M. le duc d'Angoulême était depuis quelques jours débarqué à Saint-Jean-de-Luz. Cela était su des royalistes de Bordeaux. La ville était sans garnison; elle était depuis longtemps animée d'un vif mécontentement contre un régime qui ruinait son commerce et avait détruit sa prospérité. M. de La Rochejaquelein et l'association royaliste comprirent la possibilité de faire déclarer Bordeaux pour le roi.

M. Lynch, maire de la ville, était en rapport de parenté, de société, d'opinion avec les royalistes; il leur promit d'être le premier à proclamer le roi.

M. de La Rochejaquelein s'embarqua, à grand péril, sur un petit bâtiment de commerce, et arriva le 18 février 1814 à Saint-Jean-de-Luz; il y trouva M. le duc d'Angoulême sous le faux nom de M. de Pradelles. Le duc de Wellington ne l'avait pas autorisé à venir à son quartier-général, ni à se montrer dans son caractère de prince. Il était traité avec égards, mais froideur; en général, les officiers anglais avaient bonne volonté pour lui; mais le général songeait à faire la guerre et ne s'occupait nullement de lui. Il était triste et découragé. Le projet de faire soulever Bordeaux anima son espérance. Toutefois il n'y avait rien à tenter sans les Anglais.

M. de La Rochejaquelein se rendit au quartier-général. Il fut bien reçu du duc de Wellington; mais les alliés, et surtout le cabinet anglais, étaient encore résolus, à ce moment, de ne pas se déclarer pour les Bourbons, et ils étaient loin de voir aucun sentiment national éclater en

leur faveur. En outre, détacher une division de l'armée anglaise, en la dirigeant sur Bordeaux, était une manœuvre peu prudente, qui s'écartait de la ligne d'opération que suivait le général. M. de La Rochejaquelein éprouva d'abord un refus formel; il insista, discuta les objections du duc de Wellington; il parlait l'anglais comme sa langue naturelle; il avait servi dans les armées anglaises : son discours pouvait être pressant, facile, compris dans ses nuances; il donna l'idée d'une bonne foi complète; le duc se laissa persuader, et il risqua une détermination que ne conseillaient ni la politique, ni l'art militaire.

Le succès fut complet : Bordeaux arbora le drapeau blanc, le 12 mars. M. de La Rochejaquelein s'occupa sur-le-champ de faire déclarer les départements de l'Ouest; il y envoya des agents, il forma un corps de volontaires pour s'y rendre. Pendant ce temps-là, Paris avait succombé; les armées étrangères y avaient pénétré. La Restauration était accomplie : elle était venue plus vite que ne l'avaient espéré les chefs vendéens. Les alliés occupaient déjà Paris; l'empereur était à Fontainebleau, et ces nouvelles n'avaient pas décidé encore les conseillers de la guerre civile. Ils avaient résolu de différer encore de quelques jours, lorsqu'on apprit l'abdication. La Vendée se présentait au roi avec son ancienne gloire et ses malheurs, mais elle n'était pour rien dans la Restauration.

M. de La Rochejaquelein fut accueilli d'une manière flatteuse par le roi Louis XVIII, à qui il alla porter ses hommages à Calais. Lorsque la maison militaire du roi fut formée, M. de La Rochejaquelein fut nommé commandant de la compagnie de grenadiers à cheval. Il donna tous ses soins à la formation de ce corps : il y fit entrer un grand nombre de soldats de la garde impériale; il avait leur confiance et leur affection, et s'applaudissait d'en faire de fidèles serviteurs au roi. Tandis que les chefs vendéens, mécontents d'une restauration qui n'était point telle qu'ils

l'avaient rêvée, se faisaient presque tous hommes de parti, se montraient exigeants, se plaçaient en dehors de l'ordre constitutionnel que les circonstances imposaient au roi, M. de La Rochejaquelein ne se mêlait point de politique, et ne prenait part à aucune réaction.

Le 20 mars arriva : il suivit avec son corps de grenadiers la retraite de la maison militaire, qui fut licenciée à Béthune; puis il se rendit à Gand auprès du roi. L'inaction ne pouvait lui convenir. Le moment était venu d'obéir aux idées qui, depuis quinze ans, l'avaient tant préoccupé, d'accomplir les rêves de gloire vendéenne qui avaient rempli son imagination. Il demanda au roi la permission de se rendre en Angleterre, et de là sur la côte de l'Ouest. Louis XVIII y consentit et donna à M. de La Rochejaquelein des pouvoirs, tels qu'on en confiait alors avec une profusion singulière.

M. de La Rochejaquelein fut reçu en Angleterre avec grand empressement, écouté avec entière confiance. Le prince régent, les ministres, le duc de Wellington, promirent appui à ses projets. On ne pouvait détacher aucun des corps de l'armée anglaise pour une telle expédition; mais on offrit de donner tout de suite des armes, des munitions, de l'argent, et d'envoyer un convoi pour porter ces ressources à la Vendée.

Cependant à ce moment il n'y avait encore aucune insurrection. Aussitôt après le débarquement de Napoléon à Cannes, M. le duc de Bourbon avait été envoyé par le roi dans les provinces de l'Ouest pour y commander toutes les forces qu'on y pourrait rassembler.

Le prince se plaça à Angers; sa situation était embarrassante et bizarre; il s'agissait de savoir s'il venait comme délégué d'un gouvernement régulier, comme général d'une armée de troupes de ligne, chef supérieur d'administrations légales : alors il avait affaire à des préfets, à des généraux, à des conseils de département, à un mécanisme tout

réglé. Si au contraire il était envoyé pour réchauffer les souvenirs de la guerre civile, pour exciter et armer une opinion politique : en ce cas il fallait s'entourer de chefs vendéens, ne pas lever de recrues pour les régiments, n'accorder aucune confiance aux autorités constituées, raviver les rancunes du passé, caresser les paysans, irriter les habitants des villes, se livrer entièrement à la guerre irrégulière, qui avait toujours eu si peu de succès et de résultat.

Pendant plusieurs jours ces deux systèmes furent en présence devant M. le duc de Bourbon, qui n'avait guère en lui de quoi choisir. Toutefois les choses suivaient plutôt leur cours régulier, au grand chagrin des chefs vendéens, qui n'avaient nulle confiance dans ce plan de conduite; en quoi ils avaient raison, sans que leurs projets fussent plus sensés.

L'entrée de Napoléon à Paris dissipa en un instant ces vaines tentatives de résistance. A la première nouvelle du 20 mars, les troupes de ligne reprirent joyeusement leurs aigles impériales, et l'on vit que les habitants n'avaient aucune volonté de faire la guerre civile. M. d'Autichamp, qui commandait à Angers comme général, jugea cette situation et la fit connaître au duc de Bourbon.

Le prince se rendit à Beaupréau, au centre de l'ancienne insurrection d'Anjou. Là, il fut encore question de ressusciter la Vendée. Des chefs, des officiers, des capitaines de paroisse, s'empressaient, promettaient un dévouement qui était sincère, mais que la population ne partageait pas. M. d'Autichamp, convaincu que c'était illusion et illusion dangereuse, apporta au prince un passe-port délivré par un colonel de gendarmerie; M. le duc de Bourbon se rendit à la côte, où il s'embarqua.

Les départements de l'Ouest paraissaient donc destinés à conserver le calme où les avait longtemps tenus le régime impérial. Mais l'année qui venait de se passer sous la Res-

tauration avait fort changé la disposition des esprits. Bien que le roi n'eût pas été ramené sur son trône par les Vendéens, et que le parti royaliste de l'intérieur n'eût aucune vanité à tirer du rétablissement des Bourbons, ce n'en était pas moins un parti triomphant; c'était en sa faveur que l'événement avait prononcé. Il y en avait assez pour donner l'élan à toute sa jactance : la prétention et l'exigence ne manquent jamais aux victorieux. D'autre part, il n'y a rien de si irritable, de si méfiant, qu'un parti vaincu; il s'offense et s'inquiète de sa seule situation. Dès les premiers jours de la Restauration, les souvenirs de la guerre civile se ranimèrent. La Vendée se couvrit tout à coup d'anciens chefs, d'anciens officiers, d'anciens commissaires, qui tous avaient sauvé la monarchie; ils rassemblaient les hommes qu'ils auraient commandés si la guerre s'était faite; ils passaient des revues d'une armée qui jusque-là n'avait été qu'en projet et qui maintenant était très-facile à rassembler. Voyant ces mouvements, cette excitation, ces semblants de menace, le parti patriote, les anciens réfugiés s'alarmaient sans mesure, croyaient déjà avoir leurs maisons pillées, leurs familles insultées; ils chargeaient leurs meubles sur des charrettes, et rentraient dans les villes pour y chercher asile, comme s'ils fuyaient le meurtre et l'incendie. Le gouvernement n'était plus assez fort pour comprimer les outrecuidances des uns, le mécontentement des autres.

Ainsi le retour de l'empereur était une sorte de délivrance pour le parti patriote; à son tour, il voulut en jouir sans modération, ni discernement. Pour chasser les Bourbons, il avait fallu ranimer la fermentation du vieux levain révolutionnaire. Bientôt commencèrent les mesures de rigueur, les détentions, les exils. Des colonnes mobiles s'en allaient arborer le drapeau tricolore sur des clochers où jamais il n'avait été vu; on rudoyait les paysans et l'on réveillait en eux des sentiments que leurs anciens chefs avaient, quelques semaines auparavant, trouvés assoupis.

Les essais de guerre civile étaient donc devenus possibles. L'ordre commençait à se troubler ; de graves symptômes se manifestaient.

A ce moment, dans les premiers jours de mai, un convoi anglais chargé de munitions de guerre parut à la côte du Poitou. M. de La Rochejaquelein fit débarquer deux officiers, et les envoya conférer avec son frère Auguste et avec les autres chefs vendéens.

Cette arrivée de M. de La Rochejaquelein ne s'accordait nullement avec les vues des principaux chefs. Comme l'année précédente, ils avaient la conviction que tous leurs efforts ne produiraient rien de grand, ni d'efficace ; que ce serait compromettre inutilement le pays, et verser du sang en pure perte, sans même pouvoir acquérir une gloire éclatante. Le fond de leur pensée était toujours qu'il fallait saisir l'instant précis pour que le roi les trouvât, en revenant, à la tête d'une armée et maîtres du pays.

M. de La Rochejaquelein, avec sa précipitation généreuse, venait déranger leurs mesures, et troubler une temporisation qui leur semblait absolument nécessaire. A ces différences de caractère et de vues, se mêlait une sorte de jalousie contre celui qui, n'ayant point fait les premières guerres, arrivait, avec la seule autorité de son nom, s'imposer comme chef principal, et contraignait, par sa volonté, des hommes plus expérimentés que lui à se jeter sans prudence dans des risques dont lui-même ne connaissait pas la portée, dans des difficultés qu'il n'avait pas mesurées.

Cependant la circonstance était pressante ; d'ailleurs plusieurs chefs et beaucoup d'officiers partageaient l'ardeur de M. de La Rochejaquelein, et son frère plus qu'aucun autre. Il fut décidé que, le 15 de mai, le tocsin sonnerait dans toutes les paroisses, et que M. de Suzannet favoriserait le débarquement.

Le gouvernement n'avait envoyé aucune force militaire dans les départements de l'Ouest. Quatre mille hommes en-

viron étaient répartis entre Chemillé, Cholet et Bourbon-Vendée. L'insurrection commença par obtenir des succès sans résistance. Les brigades de gendarmerie se replièrent sans risquer de combat inégal. Bressuire et quelques autres bourgs furent occupés par les Vendéens. Ce qui fut plus important, le débarquement s'opéra presque sans troubles. Le 18 mai, les convois d'armes et de munitions cheminèrent vers l'intérieur du Bocage.

Il s'agissait de savoir si les chefs des diverses insurrections reconnaîtraient un seul chef et qui ce serait. M. de La Rochejaquelein avait des pouvoirs du roi; lui seul pouvait utilement continuer des relations avec l'amiral anglais. M. de Suzannet et M. de Sapinaud le reconnurent pour général en chef. M. d'Autichamp parut donner un consentement tacite à cette résolution; sa famille et ses amis s'en montrèrent fort blessés.

Mais c'était un commandement nominal; on ne se fait pas facilement obéir par des chefs qui eux-mêmes ne peuvent compter sur l'obéissance de leurs soldats. M. de La Rochejaquelein ordonnait des mouvements, assignait des lieux de rendez-vous, prenait ses mesures, et rien ne se faisait comme il l'avait prescrit.

Pendant ce temps, le général Travot, qui avait fait la guerre de la Vendée, qui avait détruit Charette, qui, ayant toute la confiance du parti patriote, trouvait aussi aide et faveur dans le pays, agissait avec prudence et fermeté, sans compromettre le peu de forces dont il disposait. Une affaire de nuit qu'il eut avec les Vendéens à Aizenay commença à les décourager beaucoup. Ils combattirent dans un désordre complet; la voix de leurs chefs ne put réussir à les guider, ni à les rallier. Comme il arrive toujours lorsque les officiers sont pleins d'une ardeur qu'ils ne peuvent inspirer aux soldats, ce combat fut meurtrier pour les chefs. Le jeune Charette, que son nom entraînait aussi comme une glorieuse fatalité, et M. de Beauregard, beau-frère de La Ro-

chejaquelein, furent tués; M. de Laroche-Saint-André resta blessé sur le champ de bataille; plusieurs autres furent blessés. Le lendemain toute l'armée vendéenne était dispersée.

M. de La Rochejaquelein se rendit alors vers le Bocage, dans le canton où commandait son frère. Il vit M. d'Autichamp, qui, après une explication froide et difficile, lui promit concours et obéissance. On concerta le mouvement nécessaire pour favoriser un second débarquement. Jusqu'alors, M. de La Rochejaquelein avait fort bien vu que la première chose à faire était de s'assurer d'un point sur la côte. Il n'avait pu réunir assez de forces pour y réussir.

Le lieu de rassemblement des diverses bandes fut indiqué à Soulans. Le 30 mai, M. Auguste de La Rochejaquelein y arriva; M. de Suzannet le lendemain, mais ce fut pour alléguer que les opérations militaires qu'on voulait exécuter étaient impraticables; qu'on raisonnait sur les Vendéens comme s'ils étaient des soldats de la ligne et des troupes régulières; il ajouta qu'en ce moment ils étaient tellement découragés qu'on ne les ferait pas combattre trois contre un; enfin traitant d'enthousiastes ceux qui avaient commencé trop tôt cette guerre, il annonça que le gouvernement faisait des propositions d'armistice sur lesquelles, dans l'intérêt même de la cause royaliste, il était sage de délibérer.

En effet, tandis que l'empereur confiait au général Lamarque le commandement supérieur de cette guerre et y envoyait de nouvelles troupes, le ministre de la police, Fouché, tentait la voie des négociations. Il connaissait de longue main la plupart des chefs vendéens; souvent il avait traité avec eux; plusieurs avaient une confiance intime en lui. Au plus fort des prospérités impériales, ils ne lui cachaient pas leurs vœux et leurs secrètes espérances. Lui, sans les accueillir, les écoutait; tout en se raillant, il discutait leurs hypothèses, leur répétant sans cesse que, dans tous les cas,

le sort de la France ne se déciderait point par eux ; qu'ainsi il leur faudrait être aveugles et dupes pour se risquer avant la certitude du succès. La négociation n'était donc qu'une reprise de leurs entretiens, et il leur avait envoyé, pour porteurs de paroles, quelques-uns de leurs amis.

MM. de La Rochejaquelein s'indignaient de la pensée de traiter avec le gouvernement impérial, et persistaient à se porter à la côte pour recevoir le convoi anglais. Leur énergique et ardente conviction trouva peu de sympathie parmi les autres chefs. M. d'Autichamp s'était rapproché, mais sans amener sa troupe; de concert avec M. de Suzannet et M. de Sapinaud, il signa à Falleron une délibération portant qu'ils n'obéiraient pas au marquis de La Rochejaquelein et ne reconnaissaient pas son autorité.

A son tour, il les destitua et donna d'autres commandants à des armées qui, à vrai dire, n'existaient pas beaucoup plus pour les uns que pour les autres. Un ordre du jour qualifia injurieusement la prudence de leur conduite.

Ainsi abandonné par ceux qui, comme ils disaient, « voulaient le laisser se brûler à la chandelle, » M. de La Rochejaquelein s'approcha de la mer pour favoriser le débarquement qui était déjà commencé. Ne pouvant emporter la petite ville de Saint-Gilles, où trois cents hommes se défendirent contre ses attaques, et prévoyant qu'il allait être attaqué par derrière, il fit interrompre le débarquement et revint dans le marais de Rié, où son frère était posté.

Le combat s'engagea près du pont des Mathes avec une colonne que commandait le général Estève. Après une fusillade assez vive et un premier élan des Vendéens, une charge à la baïonnette les mit en déroute. M. de La Rochejaquelein se porta en avant, fit gravir à son cheval le talus élevé d'un des fossés du marais; il était en vue de l'ennemi et fort rapproché : une décharge fut dirigée sur lui ; il tomba mort. Au même moment, sur un autre point, son frère était blessé.

Le général Estève n'avait pas assez de force pour continuer sa marche ; il se retira en bon ordre. Les Vendéens étaient revenus en avant ; ils ne savaient où était le général ; des récits sinistres circulaient déjà. On chercha, et l'on finit par le trouver étendu à la place où il avait été frappé : c'était le 3 juin 1815.

Son corps fut transporté, au milieu du désespoir des officiers et des paysans, jusqu'au bourg du Périer, où on le déposa dans le cimetière. M. Auguste de La Rochejaquelein ramena sa troupe dans le Bocage ; en route, il trouva un rassemblement nombreux que leur sœur, mademoiselle Lucie, avait formé et voulait amener à son frère, lorsqu'elle apprit sa détresse et son abandon.

Le malheur rapprocha les chefs vendéens : les amis de M. de La Rochejaquelein, et son frère, étouffèrent leurs cruels ressentiments, afin de ne plus troubler un accord si nécessaire. Mais il n'était plus temps. Les circonstances étaient loin d'être aussi favorables, que, dans leurs illusions, l'avaient supposé des hommes avides de dévouement ; maintenant, elles ne laissaient pas une chance de succès. Le général Lamarque s'avançait dans le cœur du pays, avec huit mille hommes de bonnes troupes, négociant et menaçant à la fois ; ainsi qu'on avait fait toutes les fois qu'on avait voulu étouffer la guerre civile.

Un dernier effort fut tenté : le 19 juin, M. de Suzannet et M. d'Autichamp engagèrent un combat à Roche-Servière contre le général Lamarque. M. de Suzannet y fut tué avec plusieurs autres officiers, dont le courage ne balança pas un moment la supériorité d'une armée régulière et bien commandée. C'était le coup mortel de cette tentative d'insurrection.

La bataille de Waterloo était perdue ; Paris investi ; la fortune de Napoléon abîmée à jamais ; et, dans le court intervalle qui sépara son abdication de la rentrée du roi ; lorsque tout proclamait le triomphe de la cause royaliste ;

lorsqu'il n'y avait que peu de jours à attendre, on vit les chefs, après de vives discussions entre eux, et avec un chagrin plus ou moins résigné, accepter les conditions de pacification que leur présentaient Fouché et Lamarque. Une seconde restauration les trouva, ainsi que la première, soumis à la loi commune et acceptant les événements, sans y avoir contribué autrement que par le courageux dévouement de quelques-uns d'entre eux.

Le nom de La Rochejaquelein avait acquis une gloire nouvelle, par un sacrifice nouveau. Louis laissa de nombreux enfants et une veuve, qui semblait vouée à tout le malheur des guerres civiles; chaque fois que des Français s'étaient armés les uns contre les autres, elle avait été frappée dans ses affections les plus chères; les honneurs de la renommée n'étaient pas une consolation à tant de douleurs. Un nouveau coup vint la frapper. Son second fils, Ludovic de La Rochejaquelein, s'est trouvé mêlé aux troubles qui, avec plus d'imprudence qu'à aucune autre époque, furent suscités dans la Vendée en 1832. Forcé de quitter la France, il crut, ainsi que quelques autres Français, qu'il servirait la cause à laquelle il était dévoué, en allant combattre pour don Miguel en Portugal : il y périt.

LE GÉNÉRAL DESAIX.

Parmi les généraux dont les grandes guerres de la révolution ont illustré le nom et dont la gloire subsistera dans la postérité, Desaix mérite une place à part. Outre l'habileté militaire et la brillante valeur, sa vie, qui ne se prolongea point au delà des années de la jeunesse, présente un caractère d'élévation et de pureté singulier, presque unique à l'époque où il a vécu. Au milieu des passions politiques qui égaraient tous les esprits, parmi le désordre des opinions et l'oubli presque universel de la justice et de l'humanité; il n'eut jamais un autre mobile que l'amour de la patrie, et d'autre ambition que de la bien servir. En lisant tous les détails qui ont été réunis par M. le comte Beker, il semble que dans l'histoire des glorieuses et terribles années où la France fut défendue contre l'invasion étrangère, Desaix apparaisse sous l'aspect que Voltaire a voulu donner au vertueux Mornay pendant les guerres de la Ligue. La comparaison d'Aréthuse,

> ..... Son onde fortunée
> Roule au sein furieux d'Amphitrite étonnée
> Un cristal toujours pur et des flots toujours clairs,
> Que jamais ne corrompt l'amertume des mers,

se présente à la pensée lorsqu'on voit combien cette âme héroïque avait d'élévation et de noblesse, combien de modestie et de désintéressement, combien de douceur et de sympathie.

Louis-Charles-Antoine Desaix de Veygoux naquit le 17

août 1768, au château d'Ayat, près de Riom en Auvergne, chez son grand-père maternel le comte de Beaufranchet. Son père appartenait à la bonne et ancienne noblesse de sa province, mais n'avait qu'une modique fortune. Il habitait un petit manoir féodal dans la région montueuse qui s'étend au nord-ouest de la ville de Riom. C'est dans ce castel de Veygoux, dont son père portait le nom pour se distinguer des autres branches de sa famille, que Desaix passa son enfance. En 1770, il entra à l'école militaire d'Effiat, où, selon les intentions du fondateur, des bourses étaient réservées pour douze élèves choisis dans les familles nobles d'Auvergne. Il y passa sept ans, puis entra, sous le nom de chevalier de Veygoux, dans le régiment de Bretagne, avec le grade de sous-lieutenant. Pendant qu'il était en garnison à Briançon, puis à Huningue, il se montra avide d'étude et d'instruction, surtout pour tout ce qui se rapportait à l'art militaire; dans cette même pensée, il parcourut la frontière, les Alpes et le Jura. Lorsque survint la Révolution, les officiers du régiment de Bretagne furent presque tous favorables aux idées de réforme et de liberté. Bien peu allèrent grossir les rangs de l'émigration. Le chevalier de Veygoux, avec conviction, mais sans trop de vivacité, partageait les opinions et les espérances que suscitait ce premier élan patriotique. Tout modéré qu'était son caractère, quelle que fût sa modestie et sa douceur, il était plus qu'un autre capable d'illusion; il croyait volontiers à la sincérité des discours, à la supériorité d'intelligence des orateurs; son imagination se complaisait à tout ce qui lui semblait noble, généreux, désintéressé; les pensées de vaillance et de gloire remplissaient aussi son âme sans la troubler par l'exaltation. Hormis pour accomplir son devoir, il vivait peu dans la réalité.

Telle devint de plus en plus l'inspiration de sa conduite; l'émigration continuait. Presque tous les membres de la famille Desaix, ses parents, les gentilshommes de sa province

avaient successivement quitté le service militaire pour aller à l'étranger se réunir sous les ordres des princes. Les instances du frère aîné de Desaix ne purent le décider à imiter son exemple. Il était alors à Strasbourg, où le régiment de Bretagne n'avait à ce moment d'autre emploi que de réprimer les tumultes populaires et les séditions de soldats; tristes conséquences de la fermentation des esprits, de la lutte des opinions, de l'anéantissement de l'autorité et des imprévoyantes mesures de l'Assemblée devenue souveraine. Ces désordres affligeaient le jeune officier; il comprenait la nécessité de s'y opposer, mais conservait la même confiance dans les institutions de liberté où s'essayait la France. Il vivait à Strasbourg avec des amis de M. de La Fayette et d'honorables partisans du régime constitutionnel. M. de Dietrich, maire de la ville, était le centre de cette société. Le colonel Mathieu Dumas, qui avait reçu une mission extraordinaire pour la répression des troubles de l'Alsace, prit pour aide-de-camp le sous-lieutenant Veygoux. En quittant cet emploi temporaire, il se sentit découragé et attristé de tout ce qu'il voyait d'indiscipline dans l'armée, de démence dans les opinions populaires. Sa famille, sa mère elle-même lui témoignaient une sorte de blâme et de froideur. Une de ses parentes alla jusqu'à le menacer de lui envoyer une quenouille, comme cela se pratiquait pour les gentilshommes qui refusaient d'émigrer. C'était méconnaître l'élévation et la fierté de son caractère. Dégoûté du service de police imposé à la force armée, il venait de demander et d'obtenir la place de commissaire des guerres; en cette qualité il était retourné en Auvergne. Exaspéré de l'accueil qu'il y recevait, une lettre que son frère aîné adressait à sa mère acheva de la décider. — « Il peut venir, écrivait l'émigré; on avait de grandes préventions contre lui; on ne voulait pas le recevoir; je suis parvenu à dissiper ces préventions. » — « A aucun prix je n'émigrerai, dit-il; je ne veux pas servir contre mon pays. Je ne quitterai point l'armée; et j'y aurai

de l'avancement. » — Il rentra donc dans le service actif, comme lieutenant dans son régiment de Bretagne, qui était devenu le 46e de ligne.

C'était au commencement de 1792. La guerre était certaine ; Desaix avait retrouvé son enthousiasme patriotique, son activité militaire, ses espérances de gloire. Peu après, sur la recommandation du général Mathieu Dumas, il devint aide-de-camp du prince Victor de Broglie, chef de l'état-major du maréchal Luckner, alors chargé du commandement de l'armée du Rhin. Une conformité d'opinion et de caractère rapprochait le général et l'aide-de-camp. Le prince de Broglie était dévoué à la monarchie constitutionnelle ; son père le maréchal de Broglie et ses frères avaient émigré ; il apportait un zèle dévoué à rétablir la discipline, à former des troupes capables de bien défendre le territoire. Il eut encore à lutter contre le désordre que propageaient, parmi les soldats et la population, les jacobins de Strasbourg. Son énergie et sa sévérité à réprimer la sédition lui valaient la haine de ces hommes, qui bientôt allaient souiller la Révolution par leurs sanguinaires excès. Ils transmettaient à leurs frères et amis de Paris des dénonciations que Robespierre ou Fabre d'Églantine faisaient retentir à la tribune des Jacobins. L'aide-de-camp avait l'honneur d'y être impliqué avec son général et Dietrich.

La guerre commença ; dès la première rencontre Desaix eut son cheval blessé, et fit de sa main un prisonnier ; sa réputation de bravoure fut établie dans l'armée. Lorsque arriva la nouvelle du 10 août, le général de Broglie remit entre les mains du duc de Biron, qui maintenant commandait cette armée, une protestation contre l'acte de l'Assemblée législative ; en suspendant le roi, elle avait, disait-il, excédé son pouvoir et violé la constitution. Cette déclaration fut dénoncée à Carnot, commissaire de l'Assemblée. Le capitaine Cafarelli, Desaix qui venait de recevoir ce grade et l'adjudant de Briche, avaient adhéré à la démarche de leur

général; tous furent aussitôt destitués par le représentant.

Desaix allait retrouver son général à Bourbonne; la municipalité d'une petite commune des Vosges le mit en arrestation, s'empara de ses papiers, glorieuse d'avoir saisi un complice de La Fayette, Broglie et Dietrich; il passa deux mois en prison. Grâce aux témoignages des généraux Custine, Biron et Berruyer, il fut remis en liberté, car on n'avait trouvé dans son portefeuille que des correspondances relatives au service. Il retourna à Strasbourg, et sur la recommandation de Custine, Carnot le nomma adjoint à l'état-major de l'armée du Rhin. Pendant son emprisonnement, de grands faits de guerre avaient été accomplis; l'armée prussienne s'était retirée après Valmy; la bataille de Jemmapes avait été gagnée et la Belgique envahie. Le général Custine avait pris Mayence, passé le Rhin, puis, après avoir occupé Francfort, avait été obligé de se retirer et de défendre la rive gauche. Desaix se fit bientôt remarquer par sa bravoure et son intelligence A ce moment commença une série de revers pour les armées françaises, Dumouriez fut vaincu à Nervinde, la Belgique fut évacuée, les Autrichiens assiégèrent et prirent Condé et Valenciennes, l'armée enfermée à Mayence fut réduite à capituler.

Tandis que la France était menacée d'une invasion étrangère, elle était en proie à toutes les horreurs de la Révolution; le roi avait péri sur l'échafaud; le tribunal révolutionnaire avait été institué, les Girondins, tardifs et derniers défenseurs de la liberté et de l'humanité, vaincus au 31 mai, étaient envoyés au supplice; la reine était indignement livrée aux bourreaux; Custine et Houchard, pour prix de leur courage et de leur dévouement, étaient condamnés par le tribunal révolutionnaire; les émigrés faits prisonniers étaient fusillés; la République se couvrait de prisons où étaient entassés des milliers de suspects; la mère et la sœur de Desaix étaient détenues pendant qu'il se dévouait à la défense du territoire national.

Ce dévouement, cette préoccupation active des dangers dont la France était menacée ne laissaient point à Desaix, ni à ses compagnons d'armes, le loisir de voir et de juger ce qui se passait dans cette patrie à laquelle ils se sacrifiaient. Devant eux était l'ennemi qu'ils voulaient repousser et vaincre, ils ne regardaient pas en arrière les crimes que commettait la tyrannie qui pesait sur la France. Le désordre du gouvernement révolutionnaire; le changement continuel de généraux; les commandants des armées assujettis aux volontés des commissaires de la Convention, troublés par leurs méfiances, menacés par leurs dénonciations; l'administration militaire confiée à des hommes incapables ou sans probité qui laissaient l'armée dans le dénûment : tant de circonstances funestes ne décourageaient pas le patriotisme et l'ardeur des officiers de la République; l'ambition ne se mêlait pas encore aux sentiments désintéressés qui les animaient. Les plus distingués d'entre eux redoutaient l'avancement qui les eût exposés à une responsabilité politique. Desaix, Kléber, Gouvion Saint-Cyr, consentaient à se charger de toute opération difficile ou hasardeuse, mais ils refusaient les grades qui leur étaient offerts, et qui les auraient mis en relation directe avec les représentants en mission.

Pendant les derniers mois de 1793 la guerre fut seulement défensive; les armées françaises ne pouvaient pas y trouver cette gloire qui vient en récompense aux victoires décisives, aux grands résultats, aux invasions soudaines; mais préserver l'Alsace et les Vosges de l'invasion des armées autrichiennes et prussiennes qui manœuvraient de concert sur la rive gauche du Rhin, était une tâche pleine de difficultés et de dangers. Desaix se fit un grand honneur pendant cette rude campagne, l'armée lui dut plus d'une fois son salut; son coup d'œil, sa bravoure, son activité, rétablirent des affaires désespérées. De concert avec son ami Gouvion Saint-Cyr, il était devenu le guide des mouvements

de l'armée du Rhin placée pendant plusieurs mois sous les ordres de généraux incapables, jusqu'au moment où Pichegru fut appelé à la commander. Desaix était alors, bien malgré lui, devenu général de division, avant vingt-cinq ans. — Il annonçait cette promotion à sa sœur. — « Je commande l'avant-garde, c'est bien de l'ouvrage pour ton frère que tu sais bien jeune et pas très-expérimenté; j'espère qu'avec un zèle sans borne, beaucoup de bravoure et la faveur de la fortune, je réussirai à faire triompher les armes de la République; tu ne saurais croire combien j'en ai le désir. »

La fin de cette campagne fut heureuse; les armées du Rhin et de la Moselle firent leur jonction, et sous le commandement de Hoche, la victoire du Geisberg eut pour résultat la retraite des Autrichiens qui repassèrent le Rhin, et des Prussiens qui se replièrent sous Mayence. Desaix se distingua beaucoup dans les diverses affaires qui signalèrent ce retour de la victoire sous les drapeaux français.

Pendant qu'il se dévouait ainsi au service de la patrie, et qu'il était estimé et honoré de toute l'armée, sa mère et sa sœur étaient mises en prison par les jacobins d'Auvergne. Étonné et scandalisé de sa promotion à un grade supérieur, le comité révolutionnaire de Riom écrivit au comité de salut public qu'apparemment on avait ignoré que le citoyen Desaix avait deux frères et quinze parents émigrés. Les dénonciateurs ajoutaient qu'ayant une fortune très-modique, il pourrait se laisser séduire par l'or de Pitt et Cobourg. Carnot se souvenait de l'avoir vu aide-de-camp de Victor de Broglie et ami de Dietrich; Billaud-Varennes était crédule à une dénonciation portée contre un officier noble. Desaix fut suspendu; Pichegru répondit que c'était le meilleur de ses généraux, et demanda qu'il lui fût laissé; Saint-Just lui-même, qui était en mission à cette armée, fut de cet avis. Mais les autorités de Strasbourg, irritées contre Desaix, qui s'était refusé à exécuter leurs ordres de rigueur contre les

paysans d'Alsace accusés d'avoir bien accueilli les Autrichiens, envoyèrent leurs agents pour l'arrêter. Sa division entière se révolta, chassa les commissaires qui venaient le saisir, et déclara aux représentants du peuple qu'elle voulait conserver son général : ni la suspension, ni l'arrestation ne furent exécutées.

Pichegru fut alors appelé au commandement de l'armée du Nord, et Desaix se trouva sous les ordres du général Michaud. Dans chacun de ses rapports officiels il parla de la valeur et de l'intelligence de son lieutenant; il avait une telle idée de ses talents qu'il voulut résigner son commandement, et désigna Desaix pour lui succéder; l'armée semblait aussi le demander pour chef. Il était si aimé des soldats, il était avec eux dans de tels rapports à la fois d'autorité et de fraternité, qu'il pouvait dire : « Je battrai les ennemis tant que je serai aimé de mes soldats. »

L'armée du Rhin avait été fort diminuée, afin de porter toute l'activité de la guerre sur la frontière du Nord. C'est dans cette campagne que fut remportée la victoire de Fleurus et que la Belgique fut reconquise. En Alsace, la guerre avait repris un caractère défensif : elle ne comportait pas moins de courage, d'activité et de tactique, mais elle avait moins d'éclat. La réputation de Desaix ne cessait pourtant pas de s'accroître. Cette armée avait tout le mérite de la patience et de la discipline au milieu des privations les plus inouïes. La disette qui désolait la France se faisait sentir plus cruellement encore sur les bords du Rhin; jamais l'administration militaire n'avait été dans une pareille détresse. Cette déplorable situation se prolongea jusqu'à l'été de 1795.

Pichegru, après avoir conquis la Hollande, avait été replacé à la tête de l'armée du Rhin; la paix venait d'être conclue avec l'Espagne et la Prusse. Pendant les négociations où l'Autriche aurait pu être comprise, une sorte d'armistice avait presque suspendu les mouvements des armées. Toutefois, le comité de salut public était résolu de conti-

nuer la guerre; il espérait obtenir de grands résultats, et ne traiter avec le cabinet de Vienne qu'en lui imposant de dures conditions, après de glorieuses victoires.

Les hostilités recommencèrent au mois de septembre 1795. Le gouvernement avait ordonné aux deux armées de Jourdan et de Pichegru de passer le Rhin; mais ces armées, qui devaient envahir l'Allemagne, n'avaient ni approvisionnements, ni munitions; elles manquaient surtout de chevaux pour les charrois et même pour la cavalerie; c'était contre l'avis des généraux que cette campagne était entreprise. Elle tarda peu à avoir un mauvais succès : la déroute d'une des divisions de Pichegru détermina la retraite des deux armées; bientôt, le siége de Mayence fut levé, après que les lignes françaises eurent été forcées. Desaix, parmi cette mauvaise fortune, sut encore se distinguer, arrêter parfois les progrès de l'ennemi et prévenir de plus grands désastres. Une suspension d'armes termina cette malheureuse campagne.

A cette époque, le général Pichegru avait déjà des intelligences avec le prince de Condé et lui donnait l'espérance d'une contre-révolution qu'accomplirait l'armée. Soit que le directoire eût conçu quelques soupçons, soit qu'il fût mécontent de l'inertie qu'il apportait dans son commandement, il fut rappelé; Desaix se trouva chargé de le remplacer provisoirement, en attendant le général Moreau. Au mois de juin 1796, lorsque déjà avait commencé la série des victoires du général Bonaparte en Italie, les armées de Jourdan et de Moreau eurent à tenter de nouveau la grande entreprise qui avait échoué l'année précédente; elles devaient, en suivant le cours du Danube, s'avancer dans la Bavière et la Bohême, et marcher sur Vienne. Le passage du Rhin était devenu une opération difficile; les Autrichiens occupaient en force la rive droite, de Manheim à Huningue. Ce fut Desaix qui prépara cette importante manœuvre. Les combinaisons qu'il avait conçues furent exécutées avec une

telle précision que pas un bateau ne fut perdu; les soldats avaient tant d'ardeur, qu'à peine débarqués, ils escaladèrent et emportèrent les redoutes du fort de Kehl, qui, étant tombé au pouvoir des Français, rendait facile le passage de toute l'armée. Jamais victoire si importante n'avait coûté si peu de monde. Tel fut le commencement de cette campagne célèbre, où l'armée du général Moreau, après avoir combattu et vaincu presque chaque jour l'archiduc Charles, pénétra en Bavière jusqu'au Lech. Desaix commandait l'aile gauche, et il n'y eut pas un des bulletins où son nom ne fût glorieusement répété. — Mais cette double invasion, qui n'était point dirigée par un seul et même général, où les deux armées n'agissaient point de concert et n'étaient pas en communication, laissa à l'archiduc la facilité de porter toutes ses forces contre Jourdan, qui avançait par la rive gauche du Danube. L'armée de Sambre-et-Meuse, après avoir perdu la bataille de Würtzbourg, fut contrainte à se retirer précipitamment sur le Rhin. L'armée du Rhin, ainsi engagée au centre de l'Allemagne, se trouvait débordée et séparée de la frontière par l'archiduc victorieux; elle eut à revenir sur ses pas. Cette retraite, qui fit la renommée militaire du général Moreau, grandit aussi le nom du commandant de l'aile gauche. L'armée française, en parvenant au bord du Rhin, ramenait des prisonniers, des canons et des drapeaux enlevés à l'ennemi qui la poursuivait et qui s'efforçait de rendre son retour impossible.

Les Français ne conservaient plus, sur la rive droite, que le fort de Kehl; Desaix fut chargé de le défendre. Les fortifications étaient en ruines, il les répara en toute hâte et entoura l'enceinte de redoutes; ce fut sous l'abri imparfait de ces remparts, qu'assiégé par l'armée autrichienne, il résista pendant plus de deux mois, au grand étonnement de l'Europe entière, qui ne comprenait pas comment l'archiduc Charles employait son génie et les forces de l'Autriche devant une bicoque, tandis que le général Bonaparte

achevait la conquête de l'Italie. Au mois de janvier 1797, Desaix put encore conclure la plus honorable capitulation ; la garnison se retira sans autre condition que de livrer le fort, en ne laissant ni canons, ni munitions.

Au mois d'avril, l'armée française passa de nouveau le Rhin. Cette opération, plus difficile et plus périlleuse que l'année précédente, fut encore conçue et préparée par Desaix, qui commanda l'armée pendant quelque temps. Cette fois, le succès, qui, en 1796, avait été obtenu par des dispositions habiles et prudentes, fut emporté audacieusement et de vive force. Le passage fut une bataille gagnée, et tout l'honneur en revint à Desaix, qui fut grièvement blessé. Sa victoire, son courage, son talent militaire lui valurent les hommages publics du Directoire et des deux conseils législatifs. Trois jours après ce passage, arriva la nouvelle de l'armistice de Léoben, conclu par le général Bonaparte, lorsque l'armée d'Italie s'avançait déjà sur la route de Vienne.

Desaix, avant que sa blessure fût guérie, passa trois mois à Strasbourg, entouré de témoignages d'attachement et d'admiration. Les généraux autrichiens profitaient de l'armistice pour lui rendre visite, et pour montrer à leur ennemi redouté toute la considération qu'ils avaient pour son caractère et son mérite.

Cependant, les triomphes de l'armée d'Italie, les immenses résultats obtenus en deux campagnes, la position souveraine prise par le général Bonaparte, ses proclamations retentissantes avaient exercé une vive action sur Desaix. Jusqu'alors il avait paru inspiré par un patriotisme noble, pur, par un entier dévouement à la défense du pays et par un sentiment exalté du devoir militaire ; mais il était aussi homme d'imagination ; il aimait la gloire ; son âme ardente s'était éprise d'enthousiasme pour un grand homme. Incapable d'aucun sentiment d'orgueil et d'envie, sans espérance de l'égaler, il songeait à s'attacher à sa destinée et à ses desseins.

Dès lors la guerre changea de caractère. Les généraux ne furent plus seulement des serviteurs dévoués de la patrie; l'ambition, l'avancement, l'importance de position devinrent le mobile de leur ardeur guerrière. Leur espoir se porta vers les récompenses qu'ils cherchaient à mériter.

A la fin de juillet 1797, Desaix se fit donner une mission auprès du général Bonaparte; il venait réclamer, au nom de l'armée du Rhin, que les contributions de guerre qui l'année précédente avaient été consenties par les divers États de la Souabe et par la Bavière fussent maintenues par les traités dont la négociation était commencée. Il voyagea lentement, étudiant avec soin la Suisse et les Alpes qu'il traversait. Lorsqu'il arriva à Milan, le général Bonaparte fit mettre à l'ordre de l'armée : « Le brave général Desaix est venu voir l'armée d'Italie. » Les entretiens du vainqueur de l'Italie exercèrent sur Desaix une séduction que la gloire avait déjà commencée. Nul ne savait donner autant de prestige et de persuasion au langage familier de la conversation ; il savait dire à chacun ce qui pouvait lui plaire, le convaincre ou l'étonner : le dégagé de son esprit, l'évidence de son bon sens, l'aveu inattendu de la vérité, la rapidité avec laquelle il parcourait tout le clavier des pensées humaines éblouissaient et charmaient quiconque il voulait amener à lui.

Desaix passa plusieurs semaines à cet état-major où le général Bonaparte réunissait autour de lui les savants, les littérateurs et tous les hommes distingués du nord de l'Italie. Il jouissait d'un loisir si bien employé, cherchant toujours à augmenter ses connaissances, à donner aliment à ses réflexions. Il visitait les bibliothèques, les ateliers, les musées. Puis il parcourait les champs de bataille de la glorieuse guerre d'Italie. Son intimité avec le grand capitaine amenait de jour en jour une confiance plus entière. Bonaparte lui racontait sa vie passée, lui expliquait ses projets d'avenir, les chances qu'il aurait à saisir, ses idées sur le

gouvernement de la France; il prévoyait que le moment n'était pas venu de les réaliser; il songeait déjà à l'expédition d'Égypte et à ce qu'il aurait de grand à accomplir dans l'Orient. Il confiait à Desaix, qu'il avait emmené avec lui à Passeriano, les difficultés ou les progrès de la négociation, et lui donnait l'idée d'un génie politique du même ordre que son génie guerrier.

A ce moment advint le 18 fructidor. Ce coup d'État du Directoire n'était nullement entré dans les combinaisons du général Bonaparte, et dérangeait même les projets dont il était question autour de lui. Desaix revint à l'armée du Rhin et s'y trouva menacé d'une destitution, par ce retour aux opinions et aux procédés révolutionnaires. Ainsi que Moreau, il avait eu connaissance des pièces saisies dans un fourgon autrichien, qui prouvaient les relations de Pichegru avec le prince de Condé. Cette intrigue n'avait eu aucun résultat; Pichegru n'avait pas commencé l'exécution des trahisons qu'il méditait. Le gouvernement, ayant tout au plus des soupçons, l'avait retiré de son commandement et le tenait en disgrâce et en méfiance. Moreau, Desaix et Reynier pensèrent qu'il était inutile de dénoncer leur ancien général et d'exposer l'armée à une inquisition de police. Après le 18 fructidor, Moreau, craignant de se trouver compromis, envoya les pièces au Directoire et nomma les généraux qui, comme lui, les avaient lues. En outre, Desaix était resté en relation et en correspondance avec le général Mathieu Dumas, un des députés fructidorisés. C'en était assez pour qu'on se montrât sévère envers lui ; sa gloire militaire ne l'aurait peut-être pas préservé. L'amitié déclarée du général Bonaparte fut plus efficace pour le sauver. Le commandement de l'aile gauche de l'armée du Rhin, maintenant placée sous les ordres du général Augereau, lui fut confié. Mais la paix de Campo-Formio changea bientôt sa destination.

Aussitôt après la signature du traité, le Directoire or-

donna, par un arrêté solennel, qu'une armée serait rassemblée sur les côtes de l'Océan et prendrait le nom d'armée d'Angleterre. Le citoyen Bonaparte était nommé général en chef et le citoyen Desaix devait provisoirement la commander. Il témoigna toute sa reconnaissance au Directoire qui avait placé son nom près de celui du vainqueur de l'Italie : — « Il n'y a rien que je craigne d'entreprendre sous ses ordres. »

Le général Bonaparte arriva à Paris au mois de décembre 1797. Il se déroba autant que cela était possible aux hommages et aux fêtes ; semblant fuir les applaudissements et la popularité. Dans ses entretiens il ne se montrait pas occupé de la politique. Sa société habituelle se composait de quelques généraux distingués et des savants. Il voyait bien que le gouvernement directorial, déjà décrié, n'était pas destiné à une longue durée et flottait au gré des circonstances révolutionnaires. Depuis ses victoires, il pensait que le pouvoir devait prochainement lui appartenir; dans l'intime confiance qu'il avait pour Desaix, il lui en parlait et l'engageait même à sonder l'opinion des autres généraux ; mais il reconnaissait que le moment n'était pas encore venu ; une mutuelle méfiance régnait entre le Directoire et lui.

Le projet d'une descente en Angleterre n'avait rien de réel. Une inspection rapide des ports de l'Océan confirma le général Bonaparte dans la pensée qu'une telle entreprise n'était pas exécutable ou demandait des préparatifs fort au-dessus de la puissance et des ressources du gouvernement. Mais il était à propos de sauver les apparences pendant quelque temps : Desaix fut chargé de presser avec son activité accoutumée les constructions navales et les approvisionnements. Le Directoire ne tarda point à reconnaître l'impossibilité du succès; après de longues incertitudes, après avoir repoussé longtemps les vastes et aventureux projets du général Bonaparte, il consentit à remettre entre ses

mains, à livrer à sa fortune les forces de terre et de mer de la France. C'était un sacrifice difficile à faire, lors même que le gouvernement y voyait l'avantage d'éloigner le général, dont l'ambition menaçait la république révolutionnaire.

Desaix fut rappelé et chargé de prendre le commandement d'une division ainsi que d'une flottille qui se trouvaient à Civita-Vecchia. Selon les instructions qu'il reçut il traversa lentement le nord de l'Italie, comme s'il eût voyagé par simple curiosité; se montrant occupé des arts, tandis qu'il reconnaissait quelles troupes et quels approvisionnements il pouvait diriger sur le point de son embarquement. Pendant plus d'un mois il se tint à Rome, d'où le Directoire venait d'enlever le Pape pour fonder une parodie de république romaine. C'était là aussi que se trouvait Monge, occupé aux préparatifs scientifiques de la grande expédition, c'est-à-dire à enlever du Vatican les caractères grecs, arabes, hébraïques et à rassembler des protes ou des interprètes.

Cependant le secret était fidèlement gardé. Personne ne se doutait du but de l'entreprise; en France et en Europe on faisait des suppositions diverses : quelque vaste expédition contre l'Angleterre, un rassemblement de forces à Cadix, une attaque d'Alger ou de Tunis; les généraux, les savants, les hommes de lettres, les artistes, toute la jeunesse studieuse n'en avaient pas une moindre ardeur à être enrôlés pour prendre part aux aventures de cette croisade vers l'inconnu.

Il n'en était pas ainsi de l'armée d'Italie; de graves séditions y éclatèrent : Desaix et Gouvion Saint-Cyr que le Directoire envoya à Rome, parvinrent à rétablir la discipline; il fut possible de prendre une division pour l'embarquer à Civita-Vecchia où avaient été réunis de nombreux bâtiments de transport. Enfin, le 17 mai 1798, le général Bonaparte mit à la voile et sortit de la rade de Toulon avec l'escadre et

le gros de l'armée. Sept jours après, le convoi de Civita-Vecchia leva l'ancre. Il ne put rallier l'escadre au cap Corse, comme on l'avait espéré, et le général rejoignit Desaix devant Malte, où il croisait depuis vingt-quatre heures en l'attendant. Le Grand-Maître, après trois jours de négociation, rendit sans combat la ville et l'île entière.

Sans être rencontrée par l'escadre de Nelson, l'expédition française arriva devant Alexandrie le 1er juillet. La ville fut emportée d'assaut par une poignée de soldats, avant que l'armée fut débarquée; elle descendit sans obstacle et se dirigea bientôt vers le Caire. Desaix commanda l'avant-garde, mission de grande confiance, lorsque le théâtre de la guerre, les obstacles, les dangers, les ressources, les effets du climat, les routes, le sol même étaient inconnus. La température était brûlante; on marchait la nuit. La route suivait la lisière du désert; les puits avaient été comblés. Les soldats mouraient de soif; les officiers se décourageaient. On vit des généraux briser leur épée avec désespoir. Desaix conservait une expression de fermeté et de calme; son commandement et son exemple maintenaient la discipline et relevaient les esprits. Les souffrances cessèrent lorsque l'armée atteignit les bords du Nil. L'avant-garde eut à soutenir le rude choc de la cavalerie des Mamlouks qui ne pouvaient entamer les carrés d'infanterie et le rempart de baïonnettes.

Le 21 juillet la division Desaix fut encore attaquée la première à la bataille des Pyramides; l'effort du combat porta sur l'avant-garde et sur la division du général Reynier. Cette victoire livra le Caire à l'armée française; Ibrahim-Bey se retira vers le désert de Syrie; l'autre chef des Mamlouks, Mourad-Bey, remonta la vallée du Nil. Après quelque séjour au Caire, le général en chef y laissa une partie de son armée sous le commandement de Desaix, et poursuivit Ibrahim dans la direction qu'il avait prise.

Ce fut à ce moment que l'escadre française fut détruite à Aboukir par Nelson. Tout espoir de retour demeura fermé

à l'armée française. Le général Bonaparte venait de disperser l'armée d'Ibrahim et de le rejeter dans le désert, lorsqu'il apprit cette funeste nouvelle. Il avait pu la prévoir, elle ne le troubla point. Établir une domination ferme et une administration régulière en Égypte ; en faire la base d'opérations, le point de départ des grandes entreprises qu'il avait rêvées, telle continua à être sa pensée. Il revint au Caire, et, comme un souverain habile et sensé, s'occupa à gouverner le royaume qu'il venait de conquérir. Il établit des hôpitaux, des fonderies de canon, des manutentions ; il institua des administrateurs indigènes, protégea les caravanes, se mit en relation avec le schérif de la Mecque ; il ménagea et sembla même prêt à adopter la religion de Mahomet ; il fonda l'Institut d'Égypte composé de tant de savants distingués qu'il avait séduits et emmenés, Monge, Berthollet, Fourrier, Geoffroy-Saint-Hilaire, Costaz ; il écarta ainsi de l'esprit des généraux, des officiers et des soldats le découragement et le regret de la patrie : tous s'associèrent à la grande œuvre qu'il semblait entreprendre, prirent confiance en sa fortune et s'enorgueillirent de sa gloire.

Cependant l'armée française n'occupait encore que le Delta et la Basse-Égypte. Mourad-Bey était maître du Sayd et de l'Égypte moyenne, pays fertile et qui aurait pu être riche s'il n'eût pas été aux mains des barbares. Desaix fut chargé de remonter la vallée du Nil et d'en chasser les Mamlouks, dont la présence était une menace continuelle contre l'occupation française. « Nul n'était plus propre que Desaix à diriger une pareille opération ; personne ne la désirait avec plus d'ardeur. Jeune, la guerre était sa passion : insatiable de gloire, il connaissait toute celle qui resterait attachée à la conquête des lieux dont le nom retentit dans l'histoire depuis vingt siècles. Au seul nom de Thèbes et de Philæ, son cœur palpitait d'impatience. » Ainsi parle de Desaix Napoléon dans les notes qu'il a dictées à Saint-Hélène.

Desaix ne se trompait point dans cette espérance de gloire.

La conquête de la Haute-Égypte est le plus beau souvenir attaché à son nom. Les obstacles qu'il rencontrait à chaque pas, les dangers qui se renouvelaient chaque jour, la témérité infatigable de Mourad-Bey toujours vaincu et jamais découragé, le théâtre de la guerre porté à cent lieues du Caire sans autres ressources que celles d'un pays étranger à la civilisation, une population ennemie ou méfiante, un climat dévorant; telles étaient les difficultés et les misères de cette guerre. Desaix en triomphait par une inconcevable activité et une extrême prudence; adoré des soldats, il ne se bornait pas à maintenir la discipline, il donnait à l'administration des soins assidus et éclairés; s'occupant à prévenir ou à atténuer leurs privations, il les partageait lorsqu'elles étaient inévitables; respecté des habitants, ils le nommaient le sultan juste. Dans l'armée chacun le comparait à Bayard dont il avait la vaillance, la loyauté, le désintéressement, la franchise. Sa vie semblait l'accomplissement d'un idéal qu'il s'était proposé. Aux talents militaires, il joignait le goût de s'instruire, le désir d'augmenter et de varier ses connaissances.

Il s'était embarqué sur le Nil le 25 août, remontant le fleuve, tandis qu'une partie de ses troupes suivait la rive gauche. Après une première victoire remportée le 3 septembre, il continua jusqu'à Syout, ville principale du Sayd. Il lui fallut ensuite revenir sur ses pas pour combattre encore Mourad, qui s'était établi dans la fertile province du Fayoum arrosé par cette dérivation du Nil, qu'on nomme le canal de Joseph. La navigation y était pénible; sans cesse il était nécessaire de retirer les barques de la vase où elles s'embourbaient. L'Égypte n'avait pas encore vu de combat plus opiniâtre et plus meurtrier que dans la journée du 7 octobre, à Sediman. Les troupes de Mourad étaient six fois plus nombreuses que la petite armée de Desaix : il y eut un moment où une batterie rompit la ligne du carré que n'avaient pu entamer les charges de Mamlouks; emporter

les canons à la baïonnette était le seul moyen de salut. Ce mouvement laissa les malheureux blessés à la merci des ennemis qui les massacrèrent, tandis que l'attaque de la batterie décidait la victoire; elle fut complète et dissipa l'armée de Mourad, qui encore une fois s'enfonça dans le désert avec ses Mamlouks. Le Fayoum, ce pays du lac Mœris, du labyrinthe et de la ville d'Arsinoë, était maintenant au pouvoir des Français.

Desaix en tira d'utiles ressources pour l'armée que le général Bonaparte préparait au Caire. Avant de tenter de nouveau la fortune, Desaix vint passer plusieurs jours avec lui et fut accueilli avec la plus haute distinction; puis ayant obtenu quelques renforts, il repartit pour achever la conquête de la Haute-Égypte et repoussa encore Mourad-Bey qui, recrutant toujours les populations fanatiques, se recomposait une armée autour de son noyau de Mamlouks. Desaix remonta le fleuve jusqu'à Girgé sans avoir à combattre; mais il rencontra de nouveau son infatigable adversaire à Samanhout, le 22 janvier 1799. Le courage désespéré de ces foules arabes et nubiennes, combattant sous un saint étendard qui leur avait été envoyé de la Mecque, vint succomber devant les carrés d'infanterie française. Les Mamlouks n'attendirent même pas une charges de la cavalerie; la victoire fut décisive. L'armée continua sa route vers la Haute-Égypte; elle arriva le 24 janvier devant Dendera, l'antique Tentyris, et quand elle aperçut tout à coup ces ruines colossales, ces temples, ces portiques, ces colonnes, ces gigantesques statues, un sentiment d'admiration saisit les soldats; ils battaient des mains, chacun quittait son rang pour aller voir de plus près ces merveilleux monuments d'un peuple qui n'est plus et qui les a laissés comme témoignages au milieu du désert. Le même enthousiasme éclata lorsqu'ils arrivèrent le lendemain devant les ruines de Thèbes, la ville aux cent portes, et qu'ils virent sur la rive opposée les palais de Louqsor et de Karnak avec

leurs obélisques, leurs longues avenues de sphinx, de lions ou de béliers taillés dans d'énormes blocs de granit. L'armée s'était dispersée parmi ces grands débris; depuis le général jusqu'au moindre fantassin, personne ne pouvait se remettre d'une telle impression d'étonnement et de respect.

On passa une journée entière dans cette métropole des ruines; puis on continua à remonter le cours du Nil, rencontrant chaque jour les débris des villes antiques et de leurs monuments. La chaleur était extrême; sous le tropique les soldats s'étaient accoutumés à supporter gaiement la fatigue et le dénûment; leurs vêtements étaient en lambeaux, leurs souliers étaient usés. Desaix arriva jusqu'à Syène, limite de l'ancienne Égypte, à deux cents lieues d'Alexandrie; il prit possession de l'île d'Éléphantine. L'armée allait entrer en Éthiopie; elle ne pouvait plus s'aider de la navigation du fleuve, il avait fallu laisser les barques qui ne pouvaient remonter les cataractes; ainsi Desaix aperçut seulement du rivage l'île de Philæ et les ruines qui subsistent encore dans ce lieu consacré par l'ancien culte d'Osiris.

Mourad-Bey s'était enfoncé dans la Nubie, mais sans cesse les tribus du désert, excitées par son influence, tentaient des attaques et des surprises; souvent il fallait combattre, et la surveillance devait être continue et vigilante; les généraux Davoust et Belliard se signalèrent dans cette guerre où la constance était aussi nécessaire et aussi glorieuse que le courage.

Enfin, après un dernier combat livré le 21 avril, il fut possible à Desaix de s'occuper du gouvernement et de l'administration du Sayd. Il s'établit à Kench, où aboutissent les routes de caravanes et des hordes arabes qui viennent guerroyer en Égypte. Il négocia avec les cheiks des diverses tribus; il leur inspira à la fois la crainte et la confiance; les communications s'établirent et bientôt après, sans trouver nulle opposition, accueilli même avec une bienveillance hospitalière, Desaix, traversant le désert avec une colonne

de son armée, alla reconnaître le port de Cosseïr, sur la mer Rouge, pour y montrer le drapeau français salué avec soumission et respect par les populations arabes. La culture reprit son cours accoutumé dans la fertile vallée du Nil, les impôts furent perçus; le bon ordre fut maintenu sans rudesse et sans arbitraire; les savants et les artistes pouvaient parcourir le pays et rassembler les matériaux dont plus tard fut composé le grand ouvrage sur l'Égypte.

Cependant, le général Bonaparte avait vu se briser, devant les murs de Saint-Jean-d'Acre, les prodigieux desseins qu'il avait rêvés sur l'Orient. Au lieu de marcher à la conquête de Constantinople, il ramenait en Égypte une armée décimée par les maladies et par les inutiles assauts qu'elle avait tentés. D'ailleurs, il s'attendait à la prochaine descente d'une armée turque. Il avait à défendre l'Égypte contre une formidable attaque. Revenu au Caire, il demanda à Desaix des hommes et de l'argent, et le rappela au Caire.

Sans avoir le temps d'attendre la réunion de ses forces, il se hâta de combattre l'armée turque descendue à Aboukir. Le 25 juillet 1799, elle fut vaincue et entièrement détruite, en vue de l'escadre anglaise. Dès lors, il ne songea plus qu'à retourner en France, où l'appelaient les revers de nos armées et la détresse de la patrie, résultats du mauvais gouvernement directorial. Il revint au Caire pour quelques jours, afin de laisser ses instructions et ses ordres sur la conduite de l'armée et l'administration du pays après son départ. Kléber fut choisi pour lui succéder. Le général Bonaparte avait assurément, ainsi que l'armée entière, plus de confiance et d'affection pour Desaix; mais c'était à cause de cette préférence qu'il voulait l'associer à de plus grands desseins, à de plus hautes destinées. Il le savait sans ambition et sans envie, aimant uniquement la gloire et la France; il lui avait inspiré une admiration dévouée. Bien longtemps après, il a écrit : « Desaix était l'officier le plus distingué de l'armée; actif, éclairé, capable à la fois de combiner une

opération et de la conduire dans les détails d'exécution, il pouvait commander une armée comme une avant-garde. La nature lui avait assigné un rôle distingué, soit à la guerre, soit dans l'ordre civil. Il eût su gouverner une province aussi bien que la conquérir et la défendre. »

Le départ de Bonaparte fut précipité; il lui fut impossible de revoir et d'emmener Desaix, que de nouvelles attaques de Mourad avaient retenu dans le Sayd. Il lui envoya un sabre où étaient gravés les mots : « Conquête de la Haute-Égypte. » — « Elle est due, écrivait-il, à vos bonnes dispositions et à votre constance dans les fatigues; recevez, je vous prie, cette arme comme une preuve de mon estime et de la bonne amitié que je vous ai vouée. »

Dans une autre lettre, en expliquant les motifs de son départ, il témoignait à Desaix le désir de le voir « revenir en France, où son dévouement et ses lumières lui seraient nécessaires. »

En même temps, le général Bonaparte écrivait à Kléber : — « L'intention du gouvernement est que le général Desaix parte pour l'Europe dans le courant de novembre, à moins d'événements majeurs. »

Desaix continua à établir le bon ordre et une administration régulière dans la Haute-Égypte. La répression des tentatives inutiles de Mourad avait enfin découragé ce chef de Mamlouks et lui ôtait les moyens de prolonger la guerre. Au mois d'octobre, Kléber rappela Desaix au Caire, pour lui donner le commandement d'une division destinée à s'opposer au grand-visir, qui s'avançait du côté de la Syrie avec une nouvelle armée turque.

Le départ du général Bonaparte avait consterné l'armée et irrité Kléber, naturellement opposant, indocile, et dont le génie, uniquement militaire, ne se montrait que dans la guerre active et aux jours du danger. Il désirait hautement l'abandon de l'Égypte et le retour de l'armée en France. Les tristes nouvelles qui en étaient arrivées, les revers de nos

armées, le territoire de nouveau menacé par une coalition puissante, augmentaient le mal du pays parmi les généraux et les soldats. On savait même que telle avait été la pensée du général Bonaparte, et qu'il cherchait, avant son départ, à entamer une négociation avec le grand-visir, dont il n'avait pas attendu la réponse, tant lui paraissait urgent son retour en France.

Kléber avait renouvelé les mêmes propositions. Sir Sidney Smith, celui qui avait encouragé et soutenu la funeste résistance de Saint-Jean-d'Acre, se rendit auprès du grand-visir, et prenant le titre de ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, il s'empara de la négociation. Ce fut lui qui répondit au général Kléber.

Le désir de quitter l'Égypte, qu'avait trop publiquement exprimé le chef de l'armée française, ne lui donnait pas une bonne position pour traiter; les nobles paroles qu'il répliqua au commodore anglais ne suffisaient point pour déguiser son empressement à revenir en France. Afin d'arriver plus promptement à conclusion, lui-même proposait de tenir les conférences à bord du *Tigre*, que commandait sir Sidney Smith, et il annonça qu'il choisissait pour plénipotentiaires le général Desaix et l'administrateur général des finances, Poussielgue. Desaix n'était point d'avis d'évacuer l'Égypte, il répugnait à se charger de cette négociation; d'ailleurs, puisqu'on n'avait plus à défendre ni à gouverner cette conquête de la France, il voulait retourner en Europe le plus tôt possible. Kléber, qui cherchait à ne point être seul responsable de cette grave détermination, insistait pour l'y associer; l'armée avait confiance dans un si honorable négociateur.

Desaix consentit; dès les premiers entretiens il reconnut qu'on obtiendrait de meilleures conditions en ne se pressant point, et en commençant par repousser victorieusement l'agression des Turcs, ce qui était infaillible; l'impatience du général Kléber ne lui laissa point suivre ce sage conseil.

Vers la fin de décembre les conférences furent ouvertes à bord du *Tigre*, devant Damiette; elles se prolongèrent longtemps; Desaix était exigeant, il demandait que la possession de Malte fût garantie à la France; qu'on lui restituât les îles Ioniennes; que la Porte-Ottomane renonçât à son alliance avec la Russie et fît la paix avec le gouvernement français. Le bâtiment qui portait les négociateurs s'était rapproché des côtes de Syrie; pendant ce temps, le fort d'El Arisch fut surpris par les Turcs, qui massacrèrent la garnison. Mais rien ne pouvait modifier la résolution de Kléber, il voulait, presqu'à tout prix, le retour de l'armée en France; M. Poussielgue était de cet avis, et ne venait point en aide au général Desaix. Les plénipotentiaires débarquèrent à Gaza, pour se rendre au quartier général du grand-visir, à El Arisch. Il fallut leur envoyer une escorte française; l'armée turque était dans un état complet de désordre, affranchie de toute discipline, fanatiquement furieuse, enhardie par l'inaction du général Kléber; de sorte que tout Français, et presque tout Européen, était en péril d'être massacré.

La négociation était plus difficile avec les Turcs qu'avec sir Sidney Smith, qui néanmoins était encouragé à repousser les conditions demandées par Desaix, parce qu'il savait que Kléber ne les exigeait point. En effet, par de nouvelles instructions, il prescrivit aux plénipotentiaires de consentir à l'évacuation pure et simple, pourvu qu'elle eût la forme d'un traité et non point d'une capitulation. Enfin, sur son ordre précis, une convention fut rédigée en se contentant de cette apparence. Avant de se résoudre à signer, Desaix envoya un aide-de-camp au général en chef pour lui porter le projet des articles : « Allez, dit-il, de ma part, dire au général Kléber, qu'avant de mettre mon nom à ce traité, je veux qu'il lise ce qu'il nous fait faire, je ne signerai pas sans un ordre de lui. »

Kléber convoqua un conseil de guerre formé de neuf gé-

néraux; dans une délibération motivée, dictée et, pour ainsi dire, imposée par le général en chef, ils déclarèrent que la convention devait être conclue. Quelques généraux firent dire à Desaix que leur vote n'avait pas été libre, et qu'il pouvait refuser de signer. Voyant qu'ils n'avaient pas eu le cœur de refuser leur signature à un acte qu'ils désavouaient, Desaix s'écria : — « Peut-on compter sur ces gens-là; le sort en est jeté ! il n'y a pas de ma faute. »

Ce traité, qu'il trouvait honteux, n'avait pas même une garantie; sir Sidney Smith n'était point ministre plénipotentiaire, il n'avait aucun pouvoir. Le gouvernement ottoman était seul engagé, et le retour de l'armée en France étant à la merci des Anglais, ils pouvaient s'y opposer et ne le point permettre. Il n'y avait pas déloyauté de la part de sir Sidney Smith. Il s'était hâté de tout disposer pour que l'armée pût être rembarquée; mais au moment où les négociations allaient s'ouvrir, un rapport où Kléber rendait compte au Directoire du départ du général Bonaparte, en témoignant avec amertume son chagrin et son découragement, avait été intercepté en mer. Ainsi le gouvernement anglais jugea que la situation de l'armée française en Égypte était complétement désespérée; au lieu d'envoyer des pouvoirs à sir Sidney Smith, il donna ordre à l'amiral Keith, commandant des forces navales dans la Méditerranée, de ne traiter qu'autant que l'armée française se rendrait prisonnière de guerre.

L'affliction de sir Sidney Smith fut vive et sincère; il voyait son honneur compromis, puisqu'il avait allégué des pouvoirs qui, contre son attente, lui étaient refusés. Tout convaincu qu'il était de l'erreur où tombait son gouvernement en se flattant d'imposer à l'armée française de plus dures conditions, il lui fallut se soumettre à l'apparence d'un rôle déloyal. Kléber, dans sa confiance et son empressement, avait déjà livré plusieurs forteresses et laissé l'armée turque s'avancer. Ce fut alors qu'il se réveilla de son

aveuglement, qu'il mit à l'ordre du jour la sommation insolente de l'amiral Keith ; après avoir, dans sa confiance, diminué ses moyens de vaincre il dispersa l'armée turque à Héliopolis, et reconquit l'Égypte, où les Anglais le forçaient à rester.

Dans cet intervalle Desaix s'était embarqué pour revenir en France, où il était d'autant plus empressé d'arriver qu'il venait d'apprendre le 18 brumaire et l'avénement du général Bonaparte au consulat. Il était monté avec Rapp et Savary, ses aides-de-camp et sa suite sur un bâtiment ragusain, frété au nom d'une maison de commerce du Havre. Le capitaine anglais du *Thésée* lui avait donné un sauf-conduit, promis par sir Sidney Smith. La traversée fut difficile. Les vents étaient contraires, la mer mauvaise, et il fallait éviter les croisières napolitaines. On relâcha d'abord à Coron, où le gouverneur turc accueillit avec hospitalité le général Desaix, qui avait aussi un sauf-conduit du grand-visir. Puis, forcé par la tempête de se réfugier à la côte de Sicile près d'Agrigente, il courut un danger plus menaçant que la tempête. Une population sauvage et fanatisée contre le nom français se précipita au rivage. Les passagers auraient été massacrés s'ils étaient descendus à terre ; on tirait déjà des coups de fusil sur le navire.

Devant les îles d'Hyères, au moment de toucher la terre de France, une brume épaisse cacha la vue d'une frégate anglaise; le commissaire anglais qui, pour plus de précaution, avait été donné comme escorte au général Desaix, représenta vainement que le sauf-conduit avait été donné par l'ordre du commodore Sidney Smith, le capitaine de la frégate répondit que l'amiral Keith avait seul le pouvoir pour donner des passeports; aucune réclamation, aucune allégation du droit des gens ne furent écoutées. Desaix demanda à être conduit à Livourne, où se trouva l'amiral Keith. Il ne fut pas seulement admis à le voir. La réponse fut dure et discourtoise. Le général Desaix fut jeté pêle-mêle avec des

soldats prisonniers de guerre, qui étaient entassés dans une prison. L'amiral, en raillerie de l'égalité française, lui fit dire que comme eux il aurait vingt sous par jour. — « J'ai traité, répondit-il, avec les Mamlouks, avec les Arabes du grand désert, avec les noirs du Darfour; ils respectent la parole donnée et n'insultent pas leurs prisonniers. Je suis avec mes soldats et ne me plains de rien que du manque de foi. »

Cette captivité dura trente jours. Enfin l'amiral Keith fit savoir que Sa Majesté britannique, à la considération de l'empereur de Russie et du Grand-Seigneur, ses alliés, consentait à laisser exécuter les conditions du traité d'El Arisch. Le 3 mai, Desaix arriva à Toulon. Ce fut là, pendant son séjour au lazaret, qu'il apprit tout ce qui s'était passé en France et en Europe depuis le 18 brumaire. Dès qu'il eut subi ce retard si long pour son impatience, il se hâta d'aller rejoindre le premier Consul. Traversant le Dauphiné et la Savoie, il descendit dans le val d'Aoste par le Petit-Saint-Bernard et arriva enfin auprès du premier consul, au quartier-général de Ceriolo, le 11 juin 1800.

Il fut reçu avec les témoignages les plus manifestes d'amitié et de haute distinction. Le général Bonaparte le montrait aux soldats, comme un gage assuré de la victoire. Ils passèrent la nuit dans un entretien où ils avaient tant à se dire. Desaix racontait ce qui s'était passé en Égypte, le découragement de l'armée, l'empressement aveugle de Kléber à la ramener en Europe, la malheureuse négociation d'El Arisch, le soin qu'avait mis sir Sidney Smith à lui cacher les événements qui avaient changé entièrement la situation politique de la France; le peu de bonne foi avec laquelle il s'était donné comme plénipotentiaire sans être muni d'aucun pouvoir; la conduite grossière de l'amiral Keith. — Le premier Consul parlait de l'enthousiasme qu'avait excité son retour, du pouvoir suprême dont il disposait, de l'usage qu'il en avait déjà fait pour rétablir l'ordre intérieur et pour

préparer la victoire : il lui disait les immenses desseins qu'il avait pour l'avenir.

Une grande bataille allait se donner. L'armée française, venant de Milan et de Pavie, était arrivée dans la vaste plaine d'Alexandrie. Depuis que Gênes avait capitulé après la défense obstinée et glorieuse de Masséna, l'armée autrichienne avait quitté le littoral ; passant l'Apennin, elle était venue se réunir au corps qui avait abandonné Turin, et s'était concentrée à Alexandrie.

C'est ce qu'ignorait le général Bonaparte. Il n'était pas assuré que les deux portions de l'armée autrichienne eussent opéré leur jonction. Il supposait que les divisions venant de Gênes n'étaient pas encore arrivées.

Il avait donné à Desaix le commandement des deux divisions Boudet et Monnier. Le 13 au soir, la veille de la bataille, il lui prescrivit de s'avancer sur la route de Gênes, croyant qu'il y rencontrerait les Autrichiens et préviendrait ainsi leur arrivée sur le champ de bataille.

Le 12 juin Desaix était déjà à quelques lieues dans la direction qui lui avait été donnée : rien ne lui annonçait la présence ni l'approche d'un corps autrichien, lorsqu'il crut entendre au loin du côté d'Alexandrie le bruit répété du canon. Il descendit de cheval et approchant son oreille de la terre, il écouta avec attention. Lorsqu'il eut acquis la certitude, il se décida à changer de direction et à marcher vers le canon.

La bataille avait commencé de grand matin. L'armée française, qui s'était avancée jusqu'à la Bormida, non loin d'Alexandrie, venait d'être repoussée après un combat meurtrier. Les deux divisions Victor et Lannes avaient été presqu'écrasées, en défendant les villages de Marengo et de Castel-Ceriolo. Le premier Consul avait ordonné la retraite, et le général Mélas, tenant la bataille pour gagnée, était rentré à Alexandrie, laissant le général Zach suivre le mouvement rétrograde des vaincus.

Le général Bonaparte avait déjà envoyé ordonnance sur ordonnance au général Desaix pour lui mander de revenir, lorsqu'il vit arriver l'aide-de-camp Savary qui lui annonça que les divisions de Desaix s'approchaient à marche forcée. Le général les devança et trouva le premier Consul écoutant les avis des généraux, qui, pour la plupart, opinaient pour la retraite. Il voulut savoir la pensée de Desaix. Après avoir entendu les récits et regardé le champ de bataille, il tira sa montre et dit : — « Oui, la bataille est perdue ; mais il n'est que trois heures, nous avons le temps d'en gagner une autre. »

Le premier Consul n'avait pas encore dit sa volonté; il ordonna de reprendre l'offensive. — « C'est avoir fait trop de pas en arrière, disait-il en passant devant le front des régiments ; le moment est venu de faire un pas décisif en avant. Soldats, souvenez-vous que mon habitude est de coucher sur le champ de bataille. »

Une longue colonne de grenadiers hongrois, suivie de la droite de l'armée autrichienne avait continué sa marche sans résistance, arrivant par la route qui va du village de Marengo à Saint-Juliano qu'occupaient encore les Français. Ce fut en avant de ce dernier village que Desaix porta les régiments d'infanterie de la division Boudet. Le premier Consul avait gardé, pour en disposer selon l'occasion, l'artillerie et la cavalerie réunies en masse. Desaix regarda comme nécessaire que, tandis qu'il attaquait de front la tête de colonne des Autrichiens, une charge de cavalerie vînt la prendre en flanc. Ce mouvement était tellement indiqué, qu'on a assuré que le général Kellermann l'exécuta avant même d'en avoir reçu l'ordre.

Desaix avait débouché avec le neuvième régiment d'infanterie légère, masqué jusqu'alors par une élévation du terrain couverte de vignes. L'attaque n'était pas encore entamée avec autant de vigueur qu'il aurait voulu; il s'en inquiétait et ne pouvait pas apercevoir distinctement, dans

le lointain, le commencement de trouble et de désordre que la charge de cavalerie venait de causer dans la marche des Autrichiens. En cet instant, une balle vint le frapper au cœur; il tomba sans proférer une parole et sans qu'il pût, en mourant, concevoir une espérance assurée de la victoire.

A peine était-il expiré qu'elle fut décidée. Le général Kellermann avait coupé cette colonne, l'avait traversée par plusieurs charges successives; l'infanterie de Desaix la refoula et la mit en déroute. Le général Zach, chef de l'état-major autrichien, fut fait prisonnier avec trois mille grenadiers. L'armée autrichienne fut rejetée jusqu'à la Bormida. Le général Mélas, qui s'était cru victorieux, signa la célèbre convention par laquelle l'Italie entière était évacuée par les Autrichiens.

Au moment où Desaix tomba, officiers et soldats, animés d'une douloureuse colère, encouragés par la perturbation que la cavalerie portait dans la colonne ennemie, avaient engagé vivement le combat, qui était d'abord devenu une mêlée. Personne n'avait songé à relever le corps du général qui léguait la victoire à l'armée française. La nuit était venue comme on combattait encore; les pillards s'étaient répandus sur le champ de bataille et avaient dépouillé les morts. Bien avant dans la soirée, Savary, aide-de-camp de Desaix, vint rechercher le corps de son général, parmi les cadavres qui couvraient cette place tant disputée quelques heures auparavant. Ses vêtements avaient été arrachés; mais il était facile de le reconnaître à ses cicatrices ainsi qu'à sa chevelure noire et abondante rattachée par un cordon. Un peloton de soldats vint chercher le corps, et, à la clarté des torches, ce triste convoi fut dirigé au quartier-général. Parmi ceux qui le suivaient, on remarquait deux jeunes noirs éthiopiens, que Desaix avait rachetés de l'esclavage, et qui, dans leur douleur sauvage, criaient un chant lugubre.

Les joies du triomphe de Marengo n'étouffèrent par les

regrets que la mort de Desaix répandit dans l'armée. Ceux qui avaient servi sous ses ordres racontaient son courage, sa fermeté, ses habiles combinaisons, la promptitude et la sûreté de son coup d'œil. Ils disaient aussi quel soin et quel amour il avait pour les soldats, quelle humanité pour les vaincus, quel esprit de justice et de bienveillance pour tous.

Le premier Consul ne manqua point à honorer la mémoire du compagnon d'armes qu'il estimait si haut, et qui avait contribué à changer une défaite en la plus merveilleuse victoire. Il parla, dans ses bulletins, de cette irréparable perte. Il prit pour aides de camp Rapp et Savary; une médaille fut frappée en l'honneur de Desaix et sa statue devait être érigée sur la place des Victoires; des cérémonies furent ordonnées; des oraisons funèbres furent prononcées. Un monument fut élevé par souscription sur la place Dauphine, à Paris.

Parmi tant de funèbres honneurs, aucun ne porte un plus grand caractère que le choix du lieu assigné pour sa sépulture. — « A tant de vertu et d'héroïsme, je veux décerner, disait Napoléon, un hommage tel qu'aucun homme ne l'a reçu. Le tombeau de Desaix aura les Alpes pour piédestal, et pour gardiens les religieux du Saint-Bernard. »

LE COMTE DE SAINT-PRIEST.

François-Emmanuel de Guignard, comte de Saint-Priest, naquit à Grenoble le 12 mars 1735, et mourut le 26 février 1821. Le récit de sa longue vie embrasse les cinquante dernières années de la monarchie, la Révolution, les temps d'exil de l'émigration, et il a vu le commencement de la Restauration. Dès sa première jeunesse, il se trouva placé de manière à observer de près la cour et la région des grandes affaires. Bientôt après il occupa une position importante dans la diplomatie. Puis il fut ministre de Louis XVI, précisément à l'époque de la Révolution. Enfin il a eu la confiance de Louis XVIII, et a été employé par ce prince émigré auprès de plusieurs cours.

Un véritable intérêt historique s'attache donc au récit de cette vie si pleine d'un homme honorable, sensé, toujours modéré et sage dans sa conduite. S'il n'a point influé sur les événements, il les a observés avec discernement; quelquefois il les a prévus, et il a su apprécier les circonstances avant qu'elles portassent leurs fruits. Doué de cette sorte d'activité régulière qui s'applique à l'accomplissement du devoir, il a toujours suivi sa route, sans la frayer. Serviteur fidèle et spectateur éclairé, il a su, dans la première moitié de sa vie, juger le mérite des hommes et la conduite des affaires, avec liberté d'esprit, sans être ni opposant ni frondeur. Plus tard, lorsque la Révolution eut bouleversé le théâtre qu'il avait appris à connaître, et donné aux idées et aux passions un cours tout nouveau pour lui, son bon sens,

s'il ne lui enseignait point la portée des événements et la puissance des opinions, lui indiquait du moins ce qui, dans chaque circonstance, était praticable et prudent.

Dans les derniers temps de sa vie, M. de Saint-Priest avait voulu écrire ses Mémoires; il n'a pu les terminer, ni revoir ce qu'il en avait déjà rédigé. Sa famille n'a point pensé que ces fragments fussent en état d'être publiés; nous les avons sous les yeux, et nous ne saurions mieux faire que d'y puiser cette notice. Elle serait presque inintelligible, si les circonstances où s'est trouvé M. de Saint-Priest, les événements où il a pris part, les personnes avec qui il a été en rapport, n'étaient point appréciés et exposés avec quelque détail. Le temps et le lieu des scènes où il fut acteur doivent être connus, afin de comprendre le rôle qu'il a rempli; de sorte que ce récit semblera quelquefois appartenir à l'histoire générale plutôt qu'à une biographie. Ainsi l'exige la tâche qui nous a été confiée.

Rien ne fait mieux connaître une époque, son esprit, ses mœurs, son état social que les vicissitudes et le cours d'une vie passée dans les affaires publiques. En outre, la carrière parcourue de M. de Saint-Priest est un exemple curieux du but où, sous le régime de l'ancienne monarchie, pouvait atteindre un homme de mérite, sans efforts, sans intrigue, presque sans ambition, uniquement par sa bonne conduite et la sagesse de son caractère, même lorsqu'il n'avait pas pour point de départ une de ces positions où la faveur de la cour était un héritage transmis de génération en génération. Sa famille noble, ancienne, distinguée, avait honorablement figuré dans le service militaire et dans la magistrature; comme d'autres bonnes et illustres maisons de Dauphiné, elle avait, depuis plusieurs générations, siégé dans le parlement de Grenoble. Son père, Jean-Emmanuel de Guignard, vicomte de Saint-Priest, avait été conseiller, puis maître des requêtes, conseiller d'État; jusqu'à la fin de sa vie, il fut intendant de Languedoc.

M. de Saint-Priest n'était point son fils aîné. Il fut reçu chevalier de Malte à l'âge de quatre ans ; il fit ses études chez les jésuites, d'abord en province, puis à Paris ; à quinze ans il avait terminé ses classes. A moins d'être destiné à la magistrature ou à l'Église, il était rare d'aller au-dessus de la rhétorique. Ce premier fonds d'instruction semblait suffisant pour les jeunes gens qui entraient dans la carrière militaire. L'usage du monde, le commerce des hommes, une vie active, l'autorité alors si puissante de la société, le goût de l'esprit qui y régnait, le mouvement de la conversation, venaient ajouter leurs enseignements au fonds commun de l'instruction classique. Il n'en résultait sans doute point des connaissances très-étendues, et elles devaient être souvent superficielles ; mais alors on faisait son chemin par la conduite plus que par la parole, et les affaires étaient menées plutôt par l'esprit de discernement que par le savoir.

En sortant du collége, M. de Saint-Priest fut exempt dans les gardes du corps, et se trouva de service auprès du roi. Sa famille habitait Montpellier ; il était recommandé à des parents placés à la cour ; du reste livré à lui-même. Cela se pratiquait ainsi ; on était retenu par plus de liens, plus de convenances, plus de devoirs qu'aujourd'hui. La liberté d'un jeune homme, sortant à peine de l'enfance, ne devenait point une licence sans frein, un oubli de toute autorité, de tout respect ; le désordre était, pour ainsi dire, circonscrit dans de certaines limites, et soumis à une étiquette où se conservaient des sentiments honorables, et encore plus sûrement de bonnes manières.

Ainsi, à seize ans, M. de Saint-Priest était à Versailles, suivant le roi à la chasse, et point trop embarrassé lorsqu'il était honoré de quelques mots dits en passant, présenté aux princes et aux princesses, habitué dans les nombreuses maisons où l'on recevait à Versailles.

Madame de Pompadour régnait alors. M. de Saint-Priest lui fut présenté par le duc de Luxembourg, capitaine de la

compagnie des gardes du corps où il servait; il fut gracieusement accueilli. Il allait parfois assister à sa toilette, et s'y trouvait avec le duc d'Orléans, le prince de Condé, les princes étrangers qui voyageaient en France; car personne n'était assez grand pour omettre ce devoir.

Cette vie de Versailles plaisait fort à un jeune officier de dix-sept ans; cependant il accepta volontiers l'offre de son parent, le bailli de Tencin, qui allait passer quelque temps à Malte et lui proposait de profiter de cette circonstance en venant avec lui faire ses caravanes. L'occasion était favorable pour accomplir ce devoir. Le bailli de Tencin jouissait dans l'ordre d'une position considérable; il était riche en bonnes commanderies; il avait été général des galères, puis ambassadeur à Rome. Un parti puissant le reconnaissait pour chef. Il décida l'élection du commandeur Pinto, chevalier portugais, à la grande maîtrise de l'ordre. Il espérait se préparer ainsi les voies pour lui succéder; mais il mourut avant la vacance.

M. de Saint-Priest commença ses caravanes en 1753. Ce n'était plus le temps où les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem maintenaient une guerre continuelle contre les Turcs, et perpétuaient glorieusement la croisade. Toutes les puissances de l'Europe avaient depuis longtemps traité avec l'empire Ottoman, qui se trouvait maintenant compris dans le droit public des nations civilisées. Lorsqu'il était en paix avec tous les gouvernements chrétiens, Malte n'avait point à tenter une lutte impossible. Protéger le commerce de la Méditerranée contre les corsaires barbaresques, telle était devenue la seule mission de l'ordre. De sorte que les caravanes consistaient presque uniquement en des navigations ou plutôt des promenades sur la Méditerranée; des relâches en Sicile, à Naples, en Sardaigne, aux Baléares ou sur les côtes d'Espagne : c'était un plaisir de voyageur plus qu'un devoir de chevalier. Puis l'hiver, quand était passée la saison des croisières,

on revenait à Malte mener une vie oisive et molle au milieu de plaisirs faciles qui éteignaient toute énergie de l'âme, toute activité de l'esprit[1]. « Le goût s'y corrompait aussi « vite que les mœurs. » Ce séjour était plus agréable pour le chevalier de Saint-Priest que pour tout autre : neveu d'un homme important dans l'ordre, qui tenait un grand état de maison, qui réunissait autour de lui les chevaliers les plus distingués par leur position ou leur esprit, il ne perdait pas du moins l'habitude de la bonne compagnie, et ne s'abrutissait pas dans le *far niente* méridional. Il avait d'abord été séduit un moment, et presque tenté de se fixer à Malte en bornant sa carrière à entrer dans l'ordre; mais il était au service de France, et les pensées d'émulation et d'activité ne tardèrent point à lui revenir.

En 1754, il revint en France, retrouva sa famille à Lyon chez son oncle le cardinal de Tencin, puis arriva à Paris, où il reprit son service dans les gardes du corps. Cette année-là, par extraordinaire, les gardes du corps étaient réunis à Beauvais pour s'y exercer à quelques manœuvres; c'est de quoi on ne s'occupait que tous les quatre ans, pendant un mois environ. C'était le seul apprentissage de leur métier qui fût imposé aux corps de la maison du roi. Tous ces jeunes gens ne songeaient à acquérir ni la moindre pratique, ni aucune connaissance de leur profession; ils avaient grand dédain de tout devoir, de toute étude, et se figuraient que le courage personnel leur suffisait. « Ce pouvait être des chevaliers[2], mais non des militaires. »

Ensuite le roi passa toute sa maison en revue; il reconnut M. de Saint-Priest, et en signe de souvenir, il lui dit : « Vous n'êtes pas embelli. » C'était se montrer difficile, car M. de Saint-Priest était grand, bien fait, et d'une belle figure.

[1] Notes manuscrites de M. de Saint-Priest.

[2] Notes manuscrites.

Cependant la guerre de sept ans allait commencer. Les Anglais prenaient nos vaisseaux sans déclaration de guerre. Au lieu d'employer toutes les ressources de la France dans une lutte maritime qui aurait pu ne pas être inégale; au lieu d'attaquer les colonies anglaises et de défendre les nôtres, le roi, par une volonté personnelle, sans égard pour les conseils de ses ministres et par un faux calcul qui lui faisait espérer de conserver la paix, ou du moins de la rétablir plus promptement, contracta une alliance avec l'Autriche, et se donna Frédéric II pour ennemi. Une guerre en Allemagne devint notre premier intérêt, notre principale affaire.

Après les premiers succès obtenus contre la marine anglaise et la glorieuse prise de Minorque, toutes nos ressources furent employées à défendre l'Autriche contre le roi de Prusse. Des intrigues de cour déterminèrent le renvoi de M. d'Argenson, ministre de la guerre, et de M. de Machault, ministre la marine, les deux hommes sensés, les deux administrateurs capables du conseil du Roi. Les projets qu'ils avaient formés, les préparatifs dont ils s'étaient occupés, furent abandonnés. L'abbé de Bernis, qui avait été l'instrument plus que le conseiller du traité autrichien, entra au conseil. Le cabinet de madame de Pompadour devint le théâtre des affaires. De là sortaient le choix des généraux, et presque les plans de campagne. Le prince de Soubise obtint le commandement d'une armée, et perdit la bataille de Rosbach. Le désordre, le découragement se mirent partout; nul ne gouvernait, nul n'avait la confiance du pays, ni même celle du roi. Cette triste et honteuse situation ne pouvait échapper au bon sens de M. de Saint-Priest, et en cela il n'était que comme le public. Si jamais on imprime une correspondance du cardinal de Bernis et du duc de Choiseul, alors ambassadeur à Vienne, l'abais-

[1] Notes manuscrites.

sement et la détresse d'un tel gouvernement paraîtront dans toute leur misère. L'histoire n'a pas été assez sévère pour cette époque; les contemporains, surtout ceux qui tenaient aux affaires, en ont laissé des témoignages plus flétrissants.

Une guerre si malheureuse, et qui se prolongeait, fit sentir le besoin de cavalerie [1]. « On finit par réfléchir qu'il « n'y aurait pas de mal à envoyer dans une garnison cha- « que compagnie des gardes du corps, afin de l'exercer « aux évolutions militaires. On destina la ville d'Amiens « à la compagnie de Luxembourg. Il fut décidé que les « officiers y passeraient trois mois d'été et un mois « d'hiver. »

M. de Saint-Priest se rendit à Amiens; l'officier supérieur qui commandait la compagnie et celui qui venait en grade après lui, quoique l'ancien de M. de Saint-Priest, trouvèrent le devoir qui leur était imposé ennuyeux et fatigant; ils lui laissèrent la tâche de commander et d'exercer les deux escadrons. Il y mit du soin et de l'émulation; c'était assez pour être remarqué; on lui sut gré d'une bonne volonté qui n'était pas commune, et il fut jugé [2] employable. L'approbation qu'il obtenait augmenta son désir de servir activement à l'armée; il s'étonnait et s'impatientait que la carrière des armes demeurât fermée aux officiers de la maison militaire du roi. Son quartier de service arrivait; un de ses camarades désira et obtint de prendre son tour auprès du Roi, et lui céda le sien auprès de M. le Dauphin. Par la protection de ce prince, M. de Saint-Priest fut envoyé à l'armée du maréchal de Broglie, comme aide-maréchal des logis. Le comte de Broglie était maréchal des logis en chef, ce qui se nomme maintenant chef d'état-major.

M. de Saint-Priest fit en Allemagne les deux campagnes

[1] Notes manuscrites.

[2] *Ibid.*

de 1760 et de 1761 : la première dans l'armée de M. de Broglie; la seconde sous le prince de Soubise, cette fois avec la maison militaire du roi qu'on s'était enfin décidé à employer. Il fut témoin des discordes entre les généraux, des opérations manquées par leur mutuelle jalousie; des intrigues de Versailles se continuant à l'armée; des mauvais choix imposés par la faveur de la cour; de la mollesse et de la négligence dans le service [1]. « Il faut « convenir qu'en ce temps-là le métier militaire, en France « surtout, parmi les officiers généraux, et à quelques ex- « ceptions près, se faisait par manière d'acquit. Les « grands seigneurs se contentaient de payer de leur per- « sonne dans l'occasion, mais ils arrivaient à l'armée le « plus tard qu'ils pouvaient et en repartaient le plus tôt « possible. Ils atteignaient ainsi les grades et les honneurs « militaires sans jamais avoir été en état de commander. « Lorsqu'ils étaient chargés de quelque commission, ils ne « manquaient pas de prétextes pour ne rien entreprendre « dans la crainte d'échouer, tant ils se sentaient inca- « pables. »

Cette manière de se conduire était si bien connue et admise qu'un jour le maréchal de Broglie envoya au comte de Guerchi l'ordre de faire un mouvement; il était tellement assuré que M. de Guerchi trouverait des objections contre ce qui lui était commandé, qu'il écrivit d'avance une réponse à la lettre par laquelle on lui apprendrait que la chose n'avait pu être exécutée. Lorsque l'aide de camp lui apporta le rapport de M. de Guerchi, il donna tout aussitôt la réponse.

C'est de la sorte que tout se passait en France; il ne manquait point d'hommes de sens pour discerner ce mauvais gouvernement de toutes choses; ils en étaient humiliés et affligés. S'en apercevoir, le dire et s'en moquer était

[1] Notes manuscrites

la seule consolation, la seule satisfaction de conscience. Ainsi était le roi lui-même. Au commencement de 1762, il y avait déjà une possibilité de négociation, et les dures conditions de la paix étaient prévues. « Voilà où nous pou- « vons atteindre, dit M. de Choiseul au roi; le roi veut-il « la paix, ou préfère-t-il que nous tentions une autre cam- « pagne? nous sommes en état de la faire. » — « M. de Choi- « seul, répondit le roi, je vous laisse à le décider. » — « Mais, sire, quelle est la volonté du roi? » — « Comme « vous voudrez. » Et le ministre ne put obtenir une autre réponse.

Lorsque le pouvoir absolu s'établit et s'impose par la force du caractère, par l'élévation de l'âme, par le génie du commandement; quand il rétablit l'ordre et la discipline, quand il réprime ou dompte une révolution et sait en employer les forces vives : alors il peut accomplir de grandes choses; il peut faire la gloire et le bien d'une nation. C'est ce que la France avait vu dans la première partie du règne de Louis XIV; c'est ce qui lui était encore réservé un siècle après. Mais lorsqu'une autorité, sans contrôle et sans partage, hérite d'un pays fatigué, tranquille, bien réglé, elle s'endort et s'affaisse; elle ne sait que faire de sa facile puissance; elle répand autour d'elle l'insouciance et l'égoïsme; tout se relâche et se dissout; la règle fait place à la négligence, l'émulation s'éteint, la dégradation devient universelle, et le despotisme fainéant ne conserve d'autre volonté que de garder à tout prix son inutile prérogative.

M. de Choiseul se décida à continuer la guerre; il venait de conclure le pacte de famille, et supposait sans doute que l'accession de l'Espagne, en augmentant les forces de la France, servirait à obtenir des conditions meilleures. C'était se méprendre; l'Espagne ne pouvait plus être un utile auxiliaire; c'était une puissance déchue, sans ressources, sans énergie. L'administration de Charles III, qui

était destinée à mettre le royaume dans une meilleure voie, commençait à peine et n'avait point encore porté de fruits. Le premier effet de cette alliance fut d'envoyer un corps français pour aider les Espagnols à conquérir le Portugal. Le prince de Beauvau en eut le commandement. M. de Saint-Priest l'avait connu en Allemagne, et s'était acquis son amitié et sa protection. Il lui demanda à servir sous ses ordres; il avait alors le grade de colonel; M. de Beauvau y consentit volontiers. Le ministre ne s'y opposa point, et M. de Saint-Priest partit pour l'Espagne dans la même voiture que M. de Beauvau, qui était, comme on sait, un des hommes les plus honorables, les plus sensés et les plus aimables de son temps.

Ce voyage fut agréable. Après quelque séjour à Madrid, et un accueil gracieux et hospitalier du roi Charles III, M. de Beauvau rejoignit avec son corps l'armée espagnole. Cette campagne ne fut ni vive, ni efficace; les Espagnols prirent Alméida, qui ne se défendit pas. L'armée portugaise ne tenta point d'arrêter la marche de l'ennemi. D'autre part, l'administration militaire de l'Espagne était si mauvaise, que les vivres, les munitions et les moyens de transport manquaient sans cesse. Le général espagnol avait dirigé l'invasion par la rive gauche du Tage, ce qui a toujours été reconnu pour un mauvais plan de campagne. La saison était avancée, on revint en Espagne. M. de Saint-Priest eut occasion de voir des troupes moins disciplinées, plus mal commandées, moins bien pourvues que les armées françaises.

A ce moment, la paix venait d'être signée, le 2 novembre 1762, à Fontainebleau. Après un second séjour à Madrid, M. de Saint-Priest revint en France, toujours avec M. de Beauvau. La guerre était finie, et la carrière militaire ne pouvait maintenant lui promettre un avancement rapide; il était bien placé dans le monde, en relation avec des hommes puissants ou importants; il avait donné bonne idée

de son jugement et de sa prudence de conduite. L'idée lui vint de solliciter un poste diplomatique; il écrivit au duc de Choiseul et demanda la place de ministre à Lisbonne, qui allait être nommé. Le prince et la princesse de Beauvau avaient des liaisons d'amitié avec M. de Choiseul et du crédit sur son esprit. Grâce à eux, la demande de M. de Saint-Priest fut accueillie; à l'âge de vingt-huit ans, il devint ministre plénipotentiaire.

Cette position nouvelle, cette entrée dans une carrière, à laquelle il ne s'était point destiné, ne l'intimidèrent point; il lui semblait que l'art de la politique consiste moins en connaissances acquises et en études préliminaires, que dans le don de discernement, l'appréciation juste des circonstances et des personnes, le calme du caractère, la convenance du langage, la sage combinaison de la franchise et de la réserve, l'usage du monde et la considération dont on sait s'entourer.

Il n'avait pas un rôle actif à prendre en Portugal; non-seulement les intérêts commerciaux de ce royaume, mais ses intérêts politiques depuis l'avénement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne, le plaçaient de toute nécessité sous le patronage de l'Angleterre. La guerre, que la France venait de lui susciter, et où elle avait participé comme auxiliaire, confirmait cette situation politique; le cabinet de Versailles ne pouvait espérer de la changer. Il s'agissait pour le ministre de France de s'occuper uniquement des affaires de commerce, de la protection de nos négociants, du soin des intérêts privés. C'était la seule conduite qui pût rétablir la bonne intelligence, adoucir les rancunes, et laisser oublier l'invasion récemment tentée en Portugal.

M. de Saint-Priest arriva parmi les ruines de Lisbonne, encore bouleversée du tremblement de terre de 1755. Le roi Joseph Ier régnait, en laissant absolument toute action et tout pouvoir au marquis de Pombal. La reine était cette

infante d'Espagne destinée autrefois à épouser Louis XV; élevée pendant quelques années au Louvre, puis renvoyée par M. le Duc en 1725. Depuis lors elle avait gardé une rancune obstinée contre la France, mais son ressentiment n'avait nulle influence sur les affaires; il se manifestait seulement par un accueil moins bienveillant au ministre de France, et l'affectation de ne jamais prononcer un mot de français. L'autorité et le gouvernement, dans les détails comme dans l'ensemble, étaient concentrés dans le ministre le plus absolu et le plus affermi qu'on ait jamais vu dans un royaume européen. Être en bons rapports avec lui était l'indispensable soin de tout agent diplomatique; le comte de Merle, ambassadeur de France, à l'époque qui précéda la guerre, n'avait point su se concilier sa bienveillance; dès lors le marquis de Pombal ne voulut plus entrer en communication avec lui. Il n'était point ministre des affaires étrangères, et n'avait pas le titre de premier ministre; officiellement il dirigeait le département de l'intérieur, et quand cela lui convenait, il rappelait que c'était à don Louis d'Acunha que les affaires étrangères étaient attribuées. M. de Merle annonça qu'il se plaindrait à sa cour de cette fin de non-recevoir. « Le roi très-chrétien est fort puissant, répli-« qua M. de Pombal; mais son pouvoir ne s'étend pas jus-« qu'à me faire ministre des affaires étrangères en Portu-« gal. » Il demanda au cabinet de Versailles le rappel de M. de Merle, ce qui fut accordé sans retard.

D'ailleurs le marquis de Pombal était d'un commerce facile; ses manières étaient nobles et gracieuses, sa conversation familière et gaie; il parlait beaucoup; rien en lui n'annonçait la fermeté de caractère et la dureté d'âme dont il a donné tant de preuves. Dès les premiers temps de la mission de M. de Saint-Priest, il lui adressa, avec douceur et politesse, une leçon utile. Le ministre de France le pressait de terminer une affaire d'assez peu d'importance et insistait vivement, même avec un peu d'humeur : « Vous

« êtes jeune, monsieur, lui dit M. de Pombal; vous débutez « dans la carrière, permettez à ma vieille expérience et à « mon attachement pour vous, de vous donner un conseil. « Vous aurez sûrement des missions plus considérables que « celle-ci et de plus grands intérêts à traiter; ne mettez « jamais aux affaires qu'une vivacité proportionnée à leur « importance. »

En effet, M. de Saint-Priest, en trois ans qu'il passa en Portugal, n'eut point à traiter de questions graves et générales; il veilla aux intérêts du commerce français et de la navigation; il fit rendre justice dans l'occasion aux compatriotes, dont il devait être le protecteur. Il obtint, non sans quelque peine, la liberté de quelques pauvres jésuites français qui avaient été enlevés à Macao, pêle-mêle avec des jésuites portugais, et qu'on tenait en Portugal dans des cachots, sans même leur rien imputer; tant le marquis de Pombal fut excessif et implacable; changeant en une persécution cruelle la suppression d'un ordre que la politique regarda alors comme dangereux, mais dont les membres conservaient tout droit à la justice et à l'humanité.

Au commencement de 1767, M. de Saint-Priest, qui avait obtenu un congé, partit de Lisbonne sur une frégate anglaise, et avant de revenir en France, il passa quelques semaines en Angleterre. Lord Chatham était alors ministre; la France était représentée à Londres par le comte de Guerchi, dont le duc de Praslin, son ami, et qui l'avait fait nommer ambassadeur, disait: « Il ne sait pas écrire une lettre, « et c'est encore le meilleur que nous ayons. »

Pendant les trois années d'absence de M. de Saint-Priest, la cour de France avait fort changé d'aspect. Le Dauphin était mort, et peu après madame de Pompadour. Le duc de Choiseul était encore tout-puissant; il avait repris le département des affaires étrangères, en plaçant son cousin, M. de Praslin, à la marine. M. de Saint-Priest espérait recevoir un bon accueil et obtenir un poste supérieur à la mission

qu'il venait de remplir; il s'y était bien conduit; chaque année il avait accompli un devoir qui souvent, et à toutes les époques, a été rappelé aux agents diplomatiques, sans que la plupart d'entre eux s'y conforment régulièrement : il envoyait chaque année un rapport, qui résumait toute sa correspondance et les affaires qu'il avait traitées, donnant en même temps des informations complètes sur l'état intérieur du Portugal, sur la cour, le gouvernement, les ministres, les personnages importants et les agents diplomatiques. M. de Choiseul avait été content de ce travail, en avait parlé publiquement et rendu compte au roi, en proposant une gratification de vingt-quatre mille francs pour M. de Saint-Priest.

Il avait demandé d'abord la mission de Copenhague; peu après son arrivée, il fut nommé ministre en Suède, en remplacement du baron de Breteuil, qui passait à La Haye; mais M. de Choiseul lui dit de ne point se hâter de partir.

Il passa une année en France, fit son service dans les gardes du corps, alla voir ses parents en Languedoc, visiter un prieuré qu'il avait en Poitou, s'arrêta quelques jours à Chanteloup, chez M. de Choiseul, et revint à Paris. Ses préparatifs étaient faits, il avait étudié à fond les correspondances et les documents qui pouvaient lui faire connaître la Suède; sa maison était déjà établie à Stockholm, il n'attendait plus que son audience du roi, lorsque M. de Choiseul lui dit : « Savez-vous que Gérard [1] me propose de vous « envoyer à Constantinople; nous avons là M. de Vergennes, « dont les dépêches sont des amplifications de rhétorique; « il nous faut un ambassadeur qui ait plus d'activité; nous « avons pensé à vous. »

C'était une grande et heureuse surprise pour M. de Saint-Priest. Le duc de Choiseul se proposait depuis assez longtemps de ne point laisser M. de Vergennes à Constanti-

[1] M. Gérard de Rayneval, premier commis aux affaires étrangères.

nople. Le traité de Fontainebleau, en terminant la guerre de sept ans, avait laissé la France dans une mauvaise situation : elle avait été vaincue; et dans sa lutte avec l'Angleterre, elle ne s'était montrée ni grande ni forte. Sur le continent même, elle avait éprouvé de tristes revers et acquis peu de gloire. Une puissance de premier ordre, à qui arrivent de semblables malheurs, se trouve nécessairement abaissée et amoindrie dans son influence. Nous n'avions plus d'alliés que l'Espagne, qui ne pouvait être d'un grand secours; l'Autriche avait éprouvé que notre amitié ne suffisait pas pour lui rendre la prépondérance en Allemagne, ni pour arrêter le progrès de la Prusse. La Russie n'avait aucun avantage à se promettre d'un rapprochement avec nous; les puissances du second ordre voyaient que nous n'étions plus dominants; l'Angleterre nous restait hostile. M. de Choiseul, homme d'esprit, mais d'un esprit impatient et léger, se dépitait contre cette situation, et ne se l'avouait peut-être point. Une circonstance importante avait dû lui en démontrer toute la tristesse. L'impératrice de Russie avait mis la main sur la Pologne, y avait envoyé ses troupes; son ambassadeur y avait régné, puis elle avait fait élire roi Stanislas Poniatowski, son subalterne favori. M. de Choiseul avait voulu, avait tenté de s'opposer à ce prélude de conquête et de partage, dont la suite était évidente; la Prusse était déjà en connivence; l'Angleterre se montrait parfaitement indifférente; elle était l'alliée du roi de Prusse et craignait peut-être que son intervention, si elle l'exerçait de concert avec nous, contribuât à restaurer notre influence en Europe. Peut-être aussi voyait-elle arriver les embarras et les périls, où allait la jeter la révolte de ses colonies, et ne voulait-elle pas se créer des difficultés sur le continent.

Ce fut par l'Autriche et par la Turquie que le duc de Choiseul essaya d'arrêter la Russie. Il se faisait sur l'une et sur l'autre de grandes illusions, ou, ce qui est pire encore, il voulait se les faire. L'Autriche, tout en continuant ses

assurances d'amitié, tout en recherchant un mariage entre le Dauphin et une archiduchesse, se rapprochait du roi de Prusse et de l'impératrice Catherine; elle ne contrariait nullement leurs projets sur la Pologne, voyant bien que pour les accomplir, il faudrait l'admettre au partage. Le cabinet de Vienne ne s'opposait point aux progrès de l'influence russe sur la Turquie; il se refusait à voir que la situation changeait totalement, et que maintenant c'était la Russie qui commençait à se faire craindre de l'empire ottoman.

Quant à la Porte Ottomane, il n'y avait aucun moyen de la faire entrer dans le cercle de la politique européenne. Son indifférence et son apathie résistaient à toute suggestion, à tout avertissement. Vainement M. de Vergennes, se conformant aux instructions sans cesse renouvelées qu'il recevait du duc de Choiseul, annonçait au Grand Seigneur et à ses ministres de quel abaissement elle était menacée par la soumission de la Pologne à la Russie, il ne pouvait leur persuader que le choix de tel ou tel prétendant à la couronne de Pologne, importât à la gloire ou au salut de la puissance ottomane. Au moins aurait-il fallu que l'ambassadeur de France eût pour auxiliaire, dans ses démarches, l'internonce autrichien, et c'est ce qui n'était point.

Ainsi Poniatowski avait été élu; ainsi la Russie continuait à tenir des troupes en Pologne. M. de Choiseul n'en était que plus animé à provoquer une rupture entre la Porte et l'impératrice Catherine. Il s'était pris d'une sorte d'aversion passionnée contre cette grande et habile souveraine : il s'imaginait que facilement une nouvelle révolution de palais pourrait lui ôter la couronne, comme elle l'avait usurpée, et qu'en lui suscitant de graves embarras, en lui créant des périls, on amènerait sa chute. De sorte que M. de Vergennes avait pour mission expresse d'entraîner la Porte dans une guerre avec la Russie.

C'est à quoi l'ambassadeur voyait de grandes difficultés;

tous ses efforts échouaient. Dans cette circonstance, l'inertie musulmane conseillait la Porte très-sagement; le temps était déjà passé, où les armées turques étaient formidables, et pouvaient vaincre ou intimider des armées européennes. Un général russe ne courait plus le risque de se voir enveloppé et d'être contraint à capituler, comme Pierre Ier sur le Pruth. Les progrès de la civilisation avaient perfectionné l'art militaire, établi la discipline, créé une administration plus régulière en Russie. Les Turcs n'avaient participé à aucun de ces avantages, et n'avaient plus ceux qui peuvent appartenir à un peuple barbare. Chez eux, le commandement avait perdu son énergie et l'obéissance son fanatisme.

M. de Vergennes avait, aux yeux de M. de Choiseul, non-seulement le tort de ne point réussir, mais le tort, peut-être plus grave encore, de lui expliquer combien ses projets et ses espérances étaient mal fondés. Il l'entretenait sans cesse de l'indifférence inerte de la Porte Ottomane, du mauvais ordre de son gouvernement et de son administration, de la faiblesse de ses ressources militaires; il rappelait la froideur de l'Autriche à seconder les vues de la France, et remarquait combien il devait convenir au cabinet anglais de voir tout le nord de l'Europe uni contre nous. C'était là ce qui impatientait le duc de Choiseul. Comme il portait dans la politique sa vivacité d'imagination et sa présomptueuse assurance, il croyait mieux savoir les choses que ceux qui étaient chargés de les observer. C'est un avantage qui appartient quelquefois aux hommes d'esprit, mais seulement lorsqu'ils savent examiner froidement et se méfier de leurs idées. Voilà pourquoi les dépêches de M. de Vergennes, encore qu'elles fussent pleines de déférence, de soumission, de zèle à obéir, paraissaient au ministre des amplifications de rhétorique; voilà pourquoi il voulait un autre ambassadeur.

Les instructions données à M. de Saint-Priest devaient

donc insister fortement sur la nécessité de faire déclarer la guerre à la Russie par la Porte. M. de Choiseul voulut les lire lui-même au nouvel ambassadeur. C'était probablement pour lui une première lecture, car il s'interrompait parfois pour dire : « Mais cela ne vaut rien. » C'était surtout dans les passages qu'il ne trouvait pas assez significatifs. Ces instructions avaient été écrites par M. Gérard ; elles devinrent plus explicites.

M. de Saint-Priest était sur le point de se rendre à son poste, lorsqu'il reçut un billet du comte de Broglie, qui le priait de passer chez lui. Il s'y rendit, et le comte lui remit une lettre de la main du roi : c'était l'ordre de communiquer au comte de Broglie les instructions qu'il venait de recevoir, et de lui transmettre, à l'avenir, copie des dépêches qui lui seraient adressées, ainsi que des réponses. Le plus profond secret était commandé en des termes sévères. M. de Saint-Priest répondit respectueusement au roi, en l'assurant de son obéissance.

Cette administration clandestine des affaires étrangères durait depuis vingt ans. Elle avait commencé à propos des prétentions que le prince de Conti avait eues sur la couronne de Pologne. A cette époque des correspondances secrètes, des agents non avoués, des démarches contraires aux instructions officielles, avaient semblé nécessaires. Cette élection, que le roi n'avait peut-être pas souhaitée sincèrement, échoua ; mais l'habitude de se mêler des affaires étrangères à l'insu du ministre, et d'échapper au risque de ne pas être instruit de tout, était devenue précieuse au roi. Elle contentait sa curiosité et rassurait sa méfiance. Lors de la guerre de sept ans, le prince de Conti n'ayant pas obtenu le commandement d'une armée, renonça à tout rapport intime avec le roi. Ce fut alors que la diplomatie secrète passa aux mains de Tercier, premier commis des affaires étrangères, et du comte de Broglie, qui, après la mort de Tercier, continua seul à la diriger.

Tous les ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires n'étaient pas initiés à cette correspondance secrète. Certaines missions n'offraient pas assez d'intérêt ; d'ailleurs le roi ne se fiait pas à tous ses agents ; quelquefois ce n'était pas le chef de mission qui servait de correspondant. Le chevalier d'Éon fut placé pour cela auprès du comte de Guerchi, à Londres. Ce qui importait surtout au roi, c'est que ce secret fût complétement caché au ministre des affaires étrangères. M. de Broglie avait proposé de le confier au duc de Choiseul ; le roi s'y refusa. Le ministre, qui n'ignorait pas qu'une telle correspondance existait, mais qui ne pouvait la saisir, chargea M. de Saint-Priest de la dépister à Constantinople.

S'il faut l'en croire, cette diplomatie occulte avait peu d'importance, et n'était réellement qu'une fantaisie royale, tout au plus un contrôle de la conduite des affaires, qui n'en restaient pas moins sous la direction du ministre. Les dépêches arrivaient au roi, le plus souvent après que le ministre les avait reçues. Les instructions particulières qu'il eût voulu envoyer seraient parvenues trop tard aux agents. Aucun avantage ne pouvait résulter de cette mystérieuse puérilité ; elle compromettait souvent la sûreté du chiffre, et pouvait entraîner dans de fausses démarches les ambassadeurs qui auraient eu assez peu de bon sens pour y chercher la règle de leur conduite. M. de Vergennes avait été aussi dans le secret. Il alla d'abord à Constantinople comme envoyé extraordinaire, uniquement pour mettre en sûreté les papiers de la correspondance occulte, qu'on aurait pu trouver chez le comte Desalleurs, qui venait de mourir ambassadeur en Turquie. M. de Vergennes fit preuve de capacité dans cette mission temporaire, et devint ambassadeur. Sa correspondance avec le duc de Choiseul n'offre aucun indice qu'il reçût du roi d'autres instructions. Il obéissait avec zèle au ministre. Encore que le roi ne fût point d'avis de pousser les Turcs à la guerre, on voit que l'ambassadeur,

dans les motifs qu'il donne de son peu de succès, parle sincèrement et en homme sensé.

M. de Saint-Priest se rendit à Constantinople par terre; il passa quelques jours à Vienne, fut présenté à Marie-Thérèse et à l'empereur Joseph II.

Il était encore loin de Constantinople, lorsqu'il reçut une lettre de M. de Vergennes, qui lui annonçait que la Porte venait de déclarer la guerre à la Russie, et que l'envoyé de cette cour avait été mis aux Sept-Tours.

Ce n'étaient point les conseils et les instances de l'ambassadeur qui avaient décidé le gouvernement ottoman. Quelques Polonais s'étaient réfugiés dans un village tartare, au bord du Dniester; des Cosaques les y poursuivirent. Le khan des Tartares, excité par le baron de Tott, consul de France, qui avait pris de l'influence sur lui, représenta le fait comme très-grave. Le grand visir envoya chercher le résident russe et le somma de prendre l'engagement que les troupes russes se retireraient de Pologne. Le ministre refusa; la guerre fut déclarée.

M. de Saint-Priest eut d'abord quelque regret de voir que la tâche, dont l'accomplissement lui était confié, était parvenue à un plein succès, entre les mains de son prédécesseur; il se reprocha de ne pas avoir hâté son voyage. Mais il était homme de sens; en lisant la correspondance de M. de Vergennes, il avait bien vu que réellement cette guerre n'était point souhaitable, que M. de Choiseul se trompait, et que sans doute la Turquie se trouverait fort mal d'une telle entreprise. De sorte que, la première impression une fois passée, il réfléchit qu'il valait mieux, pour lui, ne pas avoir conseillé à la Porte une détermination qui allait être funeste, et que sa position en serait évidemment meilleure.

M. de Vergennes et M. de Saint-Priest passèrent quelque temps ensemble à Constantinople, ayant en apparence de bonnes relations; mais un sentiment peu bienveillant se

glisse facilement entre le prédécesseur et le successeur; le moindre incident, la démarche ou l'omission la plus involontaire, devient souvent un motif d'aigreur; la mauvaise humeur du remplacé s'empare du plus léger prétexte, pour se porter sur le remplaçant. Le grand visir, dans l'audience accordée à M. de Saint-Priest, s'était exprimé en termes flatteurs sur M. de Vergennes; il oublia d'en faire mention dans sa dépêche; cette distraction ne fut jamais pardonnée.

Le nouvel ambassadeur porta, sur la situation de l'empire ottoman et sur la conduite que la France devait tenir dans ses relations, le même jugement que son prédécesseur; il ne tarda pas à prévoir avec assurance que cette guerre porterait préjudice à la Turquie. Point d'administration, point de finances; des populations désobéissantes; des pachas révoltés; une armée sans discipline et sans ordres; l'ignorance complète de la force et des projets de chaque puissance européenne; l'orgueil du barbare et l'incurie du sauvage; des souverains abrutis par le sérail et instruits à l'exercice du pouvoir par une vie passée dans l'emprisonnement; des ministres, des généraux, des amiraux pris dans les classes ignorantes et grossières, intrigants, aventuriers ou favoris, portés au pouvoir par le hasard de quelque petite circonstance : voilà ce qu'était dès lors la Turquie. Peut-être même présentait-elle, à cette époque, l'idée d'un écroulement plus prochain que de nos jours; peut-être l'action que l'Europe a exercée continuellement sur elle depuis cinquante ans; peut-être les tentatives de réformes, dont la nécessité se faisait sentir dès ce temps-là, ont-elles rendu quelque vie à cette puissance défaillante; mieux préservée d'ailleurs par la surveillance attentive que les grandes puissances exercent maintenant les unes sur les autres. Toujours est-il que l'imminence d'un démembrement, ses difficultés et ses dangers pour le repos de l'Europe, commençaient déjà à préoccuper les esprits, et qu'on le croyait imminent. Lorsque M. de Saint-Priest vit l'armée ottomane repoussée et mise en

déroute par des corps russes six fois moins nombreux ; lorsque la flotte russe, dont il avait, sans pouvoir se faire écouter, annoncé la prochaine arrivée dans la Méditerranée, eût brûlé la flotte ottomane à Tschesmé, il lui sembla que le moment était venu de songer au lendemain de cet empire. Un mémoire envoyé par lui à cette époque indiquait les avantages que la possession de l'Égypte aurait pour la France.

Toutefois, les Russes ne profitaient pas de leurs avantages ; leurs armées de terre et de mer étaient loin de ce qu'elles sont devenues depuis. En outre, ils ignoraient le secret de l'inimaginable faiblesse de leur ennemi. Après Tschesmé, ils auraient pu passer les Dardanelles, que rien ne défendait. Plus tard leur armée aurait pu traverser le Balkan. Cette guerre, comme celles qui depuis ont été faites contre la Turquie, ne devait avoir d'autre résultat que de manifester sa décadence, sa faiblesse et les symptômes avant-coureurs de sa ruine.

Spectateur de cette entreprise, dont il avait mal auguré, et dont le mauvais succès devait évidemment diminuer encore l'influence de la France, M. de Saint-Priest ne trouvait pas, dans sa grande ambassade, un rôle important à jouer. Mais il s'occupait avec zèle des intérêts du commerce. Après la bataille de Tschesmé, l'amiral russe, sous prétexte de blocus, avait pris quelques bâtiments français ; l'ambassadeur lui envoya son premier secrétaire, pour le prévenir que son gouvernement ne souffrirait point l'interruption de la navigation commerciale, et prendrait, s'il le fallait, les moyens de la faire respecter. Cet avertissement fut entendu ; les bâtiments furent rendus, et désormais notre pavillon fut respecté. M. de Saint-Priest avait, en cette occasion, engagé assez gravement sa responsabilité ; car il savait avec certitude que si la France envoyait une escadre dans la Méditerranée, l'Angleterre comptait en avoir une deux fois plus nombreuse. Un hasard lui avait donné connaissance de la correspondance de l'ambassade anglaise,

et il y avait vu quelles étaient les intentions positives de son gouvernement. Cette protection éclatante donnée à notre navigation procura de grands bénéfices aux armateurs de Marseille, dont les bâtiments furent employés par les négociants de tous les pays. M. de Saint-Priest refusa les intérêts qui lui furent offerts dans ces expéditions.

Cependant le duc de Choiseul avait de l'humeur, en voyant cette guerre tourner tout autrement qu'il ne voulait. Il envoya l'ordre de traiter avec la Porte sur de nouvelles bases, et de préparer une alliance. Le gouvernement ottoman était très-disposé à écouter toute offre qui pourrait le tirer de la mauvaise position où il était. M. de Saint-Priest répondit qu'il avait déjà été fort tenté d'user des pleins pouvoirs, dont on l'avait muni à son départ, pour conclure sur-le-champ. M. de Choiseul, qui allait sortir du ministère, craignit d'engager une telle affaire, quand il ne pourrait plus la suivre; aussi dit-il hautement que M. de Saint-Priest était heureux de ne pas s'être avancé davantage, car il aurait été désavoué.

Ce fut vers la fin de 1770 que Louis XV, à son grand regret, ne pouvant décider M. de Choiseul à bien vivre avec madame Dubarry, changea son ministère. M. de la Vrillière eut d'abord, par intérim, le portefeuille des affaires étrangères. Pendant les six mois qu'il le garda, l'ambassade de Constantinople ne reçut pas une seule dépêche politique.

Le duc d'Aiguillon, qui fut le principal ministre, ou, pour parler plus exactement, le chef de l'intrigue qui avait renversé M. de Choiseul, était un homme d'esprit; mais il n'en avait pas assez pour motiver ses façons dures et tranchantes. Il s'était fait détester en Bretagne, où son caractère lui avait attiré beaucoup de désagréments et d'embarras. Le despotisme n'est pas une arme à l'usage de tous. Pour ceux qui ne sont pas vraiment habiles, une volonté obstinée n'est qu'une parodie et un danger. M. d'Aiguillon était surtout

mal placé aux affaires étrangères, où il faut non pas commander, mais traiter.

En outre, il était peu discret. Le gouvernement ottoman, voyant que la France tardait à l'aider dans ses embarras, à le secourir dans son péril, s'était adressé à la cour de Vienne. M. de Saint-Priest découvrit cette négociation et sut qu'elle était venue à conclusion. Une alliance avait été signée, et la Porte avait même payé d'avance une partie du subside stipulé. Le duc d'Aiguillon, informé par M. de Saint-Priest, ne comprit pas combien le secret était essentiel. L'Autriche avait de grands ménagements à garder avec la Russie et la Prusse. Il fallait la laisser s'engager, jusqu'au point de ne pouvoir reculer. Le ministre en parla à l'ambassadeur d'Autriche, qui en informa aussitôt le prince de Kaunitz. La négociation fut désavouée, et le traité ne reçut point de ratification. Les Turcs venaient d'éprouver de nouveaux échecs; d'ailleurs l'intime liaison des trois puissances du Nord se resserrait de plus en plus. L'empereur Joseph avait eu une entrevue avec le roi de Prusse et avait subi toute l'influence de son esprit et de sa renommée. Le vieux Frédéric, en le rassurant contre les progrès de la Russie, en lui promettant que la Prusse y serait toujours aussi opposée que l'Autriche, sut l'engager à se rapprocher complétement de l'impératrice Catherine. Là fut sans doute convenu le premier partage de la Pologne.

Le duc d'Aiguillon, voyant les Turcs ainsi abandonnés par l'Autriche, ne réfléchit point que ce n'était certes plus le moment de se mettre en avant pour eux. Il chargea M. de Saint-Priest d'annoncer à la Porte que le roi faisait armer à Toulon une flotte de douze vaisseaux, et allait l'envoyer dans la Méditerranée. Il croyait que cette menace déterminerait la retraite de l'escadre russe, et ne voulut point se souvenir que l'Angleterre était d'avance résolue à se montrer, dans les mers du Levant, avec des forces

supérieures. L'ambassadeur, qui savait ce qui allait advenir de la démarche qu'on lui prescrivait, l'atténua de son mieux, afin de ménager un peu l'honneur de la France, qui allait se trouver compromis. En effet, l'ambassadeur d'Angleterre en France tarda peu à déclarer, au duc d'Aiguillon, qu'une escadre anglaise allait être envoyée dans l'Archipel; ajoutant que la présence simultanée des forces navales des deux puissances pourrait amener des commencements d'hostilités. Le ministre prescrivit le désarmement, et donna pour prétexte au conseil du roi et au public, que les affaires de la Suède exigeaient la présence d'une escadre française, qu'il n'envoya pas plus dans la Baltique que dans l'Archipel.

Le gouvernement ottoman était déjà si abaissé, qu'il ne se plaignit même point de ce manquement aux promesses qui venaient de lui être faites. Tout au contraire, il écoutait, avec humilité, les représentations que M. de Saint-Priest lui adressait sans cesse sur la mauvaise administration, sur l'ignorance des officiers, sur l'absence des plus simples notions de l'art militaire. La justice de ces reproches était souvent comprise, surtout après les revers; mais il n'eût pas moins fallu que le génie de Mahomet second, ou de Soliman, pour accomplir des réformes repoussées par le fanatisme des populations, par la paresse insouciante de tous les agents publics, et l'opposition des Ulémas. Le despotisme régnant sur l'anarchie annule la vie d'une nation, plus qu'aucune autre situation politique.

Toutefois, ce fut à ce moment que l'ambassadeur fit accepter à la Porte un commencement d'amélioration dans l'artillerie. Le baron de Tott y fut employé. On envoya de France quelques sous-officiers et ouvriers. Une fonderie fut établie à Constantinople; on forma un corps d'artilleurs.

C'était en 1771, pendant un armistice; la Russie désirait aussi la fin de cette guerre; elle s'apprêtait au partage

de la Pologne. La révolte des paysans, sous Pugatchef, avait été un événement fâcheux et menaçant; les prisonniers turcs avaient porté la peste jusqu'à Moscou. Le duc d'Aiguillon avait désiré un rapprochement, et ses avances avaient été accueillies. Au commencement de 1772, la médiation des cours de Vienne et de Berlin fut acceptée. Des conférences furent ouvertes à Fokcham, en Moldavie. Le baron de Thugut, internonce d'Autriche, qui était ami de M. de Saint-Priest, et le colonel Zégelin, ministre de Prusse, y représentaient leurs gouvernements. Rien ne fut conclu; les Turcs ont pour pratique constante de ne jamais consentir à une cession de territoire, autrement qu'à la dernière extrémité; et les Russes voulaient le prix de leurs victoires.

En 1773, les Turcs obtinrent quelques succès. Une division russe, qui avait imprudemment passé le Danube, fut forcée de capituler; son commandant, le prince Pierre Repnin, fut amené en triomphe à Constantinople et mis aux Sept-Tours. Les Russes assiégèrent Silistrie, furent contraints à lever le siége, et, sans la malhabileté d'un général turc, auraient encore une fois perdu un corps d'armée; ils éprouvèrent aussi un échec devant Varna.

Cette campagne attira l'attention de toute l'Europe et y répandit le nom du grand visir. En France surtout, on commença à s'exalter sur cette renommée nouvelle : Muzem Oglou devait nécessairement être un grand homme; Rhulières, qui travaillait à son histoire de Pologne, écrivit à M. de Saint-Priest, lui demandant quelques informations précises. L'ambassadeur voyait de trop près les hommes et les événements pour s'engouer de la sorte. Le peu de troupes que les Russes avaient employées, les fautes de leurs généraux, expliquaient les avantages que les Turcs avaient obtenus, et dont ils avaient très-mal profité. M. de Saint-Priest engagea Rhulières à ne point se presser de faire au grand visir une réputation, qui pourrait bien s'é-

clipser à la campagne prochaine. Il reste encore dans le livre de Rhulières quelques traces de son premier enthousiasme; son siége était fait.

Le sultan Mustapha III mourut au commencement de 1774. Son successeur Abdul Hamid avait été enfermé depuis l'âge de cinq ans; il en avait cinquante lorsque, sortant du sérail pour la première fois, pâle et étiolé par la prison, il apparut à la mosquée d'Éyoub pour ceindre le sabre de Mahomet. Depuis l'imbécile Ibrahim, jamais souverain aussi inepte n'avait régné sur l'empire ottoman.

Comme cela était à prévoir, les Russes avaient pris de meilleures mesures. Leur armée était commandée par le général Kamensky, dont le nom a depuis été répété quelquefois dans les grandes guerres contre la France. Il passa le Danube, remporta une première victoire; le grand visir était enfermé dans le camp de Schumla, il y fut bloqué. Pour sauver son armée, il demanda la paix; elle fut impérieusement dictée par le prince Nicolas Repnin, dans le traité de Kainardji.

A ce moment même, M. de Saint-Priest apprenait la mort de Louis XV. Il devait beaucoup à ses bontés; il avait été dès sa jeunesse encouragé par le bon accueil de ce prince. Cette nouvelle lui fut triste; en même temps il s'inquiétait des ministres et des conseillers dont pourrait s'entourer le nouveau roi. Sa surprise fut grande en apprenant que la première place dans la confiance de Louis XVI était accordée à M. de Maurepas. Le choix de M. de Vergennes pour les affaires étrangères fut aussi très-inattendu; il était resté deux ans sans être employé par le duc de Choiseul; aussitôt après la chute de ce ministre, pendant l'intérim de M. de la Vrillière, le comte de Broglie avait proposé au roi de l'envoyer en Suède. C'était en ce moment une mission importante; le roi Gustave III tentait alors de rétablir l'autorité royale dans le pouvoir et les priviléges, que les États du royaume avaient enlevés à ses pré-

décesseurs; l'appui du roi de France pouvait l'aider dans ce dessein. S'acquitter avec mesure, convenance et habileté d'une telle ambassade, était une tâche difficile; elle ne fut pas au-dessus de M. de Vergennes. Il était en rapports polis et en confiance apparente avec M. de Saint-Priest; ils avaient entretenu une correspondance, qui était même devenue plus exacte, lorsque M. de Vergennes était allé en Suède. Au vrai, aucun des deux ne pouvait compter sur la bienveillance de l'autre.

C'est ce qui fut évident dès que commencèrent leurs rapports officiels. On s'attendait à Constantinople à voir arriver un ambassadeur extraordinaire, envoyé par la cour de Russie; il était à craindre que, pendant son séjour, il ne s'élevât quelque difficulté de préséance avec l'ambassadeur de France. La Porte inclinait à donner, en ce cas, raison à l'ambassadeur extraordinaire. M. de Saint-Priest écrivit au comte de Vergennes, en lui annonçant la possibilité de cette contestation. Comme en même temps il désirait un congé, il ajoutait qu'en le lui envoyant sur-le-champ, toute occasion de conflit serait évitée. Le ministre répondit : « Le roi s'attend, monsieur, que vous soutiendrez les droits de sa couronne, et que vous braverez les « atteintes qu'on pourrait y porter. » L'ambassadeur répliqua en demandant des instructions précises sur une question que M. de Vergennes devait connaître mieux que personne; il ne reçut aucune réponse.

Le prince Nicolas Repnin, le même qui avait montré en Pologne tant de hauteur et d'arrogance, arriva comme ambassadeur extraordinaire; ce choix fut une très-heureuse circonstance. Lorsque son frère, le prince Pierre, avait été fait prisonnier et enfermé aux Sept-Tours, M. de Saint-Priest avait reçu du duc d'Aiguillon l'instruction de s'employer à obtenir sa liberté. C'était au moment où la cour de France voulait se rapprocher de la Russie; le prince Nicolas Repnin se trouvait alors à Paris, et avait sollicité

ce bon office. M. de Saint-Priest y avait mis beaucoup de zèle; ses démarches avaient eu un prompt succès. En attendant que le prince Pierre Repnin pût s'embarquer pour Trieste, il lui avait offert l'hospitalité, et l'avait gardé un mois à l'ambassade. Lorsque son frère arriva à Constantinople, il témoigna sa reconnaissance à M. de Saint-Priest, se lia d'amitié avec lui, et ils évitèrent toute occasion de conflit au sujet de la préséance.

L'année précédente, en 1774, M. de Saint-Priest s'était marié; il avait épousé Constance-Wilhelmine de Ludolph, fille du comte de Ludolph, ministre de Naples à Constantinople, d'une noble et ancienne famille de l'Empire. Il vivait depuis plusieurs années en intimité avec ses parents; elle était belle, et il savait ce qu'elle avait de charme et de mérite. Elle a fait le bonheur de sa vie pendant trente-trois ans, et ce souvenir remplissait encore son cœur, ainsi qu'il l'écrivait avec attendrissement bien peu de temps avant sa mort.

Au mois d'octobre 1776, M. de Saint-Priest, après avoir obtenu un congé, s'embarqua sur un frégate qui lui avait été envoyée. Madame de Saint-Priest était avec lui, et il emmenait aussi son fils aîné; le second, qui n'avait que six mois, fut confié au soin de sa grand'mère, la comtesse de Ludolph. Il relâcha à Malte, où il fut reçu avec de grands honneurs et une bienveillance empressée; c'était surtout dans l'intérêt de son frère [1] qu'il avait voulu s'y arrêter, et il obtint pour lui le commandement d'une galère. Après quelques jours passés à Malte, il se rembarqua; pendant la traversée, il eut le malheur de perdre son fils.

Arrivé à Marseille, il y reçut un grand accueil; le corps municipal vint solennellement le remercier des services qu'il avait rendus au commerce; le soir, au théâtre, il fut

[1] Charles-Antoine-Fulcrand-Emmanuel-Languedoc de Guignard de Saint-Priest, né en 1758, mort chambellan de l'empereur d'Autriche, à Goritz, en 1822.

applaudi avec enthousiasme. De Marseille il se rendit à Montpellier, où il passa six semaines dans sa famille. Il était cependant pressé d'être à Paris, où il pouvait craindre d'être dépaysé, après huit ans d'absence; quand tout avait changé, souverain, ministres et courtisans; le présent devait ressembler d'autant moins au passé, que la couronne avait été transmises de l'aïeul au petit-fils, franchissant l'intervalle d'une génération.

Il n'eut point à se plaindre de l'accueil de M. de Vergennes, mais il lui attribua la réception glaciale qu'il trouva près du Roi; il aurait pu l'imputer au caractère timide, contraint et parfois maussade de Louis XVI. La reine fut presque embarrassée de la façon dont était reçu un homme distingué, un serviteur utile; elle s'efforça, comme il lui arrivait souvent, de réparer la gaucherie du Roi, et voulut même la justifier, en parlant de la froideur habituelle de ses manières. Elle était prévenue favorablement pour M. de Saint-Priest, par la correspondance de sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse. En diverses occasions, il avait, pendant son ambassade en Turquie, rendu de bons offices à la cour de Vienne. La reine montra aussi une bienveillance aimable à madame de Saint-Priest; comme elle était étrangère, sa présentation fut un sujet de curiosité. « Je l'ai trouvée jolie et très-bien mise, » disait la reine.

Bientôt il sembla à M. de Saint-Priest que sa présence à Paris inquiétait M. de Vergennes. Quelques affaires relatives à son ambassade furent réglées sans lui montrer assez d'égards. Les bonnes grâces de la reine donnaient peut-être au ministre l'idée que M. de Saint-Priest pourrait encore une fois lui succéder; on parlait quelquefois à la cour du baron de Breteuil et de M. de Saint-Priest comme de candidats possibles pour le département des affaires étrangères.

A ce moment mourut l'électeur de Bavière; c'était un

grand événement pour l'Allemagne. Il ne laissait point d'héritier direct, et l'on pouvait prévoir une guerre; M. de Vergennes ne faisait qu'accomplir son devoir, en disant au roi que, dans une telle conjoncture, il convenait que les ambassadeurs fussent à leur poste. Cela était évident pour le baron de Breteuil, ambassadeur à Vienne, aussi ne fit-il pas une objection; mais il fit remarquer au ministre que ce n'était pas chose urgente pour l'ambassadeur en Turquie; que M. de Saint-Priest venait d'arriver après une très-longue absence; qu'il avait à régler des affaires de famille et de fortune, pour lesquelles il allait même quitter Paris pendant presque tout son congé; M. de Breteuil crut remarquer que cette dernière considération avait un effet décisif.

M. de Saint-Priest ne voulut point s'éloigner avant d'avoir présenté ses hommages à l'empereur Joseph II, qui voyageait en France. Il avait eu l'honneur de le voir à Vienne, en se rendant à Constantinople. Ce fut la reine elle-même qui fut son introductrice près de l'empereur son frère; ou, pour raconter plus exactement, elle aperçut M. de Saint-Priest dans la galerie de Versailles, l'appela et lui dit avec sa grâce accoutumée : « Je veux vous pré-« senter M. le comte de Falkenstein. »

Un autre jour, l'empereur se promena longtemps avec lui sur la terrasse; la conversation fut sérieuse et intéressante. Déjà on avait commencé à dire que Joseph II s'associait volontiers aux idées de l'impératrice Catherine sur le démembrement de la Turquie. A tout hasard, M. de Saint-Priest chercha à lui démontrer que la conservation de l'empire ottoman était dans l'intérêt de l'Autriche. Les provinces limitrophes de la Hongrie sont, disait-il, pauvres et dépeuplées; il y a un avantage manifeste à être séparé d'un peuple barbare par de grands espaces déserts, et à ne point se trouver en contact immédiat avec des populations sans civilisation et sans police. En se donnant

la possession de semblables pays, avant que la Hongrie fût suffisamment peuplée, riche et commerçante, la prospérité de ce royaume en serait indéfiniment retardée ; car la population, la culture, les améliorations de toute sorte, auraient à se disperser sur une surface beaucoup plus vaste ; il faudrait donc commencer par laisser la Hongrie se développer et se civiliser par les bienfaits d'une longue paix. Il ajoutait que pour morceler l'empire ottoman, l'Autriche aurait à s'entendre et à s'unir avec la Russie, et que c'était s'exposer à de graves inconvénients ; la Russie n'avait déjà que trop de moyens d'avoir influence dans les provinces, où les populations sont avec elle en rapport de race et de religion.

L'empereur Joseph écoutait ces raisonnements sans les contredire, et paraissait même les trouver justes ; mais ses intentions étaient fixées : il voulait agir de concert avec l'impératrice Catherine ; il y était surtout décidé par le désir de rompre l'union du roi de Prusse et de la Russie ; rien ne le gênait plus que cette alliance intime. — « Tant « que ce diable d'homme vivra, disait-il en parlant de Fré- « déric, il n'y aura moyen de rien faire. » — Son génie lui imposait beaucoup.

M. de Saint-Priest partit pour ses terres. Il était venu en France avec le désir bien arrêté de ne plus retourner à Constantinople. Il espérait, ou s'arranger une bonne et convenable situation à Paris, ou passer à une ambassade moins éloignée et plus européenne. Il voyait que M. de Vergennes le traverserait dans ce projet ; toutefois une occasion se présenta, qui pouvait lui donner l'espoir de réussir. Le comte d'Adhémar, ministre de France à Bruxelles, était fort ami du comte de Vaudreuil et de la duchesse de Polignac, par conséquent protégé par la reine ; quoique médiocre et frivole, il était estimé assez haut dans cette société. Il eut envie de l'ambassade de Constantinople ; étant assuré de l'appui de la reine, il s'informa de M. de Saint-Priest

s'il lui convenait de la quitter et à quelles conditions. M. de Saint-Priest demanda la promesse positive de la première grande ambassade qui viendrait à vaquer à Rome, Madrid, Londres ou Vienne, et en attendant une place de conseiller d'État d'épée. Le comte d'Adhémar lui témoigna le désir d'avoir une note, où seraient mentionnées ces intentions; il promit de n'en faire aucun autre usage que de la montrer à la duchesse de Polignac. La reine, selon sa promesse, parla à M. de Vergennes; le ministre répondit que c'était un poste de grande importance; qu'il y fallait un homme éprouvé; que M. de Saint-Priest y avait déjà rendu de grands services, et que M. d'Adhémar n'avait encore acquis aucun titre à lui succéder. La reine était vive à servir ses amis; mais dès qu'un ministre lui alléguait gravement et de bonne foi l'intérêt de l'État, elle n'avait pas coutume, du moins à cette époque, d'insister sur ce qu'elle souhaitait. M. de Saint-Priest alla trouver le comte de Vergennes; il lui raconta comment la chose s'était passée entre M. d'Adhémar et lui, et l'assura qu'il était disposé à retourner à Constantinople. Mais comme cette espèce de petite intrigue était entièrement mise sur le compte de M. d'Adhémar, la duchesse de Polignac voulut qu'il n'en eût pas seul la responsabilité, et montra la note crite de la main de M. de Saint-Priest. Le roi en fut informé, cela lui déplut. Il commençait à se montrer plus accueillant; cet incident lui rendit toute sa froideur, et il en conserva longtemps une prévention injuste contre M. de Saint-Priest, qui se résigna à retourner à son ambassade.

Il y revint par mer, et débarqua à Constantinople vers le milieu de l'année 1778. Les circonstances politiques de l'Europe avaient changé et donnaient à l'ambassadeur de France une position plus importante et plus active. Notre gouvernement s'était décidé à reconnaître l'indépendance des colonies anglaises de l'Amérique du Nord et à leur

envoyer des secours; la guerre venait d'être déclarée. Depuis beaucoup d'années cet événement était prévu; le duc de Choiseul avait, pendant tout son ministère, fixé son regard sur cette probabilité. Peut-être aurait-il dû l'attendre avec plus de patience et de calme, en lui subordonnant toute sa conduite. S'il eût été à la tête des affaires, lorsque éclata la révolution d'Amérique, il eût sans nul doute pris la même détermination que Louis XVI et M. de Vergennes, peut-être même plus tôt.

Depuis, et sous l'empire de préoccupations, qui appartiennent à une époque postérieure, cet appui éclatant, donné à des provinces révoltées et à l'établissement des constitutions les plus républicaines qui aient jamais été rêvées, fut proclamé une grande faute; on lui attribua une influence exagérée sur notre révolution, qui devait résulter de tant d'autres causes. En se reportant à cette époque, il est manifeste que tout ministre, que tout roi de France auraient agi de même. Nous avions de tristes échecs à réparer; la paix de 1762 avait été acceptée avec une pénible résignation; notre position en Europe n'était pas ce qu'elle doit être; l'opinion publique était animée à trouver une revanche; le dévouement de M. de Lafayette et de quelques Français à la cause américaine avait sympathiquement ému les esprits, bien avant que le gouvernement se décidât; l'inaction, en une telle circonstance, eût donc passé pour honteuse et inepte. Ou l'Angleterre, ce qui est probable, eût dompté ses colonies, ou elle eût été obligée de leur faire de larges concessions. Dans l'une et l'autre de ces hypothèses, un blâme sévère se serait élevé de toutes parts contre ceux qui auraient manqué une telle occasion. En outre, il n'y avait point à redouter de rupture avec les puissances du continent; la question n'importait qu'à l'Angleterre. Dans ce temps-là, aucun intérêt relatif à la politique intérieure des États, aucun souvenir récent de conquête et de domination ne disposait l'Europe contre la France. Il se trouvait même

qu'à ce moment la Prusse et l'Autriche étaient en hostilité déclarée au sujet de la succession de Bavière.

Telle était la nouvelle situation, qui assignait à M. de Saint-Priest un rôle plus élevé que pendant son premier séjour.

Le gouvernement ottoman avait, par le traité de Kaïnardgi, cédé à la Russie les ports de Kertch et de Jenikaleh. L'indépendance de la Crimée avait aussi été reconnue. Il était facile de voir qu'avant peu la presqu'île et la côte de la mer Noire seraient conquises. Déjà le khan avait reçu des garnisons russes dans quelques-unes de ses villes. La Porte voulut très-imprudemmment, et sans chance de succès, tenter un effort pour sauver la Crimée. Les ministres ottomans s'étaient persuadé que l'apparition d'une escadre turque, à la côte, serait le signal d'un soulèvement des Tartares. La cour de Russie avait eu connaissance de l'armement; les précautions nécessaires avaient été prises; l'escadre turque revint, après la plus inutile démonstration. Une pareille tentative devait amener une rupture, et la Porte en eut grande épouvante. M. de Saint-Priest, en quittant la France, avait reçu pour instruction de s'employer à prévenir une collision entre les deux puissances. Il trouva la Porte empressée et implorant une médiation. De son côté, la Russie désirait éviter la guerre, qui ne lui était nullement nécessaire pour arriver à ses fins. M. de Saint-Priest n'avait point de pouvoirs formels. Il donna connaissance à M. de Vergennes, et aussi au ministère russe, des propositions de la Porte.

Pendant ce temps-là le cabinet de Vienne craignait de voir la Russie intervenir dans les affaires d'Allemagne, et envoyer au roi de Prusse le corps auxiliaire stipulé par le traité d'alliance conclu précédemment entre Frédéric et l'impératrice Catherine. Ainsi une guerre, ou du moins l'appréhension d'une guerre, qui eût embarrassé la Russie, était pour l'Autriche une circonstance heureuse. La cour de Vienne agit donc de son mieux sur le cabinet français pour

qu'il n'y eût pas de médiation. L'influence de la reine Marie-Antoinette commençait à être entrevue dans les affaires. M. de Vergennes écrivit à l'ambassadeur d'arrêter la négociation. M. de Saint-Priest en éprouva quelque surprise; il se borna à ne rien dire et à ne se point presser, assuré qu'il aurait bientôt à reprendre cette affaire. Il craignait que la Porte ne sollicitât, à notre défaut, la médiation de l'Angleterre, et pensait que la guerre entre l'Autriche et la Prusse ne deviendrait pas réelle. Des conférences à Teschen étaient déjà ouvertes. Il pria le baron de Breteuil de lui expédier un courrier, dès que l'arrangement entre les deux puissances allemandes serait signé. La nouvelle ne tarda point; aussitôt après M. de Saint-Priest amena la conclusion de la convention d'Aïnali-Cavac, qui interprétait le traité de Kaïnardgi. La dépendance du khan des Tartares envers le Grand Seigneur, lieutenant des califes, fut reconnue, seulement quant à la hiérarchie religieuse.

L'impératrice Catherine témoigna à M. de Saint-Priest sa satisfaction avec magnificence. Elle chargea le prince Bariatinski, son ambassadeur à Paris, de demander au roi son agrément, afin de donner à M. de Saint-Priest le cordon de Saint-André avec la plaque en diamants et une boîte de trente mille roubles. Elle aimait à s'attacher par un lien de reconnaissance les hommes distingués de chaque pays, et mettait à conquérir leur suffrage une bonté gracieuse, qui est restée en tradition à ses descendants.

L'Espagne désira conclure avec la Porte un traité de commerce et de navigation. Le grand visir consulta M. de Saint-Priest, qui donna un avis favorable et en décida ainsi la conclusion.

La guerre entre l'Angleterre et la France troubla peu la navigation commerciale de la Méditerranée. Les Anglais n'avaient point Malte alors, et quelques frégates françaises en croisière suffisaient pour protéger le commerce. Ce fut à cette époque que commencèrent les relations entre Mar-

seille et la mer Noire. MM. Anthoine formèrent un établissement à Kherson; M. de Saint-Priest obtint pour eux des avances du gouvernement français et la protection du gouvernement russe. Ce commerce se fit d'abord par des bâtiments grecs portant pavillon russe.

L'impératrice Catherine tarda peu à accomplir son dessein de conquérir la Crimée. L'invasion fut décidée et annoncée. La Porte n'avait aucun moyen de résistance. M. de Saint-Priest en écrivit à sa cour, et représenta les graves conséquences d'une conquête, qui mettait une armée et une flotte russe à vingt-quatre heures de Constantinople. C'était l'établissement définitif de la domination russe sur l'empire ottoman. M. de Vergennes fut, comme on peut croire, ému de cette nouvelle; il en rendit compte au conseil du roi. Il fut prescrit au ministre du roi à Saint-Pétersbourg de faire de sérieuses représentations sur cette entreprise, en feignant de la considérer seulement comme une mesure temporaire provoquée par quelque différend nouveau entre les deux empires; en ce cas, le roi offrait sa médiation. Cette instruction fut communiquée à M. de Saint-Priest; en même temps, il lui était recommandé d'encourager la Porte à résister. M. de Vergennes écrivait en outre une lettre particulière à M. de Saint-Priest, où il lui disait : « Dans une pareille circonstance, M. le comte, « insisterez-vous encore sur votre rappel? » En effet, M. de Saint-Priest, de plus en plus convaincu du peu de bienveillance du ministre, ne comptant plus sur lui pour obtenir soit une autre ambassade, soit une situation convenable en France, avait, peu auparavant, demandé un successeur.

La paix avait été conclue entre l'Angleterre et la France. Les différends entre l'Autriche et la Prusse étaient terminés par le traité de Teschen. L'empereur Joseph était d'accord sur les affaires de Turquie avec l'impératrice Catherine; elle avait donc très-bien pris son moment. Elle répondit qu'ayant de légitimes motifs pour réunir la Crimée à son empire et le

roi venant de témoigner qu'il n'en pensait point ainsi, elle ne pouvait accepter sa médiation; mais qu'elle ne refusait point ses bons offices s'il voulait engager le gouvernement ottoman à céder volontairement cette province.

Une telle réponse était vraiment dérisoire. M. de Vergennes n'eut toutefois rien de mieux à faire que de la prendre au sérieux. Il prescrivit à M. de Saint-Priest de décider la Porte à ce sacrifice. Si l'on n'eût pas agi ainsi, la France aurait semblé à la fois isolée et impuissante; car l'Angleterre avait donné cette même mission à son ambassadeur. Le grand visir souscrivit la cession de la Crimée : « C'est ma mort que je signe, » disait-il. Il fut étranglé quelques mois après.

Pendant le cours de cette négociation, les rapports de M. de Saint-Priest avec le comte de Vergennes s'étaient singulièrement aigris. En même temps que le ministre écrivait à l'ambassadeur en termes flatteurs pour l'engager à conserver son poste, une promotion nombreuse de chevaliers de l'Ordre comprenait trois ambassadeurs moins anciens que M. de Saint-Priest. Déjà il avait éprouvé un sensible regret, en recevant l'ordre de Russie, de ne point être décoré de l'ordre de France. Cette nouvelle omission l'avait mécontenté; il avait insisté pour obtenir son rappel, et écrit une lettre particulière au ministre, lui disant qu'il ne trouvait point convenable d'être à Constantinople, portant l'ordre d'un souverain étranger, dont il avait sans cesse à discuter les intérêts et les prétentions, sans être en même temps honoré de la première décoration de son propre pays.

Une autre préférence contribuait au mécontentement de M. de Saint-Priest; le comte d'Adhémar, à qui M. de Vergennes avait refusé l'ambassade de Turquie, et dont il avait porté un jugement sévère et juste, sans avoir acquis un titre de plus, sans avoir donné une preuve de capacité, venait d'être, par l'insistance de la reine, nommé ambassadeur à Londres.

M. de Vergennes avait répondu officiellement à M. de

Saint-Priest que le roi lui donnerait un successeur. A ce moment la conclusion de l'affaire de Crimée ne pouvait plus présenter un doute. L'ambassadeur écrivit alors que la France se trouvant seule contre cette cession, ne pourrait point l'empêcher; qu'ainsi il avait cessé de conseiller à la Porte une résistance inutile, ou que du moins il n'avait mis aucune insistance ni vivacité dans son langage.

C'était précisément de la même manière que M. de Vergennes avait jugé la situation; et pourtant, à l'instant où il prescrivait à l'ambassadeur de s'employer pour décider la Porte à se résigner, il disait au roi que M. de Saint-Priest s'était montré faible, qu'il avait pris à cœur les intérêts de la Russie, et qu'il était plutôt au service de l'Impératrice qu'au service du roi. — « Ce n'est pas un ambassadeur de « France que nous avons à Constantinople, c'est un am- « bassadeur de Russie. »

Il fut bientôt remplacé. M. le comte de Choiseul-Gouffier lui fut donné pour successeur; c'était encore un choix dicté par la société de la reine. On s'en étonna à Constantinople: il venait de publier le premier volume de son voyage, où il appelait de tous ses vœux l'indépendance de la Grèce. Les instructions, qui lui furent données, étaient dans un sens entièrement différent. Il était chargé de témoigner à la Porte tout l'intérêt que la France lui portait. M. de Vergennes voulait faire oublier l'abandon où il venait de laisser la Turquie, et le peu de résistance qu'il avait tenté contre la prise de possession de la Crimée par la Russie. C'était à la nécessité qu'il avait cédé; mais il lui convenait de donner à croire en France, et même à Constantinople, que M. de Saint-Priest avait manqué à sa mission et avait accompli mollement les instructions qu'il avait reçues.

M. de Choiseul, dans le peu de temps qu'il passa avec son prédécesseur, affecta de lui montrer une froide réserve et de n'entrer nullement en communication avec lui; il remit même, aussitôt après le départ de M. de Saint-Priest,

un mémoire à la Porte, où il s'annonçait comme empressé à réparer les torts de l'ambassadeur qu'il venait remplacer. Dix ans plus tard, se retrouvant tous deux émigrés à Saint-Pétersbourg, M. de Choiseul crut devoir publiquement s'excuser de la conduite qu'il avait eue envers M. de Saint-Priest; mais probablement elle lui avait été indiquée. En prenant connaissance des affaires de l'ambassade, il avait pu voir combien M. de Vergennes, soit par calcul politique, soit par amour-propre de ministre, avait été injuste. La conduite et la correspondance de M. de Saint-Priest, pendant sa longue ambassade en Turquie, sont restées traditionnellement en grande recommandation au département des affaires étrangères.

Au mois de janvier 1785, M. de Saint-Priest revint en France; de Marseille, où il avait débarqué, il alla d'abord voir ses parents à Montpellier, puis arriva à Versailles. M. de Vergennes le reçut froidement, et le conduisit chez le roi, qui lui fit aussi un accueil glacé, et lui adressa une question insignifiante. M. de Saint-Priest lui présenta un mémoire, où il rendait un compte complet de son ambassade; le roi le remit à l'instant même au ministre, qui en avait, ainsi qu'il convenait, reçu d'avance une copie.

Il aperçut bientôt quelle était sa situation; il sut que, sans la bonté de la reine, le roi ne lui aurait peut-être pas même accordé une audience. Il se trouvait dans une sorte de disgrâce, comme s'il avait réellement encouru un blâme sévère. Blessé d'une telle injustice, il s'adressa au baron de Breteuil, son ancien collègue d'ambassade, son ami depuis vingt ans, le confident mutuel des griefs que l'un et l'autre avaient eus autrefois contre M. de Vergennes. Il était alors ministre de la maison du roi, et se borna à répondre : « M. de Vergennes et moi nous sommes promis de ne point « nous mêler de ce qui concerne nos départements respec« tifs. »

Il n'y avait évidemment rien à faire qu'à attendre. M. de

Saint-Priest quitta Paris pour ses terres. Bientôt il fut appelé à Montpellier par une maladie grave de son père. Les adieux que le vieillard mourant fit à sa famille réunie, les témoignages de reconnaissance et de vénération d'une province dont il était administrateur depuis trente-trois ans, l'accomplissement calme et pieux des derniers devoirs de la religion furent des scènes touchantes et douloureuses. Toutefois, une amélioration imprévue sembla promettre un retour complet à la santé. Sur la foi des médecins, M. de Saint-Priest s'éloigna; une rechute se déclara, et il ne put assister aux derniers moments de son père.

La mémoire de ce digne magistrat n'a point été conservée au delà de sa génération. Modeste et sans ambition, il ne chercha point à s'élever, ni à mettre à profit la réputation de sage et habile administrateur dont il jouissait. Plusieurs fois, et peut-être à son insu, il fut question de l'appeler au ministère. Le duc de Choiseul, dans un mémoire qu'il adressa au roi, en 1765, à la suite d'une intrigue dirigée contre lui, parle de M. de Saint-Priest, comme d'un des successeurs qu'on avait voulu lui donner. Après la mort du Dauphin, on trouva dans ses papiers une note qui montre que ce prince avait une opinion favorable de MM. de Saint-Priest, et les classait au nombre des hommes à qui il destinait sa confiance. « MM. de Saint-Priest se sont avancés par « madame de Pompadour, écrivait-il (et en cela il se trom- « pait); ils ont de la capacité et le désir de s'avancer. Le « père doit être distingué du fils et du chevalier; celui-ci « peut devenir un jour très-utile. »

Après cette perte douloureuse, le comte de Saint-Priest voulut essayer si la retraite et la vie de campagne lui conviendraient. Il avait passé sa vie dans les affaires; il aimait les habitudes d'une société distinguée; il avait le désir et l'espérance de rentrer dans la carrière politique. Une longue épreuve ne fut point nécessaire; bientôt il quitta le château de Saint-Priest, convaincu qu'il attendrait encore

plus patiemment, à Paris, le moment, où il pourrait reprendre le mouvement et les occupations qu'il regrettait. Il acheta une maison à la ville, une autre à la campagne, sur la route de Fontainebleau. Son ambition était calme ; il ne se plaignait point ; il n'importunait personne, paraissait peu à Versailles, et n'avait pas d'ennemis ; sa seule habileté consistait à n'être ni pressé, ni irrité.

Il n'eut pas longtemps à attendre. M. de Vergennes mourut au mois de février 1787. Sans laisser la réputation d'un grand ministre, il fit constamment preuve de sagesse et de capacité. On ne peut point dire qu'il gouverna l'État ; mais il conduisit honorablement et avec bonheur le département des affaires étrangères. Il mena à bien la guerre d'Amérique. Le traité de commerce avec l'Angleterre lui a été fort reproché par les partisans d'un système de protection prohibitive ; beaucoup d'hommes éclairés pensent encore que ce traité aurait eu des résultats salutaires au commerce, et même à l'industrie de la France. L'épreuve des trois ou quatre années où il a reçu son exécution peut même être alléguée avec avantage pour sa défense. Au total, ce fut sous ce ministère que la France commença à se relever de l'abaissement où l'avait laissée la guerre de Sept Ans. L'intervention de la France dans les différends qui s'élevèrent au sujet de la succession de Bavière, et le traité de Teschen conclu sous ses auspices ; la ligue des puissances neutres pendant la guerre d'Amérique ; le traité de commerce avec la Russie ; la protection accordée à la Hollande contre les prétentions de l'empereur Joseph II, sont autant de titres qui honorent M. de Vergennes. Le mot de Rulhières, qui définissait son mérite une médiocrité imposante, manque de justice. Il jouissait d'une considération unanime à une époque où cette récompense était déjà difficile à obtenir ; il avait l'entière confiance du Roi, et, sans l'avoir subjugué, il disposait de sa volonté.

Le moment de sa mort vint à propos pour sa renommée ;

il avait décidé le Roi à convoquer une assemblée des notables, ainsi que le proposait M. de Calonne. L'un pas plus que l'autre n'eût réussi à diriger les événements, dont cette convocation ouvrit la formidable série. Dans les circonstances où se trouvaient la cour, le gouvernement et la nation, tout commençait à prendre un caractère de nécessité fatale. A dater de cette époque, le cours des choses devint rapide; il n'y eut plus de temps d'arrêt; pour dire vrai, on était déjà en révolution.

M. de Calonne était un homme dont la conversation brillante et facile séduisait une société frivole, et même des gens plus sérieux: mais il n'avait aucune connaissance positive, ni pratique des affaires. Il appartenait tout entier à cette époque de projets, d'engouement, d'opinions tranchantes, de présomption et d'imprévoyance. Il avait été porté au ministère par la société de Mme de Polignac, par M. de Vaudreuil qui y régnait, et par M. le comte d'Artois, qui commença vers ce temps-là à se mêler des affaires avec une légèreté passionnée. M. de Calonne avait apparemment ébloui le bon sens de M. de Vergennes, ou bien ce ministre avait cru nécessaire à sa position de céder à une coterie puissante.

La reine n'avait été pour rien dans ce choix; elle n'avait pas alors une très-grande part dans le gouvernement; son caractère et son goût ne la portaient nullement à se mêler des affaires; les intrigues politiques de la cour lui déplaisaient. Elle avait apporté en France la simplicité des princes d'Autriche, et l'habitude viennoise de vivre dans une société restreinte et familière, où le commerce est animé d'une bienveillante gaieté, où l'on s'amuse d'une conversation facile qui a quelquefois les formes de l'esprit sans en avoir le fond, où, se livrant à toutes les distractions du monde, on ne porte point son regard au delà de ce cercle, qui enferme la vie, les sentiments et les idées. A ces dispositions, la reine joignait un cœur généreux, un grand fonds de bonté

et une vraie noblesse d'âme, que tant de frivolité n'abaissait jamais.

Mais ceux qu'elle voyait habituellement, dont elle faisait ses amis de salon, à qui il était permis d'être en conversation avec elle, n'entendaient point que cet honneur leur fût inutile : la grâce et le charme de la reine ne leur suffisaient pas; ils voulaient obtenir par elle des faveurs ou du crédit; ils exigeaient qu'elle fût puissante, afin d'en tirer avantage. D'abord il ne s'agissait que de faveurs personnelles, d'avancement à obtenir, d'emplois à solliciter. Le roi, au commencement de son règne, était froid et sans attention pour la reine. M. de Maurepas avait toute sa confiance et ne voulait point la partager; comme il ne craignait point de se la voir enlever, il n'était pas toujours complaisant. La reine se rebutait facilement des difficultés, et n'en aurait point gardé rancune au ministre; mais on avait soin de l'irriter : de là des brouilleries et des rapprochements avec M. de Maurepas.

Malheureusement M. de Vergennes se trouvait moins bien posé pour résister; d'ailleurs la reine avait successivement acquis plus de pouvoir sur le roi. Alors elle obtenait davantage. Elle fit, en se le reprochant, M. d'Adhémar ambassadeur à Londres, parce qu'elle était excédée des instances de la coterie de Mme de Polignac; elle rassurait sa conscience, en disant qu'elle n'était point responsable de ce choix, puisque M. de Vergennes, qui connaissait toute la médiocrité de M. d'Adhémar, avait consenti à le présenter, sans même qu'elle eût fait aucune instance directe; alors aussi elle contribuait à un meilleur choix en portant le maréchal de Ségur au ministère de la guerre, parce que le baron de Besenval l'exigeait. Il n'en avait pas été de même pour M. de Calonne; les amis de la reine n'avaient point réussi à lui faire partager leur engouement; il y eut même un moment de refroidissement dans sa tendre amitié pour la duchesse de Polignac, qui, elle aussi, simple, douce et calme, obéis-

sait, à regret, aux volontés des hommes de sa société intime. La vie d'insouciance et d'amusement de cette société avait commencé à se gâter par la préoccupation des affaires et de la politique; la reine et son amie s'en affligeaient.

Lors même qu'elle eût aidé M. de Calonne de toute son influence, elle n'eût pas réussi à le soutenir. Le jour où devaient se réunir ces notables dont il avait voulu la convocation était arrivé, et rien n'était prêt pour être mis sous leurs yeux; les documents n'étaient pas recueillis; les rapports n'étaient pas écrits. Les projets vastes et hardis, qui devaient heurter tant d'habitudes, toucher à la possession de tant de priviléges, contredire tant de préjugés, et, par conséquent, rencontrer de si vives oppositions, n'avaient pas été convenablement préparés dans les esprits. Les grandes et profondes réformes ne peuvent être accomplies que par le génie d'un grand homme ou l'exigence de l'opinion publique.

M. de Calonne était ridiculement inégal à une semblable tâche; il eut bientôt suscité tant d'agitation et de confusion, que ses amis l'abandonnèrent : son principal patron, M. le comte d'Artois, s'entremit pour son renvoi.

M. Necker semblait son successeur naturel. Lors de son premier ministère, il avait, à juste titre, acquis la renommée d'un habile administrateur; il avait eu la confiance du roi; le reine avait pour lui une bienveillance marquée. S'il avait eu la patience d'attendre la mort de M. de Maurepas, il eût probablement hérité de son pouvoir. Il se brouilla avec ce vieillard mourant; il se montra exigeant; on le trouva orgueilleux et gênant : ce fut ainsi qu'il sortit du ministère. Dès lors il écrivit; il publia des livres; il rechercha les succès; sa popularité s'accrut. Il devint le chef, ou plutôt le drapeau de l'opinion opposante. On ne savait pas encore combien elle était redoutable, et on ne songeait point à lui faire aucune concession.

Le baron de Breteuil craignait surtout de voir M. Necker rentrer au ministère. Il encouragea la reine à proposer un

choix qu'elle désirait beaucoup, et le ministre destiné à gouverner une si grande situation sembla porté au pouvoir par la reine seule. Elle avait ramené de Vienne l'abbé de Vermont, que M. de Choiseul avait autrefois envoyé à l'impératrice Marie-Thérèse, afin qu'il servît d'instituteur à l'archiduchesse, destinée à être reine de France. Marie-Antoinette lui était restée attachée, et bien qu'il fût demeuré dans une position subalterne et domestique, son crédit pouvait être d'autant plus véritable qu'il en usait peu. C'était M. de Brienne, archevêque de Toulouse, qui l'avait autrefois indiqué au duc de Choiseul; ainsi il lui devait sa fortune, peut-être aussi croyait-il à sa capacité. L'archevêque de Toulouse était encore un autre grand homme de salon, porté aux nues par l'engouement d'une coterie. En présomption et en assurance, il égalait M. de Calonne, mais avec moins d'esprit, des vues moins nettes encore, et moins de connaissance des difficultés.

Avant le renvoi de M. de Calonne, le roi avait pourvu au ministère des affaires étrangères. M. de Saint-Priest était désigné par l'opinion de la cour. La reine lui était favorable, mais personne auprès d'elle ne la pressait d'agir en sa faveur. D'ailleurs, le roi avait conservé des préventions contre lui; M. de Vergennes n'avait sûrement pas cherché à les diminuer. M. de Montmorin fut préféré; c'était un choix qui ne pouvait être blâmé : il était homme sage et honorable. Le roi, depuis longtemps, avait pour lui de la confiance et de l'amitié.

M. de Saint-Priest était ami de M. de Montmorin, et lui fit demander à rentrer dans la carrière diplomatique. Le ministre eut à vaincre quelque résistance du roi, qui gardait toujours un souvenir fâcheux et injuste de l'ancien arrangement projeté avec M. d'Adhémar. — « Vous verrez, « disait-il, qu'il travaillera à vous supplanter. » — M. de Montmorin connaissait assez le caractère de M. de Saint-Priest pour être assuré du contraire; il insista. Il eut

aussi à vaincre l'opposition de l'archevêque de Toulouse, qui, en Languedoc, s'était trouvé plusieurs fois en contradiction avec le père de M. de Saint-Priest, intendant de la province.

Ces difficultés furent facilement surmontées, et le comte de Saint-Priest fut nommé, au mois de septembre 1787, ambassadeur en Hollande. La république des Provinces-Unies se trouvait alors agitée de troubles intérieurs. Le prince d'Orange, stathouder héréditaire, avait été déposé de sa charge de capitaine général, et forcé de quitter sa résidence. La faction démocratique, qui venait d'obtenir ce succès, avait été constamment favorisée par la France; elle était devenue dominante depuis que le cabinet de Versailles avait réussi dans sa médiation entre les Provinces-Unies et l'Autriche, et avait payé aux frais de la France l'indemnité réclamée par l'empereur; depuis, un traité d'alliance et de garantie mutuelles des droits des neutres avait encore resserré la liaison entre la Hollande et la France. Suivant sans mesure les instructions qu'il avait reçues, le duc de la Vauguyon, alors ambassadeur, s'était compromis par les encouragements qu'il avait donnés aux chefs du parti populaire. Le marquis de Vérac, qui lui avait succédé, s'était, selon les prudentes intentions de M. de Vergennes, comporté avec plus de réserve.

Cependant l'Angleterre et la Prusse donnaient un appui manifeste au Stathouder, et travaillaient à le rétablir dans son autorité. Le roi de Prusse faisait avancer des troupes. M. de Montmorin, pressé par les patriotes hollandais, promit qu'un corps d'armée de trente mille hommes allait être réuni à Givet, sur la frontière. Une telle résolution devait conduire, soit à une médiation de la France entre les deux partis, et peut-être avait-on trop tardé à la proposer, soit à la guerre avec la Prusse et l'Angleterre. C'était une grave chance pour un gouvernement, dont la situation était devenue difficile et dangereuse; en outre, il

résultait de ce rassemblement de troupes la nécessité de dépenses considérables, et les finances étaient précisément le grand embarras des ministres du roi. Pour eux et pour tant d'autres, il semblait même que ce fût le seul péril qui menaçât l'ordre politique. Combler le déficit était le grand œuvre que se proposaient les hommes d'État, les uns après les autres.

Ainsi l'archevêque de Toulouse ne voulut point faire de fonds pour cette démonstration militaire, ou du moins pour le complet armement d'un corps de troupes, et M. de Ségur se refusa à prendre une mesure insuffisante. Pendant ce temps-là, une armée prussienne s'avançait sous le commandement du duc de Brunswick; voyant que la France ne se disposait nullement à s'y opposer, il n'hésita point à passer la frontière et à entrer dans les Provinces-Unies.

M. de Saint-Priest avait reçu l'ordre de se rendre à son poste. Arrivé à Anvers, il trouva la ville remplie de patriotes hollandais, que l'invasion prussienne avait mis en fuite, et qui comptaient qu'une armée française allait les ramener triomphants; il fallut qu'il les détrompât. Il écrivit à Versailles pour demander, si l'on voulait exposer un ambassadeur de France aux insultes et aux fureurs d'une populace déchaînée et forte de l'appui des Prussiens. M. Caillard, chargé d'affaires, et tous les Français avaient été contraints à se mettre à l'abri sous la cocarde orange. M. de Saint-Priest reçut l'ordre de revenir. Il avait fait un voyage tellement hors de propos, que l'archevêque de Toulouse essaya un moment de lui imputer ce prompt retour; mais il lui fut facile de rejeter sur qui les méritait le blâme et les plaisanteries de la cour.

L'Angleterre avait armé en même temps que la Prusse; et il avait été impossible de ne point armer aussi une escadre à Brest. La crainte de la dépense, et la crainte plus grande encore de la guerre, détermina l'archevêque à demander au ministère anglais un désarmement réciproque;

M. Pitt y consentit. L'affaire de Hollande se trouvait terminée à son gré, sans que la France eût osé y intervenir.

Tout occupé que fût le public des circonstances menaçantes de la politique intérieure, il sentait vivement cet abaissement de la France. Les maréchaux de Ségur et de Castries avaient donné leur démission des ministères de la guerre et de la marine. Quelques mois après, au printemps de 1788, M. de Saint-Priest retourna en Hollande; il était convaincu que sa position n'y serait pas tenable. Les Prussiens régnaient à La Haye; le prince d'Orange, rétabli dans toute son autorité, en usait pour tenir dans la plus complète soumission les patriotes, c'est-à-dire les amis de la France qu'elle n'avait point secourus. M. de Montmorin interdisait lui-même à l'ambassadeur de témoigner aucune sympathie à ce parti.

Dès son arrivée à La Haye, il eut des preuves manifestes qu'il ne s'était point trompé. A peine pouvait-il sortir de chez lui sans courir le risque d'être insulté; ses gens étaient accompagnés par des huées dans les rues. Son chasseur, poursuivi à coups de pierres, blessa deux hommes en se défendant; il se réfugia à l'ambassade, qui bientôt fut assiégée par une foule furieuse; la garde vint, dissipa cette émeute, mais se comporta mollement.

M. de Saint-Priest envoya aussitôt son chasseur, en courrier, pour porter à Versailles le récit de cette aventure. Les autorités hollandaises réclamèrent l'extradition; l'ambassadeur la refusa avec dignité, demanda lui-même réparation, et déclara qu'il n'aurait aucune communication avec le gouvernement hollandais, avant d'avoir reçu les ordres de sa cour. Les instructions, que lui adressa M. de Montmorin, n'étaient pas énergiques. Il lui fut recommandé de suivre la plainte qu'il avait formée, toutefois avec modération, et de prendre ses audiences des États généraux et du Stathouder, sans attendre qu'on eût fait justice à ses griefs. Obligé d'éviter avec précaution toutes les occasions, où l'on

aurait pu ne lui pas montrer les égards qui lui étaient dus; vivant comme renfermé chez lui; ayant fait quitter la livrée à ses gens, son séjour à La Haye lui était déplaisant, et il le jugeait peu convenable à la dignité de la France. Il demanda un congé pour aller aux eaux de Spa.

Cependant l'archevêque de Toulouse, devenu archevêque de Sens, avec une présomption aveugle, plus semblable à l'ineptie qu'au courage, avait pressé le cours des événements. Il avait commencé par mettre fin à l'assemblée des notables, sur laquelle il avait d'abord compté pour appuyer ses projets de finance, assez semblables à ceux de M. de Calonne; puis il avait eu recours au Parlement, qui avait refusé l'enregistrement des édits, demandé les comptes de recette et de dépense, et déclaré que les États généraux avaient seuls pouvoir d'accorder de nouveaux impôts. L'enregistrement avait eu lieu, par autorité royale, dans un lit de justice. Le Parlement avait protesté; il avait été transféré à Troyes; ensuite on avait négocié pour son retour et on avait obtenu l'enregistrement d'un édit, qui autorisait la perception provisoire d'un second vingtième.

Dans une séance royale, où le roi avait admis la discussion, les discours les plus énergiques avaient été tenus en sa présence, et M. le duc d'Orléans avait protesté contre un enregistrement ordonné sans délibération et sans vote. Il fut exilé: des membres du Parlement furent emprisonnés. De là, nouvelles remontrances, nouvelles protestations, poursuites contre les percepteurs des impôts pour abus de pouvoir; et enfin, le 3 mai, une déclaration qui énumérait tous les droits publics des Français, tels qu'ils pouvaient être déduits d'une législation, que l'autorité royale avait toujours ou niée ou interprétée autrement. Deux magistrats, MM. d'Éprémesnil et de Montsabert, furent enlevés en pleine séance sur leurs siéges. Cinq jours après fut publié un édit, qui changeait toute la constitution du royaume, transportait l'enregistrement dans les attributions de la cour plénière, corps d'in-

stitution nouvelle, et composé de manière à ne donner d'autre garantie que celle d'une servile obéissance; l'ordre judiciaire subissait aussi de telles altérations, que le pouvoir des parlements était comme anéanti. Tous les parlements protestèrent; des troubles éclatèrent dans plusieurs provinces, surtout en Bretagne et en Dauphiné, où les trois ordres s'assemblèrent sans convocation royale, pour tenir les États de la province. Rien ne semblait troubler M. de Brienne; il défiait la guerre civile. L'assemblée du clergé de France présenta aussi des remontrances contre la cour plénière. Les États généraux, tant demandés par le Parlement, et qui même avaient été réclamés dans le sein de l'assemblée des notables, furent enfin promis, d'abord pour 1792, puis pour le 1er mai 1789. La cour plénière fut suspendue. En même temps les finances se trouvaient dans une telle situation, qu'un arrêt du conseil annonça que les payements dus par l'État se feraient pour deux cinquièmes en billets du Trésor.

Le dernier terme de cette administration insensée était atteint; les provinces soulevées; Paris en menaçantes rumeurs et en continuelles émeutes; nulle autorité en situation d'être obéie; en même temps la cour déchaînée contre le ministre, qui avait été contraint à opérer de sévères économies: telle était la situation. La reine avait longtemps soutenu l'archevêque; il était son ouvrage. Depuis qu'elle l'avait mis à la tête des affaires, elle s'était trouvée mêlée et compromise dans tous les embarras, dans tous les malheurs, et dans tous les méfaits, où son protégé avait jeté le gouvernement. Son nom était devenu odieux au vulgaire; elle était en butte aux plus indignes calomnies: — « Hélas! disait-« elle, il n'y a plus de bonheur pour moi, depuis qu'ils m'ont « faite intrigante. Les reines ne peuvent être heureuses « qu'en ne se mêlant de rien. Je cède à la nécessité et à ma « mauvaise destinée. »

Les derniers coups furent portés à l'archevêque par les

amis de la reine. M. le comte d'Artois, à la persuasion de madame de Polignac, fit une démarche directe auprès du roi, pour le conjurer de tirer l'État de l'horrible crise où il se trouvait, en renvoyant le premier ministre, et en rappelant M. Necker.

A cette époque, au mois d'août 1788, M. de Saint-Priest reçut une lettre du comte de Montmorin, qui lui annonçait que le roi l'appelait dans son conseil; mais il ne vint y prendre place que trois mois après.

C'était M. de Montmorin qui l'avait indiqué au roi; M. Necker, dont il était connu depuis longtemps, avait seulement consenti à ce choix. Le conseil se composait en ce moment de M. le duc de Nivernais, de M. de Fourqueux, qui, comme M. de Saint-Priest, n'avaient point de département ministériel; de M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, de M. de la Luzerne, ministre de la marine. M. de Barentin était garde des sceaux; M. de Puységur ministre de la marine; M. de Villedeuil, ministre de l'intérieur, sans être ministre d'État et sans siéger au conseil.

M. Necker, porté par la voix publique, par la confiance universelle, dont il était honoré, avait triomphé de l'éloignement du roi. La reine et M. le comte d'Artois s'étaient vus contraints à demander sa rentrée au ministère. Fort d'une telle situation, il avait dans le conseil une telle prépondérance, qu'à peine risquait-il d'y trouver une contradiction. Elle eût été très-inutile; le roi avait adopté, comme plan de conduite, de suivre toujours l'avis de l'homme, qui lui était désigné comme le sauveur de la monarchie. Nul, parmi les conseillers de la couronne, ne pouvait donc avoir la pensée de contrarier la marche de M. Necker. Les uns étaient d'une complète nullité; les autres étaient des serviteurs dévoués au roi, et qui faisaient céder leurs opinions à sa volonté.

D'ailleurs, en la situation des affaires, quel homme de bon sens aurait pu concevoir un plan, lorsqu'on ignorait

quels obstacles on pourrait craindre, quels appuis on pourrait trouver? M. Necker lui-même, habile administrateur, ami de l'ordre, de la justice, de la liberté, ayant goût et confiance dans des formes de gouvernement analogues à la constitution d'Angleterre, n'avait pas un projet politique bien arrêté. Il espérait que l'opinion publique serait à la fois sage et forte; il jouissait de son immense popularité, et la croyait une puissance. Sa gravité douce et bienveillante; la noblesse un peu emphatique de ses sentiments; son talent plus académique qu'éloquent; sa conversation sérieuse qui avait un certain charme de grâce et de finesse; ses manières distinguées, mais sans facilité : telles étaient les qualités qui, dans la société où il vivait, lui avaient dès longtemps acquis cette haute estime et cette confiance entière, maintenant répandues dans tout le public.

Mais nul homme d'État ne fut jamais moins armé en guerre, pour entrer dans les luttes d'une révolution. Les controverses vives troublaient sa dignité; sa raison s'étonnait de ne pouvoir réussir à convaincre les passions; sa lenteur d'honnête homme ne savait pas marcher le pas rapide des opinions déchaînées. Lui, qui aimait à respecter tout ce qui est digne de vénération, s'offensait de ne pas être respecté. Entouré d'approbations et de louanges, ayant bonne et grande conscience de lui-même, il se confiait à l'autorité de ses convictions sincères. Les mécomptes ne tardèrent pas. Il avait fait ses conditions en acceptant le ministère : les États généraux, que le roi avait par trois fois solennellement promis, et indiqués par un acte récent, pour le 1er mai 1789, ne pouvaient être ni refusés ni différés; les parlements avaient été déjà rétablis. Ne point revenir sur des concessions déjà faites, ne point tenter des expédients de despotisme, lorsque ceux qui les croyaient possibles venaient d'échouer : telles étaient les exigences de M. Necker, et assurément elles n'avaient rien d'excessif. Le plus simple bon sens les aurait dictées.

Mais ces États généraux tant demandés de tous les côtés, on s'en effraya, dès qu'il ne fut plus possible de concevoir l'espérance raisonnable de les diriger; le clergé, la noblesse et les parlements voyaient que leurs priviléges, leurs droits, leurs pouvoirs allaient être mis en question. Alors commencèrent de grands efforts pour que le tiers État n'intervînt pas avec toute la puissance qu'il avait acquise; et cette pensée se traduisit par la question de savoir si le tiers État élirait un nombre de députés égal au nombre total des députés du clergé et de la noblesse. Dans l'état de l'opinion, il n'était point possible de laisser prédominer la volonté des ordres privilégiés; ils ne s'annonçaient point comme assez raisonnables, pour qu'on s'en remît à leur libre arbitre. M. Necker, toujours porté aux ménagements, toujours espérant ramener les opinions opposées, imagina de consulter, sur cette question, l'assemblée des notables, telle que l'avait composée M. de Calonne. Il lui sembla qu'elle pourrait être convaincue, et que ce lui serait un grand appui. Il n'en fut rien : six bureaux sur sept votèrent contre le doublement des députés du tiers État.

Il fallut donc que M. Necker, après de grandes hésitations, se déterminât à passer outre, malgré l'opposition des notables. C'était alors précisément que M. de Saint-Priest venait prendre sa place au conseil. Il crut devoir faire quelques représentations et signaler les inconvénients qu'il voyait à se mettre en contradiction avec les avis donnés par le Parlement et les notables. Il avait écrit quelques pages sur cette grande question, et il les porta à M. Necker. Sans même les lire, le ministre répondit que c'était une résolution prise et irrévocable. L'entretien ayant été interrompu, M. de Saint-Priest aurait voulu le reprendre. M. de Montmorin lui conseilla de n'en rien faire : « Vous entrez au « conseil et il ne faudrait pas, lui dit-il, pour votre début, « vous déclarer contre ce qui est convenu et décidé, quand « vous ne pouvez avoir aucune espérance d'y rien changer. »

M. de Saint-Priest a quelquefois regretté de n'avoir pas consigné sa modeste et sincère opposition.

Du reste, les hommes éclairés et d'opinion libérale parmi l'ordre de la noblesse applaudissaient à un acte, qui leur semblait juste; par d'autres motifs, le roi et plusieurs de ses serviteurs ne s'en alarmaient point. Jusqu'alors les résistances aux volontés royales s'étaient manifestées dans les ordres privilégiés et dans les parlements. C'étaient les grands seigneurs et les gens de cour, qui avaient montré de l'irritation contre les économies, indispensables pour diminuer l'embarras des finances. L'état des opinions était si mal connu, l'imprévoyance était si complète que l'espoir de trouver le tiers État plus gouvernable que les autres ordres, ou de tirer profit de leurs divisions pour l'autorité royale, agissait encore sur quelques esprits. M. Necker lui-même, avec un but différent, se faisait des illusions de ce genre. La reine, contre tous les usages, assista aux séances du conseil, où furent délibérés les principes et les formalités des élections et de la convocation des États généraux. Elle ne fut point contraire à ce qui fut résolu : opposée sur ce point à M. le comte d'Artois et à la société de madame de Polignac, où l'on se passionnait pour les intérêts de la noblesse, sans nul souci du pouvoir royal, sans nul esprit de gouvernement.

Il se présenta bientôt une nouvelle occasion, où M. de Saint-Priest se trouva d'autre opinion que M. Necker. Un traité de commerce avait été, l'année précédente, conclu entre la France et la Russie. L'impératrice Catherine semblait disposée à contracter une alliance avec le roi. M. de Ségur, ambassadeur à Pétersbourg, en écrivit à M. de Montmorin, qui soumit la question au conseil. M. de Saint-Priest fut d'avis de donner suite à cette proposition. Il lui semblait que, dans la conjoncture présente, une telle alliance donnerait plus de force au gouvernement du roi. Sa pensée allait même jusqu'à la possibilité d'une guerre civile, où un

auxiliaire étranger pourrait être utile. Le duc de Nivernais et M. de la Luzerne partagèrent cette opinion. M. Necker s'y opposa fortement. Il ne fallait pas, selon lui, ajouter aux difficultés déjà si grandes de la politique intérieure, les complications de la politique extérieure : le traité ne resterait certainement point secret, et pourrait répandre une méfiance funeste. Cette considération décida le roi.

Peu après, le conseil eut à déterminer en quel lieu s'assembleraient les États généraux. M. Necker voulait qu'ils fussent réunis à Paris, où il croyait conserver l'influence de sa popularité. Mais il était de tradition historique qu'il fallait au contraire éloigner les États des mouvements tumultueux, qui, à tant d'époques diverses, avaient agité la capitale. Le roi écoutait et ne disait rien. Sa physionomie ne manifestait point quelle pouvait être son opinion. On parla de Tours, de Blois, d'Orléans, de Cambrai; à chaque ville, dont on prononçait le nom, même silence du roi. Alors, pensant qu'un déplacement éloigné le contrarierait, on se rabattit sur Compiègne; puis M. de Saint-Priest, se reprochant en lui-même sa complaisance, nomma Saint-Germain; alors le roi prit la parole : « Ce ne peut être que Versailles, dit-il, à cause des chasses. »

Un autre conseil de prudence, de peu de valeur sans doute en de si grandes circonstances, fut de même négligé, et par un motif tout aussi frivole. Les ministres pensèrent qu'il fallait disposer quatre salles pour les États généraux; une plus vaste destinée aux séances royales et aux assemblées générales; trois affectées aux trois ordres. « Si le tiers « État, disaient-ils, occupe la salle, où se fera solennelle- « ment l'ouverture des États, il se considérera comme le « centre des délibérations communes, comme la portion « essentielle et constitutive de la représentation natio- « nale. » Ces réflexions semblèrent judicieuses; il fut convenu de prendre les arrangements en conséquence; les salles furent désignées. M. de Saint-Priest s'était occupé

de ce soin; mais une de ces salles était un manége, que l'administration des écuries ne voulut point céder; on y renonça.

Une faute d'une toute autre portée, celle qui a le plus déterminé le cours des événements, appartient à M. Necker seul. Ni ses collègues, ni ses meilleurs amis, ni les hommes évidemment destinés à une grande position dans les États généraux, ne parvinrent à obtenir de lui qu'il prît aucune initiative; qu'il déterminât et proposât un projet quelconque; qu'il résolût une des questions, qui allaient être agitées. Ni la vérification des pouvoirs, ni le vote par ordre ou par tête, ni les bases d'une constitution exigée et promise ne paraissaient être encore pour lui l'objet d'une volonté, pas même d'une conviction. Il justifiait à ses propres yeux une si étonnante indécision, par un respect scrupuleux pour la liberté des opinions, et par l'idée que les réformes et les nouvelles institutions auraient une plus grande autorité sur l'esprit national, si elles prenaient naissance dans le sein même des États généraux. Il avait aussi une honorable disposition à conserver les plus grands ménagements pour les droits acquis, et il espérait en obtenir le sacrifice volontaire; c'est ainsi qu'il se cachait à lui-même une orgueilleuse timidité, une invincible répugnance à encourir la responsabilité, à compromettre sa dignité, en échouant dans une entreprise.

Ce fut surtout le mode de vérification des pouvoirs, qui fut discuté dans le conseil. M. de Saint-Priest et le duc de Nivernais insistèrent fortement pour une vérification préalable par le garde des sceaux. Sans doute il y avait beaucoup à objecter contre cette idée; mais il n'en restait pas moins, comme évident, que les discussions et les périls qu'on prévoyait devaient être prévenus.

Le duc de Nivernais se retira alors du conseil, et n'assista point à l'ouverture des États généraux.

Bientôt commença la lutte du tiers État contre l'ordre

de la noblesse sur la vérification des pouvoirs; toute conciliation fut impossible; les conseils des hommes sages, l'influence de M. Necker, l'intention du roi expressément manifestée, ne pouvaient rien obtenir de la majorité de la noblesse, soutenue et excitée par M. le comte d'Artois et aussi par la reine.

Les esprits s'animaient; déjà la chambre du tiers État se déclarait Assemblée nationale. M. Necker sentit alors la nécessité de sortir de la réserve, où il s'était tenu et de faire intervenir l'autorité royale dans la solution des questions débattues entre la noblesse et le tiers État; il se résolut même à poser les bases d'une constitution. Ce fut avec le consentement préalable du roi qu'il s'occupa de ce projet; il devait être définitivement adopté dans un conseil tenu à Marly. Tout, dans de tels moments, se fit en si grande hâte que ce fut en voiture, chemin faisant de Versailles à Marly, que M. Necker donna connaissance, à M. de Saint-Priest et à M. de la Luzerne, des dispositions sur lesquelles le conseil allait délibérer. Avant qu'il commençât, la reine voulut voir M. Necker. Il la trouva avec les frères du roi. Son travail leur avait été communiqué. Ils firent, tous trois, de grands efforts pour obtenir de lui qu'il ne présentât point ce projet. Il fut inébranlable.

Le conseil s'ouvrit; et, peu de moments après, un officier de service entra, s'approcha du roi, lui parla à voix basse. Le roi se leva, disant aux ministres d'attendre son retour. Il était évident que la reine l'envoyait chercher : ce que, certes, aucune reine, sous les règnes précédents, n'aurait risqué. Dès lors M. de Montmorin vit bien que les princes avaient circonvenu la reine, la déterminant à exercer son empire sur l'esprit du roi, et qu'il n'y avait plus rien de fait. Le roi rentra, et annonça que la délibération serait reprise à Versailles.

Trois jours s'écoulèrent : la cour était livrée aux intrigues les plus actives. Les meneurs de la majorité de la noblesse,

la plupart des courtisans, assiégeaient les princes, la reine et le roi, attaquant avec violence le projet de M. Necker. Des conseils furent tenus, où assistèrent les frères du roi; on y avait appelé quatre conseillers d'État, sous prétexte qu'ils étaient commissaires du roi près les États généraux. Les discussions furent animées. Les quatre ministres d'État, M. de Montmorin, M. de la Luzerne, M. de Saint-Priest et M. de Fourqueux furent unanimes à soutenir le projet de M. Necker, et à résister aux modifications par lesquelles on voulait le dénaturer. M. de Saint-Priest échangea même quelques paroles assez vives avec M. le comte d'Artois. Le prince voulait qu'aux nobles seuls appartinssent les emplois militaires; il interprétait en ce sens un article du nouveau projet, qui déclarait que le roi conserverait, sans la moindre atteinte, l'institution de l'armée. — « Le roi est « maître de ses grâces, » disait-il. — « Les emplois ne sont « pas des grâces, » répondait M. de Saint-Priest; « on les « mérite en s'acquittant bien de ses devoirs, et ils doivent « être confiés aux plus capables, sans distinction de nais- « sance. »

Les ministres à département, qui n'étaient point ministres d'État, M. de Barentin, garde des sceaux, M. de Puységur, ministre de la guerre, M. de Villedeuil, ministre de l'intérieur, opinèrent contre le projet de M. Necker. Les quatre conseillers d'État qui avaient été appelés à cette délibération furent aussi de l'avis des princes. M. de Saint-Priest remit ensuite une note au roi, pour lui indiquer les dangers d'une telle détermination. Ils n'étaient que trop manifestes.

Pendant le délai employé au succès de cette intrigue, les événements avaient marché; le tiers État, à qui on avait fermé la salle de ses séances, s'était réuni au jeu de paume, et y avait prêté serment de ne se point séparer avant d'avoir établi la constitution. Cette mémorable scène se passait précisément le jour où aurait eu lieu la séance royale,

si le roi eût conservé la volonté d'y porter la déclaration proposée par M. Necker. Le lendemain, l'ordre du clergé vint se réunir au tiers État.

Ce fut seulement le 23 juin que le roi vint lire à l'Assemblée l'expression de sa volonté sur les questions relatives à la tenue des États généraux et sur les garanties et les droits qu'il entendait accorder à ses sujets. M. Necker s'abstint de paraître parmi les ministres, et ne se rendit point à cette séance.

En terminant, le roi avait ordonné aux trois ordres de se séparer et de ne reprendre leurs séances que le lendemain; le tiers État resta dans la salle, malgré les injonctions du grand maître des cérémonies, à qui Mirabeau adressa les paroles restées si célèbres. L'Assemblée déclara qu'elle persistait dans ses résolutions, et qu'elle était aujourd'hui ce qu'elle était la veille. Pendant ce temps-là, le roi retournait au palais; il trouva les rues et les cours du château remplies d'une foule pressée qui criait : « Vive Necker! » Il le fit appeler, le conjura de retirer sa démission; la reine ajouta que la sûreté personnelle du roi y était intéressée. Il céda; ce fut un triomphe : le peuple se livra à des transports d'enthousiasme; la ville de Versailles fut illuminée, une grande partie de l'Assemblée nationale se rendit chez lui.

Et cependant c'en était déjà fait de son influence; dès ce moment, son rôle politique était fini; le parti patriote et libéral n'avait plus besoin de lui; il avait conduit ses affaires lui-même; il avait senti son immense force, et avait déjà atteint un point fort au delà de ce que M. Necker avait pu souhaiter. Maintenant régler et retenir une telle impulsion devenait la tâche impossible du ministre; il le voyait bien ainsi, et le disait avec douleur à ses amis; mais il avait une si grande habitude de réserve et de gravité, il lui fallait tellement être assuré de la sympathie ou de la conformité de ceux à qui il se confiait, que, de ses collègues au ministère, M. Montmorin était le seul qui connût sa pensée. Les autres,

et M. de Saint-Priest lui-même, malgré son discernement, pouvaient supposer à M. Necker des intentions cachées, des espérances et des illusions qu'il n'avait pas. Ainsi il n'entraînait personne avec lui et n'exerçait aucun empire sur les opinions. Une autre fatalité de sa position, c'est que, s'il eût épousé la cause de la cour, du haut clergé, et des meneurs de la majorité de la noblesse, il les eût trouvés si excessifs, si violents, si insensés, qu'il aurait eu à craindre leur triomphe; au moment où il désespérait de leur salut, il les voyait enivrés de toutes les prétentions de la victoire.

Il était donc loin d'obtenir leur concours. A peine avait-il conseillé au roi d'ordonner à l'ordre de la noblesse de se réunir à l'Assemblée; à peine avait-il obtenu qu'un commandement exprès vaincrait la résistance qu'on avait obstinément opposée à des invitations souvent répétées : la même cabale, qui avait décidé la séance royale du 23 juin, se précipita dans les plus extrêmes projets. Il fut résolu qu'on aurait recours à la force; des troupes furent appelées autour de Paris; le maréchal de Broglie fut destiné à les commander. La reine, qui avait pressé M. Necker de rester au ministère, qui lui avait promis que ses conseils seraient désormais suivis, devint l'âme de ce plan de campagne. Les frères du roi y travaillaient de concert avec elle. Un homme, tel qu'il s'en trouve toujours dans les occasions pareilles, le baron de Breteuil, devint le conseiller, l'homme d'État de cette entreprise; semblable au parti qui le prenait pour instrument, il eut cette légèreté présomptueuse, ce courage fondé sur l'ignorance du danger, ce dédain et cette aversion des conseils prudents, cette inhabileté d'exécution inséparable de la démence des projets, enfin tout le caractère de ces hommes destinés à perdre les royaumes et les dynasties.

Ces préparatifs, ces mouvements de troupes s'accomplissaient sans que les ministres en fussent informés, hormis ceux qui étaient dévoués à cette intrigue, le garde des

sceaux, M. de Puységur et M. de Villedeuil. Les ministres qui votaient au conseil avec M. Necker, étaient destinés à être, comme lui, renvoyés. La reine voulut pourtant sauver M. de Saint-Priest; elle le fit appeler, lui montra une parfaite bonté, et lui demanda comment il se pouvait qu'il adhérât aux principes de M. Necker. Il répéta ce qu'il avait dit tant de fois sur l'indispensable nécessité de suivre en entier le plan du ministre des finances; la reine n'insista pas davantage. En même temps M. Necker lui montrait l'intention de l'appeler au département de l'intérieur, en remplacement de M. de Villedeuil.

Dans les premiers jours de juillet, on se crut donc en mesure de contenir les mouvements populaires, et d'intimider l'Assemblée; l'agitation qui croissait chaque jour à Paris, l'indiscipline flagrante des gardes françaises, les doutes qui pouvaient s'élever sur l'obéissance des troupes, les nouvelles des provinces, les adresses présentées au roi pour lui demander la retraite des troupes ne donnaient ni inquiétude, ni hésitation. Le 11 juillet, le roi tenait un conseil des dépêches, où M. Necker n'assistait point. Sa préoccupation, son anxiété d'esprit étaient visibles; il cherchait à les déguiser, en feignant de dormir, comme c'était assez sa coutume, souvent même en ronflant bruyamment. A l'issue du conseil, il prit à part M. de la Luzerne, et le chargea d'aller porter à M. Necker la lettre par laquelle il lui annonçait qu'il était déterminé à suivre d'autres conseils; le roi ajoutait que, comme peu de jours auparavant il avait manifesté l'intention de se retirer si ses avis n'étaient plus agréés, cette démission était acceptée, et que sa retraite hors du royaume devait être prompte et secrète.

M. Necker se conforma scrupuleusement aux intentions du roi; en sortant de dîner, il monta en voiture, disant qu'il allait se promener; personne ne sut son secret, hormis madame Necker, qui partit avec lui. Ses chevaux le conduisirent à la première poste; le lendemain, M. de Mont-

morin et M. de Saint-Priest reçurent chacun un billet du roi, qui leur annonçait qu'il jugeait à propos de les éloigner de ses conseils, et pourvoirait plus tard à la récompense de leurs services. Il voulut conserver M. de la Luzerne, qui persista à donner sa démission.

Le duc de la Vauguyon devint ministre des affaires étrangères; le maréchal de Broglie, de la guerre; le baron de Breteuil, chef du conseil des finances, était destiné à être principal ministre. Il fut question de divers noms pour la marine et le contrôle général; il est probable que cette liste ne fut jamais complétée. Ce fut le 13 juillet que fut constitué le nouveau ministère; la Bastille fut prise le lendemain.

M. de Saint-Priest, dès qu'il eut été ainsi congédié, se rendit à une maison de campagne qu'il avait auprès de Corbeil, et se retrouva au milieu de ses enfants. Il n'y jouit pas d'un long repos. Dès le lendemain, on vint lui raconter ce qui se passait à Paris; les clameurs injurieuses des bateliers de la rivière insultaient déjà du nom d'aristocrates et menaçaient de la lanterne les propriétaires des maisons riveraines; un portrait du roi qu'ils apercevaient par une fenêtre ouverte, excitait encore plus leur colère. D'heure en heure, M. de Saint-Priest apprenait les progrès du soulèvement populaire, la nullité de la résistance, la défection des gardes françaises, la prise de la Bastille, les massacres qui souillaient la victoire du peuple; le roi, déterminé par le conseil de ses frères, se rendant à l'Assemblée nationale pour promettre la retraite des troupes : toutes ces nouvelles lui arrivèrent coup sur coup.

Le jeudi 16, le maréchal et la maréchale de Beauvau vinrent le voir; ils lui apprirent que M. Necker était rappelé; que le roi lui avait déjà écrit, et que les ministres, sortis du conseil avec lui, devaient y rentrer. Le matin même, une longue délibération avait eu lieu chez le roi. La démarche à laquelle il s'était résigné la veille n'avait point

calmé les esprits. M. le comte d'Artois était encore menacé par de publiques clameurs. Les serviteurs du roi, qui avaient, par leurs conseils ou leurs actes, manifesté du zèle contre la cause populaire, les ministres qu'il avait choisis, semblaient en danger; ce qui s'était passé à Paris devait inspirer de vives craintes. Les troupes avaient reçu l'ordre de se retirer. Le roi, sa famille, la cour, le gouvernement iraient-ils se mettre sous la garde de l'armée, en s'éloignant de l'Assemblée nationale et de Paris? C'eût été une grande détermination; ceux qui la conseillaient crurent un moment qu'elle serait adoptée : le roi était indécis. Cependant la majorité du comité, qu'il avait réuni pour examiner ce projet, pensa sans doute que ce serait reprendre celui qui venait d'échouer d'une si terrible manière, lorsque les chances de succès étaient infiniment diminuées. Il fut résolu que le roi s'abandonnerait au cours des événements. Dès lors M. le comte d'Artois, M. le prince de Condé, madame de Polignac, sa famille, ceux de leurs amis qui se croyaient personnellement désignés à l'animadversion populaire, et les membres de ce ministère à peine formé durent se préparer à fuir dès le lendemain. Ainsi commença l'émigration.

Le 17 juillet, le roi vint à Paris et à l'hôtel de ville, avoua tout ce qui était fait, prit la cocarde nationale, et entra pleinement dans une voie de résignation. Avant de partir, au moment où il se trouvait sans aucun ministre, de même qu'il avait engagé M. Necker à revenir, il écrivit de sa main aux autres ministres qu'il avait renvoyés en même temps.

M. de Saint-Priest arriva le soir même à Versailles. Avant de revoir le roi, il s'entretint avec M. de Montmorin, et il apprit que le ministère de l'intérieur lui était destiné, en remplacement de M. de Villedeuil. C'était une rude tâche; la police de Paris faisait partie de ce département. Il essaya d'engager M. de Montmorin à lui laisser les affaires étran-

gères, et à se charger du poste plus important qui lui était imposé. Il ne pouvait guère espérer qu'une telle proposition serait acceptée. Le roi ne se rendit pas non plus à ses objections. Lui-même ne souhaitait pas de revenir à sa position précédente de conseiller sans portefeuille; avec un souverain du caractère de Louis XVI, un tel poste n'avait aucune valeur réelle, puisque jamais le roi n'exprimait, ni n'adoptait un autre avis que celui du principal ministre. Il en avait usé ainsi avec M. de Maurepas, avec M. de Vergennes, et successivement avec M. de Calonne, l'archevêque de Sens et M. Necker. Dans les affaires particulières à chaque département lorsqu'elles n'avaient point un intérêt politique, le ministre, dans son travail avec le roi, en demeurait maître absolu. Mais la situation du moment donnait une si haute importance aux attributions du ministre de l'intérieur, qu'il n'en pouvait plus être ainsi. Ses déterminations devenaient nécessairement l'objet des délibérations du conseil, ou du moins d'un concert avec le principal ministre. Ainsi la responsabilité en serait partagée. A dire vrai, tout ce calcul d'un homme sage se trouvait alors sans application; les circonstances étaient impérieuses; l'obéissance avait complétement cessé : l'Assemblée, craignant de rendre au pouvoir royal une force dont il abuserait contre la liberté, ne s'occupait point à rétablir l'ordre public : il n'y avait nulle confiance à prendre dans la volonté du roi, toujours timide et changeante. Ainsi les ministres, n'ayant nulle autorité, n'avaient plus une véritable responsabilité. A quel homme juste et de bonne foi pouvait venir la pensée de porter contre eux une accusation quelconque?

M. Necker, pour se rendre en Suisse, avait pris la route de Bruxelles et de Francfort. En arrivant à Bâle, il descendit dans la même auberge où était la duchesse de Polignac; il se trouva ainsi en présence d'une des personnes qui avait le plus activement travaillé à son renvoi, qui peut-être avait même conseillé contre lui quelque mesure de despotique

rigueur : lui exilé, elle déjà fugitive! et il n'y avait pas plus d'une semaine qu'elle avait obtenu ce triste avantage. Ce fut d'elle qu'il apprit le détail des événements de Paris et de Versailles. Peu de moments après, il reçut les lettres du roi et de l'Assemblée qui le rappelaient avec instance. La duchesse crut qu'il hésitait, et certes il en devait être ainsi. Elle lui présenta son retour comme un devoir de conscience: « Oui, madame, répondit-il, j'obéirai à ce devoir, mais je « sais bien que je me dévoue. »

Son voyage de Bâle à Paris fut une marche triomphale, mais il vit les provinces en pleine sédition, toute autorité abolie, et le peuple en délire. Ce fut la première chose qu'il dit à M. de Saint-Priest en le revoyant. Il ne lui cacha point ses pressentiments funestes et son effroi de l'état des choses. Telles étaient les préventions que les dissentiments politiques pouvaient déjà inspirer, même à un homme honorable et sensé, que M. de Saint-Priest n'en attribuait pas moins ce retour à une présomptueuse ambition. M. de Montmorin le connaissait mieux, et fut étonné de ce dévouement.

Le ministère fut complété. M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, fut garde des sceaux; M. de Pompignan, archevêque de Vienne, eut la feuille des bénéfices; M. le comte de Latour-du-Pin, le ministère de la guerre, que M. de Saint-Priest avait géré par intérim. M. de la Luzerne avait repris le département de la marine. M. le maréchal de Beauvau fut appelé au conseil sans portefeuille ministériel. C'était un choix d'hommes honorables, sincères, modérés. L'injurieuse iniquité de l'esprit de parti les accusa quelquefois de faiblesse, comme s'ils avaient pu avoir de la force; d'inexpérience, comme si quelqu'un en France avait en ce moment une expérience applicable à des circonstances, qui avaient rompu tous les liens de la société, et aboli toutes les habitudes du passé. Lorsque arriva, pour les chefs de chaque parti successivement, le moment de résister, de

maintenir, de conserver, ils y furent tout aussi impuissants.

M. Necker, après s'être présenté à l'Assemblée nationale, où il fut reçu avec acclamations, alla de même rendre ses hommages à un autre grand pouvoir, à la municipalité de Paris. Il y reçut un honorable accueil; mais il venait chercher une autre preuve de la faveur, dont il jouissait à ce moment. En revenant de Bâle, il traversait la petite ville de Villenauxe, auprès de Provins, lorsqu'un billet lui fut remis, qui lui apprenait que le baron de Besenval avait été arrêté par le peuple, qu'on en avait prévenu la municipalité de Paris, que des voitures et des commissaires avaient été envoyés pour le chercher, et qu'il allait être emmené. C'était le conduire à une mort certaine : la veille, M. Foulon et M. Berthier, arrêtés de même aux environs de Paris, et conduits à l'hôtel de ville, avaient été massacrés à leur arrivée. M. Necker écrivit sur-le-champ à la municipalité de Villenauxe, qu'il se rendait garant que M. de Besenval retournait en Suisse, sa patrie, avec l'autorisation du roi, et qu'il prenait sur lui d'arrêter son départ pour Paris.

Maintenant il voulait achever son ouvrage et détourner les coups qu'il avait suspendus. On avait tenté de le dissuader de cet acte d'humanité; on lui avait dit qu'il risquait sa popularité; on lui avait objecté que l'autorité municipale n'était point compétente. Il n'écouta point ces lâches conseils, et plaida devant la municipalité et devant la foule qui remplissait l'hôtel de ville, la cause de M. de Besenval; il rappela le peuple, pour un instant, aux sentiments de l'humanité, et parla avec une si noble chaleur, que non-seulement il obtint la grâce de M. de Besenval, mais une amnistie proposée par M. de Clermont-Tonnerre fut aussi consentie avec acclamations. Ce beau triomphe dura peu; Mirabeau et Barnave démontrèrent aux assemblées de sections que la municipalité avait excédé ses droits. L'amnistie fut annulée; M. de Besenval dut être conduit à Paris. Mais quelques jours s'étaient écoulés; un peu d'ordre et de calme

avait été rétabli; des précautions purent être prises; il fut amené en prison, traduit devant un tribunal, et acquitté.

Dans cette visite de M. Necker à l'hôtel de ville, il avait été accompagné de M. de Saint-Priest; la municipalité de Paris était dans ses attributions; mais elle n'avait certes pas l'idée qu'il existât une autorité supérieure à la sienne. M. Bailly, maire de Paris, prit le pas sur le ministre, dont la présence sembla à peine remarquée. Cependant il eut sa petite part dans les compliments, qui furent adressés à M. Necker: on parla du ministre patriote, qui avait partagé sa disgrâce, et qui était invariablement attaché aux mêmes principes. L'orateur avait assurément mal choisi le texte de ses éloges. M. de Saint-Priest n'appartenait point au parti qui se nommait patriote. Ses affections, ses habitudes, ses idées le rattachaient bien plutôt à l'ordre de choses, qui venait d'être renversé. Une bonne administration et la réforme de quelques abus, telle eût été la mesure de ses vœux. Toutefois il était homme de sens; il savait se rendre compte de ce qui était possible; il voyait les difficultés et les dangers de la situation. Son esprit calme et pratique cherchait toujours en chaque circonstance la détermination la plus utile et la moins périlleuse. C'était de la sorte qu'il s'était trouvé conduit à une position peu conforme à ses opinions et à ses amitiés. Il avait marché devant lui dans la ligne du devoir et de la raison, et elle l'avait amené dans des rangs opposés à son véritable parti. C'est que ce parti n'a jamais pu conserver dans ses rangs ceux de ses amis qui ont voulu garder quelque sagesse et quelque prudence.

Les mois d'août et de septembre se passèrent sans sécurité; les autorités locales, lorsqu'elles n'étaient pas elles-mêmes complices du désordre, étaient timides ou impuissantes à le réprimer. Dans plusieurs provinces des châteaux furent brûlés. M. de Saint-Priest eut à subir cet acte de brigandage dans sa terre de Jons. Il n'en offrit pas moins le

château de Saint-Priest à madame la comtesse d'Artois, pour y prendre gîte, en se rendant à Turin. Des massacres, d'atroces violences se renouvelaient encore trop souvent. La rareté et le haut prix du blé étaient sans cesse une cause de troubles et de séditions sanglantes; jamais justice ne pouvait être faite; l'impunité encourageait les factieux, et le peuple, facile à émouvoir, était devenu le terrible instrument des artisans de révolution. Les débats de l'Assemblée tenaient les esprits agités. Les discussions étaient vives sur les formes constitutionnelles. La question du veto avait servi de prétexte pour exciter les passions populaires contre l'autorité royale; sous cette disposition au désordre se cachaient de criminels projets.

Vers le milieu de septembre, M. de Saint-Priest reçut une lettre de M. de Lafayette, qui lui annonçait qu'on avait mis dans la tête des grenadiers de la garde nationale d'aller à Versailles. On ne devait, disait-il, en concevoir aucune inquiétude. Il était assuré d'avoir toute leur confiance. Leur velléité avait été détruite par quatre mots de lui. Il attribuait cette idée à des cabaleurs; il indiquait ainsi l'existence de coupables desseins. Pour plus de précaution, M. de Lafayette avait placé un poste au pont de Sèvres.

M. de Saint-Priest porta la lettre au conseil, et proposa de faire venir quelques troupes de ligne à Versailles. D'après une loi nouvelle, c'était aux municipalités qu'il appartenait de requérir la force militaire, lorsqu'elle était jugée nécessaire à la sûreté publique. L'avis donné par M. de Lafayette fut communiqué à la municipalité de Versailles, qui en délibéra, et demanda au pouvoir exécutif un renfort de troupes. L'ordre fut donné au régiment de Flandres, qui venait d'amener à Paris un convoi d'armes pour la garde nationale, de tenir garnison à Versailles. La Commune de Paris envoya demander compte à M. de Saint-Priest de cette mesure. Les membres de l'Assemblée, dont les opinions étaient les plus vives, l'engagèrent à la révoquer. Il était

parfaitement en règle; il ne céda point. Ce fut un prétexte de plus pour préparer à Paris une attaque contre Versailles.

Selon un usage assez général, les corps militaires en garnison fêtaient les régiments qui arrivaient. Les gardes du corps donnèrent un repas aux officiers du régiment de Flandres. On leur avait prêté la salle du théâtre, dans le château. On s'anima; on porta des santés; les têtes s'exaltèrent. La musique du régiment joua l'air : « O Richard, ô « mon roi, l'univers t'abandonne. » — M. le duc de Luxembourg insista pour que la reine vint à ce banquet : elle y amena le dauphin. Le roi y entra en revenant de la chasse. Ce furent des cris de joie, un enthousiasme que le vin échauffait encore. Les convives se répandirent dans les cours du château. On dansa sous les fenêtres du roi. C'était une ivresse générale.

Le lendemain il y eut encore un déjeuner à l'hôtel des gardes du corps. La scène fut plus animée que la veille, mais moins nombreuse et moins publique.

C'était donner à ceux qui depuis quinze jours travaillaient à soulever Paris de nouveaux moyens pour agir sur le peuple. Une grande partie même des députés étaient irrités, les uns par cette apparence de retour au projet d'employer les troupes contre la révolution, les autres par cette démence impuissante, qui se jouait à exciter des orages qu'elle était hors d'état de braver.

Le 5 octobre, à dix heures du matin, M. de Saint-Priest sut avec certitude que la garde nationale, soldée ou non soldée, se mettait en route pour Versailles, avec du canon, et accompagnée d'une foule de peuple. Le roi était à la chasse dans les bois de Meudon; M. de Saint-Priest remit une lettre au marquis de Cubières pour la lui porter sur-le-champ. Il écrivit aussi à la reine, qui était à Trianon; puis il prévint ses collègues.

Dès que le roi fut de retour, le conseil fut réuni. Le ministre de l'intérieur rendit compte des informations

qu'il avait reçues et proposa des mesures de défense; son avis fut d'envoyer deux bataillons du régiment de Flandres pour garder les ponts de Sèvres et de Saint-Cloud. Les Suisses de Courbevoie auraient défendu le pont de Neuilly. La reine et ses enfants seraient partis pour Rambouillet sous l'escorte des chasseurs du régiment de Lorraine, et le roi, à la tête de huit cents gardes du corps et de deux cents chasseurs des Trois-Évêchés, se serait porté au-devant des Parisiens. Il aurait passé le pont de Sèvres, rangé sa cavalerie en bataille, et fait donner l'ordre à la garde nationale de retourner à Paris. S'il y avait eu refus d'obéissance, la troupe aurait chargé : à mettre tout au pire, le roi aurait eu sa retraite sur Rambouillet.

Le maréchal de Beauvau, l'archevêque de Vienne, M. de Latour du Pin et M. de la Luzerne approuvèrent ce projet. M. Necker s'y montra fort opposé. Les mesures violentes lui semblaient le commencement d'une guerre civile, dont on ne pouvait prévoir ni le terme ni le dénoûment : « Le « roi, disait-il, l'entreprendrait sans certitude de la fidélité « des troupes, sans préparatifs, sans argent, sans ressour- « ces, tandis que le parti opposé trouverait dans Paris une « inépuisable abondance de moyens et de forces. » M. Necker ne voyait pas un véritable danger à laisser ce peuple arriver à Versailles. Le dessein annoncé était de supplier le roi de venir habiter à Paris, et peut-être y aurait-il de l'avantage à prendre cette détermination, car jusqu'alors, disait-il, les Parisiens avaient montré un grand enthousiasme pour le roi et du dévouement pour sa personne.

M. de Saint-Priest répondit facilement à de telles illusions, mais son projet était aussi fondé sur de douteuses espérances. M. de Montmorin et l'archevêque de Bordeaux étaient de l'opinion de M. Necker. Le roi ne manifesta point sa volonté, ni son avis. Il annonça qu'il réunirait de nouveau le conseil après dîner; or, pendant ce temps-là, les colonnes parisiennes étaient en marche.

Le roi voulait consulter la reine. Plus la situation devenait menaçante, plus son influence était funeste. Dès qu'il y avait un instant de répit, une apparence de sécurité, elle reprenait, avec vivacité, toutes ses illusions; elle se livrait sans contrainte à ses opinions, à ses espérances, à ses amis; elle encourageait les imprudences; elle y prenait part avec une témérité aveugle; puis quand le danger arrivait et se manifestait à ses yeux imprévoyants, elle s'en effrayait d'autant plus qu'elle n'avait pas voulu y croire; elle se troublait, et ses craintes devenaient aussi exagérées qu'avait été sa présomption. La haine populaire si injuste et si atroce, qui la poursuivait, se présentait terrible à son imagination. Elle était destinée à se trouver bientôt et souvent en face des insultes et des menaces, et à s'y montrer noble et grande; mais alors elle n'avait pas l'expérience de son propre courage, et sa résolution faiblissait, lorsque le péril était prêt à apparaître. Ce sentiment lui avait inspiré une règle de conduite qui s'opposait à toute détermination énergique et active. « Je ne veux pas, disait-elle, que le roi « puisse courir un danger que je ne partagerais pas avec « lui. » Elle se souvenait des heures de cruelle anxiété qu'elle avait passées seule à Versailles, pendant que le roi, trois jours après la prise de la Bastille, s'était rendu à Paris et à l'Hôtel de Ville. Cette protestation de dévouement, cette volonté d'être inséparable du roi, le condamnait à ne point faire un acte viril, et à subordonner sa conduite aux alarmes et aux agitations de la reine.

Le projet de M. de Saint-Priest ne fut donc pas adopté; on attendit. Le comte d'Estaing, commandant de la garde nationale de Versailles, fut chargé de pourvoir à la sûreté du château. Les gardes du corps et les troupes de ligne furent placés sous ses ordres. Les Suisses de Courbevoie furent mandés; des cartouches furent distribuées.

Cependant les bandes parisiennes commençaient à arriver. La première était formée de femmes de la rue, ivres pour

la plupart. Un nommé Maillard, déjà connu par les scènes sanglantes de Paris, et qui, trois ans plus tard, acquit une renommée plus horrible encore par les massacres de septembre, commandait ces femmes. Il se fit introduire avec quelques-unes dans l'Assemblée nationale. Il avait une épée nue, et une des femmes portait une longue perche d'où pendait un tambour de basque. Le président, M. Mounier, fut contraint à donner la parole à cette étrange députation. Maillard demanda du pain pour le peuple, menaça, en son nom, d'une effusion terrible de sang, dénonça les ennemis de la nation. Les femmes vociféraient des outrages contre la reine.

L'Assemblée rendit à l'instant même un décret sur les subsistances; et, pour témoigner son empressement, chargea le président d'aller, séance tenante, le présenter à la sanction du roi. Les femmes voulurent accompagner le président. On en laissa entrer une douzaine. M. de Saint-Priest alla d'abord les recevoir dans l'Œil-de-Bœuf. Elles se plaignirent de la disette. Il leur répondit qu'on avait pris toutes les mesures possibles pour suppléer à la mauvaise récolte; que de telles calamités devaient être supportées avec patience; que le roi n'avait pas plus la possibilité de les prévenir que de faire tomber de la pluie pendant la sécheresse; qu'il donnait sans cesse les ordres qui pouvaient le mieux soulager la misère du peuple. Elles voulurent voir le roi, et furent si touchées de sa bonté qu'elles s'attendrirent. Il en embrassa une qui voulait lui baiser la main. Elles sortirent, criant : « Vive le roi! » et furent mal reçues de leurs compagnes, qui les accusèrent de s'être laissé gagner.

M. d'Estaing avait fait ranger les gardes du corps sur la place d'armes, en avant d'un détachement de la garde nationale, les gardes nationaux trouvèrent mauvais qu'on les eût mis en seconde ligne; parmi leurs murmures et leurs réclamations, quelque désordre commença à se manifester.

Des hommes étrangers à la troupe s'étaient introduits dans les rangs, on voulut les en chasser. M. de Savonière, officier des gardes du corps, poursuivit à coups de plat de sabre un de ces perturbateurs. Il était revêtu de l'uniforme de la garde nationale de Paris. Plusieurs coups de fusil partirent de la garde nationale de Versailles. M. de Savonière tomba atteint d'une blessure dont il mourut quelque temps après. Le comte d'Estaing, pour éviter une collision, ordonna aux gardes du corps de rentrer à leur quartier. Ils le trouvèrent envahi par la populace et livré au pillage. Ils revinrent prendre leur position, et comme on leur tirait des coups de fusil, ils furent postés dans l'intérieur de la cour, derrière la grille, qu'ils tenaient fermée.

Le roi était descendu dans la cour; il s'entretenait avec M. d'Estaing, à qui M. de Saint-Priest, surpris et indigné d'une telle inaction, adressa la parole, lui demandant comment, en de telles circonstances, il n'employait pas les forces mises à sa disposition. — « Je prends les ordres du « roi, » répondit le comte d'Estaing. Le roi gardait le silence. — « Quand le roi ne donne point d'ordres, continua « M. de Saint-Priest, un général ne doit prendre conseil « que de la situation, et commander les mouvements néces- « saires. » Le roi persista à se taire.

Sur les six heures du soir, le roi assembla le conseil. A ce moment, M. de Saint-Priest reçut un billet au crayon, que M. de Lafayette lui écrivait d'Auteuil, pour lui annoncer qu'il était en marche avec la garde nationale de Paris. La foule séditieuse, qui s'était acheminée sur Versailles, était partie beaucoup plus tôt, par bandes désordonnées, comme gens disposés aux plus criminelles violences. La garde nationale n'était pour rien dans cette sédition, que toutefois elle n'avait ni réprimée, ni arrêtée. M. de Lafayette assurait qu'elle marchait pour maintenir l'ordre public, et pour défendre le Roi.

La plupart des membres du conseil ne plaçaient pas une

grande confiance dans cette intervention ; quelques-uns avaient contre M. de Lafayette d'injustes préventions. D'ailleurs on savait que pendant toute la journée il avait fait des efforts inutiles pour empêcher la populace et la garde nationale de marcher sur Versailles. L'aide de camp, qui avait apporté le billet, racontait que si les ponts avaient été gardés, M. de Lafayette aurait profité de cette circonstance pour rétrograder. Il était donc certain qu'il venait à Versailles par contrainte; ainsi son pouvoir était très-douteux. Si, au contraire, il était en situation de secourir le roi, ce ne serait pas sans quelque exigence, et il imposerait des conditions.

Il n'était plus temps de prendre des mesures contre la sédition. M. de Saint-Priest proposa que le roi se retirât avec toute la famille royale à Rambouillet, accompagné des troupes. M. de Beauvau, M. l'archevêque de Vienne, M. de la Tour du Pin et M. de la Luzerne furent de cet avis; M. Necker s'y opposa vivement. M. de Saint-Priest parla des dangers évidents, où le roi et la reine allaient être exposés; il dit quelles ressources on trouverait pour rétablir l'ordre et recouvrer quelque pouvoir, en s'éloignant à la tête d'une force militaire. Quant à transférer le séjour du roi et le siége du gouvernement à Paris, ce qui semblait à M. Necker un avantage plutôt qu'un inconvénient, M. de Saint-Priest ajouta en terminant : — « Sire, si vous êtes « conduit demain à Paris, votre couronne est perdue. » Le roi fut ému, et se leva pour aller parler à la reine. — « Vous « donnez là un conseil qui pourrait vous coûter la tête, » dit M. Necker. — « A la bonne heure, » répliqua M. de Saint-Priest.

Comme dans ce projet, la reine ne devait point se séparer du roi, elle ne fit aucune objection : ce fut chose décidée. Le roi chargea M. de Saint-Priest d'ordonner les préparatifs du départ. Il répondit qu'après avoir donné les ordres aux écuries, il partirait immédiatement pour Ram-

bouillet, afin de tout disposer pour recevoir le roi, ainsi que ses attributions de ministre de la maison lui en donnaient le devoir. Il rentra chez lui, fit atteler une voiture pour que sa femme et ses enfants le suivissent à Rambouillet, et monta à cheval pour s'y rendre. Il suivait tristement la route, réfléchissant à la guerre civile, dont cette retraite du roi était le commencement, et dont les crises et l'issue ne se pouvaient prévoir; environ une heure après son départ, il fut rejoint par la voiture de madame de Saint-Priest; elle lui dit de la part de M. de Montmorin que le roi ne partirait pas. Pensant que le séjour de Versailles pourrait être périlleux, M. de Saint-Priest fit continuer le voyage de Rambouillet à sa famille, et revint en toute hâte. Il trouva M. de Lafayette chez le roi; il était arrivé sur les dix heures à la tête de la garde nationale. Avant d'entrer à Versailles, il avait fait prêter à sa troupe le serment d'être fidèle à la nation, à la loi et au Roi; puis, laissant sur la place d'armes la garde nationale et la foule parisienne, il se présenta à la grille avec deux aides de camp. La grille était fermée, la cour occupée par la garde suisse; le commandant lui fit ouvrir, tout étonné de la courageuse confiance avec laquelle il venait se mettre, seul, au milieu d'hommes animés contre lui, et qui le regardaient comme le plus grand ennemi de la cause qu'ils défendaient, comme le chef de la Révolution. Il monta chez le roi, lui parla avec respect, l'assura des bonnes intentions des gardes nationaux, et protesta de leur dévouement pour sa défense. Le roi lui confia les postes extérieurs du château qu'il fit occuper par les anciens gardes françaises, maintenant grenadiers de la garde nationale. Tout parut rentrer dans l'ordre et dans le calme.

Comment la détermination prise par le roi avait-elle changé si soudainement? c'est ce que M. de Saint-Priest n'a jamais bien su. On lui a dit depuis que M. le duc de Liancourt avait contribué par ses conseils à empêcher le

départ pour Rambouillet; il est au moins douteux qu'à lui seul M. de Liancourt ait exercé une telle influence. Dans une lettre datée de sept heures du soir, par conséquent après le conseil, le roi écrivit à M. d'Estaing qui avait demandé à connaître formellement sa volonté, « que la fuite « le perdrait totalement; que la guerre civile en serait le « funeste résultat; que, pour se défendre, il faudrait verser « le sang des Français, et que son cœur ne pouvait se fa- « miliariser avec cette affreuse idée; qu'il venait de voir « plusieurs membres de l'Assemblée, dont il était satisfait. « — Ne faites aucun mouvement, qui puisse laisser croire « que je songe à me venger, même à me défendre [1]. » Il est probable que, même après avoir écrit cette lettre, le roi et surtout la reine étaient restés dans une triste perplexité et dans d'alternatives résolutions. Mais comment, après l'ordre donné à M. d'Estaing, le départ eût-il été possible? Comment aurait-il pu s'opérer en sûreté, lorsque le château était environné d'une populace furieuse, lorsque les troupes étaient sans cesse placées ou déplacées par des contre-ordres? Les voitures avaient été apprêtées, d'après l'ordre donné par M. de Saint-Priest; elles avançaient, lorsque le roi changea de détermination. Plus tard, on songea de nouveau à partir; elles furent rappelées; le peuple s'opposa à leur passage. Peu après le roi écrivant à M. de Montmorin, répéta avec reproche les mêmes paroles que M. de Saint-Priest avait adressées à M. d'Estaing : « Le com- « mandant de la garde de Versailles aurait dû agir de lui-

[1] Cette lettre est insérée dans la correspondance de Louis XVI, publiée en 1803 par madame Hélène Williams. Ce recueil est presque entièrement composé de pièces apocryphes. M. de Saint-Priest le savait très-bien, et il désavoue une lettre que l'éditeur donne comme lui ayant été adressée; si donc il cite la lettre adressée à M. d'Estaing, c'est qu'il la reconnaît comme authentique; il dit même qu'elle est conforme à une autre écrite au même moment à M. de Luxembourg. La lettre à M. de Montmorin, dont il parle plus bas, lui semble vraie aussi. En effet, il y retrouve les propres paroles qu'il avait dites au Roi.

« même, et ne pas attendre des ordres, inutiles à un homme « qui sait oser, et faire son devoir. »

Tant de trouble et d'irrésolution ramenèrent les dangers, qui avaient été un moment écartés par l'action de M. de Lafayette; la garde extérieure du château lui était remise, mais le commandement des gardes du corps et des troupes placées dans les cours et dans le jardin ne lui avait pas été donné. S'il eût demandé ou offert de se charger de la garde intérieure, cette proposition eût semblé la plus étrange et la plus menaçante exigence. La défense personnelle du roi et de sa famille resta donc aux mains de ceux en qui il plaçait sa confiance; ainsi elle participa de la confusion, du trouble, des continuelles alternatives de crainte et de confiance, de présomption et d'abattement. Les gardes du corps furent postés tantôt sur un point, tantôt sur un autre; la plupart de leurs officiers allèrent se coucher; les chasseurs à cheval partirent pour Rambouillet, au moment où fut reprise l'idée de s'y retirer. Le nombre des gardes placés dans les appartements fut laissé à peu près le même que de coutume, comme s'il n'y avait pas eu lieu à s'inquiéter.

Les brigands qui étaient venus à Versailles avec le projet d'assassiner la reine, profitèrent de cette négligence; deux gardes du corps furent massacrés en défendant la porte de son appartement. Elle échappa avant que les assassins eussent pénétré dans sa chambre; les cours et les salles du château étaient envahies par une foule furieuse; d'horribles massacres allaient commencer. Ce fut encore M. de Lafayette qui vint arrêter le désordre, et qui sauva non-seulement la famille royale, mais les fidèles et malheureux gardes du corps, dont quelques-uns étaient déjà sous les couteaux des brigands. La reconnaissance ne dura pas plus longtemps que le danger.

Au premier bruit, M. de Saint-Priest s'était hâté de venir se placer auprès du roi. Il le trouva avec la reine et le

Dauphin devant le balcon de sa chambre, qui donne sur la cour de marbre; M. de Lafayette les couvrait de sa protection; parfois il s'avançait sur le balcon et parlait au peuple, s'efforçant de le calmer. On entendait les cris : « A Paris, à Paris. » Des coups de fusil étaient tirés en l'air; cette foule confuse et agitée ne diminuait pas. Le roi, de temps en temps, rentrait au fond de la chambre, se jetait dans un fauteuil, comme abîmé de stupeur; puis il retournait au balcon, sans proférer une parole. M. de Saint-Priest s'approcha, le suppliant de ne pas prolonger l'extrême danger où il était exposé ainsi que sa famille, et de consentir au départ que le peuple demandait à grands cris; il lui représentait qu'étant prisonnier, il lui fallait subir la loi qui était imposée. Le roi ne répondait point. — « Ah! monsieur « de Saint-Priest, dit la reine, pourquoi ne sommes-nous « point partis hier au soir? » — « Ce n'est pas ma faute, » répondit-il. — « Je le sais bien, » ajouta-t-elle.

Enfin, après une sorte de douloureuse agonie, le roi se résigna, et M. de Lafayette annonça à la multitude qui n'avait point cessé de se presser sous les fenêtres, que le roi allait venir à Paris. Alors la famille royale se retira du balcon. « Madame, dit M. de Lafayette à la reine, quelle est « l'intention personnelle de la reine? » — « Je sais le sort « qui m'attend, répondit-elle avec une touchante noblesse, « mais mon devoir est de mourir aux pieds du roi et dans « les bras de mes enfants. » — « Eh bien, madame, venez « avec moi. » — « Quoi! seule sur le balcon? N'avez-vous « pas entendu et vu les menaces qui m'ont été faites? » Réellement les vociférations avaient été terribles et les gestes féroces. — « Oui, madame, allons-y; » et il conduisit la reine en face de ces flots d'un peuple furieux. Elle avait pris avec elle le Dauphin et Madame Royale. — « Pas « d'enfants! » cria une voix du milieu de la foule; elle les repoussa dans la chambre, et s'avança comme à la mort. M. de Lafayette ne pouvait se faire entendre parmi un tel

tumulte; il prit la main de la reine, et la baisa. Ce fut une heureuse inspiration; les cris de « Vive la reine! » se mêlèrent aux cris de « Vive le général! »

— « Maintenant que pourriez-vous faire pour mes gar- « des! » dit alors le roi. M. de Lafayette prit un garde du corps, lui donna sa cocarde, et l'embrassa; il obtint aussi des cris de « Vivent les gardes du corps! » De ce moment, le voyage du roi à Paris devint possible. Parmi les motifs qui avaient prolongé son hésitation, la crainte de laisser ses gardes en proie au massacre avait été pour beaucoup.

L'ordre fut donné de préparer les voitures; M. de Saint-Priest partit aussitôt pour Paris, afin d'y devancer le roi. Il ne fut pas témoin de cette marche de Versailles à Paris, où, pendant de si longues heures, le roi et la reine, environnés d'une foule encore ivre et menaçante, entendant à chaque pas des clameurs et des outrages, pouvant s'attendre à tout instant aux plus féroces attentats, protégés par la seule présence de M. de Lafayette, parvinrent enfin à l'hôtel de ville, pour y déclarer qu'ils venaient, par leur libre volonté, habiter Paris.

Ils étaient partis à une heure; vers neuf heures et demie ils arrivèrent aux Tuileries. M. de Saint-Priest témoigna son regret de n'avoir pas été prévenu de la séance de l'hôtel de ville, où il serait allé attendre le roi. — « Je ne le « savais pas moi-même, » répondit-il.

Le 5 octobre et le séjour de Paris furent comme une ère nouvelle dans la rapide histoire de la Révolution; de ce moment il n'y eut plus de gouvernement royal, pas même d'administration; non-seulement le pouvoir absolu, mais l'exercice journalier de l'autorité passa dans l'Assemblée. Les hommes principaux, les chefs actuels du mouvement révolutionnaire jugeaient dès lors que l'instant était arrivé, où il fallait établir l'ordre et gouverner. Les idées d'usurpation et de régence qui avaient pu traverser Mirabeau ou quelques autres, sans toutefois prendre la consistance d'un

complot, ou même d'un projet, étaient dissipées. Il s'agissait de faire régner le roi sur la France révolutionnaire. La première condition était de lui donner un ministère d'hommes considérables et énergiques. M. de Lafayette était incontestablement le premier; la position de Mirabeau était grande aussi. Ils se convenaient mal l'un à l'autre; toutefois il y eut entre eux une sorte de rapprochement. Chacun d'eux, et pour des motifs différents, trouva que son moment n'était pas venu. D'autres, qui avaient aussi leur importance, Adrien Duport, Barnave et MM. de Lameth, dernière fraction du parti révolutionnaire qui conservât encore quelque chose d'un esprit de gouvernement et d'aristocratie, songeaient à prendre ou composer le ministère; mais soit Mirabeau, soit M. de Lafayette, n'avaient ni confiance ni goût pour eux; il fut donc résolu qu'on laisserait au roi ses ministres. Seulement Mirabeau se réserva d'attaquer M. de Saint-Priest, qu'il avait pris en particulière aversion; peut-être parce qu'il lui savait plus de hardiesse et de résolution qu'aux autres. Il le dénonça à l'Assemblée pour avoir, dans la soirée du 5 octobre, répondu aux femmes, qui lui demandaient du pain : « Quand vous aviez un roi vous aviez « du pain; aujourd'hui vous en avez douze cents, allez leur « en demander. » Il proposa que le comité des recherches fût chargé d'acquérir les preuves de ce fait. M. de Saint-Priest adressa au président de ce comité et fit insérer dans les journaux une lettre où il démentit ce propos, en réclamant que la fausseté en fût établie par enquête. « Je ne « dispute pas, disait-il, à M. le comte de Mirabeau ses ta- « lents et son éloquence; mais je ne le crois pas meilleur « citoyen que moi. »

La situation des ministres du roi ne leur laissait plus ni autorité ni influence. L'Assemblée avait formé des comités, qui traitaient, à titre de réforme ou d'institution législative, de toutes les branches de l'administration, de toutes les fonctions publiques, de la marche de toutes les affaires; il

était donc à peu près impossible aux ministres de donner une instruction ou une décision quelconque; ils n'avaient plus d'autre fonction réelle que de transmettre aux autorités locales les décrets rendus par l'Assemblée et sanctionnés par le roi. Toute plainte adressée contre eux, quelque déraisonnable qu'elle fût, trouvait accueil dans l'Assemblée. Ils n'avaient pas le droit d'assister aux séances, et aucun député ne prenait leur défense. Le côté gauche continuait à démolir activement le pouvoir et l'ordre public. Le côté droit se serait bien gardé de prêter le moindre appui à un gouvernement, dont la fondation durable lui eût paru le plus grand des malheurs.

En même temps le roi avait, à ce moment, placé toute son espérance dans les fautes et les excès de l'Assemblée; il croyait qu'elle périrait par le désordre, qui s'en allait croissant de jour en jour, et succomberait sous le décri public. Il ne refusait sa sanction à aucun décret; quelquefois même il résistait aux conseils de ses ministres, lorsqu'ils cherchaient à lui montrer les inconvénients manifestes de quelque mesure adoptée par l'Assemblée. Elle avait interdit à tout citoyen la faculté de prendre aucun titre, de porter un autre nom que le nom de famille, et d'avoir des livrées ou des armoiries. Après le décret rendu, quelques réclamations et les avis de plusieurs hommes sages, déterminèrent le comité de constitution à modifier un texte trop général et trop absolu; il devait proposer un nouveau projet de décret. M. de Lafayette se montrait favorable à quelques amendements. Le premier décret avait déjà été transmis à la sanction royale; on en parla au conseil; les ministres étaient unanimes pour attendre le décret amendé. M. Necker lisait les observations qu'il avait écrites contre ce projet. Il s'aperçut que le roi, qui l'avait devant lui, y apposait sa signature. Il crut que c'était par mégarde. — « Que fait donc Votre Majesté? » dit-il. — « Je sanctionne « le décret, » répondit le roi. Son empressement à le signer

était d'autant plus grand, qu'il avait entendu dire que généralement il était désapprouvé.

C'est ainsi qu'il compromettait ses ministres, à qui l'on attribuait une influence qu'ils étaient loin d'avoir. Sa faiblesse s'arrangeait assez bien d'un plan de conduite qui le dispensait de lutte et d'hésitation, et qui en même temps laissait la responsabilité aux ministres. Il les savait fidèles et dévoués; cependant il était loin de leur laisser connaître ses arrière-pensées, ses secrètes espérances, ni les commencements de projets qu'il accueillait à demi, et qui, lui inspirant une sorte de confiance dans l'avenir, l'empêchaient de s'occuper raisonnablement du présent. Il se gardait bien d'en faire confidence à ses conseillers officiels; ils lui auraient fait des objections qui auraient augmenté ses incertitudes. De sorte qu'il ne se livrait complétement ni à ses ministres, ni à ses conseillers occultes, ni aux agents qu'il employait soit à des intrigues au dedans, soit à des correspondances au dehors. Ce n'est pas qu'il se fît des illusions complètes. S'il essayait de combattre la Révolution, c'était avec découragement; s'il lui cédait, c'était avec répugnance. — « Je finirai comme les rois faibles, disait-il « souvent, on me tuera. » — Il avait des intentions pures; il était juste et moral; il voulait le bien de l'État, mais sans plus d'énergie que ses propres avantages; sans se déranger en rien, sans sortir de ses habitudes, sans prendre ni soin ni peine. Jamais il ne songeait à plaire. Jamais il n'encourageait un de ses serviteurs par un mot d'approbation ou d'éloge; il ne faisait nul accueil aux étrangers. Sa bonté n'avait rien d'expansif, ni de sympathique : c'était une forme de sa faiblesse.

Il était d'abord entré dans son plan de rester enfermé aux Tuileries, d'y avoir toute l'apparence d'un prisonnier, de bien montrer, à la France et à l'Europe, qu'il était sans nulle liberté depuis le 5 octobre et son établissement à Paris. M. de Lafayette avait assez bien réussi à rétablir un

peu d'ordre public qu'il exagérait aux autres et à lui-même. On était parvenu à punir les assassins d'un pauvre boulanger massacré dans une émeute; on avait obtenu de l'Assemblée une loi martiale contre les séditions; elle avait même été à peu près concertée avec les ministres, spécialement avec M. de Saint-Priest. Le roi aurait pu reprendre ses chasses; il aurait pu s'entourer de ses gardes du corps, du moins M. de Lafayette le désirait beaucoup; mais outre le peu de confiance que le roi pouvait placer sur une si imparfaite sécurité, il ne voulait point paraître rassuré.

Il advint cependant une circonstance qui pouvait rendre imprudent et dangereux cet isolement affecté. Un homme qui serait resté inconnu, sans sa triste fin, le marquis de Favras, aventurier chimérique, faiseur de projets de contre-révolution, était traduit devant le Châtelet pour conspiration. Il ne révélait rien, et pourtant le public était convaincu, que l'entreprise plus ou moins vague, plus ou moins éloignée d'un commencement d'exécution, dont il était accusé, avait été connue et encouragée par des personnages éminents. Monsieur, qui avait eu autrefois M. de Favras dans sa maison militaire, qui venait de l'employer pour traiter d'un emprunt de deux millions, était désigné par une clameur générale comme le premier moteur du complot. Il se rendit à la municipalité de Paris, repoussa hautement de telles rumeurs et protesta de ses sentiments patriotiques. Quelques-uns des ministres, surtout M. Necker, pensèrent qu'une démarche solennelle du roi, qui manifesterait un parfait accord, une sympathie d'opinion avec l'Assemblée nationale, devenait indispensable, dans la disposition générale des esprits.

Le 4 février 1790, le roi se rendit à l'Assemblée et y prononça un discours, où il exhortait toutes les opinions à se concilier, les regrets et les ressentiments à s'apaiser; il promettait d'avance d'accepter la constitution, s'engageant à défendre, à maintenir des principes qui étaient les siens.

Cette scène fut touchante : l'Assemblée était émue; elle se livra à un enthousiasme expansif. On cria de toutes parts : « Vive le roi! » On proposa de prêter serment à cette constitution, qui n'était pas encore terminée. Aucun député, de quelque opinion qu'il fût, n'osa se refuser à jurer ce serment; les tribunes le répétèrent avec acclamation; l'Assemblée se leva pour reconduire le roi jusqu'aux Tuileries. Ce fut une de ces impressions passagères dont la révolution française a présenté quelques exemples, où une assemblée politique, oubliant ses opinions, ses souvenirs de la veille et ses projets du lendemain, se laisse entraîner par une émotion plus dramatique que réelle, se prend au retentissement de quelques nobles paroles, s'attendrit et s'exalte comme une foule populaire. Le lendemain les choses reprennent leur cours nécessaire; les passions se rallument; les intérêts recommencent leur guerre; cet instant de généreuse sympathie ne laisse pas plus de trace qu'une représentation de théâtre.

On avait espéré le succès de cette démarche du roi; il avait été presque concerté d'avance avec plusieurs des hommes importants de l'Assemblée. Dès le matin, la reine avait envoyé chercher M. de Saint-Priest; elle voulait le consulter sur quelques paroles, qu'elle avait l'intention de prononcer, lorsque l'Assemblée ramènerait le roi dans ses appartements. Il la trouva encore au lit. Elle avait écrit ou plutôt copié un discours dont Mirabeau lui avait proposé le texte. M. de Saint-Priest, qui ne savait pas ce secret, trouva ce discours très-convenable; c'était une promesse d'instruire le Dauphin à imiter les vertus de son père, à respecter les libertés publiques et à maintenir les lois. En lisant ces mots, elle fondait en larmes, et la violence qu'elle faisait à ses sentiments éclatait en sanglots. — Quelques heures après, elle descendit dans le jardin, marcha à la rencontre du roi, qui était entouré des députés, et prononça avec grâce et noblesse ces paroles qui lui coûtaient tant à dire; elle, aussi, excita

les applaudissements et un enthousiasme, qui n'était pas plus réel que le sentiment exprimé dans son discours.

Comme il était décidé maintenant que les Tuileries n'étaient plus une prison, M. de Saint-Priest proposa au roi de visiter des établissements publics, des manufactures, des travaux. Ces promenades se faisaient avec grand appareil, avec une nombreuse escorte de garde nationale; elles étaient d'un mauvais effet; le roi ne savait rien dire à personne; une sorte de gaucherie timide l'empêchait d'entrer en conversation avec les ouvriers ou les fabricants. Au lieu de se populariser, il augmentait une malveillance, qui n'était déjà que trop grande, et qu'il avait le chagrin de remarquer. — Quelque temps après, la famille royale eut la possibilité de faire un peu de séjour à Saint-Cloud.

Cependant le désir de constituer un gouvernement capable de résistance et d'action n'abandonna point encore ceux des hommes de la Révolution, qui avaient des idées politiques, Mirabeau surtout; mais il apprit bientôt que lorsque la passion ombrageuse de l'égalité a renversé les hautes positions sociales, ce n'est point pour reconnaître l'aristocratie du talent et de la capacité, ni pour céder le pas à celle de toutes les supériorités, qui chagrine le plus les esprits envieux. Ce fut précisément contre lui, ainsi qu'il le dit avec un juste orgueil, que fut rendu le décret qui déclara incompatibles les fonctions de député et de ministre. Ce fut encore une de ces occasions, où l'exaltation démocratique trouva pour auxiliaires les ennemis de la Révolution, empressés à tendre au désordre.

Mais si les places de ministre cessaient ainsi d'être le but des grandes ambitions, si même elles n'étaient que faiblement recherchées par les hommes de seconde ligne, tant elles étaient abaissées et précaires, les ministres n'étaient pas moins poursuivis avec acharnement par l'esprit vulgaire de méfiance et de haine, qui s'irritait contre cette dernière ombre de pouvoir. Les dénonciations, les calomnies, les

journaux, les pamphlets se succédaient chaque jour contre eux. M. de Saint-Priest conserva pendant quelque temps l'appui des hommes principaux de l'Assemblée constituante, et surtout de M. de Lafayette. Ils s'étaient connus avant la Révolution; lorsque M. de Saint-Priest avait été nommé ambassadeur en Hollande, il avait supposé un instant que la France soutiendrait le parti qu'elle avait encouragé, et son désir était que M. de Lafayette commandât les troupes destinées à défendre les patriotes hollandais. Ils s'étaient écrit des lettres sur ce projet. M. de Lafayette appréciait le caractère sensé de M. de Saint-Priest; mais il voyait fort bien quels profonds dissentiments les séparaient. Il s'en exprimait ainsi dans une lettre : « Il opine en homme d'es-« prit, qui a le despotisme dans le cœur, mais sent qu'il « faut céder; sur plusieurs points, il est dans le sens de la « Révolution plus que les autres; mais ses propos, ceux « qu'il souffre chez lui, enfin tout ce qui marque une opi-« nion est contre nous. Chez les ambassadeurs, il dénigre « l'Assemblée. Il se plaît à répandre les actes d'indiscipline « des gardes nationales. » M. de Saint-Priest n'eût peut-être rien désavoué de cette peinture, sauf le goût pour le despotisme; à quoi il eût répliqué, en parlant aussi un langage de parti, par le penchant de M. de Lafayette pour l'anarchie.

De sorte que peu à peu il resta exposé, sans nulle défense, à une impopularité toujours croissante. Mirabeau continuait à le harceler dans l'Assemblée, mais sans le trouver en faute. Une attaque plus grave fut dirigée contre lui; le comité des recherches de la commune de Paris fit saisir les papiers du comte de Maillebois; on y trouva des lettres d'un monsieur Bonne de Savardin que M. de Saint-Priest avait autrefois connu à Constantinople, puis retrouvé en Hollande. Il avait tenté une sorte d'intrigue en faveur de M. de Maillebois et avait parlé à M. de Saint-Priest, afin qu'il le proposât au roi pour ministre de la guerre; M. Sa-

vardin n'avait pas été écouté : c'était là toute l'affaire. M. de Saint-Priest écrivit pour s'en expliquer au président de l'Assemblée nationale ; la justification parut complète. M. Desèze fit paraître un mémoire, et aucune suite juridique ne fut donnée à cette dénonciation.

Toutes ces attaques renouvelées sans cesse, encore que repoussées, rendaient de jour en jour la position de M. de Saint-Priest plus difficile. « Je ne conçois pas, dit un jour « M. Necker à M. de Montmorin, comment M. de Saint-« Priest ne quitte pas le ministère, au point de défaveur « publique où il se trouve. » — « Mais vous en avez aussi « votre bonne part, » lui répondit M. de Montmorin.

C'est qu'en effet M. Necker en était au même point que les autres ministres, et n'avait ni plus de pouvoir ni plus d'influence qu'aucun de ses collègues. Pendant assez longtemps, son habileté dans l'administration des finances, la confiance que, sous ce rapport, lui accordaient le public et les capitalistes, le firent considérer comme nécessaire; dans les projets de nouveaux ministères, on aurait craint de ne le point conserver. Maintenant il n'avait plus aucun rôle politique ; ses relations avec l'Assemblée le laissaient sans importance, et elle n'avait plus pour lui les égards qu'il méritait. Enfin tout prestige fut effacé : tout souvenir d'un passé si récent fut aboli, et le parti exagéré de l'Assemblée résolut de lui faire quitter la place. Par deux fois sa maison fut investie d'une foule menaçante. Il donna sa démission, sans que personne songeât à le retenir; il partit. Sur sa route, comme il retournait en Suisse, il fut par deux fois arrêté, et sa vie fut menacée ; à Vesoul, il n'échappa qu'à peine aux fureurs de la populace. C'était quinze mois après son retour triomphal.

La retraite de M. Necker n'était pas un grand événement; toutefois il était évident que la situation des autres ministres n'était plus tenable ; ce n'est pas qu'il y eût unité dans le conseil du roi, et qu'il représentât une seule et même

opinion; mais, en forçant M. Necker à s'éloigner, les meneurs de la Révolution avaient voulu, soit essayer de s'emparer du pouvoir, soit achever de l'anéantir entre les mains du roi. L'émeute qui avait décidé la démission du ministre des finances avait en même temps réclamé, avec cris et menaces, le renvoi des autres ministres. Une insurrection militaire venait d'être réprimée à Nancy par M. de Bouillé; M. de Lafayette continuait à s'opposer de son mieux au désordre à Paris; c'en était assez pour que le parti jacobin devînt furieux de cette lueur d'ordre public. M. de Menou, rendant compte à l'Assemblée de quelques troubles qui avaient eu lieu à Brest, proposa que le président fût chargé de représenter au roi que la méfiance des peuples contre les ministres était le plus grand obstacle à l'exécution des lois.

Un vif débat s'ouvrit sur cette question. Cazalès s'opposa à la proposition du rapporteur, qu'il regarda comme contraire à la prérogative constitutionnelle du roi; mais en même temps il accumula les expressions les plus dures, les plus flétrissantes contre les ministres, contre leur faiblesse, qui avait constamment trahi l'autorité royale, contre leur neutralité entre les partis, contre leur conduite incertaine et flottante; et, après une invective ardente contre M. Necker, il ajouta : « Quant aux serviles compagnons de ses « travaux et de sa honte, ne peut-on pas leur appliquer « ces mots : Ils marchaient encore, mais ils étaient morts! » Sa conclusion fut qu'on pouvait les accuser, mais non pas demander leur renvoi. Ils furent défendus par M. Malouet, M. de Clermont-Tonnerre, M. de Virieu; Barnave appuya la proposition : « Que ceux, disait-il, qui sont contents de « l'administration des ministres se lèvent. »

Une majorité de soixante voix repoussa les conclusions du rapport : soit que voter un décret commandé par les clameurs de l'émeute révoltât même une portion du côté gauche, soit plutôt qu'on entrevît sous tant de bruit et d'efforts une intrigue pour s'emparer du pouvoir.

Il n'en était pas moins vrai que les ministres ne pouvaient raisonnablement prétendre à conserver leurs fonctions. Le maréchal de Beauvau et l'archevêque de Vienne avaient déjà quitté le conseil depuis assez longtemps. M. l'archevêque de Bordeaux, M. de la Tour du Pin, M. de la Luzerne et M. de Saint-Priest remirent leur démission. M. de Montmorin ne les imita point; il avait une position particulière; la confiance intime du roi ne lui permettait jamais de rien faire et de rien dire qui pût le contrarier. Il était chargé de conduire les relations secrètes, que le roi avait, ou tentait d'avoir, avec les hommes influents de la Révolution; d'ailleurs, dans les accusations portées contre les ministres, il avait été nommément excepté.

Le roi n'accepta point les démissions de ses ministres; il leur dit qu'il appréciait le motif qui les avait déterminés, mais qu'il avait besoin de leurs services, et que, si les circonstances l'y contraignaient, il leur permettrait de se retirer. Ce délai ne pouvait se prolonger beaucoup. M. de la Luzerne quitta le ministère, et, sur l'indication de M. de Saint-Priest, fut remplacé par M. de Fleurieu. M. de la Tour du Pin le suivit de près; M. Duportail, désigné par M. de Lafayette, lui succéda; l'archevêque de Bordeaux remit ensuite les sceaux à M. Duport-Dutertre, qui fut du choix de M. de Montmorin. Le roi retint M. de Saint-Priest pendant quelques semaines de plus; c'est le moment où il lui témoigna le plus de confiance; il le consultait beaucoup et lui écrivait souvent des lettres ou des billets sur les affaires du moment. La dernière réponse qu'il fit au roi, en lui demandant encore sa démission, s'est trouvée dans l'armoire de fer et a été publiée. Elle se rapportait à la constitution civile du clergé, que le roi hésitait à sanctionner; il lui conseillait d'accepter promptement ce décret, en se bornant à expliquer verbalement au président de l'Assemblée en quel sens il comprenait les dispositions auxquelles il donnait son assentiment.

M. de Saint-Priest ne pouvait regretter une situation si misérable ; il augurait tristement de l'avenir, et croyait à de grands et prochains malheurs ; telle est pourtant la force des habitudes et des idées acquises pendant une longue vie, qu'il regrettait de sortir de la carrière, après quarante années passées au service du roi et de l'État, par une sorte de disgrâce, sans avoir pour ses vieux jours une position considérable et assurée. Il souhaita un instant la place d'intendant de la liste civile, qui fut donnée à M. de Laporte, et le conduisit à l'échafaud deux ans après. Puis, par d'autres motifs, afin de quitter la France sans émigrer, il désira l'ambassade de Suède. M. de Montmorin fut favorable à ce projet; le roi y consentit; Gustave III l'agréa dans des termes très-flatteurs. Mais comme ce prince s'était prononcé hautement contre la Révolution, comme il semblait se proposer pour chef d'une croisade contre la France, le comte de Montmorin s'aperçut bientôt que cette mission, donnée à M. de Saint-Priest, allait exciter des méfiances et des clameurs. Il lui en parla et le trouva tout disposé à renoncer à son ambassade.

Il était alors en butte à la haine furieuse de tout le vulgaire des opinions révolutionnaires ; on criait dans les rues des pamphlets contre lui; des caricatures représentaient Ibrahim Guignard avec un grand sabre destiné à couper la tête à tous les bons patriotes. Il était désigné aux vengeances de l'émeute ; des avis secrets lui annonçaient qu'il courait un danger réel ; ses amis et sa famille le conjuraient de s'éloigner. Il se détermina à chercher dans l'étranger la sécurité qui ne lui était plus permise en France ; mais il voulait que son départ n'eût rien de précipité et ne ressemblât aucunement à un projet politique. Il alla d'abord passer trois mois chez son ami le duc du Châtelet ; puis, madame de Saint-Priest partit pour l'Angleterre, annonçant qu'elle allait y faire un voyage et que son mari viendrait l'y rechercher.

Avant de se mettre en route il alla faire sa cour au roi et à la reine. Il avait chargé M. d'Angivillers de prévenir le roi, qu'il voulait faire un voyage en Suède et en Russie, et que si Sa Majesté avait quelques instructions à lui donner, il s'y conformerait avec zèle. Le roi ne désapprouva point son départ, mais ne lui en parla point, et ne lui fit connaître aucune intention.

Après quelques arrangements de fortune, après avoir confié ses deux jeunes filles à madame de Bocaud, sa sœur, qui habitait Montpellier, où était aussi sa fille aînée, déjà mariée au marquis de Saint-Victor, il partit pour l'Angleterre, au mois de mai 1791. Sa première impression, en débarquant sur la terre étrangère, fut un sentiment de calme, une triste satisfaction d'échapper aux fureurs révolutionnaires, de ne plus être exposé à devenir la proie d'ennemis acharnés, qui le poursuivaient sans le connaître, lui qui avait servi si longtemps avec honneur son pays et son roi; lui, dont les opinions étaient modérées et les conseils raisonnables, et à qui on ne pouvait imputer d'autre grief que d'avoir peu de goût, et de placer peu d'espérance au désordre actuel de la France. Sa santé avait beaucoup souffert de tant de soucis. Il ne put voir ni les ministres, ni les hommes politiques, ni profiter de l'accueil empressé que la société anglaise faisait à madame de Saint-Priest et à lui. Cependant il fut présenté au roi Georges III, qui se ressouvint de l'avoir vu vingt-cinq ans auparavant. Ce fut M. de la Luzerne, ambassadeur de France, qui le conduisit à la cour; car son intention était de se réclamer dans ses voyages, des agents reconnus au nom du gouvernement du roi. Il retrouva à Londres M. Barthélemy, qu'il avait autrefois fait nommer secrétaire de la mission de Suède, lorsqu'il avait dû s'y rendre; il eut fort à se louer de ses procédés empressés et soigneux.

Dans le peu de temps que M. de Saint-Priest séjourna en Angleterre, il lui sembla qu'on y était plutôt content qu'in-

quiet de ce qui se passait en France. Comme on nous gardait rancune de la guerre d'Amérique, les embarras, qui semblaient destinés à interrompre notre influence en Europe, pouvaient offrir des chances de revanche contre nos colonies et notre marine. Quant aux échecs portés à l'autorité royale et aux outrages à la personne du roi, c'était surtout Georges III et sa famille, qui, à cette époque, s'y montraient sensibles.

Dès qu'il fut un peu remis, M. de Saint-Priest s'embarqua pour la Suède ; il était pressé d'aller retrouver son beau-frère le comte de Ludolf, alors ministre d'Autriche à Stockholm : c'était près de lui que M. de Saint-Priest comptait établir son séjour, pendant cet exil indéfini. Faute d'autre occasion, il prit un bâtiment norvégien, qui se rendait à Christiania. Ce fut en Norvége qu'il apprit, sans aucun détail, que le roi, avec sa famille, s'était échappé de Paris. Un navire français, venant de Gravelines, avait apporté cette nouvelle. M. de Saint-Priest ne la trouva point vraisemblable; il n'y avait guère plus d'un mois qu'il avait quitté la France, et le roi avait semblé lui montrer tant de confiance, l'avait consulté sur des choses si importantes, qu'il ne pouvait supposer qu'on lui eût fait mystère d'un pareil projet. C'est à Stockholm seulement qu'il apprit avec certitude la fuite du roi et son arrestation à Varennes.

Le roi de Suède était absent; il était allé aux eaux d'Aix-la-Chapelle; mais il avait écrit pour ordonner que M. de Saint-Priest fût reçu avec distinction. Le baron d'Armfeldt, son aide de camp et son favori, lui parla en toute confiance du désir qu'avait son maître de former une coalition de tous les souverains de l'Europe, pour rétablir en France le pouvoir royal. Il tenait, disait M. d'Armfeldt, un corps de troupes de seize mille hommes prêt à s'embarquer, et se flattait qu'à la faveur d'un peu de renommée qu'il avait acquise par une campagne en Finlande, les puissances lui confieraient le commandement de l'armée coalisée. Ce qui

lui importait le plus, c'était l'accession de l'impératrice Catherine à ce projet. M. de Saint-Priest se proposait de passer incessamment en Russie : ce lui fut un motif de hâter son voyage.

La France n'avait point alors d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Le comte de Ségur y avait laissé comme chargé d'affaires M. Genet, le frère de madame Campan. Ce fut par lui qu'il se fit présenter aux ministres de l'impératrice; mais les usages de la cour de Russie n'admettant de présentation officielle qu'aux réceptions diplomatiques, qui sont fort rares, M. de Saint-Priest écrivit à l'impératrice. Elle lui répondit elle-même, par un fort aimable billet, qu'elle aurait grand plaisir à faire connaissance avec lui dès le lendemain. Il la trouva plus imposante qu'aucun des souverains, à qui il avait eu l'honneur d'être présenté. Elle était déjà âgée, mais sa physionomie expressive et spirituelle n'en était que plus majestueuse. Elle l'accueillit avec une bonté si naturelle et si facile, que bientôt il ne lui resta aucun embarras; elle lui fit de grands compliments sur son ambassade à Constantinople et sur son ministère, avec cette grâce et cette envie de plaire qui lui étaient habituelles.

Le prince Potemkin vivait encore et avait une haute position; mais l'amant favori de Catherine était alors Zoubof. M. de Saint-Priest se souvint de madame de Pompadour, qu'il avait vue ainsi, permettant les infidélités du roi, et même les favorisant, en gardant la position officielle de maîtresse; seulement les amours de Catherine ne l'empêchaient point d'être un grand souverain.

Ce qui importait surtout à M. de Saint-Priest, c'était de savoir comment l'impératrice était disposée pour le projet du roi de Suède. Malgré la mauvaise volonté qu'elle avait hautement manifestée contre la révolution française, il la trouva plus que froide aux idées de Gustave III. Elle montrait peu de bienveillance pour ce prince, et réduisit de

beaucoup l'étalage qu'il faisait de ses forces militaires. « D'ailleurs, » disait-elle, « je n'ai nul droit à me mêler « des affaires intérieures de la France. » — « J'ai pour prin- « cipe, » ajouta-t-elle, « de ne point commencer une entre- « prise nouvelle avant d'avoir terminé celle dont je suis « occupée. J'ai sur les bras une guerre avec les Turcs, dont « je veux attendre la fin. » — M. de Saint-Priest lui représenta que l'empire ottoman n'était aucunement en état de soutenir longtemps la lutte; elle persista. C'est qu'elle ne disait point sa véritable pensée : l'affaire qui l'occupait n'était point la guerre de Turquie, mais le dernier partage de la Pologne, qu'elle prévoyait et qu'elle voulait être en mesure d'accomplir.

Peu après, les ménagements qu'elle prétendait avoir pour la France ne l'empêchèrent point de faire dire à M. Genet qu'il eût désormais à ne se point présenter aux audiences du corps diplomatique, le roi de France n'étant plus libre depuis son arrestation à Varennes. M. Genet demanda et reçut ses passe-ports.

Cependant l'impératrice témoignait de jour en jour plus de bontés à M. de Saint-Priest. Admis dans sa société familière, il était recherché par toute la société russe et comblé de politesses. Enfin elle eut l'idée de l'attacher au service de Russie. Le comte Schouvalov fut chargé de savoir ce qu'il en penserait, et lui présenta la perspective d'une grande et riche existence; il répondit qu'après avoir eu la confiance de son souverain, il n'en pouvait servir aucun autre.

Le comte Esterhazy arriva quelque temps après, chargé d'une mission des princes émigrés; il ne pouvait convenir à M. de Saint-Priest, ni de concourir à des projets qu'il ignorait et dont le roi ne l'avait point autorisé à se mêler, ni de les contrarier en rien; sa position eût été difficile et fausse; il songea à revenir en Suède. Avant son départ, il reçut une lettre de l'impératrice, où, rappelant les services qu'il avait rendus à la Russie pendant son ambassade à

Constantinople, et la reconnaissance qu'elle avait voulu lui témoigner en lui conférant le premier ordre de l'empire, elle déplorait que les malheurs de la France le privassent momentanément du revenu nécessaire pour soutenir le rang qu'elle lui avait donné en Russie, et le priait d'accepter une pension annuelle. Elle ajoutait que cet acte de justice pouvant être faussement interprété par la malveillance, aucune publicité ne serait donnée à cette décision.

Il répondit avec reconnaissance et respect, en protestant de son dévouement, qui n'aurait jamais d'autres limites que ses devoirs envers le roi.

En quittant Pétersbourg au mois d'octobre 1791, M. de Saint-Priest se rendit à Varsovie. Le marquis Descorches de Sainte-Croix y était ministre de France; il avait été sous ses ordres à Constantinople, et malgré une différence marquée dans les opinions politiques, il lui avait toujours conservé beaucoup de reconnaissance. M. de Sainte-Croix le reçut avec empressement. Ce fut par lui qu'il fut présenté au roi Stanislas Poniatowski, qui l'accueillit très-bien. Un motif de curiosité lui donnait depuis longtemps l'envie de connaître M. de Saint-Priest; on avait beaucoup parlé de leur extrême ressemblance, qui ne se trouva pas aussi frappante qu'on le disait.

En ce moment, sa venue était, pour de très-graves motifs, impatiemment attendue à Varsovie; on savait quel accueil il avait reçu à Pétersbourg; on supposait que l'impératrice avait pu lui confier ses intentions sur la Pologne, et lui donner une sorte de mission secrète. La diète était assemblée; elle était occupée à réformer la constitution polonaise, et témoignait une volonté animée de se soustraire à l'influence dominante de la Russie. L'impératrice, qui n'avait pas encore terminé la guerre de Turquie, se tenait tranquille et muette sur les affaires de Pologne; mais on était assuré qu'elle tarderait peu à s'en mêler. Le roi Stanislas disait à M. de Saint-Priest combien il aurait de

regret si sa conduite pouvait déplaire à l'impératrice, mais qu'il lui était impossible de se séparer de sa nation. Comme M. de Saint-Priest n'avait aucun devoir à remplir, comme l'impératrice ne lui avait nullement confié, ni laissé entrevoir ses intentions, il pouvait en toute liberté applaudir aux sentiments patriotiques du roi de Pologne.

D'autre part il retrouva à Varsovie le comte Branicki, son ancien compagnon dans la guerre de sept ans, où il avait servi comme aide de camp du comte de Broglie. Il était maintenant grand général de Pologne et dans une très-haute position; toute son influence était employée à servir les vues de la Russie. Personne n'avait désiré avec plus de curiosité l'arrivée de M. de Saint-Priest; il comptait avoir par lui des instructions de l'impératrice. Quand il vit qu'aucune commission ne lui avait été donnée, il cessa de se souvenir de leur ancienne amitié, et s'occupa uniquement des intérêts et des passions de ce parti russe, dont il était le chef, et qui alors contribua tant à perdre la Pologne.

De Varsovie M. de Saint-Priest passa à Dresde; le baron de Montesquiou y était ministre de France; il avait contribué à lui faire obtenir ce poste, et ils se retrouvèrent en rapport de confiance. Il y avait deux mois environ que le comte d'Artois était venu en Saxe; il avait obtenu à grand'peine et à force d'instances que l'électeur l'admettrait au château de Pillnitz, où l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse s'étaient donné rendez-vous. Là, ayant pour conseiller M. de Calonne, il avait voulu traiter des affaires de France, et avait réclamé l'intervention des souverains étrangers contre la Révolution. Il lui avait été répondu que le roi venait d'accepter la constitution et ne réclamait aucun secours; toutefois il finit par obtenir une déclaration très-vague, conçue en termes généraux, qui témoignait plutôt de l'éloignement des souverains à s'entremettre dans les difficultés intérieures de la France. Ce fut l'électrice elle-même qui raconta à M. de Saint-Priest ce qu'avait été cette

conférence de Pillnitz, que les révolutionnaires et même l'opinion publique considérèrent comme une menace et un acte d'alliance hostile contre la France.

Après quelques jours passés à Dresde, il partit pour Berlin, où il fut admis auprès du roi Frédéric-Guillaume II; ce prince était d'un abord facile et d'humeur affable. M. de Saint-Priest l'entretint longtemps, et avec assez de détail, de la situation de la France et des dangers du roi. Frédéric-Guillaume témoigna de l'intérêt et de la bonne volonté; mais il n'avait, disait-il, aucun titre à s'en mêler le premier. Ce rôle appartenait plutôt à l'empereur Léopold, et c'était en ce sens qu'à Pillnitz les deux souverains s'en étaient expliqués ensemble; il était clair qu'en ce moment ni l'une ni l'autre puissance n'avaient envie de faire marcher leurs armées. M. de Saint-Priest en jugea ainsi, et n'essaya plus d'en reparler au roi de Prusse.

Il se rendit ensuite à Copenhague : le roi de Danemark était depuis longtemps en état de démence. La signature des actes du gouvernement lui avait été laissée; en fait, c'était son fils qui régnait en sa place; M. de Saint-Priest essaya de lui parler des affaires de France, et l'y trouva très-indifférent. Avec une conviction plus réfléchie, le comte de Bernstorff, son ministre, homme sage et habile, qui depuis est devenu principal ministre en Prusse, lui sembla résolu à maintenir la neutralité du Danemark.

A la fin de l'année 1791, M. de Saint-Priest se retrouva à Stockholm. Le roi de Suède était de retour, et déjà il avait eu pour madame de Saint-Priest les attentions les plus aimables; il s'empressa d'admettre le comte dans sa société la plus intime. La conversation avait habituellement pour sujet la révolution française, dont Gustave III s'était déclaré l'adversaire le plus passionné. Il espérait toujours commander les armées de l'Europe; mais il lui fallait des subsides. L'Angleterre n'écoutait point ses propositions; l'Espagne n'était pas assez riche pour lui venir en aide par

de l'argent; il finit toutefois par signer une ligue défensive et offensive avec la Russie, qui lui promit quelques secours pécuniaires; mais comme il voyait que les grandes puissances ne paraissaient nullement disposées à commencer la guerre contre la France, on pouvait supposer que ses préparatifs militaires étaient réellement destinés à une invasion en Norvége, dont il cherchait l'occasion.

La situation de l'Europe, telle que M. de Saint-Priest venait de la reconnaître, sans en être chargé, mais par précaution et curiosité, n'avait donc rien de menaçant pour la France. La cause principale de ce calme des grandes puissances était la détermination prise par Louis XVI, depuis que l'entreprise de Varennes avait échoué et qu'il avait accepté la constitution. Dès lors il avait résolu d'essayer de bonne foi le gouvernement tel qu'on le lui avait fait. Il pensait bien que cette constitution était très-imparfaite, que la part attribuée à la prérogative royale ne suffisait point au maintien de l'ordre public, et convenait mal à sa dignité; mais il voulait en faire l'expérience, se flattant que cette épreuve pourrait démontrer la nécessité de revenir à des principes et à des formes plus monarchiques. Il ne prenait jamais une confiance entière dans les projets qui lui étaient proposés. Sa fuite, conseillée de divers côtés, et surtout par Mirabeau, puis mise à exécution d'après les directions du baron de Breteuil, avait eu une si déplorable issue, qu'elle l'avait, du moins pour quelque temps, dégoûté des plans de contre-révolution, dont il était sans cesse obsédé. D'ailleurs il était préoccupé, et la reine plus encore que lui, de la position où il se trouverait, lorsque par une combinaison quelconque l'autorité royale aurait été rétablie. L'idée des obligations qu'il faudrait avoir à un sauveur, l'importance de position qu'il serait impossible de ne lui pas donner, le pouvoir dont il jouirait dans le gouvernement et à la cour, les importunaient et les effrayaient d'avance. Serait-ce Monsieur, lui qui, depuis l'assemblée des notables jus-

qu'à son évasion de France, avait gardé des ménagements avec tout le monde, avait constamment été mêlé dans des intrigues, au point que Mirabeau avait songé un instant à le faire régent? Les inconvénients du comte d'Artois étaient plus manifestes encore; sa légèreté, ses exigences, son goût à se mêler de toutes choses, la protection accordée sans discernement à son entourage, l'exagération de ses opinions politiques, les préventions du public contre lui, avaient déjà fait beaucoup de mal au roi et avaient effacé la tendre bienveillance que la reine lui avait accordée. — « Le comte « d'Artois sera donc un héros! » disait-elle avec amertume, quand elle supposait qu'il rentrerait en France, vainqueur et puissant.

Le triomphe des émigrés donnait des inquiétudes pareilles. « S'ils réussissent, disait-elle, ils feront longtemps « la loi; il sera impossible de leur rien refuser : c'est con- « tracter envers eux une trop grande obligation. »—D'autres fois, parlant du prince de Condé, le chef militaire de l'émigration, qu'elle n'avait jamais aimé, elle disait :—« Il serait « pourtant dur d'être sauvé par ce maudit borgne. »—Ainsi la fuite de Varennes, concertée avec la cour de Vienne, avait été cachée aux émigrés et aux princes; M. le comte d'Artois s'en était plaint.

Les sauveurs, qu'on aurait pu trouver dans le parti patriote, parmi les vrais amis de la liberté, qui redoutaient et déploraient les désordres révolutionnaires, étaient encore plus repoussés; M. de Lafayette plus que nul autre : « Nous « savons bien que M. de Lafayette sauverait le roi, disait- « on aux Tuileries, mais il ne sauverait pas la royauté! » « — Si M. de Lafayette nous sauve, disait madame Élisa- « beth, qui nous sauvera de M. de Lafayette? »

De la sorte on en était venu à un tel système d'inertie, que lorsque les périls redevinrent plus menaçants, lorsqu'ils effrayèrent de plus en plus les hommes honorables et les bons citoyens, la reine répondait aux offres de M. de

Lafayette : — « Nous sommes bien reconnaissants, mais ce « qu'il y aurait de mieux pour nous, serait d'être enfermés « pour deux mois dans une tour. »

Lorsque M. de Saint-Priest faisait sa tournée dans les cours de l'Europe, c'était le moment où Louis XVI avait, de propos délibéré, adopté cette conduite apathique. Il avait fait savoir aux puissances étrangères qu'il acceptait sincèrement la constitution. Non-seulement il avait écrit officiellement à ses frères pour les rappeler en France, mais il leur avait envoyé M. de Coigny pour les engager à se réunir, comme lui, à la constitution; à quoi ils répondirent : « Tout ou rien. » Il était donc tout simple que, dans les derniers mois de 1791, les souverains ne témoignassent aucun empressement à intervenir dans les affaires de France.

Cette résignation et cette foi dans l'avenir ne devaient pas être de longue durée. A peine l'Assemblée constituante eut-elle fait place à l'Assemblée législative, qu'il fut évident que le cours de la Révolution n'était pas arrêté, que l'ordre public et légal n'était pas établi, et que les hommes élevés à l'importance et à l'autorité par le flot de la tempête seraient renversés l'instant d'après, par le flot qui suivait. Les amis de la liberté de 1789 devenaient les aristocrates de 1791 ; M. de Lafayette, et Barnave, et MM. de Lameth, et Adrien Duport étaient pour les Girondins les grands seigneurs qu'il fallait détruire. La guerre leur sembla le moyen le plus certain. — « On nous opposait toujours la constitu- « tion, a dit Brissot, et la constitution ne pouvait tomber « que par la guerre. » — D'ailleurs, comment la guerre pouvait-elle être évitée, lorsque la France était livrée à l'esprit démocratique, toujours irritable, impérieux, aveugle dans sa présomption, ignorant les difficultés et les perils?

Il redevint donc nécessaire de songer à défendre le roi, et à ce moment c'était défendre le pays contre d'effrayants désordres; mais la méfiance et l'incertitude ne cessaient point de régner dans ce triste intérieur des Tuileries. Nulle

opinion, nulle idée, nul projet n'étaient entièrement admis. Les intrigues se croisaient et se contrariaient l'une l'autre. Si, parmi les conseillers secrets de cette courte période, quelques-uns étaient écoutés avec une sincère bienveillance, c'était Barnave, Adrien Duport et MM. de Lameth. Le retour de Varennes, où Barnave avait voyagé dans la même voiture que la famille royale, comme commissaire de l'Assemblée, lui avait inspiré un intérêt presque passionné pour les malheurs et les périls de la reine; il comprenait enfin que c'étaient aussi les périls de la France. La sincérité de ses sentiments, la noblesse de son âme donnèrent à la reine du penchant à lui accorder sa confiance. Plusieurs conseils importants vinrent de ce parti, qui ne se composait plus que de quelques hommes. Différents en cela de M. de Lafayette qui ne les aimait point, ils voulaient une réforme de la constitution; ils ne répugnaient même point à une intervention des étrangers; dans leur pensée, elle n'aurait été que comminatoire. En même temps la corruption la plus maladroite et la plus inutile était pratiquée dans les derniers rangs du parti démocratique; on croyait se préserver en distribuant de l'argent à Danton ou à tant d'autres.

Ce fut ainsi qu'après quelques mois d'une sécurité volontairement aveugle, de projets en projets, tous écoutés sans être admis, en repoussant le dévouement sincère et le zèle courageux d'hommes habiles ou importants, on arriva rapidement au 10 août, et puis au 21 janvier.

M. de Saint-Priest avait passé toute l'année 1792 à Stockholm; ne recevant aucun ordre, aucune instruction, il s'abstenait de toute activité politique; il regardait comme un devoir de ne s'engager dans nulle intrigue, dans nulle démarche, qui aurait pu ne pas être conforme aux intentions du roi. Jamais il n'avait été, ni voulu être un homme de parti; il conservait la tradition monarchique; aussi n'eut-il pas la moindre velléité de se rendre à Coblentz auprès des princes. Il avait le grade de

lieutenant général, mais il était presque sexagénaire; son âge le dispensait de rentrer dans la vie militaire, qu'il avait quittée depuis tant d'années.

Il vit successivement arriver en Suède le comte François l'Escars, envoyé par les princes; puis le marquis de Bombelles, envoyé par M. de Breteuil, qui était, à l'étranger, l'agent principal du roi, opposé au parti des princes, n'agissant point de concert avec eux. Il continuait, dans des circonstances désespérées, à se faire de telles illusions, qu'il s'informait quelle ambassade M. de Saint-Priest souhaiterait après la contre-révolution, et semblait occupé à ne lui point laisser place dans les conseils du roi.

Au moment où la France déclarait la guerre aux puissances coalisées, le roi de Suède fut assassiné. M. de Saint-Priest assista à ses derniers moments. Le duc de Sudermanie, son frère, devint régent du royaume. Dès lors la politique de la Suède n'eut d'autre but que de se conserver dans une paisible neutralité. Auparavant Gustave III avait déjà perdu l'importance que pendant un moment il avait paru avoir, ou que plutôt il avait voulu se donner. Les États de son royaume lui refusaient de l'argent. Les grandes puissances avaient peu de confiance dans ses talents militaires et dans la sagesse de son caractère. Son rôle n'aurait donc pas eu la grandeur dont il s'était flatté. Mais son opinion sur les affaires de France n'avait point varié; et M. de Saint-Priest pouvait, sans rien proposer, ni demander, le maintenir dans une disposition favorable à la cause royale; c'est de quoi il n'était plus question avec le régent, bien résolu à ne point se brouiller avec la France, quoi qu'il advînt.

La mort funeste de Louis XVI ne changea rien d'abord à la position de M. de Saint-Priest. Monsieur prit le titre de régent; mais il y eut d'abord quelque hésitation dans une partie de l'émigration, pour résoudre s'il serait re-

connu en cette qualité. La cour d'Autriche s'y refusa expressément, et les autres puissances ne donnèrent aucune apparence authentique à la reconnaissance de ce titre. Peu après, le maréchal de Castries écrivit à M. de Saint-Priest, de la part de ce prince, pour l'engager à se rendre près de lui. Il ne jugea point que la situation fût nettement établie; telle phase nouvelle de la révolution française pouvait replacer la couronne sur la tête de Louis XVII, et alors ses oncles seraient étrangers au gouvernement de la France.

D'ailleurs le frère aîné de M. de Saint-Priest, auquel il était tendrement dévoué, était alors en prison à Paris; s'il se fût rendu près de Monsieur, s'il fût devenu un des conseillers de ce prince, c'était plus qu'il n'en fallait pour faire monter son frère sur l'échafaud. Il donna ce motif et différa son départ. Pendant son ministère, la seule faveur personnelle qu'il eût sollicitée et obtenue, c'était la charge de premier écuyer tranchant pour le vicomte de Saint-Priest. Il était auprès du roi le 10 août; pendant le triste trajet du château à l'Assemblée législative, à travers le jardin, la reine avait pris son bras. Il avait tiré son épée et la tenait de l'autre main; sa haute stature, son extérieur imposant le faisaient remarquer de la foule. Un tel souvenir était un arrêt de mort, que ne pouvait prévenir la prudente conduite de son frère émigré. Il monta sur l'échafaud le 27 juin 1794, un mois avant le 9 thermidor.

En 1795, après la mort de Louis XVII au Temple, Monsieur prit le titre de roi; maintenant M. de Saint-Priest ne regarda plus son devoir comme douteux. Lorsque Louis XVIII voulut bien lui écrire de sa main [1] pour l'appeler à Vérone auprès de sa personne, il s'empressa de répondre en protestant de son dévouement, et se décida à partir dès que sa santé le lui permettrait. Il quittait la

[1] *Lettres de Louis XVIII.* 1re lettre, p. 1.

Suède sans regret; il y avait trouvé une bonne et douce hospitalité; il y était encore entouré de considérations et d'égards. Mais le gouvernement suédois avait résolu de se maintenir neutre et gardait des ménagements envers la République française; la présence de M. de Saint-Priest pouvait être un objet de méfiance et d'inquiétude; peu à peu le duc de Sudermanie avait cessé de lui faire un accueil aussi empressé. On ne lui disait point de s'éloigner, mais on souhaitait son départ. Comme le motif de son séjour en Suède était surtout de s'y trouver auprès de son beau-frère le comte de Ludolf, ministre d'Autriche, la cour de Suède fit demander à Vienne qu'une autre résidence lui fût donnée; il venait d'être envoyé à Copenhague.

M. de Saint-Priest allait partir, lorsque son fils aîné arriva de Pétersbourg. Il avait, à l'âge de seize ans, quitté l'université d'Heidelberg pour faire la campagne de 1792, dans l'armée de Condé; puis il était entré au service de la Russie, où l'impératrice le protégeait avec une bonté particulière. Il apportait une lettre du marquis de Lambert, ancien ami de M. de Saint-Priest, qui était aussi dans l'armée russe; il lui écrivait de la part de l'impératrice, qu'elle lui demandait de s'employer efficacement à empêcher le mariage du jeune roi de Suède avec la princesse de Mecklembourg. Cette alliance était décidée, annoncée, et devait être incessamment solennisée par une fête de cour. Il n'y avait nul moyen que M. de Saint-Priest, qui n'avait plus le moindre crédit, s'occupât, sans mission officielle, d'une semblable affaire.

Ce fut au mois de novembre 1795 que M. de Saint-Priest quitta Stockholm, où il venait de passer quatre années, loin de son pays, de ses enfants, tristement préoccupé des malheurs de la France, mais en repos et sans être assujetti à des devoirs inutilement accomplis, à une activité sans résultats probables. Maintenant il allait rentrer dans une vie agitée, être employé à de vaines tentatives : sujet d'un

roi sans royaume, ministre sans autre affaire que de solliciter le secours de l'étranger. A cette période de sa vie se rapportent les correspondances et les pièces que sa famille livre à la publicité. Ce récit destiné à les accompagner a surtout pour objet de les expliquer par les circonstances auxquelles elles se rapportent, et dont elles supposent la connaissance; il convient, pour les faire comprendre, de leur donner de l'enchaînement et de la suite. Ce commentaire indispensable a peut-être un moindre intérêt que le texte même des documents; c'est en les lisant qu'on voit toutes les tristesses et tous les affronts de l'exil, cette vanité d'espérance et cet aveuglement d'illusion, où se perd toujours un parti vaincu et émigré. C'est là qu'on trouvera le sceau de la fatalité, qui a pesé sur des princes devenus étrangers aux idées de leur temps et de leur pays, préoccupés et absorbés dans leurs préjugés et leurs habitudes, condamnés à prendre toujours de fausses mesures inspirées par de fausses vues, et à ne tirer ni avantage, ni même grandeur de leur noblesse dans le malheur, de leur courage à souffrir, de la persistance dans leurs convictions.

A peu près au même moment où M. de Saint-Priest était appelé par Louis XVIII, la cour d'Autriche avait désiré que ce fût lui qui résidât à Vienne, comme chargé des affaires de ce prince. M. de Thugut, principal ministre de l'empereur, l'avait beaucoup connu à Constantinople; las du peu de sens des agents de l'émigration française, il voulait avoir affaire à un homme raisonnable; ce désir avait été communiqué à l'impératrice Catherine; c'était elle qui pressait M. de Saint-Priest de se charger de cette mission. Cette circonstance le décida à se rendre d'abord en Russie.

A son arrivée à Pétersbourg, il vit d'abord le marquis de Lambert, qui avait en Russie une bonne et considérable situation. Son fils, entré comme lui au service de la Russie, avait été tué à l'attaque de Cracovie. Ce malheur avait

augmenté la bienveillance de l'impératrice ; elle lui avait donné des terres d'un grand revenu et le traitait avec distinction. Du reste, il n'avait, ni ne recherchait aucun crédit réel. Il annonça à M. de Saint-Priest qu'il allait trouver l'impératrice refroidie pour la cause des princes et de l'émigration, assez frappée des succès des armées françaises et nullement disposée à entrer dans une coalition. Ce fut en effet ce qu'il reconnut bientôt; l'impératrice ne lui fit pas un accueil aussi bienveillant que quatre années auparavant. Il lui sembla qu'elle était mécontente de ce qu'à Stockholm il ne s'était pas employé à l'affaire dont alors elle était fort préoccupée. Elle lui en parla tout d'abord. Le roi Gustave III avait pris avec elle l'engagement de marier son fils avec une grande-duchesse; abandonner ce projet était une insulte qu'elle ne voulait pas souffrir, un cas d'éclatante rupture; elle allait envoyer en Finlande une armée sous les ordres du général Souvarov. M. de Saint-Priest, à qui elle demandait des informations et son avis, lui répondit que cette menace de guerre lui semblait un moyen efficace d'intimider le régent de Suède et d'empêcher l'autre mariage. — « Mais, répliqua-t-elle, si « les Suédois s'obstinent et acceptent la guerre. » M. de Saint-Priest répondit que sans doute elle ne les craignait guère. — « Il ne faut jamais mépriser aucun ennemi, » ajouta-t-elle.

Lorsque ensuite il voulut mettre la conversation sur la France, elle lui dit aussitôt assez sèchement qu'on ne pouvait rétablir l'ordre en France par l'intervention des armées étrangères ; que l'épreuve en était faite ; qu'il fallait attendre que les Français, las de leurs agitations intérieures, fussent amenés à désirer le retour de la maison de Bourbon. — « Qui pourrait me conseiller, disait-elle, d'entrer dans une « querelle dont l'Espagne et la Prusse se sont déjà reti- « rées ? » — M. de Saint-Priest essaya encore quelques paroles ; il vit qu'elles seraient inutiles. Il attribuait ce chan-

gement d'opinions et de langage à l'influence de Zoubov et à la conquête récente de la Pologne, qui ne laissait pour le moment aux généraux russes et à toute la cour de l'impératrice d'autre intérêt que la distribution des starosties et des terres confisquées.

Quel que fût le bon jugement de M. de Saint-Priest et la connaissance qu'il pouvait avoir de la Russie, il se méprenait et cédait à l'influence de ses propres opinions. La véritable politique de l'impératrice Catherine ne consistait point à s'entremettre dans les affaires de l'Europe occidentale ; elle voulait sans doute faire entendre sa voix, exposer ses vues dans les conseils des puissances, ne pas être oubliée parmi les délibérations des grands intérêts de la chrétienté, ne pas rester indifférente aux vicissitudes de l'équilibre européen, ni à la cause des rois. Mais elle savait bien que l'initiative ne peut appartenir à une puissance qui a si peu de contact avec les régions méridionales de l'Occident, et qui est obligée d'emprunter une longue route militaire aux territoires allemands. Comme rien dans les affaires de France ne touche aux intérêts directs et limitrophes de la Russie, il y avait nécessairement un grand intervalle entre l'opinion de Catherine et sa conduite, entre son langage et son action. Que les Russes fussent, à ce moment, plus occupés du récent partage de la Pologne, des affaires de Perse ou du mariage du roi de Suède, que de la révolution française, ce n'était point le résultat de l'influence de Zoubov, mais de la position géographique, de la réelle opinion du pays et du grand sens de Catherine.

M. de Saint-Priest tenta encore plusieurs fois d'obtenir une réponse plus favorable ; son insistance finit par déplaire, au point que l'impératrice lui dit un jour : — « Faut-il « que je vous compte aussi parmi mes ennemis? » — Il y avait loin de là à l'accueil qu'il avait reçu à son premier voyage, lorsque Catherine disait : — « Je passerais ma vie avec de « pareils ministres. »

Il était manifeste que son séjour à Pétersbourg était au moins inutile. Il songeait à partir, lorsque Louis XVIII, jugeant autrement de sa situation, lui écrivit d'y rester. Cet ordre donné, sans connaissance suffisante, ne changea point sa détermination ; il prit congé de l'impératrice, qui se montra plus gracieuse pour lui, et consentit à reconnaître Louis XVIII comme roi, sinon par une déclaration solennelle, du moins en accréditant près de lui un envoyé, M. de Mordvinov.

Curieux de connaître l'intérieur de la Russie, il prit sa route par Moscou, l'Ukraine, Kiev ; et, traversant la Gallicie, il arriva à Vienne. Louis XVIII lui avait donné pour instruction de s'y arrêter jusqu'à l'arrivée du comte de Choiseul-Gouffier, destiné à être son envoyé près de cette cour, en remplacement de M. de Lafare, évêque de Nancy. M. de Saint-Priest était surtout empressé de voir le baron de Thugut, son ancien ami, qui avait voulu le faire venir à Vienne. Puis il eut une audience de l'empereur François, qui le reçut de cette façon simple et naturelle, particulière à la maison de Lorraine. Après les premières paroles et quelques questions sur la cour de Russie, la conversation vint sur les affaires de France. L'empereur ne fut point tel que l'aurait souhaité l'envoyé de Louis XVIII ; il parla de ses armées, qui étaient lasses de la guerre ; la paix que la Prusse avait conclue avec la république française agissait évidemment sur son esprit et changeait ses intentions ; enfin apprenant que M. de Saint-Priest ne devait pas rester à Vienne, et que M. de Choiseul y serait envoyé, il déclara nettement qu'il ne le recevrait pas. Lorsque Louis XVIII en fut informé, il choisit pour ce poste le bailli de Crussol : — « Ni M. de Crussol, ni aucun autre, répondit le baron de Thugut, vous et nul autre. »

La destination de M. de Saint-Priest se trouva ainsi fixée ; et il ne fut plus question d'aller à Vérone auprès de Louis XVIII, qui bientôt fut contraint de chercher un

autre séjour. Les victoires de l'armée d'Italie, commandée par le général Bonaparte, se succédaient rapidement; la république de Venise commença à s'inquiéter, craignit d'offenser la France, et retira l'hospitalité au prétendant.

Les prodigieux succès de l'armée française étaient pour beaucoup dans la froideur de l'Autriche; mais déjà auparavant les princes émigrés avaient éprouvé la mauvaise volonté du cabinet de Vienne. Lorsque le gouvernement de la Convention était devenu plus humain et plus sensé, dès qu'il avait semblé possible de traiter avec lui, Louis XVIII avait fait demander à l'Autriche de réclamer la liberté de Madame Royale, demeurée seule prisonnière au Temple, après la mort de Louis XVI, de la reine, de madame Élisabeth et du Dauphin. Pendant un assez long délai aucune démarche n'avait été essayée, aucune bonne volonté n'avait même été montrée.

Enfin, au mois de décembre 1795, cette princesse fut remise à des commissaires autrichiens, et conduite à Vienne, sans permettre qu'aucun Français communiquât avec elle. La famille impériale la reçut avec un tendre empressement et avec la sympathie due à ses malheurs; mais ses serviteurs, sa maison, son entourage furent exclusivement autrichiens. Les Français émigrés étaient difficilement admis à lui présenter leurs hommages. Plus tard il arriva même que la permission de venir à Vienne fût positivement refusée à madame la comtesse d'Artois [1]. Loin de songer à remettre Madame Royale à son oncle, à son protecteur naturel, on ne prenait nulle attention au désir qu'il avait de l'appeler près de lui; il semblait qu'on voulût voir en elle une princesse autrichienne. Le roi son père l'avait, depuis la Révolution, destinée à épouser M. le duc d'Angoulême, son cousin. Louis XVIII voulait accomplir cette intention [2], et

[1] Lettre XX.
[2] Lettre IV.

pourtant il ne savait comment se faire écouter de la cour de Vienne. C'était un bruit généralement admis qu'elle avait le projet de marier Madame Royale à l'archiduc Charles. Si les chances de la guerre eussent été plus heureuses pour l'Autriche, on aurait pris pour dot l'Alsace et la Lorraine.

Il n'était pas impossible que, plus tard, une des nombreuses intrigues qui furent rêvées en France, lorsqu'on voyait s'écrouler le gouvernement directorial, eût pris pour thème ce mariage, et destinât la couronne de France à Madame Royale mariée avec un archiduc. Les lettres de Louis XVIII indiquent quelques rapports secrets entre Sieyès et le ministre de Thugut.

Quoi qu'il en soit, il convenait de part et d'autre de ne donner nul éclat à de si fâcheuses difficultés. Le cabinet de Vienne avait besoin d'avouer de telles intentions, et Louis XVIII se gardait de réclamer avec une hauteur exigeante : il n'y avait ni demande, ni refus formellement articulés.

Une autre occasion se présenta, où le gouvernement autrichien fit durement sentir à ce prince le malheur de sa situation. Repoussé par la république de Venise [2], il pensa que sa place naturelle était à l'armée de Condé. Cette détermination se rattachait à quelques espérances que lui donnaient les agents ou les correspondants qu'il avait en France. La constitution de 1795 était à cette époque encore respectée par le Directoire; l'opinion royaliste, sous l'abri des libertés légales, travaillait contre le gouvernement; elle prenait pour auxiliaire le sentiment public qui s'élevait contre l'aristocratie conventionnelle, et voulait la chasser du pouvoir qu'elle avait pris pour place de sûreté. Déjà Pichegru avait commencé ses trahisons. Louis XVIII

[1] Lettres XXX et XLIII.
[2] Lettre V.

supposait que sa présence à l'armée et le voisinage de la frontière lui donneraient des facilités et augmenteraient ses chances. Il prit résolûment son parti, se rendit au corps de Condé et chargea M. de Saint-Priest d'en prévenir la cour de Vienne. M. de Thugut témoigna beaucoup d'humeur en apprenant cette nouvelle, et répondit que l'intention de l'empereur n'était point que Louis XVIII restât à l'armée autrichienne; qu'il fallait le lui écrire, et que si cela ne suffisait point, l'empereur donnerait ordre à son général de l'en éloigner. M. de Saint-Priest répliqua que ce prince n'avait pu se déterminer à rien de plus naturel et de plus convenable, que sa véritable place était parmi les Français qui combattaient pour sa cause, et qu'assurément il serait approuvé de toute l'Europe. S'apercevant qu'il ne persuaderait pas M. de Thugut, il se hâta d'écrire au comte Esterhazi à Saint-Pétersbourg, afin de recourir à l'impératrice Catherine.

Cependant la position de Louis XVIII à cette armée était fausse et embarrassante pour lui et pour le général autrichien. Le corps du prince de Condé était à la solde de l'Autriche, et en réalité c'était une division à son service. Louis XVIII passait des revues, accordait des récompenses, faisait des promotions; il suivait des négociations avec des généraux français; il en pouvait résulter de fausses mesures stratégiques. En somme, il n'y avait point bonne volonté pour lui, et il gênait. L'intention de l'empereur fut signifiée au comte de Lille, car son titre royal n'était point reconnu par l'Autriche. L'archiduc Charles, qui commandait l'armée, apporta, dans l'exécution des ordres qu'il avait reçus, autant d'égards et de courtoisie que le comportait la circonstance. Louis XVIII s'éloigna; voulant donner à sa retraite l'apparence d'une détermination libre, il écrivit à M. de Saint-Priest qu'il était venu à l'armée autrichienne supposant qu'elle allait entrer en France; mais que voyant sa marche rétrograde vers les frontières d'Autriche déjà

menacées par les armées françaises, il jugeait sa présence inutile. M. de Saint-Priest était chargé de communiquer cette lettre : il s'en garda bien. Cette petite vengeance, par épigramme, ne pouvait que nuire aux intérêts de Louis XVIII.

Peu après ce prince faillit tomber victime d'un assassinat. Un coup de fusil fut tiré pendant qu'il était à une fenêtre à Dillingen. La blessure ne fut point dangereuse[1].

Ainsi que M. de Saint-Priest l'avait présumé, l'impératrice Catherine blâma hautement la conduite du cabinet de Vienne, et, grâce à son appui, le prétendant serait peut-être retourné à l'armée, lorsque la situation des affaires changea soudainement, par la mort de cette princesse. Elle avait dans ses derniers jours manifesté l'intention de tenir les engagements qui l'obligeaient à secourir l'Autriche, si ses frontières étaient menacées. Les victoires du général Bonaparte, la nécessité d'arrêter ses progrès, les instances de l'Angleterre allaient apparemment amener une armée russe sur le théâtre de la guerre.

Louis XVIII avait choisi, pour son séjour, la petite ville de Blankenbourg, dans les États du duc de Brunswick. Hormis les espérances, dont pouvaient le flatter ses agents de Paris, et les intrigues qu'ils s'efforçaient de présenter comme des contre-révolutions, la situation de l'Europe ne lui offrait point de chances favorables. Il chargea alors M. de Saint-Priest de demander formellement à la cour de Vienne quelles étaient ses dispositions relativement à Madame Royale. Il commençait à craindre que le projet de la marier à l'archiduc Charles ne fût réel. M. de Thugut le nia absolument, et assura que la princesse serait remise à son oncle dès qu'il la réclamerait. Blankenbourg était un trop provisoire et trop petit établissement, pour y célébrer le mariage et pour y habiter avec le duc et la duchesse d'Angoulême.

[1] Lettre VI.

On savait d'ailleurs que l'Autriche cesserait d'accorder l'hospitalité à Madame Royale dès qu'elle épouserait un prince français. Cette union ne sembla plus douteuse, mais elle fut différée.

Au commencement de 1797, M. de Saint-Priest fut appelé à Blankenbourg. Cette petite cour d'un prince fugitif était livrée aux mêmes intrigues, aux mêmes variations, que si on n'eût pas quitté la France. Louis XVIII avait alors près de lui le marquis de Jaucourt, le baron de Flachslanden qui tenait la correspondance, le duc de la Vauguyon, qui était comme le principal ministre, et le comte d'Avaray, l'ami, le favori du prétendant, et qui avait tout crédit sur son esprit. La discorde s'était mise entre le ministre et le favori. La lutte n'était pas égale. M. d'Avaray, qui était incapable de tout travail sérieux et qui aimait à avoir la critique et le conseil plutôt que la responsabilité, voulut que M. de Saint-Priest vînt remplacer le duc de la Vauguyon. Celui-ci se douta de la chose et ne fit point partir la lettre que Louis XVIII écrivit à M. de Saint-Priest. Au bout de six semaines on s'aperçut de ce méfait. Le prince se fâcha : ce fut une disgrâce éclatante.

Le nouveau ministre remplaçait à la fois M. de la Vauguyon et M. de Flachslanden, qui tomba malade et mourut peu après. M. de Saint-Priest, comme on a pu voir, aurait aimé mieux témoigner son dévouement dans un autre emploi et dans une autre situation. Il essaya de persuader à Louis XVIII qu'il serait beaucoup plus utile en Russie, auprès de l'empereur Paul, et que le nommer pour assister au couronnement serait une détermination agréable à la Russie. Son avis ne fut point accepté, et il fut retenu à Blankenbourg par les instances les plus flatteuses.

Le duc de la Vauguyon avait un système de politique adopté par la cour de Blankenbourg, et que son successeur trouva tout établi en principe : c'était de maintenir avant tout des relations intimes avec l'Espagne, relations de

famille, conséquemment, disait-on, les plus naturelles et les plus convenables. En vain l'Espagne avait traité avec la république française; en vain elle se soumettait docilement à son influence; M. de la Vauguyon persistait dans son principe. M. de Saint-Priest conseilla, et avec beaucoup de raison, que toutes les démarches et tous les efforts fussent tournés vers la Russie, seul espoir actuel de l'émigration française. Quant aux rapports avec l'intérieur de la France, aux pouvoirs donnés au nom du prétendant, aux agents, aux comités, aux personnes choisies pour s'occuper de semblables projets, il essaya d'en montrer l'inutilité et le danger, à une époque où la France était triomphante, où elle imposait la paix à l'Autriche et allait traiter avec l'Angleterre. On écoutait des objections si raisonnables, mais on n'en persistait pas moins dans les illusions; on n'en était pas moins dupe des faiseurs de rapports et des intrigants.

Monsieur le comte d'Artois était alors en Angleterre. Il avait aussi ses agents, ses comités, ses conspirations, sans qu'aucun accord pût jamais s'établir entre les deux entreprises de contre-révolution. Les deux princes se communiquaient souvent les informations qu'ils recevaient; elles étaient rarement conformes. Pour peu que les agents ne fussent pas dans la même nuance d'opinion, ils voyaient différemment et devenaient incompatibles. Il est arrivé que les hommes qui correspondaient avec Louis XVIII, lorsqu'ils étaient gens graves et honorables, mettaient pour condition à leur dévouement que Monsieur n'aurait aucune connaissance de leurs rapports avec son frère.

La vie de Blankenbourg était assez monotone. C'était une toute petite ville, où aucune société ne pouvait donner la moindre distraction. A Brunswick, qui n'était pas très-éloigné, une foule d'émigrés français avaient été attirés par l'hospitalité du duc et sa parfaite politesse. M. de Saint-Priest alla lui rendre une visite, et passa quelques jours

dans cette résidence. Après trois mois de séjour auprès de Louis XVIII, il persuada enfin à ce prince qu'il serait à propos de l'envoyer en Russie.

L'empereur Paul l'accueillit avec une extrême bonté, et se prit même d'une sorte d'engouement, à quoi il était fort sujet. A peine arrivé, M. de Saint-Priest réussit à arranger, sans difficulté, une affaire qui aurait pu en présenter quelques-unes. L'Autriche, qui allait faire la paix avec la France, licenciait l'armée de Condé et les corps d'émigrés français. Cette dislocation aurait été un grand échec pour la cause royale, et aurait laissé dans la détresse cette foule de gentilshommes qui portaient les armes. Le prince de Condé avait envoyé le baron de La Rochefoucauld à Pétersbourg pour proposer à l'empereur de le prendre à son service avec tout son corps. C'était assurément une très-grande dépense, une source d'embarras et en même temps une chose fort inutile pour la Russie, surtout dans la disposition de l'empereur, qui ne voulait pas se mêler des affaires de France; mais son orgueil fut flatté d'avoir à son service un corps de gentilshommes français, commandés par le petit-fils du grand Condé. Il y mit bien quelques conditions, qui pouvaient sembler un peu fâcheuses, mais en somme ce fut un acte de générosité noblement accompli.

M. de Saint-Priest était aussi chargé d'une autre négociation. Louis XVIII ne trouvait pas convenable de s'établir définitivement à Blankenbourg. Il cherchait une autre résidence, où il lui fût possible d'habiter avec son neveu et sa nièce, de tenir un état moins restreint, et d'avoir l'apparence d'être un peu plus chez lui. Il était aussi facile de voir que le duc de Brunswick n'était pas un assez grand souverain pour risquer de se compromettre avec la France; et surtout qu'il ne pouvait avoir une autre politique que la Prusse. Louis XVIII désirait donc que l'empereur de Russie lui donnât asile dans la petite principauté de Gevers en Westphalie, qui lui appartenait par héritage de sa mère

Catherine, comme princesse d'Anhalt-Zerbst. Sur ce point, Paul Ier se montra de même rempli de courtoisie. C'était encore une hospitalité assez coûteuse : il fallait réparer le vieux château de Gevers, constituer à Louis XVIII un revenu suffisant et solder pour lui une compagnie de gardes du corps : tout cela fut accordé de bonne grâce.

Mais ces généreux procédés ne signifiaient pas que l'empereur voulût se porter pour défenseur de la cause des princes émigrés. Lorsque M. de Saint-Priest lui rappela que l'impératrice Catherine s'était résolue, peu de mois auparavant, à envoyer un corps auxiliaire sur le théâtre de la guerre : — « C'était trop tard, répondit-il, ce secours ne serait « pas arrivé à temps. Pour moi, je ne veux pas entrer dans « une affaire si avancée. » — Il ajouta que la paix allait être signée par l'Autriche, mais qu'elle ne durerait pas. Alors M. de Saint-Priest lui parla des espérances que Louis XVIII pouvait placer sur les mouvements intérieurs de la France, et sur le retour de l'opinion vers les idées royalistes. Une lettre du prétendant exprimait avec plus de vivacité et presque avec certitude cette heureuse attente, qui, quinze jours après, fut, comme l'avaient été tant d'autres illusions, anéantie par le 18 fructidor. Même sans ce coup d'État du Directoire elle ne se serait pas réalisée.

La mission de M. de Saint-Priest n'avait plus d'objet; il avait obtenu tout ce qu'il pouvait obtenir. Paul Ier se refusait à signer le traité négocié l'année précédente entre la Russie, l'Autriche et l'Angleterre : ce qui était assez simple, puisqu'une des puissances contractantes avait depuis conclu la paix avec la France; il révoquait l'ukase par lequel sa mère avait ordonné une levée de cent mille hommes. On ne pouvait espérer un changement dans sa politique que par le changement des circonstances. Le séjour en Russie avait aussi cessé d'être agréable à M. de Saint-Priest. L'empereur Paul commençait déjà à être d'humeur mobile et bizarre. Ses affections étaient variables et son accueil iné-

gal. M. de Saint-Priest ne pouvait convenablement rester soumis à de telles alternatives.

Il partit pour la Suède, où madame de Saint-Priest était restée pendant les voyages qu'il avait eu à faire. Elle s'était attachée à cette paisible contrée; elle y était aimée et considérée de tous. Quelquefois même les envoyés russes s'adressaient à elle comme ils auraient fait à son mari, pour demander conseil et régler leur conduite et leurs démarches. La négociation relative au mariage du roi Gustave IV et d'une grande-duchesse n'avait pas tardé à se renouer; tout avait été convenu. Le roi et le régent s'étaient, en 1796, rendus à Pétersbourg. Le mariage allait être célébré, lorsque des difficultés de pure forme sur l'exercice du culte grec, réclamé pour la future reine, choquèrent le jeune roi, au point qu'il repartit sur-le-champ. Ce fut une telle surprise et un tel chagrin pour l'impératrice Catherine qu'on supposa qu'elle en avait reçu le coup mortel, car elle mourut peu de jours après d'une attaque d'apoplexie. Depuis, la cour de Russie avait voulu tenter un dernier effort, et envoyé le comte Golovkin à Stockholm; mais il parla encore de réserves sur la religion. Le roi, déjà très-ombrageux et absolu dans ses volontés, rompit avec colère toute négociation; bientôt après il épousa une princesse de Bade.

M. de Saint-Priest arriva pendant les fêtes de ce mariage, au mois d'octobre 1797. Mais Louis XVIII le pressait de revenir, et insistait sur le besoin qu'il avait de ses services, lui demandant de sacrifier ses propres affaires et ses intérêts pour reprendre ses fonctions. Bientôt arrivèrent de nouveaux et graves embarras. Le duc de Brunswick, soit par suggestion du gouvernement prussien, soit plutôt parce qu'il était lassé du séjour de tant d'émigrés chez lui, désira que tous, et même le prétendant, quittassent ses États. Ce fut l'empereur de Russie qui se chargea de faire connaître à Louis XVIII ce nouveau refus d'hospitalité. L'asile qu'il avait offert dans la principauté de Gevers ne pouvait plus

convenir, puisque les Français occupaient la Hollande, qui est limitrophe. L'empereur proposa Mittau et l'ancien château des ducs de Courlande, que Catherine venait de dépouiller de leur souveraineté. Louis XVIII partit pour s'y rendre au mois de février 1798 [1].

Dans cette position nouvelle, qui lui donnait des rapports journaliers avec la cour de Russie, les services de M. de Saint-Priest lui étaient plus nécessaires que jamais. Il insista pour son prompt retour. Dès que la mer fut praticable, M. de Saint-Priest obéit à ce devoir.

Il fut presque aussitôt envoyé à Saint-Pétersbourg. Beaucoup de points étaient à régler pour la résidence de Louis XVIII en Courlande : le subside qui lui serait accordé; les gardes du corps qu'il pourrait avoir; ses relations avec la famille impériale et le gouvernement russe. Mais la plus importante affaire était le mariage de Madame Royale et sa venue à Mittau. Louis XVIII n'était pas encore complétement assuré des véritables intentions de l'Autriche [2], et demandait l'intervention de l'empereur de Russie.

Paul Ier continuait à être assez mal disposé pour les princes français; il avait même eu un moment la pensée de traiter avec le Directoire; du moins il s'était montré favorable à quelques avances indirectement faites par le gouvernement français. Il gardait en outre des préventions peu favorables à M. de Saint-Priest, et le reçut sèchement. Il accorda de mauvaise grâce ce qui lui était demandé : sa médiation à Vienne pour la remise de Madame Royale, deux cent mille roubles de revenu par an, et la solde pour cent gardes du corps. Le prétendant avait désiré faire une visite à l'empereur [3] et à la famille impériale. Il fut répondu que le moment n'était pas opportun. M. de Saint-Priest n'eut pas même une audience de congé, et le prince Bezborodko,

[1] Lettre XIV.

[2] Instructions données par Louis XVIII, p. 36.

[3] Lettre XVIII.

principal ministre, lui indiqua nettement que les affaires dont il était chargé se trouvant terminées, il devait retourner à Mittau.

Paul Ier devint bientôt moins bienveillant encore pour Louis XVIII et pour les princes français. Il avait commencé par se faire protecteur de l'ordre de Malte, lui qui n'était point catholique; puis, lorsque, traversant la Méditerranée, le général Bonaparte se fut emparé de Malte, l'empereur de Russie déposa le grand maître Hompesch, se faisant ainsi juge du chef électif d'un ordre souverain, et il se déclara grand maître. M. le duc d'Angoulême était grand maître de France; lorsque Paul Ier lui fit part de la dignité que lui-même s'était conférée, le prince, qui regardait cette façon de procéder comme irrégulière, répondit, en évitant la question, que son prochain mariage allait le placer entièrement en dehors de l'ordre de Malte. Ce fut un motif de vif mécontentement. Afin de l'apaiser, Louis XVIII lui proposa de réunir à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem l'ordre hospitalier de Saint-Lazare, et lui envoya le grand cordon. L'abbé Edgeworth était chargé de le lui remettre avec une lettre que Louis XVIII avait voulu rendre aimable. Cette attention et le choix de l'abbé Edgeworth, à qui s'attachaient de si touchants souvenirs, ne diminuèrent en rien les impressions fâcheuses qu'avait reçues l'empereur Paul. Au contraire, il s'offensa qu'on lui offrît une autre décoration que le premier ordre de France. Il refusa le cordon de Saint-Lazare, et il fallut lui envoyer le Saint-Esprit.

Ainsi l'hospitalité accordée par l'empereur Paul n'avait nullement un caractère de sympathie. Jamais le titre royal ne fut reconnu; jamais aucune visite des princes français à Saint-Pétersbourg ne fut autorisée [1]; jamais l'empereur ni ses fils ne vinrent à Mittau apporter des consolations à cette royale famille exilée. Sans cesse elle avait à réclamer des

[1] Lettre XVIII.

priviléges ou des égards; on se moquait à Pétersbourg de l'étiquette de la petite cour de Mittau, des réceptions officielles, de la messe du roi, des gardes du corps, du dîner servi à deux tables; usages qui contrastaient avec une humble situation, et qui ressemblaient trop peu aux habitudes simples, militaires, faciles de la cour de Russie, où l'étiquette est réservée pour de grandes et rares occasions. L'archiduc palatin passa au commencement de 1799 à Mittau; il allait épouser une des grandes-duchesses, fille de l'empereur Paul. Louis XVIII sut son arrivée, et ne douta pas un instant de sa visite; il s'occupait à tout régler convenablement [1]; il craignait que lui envoyer monsieur le duc d'Angoulême ne témoignât un empressement trop grand; pendant cette appréhension, il fut informé que l'archiduc avait continué son voyage sans s'arrêter.

Comme il était vraisemblable, la remise de Madame Royale ne souffrit aucune difficulté à Vienne. Elle fut amenée jusqu'à la frontière russe, où le duc de Villequiers, premier gentilhomme de la chambre, alla la recevoir. Le mariage fut célébré le 10 juin 1799. M. de Saint-Priest, comme ministre de la maison, fut chargé de rédiger le contrat, où il ne pouvait guère écrire que des espérances. Le mariage fut consacré par le cardinal de Montmorency, grand aumônier. Cette cérémonie, solennisée en terre étrangère, si loin de France, sous le poids de l'exil, de la proscription et des souvenirs de l'échafaud et du Temple, parmi quelques fidèles serviteurs, fut simple et touchante; elle était pour Louis XVIII une consolation désirée depuis longtemps.

Après le mariage de Madame Royale, la monarchie de l'émigration se trouva établie d'une façon plus tranquille et plus définitive qu'elle ne l'avait été depuis que les princes avaient quitté la France. Dans ce château d'un souverain dépossédé, Louis XVIII, entouré d'une partie de sa

[1] Lettre XXXVIII.

famille, s'était arrangé un simulacre de Versailles. L'observance minutieuse de l'étiquette, la présence de quelques anciens courtisans aussi fidèles à leurs habitudes d'esprit qu'à leurs sentiments humblement dévoués ; ces vieux gardes du corps qui formaient la haie lorsqu'on se rendait à la chapelle ; toute cette petite représentation de la vie pompeuse d'une cour, où l'on pouvait retrouver jusqu'aux ambitions, aux jalousies, aux intrigues des serviteurs du palais : tout cela composait pour Louis XVIII une calme et douce position fondée sur la conscience béate de son droit ; il semblait ainsi se croire en jouissance de l'essentiel de la royauté. Les hommes sensés, le voyant si satisfait, le plaignaient, non point de ses malheurs, mais de son contentement.

La position où se trouvait M. de Saint-Priest auprès du prétendant ne pouvait lui convenir et mettait son dévouement à de nouvelles épreuves. La faveur de M. d'Avaray n'avait pas diminué ; ce n'était pas seulement de l'influence qu'il exerçait sur son maître, c'était une domination despotique, hautaine, souvent brusque et rude. Louis XVIII vivait en crainte devant son favori ; c'était sans cesse des brouilleries et des raccommodements timidement sollicités par le prince.

M. d'Avaray n'était aucunement distingué par l'esprit ni par le jugement ; un vernis de littérature, une facilité de conversation, des manières convenables que l'usage du monde donnait alors à tous ceux qui vivaient en bonne compagnie, composaient tout son mérite. Il n'avait ni ne pouvait avoir aucune expérience des affaires ; sa vie s'était passée sans autre emploi que des charges de cour. Ses succès s'étaient bornés à être bienvenu de quelques femmes, ce qui dans ce temps-là inspirait beaucoup de présomption. Le seul véritable service qu'il eût rendu à Louis XVIII était d'avoir été le guide et le compagnon de sa fuite en 1791 ; c'était sans doute un acte de dévouement, mais qui n'avait

rencontré ni péril ni difficulté; ce prince en avait conçu une reconnaissance dont il a laissé le témoignage dans la relation de ce voyage. Ce qui apparaît le plus dans ce récit, c'est l'ignorance où peuvent être les princes des circonstances de la vie commune et leur étonnement de s'y rencontrer.

Comme son conseiller dans l'émigration, M. d'Avaray n'avait pas montré un grand discernement, et, en aucune occasion, ne lui avait inspiré ni détermination habile ni résolution hardie; il était paresseux, sans habitude d'écrire, et il avait toujours fallu en même temps que M. d'Avaray un homme capable de tenir la correspondance. C'était cette position qui était destinée à M. de Saint-Priest; c'était pour l'occuper qu'il avait été mandé.

Louis XVIII n'avait plus alors un conseil auprès de lui : le maréchal de Castries ne l'avait point suivi, M. de Flachslanden était mort; M. de Jaucourt se mourait; de sorte que M. de Saint-Priest travaillait avec Louis XVIII, en présence de M. d'Avaray, seul critique et contrôleur de ses propositions et de ses rapports; ce qui lui donnait une attitude de supérieur et de premier ministre. Leurs rapports avaient toujours été faciles et agréables; mais quelle que fût la politesse de M. d'Avaray, l'inégalité de situation n'en subsistait pas moins. C'est ce que M. de Saint-Priest ne voulut pas; il ne trouvait le favori ni assez habile, ni assez grand seigneur pour être placé au-dessus de lui; son âge, les services rendus, la connaissance des affaires, l'importance des emplois qu'il avait remplis lui donnaient tout droit à la prééminence. Il en parla à Louis XVIII, à qui cette réclamation ne plut guère; mais elle était si juste, et il avait un tel besoin de M. de Saint-Priest, qu'il consentit que les projets de lettres et les rédactions fussent remis à lui seul pour les examiner. L'apparence était ainsi sauvée, le fond restait le même; c'était réellement à M. d'Avaray que la correspondance était communiquée; ses observations, les notes destinées à indiquer le sens des réponses, les modi-

fications proposées aux projets étaient soigneusement transcrites par Louis XVIII, et M. de Saint-Priest ne voyait que son écriture. Ce ménagement puéril ne changeait rien à la déplorable habitude d'écouter des conseils sans prévoyance et d'adopter des résolutions proposées sans connaissance des hommes et des affaires, en négligeant les avis de sa vieille expérience.

Cependant l'Europe changeait de face; la politique révolutionnaire du Directoire, l'impossibilité de vivre en paix avec un tel gouvernement, toujours agressif et incompatible avec les autres puissances, allaient rallumer la guerre.

Dès le mois de décembre 1798, l'empereur de Russie avait conclu avec l'Angleterre un traité d'alliance et de subsides; il s'était engagé à envoyer des armées auxiliaires. Au mois de mars 1799, le maréchal Souvarov avait traversé Mittau, pour aller prendre le commandement d'un corps de trente mille hommes, qui se dirigeait sur Trieste. M. de Saint-Priest fut envoyé par Louis XVIII pour le complimenter à son passage. Il le reçut sortant du bain et en chemise, avec sa bizarrerie affectée, et une jactance qui se trouva d'abord justifiée par l'événement.

Les armées françaises n'étaient plus commandées par le général Bonaparte; elles éprouvèrent de déplorables défaites; l'Italie fut reconquise, la Suisse envahie; les frontières de la France étaient menacées; le gouvernement du Directoire succombait sous la haine et le mépris de l'opinion nationale; des signes de désordre et de dissolution présageaient la conquête par les armées étrangères, et des convulsions intérieures. On était donc fort occupé à Mittau des chances d'une restauration. La cruelle expérience des années précédentes avait déjà quelque peu enseigné combien était aveugle et insensée la tentative d'une contre-révolution complète; on ne croyait plus, du moins dans le conseil de Louis XVIII, au rétablissement pur et simple de l'ancien régime; on commençait à sentir que plusieurs concessions

étaient indispensables. Diverses notes de M. de Saint-Priest témoignent de cette disposition; développée par des leçons rudes et qui se renouvelèrent souvent, elle finit, la nécessité aidant, par conduire à la Charte de 1814. On voit aussi, dans les documents de cette époque, la crainte que les affaires ne soient gâtées par l'imprudente exagération de Monsieur et de ses agents. Réfugié en Angleterre, il aurait pu se décider et agir avant son frère, de telle sorte qu'il aurait aliéné les opinions favorables qu'on espérait trouver en France.

Cependant, vis-à-vis de l'Europe, la position des princes français restait la même. La nouvelle coalition n'avait voulu s'engager à rien envers eux. Toutes les combinaisons des alliés, les résolutions prises, les projets convenus, ne leur étaient point communiqués, et ne se rapportaient en aucune façon aux intérêts de leur cause. Louis XVIII était laissé dans son isolement à Mittau.

Peu de mois après, les espérances que, du fond de son exil, il avait pu concevoir, commencèrent à s'affaiblir beaucoup. L'armée russe de Korsakof fut détruite à Zurich par Masséna; Souvarov fut contraint à quitter l'Italie et la Suisse; le corps anglais et russe débarqué en Hollande capitula et fut obligé de se rembarquer; et, ce qui fut une bien autre circonstance, le général Bonaparte revint d'Égypte, fut reçu avec acclamation par la France entière, renversa le gouvernement directorial et s'empara du pouvoir sous le titre de Premier consul.

En même temps, l'empereur Paul, attribuant les revers de ses armées à la conduite de l'Autriche, et déterminé par les rapports du maréchal Souvarov, changea tout à coup de volonté, rappela ses troupes, se brouilla complétement avec les alliés, et commença à se prendre d'admiration pour le Premier consul, qui augmenta ce sentiment par quelques bons procédés.

Depuis deux ou trois ans, Louis XVIII avait placé ses es-

pérances sur la cour de Russie, encore qu'elle ne lui témoignât pas beaucoup d'intérêt. Maintenant il fallait revenir à l'Autriche, dont on avait pourtant éprouvé la mauvaise volonté. M. de Saint-Priest insista sur cette nouvelle direction qu'il devenait nécessaire de donner à la politique de l'émigration. Il voulait même que Louis XVIII quittât Mittau, où désormais son séjour avait peu de dignité; d'autant que les serviteurs de l'empereur Paul commençaient à insinuer que la cour réfugiée ferait bien de chercher un autre asile.

D'ailleurs l'Autriche présentait encore de grandes chances de succès. Ses armées occupaient l'Italie septentrionale et le Piémont; la France paraissait épuisée d'hommes et d'argent; tout redoutable que fût le Premier consul, on pouvait croire qu'il manquait de ressources, et que la campagne de 1800 aurait pour théâtre les frontières, peut-être même le territoire de la république française. On ne faisait point à Mittau des conjectures aussi triomphantes que l'année d'auparavant; mais on était loin de désespérer. M. de Saint-Priest continuait à conseiller de plus en plus la modération et la prudence d'opinion, qui lui semblaient indispensables pour rentrer en France. A ce moment le général Dumouriez se risqua même de venir à Mittau. Les concessions n'allaient pas jusqu'à faire bon accueil au vainqueur de Jemmapes. Il vit M. de Saint-Priest plus que Louis XVIII, et ce qui fut la grande question, il ne dîna point à la table royale. Ce fut à cette époque que Louis XVIII écrivit au Premier consul une lettre où il l'engageait à rendre à la France son roi. Cette démarche, et le langage de majesté adressé par le prince émigré au chef glorieux et puissant que la France venait de se donner, étaient une nouvelle et triste preuve de l'ignorance des hommes et des circonstances.

Vers le commencement de juin 1800, M. de Saint-Priest fut envoyé à Vienne; il était chargé d'instructions longues

et détaillées; les unes ostensibles, les autres confidentielles[1]. Ces pièces sont curieuses. Louis XVIII s'y montre fort préoccupé de sa dignité royale et de l'honneur de la France. Certes, ses sentiments étaient sincères; mais ils sont exprimés de telle façon, qu'on s'étonne d'y reconnaître si peu de connaissance de la France et de l'Europe, une confiance si inerte dans la force du droit divin, une dépendance si triste des puissances étrangères. Cet orgueil royal, ce mouvement patriotique portent tellement à faux qu'ils ne prouvent ni énergie, ni véritable fierté. Pour juger la valeur de ces instructions, il suffit d'ajouter que M. de Saint-Priest, qui en était porteur, arriva à Vienne la veille du jour où fut apportée la nouvelle de la bataille de Marengo. Il n'eut pas même à les montrer au baron de Thugut. La principale demande de Louis XVIII était l'autorisation de se rendre à l'armée autrichienne, en Italie : elle venait de perdre toute l'Italie.

Bientôt les victoires du général Moreau en Allemagne suivirent la bataille de Marengo; il n'y avait plus rien à tenter pour la cause royaliste. M. de Saint-Priest emmena aux eaux de Tœplitz sa femme, qui d'abord était venue le joindre à Mittau, puis l'avait accompagné à Vienne. Lorsque les préliminaires de la paix furent signés entre l'Autriche et la France, il se décida à aller passer l'hiver à Dresde, Louis XVIII le rappelait; mais déjà, avant de quitter Mittau, il avait annoncé que son âge et sa santé ne lui permettaient plus un travail assidu et que désormais il était condamné à être un serviteur inutile. Louis XVIII insista dans les termes les plus aimables à lui demander son retour. M. d'Avaray lui-même y joignit ses instances; il s'excusa respectueusement, en protestant de ses sentiments.

Peu de temps après, Paul Ier, dont le sens et la volonté étaient de plus en plus troublés, envoya l'ordre que

[1] Instructions et notes adressées au comte de Saint-Priest.

Louis XVIII quittât Mittau; cette signification fut si soudaine que ce prince fut obligé de se mettre en route, au plus fort de l'hiver; il partit le 21 janvier, jour anniversaire de la mort de Louis XVI. Rien n'expliquait un pareil procédé; il convenait au Premier consul que le prétendant habitât loin de la France, et lui-même s'étonna de cette rudesse de l'empereur Paul. Ne sachant où reposer la tête, Louis XVIII se dirigea à tout hasard sur Varsovie, dans la portion de la Pologne échue aux Prussiens. Le roi de Prusse toléra son séjour en cette ville. Dans la crainte que cette hospitalité ne fût pas accordée, M. de Saint-Priest lui conseilla de demander au Danemark asile dans la ville de Kiel sur la Baltique; il ne fut pas nécessaire de donner suite à cette négociation.

Paul Ier ne survécut pas longtemps à cet acte de dureté. L'avénement de l'empereur Alexandre apporta quelque changement dans les relations de la cour de Russie avec Louis XVIII. Sans vouloir cesser d'être en bonne intelligence avec le Premier consul, il n'hérita point de l'enthousiasme de son père. S'il ne proposa point au prétendant de revenir dans ses États, il lui offrit de rétablir la pension de deux cent mille roubles, que ce prince avait renvoyée, en quittant Mittau.

Cependant la santé de madame de Saint-Priest allait toujours déclinant; elle regrettait la Suède et son tranquille séjour; elle croyait que ce climat lui était meilleur que tout autre. Elle avait acheté une maisonnette au bord du lac Meler, et n'avait goût à nulle autre habitation. M. de Saint-Priest se décida à retourner dans ce pays, qu'il aimait aussi; il y fut très-bien reçu par le roi Gustave IV, et retrouva la bonne position qu'il avait à cette cour; il conservait la confiance de l'empereur Alexandre; parfois il était consulté sur les affaires de la Russie avec la Suède.

Tout s'adoucissait en France; les émigrés y rentraient en foule; ses deux fils aînés, Emmanuel et Armand, que

Paul Ier avait éloignés du service de Russie, y étaient rentrés avec faveur, car leur disgrâce avait eu pour principal motif leurs relations avec le grand-duc Alexandre. Grâce à sa protection, il leur fut permis de faire un voyage en France, pour aller voir leur famille. M. de Saint-Priest conçut à ce moment le désir de retrouver sa patrie. Il en prévint Louis XVIII, et pria l'empereur Alexandre de demander sa radiation.

Précisément alors parut la loi d'amnistie, qui réglait les conditions de la rentrée des émigrés; il eût fallu prêter un serment qui lui semblait un démenti à ses sentiments de reconnaissance pour Louis XVIII. Il n'aurait retrouvé aucune fortune en France; il devait renoncer à la pension donnée par Catherine, et à une starostie qu'il avait reçue de Paul Ier dans le moment de sa faveur; enfin, ce qui lui importait davantage encore, ses fils, en abandonnant le service de Russie, auraient perdu l'espérance d'une carrière rapide et brillante. Il avait passé plus de la moitié de sa vie hors de France; sa femme était étrangère. Par ses habitudes et ses idées, il était d'un temps qui n'existait déjà plus; la Révolution avait, dès ses commencements, apparu à ses yeux comme un phénomène inconnu, dont il ne savait ni les mobiles ni la marche. Ministre de Louis XVI, conseiller sage et modéré de l'émigration, il avait, selon l'exigence des occasions, cherché à prendre toujours la meilleure détermination, sans jamais concevoir ni proposer aucun de ces grands plans de contre-révolution, dont se berçaient les exilés. Dans cette société nouvelle, sortie du profond bouleversement de la France, et qui commençait à se régler et à s'établir, il n'avait ni la volonté ni le goût de chercher place. On appartient à une époque comme à une patrie, et celle-là on ne la retrouve jamais; il se résigna à rester émigré.

Ses fils lui ramenèrent en Suède leur frère Louis, né en 1780, filleul de Louis XVI, que ses parents avaient laissé

au berceau, en quittant la France. L'année suivante, en 1804, un nouveau motif vint s'ajouter aux circonstances qui le retenaient hors de son pays. Son second fils, Armand, fit un grand mariage en Russie; il épousa la princesse Sophie Galitzin, d'une des plus nobles familles de l'empire, qui tire, comme les Jagellons, son origine des anciens souverains de Lithuanie; sa mère était de la famille des Bagratides, qui avait régné sur la Géorgie, avant que ce royaume fût conquis par la Russie. Armand de Saint-Priest quitta alors la carrière militaire. Il fut gentilhomme de la chambre, et, quelques années plus tard, gouverneur civil d'Odessa.

M. de Saint-Priest conservait avec Louis XVIII des rapports de fidélité et de respect; il lui écrivait, lorsque l'occasion s'en présentait, et recevait assez souvent des lettres pleines de confiance et de bonté. En 1803, ce prince fut empressé à lui faire connaître la négociation, qui venait d'être tentée par l'intermédiaire de la Prusse, pour lui faire accepter une indemnité et obtenir sa renonciation à la couronne de France. On s'étonna alors de cette méprise du Premier consul, et l'on en put conclure que, malgré sa pénétrante sagacité, il y avait certaines qualités qui lui étaient toujours imprévues. Un homme de tant d'esprit aurait dû prévoir qu'il rencontrerait toute la hauteur d'âme des fils de Louis XIV, et que l'intime et inaltérable conscience du droit divin, qui donnait à leur conduite et à leur langage quelque chose de peu sensé, leur inspirerait, en cette occasion, une noble réponse.

Ce fut une grande affaire pour Louis XVIII. Il s'en occupa longtemps et voulut lui donner un caractère de solennité. Il chargea M. de Saint-Priest de la communiquer au roi de Suède qui, sans doute, disait-il, serait content de sa conduite. Prévoyant que ce qui venait de se passer entraînerait son expulsion des États du roi de Prusse, il désirait que Gustave IV lui assurât un asile. Plus tard il lui demanda

de permettre qu'il prît rendez-vous avec Monsieur, son frère, dans la ville de Calmar. Il avait déjà fait signer, par tous les membres de la maison de Bourbon, une déclaration conforme à sa réponse aux propositions de la Prusse. Maintenant le Premier consul était revêtu du titre d'empereur, et prenait place parmi les souverains; Louis XVIII voulait que d'une réunion de famille émanât un acte de protestation. Le roi de Suède témoigna à Louis XVIII les sentiments que ce prince avait espérés; il lui promit un asile et la faculté de venir à Calmar; mais il ne lui donna point le titre royal.

Ce fut seulement en septembre 1804 qu'eut lieu cette entrevue des deux princes. Malgré la convenance de leurs mutuels rapports, malgré la déférence extérieure de Monsieur pour son roi, chacun des deux frères était chef d'une émigration différente. Les opinions, la conduite, les projets n'étaient point les mêmes. Monsieur avait une politique active, ou, pour parler plus exactement, agitée. C'était une nuée d'agents choisis sans discernement; beaucoup étaient dévoués, mais avec passion, sans lumières, sans examen, sans jugement. Ils entretenaient le prince de leurs propres illusions, de leurs frivoles espérances; à ces loyaux et nuisibles serviteurs se joignaient les intrigants, et, dans cette catégorie, on descendait bien bas; enfin les espions, à qui des entreprises et des conspirations ainsi conduites donnaient de grandes facilités.

Louis XVIII avait une tout autre conduite. Ses opinions, du moins pendant très-longtemps, avaient été de même arrêtées à l'indispensable nécessité d'un pouvoir sans partage. A cette époque il ne comprenait encore guère mieux que son frère les concessions à faire, les garanties à donner à la nation; il attendait encore une impossible coopération des puissances étrangères; toutefois il agissait avec gravité et calme; il s'entourait d'hommes, qui, certes, étaient loin d'être distingués par l'esprit et l'habileté, mais qui

avaient de la convenance et de la réserve. Il ne se compromettait pas avec des agents vulgaires et subalternes; il n'entamait pas à l'étourdie les plus périlleuses entreprises, sans calculer les chances de réussite. Il avait des correspondances avec quelques personnes considérables et indépendantes, qui lui disaient la vérité, et il pouvait la comprendre. Cette conférence de Calmar était en partie destinée à mettre les deux centres de l'émigration en accord sur la marche à suivre. Ce qui venait d'arriver dans la conspiration, où Pichegru, Moreau, Cadoudal, MM. de Polignac s'étaient perdus, semblait une terrible leçon.

Les deux princes passèrent quelques jours ensemble à Calmar, où, par les ordres du roi de Suède, ils furent accueillis avec les plus honorables égards; puis ils se séparèrent en bonne intelligence, ce qui, dans aucun temps, n'a empêché ni l'un ni l'autre de suivre une ligne presque opposée, tant les caractères étaient différents. M. de Saint-Priest avait été pressé par Louis XVIII de se trouver à l'entrevue de Calmar. La santé de sa femme, qui devenait de plus en plus languissante, ne lui permit pas ce voyage.

Le séjour de Varsovie ne fut plus permis au prétendant. En revenant de Calmar à Riga, il apprit que cet asile lui était refusé. L'empereur Alexandre lui avait déjà offert de retourner à Mittau; il réclama son hospitalité.

Dans la situation où se trouvait l'Europe, il était manifeste que rien ne pouvait être tenté par les princes. L'empereur Napoléon soutenait une lutte terrible contre l'Angleterre. En même temps il ne gardait nul ménagement pour les puissances du continent. Il se faisait roi d'Italie; il détruisait de petites souverainetés; il occupait les territoires de ses alliés; il marchait évidemment à la complète et universelle domination. Des coalitions nouvelles devaient être le résultat d'une telle politique. Un vaste avenir de guerre était ouvert, avec toutes les grandes chances qu'il pouvait amener. L'émigration avait plus ou moins d'espé-

rance à concevoir, selon le cours variable des événements; mais ses projets et ses désirs ne pesaient absolument pour rien dans une telle balance.

La capitulation d'Ulm et la bataille d'Austerlitz mirent fin à la coalition formée en 1805 contre Napoléon, et donnèrent à sa couronne impériale un éclat de gloire et de puissance, hors de proportion avec le cours ordinaire des événements historiques. Emmanuel de Saint-Priest fit cette campagne dans l'armée russe, comme chef de bataillon. Son frère Louis, alors âgé de seize ans, était déjà entré au service. M. de Saint-Priest fut longtemps inquiet et sans nouvelles de ses fils; ils s'étaient comportés avec distinction; Emmanuel avait eu un cheval tué sous lui.

Pendant le cours de l'année 1806, M. de Saint-Priest continua à habiter tranquillement la Suède, voyant de jour en jour décliner la santé et les forces de sa femme. Au mois de janvier 1807, il perdit cette douce compagne de sa vie, après trente-trois ans d'union sans nuage. Peu de mois après il éprouva de cruelles anxiétés. La guerre s'était renouvelée entre la France et la Russie. Après la conquête de la Prusse, Napoléon avait porté ses corps d'armée sur la Vistule. Dans la campagne entreprise pendant l'hiver de 1806 à 1807, il n'avait obtenu aucun résultat grand et décisif; mais il lui avait été possible de maintenir son armée dans la Pologne et la Prusse orientale, et d'y faire arriver des renforts et des munitions. De sorte qu'à la fin de l'hiver, dans un pays sans ressources, à quatre cents lieues de France, il rentrait en campagne avec une armée formidable, après avoir pris Dantzick.

Emmanuel de Saint-Priest commandait un régiment de chasseurs de la garde impériale russe. Son frère Louis servait dans le même corps. A l'attaque du pont de Lomitten, qui fut un moment emporté par les Russes, les deux frères furent blessés. Emmanuel eut la jambe fracassée; Louis reçut une balle qui atteignit le poumon. On les emporta du

champ de bataille à l'insu l'un de l'autre. Comme les Russes furent obligés de repasser la rivière, il y eut quelque confusion dans cette retraite. On ne sut pas ce que MM. de Saint-Priest étaient devenus ; on crut qu'ils avaient été tués. Le général russe en parla ainsi dans son rapport ; les journaux le répétèrent. L'impératrice mère écrivit au ministre de Russie à Stockholm, d'annoncer cette triste nouvelle à leur père, en lui témoignant la part qu'elle prenait à sa douleur. Pendant qu'il était plongé dans une accablante affliction, un billet lui fut apporté : l'adresse était écrite de la main de son fils Louis ; il n'osait en croire ses yeux ; puis il fut traversé de l'idée que c'était l'adieu de mort de son malheureux enfant ; il n'osait ouvrir cette lettre ; elle était datée de Mittau. Les deux frères vivaient, s'étaient retrouvés, et avaient été portés dans cette ville. Louis avait, par miracle, échappé à la mort ; on l'avait chargé dans un bateau plein de blessés ; l'odeur était si affreuse qu'il voulut être laissé sur le rivage ; peu de moments après le bateau fut coulé par une batterie ennemie. Resté seul et abandonné sur le bord de la rivière, il vit passer un compatriote et un ami, M. de Lagarde, qui servait dans le même corps, et qui, blessé aussi, allait en charrette regagner l'armée. Ils trouvèrent ensuite moyen d'arriver en bateau jusqu'à Mémel. Puis ils s'embarquèrent et après avoir passé onze jours en mer, à cause des vents contraires, ils arrivèrent enfin à Riga. M. le duc d'Angoulême vint les chercher et les amena à Mittau. M. d'Autichamp, oncle de M. de Lagarde, se trouvait auprès de Louis XVIII. On logea les deux frères au château, le roi les fit soigner par ses médecins, et il écrivait de leurs nouvelles à M. Saint-Priest. Ils furent longtemps à se rétablir, et lui donnèrent beaucoup d'inquiétude.

La paix de Tilsit rendait Napoléon le maître du continent. Louis XVIII ne pouvait plus habiter Mittau. A ce moment le roi de Suède lui proposa de venir le joindre à Stral-

sund. Livré à des visions d'illuminé, fasciné par un évêque de Linden, non moins insensé, il écouta les conseils des voix célestes, et rompit l'armistice qu'il avait conclu au mois d'avril avec les Français. Il enrégimenta quelques émigrés français, dont il donna le commandement au duc d'Aumont, se persuada qu'à l'arrivée de Louis XVIII toute l'armée française abandonnerait Napoléon, et commença la guerre, qui ne fut pas longue.

Il repassa la mer, et par un singulier hasard, au moment où il débarquait à Carlscrôna, Louis XVIII y arrivait aussi. La mer avait été si mauvaise, qu'il avait pu craindre un instant d'être forcé de relâcher à Stralsund, qu'occupaient déjà les Français. Cette rencontre causa un moment d'embarras au roi de Suède; il n'eût point refusé un asile à ce prince fugitif, mais c'eût été pour lui une gêne et un péril; de sorte qu'il approuva fort le dessein qu'avait le prétendant de chercher un asile en Angleterre. Son admission y souffrit d'abord quelques difficultés; elles furent aplanies.

Resté seul en Suède, M. de Saint-Priest ne put se résoudre à passer la fin de ses vieux jours dans un tel isolement. La France lui était interdite; il ne pouvait aller habiter en Russie, où étaient ses fils; il y eût paru un agent de Louis XVIII; ce qui n'était pas compatible avec les intentions de l'empereur Alexandre. Son séjour à Stockholm devenait même peu convenable depuis que la Russie était en guerre avec la Suède. Il prit congé du roi Gustave IV et s'embarqua pour Kœnigsberg. Il traversait l'Allemagne pendant les conférences d'Erfurth. Son fils Emmanuel pria l'empereur Alexandre d'obtenir de Napoléon la permission que son père fût admis en France. M. de Saint-Priest était l'objet des préventions malveillantes de l'empereur. On disait qu'il ne lui pardonnait pas d'avoir contribué au mariage de madame Royale avec M. le duc d'Angoulême. Il est plus vraisemblable que Napoléon avait pour lui l'aversion assez motivée qu'il a toujours manifestée contre tous les agents des princes dans

les cours étrangères. Quoi qu'il en soit, il n'était pas avec l'empereur Alexandre dans des termes à le refuser. D'après sa réponse, le comte de Nesselrode, en revenant à Paris, se trouva suffisamment autorisé à en parler au ministre de la police. L'empereur était déjà parti pour l'Espagne; le ministre permit que M. de Saint-Priest séjournât provisoirement à Genève.

Le préfet de Genève était alors M. de Barante, administrateur éclairé et honorable. Ainsi que les hommes modérés de l'Assemblée constituante, parmi lesquels il comptait plusieurs amis, il avait souhaité des réformes et des garanties; comme eux il avait déploré que la fondation d'un gouvernement libre et régulier eût été rendue impossible par de sanglants désordres et par l'abolition de toute autorité légale, de toute justice; après avoir souffert sous les tyrannies révolutionnaires, il s'était attaché au pouvoir qui rétablissait l'ordre public. Il admirait avec reconnaissance le grand homme qui réglait la société nouvelle et glorifiait la France. Mais quel que fût son dévouement scrupuleux aux fonctions qu'il exerçait, il se connaissait d'autres devoirs qu'une obéissance empressée et servile. Il était estimé et aimé des Genevois. Plusieurs exilés avaient eu souvent, comme M. de Saint-Priest, permission de séjourner sur cette frontière, sans avancer plus loin vers Paris. M. Necker y avait longtemps vécu; madame de Staël y était habituellement; ses amis venaient de Paris ou de l'étranger passer quelque temps auprès d'elle; les voyageurs distingués par leur renommée, leur esprit ou leur rang, ne traversaient point Genève sans s'y arrêter. Le préfet, en observant les obligations et les convenances de sa place, avait pour une telle société plus d'égards et plus de goût que sans doute le maître ne l'eût voulu; il vivait beaucoup avec les exilés, et ne songeait nullement à les tracasser, ni à les faire espionner. Il accueillit M. de Saint-Priest avec les sentiments dus à son âge et à une vie longue et honorable.

En revenant d'Espagne, Napoléon sut que M. de Saint-Priest était rentré en France, et prononça qu'il ne donnait point cette permission, tant que ses deux fils resteraient au service de Russie. Cette volonté fut connue de M. de Saint-Priest, qui alla demander au préfet s'il ne devait pas s'éloigner; M. de Barante n'avait aucun ordre du ministre, et n'eut garde de le consulter; les choses en restèrent là dans le provisoire; mais M. de Saint-Priest put passer deux années avec ses filles, madame de Saint-Victor, madame d'Axat et madame de Calvière, qui vinrent entourer leur père de soins et de tendresse; ses fils arrivèrent aussi pour le voir. Il vivait dans une société agréable et distinguée, ce qui avait toujours eu un grand charme pour lui; il était environné d'une haute considération; son esprit grave, fin et doux plaisait à tous. On aimait à lui faire raconter tant de souvenirs d'une carrière si diverse par les événements et les situations. Ses récits avaient beaucoup de grâce; jamais nul ressentiment, jamais nulle rancune d'opinion n'y apparaissait; ses jugements sur les hommes avaient une bienveillante impartialité; il allait beaucoup chez madame de Staël, et il se rappelait entre eux ces premières époques de la Révolution qu'ils avaient passées ensemble, sans que jamais une parole pût blesser la fille de M. Necker. Si on imprimait ses Mémoires, écrits quelques années plus tard, lorsque ses souvenirs étaient déjà un peu effacés, lorsqu'il avait le travail d'écrire au lieu du plaisir de converser, le lecteur n'y trouverait pas le charme qu'éprouvaient les personnes qui l'écoutaient. Celui qui écrit ces lignes a souvent consulté le souvenir qu'il a conservé des entretiens de M. de Saint-Priest, plus que les notes qui lui ont été communiquées.

A la fin de 1811, la guerre de Russie allait commencer. L'empereur Napoléon n'avait plus de ménagements à garder avec l'empereur Alexandre, il ordonna que M. de Saint-Priest quittât le territoire de l'empire. Genève n'avait plus

le même préfet; l'ordre fut exécuté à la lettre et sans délai. M. de Saint-Priest, malade, fut obligé de partir au milieu de janvier 1812. Des instructions rigoureuses avaient aussi été envoyées au ministre de France en Suisse; il ne permit pas que M. de Saint-Priest s'arrêtât à Lausanne; à Constance, où une de ses filles devait venir le retrouver, il lui fut encore interdit de séjourner; à Ulm, un employé wurtemburgeois lui enjoignit de s'embarquer sur le Danube pour se rendre à Vienne.

Ce fut là qu'il attendit, comme attendait toute l'Europe, le dénoûment de cette terrible crise, de ce dernier jeu, dont Napoléon avait voulu courir la chance. Emmanuel de Saint-Priest avait continué sa carrière dans les armées russes, et n'avait cessé de se distinguer par sa valeur et sa capacité. En 1810, pendant la guerre de Turquie, il avait été fait major et avait reçu la décoration de Saint-Georges après une action d'éclat; en 1812, il était chef d'état-major du prince Bagration, qui amena son corps d'armée de Turquie au centre de la Russie, presque sur le front de l'armée française pour rejoindre la principale armée russe. A la Moskowa, il fut blessé d'une balle, se fit panser et revint sur le champ de bataille. Après la retraite funeste des Français, ils avaient laissé à Vilna des milliers de malades, de blessés, de prisonniers mourant de faim. L'empereur Alexandre chargea Emmanuel et Louis de Saint-Priest du soin de leurs compatriotes malheureux; ils s'occupèrent de ce devoir avec un zèle et un soin qui sauvèrent la vie à beaucoup de Français. Plus tard, dans la campagne de 1813, il ne cessa de mériter dans chaque occasion des éloges et des récompenses; en 1814, lorsque les alliés eurent pénétré en France, il commandait, sous les ordres de Blücher, le huitième corps de l'armée russe; le 12 mars, il entra de vive force dans la ville de Reims. Le lendemain Napoléon arriva avec le corps du duc de Raguse, et reprit la ville après un combat assez animé. Un obus fracassa l'épaule d'Emma-

nuel de Saint-Priest; il tomba; ses soldats l'emportèrent sous le feu de la batterie; il fut transporté à Laon, où il mourut quinze jours après.

Cette nouvelle mêla une amertume cruelle à la joie que pouvait donner à M. de Saint-Priest la restauration, si longtemps attendue. Il ne se pressa point d'accourir et ne revit le roi Louis XVIII que trois mois après son retour aux Tuileries. Le roi le reçut en ami plutôt qu'en souverain, et lui dit des paroles de consolation. Toutefois rien ne témoigna qu'on gardait souvenir de tant de services dévoués rendus pendant les plus mauvais jours. Nulle récompense, nulle distinction ne fut accordée; l'exil était fini, voilà tout. M. de Saint-Priest ne demanda rien, ne se plaignit point; peut-être même n'était-il plus capable d'un désir ambitieux. Les Cent Jours arrivèrent; M. de Saint-Priest fut laissé tranquille à Évreux, où il s'était retiré. Au retour du roi, il fut porté sur la nombreuse liste de pairs que le cabinet, présidé par M. de Talleyrand, proposa à la signature royale. M. de Saint-Priest avait quatre-vingts ans, il était devenu très-sourd, il lui semblait n'être plus de ce monde; il se retira dans sa terre auprès de Lyon; il y vécut encore six ans, et s'éteignit le 26 février 1821, avec le calme et la fermeté que lui donnaient la raison et la piété.

CAMILLE JORDAN.

Camille Jordan naquit à Lyon, le 11 janvier 1771, d'une recommandable famille de négociants. Il avait dix-sept ans, et sortait du séminaire de Saint-Irenée, où il avait achevé ses études comme élève laïque, lorsqu'il se trouva au château de Vizille, chez son oncle M. Périer, où s'assemblaient, sans convocation royale, de leur propre droit et autorité, les États de Dauphiné. Il assista ainsi à ce premier acte de la Révolution. Telles furent les premières impressions qui pénétrèrent son esprit et influèrent sur ses opinions. Tout jeune qu'il était, il se lia avec les hommes importants et honorables de cette réunion, avec Mounier surtout. Dès lors s'enracina en lui cet amour de la liberté et de la justice, uni et confondu avec un invariable sentiment de droiture et de modération.

Lorsqu'on discutait à l'Assemblée constituante la constitution civile du clergé, Camille Jordan publia quelques réflexions contraires à cette œuvre imprudente. Son éducation au séminaire lui avait donné une piété vive et sincère; il était alors un vrai Sulpicien, plein d'aversion pour les doctrines jansénistes, qui, abâtardies, médiocres et exagérées, tentaient, à la faveur de la Révolution, une pitoyable réforme de l'Église française.

En 1793, la ville de Lyon se souleva contre la Convention, qui, après le supplice de Louis XVI, préludait au régime de la Terreur par la proscription des Girondins.

Camille Jordan prit, avec énergie et chaleur, sa part dans cette héroïque résistance, et se fit remarquer par son éloquence et son courage. Après le siége, où il avait, les armes à la main, défendu sa ville, il se déroba aux vengeances révolutionnaires, et se retira d'abord en Suisse, puis en Angleterre. Là, il devint l'ami de quelques émigrés français qui, comme lui, ne connaissaient point de liberté sans l'humanité, la justice et la raison : Malouet, Lalli-Tolendal, Cazalès, Fontanes. Il s'attacha aussi aux hommes distingués de l'Angleterre à qui il se trouvait conforme : Fox, Erskine, Mackintosh, lord Holland. Il suivait assidûment les séances du Parlement; il s'instruisait des lois, de toutes les circonstances politiques, des opinions, de la littérature de l'Angleterre. Son esprit était actif, ses sentiments élevés, son âme candide, sa vie pure.

Il rentra en France après la révolution du 9 Thermidor, en 1797, et fut élu député au Conseil des Cinq-Cents par le département du Rhône. Ce fut alors que le public commença à connaître son nom; il débuta avec éclat à la tribune, et prit place parmi les hommes qui, la plupart sans arrière-pensée, voulaient, à cette époque, faire profiter la liberté constitutionnelle au rétablissement de l'ordre social et de la légalité à l'abaissement de cette aristocratie de crime et de médiocrité née des mauvais jours de la Révolution.

La lutte était vive : ceux qui tenaient le pouvoir voyaient quels périls il y aurait pour eux, et pour la république, à s'en laisser déposséder. Un rapport relatif à la police des cultes attira l'attention sur les débuts du jeune député de Lyon. L'intolérance irréligieuse du dix-huitième siècle était encore dans sa verdeur; la persécution du clergé, l'oppression du culte catholique, passaient, aux yeux du parti dominant, pour des conquêtes de la Révolution, essentielles à conserver. Il s'éleva, parmi cette opinion, une clameur générale contre un orateur qui osait parler avec respect et affection de la religion où il était né.

Ce fut un feu roulant d'épigrammes vulgaires et de lourdes plaisanteries contre le député qui réclamait pour la majorité de la nation la liberté de pratiquer son culte. On ne tarissait point de moqueries sur les cloches, que, suivant le rapporteur, il devait être permis de sonner.

Dans une autre discussion, Camille Jordan encourut quelques reproches plus fondés : le midi de la France, et surtout la ville de Lyon, étaient le théâtre d'une vive réaction; des meurtres, des massacres de prison, des violences, avaient été commis; des sociétés secrètes s'étaient formées; elles exerçaient de sanguinaires vengeances sur les révolutionnaires, sur les acquéreurs de biens nationaux; elles menaçaient le gouvernement et troublaient la sécurité du pays. Le Directoire exécutif en rendit compte par un message; il lui convenait, ainsi qu'au parti révolutionnaire, d'exagérer ce genre de désordres. Camille Jordan chercha trop à l'atténuer; on était alors à une époque où les plus vertueux citoyens ne savaient pas s'élever avec calme et fermeté au-dessus de la domination de l'esprit de parti. D'ailleurs, il y avait quelque chose dans le caractère et le talent de Camille Jordan qui l'entraînait facilement trop loin dans ses opinions et son langage. La pureté de son intention, sa candeur, sa bonne foi, la chaleur qui venait animer cette âme douce et pure, une sorte d'aveuglement presque involontaire, l'empêchaient souvent d'apprécier le vrai caractère et de prévoir les œuvres des factions; alors il s'emportait fort au-delà de sa modération accoutumée. Toujours uni aux gens de bien, toujours en sympathie avec toutes les pensées sages et morales, il inquiétait sans cesse ses amis par ce penchant à une exagération sincère.

Le coup d'État du 18 Fructidor devait l'atteindre plus que tout autre; il se déroba à la déportation et se retira en Suisse. Il y publia une brochure contre la tyrannie directoriale. La Suisse allait être envahie par les Français : il passa en Allemagne, et y vécut longtemps auprès de son

ami Mounier à Weimar. Le temps de ce nouvel exil ne fut point perdu pour lui : il étudia la langue, la littérature, la philosophie allemandes. C'était un de ces esprits qui ne manquent jamais une occasion d'agrandir le domaine de leurs connaissances et de leurs pensées.

Le 18 Brumaire fit cesser sa proscription. Il revint en France, et ne conçut aucun désir de s'attacher au gouvernement consulaire. Il se félicitait du retour de l'ordre, mais il était de ceux qui regrettaient la liberté et qui ne voyaient rien d'heureux ni de fixe pour la France, tant que ne serait pas trouvée une position où le pouvoir serait fort, en même temps que les libertés seraient garanties. Ces opinions et ces sollicitudes lui dictèrent, en 1802, un écrit intitulé : *Le vrai sens du vote national sur le consulat à vie*, qui parut à l'époque où Napoléon, par un hommage dérisoire à la souveraineté du peuple, consultait les assemblées primaires sur cette prise de possession du pouvoir absolu. La brochure fut saisie : un ami de Camille Jordan, qui l'avait remise à l'imprimeur, fut arrêté; alors le véritable auteur déclara son nom. M. Duchesne fut mis en liberté, et nulle poursuite ne fut exercée contre Camille Jordan.

Il se retira à Lyon, se tint à l'écart, se maria, vécut dans le silence et l'obscurité, parmi toute la gloire du règne impérial.

Lorsque Louis XVIII fut remonté sur le trône, en 1814, Camille Jordan fut un des députés que la ville de Lyon envoya au souverain ramené par la Restauration. Sa renommée de Fructidor, son éloignement constant pour Napoléon, étaient de grands titres à obtenir faveur auprès des opinions royalistes ; le gouvernement des Bourbons pouvait y voir les preuves d'une longue fidélité. On imagina de récompenser Camille Jordan par des titres de noblesse : il s'étonna de cette façon de l'honorer; mais il était si loin de toute vanité, qu'il ne s'en offensa point, et souriait dou-

cement de cette complète méconnaissance de la révolution sociale qui avait changé la France.

Il ne montra aucun désir d'entrer dans les affaires : ses habitudes domestiques, sa santé, l'absence de toute ambition, le retenaient dans ses foyers. Pendant les Cent jours, sa maison fut insultée : les révolutionnaires retrouvèrent leur vieille haine contre lui, comme il avait retrouvé aussi son aversion passionnée contre eux. Lorsqu'après la seconde restauration de nouvelles élections furent faites, Camille Jordan, nommé par le gouvernement président du collége électoral de Lyon, ne voulut pas être élu député.

A cette époque, il accepta du conseil municipal la mission de se rendre en Angleterre pour y régler la succession du major Martin, qui avait légué plus d'un million aux hospices de Lyon, sa ville natale. Il revit ses amis d'Angleterre, et reçut toutes les marques d'une grande considération. En 1816, après l'ordonnance du 5 septembre, Camille Jordan céda enfin aux instances de ses amis et du ministère : il fut élu député par le département de l'Ain, dont il présida le collége, et par le département du Rhône.

Il reparut après vingt ans sur la scène politique, entouré de l'estime publique et du souvenir de ses anciens succès. Sa place était marquée d'avance près de M. Royer-Collard, son ami, son collègue de Fructidor, celui qui avait jugé comme lui le despotisme impérial; qui, comme lui, cherchait des garanties pour les libertés dans la monarchie légitime. Camille Jordan s'associa avec chaleur et sincérité à la cause de justice et de modération qu'il fallait dès lors défendre contre les attaques de deux partis opposés, en demandant à la seule raison, et à l'intérêt public bien entendu, appui et force contre les vieilles passions politiques. Il tarda peu à retrouver, à accroître sa renommée d'orateur : il défendit le projet de la loi des élections, de cette loi qui accordait le droit de suffrage aux citoyens, seulement quand ils offraient présomption de lumières et d'in-

dépendance, et qui le refusait à ceux qui pourraient voter par influence ou suggestion aveugle. Ses amis et lui pensèrent que de là devait sortir la représentation véritable de la société française telle qu'elle est. Dans un autre discours, il répliqua avec un grand éclat aux orateurs qui, voulant donner au clergé une dotation domaniale, s'opposaient à ce qu'un gage fût affecté au payement de la dette publique. En même temps il ne refusait pas au gouvernement les moyens de se défendre contre des factions déchaînées : il consentait, pour un an, à la censure des journaux et à la suspension de la liberté individuelle.

A la session suivante, en 1818, Camille Jordan et ses amis politiques ne se séparèrent pas complétement du ministère; ils lui concédèrent encore les lois d'exception, mais ils devinrent plus exigeants sur les garanties de la liberté. Ils demandèrent le vote annuel du recrutement, et la juridiction du jury pour les délits de la presse. Camille Jordan prononça, dans cette dernière discussion, un discours d'un grand effet : il peignit d'une façon pénétrante les tergiversations d'un ministère qui, selon lui, ne savait trouver aucune force dans l'opinion publique, et qui, dans sa timidité, montrait au pays une méfiance injurieuse : il affublait cette politique du nom de constitutionalisme bâtard. Ce fut aussi un beau discours que celui où il signala le régime de terreur que la cour prévôtale et les autorités locales intimidées ou passionnées faisaient peser sur la ville de Lyon, sous le prétexte d'une sorte de conspiration. En cette occasion encore, il alla bien plus loin que n'eût voulu le ministère, contraint par sa situation à ménager, tout en la réprimant, la faction contre-révolutionnaire. On ne put faire consentir Camille Jordan à épargner par son silence quelques embarras au gouvernement : il voulut dire la vérité.

A la fin de cette session, il adressa aux électeurs de l'Ain et du Rhône un écrit, où il rendait compte des motifs

de sa conduite politique et des difficultés de sa situation. Sa bonne foi, son indépendance, la pureté de ses motifs, éclatent dans cette publication. Il fut réélu, et revint encore à la session suivante. Le ministère était changé. M. le duc de Richelieu et M. Lainé s'étaient retirés; M. Decazes dirigeait la politique intérieure, M. de Serre proposait les lois qui affranchissaient la presse. Camille Jordan, dont la santé se détruisait de plus en plus, qui portait le germe incurable du mal auquel il devait succomber, profita de cette conformité du ministère avec ses opinions et ses vues pour prendre quelque repos; il vota silencieusement pendant cette session.

Après quelques mois, la situation des affaires devint plus grave qu'elle ne l'avait encore été. Le parti contre-révolutionnaire, vaincu et mécontent, conservait de profondes racines dans le gouvernement. Son intérêt au maintien de la dynastie ne pouvait être douteux; la sincérité de son affection n'était pas contestable : il voulait user du pouvoir royal à sa guise et selon ses passions; mais, au vrai, il ne songeait ni à le détruire, ni à l'affaiblir.

En même temps, un fond de méfiance réciproque existait entre la majorité de la nation et la dynastie : l'une voyait toujours la Révolution prête à renaître, désordonnée et sanglante; l'autre apercevait très-bien que ses libertés étaient un objet d'inquiétude; que ses souvenirs récents étaient antipathiques; que ses mœurs actuelles excitaient une invincible répugnance. Il y avait de part et d'autre une certaine conviction intérieure qu'on était incompatible. Les opinions révolutionnaires, les ambitions déçues, les vanités blessées, les enthousiasmes irréfléchis, le fanatisme des esprits faux, puisaient dans cette disposition du public une force vraiment menaçante. Les élections de 1819, le choix de M. Grégoire, élu évidemment comme régicide, l'usage agressif de toutes les libertés constitutionnelles, manifestaient le péril aux yeux les moins clairvoyants.

Quelques-uns pensaient qu'il fallait faire résistance ouverte au parti qui voulait renverser la dynastie par une révolution nouvelle; mais en même temps ils voulaient qu'on donnât toutes les garanties réclamées par les gens de bien et les hommes éclairés. La possibilité actuelle d'une telle marche parut généralement douteuse. Les esprits n'étaient pas assez mûrs, assez rassis, pour qu'on pût espérer l'appui de l'opinion publique.

Restaient deux résolutions à prendre : emprunter l'appui du parti contre-révolutionnaire, sauf à le modérer, s'il était possible : ou bien attendre que les fautes et les exagérations de l'autre parti lui fissent perdre sa popularité; et, alors seulement, commencer à lui résister.

Camille Jordan et la plupart de ses amis virent plus de danger au premier projet qu'au second. Ils résolurent de s'opposer de toutes leurs forces aux entreprises d'un ministère qui se rapprochait de la faction contre-révolutionnaire. Ils s'y décidèrent encore bien davantage, lorsque l'assassinat du duc de Berri fut devenu l'occasion de la chute de M. Decazes; lorsque M. de Richelieu fut rentré au ministère, aveuglément déterminé, dans son trouble, à faire alliance avec les ultrà-royalistes.

Ce fut pour soutenir cette lutte solennelle que Camille Jordan sacrifia le repos de ses derniers jours. Il reparut à la Chambre et se plaça ouvertement dans cette opposition où le général Foy et M. Périer formaient la limite et la transition entre les deux opinions libérales. Le grand combat s'engagea sur la réforme de la loi électorale. Camille Jordan proposa un amendement, qui n'est autre que la loi rendue depuis 1830. Chaque arrondissement devait élire un député : on échappait ainsi aux influences trop actives de l'esprit de parti et de l'intrigue, et l'on accroissait les influences locales, plus calmes et moins menaçantes. La priorité de discussion fut obtenue pour l'amendement. Son adoption eût été la chute du ministère, ou du moins la

défaite du système politique qu'il adoptait. D'incroyables efforts, et même, dit-on, des suffrages achetés procurèrent une majorité de cinq voix contre l'amendement.

Aussitôt après la session, le ministère de M. de Richelieu consomma son alliance avec le parti contre-révolutionnaire, en se séparant de tous ceux de ses anciens amis qui s'étaient opposés à la nouvelle loi d'élection et à la marche suivie par le gouvernement. C'était contre Camille Jordan que l'irritation était la plus vive. Il connaissait peu l'art des ménagements; sa bonne conscience ne lui laissait pas de scrupule; il allait toujours au dernier terme de son opinion. Pendant les troubles du mois de juin 1820, les députés étaient insultés par les gardes du corps et les jeunes gens royalistes; tandis qu'en même temps l'émeute populaire menaçait le gouvernement. De vives discussions reproduisaient à la Chambre ces scènes de guerre civile. Camille Jordan y fut sévère pour la police; le ministère lui reprochait d'avoir moins songé à l'ordre public qu'au respect dû à la représentation nationale.

Il fut rayé du conseil d'État, où il avait été appelé en 1817; on voulut même donner à ce qu'on avait la prétention d'appeler sa disgrâce, quelque chose de plus marqué que pour M. Royer-Collard et les autres conseillers d'État de l'opposition. Il reçut cette atteinte avec un grand calme, regrettant seulement que M. de Serre, son ami, son compagnon d'opinions, se fût chargé de cette mesure.

A la session suivante, en 1821, Camille Jordan était devenu si faible et si souffrant, qu'il ne pouvait suivre les séances. Il n'y parut guère qu'une fois. Pour effrayer Louis XVIII, ou plutôt pour fournir au parti alors dominant l'occasion d'exiger des mesures de police et de persécution, d'officieux valets avaient fait éclater un pétard d'artifice près de l'appartement du roi; le secret de cet ignoble complot ne fut pas connu tout de suite, et il fut question à la Chambre des députés de présenter une adresse. Camille

Jordan se fit transporter au comité secret où elle se discutait. Ce fut son dernier discours; c'est la dernière fois que sa voix fut entendue en public; il fut aussi éloquent, aussi convaincu, aussi énergique que jamais.

Dès lors il déclina rapidement; ses souffrances étaient cruelles; il les endurait patiemment et se résignait avec calme à sa fin qu'il voyait approcher. La conversation de ses amis, les soins de sa famille, étaient le seul allégement de ses maux. Il mourut, le 19 mai 1821, d'un squirrhe intestinal. Ses funérailles furent touchantes : son convoi était sans pompe, conforme à sa médiocre fortune; mais l'élite de la France, sans distinction de partis ni d'opinions, formait son noble cortége; un sentiment commun et profond se lisait sur toutes les physionomies : c'était un hommage universel à une vertu, à un talent, à un caractère honoré de tous. Les jeunes gens des écoles, la foule populaire, se joignirent au convoi. Sur le bord de la fosse où l'on allait déposer le cercueil, M. Royer-Collard, le constant ami de Camille Jordan, essaya de prononcer quelques paroles; les larmes étouffaient sa voix, il ne put prononcer qu'un déchirant adieu. M. de Saint-Aulaire, au nom de la Chambre des députés; M. Rambaud, maire de Lyon, au nom de la ville, rendirent hommage à une vie si respectable et si pure. Plus tard, un monument lui fut élevé par souscription.

Nul n'a laissé des regrets plus profonds dans le souvenir de ceux qui l'ont connu; nul ne fut plus aimé de ses amis. Son caractère était plein de charme, de douceur, d'une naïveté presque enfantine, mêlée à la force et à l'élévation. La pensée du mal lui était étrangère, et il ne savait pas la supposer dans les autres. Son esprit était délicat et fin; ses impressions promptes et faciles : tout ce qui était beau et noble produisait en lui une visible émotion. Sa physionomie était d'une douceur et d'une grâce particulières. Il vécut sans ennemis, sans envieux, environné d'estime et d'affection.

Camille Jordan n'a laissé aucun ouvrage considérable. Ses discours et ses opinions ont été réunis et publiés en un volume. Voici une liste assez complète des divers écrits de circonstance qu'il a fait imprimer : — Lettre à M. Lamourette se disant évêque de Lyon. — Histoire de la conversion d'une dame parisienne. — La loi et la religion vengées. (Ces trois brochures se rapportent à la controverse sur la constitution civile du clergé.) — Avis à mes commettants. — Camille Jordan, député du Rhône, à ses commettants sur la révolution du 18 fructidor. — Le vrai sens du vote national sur le consulat à vie. — La session de 1817 : aux habitants de l'Ain et du Rhône. — Il a laissé en manuscrit : Discours sur l'influence réciproque de l'éloquence sur la Révolution et de la Révolution sur l'éloquence. — Éloge de l'avocat-général Servan. — Éloge de M. Fay de Sathonay, maire de Lyon. — Essai sur Klopstock.

LE GÉNÉRAL FOY.

Foy (Maximilien-Sébastien) naquit à Ham, en Picardie, le 3 février 1775. Dès l'âge de quinze ans, il entra, comme aspirant, dans l'artillerie, à l'école de La Fère. Au commencement des guerres de la Révolution, en 1792, il était lieutenant dans le troisième régiment d'artillerie à pied. Il fit en cette qualité la première campagne, et l'année suivante il fut nommé capitaine d'artillerie à cheval. Dès lors, il commença à se faire remarquer de ses camarades et de ses chefs.

En 1794, il se trouvait à Arras, au moment où le représentant du peuple Joseph Lebon ordonnait toutes les horreurs qui ont rendu son nom fameux. Le capitaine Foy ne cacha point toutes les impressions que lui faisaient éprouver ces sanglantes abominations. Il en parla même en face au proconsul conventionnel, qui l'envoya en prison et allait le faire traduire au tribunal révolutionnaire, quand le 9 Thermidor vint mettre un terme au régime de terreur qui pesait sur la France.

Le capitaine Foy retourna à ses drapeaux, et fit dans l'armée du Rhin les campagnes de 1795, 1796, 1797; toujours plein d'ardeur, d'amour de la patrie et de la gloire, souvent blessé, aimé et estimé de tous. En 1797, il fut fait chef d'escadron dans son arme. Après la paix de Campo-Formio, il vint à Paris, se rendant à l'armée d'Angleterre, que devait commander le général Bonaparte. Le vainqueur de l'Italie eut occasion de rencontrer ce jeune officier d'ar-

tillerie; il sut avec combien d'éclat il avait servi, jugea ce qu'il valait, et le fit sonder pour savoir s'il lui conviendrait de devenir son aide de camp. Foy était alors dans toute cette ferveur de patriotisme désintéressé, cette chevalerie de liberté, qui n'étaient point rares à l'armée du Rhin, et distinguaient les officiers de Moreau, de Saint-Cyr ou de Jourdan, de l'esprit tout militaire de l'armée d'Italie : les uns formés dans une guerre défensive, se proposant pour but de leurs efforts de sauver de l'invasion étrangère et du joug d'une restauration, la patrie et son indépendance; les autres, soldats d'un conquérant et portant au loin notre gloire et nos armes sur un sol étranger. Ce ne fut pourtant pas sans quelque regret que Foy refusa de s'attacher à un chef déjà si glorieux, et qu'il vit partir cette expédition d'Égypte si bien assortie à sa vive et poétique imagination.

Resté en France, il fut placé dans l'armée qui envahit la Suisse. En 1799, il servait sous les ordres de Masséna; dans le rapport où ce grand capitaine rendait compte de cette glorieuse bataille de Zurich, qui, après de si tristes revers, rendit courage à la France, il disait : « Le chef d'escadron Foy, commandant d'artillerie de la division Lorge, s'est conduit d'une manière digne des plus grands éloges. »

En 1800, il passa d'Allemagne en Italie dans la division du général Moncey, lorsqu'elle vint se joindre à l'armée victorieuse de Marengo. Après la rupture de l'armistice, il commanda, comme adjudant-général, une brigade d'avant-garde, et se distingua pendant cette campagne qui conduisit l'armée française jusqu'aux Alpes tyroliennes, tandis que le général Moreau s'avançait vers l'Autriche par la Bavière.

Après la paix, il fut nommé colonel d'artillerie; à la rupture avec l'Angleterre, il fut destiné à un commandement de batteries flottantes. Vers cette époque, le général Moreau, impliqué dans la conspiration de Georges et de Pichegru, fut arrêté et mis en jugement. Le colonel Foy, ainsi qu'une grande partie du public, se refusa à croire que

son ancien général eût trahi la France. L'ambition du Premier consul, qui, à ce moment, se faisait empereur, avait excité le mécontentement d'une foule d'officiers; il leur en coûtait de renoncer à cette république pour laquelle ils avaient versé leur sang. Le colonel Foy se fit noter pour l'imprudence de ses propos et par l'intérêt qu'il témoigna publiquement à la famille du général Moreau. Il sut que le Premier consul songeait à prendre envers lui quelque mesure de rigueur, et partit sur-le-champ pour le camp d'Utrecht, que commandait le général Marmont, son camarade de jeunesse.

L'empereur Napoléon le laissa dans cet asile; et il fut employé comme chef d'état-major de l'artillerie dans ce corps d'armée. Il fit la campagne d'Austerlitz, puis fut envoyé dans le Frioul et à Venise. Cependant il sentait peser sur lui la disgrâce de l'empereur, et il lui semblait dur et triste de ne pas espérer que justice lui serait rendue, de ne pas obtenir la récompense de gloire et d'avancement dont il se savait digne. Aussi recherchait-il toutes les occasions de se faire connaître, de manifester ce qu'il valait. En 1807, il demanda à aller en Turquie, où l'empereur avait voulu envoyer un corps nombreux de canonniers. Le colonel Foy n'y fut pas rejoint par ceux qu'il devait commander; sa mission eut pour son esprit observateur un fort grand intérêt, mais demeura sans importance.

Vers la fin de cette année, il passa à l'armée du général Junot, qui, après avoir envahi le Portugal, fut contraint de l'évacuer par la capitulation de Cintra. Le 3 novembre 1808, il fut nommé général de brigade, et employé dans la guerre d'Espagne, en 1810. Lorsque le maréchal Masséna fut chargé de consommer la conquête du Portugal, où déjà deux fois l'armée française n'avait pu se maintenir, le général Foy servait sous ses ordres. Cette campagne ne fut pas heureuse; le maréchal vint échouer devant les lignes de Torres-Vedras, défendues par le duc de Wellington, dont

la renommée commençait à être grande. Masséna pensa que des reproches graves lui seraient adressés; il craignait le blâme de l'empereur. Il jugea que nul ne pouvait mieux lui servir de défenseur que le général Foy, déjà si connu dans l'armée par sa bravoure, sa capacité, et cette conversation spirituelle, brillante, persuasive, qui préludait aux gloires de l'orateur.

Le général Foy ne pouvait guère réussir à justifier le maréchal Masséna, qui ne méritait d'autre reproche que d'avoir obéi trop exactement aux instructions qu'il recevait; quoi qu'il en soit, le général Foy parut à l'empereur tel qu'il avait ardeur de se montrer, et lui donna l'idée que peu de ses généraux étaient appelés à une plus haute destinée. De son côté, Napoléon exerça sur le général Foy cette merveilleuse séduction d'esprit et de conversation qui s'ajoutait au prestige de la grandeur et de la gloire.

Il fut nommé général de division et retourna en Espagne. Son rôle militaire s'était agrandi; souvent il commanda des corps détachés. A la bataille de Salamanque, où le maréchal Marmont fut blessé, le général Foy, à la tête de l'arrière-garde, couvrit la retraite de l'armée pendant qu'elle se repliait sur le Douro. Pendant ces deux années 1812 et 1813, lorsque l'empereur attirait l'attention du monde sur les scènes gigantesques de l'invasion de la Russie et de la défense de l'Allemagne, les généraux français des armées d'Espagne luttaient, avec une constance et une habileté admirables, contre l'armée anglaise et la population soulevée. Rien ne les encourageait; la renommée ne les récompensait point; leurs victoires ou leurs revers passaient comme inaperçus parmi tant de grands événements. Ce n'était pas pour leur envoyer des renforts que la France pressurée s'épuisait d'hommes et d'argent; on leur retirait même les soldats qu'ils avaient formés et aguerris; il leur fallait trouver leurs ressources en eux-mêmes; il leur fallait se décider à eux seuls, sans attendre les volontés d'un

maître exigeant, devant qui la responsabilité était grande, et qui ne laissait point espérer justice à ceux que ne couronnait pas le succès. C'est à cette dure école que se mûrit le caractère du général Foy. Beaucoup de beaux faits d'armes, de valeureuses journées, grandirent son nom pendant ces campagnes qui vinrent finir devant Toulouse, au moment où succombait la fortune de Napoléon, sous les efforts de l'Europe entière. Le général Foy fut atteint à cette bataille d'une blessure, qu'on crut mortelle, et dont il se ressentit toute sa vie.

Le gouvernement de la Restauration se montra bienveillant au général Foy; il fut fait grand-officier de la Légion d'honneur, et employé comme inspecteur. Ces faveurs, prodiguées sans discernement et sans affection, ne pouvaient exciter une grande reconnaissance. Ancien soldat de l'armée du Rhin, longtemps tenu dans la disgrâce, n'ayant presque jamais combattu sous les yeux de l'empereur, le général Foy n'avait pour le gouvernement impérial ni fanatisme, ni servilité; il aimait la liberté, et savait bien que la méfiance réciproque de la nation et de la dynastie restaurée était une chance favorable au développement des institutions; il voyait d'avance ce que la France pouvait gagner à cette étude laborieuse d'un régime constitutionnel. Comme tant d'autres, il trouvait dans la Restauration une sorte de confirmation calme et solide du rang, du titre, de la position sociale, que lui avaient conquis son courage et son mérite; il ne dédaignait pas l'espèce de lustre aristocratique donné aux honneurs qu'il avait mérités. Cependant il s'étonnait de se sentir si loin de toute sympathie pour le gouvernement des Bourbons. Ses souvenirs patriotiques, son enthousiasme militaire, étaient péniblement froissés; il avait la conviction intime de ne jamais rien avoir de commun avec les princes revenus de l'émigration, de ne pouvoir vivre sur leur terrain; il lui semblait qu'ils avaient pour jamais rompu avec la patrie. « On répète

« beaucoup, disait-il, qu'ils ont du moins l'avantage d'être « légitimes. C'est bien plutôt leur défaut et leur malheur. « Ils croient que nous leur appartenons de droit; s'ils sont « légitimes, nous ne le sommes pas, nous enfants de la Ré- « volution. »

Telles étaient ses dispositions, lorsqu'arriva à Nantes, où il était en inspection, la nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe Juan. Le général Foy ne douta pas un instant du plein succès de cette merveilleuse tentative; il jugea de l'armée et du peuple par ses propres impressions. Il n'en demeura pas moins fidèle à son devoir, tant que l'événement n'eut pas prononcé. Il n'avait aucun commandement à Nantes; ses fonctions d'inspecteur ne lui attribuaient aucune autorité; mais, dans de pareilles circonstances, le plus capable se trouve ordinairement le premier, et tout ce qui était militaire prenait sa direction d'après le général Foy. Il exhorta les régiments à rester fidèles. Le duc de Bourbon avait été, en toute inutilité, envoyé par le gouvernement royal dans les départements de l'Ouest. Le général Foy lui écrivit pour l'assurer qu'il ferait son devoir. C'était avec entière sincérité qu'il reconnaissait les obligations imposées par une cause qu'il n'aimait point. « J'y ai « peu de mérite, disait-il, et cela ne me coûtera pas cher. « Ils ont tant de méfiance, tant d'irrésolution, et tout va « aller si vite, qu'ils n'auront pas même le temps d'accep- « ter mon dévouement. »

Quand on sut à Nantes que Louis XVIII avait quitté Paris, le général Foy n'hésita point. Il se faisait peu d'illusion sur cette restauration impériale. Encore que Napoléon n'eût peut-être rien fait de plus admirable, il avait peu de chances pour se maintenir : la France et l'Europe n'étaient plus telles qu'il le fallait pour porter le joug brisé de son despotisme. Mais sa cause était celle de l'armée; elle était conforme à des préventions populaires, aveugles peut-être, mais passionnées. Ce qui décida surtout le général Foy,

car il savait toujours consulter à la fois sa raison, sa conscience et son instinct, ce fut la conviction que le premier devoir pour lui était de défendre le sol français contre les étrangers; or, c'était évidemment la prochaine conséquence du 20 mars.

Il reprit ce drapeau tricolore, si cher à tous ses souvenirs, et le rendit à la garnison de Nantes. Dès le jour même, une sorte d'émeute, excitée parmi les classes inférieures, menaça de violences et de réactions le repos de la ville. Le général Foy accourut et réprima facilement le désordre : « Il ne faut pas laisser les révolutions s'cucanailler, » disait-il. Il revint bientôt à Paris, et fut chargé de commander une division dans le corps d'armée du maréchal Ney; il était avec lui à Waterloo, et il y fut blessé, comme il l'était presque toujours. Pendant qu'il se guérissait de sa blessure, Napoléon succomba une seconde fois, les armées étrangères reparurent à Paris, et Louis XVIII fut ramené sur son trône.

Le ministère que forma M. de Talleyrand à l'époque de cette seconde restauration voulait être modéré, constitutionnel, national; il cherchait à arrêter la fougue des opinions que l'intervention étrangère rendait triomphantes. Le général Foy fut nommé président du collége électoral de Vervins; malgré l'appui ainsi donné à sa candidature par l'administration, la réaction était si vive, le parti libéral si abattu, que le général Foy ne fut pas élu.

Repoussé de la tribune nationale à laquelle il se sentait appelé, enveloppé dans la défaite et l'humiliation des opinions patriotiques et des souvenirs militaires, il fallait une occupation à l'activité de son esprit. Ce fut alors qu'il entreprit l'histoire de la guerre d'Espagne, ouvrage qu'il n'a point achevé. Il s'y livra avec son ardeur accoutumée; il compulsa les archives du ministère de la guerre; il alla en Angleterre faire un travail du même genre; il s'entoura de documents de toute sorte. Plus il se sentait de penchant

naturel à un langage animé et plein de chaleur, plus il s'imposait la tâche de faire un livre solide, exact, sérieux, impartial. Avec une modestie toute sincère, il craignait de tomber dans un style déclamatoire, et s'attachait à être simple dans ses récits, calme dans ses jugements. Les portions de cet ouvrage qui ont été publiées donneraient à elles seules une haute idée du général Foy.

Son élection de 1819 vint l'enlever aux travaux historiques. Il entra enfin dans cette Chambre, où sa renommée devait tellement s'agrandir; il ne tarda guère à y prendre sa place au premier rang des orateurs. L'importance de son rôle ne tenait pas seulement à son talent; sa vie passée, son caractère, ses opinions, lui donnaient une position politique qui ne ressemblait à celle de nul autre. Il était le représentant des souvenirs militaires et de la gloire française. C'était pour lui une sorte de religion, qu'il professait avec un enthousiasme sincère et désintéressé; en lui, elle se confondait avec l'amour de la liberté, avec la défense du territoire, avec le sentiment profond de l'indépendance nationale. Dans sa bouche, un tel langage n'avait rien de rhéteur, ni de déclamatoire; il ne blessait personne, en exprimant avec chaleur ce qu'il sentait avec vérité. D'ailleurs, il avait quelque chose de franc, d'ouvert, de généreux, qui n'excitait pas les haines politiques, et calmait les irritations passagères de la discussion. Il était doué de ce don de plaire, si heureux dans une assemblée, et qui trouve des sympathies, même parmi les adversaires.

La popularité s'attacha bientôt à son nom, popularité qu'il aimait et qu'il recherchait, sans toutefois lui sacrifier le besoin d'obtenir une vraie et grave considération. Par la plupart de ses relations et de ses souvenirs, surtout par sa séparation complète du gouvernement de la Restauration, il appartenait à la portion la plus libérale de la Chambre. Mais son goût pour le bon ordre, sa droite raison, son esprit pratique, son exactitude minutieuse à toujours savoir le

réel et le positif, le distinguaient des petitesses, des violences et des illusions de l'esprit de parti ; il savait n'en point porter le joug. Bon gré, mal gré, il fallait que les révolutionnaires de nature ou d'opinion pardonnassent à lui et à son ami Casimir Périer d'être des hommes politiques, et de pouvoir devenir ministres. Tout irritable qu'il était par les prétentions aristocratiques et contre-révolutionnaires, il était loin aussi de se laisser compter parmi les fanatiques vulgaires de l'égalité ; personne plus que lui ne voulait l'égalité qui permet à tous de s'élever ; personne n'éprouvait plus le dégoût de l'égalité qui envie et abaisse les supériorités : pour lui, il les admettait et les aimait toutes ; il se sentait dans sa région, parmi l'aristocratie réelle, au milieu de ceux que distinguent le mérite, le talent, le savoir ou l'esprit, qu'illustrent des noms historiques, que décore l'élégance des mœurs ou le charme des manières. Une sorte de bienveillance expansive faisait le fond de ses opinions, comme de ses relations avec les hommes ; il aimait mieux comprendre que critiquer, et cherchait non à blâmer, mais à sympathiser. Jamais homme, avec un sentiment assez élevé de lui-même, ne conçut moins de dédain. Il trouvait qu'il n'est personne dont on ne puisse apprendre quelque chose, qu'il y a profit à chercher ce que valent les autres et non ce qui leur manque.

En 1824, après le succès de la guerre d'Espagne, la Chambre fut dissoute. Le découragement d'une opinion vaincue, plus encore que les influences et les fraudes de l'administration, amena l'exclusion presque totale des députés de l'opposition. Le général Foy fut élu par un des arrondissements de Paris, et revint à la Chambre continuer, avec plus de constance et d'énergie, une lutte, où le sentiment du devoir, et non pas l'espoir du succès, le soutenait ainsi que ses amis. Cette opposition maintint le courage du pays, l'empêcha de courber la tête devant le triomphe d'un parti qui comptait ramener un ordre de choses abolies par

les lois et par les mœurs. Elle lui enseigna à ne point désespérer de l'avenir, à respecter la légalité, à ne pas chercher son secours dans la révolte et les complots. Cette période fut pour la France une véritable éducation politique et morale; elle est un grand titre d'honneur pour cette minorité, où le général Foy tenait une si belle place.

La discussion sur l'indemnité des émigrés, en 1825, fut le dernier combat que rendit le général Foy; dans aucun peut-être il n'avait montré plus de talent. Cependant la tribune, les émotions de cette vie agitée, les études assidues auxquelles il se livrait, afin de ne jamais parler qu'avec connaissance, exactitude et utilité; sa complaisance pour tous ceux qui avaient besoin de lui; ses journées passées à la Chambre et ses nuits au travail, dévoraient rapidement les restes d'une santé qu'avaient détruite les blessures et les fatigues de la guerre. Vainement les médecins le pressaient de ménager ses forces; le calme et le repos n'étaient pas compatibles avec cette âme ardente; elle se maintenait infatigable, quand le corps était déjà épuisé.

Le général Foy mourut en novembre 1825. L'effet de cette mort sur la France ne sera jamais oublié. Cent mille citoyens suivirent son convoi. Ce n'était point l'empressement d'un vain esprit de parti recrutant la foule par les passions; les sages amis du pays, les hommes graves, les partisans les plus modérés de la liberté, marchaient dans ce deuil avec une émotion aussi religieuse que la jeunesse enthousiaste ou l'opposition la plus exaltée. Une souscription fut ouverte pour doter ses enfants qu'il laissait sans fortune; elle s'éleva à près d'un million. Dans les provinces les plus reculées, on s'empressait à souscrire à cet acte de reconnaissance nationale. Ce fut une manifestation immense et soudaine de l'opinion et de la force de la France. Le gouvernement de la Restauration, à l'apogée de sa puissance, regardait, interdit et troublé, ce signe redoutable de l'opinion publique. Pour tout esprit observateur, il fut évi-

dent ce jour-là que le pays ne se laisserait pas dépouiller des libertés que la Charte avait consacrées, et que le gouvernement de la Restauration devait s'y soumettre, ou succomber dans la lutte. Le parti qui témoignait le désir et la volonté de dompter l'opinion constitutionnelle pouvait dès lors se regarder comme vaincu, et cette victoire consacra les funérailles de son plus noble adversaire.

Les discours du général Foy furent réunis dans un recueil et imprimés à un très-grand nombre d'exemplaires. Partout on voyait son buste et son portrait. Un monument lui fut élevé. Sa veuve, objet de sa vive et constante affection, digne de lui par son caractère et son esprit; ses enfants, qu'il aimait en bon et tendre père de famille, furent environnés d'hommages. Ce fut comme une véritable adoption. Ce culte rendu à sa mémoire, cette procalmation de sa gloire, ne trouvaient ni contradicteurs ni envieux. Jamais sentiment public ne fut plus unanime.

Quelques années après sa mort, les premiers livres de son histoire de la guerre d'Espagne ont été publiés. On y a trouvé le cachet de son talent et de ses opinions; il est regrettable que ce livre n'ait pas été terminé. Tel qu'il est, il a obtenu et mérité beaucoup de succès.

Le général Foy a en outre laissé une grande quantité de manuscrits. Son activité d'esprit était telle, son ardeur à s'instruire si infatigable, que, pendant presque toute sa vie, il ne s'est jamais endormi sans avoir écrit son journal. Là trouvaient place le résumé de ses lectures, des conversations qui lui avaient paru instructives ou spirituelles, les informations qu'il avait pu recueillir, ses observations, ses jugements, des documents statistiques, des relations de voyage, des notes militaires. Il y en a beaucoup de volumes, et peut-être en ferait-on des extraits curieux.

CAULAINCOURT, DUC DE VICENCE.

Armand-Augustin-Louis de Caulaincourt, duc de Vicence, naquit en 1773, d'une des plus nobles et plus illustres familles de Picardie. Il entra au service, selon l'usage, dès sa première jeunesse, fut d'abord aide de camp de son père, le marquis de Caulaincourt, et se retira de l'armée en même temps que lui, en 1792. L'année suivante, il se trouva compris dans la levée qu'on nomma la première réquisition, et qui embrassait tous les jeunes gens depuis dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq. Le rang qu'avait occupé sa famille, le grade qu'il avait eu, auraient plutôt été alors des motifs de proscription que de faveur; il partit comme simple soldat d'infanterie; plus tard, il passa dans la cavalerie, et y parcourut les grades inférieurs. Après le 9 Thermidor, il devint aide de camp du général Aubert-Dubayet, et le suivit dans son ambassade à Constantinople. En 1797, il revint en France, chargé d'accompagner l'ambassadeur turc; puis il obtint le grade de chef d'escadron, et fut aide de camp de son oncle le général d'Harville. En 1799, il fut nommé colonel du deuxième régiment de carabiniers, et fit avec une grande distinction la campagne de 1800, dans l'armée du général Moreau.

A la paix de Lunéville, le Premier consul le choisit pour aide de camp, et ne tarda point à lui donner une mission pour la Russie, où l'empereur Alexandre venait de succéder

à son père Paul Ier. La paix avait été conclue entre les deux puissances, et M. de Caulaincourt précéda de quelques mois l'ambassade du général Hédouville. Ce fut là qu'il commença à faire remarquer cette dignité dans les manières, cette gravité dans le langage, cette parfaite mesure, qui l'appelaient à se distinguer dans la carrière diplomatique. Le Premier consul lui témoigna de plus en plus sa haute estime et sa confiance. Lorsque les Tuileries, même avant la proclamation de l'empire, commencèrent à prendre l'aspect et l'étiquette d'une cour, M. de Caulaincourt fut chargé des fonctions de grand-écuyer.

Au mois de mars 1802, des tentatives concertées à l'étranger avaient menacé la vie du Premier consul; il donna l'ordre à M. de Caulaincourt de passer le Rhin avec un détachement d'infanterie de gendarmerie et de dragons, d'occuper la petite ville d'Offenbourg, de donner l'ordre d'arrêter plusieurs émigrés qui s'y trouvaient, et de se rendre aussitôt à Carlsruhe pour remettre au grand-duc de Bade une lettre destinée à expliquer et justifier cette violation d'un territoire neutre et cette infraction au droit des gens.

Pendant que M. de Caulaincourt exécutait ce qui lui avait été prescrit, une colonne, commandée par un général qui avait reçu directement d'autres instructions, partait de Schlestadt, traversait le Rhin, cernait la ville d'Etenheim, et s'emparait du duc d'Enghien et des émigrés qui se trouvaient près de lui. Lorsque peu de jours après l'exécution soudaine et clandestine de ce malheureux prince vint glacer tous les esprits de surprise et d'épouvante, M. de Caulaincourt ne cacha nullement le profond sentiment de douleur que lui inspirait cet acte de cruelle iniquité.

Il ne renonça point à servir son pays, et ne quitta point la carrière ouverte à son activité, à sa jeunesse, à ses espérances; mais, conformément à son caractère, se roidissant contre les injustes préventions auxquelles avait donné lieu

sa mission à Strasbourg, il résolut de montrer, par sa vie entière, que ce n'était pas à lui qu'on avait pu songer pour l'exécution d'un pareil ordre.

Lorsque le Premier consul devint empereur, M. de Caulaincourt eut le titre de grand-écuyer, dont il remplissait déjà les fonctions. On le vit à cette cour conserver constamment son maintien réservé, ses manières froidement polies. On retrouvait en lui cette habitude de respect sans servilité, de zèle sans flatterie, d'obéissance éclairée, de fermeté sincère dans le langage, qui rappelait la tradition d'une monarchie où le pouvoir absolu était tempéré par de nobles mœurs.

Après avoir fait avec Napoléon les campagnes de 1805, 1806 et 1807, il fut choisi pour ambassadeur en Russie, lorsque la paix de Tilsit eut uni les deux empereurs par une mutuelle amitié. Dans ce poste éminent, M. de Caulaincourt montra tout ce qu'il valait. Il gagna non-seulement l'estime, mais l'intime confiance de l'empereur Alexandre. Il ne se servit jamais de ce crédit personnel que dans l'intérêt de la France; mais jamais non plus il n'abusa de l'amitié que sa loyauté lui avait acquise. Lorsque Napoléon voulait tromper son auguste allié, il lui fallait auparavant tromper son propre ambassadeur; aussi, lorsque M. de Caulaincourt s'aperçut qu'en réalité les relations politiques n'étaient plus les mêmes entre les deux souverains, il demanda son rappel.

Chacun sait avec quelle franchise, avec quelle inébranlable obstination il opposa ses conseils et ses présages à la funeste entreprise qui devait finir par la retraite de Moscou et la perte de l'armée française. Ce fut lui que Napoléon prit pour unique compagnon de voyage, lorsqu'après le passage de la Bérésina, il quitta les débris de la grande armée pour venir en France en chercher une nouvelle.

L'année d'après, en 1813, pendant l'armistice, il fut dé-

signé pour traiter de la paix au congrès de Prague, ayant pour collègue le comte de Narbonne, et n'espérant pas plus que lui de réussir dans une négociation où les puissances coalisées étaient maintenant en position d'être exigeantes, tandis que Napoléon comptait encore sur la victoire et ne pouvait se résoudre à aucun sacrifice.

Après le désastre de Leipzig, l'Empereur, consentant enfin à rassurer l'opinion publique qui lui reprochait de perdre la France, et de ne pas vouloir sincèrement la paix, appela M. de Caulaincourt au ministère des affaires étrangères. Alors commença le congrès de Châtillon. Jamais négociateur ne se trouva dans une position plus difficile et plus fâcheuse; il avait à lutter contre des sentiments de vengeance longtemps comprimés, contre de justes méfiances, contre l'insolence des vainqueurs nouveaux; il était forcé de suivre les volontés mobiles de Napoléon, dont la résignation ou l'exigence variaient chaque jour selon la chance des combats. Immuablement attaché à l'intérêt et à l'honneur de la France, M. de Caulaincourt savait pourtant se faire respecter au milieu de circonstances si déplorables.

Napoléon succomba, et M. de Caulaincourt s'acquitta jusqu'au dernier moment des devoirs de fidélité qu'il avait contractés sans jamais y manquer. Lorsque les alliés furent entrés à Paris, pendant que l'Empereur était à Fontainebleau, M. de Caulaincourt et le maréchal Macdonald se chargèrent d'apporter aux souverains de la coalition son abdication en faveur de son fils. Bien qu'un gouvernement provisoire fût déjà formé, que le sénat eût prononcé la déchéance et que tout fût déjà disposé à Paris pour la restauration des Bourbons, l'empereur Alexandre et ses alliés conservaient encore quelque incertitude. Les plénipotentiaires de l'empereur Napoléon furent admis près de l'empereur de Russie, qui était entouré de M. de Talleyrand et des membres du gouvernement pro-

visoire, qui jusqu'alors avaient été encouragés par son assentiment. Le maréchal Macdonald, et surtout M. de Caulaincourt, plaidèrent avec chaleur la cause qu'ils s'étaient chargés de défendre; il rappela que les alliés avaient déclaré dans leurs proclamations qu'ils n'imposeraient pas un gouvernement à la France; il essaya d'en appeler au souvenir de l'amitié qui avait uni les deux empereurs. Il fut écouté avec bienveillance, et l'on pouvait juger que l'empereur Alexandre voyait dans cette fidélité à son général et à son souverain un nouveau motif pour l'estimer davantage.

Mais les choses étaient trop avancées, et les hommes politiques qui avaient déjà proclamé la Restauration étaient trop considérables et trop nombreux pour n'être pas mieux écoutés que les plénipotentiaires de Fontainebleau.

M. de Caulaincourt revint quelques jours après négocier un autre traité. Napoléon avait consenti à une abdication complète. Les conditions qu'il s'agissait maintenant de stipuler se rapportaient au sort qui serait fait à lui et à sa famille. Ce traité du 11 avril 1814, qui lui donna la souveraineté de l'île d'Elbe et un revenu annuel, fut signé du maréchal Ney et de M. de Caulaincourt.

La Restauration le plaçait dans une situation triste; poursuivi par des préventions dont l'injustice le blessait depuis longtemps, il avait trop de fierté pour rechercher une indulgence, dont il ne croyait avoir nul besoin. L'empereur Alexandre tenta inutilement de lui concilier la bienveillance des princes de la maison de Bourbon. Il ne voulait ni pardon ni amnistie, et ne demandait pas à être justifié ni devant le gouvernement, ni même devant l'opinion trompée. Il entendait porter tête haute toute sa vie passée. D'autres se faisaient pardonner humblement des crimes réels. Pour lui, il n'eut pas enduré patiemment de courber son front devant de fausses apparences. Il quitta la vie publique pour vivre dans la retraite. Le 20 mars et le re-

tour de Napoléon l'en tirèrent pour un moment. Sans concevoir une espérance, bien assuré que ce dernier triomphe du génie n'aurait d'autre résultat qu'une chute plus profonde que la première et un grand malheur pour la France, il accepta par obéissance le ministère des affaires étrangères; puis fut placé dans la commission provisoire qui précéda de quelques jours la seconde entrée des ennemis à Paris.

Dès lors il rentra pour n'en plus sortir dans la vie privée. La douceur des affections de famille, le commerce de l'amitié, le plaisir de faire du bien, ne suffirent pas à lui donner le calme et une existence heureuse. Les âmes fières souffrent d'autant plus de l'injustice des hommes qu'elles ne s'en plaignent jamais; la pensée, qui les préoccupe, les ronge intérieurement sans qu'aucune effusion vienne les soulager. C'est un genre de souffrance qui n'appartient pas à tous et dont il est honorable de sentir les angoisses.

Malgré beaucoup de motifs pour regretter la vie, il sentit la mort approcher, sans crainte et même avec une sorte d'amère satisfaction. Il y vit l'occasion de donner à son propre témoignage, au cri de sa conscience, cette irrésistible persuasion attachée aux paroles des mourants. Son testament, animé des sentiments religieux qui adoucirent ses derniers moments, renferme ces mots : « On ne ment pas à Dieu en présence de la mort : je jure que je n'ai jamais été pour rien dans l'arrestation du duc d'Enghien. » Il mourut le 19 février 1827.

M. de Caulaincourt a laissé des mémoires que sa famille n'a point encore publiés. Ils ont un grand intérêt, surtout dans tout ce qui se rapporte à son ambassade en Russie et aux circonstances qui précédèrent et amenèrent la funeste campagne de 1812. Dix ans après sa mort, madame de Sor fit paraître un livre intitulé : *Souvenirs du duc de Vicence*. Elle-même explique qu'elle ne connaissait pas M. de Caulaincourt, qu'elle le rencontra aux eaux de Plom-

bières, et eut ainsi l'occasion de lui entendre raconter les événements de sa vie. Il faut que sa mémoire n'ait pas été très-fidèle, car les faits sont souvent rapportés sans exactitude, et le caractère du duc de Vicence, ainsi que le langage qu'elle lui prête, ont peu de ressemblance avec la réalité.

GOUVION-SAINT-CYR.

Gouvion-Saint-Cyr (Laurent), maréchal de France, ambassadeur, colonel-général des cuirassiers, ministre de la marine et de la guerre, pair de France, naquit à Toul le 13 avril 1762. Sa famille n'était point riche; il reçut toutefois une éducation qui, développant d'heureuses dispositions, lui promettait de s'avancer honorablement dans la carrière où il entrerait. Toul était alors une ville toute militaire; elle avait une garnison; une école d'artillerie y était établie : c'était de ce côté que se tournait la vocation des jeunes gens bien élevés. La famille du jeune Gouvion désirait qu'il prît cette route; plusieurs de ses parents étaient devenus rapidement officiers. Il ne montrait aucun attrait pour la profession des armes, qui, plus tard, devait le conduire à la gloire et à une haute fortune. Le caractère d'indépendance, qu'il devait conserver à toutes les époques de sa vie, dicta sa première résolution. La situation d'un officier de fortune, à qui le mérite et les services rendus ne suffisaient pas pour s'avancer, ni pour devenir l'égal des officiers privilégiés, ne lui plaisait point.

Son goût était porté vers les arts; il avait, sans beaucoup d'étude, réussi à bien dessiner. La vie libre d'artiste semblait lui convenir. Pour se perfectionner, pour se faire un nom, pour trouver dans son talent les ressources nécessaires, il eût fallu aller d'abord à Paris, y passer quelques années dans les

écoles et les ateliers, concourir pour les prix, et devenir pensionnaire à l'école de Rome. Le jeune Gouvion ne voulut point s'assujettir à ces conditions; il conçut à dix-huit ans le projet d'aller à Rome, et d'y travailler, sans être officiellement élève de l'école de France. Il y passa deux ans; quels progrès il y fit, quelles furent ces occupations, c'est ce qu'on n'a point su : il n'aimait point à parler de lui; il ne se racontait à personne; il ne rappelait cette époque de sa vie que pour dire combien le séjour de Rome, la vie qu'on y menait, les monuments des arts, les souvenirs et les débris de l'antiquité avaient eu de charme pour lui. En même temps il y avait acquis une sûreté et une finesse de goût qui n'auraient peut-être pas fait de lui un artiste distingué, mais lui avaient donné le jugement et la conversation d'un amateur éclairé.

Il parcourut l'Italie et la Sicile, puis vint à Paris en 1784. Il y vécut de même qu'à Rome, mêlé aux jeunes artistes, fréquentant les ateliers, et plus spécialement celui de Brenet, peintre oublié aujourd'hui; mais il ne se risquait point à entreprendre et à terminer une œuvre quelconque; il était sévère pour lui-même, et difficile à contenter; avant de prétendre au succès, il lui fallait avoir ses sûretés. La profession qu'il voulait embrasser n'était peut-être pas même déterminée; il avait, a-t-il dit quelquefois, envie d'être architecte.

La Révolution le trouva dans cette incertitude; ses opinions n'étaient ni excessives ni passionnées, mais favorables aux changements qu'après le 14 juillet l'Assemblée constituante venait d'opérer. Un de ses parents était major général de la garde nationale parisienne; un autre Gouvion était aide de camp de M. de La Fayette; lui-même fut attaché à l'état-major. Après le 10 août, Gouvion, ainsi que plusieurs autres officiers de la garde nationale, s'enrôla dans un des bataillons que le conseil exécutif appelait à la défense de la patrie. Ils obéissaient ainsi au sentiment patriotique qui leur faisait un devoir de préser-

ver la France d'une invasion étrangère; en même temps ils trouvaient dans l'armée un refuge contre les barbaries révolutionnaires qui menaçaient tous les honnêtes gens. Ce fut le 1er septembre 1792 que Gouvion se fit inscrire au premier bataillon de chasseurs républicains, en prenant pour surnom le nom de famille de sa mère, afin d'être distingué de ceux de ses parents qui étaient au service militaire.

Tous les enrôlés, qui formaient ces bataillons de volontaires, n'étaient pas animés des généreux sentiments qui déterminaient la vocation de Gouvion-Saint-Cyr. Parmi les chasseurs républicains, on comptait beaucoup de mauvais sujets, batteurs du pavé de Paris, recrues habituelles des journées de révolution. Les récits contemporains abondent en informations sur l'indiscipline et les méfaits qui signalèrent le passage des bataillons parisiens dans les villes qu'ils traversaient, en se rendant à l'armée. Le bataillon où il se trouvait avait été dirigé sur l'armée de Custine; il arriva au milieu de novembre devant Mayence. Le général avait su qu'il avait commis quelque désordre. Custine aimait les soldats, et les traitait paternellement, mais il était sévère contre tout manquement à la discipline; il fit former le bataillon en carré: — « Vous êtes un tas de coquins, » — leur disait-il. Une voix se fit entendre dans les rangs : — « Pas tous. » — Custine voulut savoir qui avait parlé. Un capitaine, qui devait son grade à l'élection de ses camarades, s'avança : c'était un grand homme, d'une tournure distinguée, d'une physionomie grave et intelligente; le général entra en conversation, et apprit ainsi qu'il était un homme bien élevé, d'un esprit cultivé, qui avait voyagé, et savait dessiner. Il le placa comme adjoint à l'adjudant général du génie Gay de Vernon. Ce fut ainsi que Saint-Cyr débuta dans la carrière militaire; il se fit remarquer par l'exactitude de son coup d'œil, et son tact à discerner les avantages ou les inconvénients des positions militaires, à indiquer la direction qui devait être choisie pour la marche des troupes, et

à reconnaître le côté faible des lignes ennemies. Le service d'officier de troupe, un long apprentissage dans une situation subordonnée, où le mérite consiste dans une obéissance valeureuse et dévouée plutôt que dans l'exercice de l'intelligence, lui eût peut-être mal convenu. Les devoirs et les occupations d'officier d'état-major étaient conformes à son caractère; il avait rencontré sa véritable vocation. Aussi, dans sa carrière de chef d'armée ou de ministre de la guerre, a-t-il toujours témoigné quelle importance il attachait à la composition de l'état-major, dont il a fait une arme spéciale et savante.

Dans le grade subalterne où il fut d'abord placé, il ne tarda donc point à se distinguer et à se rendre utile, et même important. Sous le gouvernement déréglé de la Convention, les généraux en chef étaient incessamment nommés, destitués, envoyés à l'échafaud. Les nouveaux venus avaient toujours besoin des rapports et des conseils du capitaine-adjoint. Quant à lui, il prenait soin de se dérober à un avancement qui l'aurait exposé, soit aux soupçons des commissaires de la Convention, soit aux dénonciations des chefs jacobins, qui avaient alors tant d'influence sur la conduite de la guerre et la chute des officiers. Ainsi, sans avoir le grade d'officier général, il en remplissait les fonctions.

Dès le mois de novembre 1793, il était le chef d'état-major du général Férino, et dirigeait les opérations de sa division. Déjà sa parfaite connaissance du théâtre de la guerre, la sagacité avec laquelle il jugeait le lieu et le moment favorable pour agir, lui avaient fait une réputation dans l'armée. — « Saint-Cyr joue aux échecs, » — disait-on, lorsqu'il expliquait les combinaisons qu'il avait conçues. Le conventionnel Hentz voulait le faire général. — « Je suis parent de Gouvion, l'ami de La Fayette, objecta Gouvion-Saint-Cyr. — N'importe, répondit le représentant, un coquin dans une famille ne doit pas empêcher les autres de servir la patrie. » — Ce fut ainsi qu'il devint général de

division. Ce rapide avancement fut la récompense de la part qu'il avait prise à toutes les opérations de la fin de 1793, et surtout à la campagne de décembre, où le général Hoche, réunissant le commandement de l'armée du Rhin et de l'armée de la Moselle, força les Autrichiens à repasser le Rhin. Le succès de la journée du Geisberg fut surtout attribué à Saint-Cyr.

Tout en déplorant le désordre, qui régnait souvent dans cette armée, et l'autorité révolutionnaire qui la dominait, Saint-Cyr se plaisait aux mœurs et à l'esprit de ses compagnons d'armes. Parmi ces généraux et ces officiers, qu'on surnommait les Spartiates de l'armée du Rhin, régnaient alors un patriotisme sincère et dévoué, l'absence d'ambition, un entier désintéressement, des habitudes austères, la patience à supporter les privations, une persévérance que rien ne décourageait, et une vraie fraternité avec les soldats, qui ne nuisait point à la discipline. Deux généraux surtout jouissaient de l'estime et de la confiance de l'armée, Desaix et Saint-Cyr; ils s'unirent d'une étroite amitié; Desaix avait un désir plus ardent de la gloire, un plus grand besoin d'activité, une imagination plus exaltée. Saint-Cyr semblait plutôt inspiré par l'amour du devoir, par le soin qu'il apportait à ce qu'il devait faire; il aimait à saisir les occasions plutôt qu'à les chercher; l'un animé et expansif : l'autre calme, porté à la prudence et à la précaution, peut-être même à la méfiance. Lorsque les Autrichiens furent repoussés au delà du Rhin, et les Prussiens dans le Palatinat, tout l'effort de la guerre fut dirigé vers l'armée du Nord. Les soldats de la République avaient acquis l'expérience et l'habitude de la discipline; les généraux avaient été choisis avec plus de discernement, et d'après les preuves qu'ils avaient données de leur capacité; Carnot était parvenu à exercer plus d'autorité dans le Comité de salut public. Jourdan gagna la bataille de Fleurus; Pichegru reprit la Belgique et conquit la Hollande.

L'armée du Rhin avait été diminuée en nombre; elle n'avait plus l'appui et la coopération de l'armée de Sambre-et-Meuse, et ne tenta aucun mouvement. Mais la paix ayant été signée avec la Prusse, les armées de Jourdan et de Pichegru, qui était revenu commander sur le Rhin, reçurent l'ordre d'entrer en Allemagne. A aucun moment l'administration militaire n'avait été plus négligée. La dépréciation rapide des assignats privait le gouvernement de ses ressources; l'armée du Rhin était dénuée de vivres, de vêtements, de chevaux. Toutefois elle s'empara de Manheim, et passa le fleuve; le succès dura peu; Jourdan, qui s'était avancé sur la rive droite, fut contraint à rétrograder; l'armée de Pichegru, qui avait investi Mayence, sur la rive gauche, fut forcée dans ses lignes, et leva le siége.

Un armistice suspendit les mouvements de cette armée; elle resta encore longtemps dans le plus triste dénûment; Pichegru commençait alors à se mettre en rapport avec le prince de Condé, et semblait se complaire à la voir misérable, mécontente et hors d'état de lutter contre l'ennemi, lorsque recommenceraient les hostilités. Il donna sa démission, et fut remplacé par le général Moreau. A ce moment le Directoire venait d'adopter une vaste combinaison proposée par le général Bonaparte; il allait prendre le commandement de l'armée d'Italie, et se tenait pour assuré de la victoire; il promettait de chasser les Autrichiens du Piémont et du Milanais, de telle sorte que les armées du Rhin entrées en Souabe et en Bavière pourraient communiquer avec l'armée d'Italie par le Tyrol, et marcher de concert jusqu'à Vienne.

L'armée du Rhin était dans un état si déplorable qu'il fallut, pour la mettre en état d'entrer en campagne, plus de temps qu'on ne l'avait calculé. L'armée d'Italie avait déjà occupé la ligne de l'Adige et investi Mantoue, lorsque le 23 juin 1796 l'armée du Rhin passait le Rhin. Ses mouvements ne pouvaient plus être combinés avec le général Bonaparte; mais elle commença par de brillants succès. Le

passage du fleuve était déjà une victoire; Moreau avait divisé ses forces en trois corps : Férino commandait la droite; Desaix, la gauche; Saint-Cyr, le centre. L'armée de l'archiduc Charles fut repoussée jusqu'au delà du Lech, après avoir éprouvé plusieurs désastres où le corps de Saint-Cyr prit le plus souvent une grande part à l'action.

Le plan de campagne prescrit par le Directoire rendit inutiles les succès des armées françaises. L'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par Jourdan, était aussi entrée en Allemagne, et y avait fait de rapides progrès. Traversant la Franconie, elle avait déjà son avant-garde à Ratisbonne. Ainsi elle remontait le Danube par sa rive gauche, tandis que Moreau s'avançait jusqu'en Bavière par la rive droite. Non-seulement les deux armées n'opéraient point sous la direction d'un seul chef, mais leurs mouvements n'étaient pas concertés, et elles ne communiquaient point.

Il en advint qu'après avoir obtenu au combat de Nersheim un assez grand avantage sur l'armée de Moreau, qui se trouvait diminuée par le détachement des corps de Férino et de Desaix, l'archiduc, ne pouvant toutefois emporter la position qu'occupait Saint-Cyr, réunit toutes ses forces à l'autre armée autrichienne opposée à Jourdan. Se trouvant ainsi supérieur en nombre, il le força à une retraite précipitée, et le repoussa jusqu'à Dusseldorf. Dès lors Moreau se trouvait dans une situation périlleuse, au milieu d'un pays ennemi, séparé de la frontière par l'armée de l'archiduc libre maintenant de se retourner sur lui, tandis qu'il avait devant lui l'armée du général Latour. Cette retraite est demeurée célèbre dans nos fastes militaires; elle a fait la gloire du général Moreau. Une part en est reversible sur Saint-Cyr. Ce fut son corps d'armée qui, à Biberach, mit l'armée de Latour en déroute, et lui fit cinq mille prisonniers. C'est à cette bataille que les grenadiers demandèrent au général de mettre les canons au pillage.

Rentrée en France, l'armée dut se tenir sur la défensive.

Desaix et Saint-Cyr commandèrent alternativement le camp retranché de Kelh, qui résista pendant plusieurs mois à l'archiduc Charles, pendant que l'armée d'Italie détruisait les armées autrichiennes envoyées pour sauver Mantoue.

Après la paix de Campo-Formio, Saint-Cyr revint à Paris, où il s'étonna, sans en être offensé, de s'entendre demander, par Rewbell, dans quelle armée il avait servi. — Le directeur ajouta : « Entendez-vous l'italien? » — Sur sa réponse, il fut choisi pour commander l'armée qui venait d'entrer à Rome pour en chasser le Pape, et pour y établir une république. Les officiers, privés de solde, indignés des pillages et des dilapidations qui se commettaient, s'étaient révoltés, avaient forcé leur général, Masséna, à se retirer, et avaient formé un comité qui était chargé de gouverner l'armée.

Réprimer cette sédition était une tâche difficile; presque tous les corps de l'armée d'Italie étaient près de s'insurger. La garnison de Mantoue en avait donné l'exemple. Le gouvernement du Directoire n'était pas assez solidement établi, n'avait pas assez de sagesse et de mesure pour qu'il fût possible d'user de vigueur en sévissant contre les coupables; le choix de Saint-Cyr, pour une telle mission, était le meilleur possible; le calme et la fermeté de son caractère convenaient à la tâche difficile dont il était chargé.

Il annonça d'abord que le gouvernement lui avait donné l'ordre de faire punir selon la rigueur des lois militaires les principaux coupables. Afin d'en restreindre le nombre, il considéra comme inculpés seulement les signataires d'un arrêté qui dépouillait le général Masséna de son commandement; d'autres actes de rébellion portaient près de trois cents signatures; il ne parut pas en avoir connaissance. On ne pouvait compter sur les soldats ni sur les officiers pour procéder à l'arrestation des officiers qu'il désigna. Il ordonna aux chefs de corps de se charger eux-mêmes de cette exécution et de conduire au château Saint-Ange les vingt

et un signataires. Cet ordre fut exécuté dans la nuit du 30 au 31 mars 1796.

Dès que l'armée en fut informée, la sédition éclata parmi les officiers; ils s'assemblèrent au Capitole, assurés d'avance qu'ils entraîneraient les soldats avec eux; toutefois, les moins exaltés se trouvant en majorité, on se borna à envoyer une députation au général en chef pour lui demander la liberté des prisonniers. Saint-Cyr refusa de la recevoir et ordonna que la réunion des officiers eût à se séparer sur-le-champ. — La colère des séditieux fut vive; ils chargèrent une nouvelle députation de forcer la consigne pour arriver jusqu'au général; mais les soldats qui étaient de garde se refusèrent à manquer au devoir de la faire respecter; ils repoussèrent, sans hésiter, une telle violation de la discipline.

Pendant ce temps-là on négociait avec les prisonniers, en leur proposant de désavouer leur signature. Ils étaient tenus au secret, et ne sachant point ce qui se passait, ils se crurent abandonnés par leurs camarades; ils signèrent la dénégation qui leur était demandée et furent mis en liberté. Cependant Saint-Cyr avait fait battre la générale en annonçant que le faubourg des Transtévérins se mettait en insurrection et voulait massacrer les Français. Officiers et soldats coururent se rallier chacun à son drapeau. L'armée était rangée sur les places ou dans les rues désignées à chaque corps, et y resta jusqu'au soir. Vers dix heures, à la clarté des flambeaux, le général se rendit successivement dans les quartiers occupés par les troupes; elles étaient sous les armes, calmes et en bon ordre. D'une voix forte, sonore et accentuée il prononça une proclamation où il leur recommandait la discipline comme une condition nécessaire. — « Les armées, disait-il, « savent obéir pour vaincre et ne souffriront pas qu'on les « agite pour les dissoudre. » Il annonça que le Directoire avait ordonné d'examiner la conduite de quelques offi-

ciers, mais avait sévèrement défendu d'inquiéter les autres.

L'ordre fut ainsi rétabli dans l'armée de Rome. Deux divisions étaient destinées à s'embarquer à Civita-Vecchia et à faire partie, sous les ordres de Desaix, de l'armée d'Orient. Elles refusèrent de s'y rendre; l'autorité et l'influence de Saint-Cyr et de Desaix furent nécessaires pour les déterminer à obéir.

Saint-Cyr continua à commander l'armée qui occupait l'État romain, s'entremettant le moins possible dans le gouvernement désordonné et l'administration concussionnaire de la république romaine. Il crut toutefois nécessaire d'interposer son autorité pour faire restituer à la famille Doria un ostensoir orné de diamants de la valeur de deux millions, que les consuls romains avaient confisqué comme mobilier d'église. Ce brigandage avait été commis avec une telle impudence, qu'on avait vu les femmes des deux consuls parées de ces diamants. Le Directoire avait pour commissaire, à Rome, le conventionnel Bassal; il s'était opposé à la restitution de l'ostensoir et rendit à son gouvernement compte de cette affaire, en de tels termes, que, sans s'informer davantage, le Directoire destitua Saint-Cyr, le raya du contrôle de l'armée et lui enjoignit de rentrer en France sur-le-champ, sous peine d'être inscrit sur la liste des émigrés. Mais le Directoire fut bientôt mieux instruit et, avant même d'être arrivé à Paris, Saint-Cyr reçut un ordre de service pour l'armée du Rhin. Les consuls de Rome furent changés; peu de temps après Bassal fut arrêté et mis en cause pour concussion.

A ce moment une nouvelle guerre commençait entre la France et l'Autriche; le Directoire avait voulu que les armées du Rhin et d'Italie, encore incomplètes et mal approvisionnées, prissent l'offensive. Saint-Cyr commanda l'aile gauche de l'armée de Jourdan, qui devait envahir la Souabe; cette invasion ne fut pas de longue durée. L'archiduc Charles avait des forces doubles; après la bataille

de Stockach, où l'aile gauche avait commencé par obtenir l'avantage et avait fait trois cents prisonniers, Jourdan fut obligé de se replier, et l'archiduc ayant ainsi repoussé les autres corps de l'armée française, Saint-Cyr se trouva coupé; il réussit toutefois à rejoindre l'armée en faisant un détour dans les montagnes. L'armée du Rhin fut mise sous les ordres de Masséna et sa destination fut désormais de se maintenir en Suisse, de manière à rendre impossible l'entrée des Autrichiens par la frontière de l'Est. Saint-Cyr ne pensait pas qu'il lui fût possible d'être en bonne intelligence avec Masséna; il demanda à passer en Italie. Moreau y commandait. Il venait de succéder à Scherer qui, de même que Jourdan, n'avait pas eu les forces suffisantes pour résister aux armées autrichiennes et russes.

Le nord de l'Italie et le Milanais avaient été évacués. Après plusieurs batailles perdues, l'armée française n'avait pu défendre les lignes de l'Adige, du Mincio, de l'Oglio, du Tessin. Les Russes s'étaient avancés jusqu'à Turin. L'armée que Macdonald avait ramenée de Naples venait de se joindre à l'armée de Moreau, mais après avoir été vaincue à la Trebia. S'appuyant à l'Apennin, toutes les forces françaises avaient à défendre Gênes et le littoral contre un ennemi trois fois plus nombreux. C'est alors que Saint-Cyr arriva en Italie.

Joubert fut peu après envoyé par le Directoire pour succéder à Moreau, et livra imprudemment la bataille de Novi, où il fut frappé à mort dès les premiers coups de fusil. Saint-Cyr, qui commandait l'aile gauche, lutta avec avantage contre toute l'armée russe et se retira tranquillement, lorsque l'aile gauche, vaincue par les Autrichiens, le laissait exposé sans appui à toutes les forces ennemies. Championnet fut envoyé pour remplacer Joubert; il occupa le littoral et les montagnes depuis Savone jusqu'à la frontière; Saint-Cyr demeura chargé de la défense de Gênes et des passages qui y conduisent. Jamais peut-être,

dans sa carrière militaire, il ne se trouva aux prises avec tant de difficultés, en ayant si peu de moyens pour en triompher. Pendant quatre mois, il se maintint contre l'armée autrichienne, repoussant toutes ses attaques et les prévenant souvent avec succès. Les soldats laissés dans le dénûment, manquant de vêtements et de pain, se décourageaient parfois et semblaient résolus à déserter; il les ranimait en les menant au combat. Le 15 décembre il remporta à Albano une victoire signalée.

Cependant le général Bonaparte était revenu d'Égypte; il était Premier consul; il allait sauver et gouverner la France. La guerre était maintenant conduite avec les calculs du génie, et le bon ordre établi dans l'administration fournissait aux armées les ressources nécessaires pour vaincre. Moreau fut chargé du commandement de l'armée du Rhin et demanda Saint-Cyr pour un de ses lieutenants. Le Premier consul venait de lui décerner un sabre d'honneur et de le nommer premier lieutenant de l'armée d'Italie.

Moreau lui écrivait : — « Le gouvernement a la plus grande confiance dans vos talents. Je suis persuadé que vous aurez à vous louer de lui autant que vous avez eu à vous plaindre des précédents gouvernements. » — Quelle que fût la confiance de Moreau dans son ancien lieutenant, leurs relations devinrent bientôt difficiles. Saint-Cyr, pour avoir toute sa valeur, avait besoin d'indépendance; il tenait à ses idées; il voulait que ses conseils fussent écoutés et suivis : tout réservé qu'il était, il blâmait ce qui se faisait contre ses avis. Il savait que Moreau, le comparant avec un autre de ses lieutenants, avait dit : — « Avec Desaix on gagne des batailles; avec Saint-Cyr on est sûr de n'en point perdre. » — Il profita d'une occasion où, obéissant à son chef, il se trouvait dans une situation dangereuse, en face d'une armée ennemie beaucoup plus puissante que Moreau ne l'avait jugé; il se crut pourtant en mesure pour prendre l'offensive, en attaquant successivement les deux parties de

l'armée autrichienne, séparée par une rivière. Le général Kray abandonna ses magasins de Biberach et perdit deux mille prisonniers... De toutes ses journées de bataille, c'était peut-être celle dont Saint-Cyr aimait le mieux à se souvenir. Peu après, il demanda un congé et dit adieu pour toujours à Moreau.

C'était peu de jours avant la bataille de Marengo; l'Italie était reconquise. Un armistice avait été conclu; le Premier consul, de retour à Paris, nomma Saint-Cyr conseiller d'État dans la section de la guerre. En 1801, une alliance venait d'être formée entre la France et l'Espagne qui devait, aidée par une armée française, conquérir le Portugal. Saint-Cyr fut choisi pour la commander. — « Le Premier consul devait choisir, écrivait M. de Talleyrand, le général chargé de cette mission parmi ceux dont le nom ne rappelle que des victoires, dont le génie sait unir à la sagesse, qui conçoit des plans hardis, la vigueur et la fermeté qui les exécutent. »

Aucune suite ne fut donnée à ce projet; Lucien Bonaparte, alors ambassadeur en Espagne, signa avec le Portugal un traité, qui fut sans doute déterminé par les négociations déjà ouvertes avec l'Angleterre. Il revint à Paris et le général Saint-Cyr fut nommé pour lui succéder dans l'ambassade; il avait déjà inspiré aux Espagnols une grande estime et une entière confiance dans sa loyauté et sa sagesse. La cour d'Espagne continua à le traiter avec distinction; il passa plusieurs mois à Madrid, sans avoir à y traiter de grandes affaires. Déjà il pouvait observer quelques signes des catastrophes qui menaçaient ce royaume. La crainte docile et la méfiance que le Premier consul entretenait dans le gouvernement espagnol, la haine et le mépris de la nation entière pour un favori tout-puissant, les opinions révolutionnaires qui fermentaient, lui donnèrent à prévoir ce qui ne devait arriver que sept ans après. Il revint à Paris au mois d'août 1802. Le Premier consul lui demanda quelle

ambassade il souhaitait; Saint-Cyr parla de Berlin : — « Ce qui me conviendrait le mieux, ajouta-t-il, serait de n'en avoir aucune. » — Quelques jours après le Consul lui dit : « Je crois que vous avez raison, ce n'est point un métier qui convienne aux militaires. » — Saint-Cyr reprit sa place au conseil d'État.

Après la rupture du traité d'Amiens, le Premier consul, regardant la cour de Naples comme alliée de l'Angleterre, envoya une armée pour occuper le littoral du golfe de Tarente. Saint-Cyr fut choisi pour la commander. Le général Murat était alors à Florence avec le titre de général en chef de l'armée d'Italie; il se crut en droit d'envoyer un agent auprès de Saint-Cyr; le Premier consul trouva cette prétention très-déplacée.—« Murat n'aurait pas dû oublier les grands services rendus par ce général, ainsi que la latitude que le gouvernement a donnée à sa mission. » — Ainsi écrivit le Premier consul au ministre de la guerre. En effet, les instructions données à Saint-Cyr ne se rapportaient pas seulement à une occupation militaire; la guerre n'était point déclarée au roi de Naples. Le motif allégué pour cette violation de territoire était la nécessité de ne point laisser les ports à la disposition des Anglais. Il convenait donc de ménager, au moins dans la forme, le gouvernement napolitain afin de ne pas le pousser aux dernières extrémités; il était encore plus nécessaire de maintenir une discipline sévère dans l'armée pour ne point exaspérer les populations très-disposées à se soulever contre l'occupation étrangère. Saint-Cyr était plus apte que personne à suivre cette ligne de conduite; il eut de bons rapports, même avec la reine de Naples, tout irritée qu'elle était contre la France; les habitants du pays demeurèrent en repos. On trouve dans les lettres de Paul-Louis Courier qui servait dans cette armée : — « Le général est un homme de mérite, savant, le plus savant dans l'art de massacrer que peut-être il y ait; bon homme au demeurant et qui me traite en ami. »

En 1804, le Premier consul devint empereur. Un de ses premiers actes fut de nommer dix-huit maréchaux de France. Saint-Cyr ne fut pas compris dans cette promotion; il n'avait nullement recherché la faveur de Napoléon. Son obéissance et son exactitude aux devoirs qui lui étaient imposés étaient irréprochables; mais il servait son pays et non point la personne du général Bonaparte. Il était scrupuleusement fidèle, mais n'avait pas le dévouement empressé de ceux qui, par ambition ou par culte d'admiration, s'étaient attachés à sa fortune. Ses idées sur la guerre et sur la politique extérieure ne lui laissaient peut-être pas même assez de liberté d'esprit pour admirer le génie et pour adorer le succès qui avaient porté Napoléon au faîte de la gloire et de la puissance. Sans être un grand ami de la liberté, qui le préoccupait beaucoup moins que la nécessité de l'ordre, il avait du goût pour les mœurs républicaines; sans aucun sentiment d'envie ni de haine, il conservait un éloignement instinctif pour une constitution sociale qui eut comporté le privilége et l'inégalité de droits : c'était l'esprit de l'armée du Rhin, et peut-être au fond de tout militaire français depuis la Révolution.

Lorsque les armées envoyèrent des adresses pour provoquer la création de l'empire, Saint-Cyr n'en fit signer aucune dans le corps qu'il commandait. Interdire aux soldats toute délibération politique lui a toujours paru une règle indispensable. Le public s'étonna de ne voir ni Saint-Cyr, ni Macdonald sur la liste des maréchaux, mais cette exclusion parut naturelle à quiconque vivait dans la région politique. Toutefois Saint-Cyr fut colonel général des cuirassiers, grand officier de l'empire, grand cordon de la Légion d'honneur. Il n'avait point quitté son corps d'armée, lorsqu'en 1803, la guerre fut déclarée à l'Autriche, le royaume fut évacué, et Saint-Cyr prit le commandement de l'aile gauche de l'armée d'Italie, dont Masséna était le général en chef. Chargé spécialement de garder les débou-

chés du Tyrol, il combattit, le 23 novembre, à Castel-Franco le prince de Rohan et le fit prisonnier avec tout son corps d'armée, quoiqu'il eût des forces inférieures.

Après la victoire d'Austerlitz et la paix de Presbourg, Napoléon détrôna le roi de Naples et donna cette couronne à son frère Joseph. Saint-Cyr fut d'abord destiné à un commandement dans l'armée qui allait conquérir le royaume du nouveau souverain, et soumettre les sujets sur lesquels il devait régner. Plus tard, il obtint de revenir en France, et fut chargé de commander l'armée des côtes, dont le quartier général était à Boulogne. Il y passa deux ans.

En 1808, après l'abdication forcée de Charles IV et de Ferdinand VII, après l'insurrection générale de la nation espagnole; après le désastre de Baylen, le général Saint-Cyr reçut l'ordre de prendre à Perpignan le commandement du 7e corps et d'entrer en Catalogne, où le général Duhesme avait été contraint de s'enfermer dans Barcelone. Toute la population était soulevée; les places fortes étaient occupées par les insurgés et une armée régulière tenait la campagne. Jamais mission plus difficile ne lui avait été imposée. Le corps d'armée qu'il devait commander n'existait pas encore; le général Duhesme était assiégé dans Barcelone; le général Reille dans Figuières. Une division italienne était attendue à Perpignan. Les bataillons ou les régiments qui devaient y être formés allaient être composés de soldats sortant de l'hôpital ou de conscrits non encore exercés. Aucune disposition n'avait été prise pour mettre ce 7e corps en état d'entrer en campagne : on manquait d'artillerie, de munitions, d'habillements, de vivres. Saint-Cyr adressa d'inutiles réclamations au quartier général impérial; elles n'étaient pas écoutées. Dans sa méfiance, il imaginait que l'Empereur n'était pas fâché de rendre difficile et sans gloire la tâche qu'il confiait à un général en disgrâce. Sans doute, il se trompait : hormis pour l'armée que Napoléon conduisit en personne à Madrid, les

mêmes embarras, la même détresse affligèrent les chefs de tous les corps, qui, pendant quatre ans, parcoururent l'Espagne sans pouvoir en achever la conquête. Assurément l'Empereur désirait leur succès; mais telles étaient les conséquences nécessaires de l'entreprise fatale où il s'était engagée; il ne pouvait s'occuper lui-même de cette guerre; il s'était suscité des ennemis dans l'Europe entière. Pour les vaincre et les écraser, il lui fallait prodiguer les hommes et l'argent. Les généraux d'Espagne ne pouvaient donc pas avoir les ressources indispensables pour remporter les victoires qu'il ordonnait.

Ce qui importait le plus en Catalogne, c'était de faire lever le siége de Barcelone; Saint-Cyr y réussit, en s'emparant du fort de Rose et en gagnant la bataille de Cardedeu. Il regarda ensuite comme nécessaire de prendre Gironne, dont la résistance contribuait à maintenir les Catalans en état d'insurrection. Un ordre était arrivé de Paris pour se rapprocher de l'armée d'Aragon et opérer de concert avec elle; Saint-Cyr s'y refusa, et le maréchal Augereau fut nommé commandant du 7e corps. Il se rendit à Perpignan; sachant d'avance qu'il ne réussirait pas mieux que Saint-Cyr à exécuter les volontés de Napoléon, il allégua le mauvais état de sa santé, et ne vint point prendre le commandement de l'armée. Trois mois se passèrent ainsi; Saint-Cyr, lassé d'une position fausse et abreuvé de dégoûts, écrivit à Augereau qu'il quittait le commandement.

L'Empereur s'irrita de cet acte d'indépendance; le ministre le censura pour avoir quitté Perpignan sans autorisation, et lui donna l'ordre de tenir les arrêts dans sa terre avec privation d'appointements. Saint-Cyr ne réclama point, et passa deux ans dans cet exil. Le 12 avril 1811, parmi les grâces distribuées après la naissance du roi de Rome, le général Saint-Cyr fut rappelé au conseil d'État avec remise de ses appointements arriérés. L'Empereur se préparait dès lors à l'expédition de Russie; il complétait tous les cadres

de son armée et remettait en activité de service un grand nombre d'officiers, qui depuis longtemps étaient hors d'activité. Quoique assurément Saint-Cyr ne fût pas de ceux qui plaçaient quelque espérance de succès et de gloire sur cette entreprise, dont s'alarmaient les plus dévoués serviteurs de Napoléon, il fut choisi pour commander le sixième corps d'armée; réuni au septième qui était sous les ordres du maréchal Oudinot, ils livrèrent bataille le 7 août au prince Wittgenstein, à Polotsk, sur la rive droite de la Dwina. Oudinot fut blessé et quitta le commandement; Saint-Cyr le fut aussi pour la première fois de sa vie, mais pas assez gravement pour l'empêcher de prendre le commandement des deux corps. Le 18 août il attaqua les Russes, au moment où ils le croyaient en retraite et réussit complétement. La bataille fut gagnée; il reçut alors le bâton de maréchal. C'est le dernier que Napoléon ait donné.

Deux mois après, et dans le même lieu où le corps de Saint-Cyr avait dû garder position pour défendre le flanc gauche de l'armée qui marchait sur Moscou contre l'armée de Wittgenstein, une troisième bataille fut livrée. Les Russes étaient très-supérieurs en nombre; ils furent d'abord repoussés, mais un corps russe avait déjà passé le fleuve sur un autre point, et les Français furent obligés de se retirer de la rive droite. Saint-Cyr avait été grièvement blessé le 18. Son armée se réunit au corps du maréchal Victor, et bientôt après furent consommés les désastres de la retraite de Moscou. Le prince Eugène, qui fut un moment à la tête des débris de l'armée française, essaya d'abord de les réunir. Il nomma Saint-Cyr commandant d'un onzième corps qui n'existait pas. Le maréchal était à peine guéri de sa blessure et fut atteint du typhus; il revint en France.

L'année suivante, au mois de mai, quelques jours avant la bataille de Bautzen, l'Empereur le manda à Dresde; il lui décernait, disait-on, un commandement important, mais il fut pris d'un coup de sang, tomba sans connais-

sance, resta évanoui pendant plusieurs heures et aurait sans doute succombé si, dans sa chute, il ne s'était pas fait une large blessure d'où le sang avait abondamment coulé. Dès qu'il fut rétabli, l'Empereur lui donna à commander un corps d'armée composé de conscrits qui arrivaient de France, et le chargea d'occuper Dresde et Pirna.

La confiance que l'Empereur lui témoignait fut bientôt justifiée. La grande armée des alliés déboucha par les défilés de la Bohême, et il réussit néanmoins à se maintenir à Dresde jusqu'au moment où Napoléon arriva en toute hâte et remporta une de ses plus grandes et dernières victoires; elle ne le sauva point; il devait succomber sous les efforts de toute l'Europe soulevée contre lui. Il quitta Dresde, qui avait été pendant tout le mois de septembre le centre de ses opérations. La marche des armées de la coalition n'avait pu être arrêtée; n'ayant point réussi à le cerner dans cette position, elles se dirigeaient vers les plaines de la Saxe et menaçaient de couper ses communications avec la France.

Napoléon dut se transporter avec toutes ses forces sur le théâtre de la guerre où son sort allait être décidé. Le 7 octobre, il laissa à Dresde le maréchal Saint-Cyr, après lui avoir donné pour instruction de hâter l'évacuation des hôpitaux qui renfermaient douze mille blessés ou malades, de vider les magasins et de détruire les ouvrages de défense, afin de pouvoir abandonner la ville. Il lui écrivit quelques heures après que son intention était de conserver Dresde et qu'il devait s'y maintenir; à ce moment il espérait gagner une bataille sur l'armée autrichienne qui se dirigeait de la Bohême sur la Saxe. Son attente fut trompée, et il continua sa marche vers Leipzig pour s'opposer aux armées de Blücher et de Bernadotte qui passaient l'Elbe.

Pendant cette marche, Dresde fut attaquée par la plus grande partie de l'armée de Bohême. Toutes les positions

avancées du corps de Saint-Cyr furent défendues avec vaillance et obstination; mais il fallut se retirer successivement dans l'enceinte de la ville. Ce ne fut pas sans faire de sorties. Le 17 octobre, le maréchal attaqua le corps du général Tolstoy et le mit dans une déroute complète, lui prenant des canons et emmenant des prisonniers. Cette nouvelle arriva à l'Empereur le lendemain du jour où il avait perdu la bataille de Leipzig. Ses intentions sur la défense de Dresde ne pouvaient rester les mêmes. Dès le 19 octobre, il fit écrire par le major-général : — « Vous êtes autorisé à toute espèce de transaction pour vous tirer d'affaire. Vous pourrez y comprendre la reddition de Torgau ou de Wittemberg, à la condition de faire rentrer en France toutes les troupes françaises de la garnison, les malades compris. » — La garnison avait été laissée sans vivres et sans munitions; les troupes allemandes avaient passé à l'ennemi; les soldats et les habitants souffraient les horreurs de la faim : une capitulation fut signée le 11 novembre par les généraux Tolstoy et Klenau. Le prince de Schwartzenberg, généralissime des armées alliées, se crut en droit de ne la point ratifier. Saint-Cyr protesta contre cet abus de la force; les restes de son armée furent emmenés en Autriche comme prisonniers de guerre, et il eut Carlsbad pour séjour. Cette nouvelle fut annoncée par l'Empereur à un comité de généraux qu'il avait réunis pour conférer sur les plans de la défense du territoire. « C'est encore trente mille hommes de moins, » dit-on. — « Pis que cela, répondit l'Empereur, c'est le maréchal Saint-Cyr. » Sans doute il pensait que nul ne s'entendait mieux à la guerre défensive, et ne connaissait aussi bien que lui un pays qui semblait destiné à être le théâtre de la guerre, l'Alsace, la Lorraine et les Vosges. Saint-Cyr, retenu hors de France, fut donc étranger à tous les événements qui amenèrent la chute de l'Empire, l'abdication de Napoléon et la Restauration.

Lorsqu'il rentra, la Charte était promulguée, et durant son absence, Louis XVIII avait placé son nom sur la liste des pairs de France. Il ne prit nulle part aux affaires, ne manifesta aucune opinion politique et vécut habituellement à la campagne. Ce fut là qu'il reçut, le 7 mars, l'ordre de se rendre sur-le-champ à Lyon. Sur sa route il apprit le débarquement de Napoléon, et rencontra à Moulins Monsieur, qui revenait de Lyon où il avait tenté vainement de prévenir l'entraînement séditieux des soldats et de la population; Saint-Cyr revint à Paris et fut journellement appelé dans les conseils du roi, où il fut témoin des irrésolutions, des alternatives de crainte et de présomption et surtout de la méfiance que les princes laissaient apercevoir aux généraux qu'ils appelaient à la défense du trône. Pendant qu'on ne décidait rien, Napoléon avançait, et toutes les troupes qu'il rencontrait sur son passage revenaient sous leur ancien drapeau.

Le 19 mars, Saint-Cyr fut chargé du commandement des troupes réunies à Orléans; elles avaient été placées sous les ordres du général Dupont, qui ne pouvait exercer aucune influence sur l'armée, tant il l'avait mécontentée pendant qu'il était ministre du roi. Le 20 mars on apprit que Louis XVIII, sa cour et son gouvernement avaient quitté Paris; la troupe prit spontanément la cocarde tricolore, et le général Dupont, désespérant d'obtenir aucune obéissance, partit pour se rendre à Nantes où il croyait trouver le duc de Bourbon. Telle était la situation lorsque arriva le maréchal Saint-Cyr; il descendit à une auberge où les chefs de corps vinrent lui rendre leurs devoirs; ils furent d'abord un peu étonnés en voyant que le maréchal avait à son chapeau la cocarde blanche. On lui dit que les soldats l'avaient quittée.—« Il faut qu'ils la reprennent, »—répondit-il froidement. Le voyant si décidé, le colonel du Coëtlosquet lui promit de faire exécuter cet ordre dans son régiment; les autres colonels pensaient qu'il serait seulement possible

de faire quitter aux soldats la cocarde tricolore. Le maréchal annonça qu'il passerait la revue le soir à six heures; tous les régiments avaient la cocarde blanche, hormis un seul qui n'avait ni l'une ni l'autre. Le lendemain 22 mars et le 23 le service fut fait régulièrement, la discipline respectée et la cocarde blanche portée par tous, lorsque depuis trois jours le drapeau tricolore était arboré aux Tuileries. Pour les contemporains qui se rappellent quel était alors l'état de l'opinion dans l'armée et dans une partie de la population, ce succès obtenu par une fermeté calme et par le respect attaché au nom du maréchal Saint-Cyr, est resté un fait vraiment merveilleux. L'obéissance ne pouvait se prolonger indéfiniment, et le 24 au soir, la sédition éclata. Saint-Cyr y courut quelque danger, et se retira à Bourges. Peu de jours après il fut mandé à Paris par l'Empereur, qui l'accueillit avec bienveillance et ne lui parla ni du gouvernement de la Restauration ni de sa conduite à Orléans. Saint-Cyr avait, par précaution, témoigné assez hautement qu'il ne voulait pas servir la cause de Napoléon, pensant bien que ses propos lui seraient rapportés; aussi aucune offre ne lui fut faite. Lucien Bonaparte l'engagea à être plus réservé dans ses conversations et lui demanda ce qu'il pensait de l'inévitable guerre qui allait commencer. Saint-Cyr, que tant de triomphes et de conquêtes n'avaient pas réconcilié avec les guerres d'invasion et les batailles où était risqué le sort de l'armée et de la France, répondit : — « Je pense qu'avec la manière de votre frère, cette campagne doit durer quinze jours. »

Après Waterloo et la seconde abdication, Saint-Cyr fut appelé au conseil de généraux qui devaient donner leur avis sur la défense de Paris : il conseilla de profiter de l'imprudente témérité de Blücher qui avait passé avec son armée sur la rive gauche. Le succès lui semblait certain; il proposait en même temps d'apporter au roi la soumission de l'armée. C'eût été une meilleure chance pour négocier.

Son opinion ne fut pas adoptée, et il refusa de se charger du commandement. Lorsque, le 8 juillet, il alla rendre ses hommages au roi qui venait de rentrer aux Tuileries, Louis XVIII l'embrassa et lui demanda comme un nouveau service de prendre le portefeuille de la guerre. Le maréchal accepta; ses amis s'étonnèrent qu'il consentît à se charger de fonctions si peu compatibles avec l'indépendance de son caractère, avec son goût pour la retraite et le repos, avec sa répugnance à se compromettre dans la politique. Ces considérations ne l'emportèrent pas sur ce qui lui parut un devoir.

Les circonstances étaient graves; l'armée se retirait derrière la Loire et l'on pouvait douter que sa soumission fût complète; beaucoup d'officiers et même quelques généraux pouvaient l'entraîner à de séditieux désordres. Une ordonnance du roi l'avait déclarée dissoute; mais Saint-Cyr se souvenait des services glorieux qu'elle avait rendus au pays, de son esprit patriotique, de sa soumission à la discipline qui subsistait encore et que la funeste erreur des Cent Jours n'avait pas abolie. Il avait la conscience d'être utile pour assurer la paix publique, pour préserver l'armée des rigueurs et des outrages d'une réaction aveugle et passionnée; il voulait que l'opération toujours si dangereuse d'un complet licenciement devînt seulement une transformation de l'armée.

Ce fut à quoi il réussit par l'organisation des légions départementales substituées aux régiments; par une ordonnance qui déclarait qu'aucune promotion n'aurait lieu pendant un an, ce qui comportait la nécessité d'employer les anciens officiers. De telles mesures étaient sages, politiques et encore indispensables; elles n'en irritaient pas moins l'opinion des ultra-royalistes, qui voyaient traiter avec tant d'indulgence et même de préférence les serviteurs de la République ou de l'usurpation, et fermer les yeux sur la révolte du 20 mars. De ce moment le maré-

chal Saint-Cyr leur devint odieux; la maison du roi, si inutilement rétablie pendant la première restauration, fut supprimée. La création d'une garde royale fut une concession : il voyait plus d'inconvénients que d'avantages dans l'existence des corps privilégiés et même des troupes d'élite; mais il n'avait pas sur ce point l'appui de l'opinion générale, ni de la volonté personnelle du roi.

Au mois de septembre, les difficultés de la négociation qui devait se terminer par les tristes traités de 1814, et plus encore l'esprit réactionnaire, qui semblait prévaloir parmi les députés nouvellement élus, détermina un changement de ministère. Le duc de Richelieu succéda à M. de Talleyrand, et Saint-Cyr se retira sans hésitation, ni regret. Il demeurait, dans l'opinion des hommes raisonnables, le ministre de la guerre d'un système politique approprié à la société française telle que l'avaient faite les vingt-cinq dernières années. Aussi, dès que le roi et son nouveau ministère, convaincus du danger où la réaction de 1815 précipitait le gouvernement, eurent, par l'ordonnance du 5 septembre et par une nouvelle élection, mis un terme aux exigences passionnées du parti ultra-royaliste, le maréchal Gouvion fut rappelé d'abord au ministère de la marine, et peu après au département de la guerre (12 septembre 1817).

Il reprit la tâche qu'il avait commencée en 1815; il ne s'agissait de rien moins que de mettre la composition de l'armée et l'administration militaire en harmonie avec la monarchie constitutionnelle, de donner au pouvoir royal une force suffisante pour défendre les intérêts extérieurs et l'honneur du pays, et pour maintenir la paix intérieure. Il fallait aussi régler les dépenses de manière à ce qu'elles fussent votées et contrôlées par les chambres. Déjà l'ordre commençait à s'établir dans les finances de l'État; le budget avait été voté par la chambre nouvellement élue, après une discussion grave où avaient été établis des règles et des précédents qui, sans gêner l'administration, devaient lui im-

poser l'économie et l'exactitude. Les dépenses du ministère de la guerre furent proposées dans cet esprit, et la comptabilité de ce département fut assujettie à une régularité scrupuleuse. Saint-Cyr y introduisit la spécialité des crédits par chapitre, garantie essentielle des votes législatifs. Il parvint ainsi à présenter aux chambres des économies considérables sans nuire au service public.

Mais l'acte le plus important de sa vie politique fut la présentation de la loi de recrutement. Un article de la Charte avait prononcé que la conscription était abolie. Tout odieuse qu'elle était devenue par les immenses levées d'hommes qui se succédaient sans cesse, épuisant la population et désolant les familles, il restait évident que, dans le système d'armées nombreuses et nationales introduit par les guerres de la Révolution et maintenant établi dans toute l'Europe, l'enrôlement volontaire et l'engagement à prix d'argent n'étaient plus praticables. Les populations étaient sans doute exaspérées contre la conscription, mais elles n'auraient pas compris qu'un principe d'égalité n'appelât point toutes les familles à concourir au recrutement à charge égale. — Le recrutement fut établi sur un autre principe que la conscription : dans son origine elle avait consisté à contraindre tous les jeunes hommes de vingt ans au service militaire; plus tard le sort avait déterminé dans quel ordre ils seraient appelés sous les drapeaux; mais en droit, et selon les besoins de la guerre, ils pouvaient être jusqu'au dernier requis de se rendre à l'armée. La loi de recrutement en ordonna autrement : elle régla les exemptions applicables aux jeunes hommes indispensables à leur famille, et cette exemption fut définitive; le contingent de chaque année fut fixé à quarante mille hommes et ne pouvait être augmenté que par une loi spéciale. Ce contingent, réparti par départements et cantons, devait être obtenu par la voie du sort. Dès qu'il était complet, tous les jeunes hommes qui n'y étaient pas appelés par leur numéro étaient

définitivement libérés du service militaire, et nulle autorité ne pouvait les requérir.

Dans la pensée de Saint-Cyr, une armée active de deux cent quarante mille hommes suffisait à la France, et le service devait durer six ans.—Ce ne fut pas sur ce point fondamental de la loi que portèrent les discussions; on ne pouvait guère contester raisonnablement un mode de recrutement juste et nécessaire; mais deux autres chapitres furent attaqués vivement et devinrent le champ de bataille des opinions et de l'esprit de parti. Une armée de deux cent quarante mille hommes ne suffisait évidemment que pour le cas de pleine paix; elle ne présentait pas les forces nécessaires pour commencer et soutenir une guerre. Saint-Cyr y suppléait par une institution qu'il laissa incomplète et qui n'a jamais subi l'épreuve de l'expérience. Après six ans de service, les sous officiers et soldats rentrés dans leurs foyers étaient classés comme vétérans et demeuraient assujettis pendant six autres années aux appels ordonnés par une loi qui les rappellerait sous les drapeaux.

Il y avait de raisonnables objections à présenter contre ce sytème, tel qu'il était présenté. Pour lui donner toute son efficacité, il eût fallu assimiler les vétérans de la réserve à des soldats en congé, et ne pas rompre tous leurs liens avec l'armée. Saint-Cyr le savait bien, mais il n'espérait pas obtenir sur ce point l'assentiment des chambres. Les contradicteurs les plus animés de son projet ne l'attaquaient pas en lui-même : pour eux, les vétérans étaient les soldats de l'armée de la Loire; dans chaque département allait se trouver une troupe prête à l'insurrection, et le ministre leur semblait un conspirateur.

Ils s'irritèrent bien davantage contre le chapitre relatif à l'avancement. — Nul, disait la loi, ne pourra être officier s'il n'a point servi pendant deux ans comme sous-officier, ou s'il n'a point suivi, pendant le même temps, les cours et exercices des écoles militaires. Le tiers des sous-lieutenances

sera donné aux sous-officiers; les deux tiers des grades de lieutenant, capitaine, chef de bataillon et lieutenant-colonel seront donnés à l'ancienneté. — N'était-ce pas, disait-on, attenter à la prérogative royale? Le roi n'était-il donc plus le chef de l'armée? La discipline militaire pourra-t-elle subsister, lorsque l'avancement sera de droit? Le parti ultra-royaliste était exaspéré; parmi les modérés et les libéraux, il n'y avait pas unanimité sur cet article; même dans le cabinet, plusieurs des collègues de Saint-Cyr concevaient des doutes et des hésitations. Le voyant irrévocablement décidé à maintenir cet article, à le regarder comme le plus essentiel de la loi, et comme une conséquence juste et nécessaire de l'obligation imposée à tous les citoyens de concourir, à titre égal, au recrutement de l'armée, ils lui cédaient, non sans se plaindre tout bas de cette volonté inébranlable du dieu Terme. Il le fallait bien, car la discussion était devenue une ardente lutte des partis : tout le système suivi par le ministère, toute la politique constitutionnelle étaient engagés dans cette délibération où furent entendus de part et d'autre l'élite des orateurs de la chambre.

Le 26 janvier 1818, le débat fut terminé par un discours du maréchal Saint-Cyr; il le prononça d'une voix si ferme qui n'excluait pas quelque émotion; il accentuait ses paroles de manière à les rendre si pénétrantes, que l'effet en fut prodigieux. Jusqu'à ce jour les séances de la chambre n'avaient pas offert un pareil spectacle. Lorsque le maréchal, répondant aux soupçons injurieux qui avaient été opposés à l'institution des vétérans, disait : — « Les empires ne se fondent pas sur la méfiance. Le roi le sait; le roi ne veut pas qu'il existe en France une seule force nationale qui ne lui appartienne, un seul sentiment généreux dont il ne fasse la conquête. Nos soldats ont beaucoup expié, car ils ont beaucoup souffert. » — Ces paroles prononcées avec une noble chaleur excitèrent une émotion générale;

les yeux étaient humides de larmes; les spectateurs des tribunes applaudissaient, sans que le président eût la pensée de les rappeler au silence.

La loi fut votée par les députés à une majorité de cent quarante-sept voix contre quatre-vingt-douze; par les pairs à la majorité de quatre-vingt-seize contre soixante-douze. Le roi la sanctionna le 10 mars 1818. Douze ans après, le maréchal Soult s'exprimait en ces termes: — « La loi du 10 mars n'a point été l'œuvre la moins admirable de ce grand capitaine; si l'on se reporte aux susceptibilités de l'époque, on peut la regarder comme le monument le plus hardi et le plus difficile que les années de la Restauration ont vu s'élever. »

Saint-Cyr continua son œuvre; presque tous les services militaires reçurent des règlements. Le corps d'état-major et l'école préparatoire, accomplissement d'une pensée conçue depuis longtemps, furent institués; un système général de défense fut étudié et préparé. Une révision du Code pénal militaire et un projet de loi sur les pensions devaient être présentés à la session de 1819.

Mais les révolutions ministérielles troublèrent le calme de la situation. Elles arrêtèrent cette marche progressive vers les améliorations et le développement des institutions constitutionnelles. Une opposition libérale, manifestement hostile au gouvernement du roi, avait acquis une grande influence sur l'opinion populaire; elle avait une action de plus en plus forte sur les élections. Le parti modéré se partagea : les uns inquiets de cette renaissance de l'esprit révolutionnaire; les autres se fiant à la raison publique et à la puissance des institutions constitutionnelles, pour écarter le danger, au moment où cette opposition se montrerait excessive et menaçante. A la fin de 1818, le duc de Richelieu et MM. Molé et Pasquier se retirèrent.

Le général Dessoles devint chef d'un cabinet appartenant

entièrement aux modérés que n'inquiétait point les progrès du parti révolutionnaire; mais cette faction réussit encore l'année suivante à obtenir dans les élections de nouveaux succès; le choix scandaleux de Grégoire augmenta les alarmes et persuada cette fois, non-seulement quelques-uns des ministres, mais beaucoup d'hommes, sincèrement libéraux, de la nécessité de modifier la loi électorale et de prendre des précautions contre les ennemis du gouvernement. Le général Dessoles, le maréchal Saint-Cyr et le baron Louis ne furent point de cet avis. Il leur parut que pour suivre cette marche nouvelle, on serait contraint de prendre pour auxiliaire le parti ultra-royaliste, de lui faire des concessions, et définitivement de lui céder le pouvoir. C'est en effet ce qui arriva, plus encore par la mort déplorable et imprévue du duc de Berry que par la nécessité de la situation.

Ainsi fut terminée la carrière politique du maréchal Saint-Cyr; il rentra sans nul regret dans la vie privée, et alla vivre à la campagne, s'occupant d'agriculture, et encore plus de la rédaction de ses Mémoires. Il se présentait de temps en temps aux Tuileries, où il était accueilli avec bienveillance; sans rechercher la faveur, il ne voulait pas être classé parmi les mécontents. Il n'était point assidu à la Chambre des Pairs et s'intéressait peu aux discussions qui s'y élevaient. En 1824, il monta à la tribune pour défendre sa loi du 10 mars, qui fut alors amendée pour en retrancher la réserve de vétérans, et la changer en une réserve de jeunes soldats laissés dans leur famille. En 1829, il prononça l'éloge de son ami, le général Dessoles.

Depuis longtemps sa santé était devenue mauvaise, il alla passer l'hiver de 1829 à 1830 à Hyères. Il y mourut le 30 mars 1830, d'une attaque d'apoplexie, qui le laissa pendant cinq jours dans un état de torpeur, où il ne conservait pas ses facultés mentales. Comme on lui présentait une boisson rafraîchissante : — « Ah! dit-il, si on

DISCOURS

PRONONCÉ A LA CHAMBRE DES PAIRS

A L'OCCASION DU DÉCÈS

DE M. LE MARQUIS D'OSMOND

(Séance du 16 avril 1866).

MESSIEURS,

Si la Chambre des Pairs accueille toujours avec intérêt l'hommage rendu à la mémoire de ceux de ses membres qui lui sont enlevés, ne pensez-vous pas que c'est surtout un devoir, lorsque nous avons à regretter un de ces hommes au mérite modeste, aux vertus calmes et constantes; dont la vie s'écoula dans l'accomplissement honorable de toutes leurs obligations, dans le sacrifice muet de leur intérêt à leur conscience; qui jamais ne recherchèrent la louange pour récompense, ne prétendirent point à la bruyante renommée, et joignirent à tous les désintéressements le désintéressement plus rare de l'amour-propre? On éprouve, après les avoir perdus, le besoin de dire tout ce qu'ils valaient, de suppléer à leur modestie, de prononcer leur éloge, lorsqu'ils ne sont plus là pour fermer la bouche à leurs amis, pour repousser tout hommage public. Alors on se sent porté à les tirer de cette sorte d'obscurité où ils avaient voulu s'envelopper. Nous nous croirions ingrats en laissant ignorer au public indifférent qu'un homme de bien est de moins sur la terre.

Tels sont les hommages que nous voulons acquitter envers la mémoire de M. le marquis d'Osmond. A ceux d'entre

vous qui ne l'ont point connu, nous voulons apprendre quel honorable collègue ils ont perdu.

M. d'Osmond descendait d'une des antiques familles normandes, dont le nom se retrouve parmi toutes les aventureuses expéditions de ces hommes du Nord, conquérants de la Neustrie, de l'Angleterre et des Deux-Siciles.

Il était né à Saint-Domingue, en 1751. Envoyé en France, dès ses plus jeunes années, pour y recevoir une éducation qu'il n'eût point trouvée aux colonies, il entra au service en 1767. Il devint colonel en second du régiment d'Orléans en 1776; colonel du régiment de Barrois en 1784.

Sa carrière militaire fut suivie entièrement durant la paix. Son corps ne fut point envoyé en Amérique pendant la guerre de l'indépendance. Estimé de ses chefs, la sagesse de ses opinions, ses habitudes de bienveillance, la sincérité de sa politesse, lui valaient une considération non contestée.

Il avait épousé mademoiselle de Dillon; elle fut choisie pour dame de madame Adélaïde, fille de Louis XV. M. d'Osmond se fixa alors à Versailles, et se trouva en relation habituelle avec la cour, sans y contracter plus d'ambition, sans rien perdre de son éloignement pour toute intrigue. C'était un serviteur du roi et de l'État, nullement un courtisan.

Ses opinions étaient franchement monarchiques. Encore qu'on semblât alors bien loin du moment où la monarchie devait être mise en question, il faut se rappeler que même à Versailles, même à l'ombre du trône, les idées de liberté allaient jusqu'à la république. M. de Lafayette n'était pas le seul pour qui l'Amérique semblât le modèle destiné à être prochainement imité par toute l'Europe.

Mais M. d'Osmond n'était pas un partisan léger et insolent du pouvoir absolu; il savait aussi bien les devoirs que les droits du souverain; c'était au roi, chef de l'État, qu'il était dévoué. Il avait en crainte et en dégoût toutes ces cabales de cour, qui faisaient et défaisaient les ministres, s'op-

posaient à toute réforme, irritaient l'opinion nationale et contrariaient les bienfaisantes intentions de Louis XVI. Il croyait, à tort sans doute, que l'autorité royale suffisait, à elle seule, pour procurer à la France les améliorations réclamées de toutes parts, pour donner les garanties tant demandées et si nécessaires. Ce n'était point à la résistance des parlements, à l'action des opinions philosophiques, qu'il accordait sa confiance; il rêvait le roi bien conseillé, libre dans ses actes, affranchi des influences de cour; accomplissant, par son autorité, les projets des hommes raisonnables et les vœux de la nation : préservant ainsi la France d'une révolution. Un Mémoire présenté, à l'époque où l'archevêque de Sens devenait ministre, témoigne des opinions de M. d'Osmond.

Ses espérances étaient chimériques; mais de qui alors les espérances et les prétentions ne l'étaient-elles pas? Il y a, dans l'histoire des peuples, tel moment où la Providence se réserve la solution des grandes et fondamentales questions. Elle ne les résoud qu'à force d'événements, lorsque la raison publique est suffisamment formée par une longue et cruelle expérience.

En 1787, lors des troubles de Hollande, M. d'Osmond fut chargé de recevoir les réfugiés qui affluaient sur notre territoire et de régler ce qui serait fait pour eux; il conçut le projet d'établir des pêcheries, où ils auraient pu être utilement employés.

Cette commission l'avait mis en rapport avec les Provinces-Unies; peu après il fut nommé ministre du roi à La Haye. Ce fut ainsi qu'il entra dans la carrière des ambassades, à laquelle convenaient son esprit mesuré, ses manières nobles et réservées.

Lorsque la Révolution éclata, il l'envisagea du point de vue de ses opinions. Elle lui donna plus de crainte que d'espoir. Il s'inquiéta pour le trône, mais n'en conclut pas qu'il fallait abandonner le roi et le compromettre par l'émigra-

tion; tout au contraire, il se sentit appelé à lui offrir un dévouement plus entier, plus religieusement monarchique. Il lui conseilla toujours une complète bonne foi : conseil impossible à pratiquer sans réserve, lorsque des deux parts la confiance ne saurait exister, lorsque tous les rapports politiques ne sont plus qu'une véritable guerre civile.

A cette époque, il fut choisi pour ambassadeur à la cour de Russie. Représenter le roi, sans représenter le pays; distinguer le véritable intérêt monarchique des passions frivoles de l'émigration; garder quelque dignité française quand il fallait laisser voir toute la profondeur de nos discordes intérieures, c'eût été une tâche triste et impossible. Elle fut épargnée à M. d'Osmond; après le retour de Varennes, il ne pouvait être délégué d'un gouvernement qui, selon lui, devait dès lors être entièrement dirigé par des opinions qu'il ne partageait point; il pensa et dit que le roi n'avait plus qu'à tenter l'épreuve sincère et complète de la constitution qu'il venait d'accepter.

Alors M. d'Osmond alla rejoindre sa famille en Italie. Madame d'Osmond y était déjà avec Mesdames, tantes du roi. Tant que ces dignes princesses acceptèrent les soins et les consolations des personnes qui les avaient suivies, madame d'Osmond accomplit ce devoir de fidélité. Plus tard un asile lui fut offert par des parents qui habitaient en Angleterre.

Ce fut là que M. d'Osmond endura avec résignation et simplicité les misères de l'exil. L'émigration était pour lui une douloureuse absence de la patrie, jamais un acte d'hostilité.

Il revint en France sous l'empire de Napoléon; il lui sembla digne et convenable de ne point appartenir au gouvernement autrement que comme citoyen; il jouissait du bon ordre, en regrettant de le devoir à une autorité absolue; il admirait la gloire nationale, en la trouvant achetée bien cher et risquée sans cesse dans de terribles hasards. Sa fortune était très-modique, mais il se sentait indépendant.

La satisfaction de demeurer fidèle à sa vie passée et à ses sentiments rendait sa situation douce.

Avec la Restauration revinrent ses anciennes espérances; il pensa même, comme tant d'autres, que le moment était le meilleur possible pour les réaliser. On songea aussitôt à lui pour une ambassade. Il aurait pu s'étonner de ne pas être placé en première ligne; par obéissance, car il n'avait rien demandé, il se rendit à Turin. Le ministre des affaires étrangères assurait qu'assister à une restauration, être appelé à la conseiller, à exercer quelque influence sur sa marche, était une mission de grande confiance, honorable par sa difficulté. Mais les restaurations ne se laissent guère conseiller, et peut-être le ministre en savait-il quelque chose. Il est douteux que les avis de M. d'Osmond aient été écoutés à Turin; toujours est-il qu'à Paris ils ne le furent point, et qu'on resta en complète sécurité sur l'île d'Elbe, quoique l'ambassadeur eût jugé qu'il y avait lieu d'y faire grande attention.

Lors de la seconde Restauration, M. d'Osmond fut ambassadeur à Londres. C'était un triste moment, dont le souvenir est douloureux à tout cœur français. Les traités du 20 novembre, l'occupation étrangère, la patrie régie sous la surveillance de l'Europe, en même temps une menaçante et cruelle réaction avec sa soif de vengeances, un gouvernement mis en péril par ses amis plus que par ses ennemis; les ressources du pays épuisées par les contributions de guerre; le sentiment national toujours prêt à éclater en irritation violente, et à perdre l'efficacité d'une énergie d'autant plus redoutable qu'elle serait contenue et réglée. C'est de cette affreuse situation, c'est des angoisses de la France que M. de Richelieu avait à entretenir notre ambassadeur à Londres; c'était à lui plus qu'à nul autre qu'il confiait ses douleurs, ses craintes, les révoltes de sa fierté, les chagrins de sa patience, ses rapports pénibles avec les étrangers, son indignation contre les factions qui, dans leur

ardeur, oubliaient et aggravaient les maux du pays, son découragement de trouver la folie et l'intrigue où il devait attendre le plus loyal concours, enfin cette impossibilité funeste, qui tenait à l'essence même de la Restauration, cette impossibilité de chercher son recours dans les forces vives de la nation.

Entre M. de Richelieu et M. d'Osmond, il y avait complète sympathie; l'ambassadeur aidait le ministre de tous ses soins, de tous ses efforts. En Angleterre, ses démarches, son langage, son attitude contribuaient à calmer les ressentiments, à persuader que la modération était prudence, que le calme de l'Europe dépendait du calme de la France. Se montrer humble et suppliant, c'eût été manquer d'habileté autant que de dignité; c'était au bon sens et à la réflexion qu'il fallait s'adresser : M. d'Osmond convenait à une telle situation. Par lui arrivaient aussi de sages conseils au roi; en même temps, il consolait et encourageait M. de Rechelieu. Il relevait son âme naturellement triste et méfiante, s'efforçant de lui rendre bon espoir. Rien ne fait plus d'honneur aux sentiments du duc de Richelieu et de M. d'Osmond que leurs lettres intimes! c'est la correspondance de deux bons Français uniquement préoccupés des malheurs du pays.

Le ministère de M. de Richelieu se termina avec cette situation, qu'il avait contribué à alléger et à faire cesser. Quand il se retira, M. d'Osmond crut que sa mission était aussi terminée. Le moment tant désiré de la libération du territoire était arrivé; la Restauration lui semblait affermie; l'âge du repos était venu; aucune habitude d'ambition ne prolongeait sa période d'activité. M. d'Osmond vint reprendre sa place à la Chambre des Pairs. Nous l'y avons vu, pendant beaucoup d'années, assidu à ses devoirs; à la fois modéré et indépendant, n'appartenant à aucun parti, ne recherchant aucun succès, aucune faveur. Ses amis pouvaient le trouver un peu oublié par ceux qu'il avait servis

avec tant de fidélité et de dévouement; une telle pensée ne lui venait jamais. Quand on a pris la règle de sa vie dans sa conscience, on se sent toujours assez récompensé.

Lorsque arriva la révolution de Juillet, il ne prit conseil de personne; il réfléchit mûrement pour connaître son devoir, et décida en lui-même qu'il aurait des reproches à se faire s'il n'associait point ses faibles et derniers efforts, son assentiment sincère, à la lutte qu'allaient tenter les gens de bien pour maintenir l'ordre social. Il espéra que l'accord du pouvoir et de la liberté, vainement offert à la Restauration, pourrait enfin s'accomplir. Honoré depuis longtemps des bontés du prince que la nation appelait au trône, il avait confiance en sa sagesse, en son dévouement aux difficiles et périlleux devoirs qu'il acceptait. M. d'Osmond lui voua fidélité.

Cependant ses forces décroissaient. Les soins d'un fils digne héritier de son nom, la tendresse d'une fille qui jamais ne se sépara de lui, entourèrent ses dernières années. Affaibli au point de ne plus paraître hors de l'intérieur de sa famille, il pouvait encore se sentir aimé, et jouir de l'affection religieuse de ses enfants. Il s'est éteint doucement, après être arrivé à un grand âge, terminant une longue vie que des fortunes diverses, que des événements grands et multipliés ont toujours laissée sereine, parce que son âme n'a jamais quitté la route tracée par le devoir et l'honneur.

ÉLOGE

DE

M. LE PRINCE DUC DE TALLEYRAND

PRONONCÉ A LA CHAMBRE DES PAIRS

(Séance du 8 juin 1838).

MESSIEURS,

En acquittant aujourd'hui ce devoir de reconnaissance pour une illustre amitié, dont le souvenir me sera toujours précieux, j'ai accepté une grande tâche. D'avance je suis assuré de ne point répondre à votre attente, de ne point me satisfaire moi-même. La vie du grand homme d'État que nous avons perdu, ce serait l'histoire politique de l'Europe depuis cinquante ans. Le récit et le jugement de ses actes sont inséparables des circonstances d'une époque qui fera à jamais l'entretien des races futures : époque la plus grande et la plus variée dans les annales des nations civilisées. Notre génération n'est pas au point de vue pour l'apprécier; nous sommes encore contemporains; on lui assignera sa place dans l'histoire générale, lorsque ses conséquences seront dévoilées.

Quant aux événements, je n'ai pas non plus à les raconter; ils sont connus de tous, et il suffira de les rappeler. Aucune publicité n'a manqué à la part qu'y a prise le prince de Talleyrand. Sa vie politique et sa vie privée ont été livrées à l'examen général, aux controverses des partis; la calomnie et l'injure lui ont encore moins manqué que l'ap-

probation ou les louanges. Son nom, si considérable dans la sphère élevée de la société et de la politique, était en même temps tombé dans le domaine de la conversation vulgaire, et avait acquis cette sorte de renommée populaire, écho ignorant et confus de la vraie gloire.

Et cependant, je ne sais si je m'abuse, même en ajournant les grands jugements de l'histoire, réservés à la postérité, même en ne faisant pas un inutile récit des événements où se retrouva toujours M. de Talleyrand, il est possible de le montrer tel que ne l'a point connu le public, de donner aux traits épars et souvent contradictoires de la physionomie qu'on lui avait faite, cette vivante unité qui avait à la fois tant d'action et de charme.

L'âge et la position m'ont rendu étranger à presque toute sa carrière d'homme d'État. Lorsqu'il commença à me témoigner une bonté et une confiance qui me flattèrent, il était sans autre pouvoir que celui dont il ne pouvait jamais être dépouillé : son caractère et son esprit, voilà ce que j'ai le plus connu, voilà où j'ai cherché à m'expliquer le rôle qu'il a rempli sur la scène du monde. Beaucoup d'entre vous, messieurs, ont connu autant et plus que moi le prince de Talleyrand; plusieurs ont eu avec lui des rapports de fonctions ou d'affaires. Leur témoignage suppléera à ce que je pourrai dire d'inexact ou d'incomplet.

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord était né en 1754. Issu de ces comtes de Périgord qui disaient à Hugues Capet: « Qui t'a fait roi? » sa naissance l'appelait au service militaire, mais un accident l'avait rendu infirme; il reçut de sa famille une autre destination. C'était alors la chose la plus simple. L'état qu'on lui donnait était surtout, pour ceux de son rang, non pas une vocation, mais une position tout acquise. Il pouvait reconnaître, avec une sorte de révolte intérieure, combien ses penchants seraient incompatibles avec ses devoirs, mais se refuser à les accepter eût été un acte d'indépendance étrange parmi l'arrange-

ment social de cette époque. Comme bien d'autres il laissa aller ses opinions et sa conduite en contradiction avec des obligations, que l'esprit du temps n'enseignait plus à regarder comme sacrées. Beaucoup n'y songeaient pas plus que lui. A cet égard, il était à peu près comme tout le monde.

Ce qui lui était propre, c'était un esprit vif, facile; ingénieux et aiguisé dans la conversation; plein de charme dans l'intimité; hardi et clair dans les choses sérieuses. Ses succès furent brillants et rapides. Comme tous les hommes distingués, il reproduisait le caractère de son temps. Le goût de la littérature, la liaison avec les hommes de lettres; la séduction exercée par tout ce qui était bien dit ou bien écrit; une aptitude aux considérations générales qu'avaient développée des études théologiques suivies avec intérêt; le besoin de s'occuper d'administration, de finances et d'économie politique : tout cela se mêlait, avec une activité singulière, aux habitudes d'une société à laquelle il plaisait plus que nul autre, aux occupations que lui donnait sa carrière où il savait se montrer utile et apte aux affaires.

La Révolution arriva; il l'accepta avec toute la fermeté de son jugement et l'étendue de sa clairvoyance. Beaucoup d'autres autour de lui avaient travaillé, sans rien prévoir, à miner et à détruire la vieille monarchie, puis s'effrayaient en voyant la ruine. M. de Talleyrand sut ce qu'il avait fait, et passa outre. Sa part de travaux et d'influence à l'Assemblée constituante fut grande : dès lors il prit place parmi les hommes politiques du premier ordre; dès lors il fut considérable, non pas seulement par les actes auxquels il s'associait, ou par les discours qu'il prononçait, mais par ce qu'il pensait, par son jugement sur les choses et sur les hommes; dès lors il devint une autorité à titre d'homme d'un rare esprit.

Ses vues sur l'instruction publique, quelques discours sur les finances, furent particulièrement remarqués. Parta-

geant la plus grande faute qu'ait commise l'Assemblée constituante, faute peu digne des lumières de cette illustre assemblée, qui céda, sans assez de réflexion, à des rancunes étroites, à des préjugés aveugles, M. de Talleyrand eut un grand rôle dans le malheureux essai d'une Église instituée par la loi civile, indépendamment des croyances. Peut-être quelque jour ses curieux Mémoires, destinés à la génération qui nous suivra, diront-ils quelles pensées conduisirent M. de Talleyrand à une telle détermination. Il est à croire que, sous le rapport de la politique, comme sous le rapport du devoir, il en jugeait autrement après l'expérience de cinquante années écoulées.

Après l'Assemblée constituante, M. de Talleyrand fut administrateur du département de Paris. Mais ce n'était pas du premier coup que pouvait s'établir l'œuvre de la Révolution. Elle était loin encore d'édifier, et n'avait pas achevé de détruire. Si quelque chose avait pu la préserver d'elle-même, lui donner l'esprit de modération et de prudence, c'eût été le maintien de la paix extérieure. M. de Talleyrand le pensa ainsi, et alla à Londres en même temps que M. de Chauvelin. Mais au nom de qui pouvait-il négocier? De quel pouvoir avait-il à promettre la garantie? Il revint en France vers le temps du 2 septembre. Grâce à ce sang-froid habile qu'aucun péril ne troublait, il lui fut possible de retourner en Angleterre, mais cette fois en fugitif.

Tout l'écartait d'un rapprochement quelconque entre des refugiés constitutionnels et avec l'émigration. Il voyagea en Amérique avec quelques amis, comme lui attachés à l'indépendance de leurs opinions : le duc de Liancourt était un de ses compagnons de voyage.

L'exil fut cruel à M. de Talleyrand; c'était un des souvenirs amers de sa vie. Plus que pour aucun autre la France était nécessaire à cet esprit tout français. Il lui fallait ce mouvement varié des idées, cette excitation de la conver-

sation, cette sympathie mobile, cette liberté des relations sociales que les étrangers viennent chercher chez nous, et que nous n'oublions jamais chez eux.

En 1796, la période sanglante de la Révolution avait fini; un essai de constitution républicaine avait été tenté. Des amis de M. de Talleyrand, avides de le revoir, sachant ce qu'était pour lui l'éloignement de la patrie, décidèrent Chénier à proposer son rappel. Il arriva empressé, bien résolu à ne plus quitter ce sol français qui lui avait tant manqué, impatient de consacrer son activité au service de son pays.

Avant son retour, il avait été nommé membre de l'Institut. C'est là qu'il fut d'abord accueilli; et vous vous souvenez, messieurs, qu'il a voulu récemment en rappeler le souvenir. Il se retrouva ainsi au milieu des intérêts littéraires et philosophiques, qui, dans aucune situation, ne s'effacèrent en lui. Mais les lettres ne pouvaient suffire à son besoin d'action, et, nous le dirons, à son ambition. Sa position dans le monde, son rôle dans les premières années de la Révolution, son infirmité elle-même, qui lui rendait impossible le train de la vie commune, lui imposaient, pour ainsi dire, la nécessité d'une grande situation, d'une existence considérable; elle lui était naturelle; on se serait, tout comme lui-même, étonné s'il en avait été autrement.

La volonté de Barras le fit ministre du Directoire. Ce n'était pas une des moindres bizarreries de ce temps-là que ce grand seigneur, dont les manières avaient tant de distinction et d'élégance, à qui déplaisait tout ce qui était vulgaire, tout ce qui manquait de tact et de mesure, placé au milieu de ces mœurs plus empreintes du désordre grossier de la Révolution que de l'austérité républicaine. Il se trouvait là aussi loin de la gravité puritaine de l'Amérique que de la grâce facile de la société française. Mais s'il n'avait point de prise par ses manières, qui pourtant en exerçaient

toujours un peu, il lui restait l'autorité du mérite et du sens politique.

A toute époque, et surtout en de telles circonstances, se proposer un système exclusif et invariable, se donner un programme de conduite dont on ne s'écartera point, n'a jamais été le fait d'un homme sensé, pas même de ceux à qui on l'a imputé. Le caractère et l'esprit d'un homme d'État doivent avoir une plus large unité. Il peut être semblable à lui-même en acceptant dans des situations différentes. L'amour de la patrie et de tout ce qui peut lui donner honneur et prospérité; un goût naturel pour les lumières et les progrès de la civilisation; la tolérance des opinions diverses; un éloignement invariable pour les persécutions et les violences; une sympathie réelle pour les idées libérales, sans préférence marquée pour telles ou telles formes politiques; de la patience à savoir attendre sans tomber dans l'indifférence; la répugnance pour l'exagération et la précipitation : tel est l'ensemble des qualités qui ont caractérisé la vie politique de M. de Talleyrand. Il les a portées dans la république comme dans la monarchie, sous la dictature comme sous l'autorité constitutionnelle. Il a servi son pays sous les gouvernements qui se sont succédé, tant qu'ils se sont tenus loin des illusions et des excès, tant qu'il a pu espérer que la raison pourrait être entendue. N'était-elle plus écoutée, les affaires se retiraient de lui ou il se retirait des affaires. On le quittait lorsqu'on quittait le chemin du salut; pour la France comme pour lui-même, il se refusait à suivre les gouvernants sur la pente des abîmes.

Soit prévoyance, soit attrait pour la plus haute distinction, tandis que le gouvernement directorial donnait déjà les signes évidents de son impuissance à durer, M. de Talleyrand se rapprocha intimement du général Bonaparte. Le vainqueur de l'Italie était revenu en France après avoir signé la paix de Campo-Formio; il ne jugea point que le moment fût venu de mettre la main sur le pouvoir. Alors

il forma sur l'Orient de vastes desseins, dont l'expédition d'Égypte n'était que le premier commencement. M. de Talleyrand fut le confident de ces pensées si gigantesques à cette époque, si inconcevables dans la nôtre. Plus accessible qu'on ne l'a pensé généralement aux séductions de l'imagination, il devait avoir son rôle dans cette épopée; sans la destruction de notre flotte à Aboukir, il comptait se rendre à Constantinople, où peut-être il aurait attendu le conquérant, qui de là, comme il l'a dit depuis, aurait pris l'Europe à revers.

La destinée en ordonna autrement, et Napoléon n'en fit pas de moins merveilleuses choses. Lorsqu'il revint en France, M. de Talleyrand était prêt à le seconder de ses conseils, et de sa hardiesse de décision. Il se trouva en première ligne parmi les hommes éclairés et amis de leur pays, qui accueillirent avec empressement le glorieux sauveur qui venait tirer la France de l'anarchie, et la préserver de la dissolution.

A part même les victoires, dont le bruit retentira à jamais, ce fut une des belles époques de notre histoire. Le rétablissement de l'ordre public; la société bouleversée se rassoyant sur les bases où depuis lors elle repose; un homme de génie exécutant d'une façon prompte, forte, triomphante, la pensée et la volonté de tout un peuple, qui avait pris le désordre en horreur et en dégoût : tel était le noble aspect du gouvernement consulaire.

Nulle situation ne convenait mieux aux penchants et aux mérites de M. de Talleyrand. Jamais ses avis ne pouvaient mieux trouver place, jamais son expérience des hommes, des affaires et du monde ne devait être plus utile. Pour l'intérieur, il avait la tradition d'une société paisiblement ordonnée, d'un esprit hiérarchique, d'une convenance de mœurs, qui est plus que la parure de l'autorité; dans les relations extérieures, il donnait aux volontés exigeantes et quelquefois rudes du vainqueur des conseils de discer-

nement et de modération; appartenant à cette aristocratie européenne qui environne et sert les souverains, il pénétrait leurs projets et leurs espérances; parmi toute la gloire militaire dont brillait la France, il rappelait que nous avions eu, et que nous pouvions avoir encore, une autre sorte de distinction.

Cependant tout grandissait sous la main de Napoléon : après avoir vaincu l'Europe, il commençait à en disposer. Être ministre des affaires étrangères, quand il s'agissait de princes qui devaient régner ou ne pas régner, c'était une haute position. M. de Talleyrand s'y établissait comme s'il n'en avait jamais eu d'autre; il en jouissait froidement, presque avec indifférence, et voyait, sans trop s'émouvoir, tout ce qu'il y avait de grand et de puissant en Europe le rechercher, avoir besoin de sa bienveillance ou de ses conseils. On s'accoutumait à le voir à la tête de toutes les grandes affaires; on se souvenait de ce qu'il avait prévu; on croyait à ce qu'il annonçait. Napoléon était le maître de la politique, M. de Talleyrand en était l'oracle.

Lui seul, ou à peu près, semblait avoir une existence particulière, qui n'émanait point de cette puissance impériale. On comprenait son importance, à part du pouvoir qui la lui avait donnée. L'indépendance de son esprit était pour beaucoup dans cette situation. Son admiration n'allait pas jusqu'aux illusions de l'enthousiasme; il jugeait les fautes; il voyait les dangers; bien des choses pouvaient choquer sa raison ou son goût. Le fond de son opinion restait antipathique à ce qui était excessif : la monarchie universelle lui semblait une chimère, et sa poursuite un jeu de hasard terrible pour la France. L'enivrement du succès rendait le pouvoir plus absolu qu'il ne l'aimait; il craignait de voir l'Europe rétrograder dans sa marche vers la civilisation. Il y avait en M. de Talleyrand une empreinte du dix-huitième siècle et de l'Assemblée constituante qui se retrouvait toujours.

Il arriva donc qu'à l'apogée de nos victoires, après cette paix de Tilsit, qui laissait l'Europe occidentale au plein gré de Napoléon; lorsqu'un tel but atteint ne lui paraissait encore qu'un point de départ, il se sépara de son ministre. M. de Talleyrand restait grand dignitaire de l'empire, prince souverain de Bénévent : consulté souvent, parfois caressé, parfois tenu en une sorte de disgrâce; sa position n'en était point diminuée; centre des hommes d'esprit, confident des blâmes et des alarmes que concevaient les hommes sages, occupant ses loisirs à écrire des mémoires, et à se retracer le passé, il menait une vie convenable, prudente et regardée de tous.

Quelques années s'écoulèrent, et les présages de la modération et du bon sens furent tristement réalisés. L'Europe, opprimée sans mesure, se précipita sur la France avec toute l'énergie et la puissance des opinions nationales qui jadis avaient commencé nos triomphes. En cette détresse, M. de Talleyrand fut appelé à la plus grande consultation où ait jamais pris part un homme qui n'avait de pouvoir que son esprit; il sembla traiter de pair avec des souverains vainqueurs, à la tête d'un million de soldats; l'Europe voulut avoir son avis sur ce qu'il était sage de faire d'une telle victoire.

Il pensa que rien ne pouvait déguiser et amoindrir nos revers autant que le retour de l'ancienne dynastie. De la sorte, le gouvernement de la France semblait changé par une révolution intérieure plutôt que renversé par l'étranger. L'Europe s'était armée pour un principe et non pour une conquête; ce n'était point sa volonté victorieuse qui nous imposait un souverain. Louis XVIII appartenait à la France. Une opinion restée, sinon forte, du moins vivante, le rappelait et proclamait ses droits; il était possible de présenter le vœu de la France comme favorable à son retour. Il y avait peut-être en tout cela plus d'apparence que de réalité. Mais l'apparence importait beaucoup. Se reportant à

une telle situation, les hommes raisonnables et impartiaux n'aperçoivent guère qu'une autre solution fût possible.

Quant à l'intérieur, M. de Talleyrand y voyait un retour aux idées libérales, et des garanties constitutionnelles prenant la place du pouvoir absolu dont la France venait de subir cruellement les erreurs. Les mécomptes ne tardèrent pas, sans doute, à paraître. Il en arrive toujours ainsi : une part d'illusion est nécessaire en de semblables circonstances, pour prendre une grande détermination, pour inspirer le courage, pour donner ce qu'il faut de force et d'action. Les esprits et les caractères ordinaires se troublent, s'épouvantent, tremblent devant la responsabilité, roulent dans l'indécision, et succombent. M. de Talleyrand aperçut le but d'un œil assuré, et décida, lui et les autres, avec une étonnante fermeté. C'était le propre de son génie politique : une vue nette du résultat, peu de souci des embarras de détail.

Il ne croyait point à la légitime possession des peuples par les familles régnantes : c'est une des opinions qu'il a le plus positivement exprimées, dans un manifeste politique joint à son testament. Toutefois il comprit quels avantages il pourrait tirer du principe de légitimité dans nos rapports avec l'Europe. Sur ce terrain, nous étions les égaux de tous ; on évitait ainsi l'attitude de vaincus, et l'on trouvait une base de négociation. Aussi, un des moments les plus brillants de la carrière de M. de Talleyrand, ce fut le congrès de Vienne. Au milieu de nos ennemis triomphants, le représentant de la France se montra avec une imperturbable autorité, en première ligne de considération, traité avec égards par les souverains, avec déférence par leurs ministres. Son expérience des grandes affaires, ses manières si calmes et si polies, sa parole si spirituelle et si peu prodiguée, le plaçaient haut parmi toute cette diplomatie européenne.

Les transactions du congrès de Vienne, la ligne politique

où M. de Talleyrand allait conduire la France, n'ont pas subi l'épreuve de l'avenir. Le débarquement de Cannes et le merveilleux retour de Napoléon vinrent troubler et changer toute la situation. La seconde entrée des alliés à Paris fut autre que la première; les dispositions n'étaient plus les mêmes. Il ne restait plus d'illusion à se faire sur les arrêts du sort, sur le jugement des armes.

M. de Talleyrand rentra en France avec Louis XVIII. Les leçons de 1814 avaient profité aux hommes éclairés. Le gouvernement reconnaissait les fautes qu'il avait commises, et avait résolu de les éviter. Pour la première fois on entra dans la route et dans l'esprit de la Charte. Un ministère solidaire, choisi dans une même opinion, et responsable parce qu'il agissait librement, s'installa sous la présidence de M. de Talleyrand. Toutes ses mesures furent conformes à une libéralité raisonnable et monarchique. Par une élection générale, on en appela à l'opinion publique. L'hérédité de la pairie, garantie de stabilité et d'indépendance, repoussée vivement par le parti de l'ancien régime, fut obtenue du roi, mais non sans peine. Tout fut disposé pour un régime sincèrement constitutionnel.

Mais les circonstances ne comportaient pas le maintien de M. de Tailleyrand au pouvoir. Les actes auxquels il avait concouru au congrès de Vienne, les succès même qu'il y avait obtenus, ne laissaient point possibilité qu'il fût le négociateur des traités de 1815. D'autre part les élections venaient de se faire sous l'influence d'une opinion que nos revers enhardissaient et qui maintenant se montrait ardente et hautaine. Lutter de front contre une réaction si vive n'était pas chose possible. La situation de M. de Talleyrand le mettait plus qu'aucun autre en butte aux passions contre-révolutionnaires. Il cessa d'être ministre.

La Restauration tout entière s'écoula sans que M. de Talleyrand rentrât aux affaires. Sa situation n'en fut point abaissée. Titulaire d'une grande charge de cour, ménagé

plus que favorisé par Louis XVIII et Charles X, il leur montra toujours ce respect monarchique, ce dévouement grave, qui honorent et relèvent les devoirs de serviteur et de sujet. Étranger à leurs conseils, mais point aux affaires publiques, où se portait sans relâche son plus vif intérêt, son suffrage était recherché par toutes les oppositions. On allait lui demander des encouragements et des avis. On tenait son approbation pour un puissant auxiliaire; on s'inquiétait de son blâme. Tel qu'il était, il ne pouvait appartenir à aucun parti parlementaire; selon les circonstances du moment, selon son impression, il se laissait aller à la critique ou à l'éloge, invariablement contraire à tout ce qui était exagéré. Dans de grandes occasions, nous l'avons vu monter à cette tribune; vous vous souvenez comme il était écouté, et comment un discours de lui était presque un événement.

Mais ce qui faisait son importance, c'était alors bien moins la part qu'il prenait au mouvement politique que la position où, d'événements en événements, il était arrivé et établi; on s'étonnait que de nos jours, dans notre société dissoute, au milieu de cette égalité universelle et jalouse, il pût y avoir ainsi une grande existence reconnue et acceptée du public. Replacé parmi cette aristocratie de l'ancienne France que la Restauration avait imparfaitement reconstituée; représentant aussi les splendeurs impériales et les souvenirs glorieux de notre histoire contemporaine; régnant par son esprit sur la société dont il était entouré; aimé avec un dévouement empressé par des amis accoutumés au charme de son commerce intime; recherché des illustres étrangers comme un grand débris du passé et un lustre du temps présent; recevant parfois les témoignages de gratitude des princes qui lui devaient leur couronne : voilà ce que nous avons vu, messieurs, et rien de ce que nous verrons ne sera semblable. On répète que c'est le dernier des grands seigneurs; M. de Talleyrand était mieux que cela, car il devait plus à lui-même qu'à sa position.

Le gouvernement de la Restauration avait depuis si longtemps écarté de sa confiance M. de Talleyrand, qu'il n'eut pas même d'avertissement à donner pour le détourner des funestes déterminations où était sa ruine certaine. Le prince que la nation appela au trône n'eut garde de négliger l'homme d'État, en qui depuis tant d'années il avait coutume de se confier, et qui lui avait voué un respectueux attachement. Son suffrage n'était pas douteux; il avait trop de raison et d'amour du pays pour ne pas accepter l'heureuse chance qui s'offrait de clore la Révolution en assurant ses résultats. C'était reprendre l'œuvre de l'Assemblée constituante, après quarante ans d'expérience, avec une sagesse pratique laborieusement enseignée à tout un peuple. Lorsqu'on vit M. de Talleyrand dévouer ses forces encore entières et vives au noble devoir de fonder le gouvernement national, chacun s'en félicita.

Avec la précision habituelle de son coup d'œil, il avait vu aussitôt que la conservation de la paix au dehors était nécessaire pour maintenir la paix intérieure; que les alarmes et les efforts, suites inséparables de l'état de guerre, troubleraient la raison publique et ramèneraient une lutte des partis où périraient à la fois l'ordre et la liberté. En même temps il savait que l'alliance de la France et de l'Angleterre était le moyen infaillible de préserver la paix de l'Europe.

En 1792, il avait eu la même vue et tenté le même dessein; mais alors il laissait, en France, une révolution flagrante et point de gouvernement. Cette fois il devait emporter une espérance meilleure. Après le succès, voici ce qu'il écrivait : « C'est assurément à la haute sagesse du roi, à sa « grande habileté, qu'il faut attribuer des résultats aussi « satisfaisants. Je ne réclame pour moi-même d'autre mé« rite que d'avoir deviné avant tous la pensée profonde du « roi, et de l'avoir annoncée à ceux qui se sont convaincus « depuis de la vérité de mes paroles. »

M. de Talleyrand se rendit à Londres et y fut accueilli

avec ces transports de vogue et de curiosité publique propres à l'Angleterre. Là, il comptait d'illustres amis ; il retrouvait des hommes d'État avec qui il avait plus d'une fois traité ; là, il était assuré d'être écouté. Sa vieille autorité se prévalait de tous les arguments tirés d'une situation évidente, d'une politique nécessaire, d'une bonne foi indispensable. Néanmoins, les périls et les difficultés ne manquèrent point, et jetaient de grands doutes dans les esprits qui s'attachent plus aux chances accidentelles qu'au fond des choses. La révolution belge, les troubles de l'Italie, la violence bruyante des factieux qui assaillaient sans relâche notre gouvernement nouveau : il y aurait eu là, dans un autre temps, de quoi allumer une longue et terrible guerre. Voir qu'au vrai tous la craignaient et souhaitaient d'être rassurés, tel fut le mérite de notre négociateur. On reconnut en lui cet aplomb qui repousse et dédaigne les circonstances accessoires, quand le terme est clairement marqué.

Quatre ans s'écoulèrent à accomplir cette belle tâche. C'est un vrai bonheur dans la vie de M. de Talleyrand, que d'avoir, à la fin d'une carrière si active et si diverse, consacré ses derniers jours par l'entier achèvement d'une négociation la plus utile à son pays, la plus loyalement dégagée de toute astuce politique, la plus salutaire à l'humanité ; et, pour dernière satisfaction, la plus conforme aux idées qu'il avait toujours entretenues sur l'équilibre européen.

Il sentit tout le prix d'une telle fortune ; lorsque son œuvre lui parut complète, la paix assurée et le repos intérieur de la France définitivement préservé, encore plein d'activité et d'intérêt aux affaires, il voulut mettre sa renommée sous le noble abri de son dernier succès. Se sentant encore tout entier, il écrivit au roi ces remarquables paroles: « Mon grand âge, les infirmités qui en sont la suite, le repos « qu'il conseille, les idées qu'il suggère, rendent ma démar« che bien simple, ne la justifient que trop, et en font même « un devoir. » Il se démit ainsi de l'ambassade d'Angleterre

pour reposer les jours de son extrême vieillesse dans les loisirs de la vie privée, si tant est que ce mot lui soit applicable. Son rare bon sens, sa justesse de détermination éclatèrent dans cette dernière occasion.

Dès lors, le peu de jours qui lui étaient encore réservés coulèrent au milieu de sa famille et de ses amis. Son esprit était toujours le même; ses impressions vives, mobiles et jeunes; il prenait intérêt à tout dans le présent, en se plaisant aussi à rappeler ses souvenirs et le passé. Jamais sa conversation n'avait eu plus de grâce et d'attrait. Son âge même, l'idée qu'on pouvait bientôt le perdre, ajoutaient une certaine émotion au charme de sa parole. Sa bienveillance aimable, ce goût qu'il montrait pour ceux qu'il aimait, ne se ressentaient pas des souffrances de la vieillesse. Les haines politiques, les préjugés de partis étaient presque apaisés et muets autour de lui. Rien dans le train journalier des affaires ne lui était indifférent, mais il n'était plus qu'un spectateur éclairé. D'augustes amitiés lui étaient une récompense et une satisfaction.

Cependant, en l'observant de près, on pouvait apercevoir qu'au fond de son âme il y avait, ainsi qu'il l'avait dit, d'autres pensées, et plus sérieuses. Il était homme d'un esprit trop grave, d'un jugement trop ferme, pour qu'une vie douce et imprévoyante pût lui suffire au bord de la tombe. Celui qui avait toujours voulu se rendre un compte réel et certain des situations publiques ne pouvait échapper à la nécessité de songer à lui-même. Mais, selon son habitude, la pensée qui le préoccupait le plus, était toujours celle dont il parlait le moins. Le langage agite, et il aimait à se décider dans le calme. De même que dans sa vie politique il n'avait pas voulu risquer de se survivre à lui-même, de même, ce qu'il désirait le plus, était de finir dans la plénitude de sa raison et de sa volonté.

Ce travail intérieur devenait plus pressant. Déjà malade, assez pour inquiéter ses amis, et peut-être lui-même, il

résolut de faire ses adieux au public, qui s'était tant occupé de lui. Il vint à l'Institut, et beaucoup d'entre vous peuvent se souvenir de ce que cette réunion avait de solennité et d'émotion. De ce jour, la réflexion devint plus active, et lui laissa moins de relâche. Sa forte raison pesait les questions suprêmes. Des considérations puissantes, appartenant encore à la vie, s'ajoutaient aux considérations qui appartiennent à la mort. Des impressions anciennes, des souvenirs d'enfance, des affections de famille agissaient sur les sentiments, autant que la méditation sur l'intelligence.

Telle était sa situation d'âme, lorsqu'il fut atteint d'un mal subit et grave. Tout espoir de le conserver disparut bientôt. Il ne voulut point d'illusion, et se fit dire la vérité. Son courage contre les souffrances fut invariable; sa présence d'esprit ne fut pas atteinte; sa douceur, pas altérée un seul instant; la tranquillité d'esprit, où il aimait à se renfermer, point troublée. Ce fut dans cette disposition que, sans précipitation, sans faiblesse, ni complaisance, il arriva à la décision dont, depuis longtemps, il approchait de plus en plus chaque jour. Il voulut mourir en chrétien.

Ce fut presque dans ses derniers moments que le roi, cédant à l'impulsion d'une ancienne amitié, vint honorer ce lit de mort de sa visite. M. de Talleyrand trouva encore des forces pour témoigner sa reconnaissance respectueuse.

Mais au moment extrême, selon la vieille devise des Périgord [1], il n'y a de « Roi que Dieu. » Conformément à la résolution qu'il avait prise, il fut entouré des consolations religieuses; elles répandirent leur douceur sur ce calme courageux que laissaient subsister les souffrances et un affaiblissement rapide. Il a fini au milieu de sa famille, en larmes et en prières.

Ainsi s'est achevée cette longue vie, remarquable à son

[1] Re que Dieu.

terme comme dans son cours; ainsi disparaît un homme qui tenait une grande place, non-seulement dans l'état social et politique, mais dans l'intérêt public, et sur qui les regards et la curiosité étaient sans cesse tournés; il laisse un vide, si ce n'est sur le théâtre des affaires d'où il s'était retiré, du moins dans la région des hautes intelligences et des habiles conseils. Nul ne manquera davantage à ceux qui vivaient rapprochés de lui, et se sentaient attirés et retenus sans cesse par cette douceur de commerce et cette richesse d'idées et de souvenirs.

En aucun lieu, autant qu'en notre assemblée, messieurs, il n'était dû un hommage à sa mémoire. Il avait assisté à l'établissement de nos institutions actuelles, et aucune n'avait autant sa sympathie que la Chambre des Pairs. Soit qu'elle dût son lustre et son autorité aux distinctions sociales, soit qu'elle les reçût de l'illustration et de l'expérience acquise au service de l'État, il était appelé à s'y placer au premier rang; il a toujours été fier et satisfait de cette situation et de cette récompense.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE M. LE COMTE DE MONTLOSIER

PAIR DE FRANCE, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE CLERMONT

Lue à la séance du 15 septembre 1842.

MESSIEURS,

Lorsqu'on voit la mémoire d'un ami honorée par tous ceux qui l'ont connu ; lorsque sa renommée reçoit de publics hommages ; lorsque ses succès lui survivent et prennent le caractère d'une gloire durable, une douce satisfaction vient se mêler à l'ineffaçable regret de l'avoir perdu ; on s'enorgueillit de l'avoir aimé et d'avoir mérité son amitié ; on se sait bon gré de l'avoir jugé ce qu'il valait ; on se rappelle combien de charmes avait, dans le commerce intime, cet esprit qui a conquis les suffrages publics, qui a exercé influence sur son pays et sur son temps. Et puisque vous me permettez de dire ainsi ce que j'éprouve, combien cette sorte de triste jouissance est-elle mieux sentie, lorsque, réunis entre amis et compatriotes, nous célébrons solennellement le souvenir de celui qui naquit dans notre Auvergne, qui plaça son nom parmi les noms illustres dont elle s'honore, qui vécut parmi nous, et termina sa longue carrière sur le sol natal. N'est-ce pas comme un

deuil de famille qui nous réunit pour lui consacrer un monument? N'est-ce point, comme son ami, que vous m'avez choisi pour votre organe, et non point comme orateur académique? Vous avez désiré que celui d'entre ses compatriotes, qui avait eu avec lui les plus anciennes et les plus intimes relations, vous entretînt des souvenirs, que toujours il conservera chers et précieux.

François-Dominique de Reynaud, comte de Montlosier, naquit à Clermont, d'une famille noble, mais peu riche, dont il était le douzième et dernier enfant. Il fut élevé sans aucun soin particulier, recevant quelques leçons du précepteur de ses frères, puis placé, à six ans, au collége des Jésuites à Clermont. Il venait de perdre son père; sa mère était d'un caractère sérieux, sévère même. Son enfance et sa première jeunesse se passèrent d'une façon assez rude. On lit, dans ses Mémoires, le récit intéressant des premiers développements d'un caractère énergique, d'une imagination vive, d'un esprit original, d'une âme indépendante et peu sociable : tel nous l'avons toujours connu, Messieurs, tel il se montrait déjà dans son plus jeune âge.

De même, la marche de son intelligence, le désir qu'il eut toujours de conquérir plutôt que d'acquérir les connaissances, se manifestèrent dès le commencement de sa vie. « Je voulais bien savoir le latin, dit-il, mais absolument « je ne pouvais me résoudre à l'apprendre comme il s'ap« prend; je cherchais à le deviner. Le B, A BA de toute mé« thode m'était insupportable. Sur quelques phrases et « quelques mots que je comprenais, je bâtissais une ver« sion assez distinguée. »

Il a raconté aussi avec beaucoup d'intérêt et de charme son adolescence dans les écoles et ses premières années de liberté. On voit se succéder, dans cette âme énergique, une piété ardente; les agitations d'un amour passionné; l'essai et le dégoût de la vie du monde; l'effet produit par quelques voyages à Paris, où il aperçut Voltaire et connut

d'Alembert; un besoin impérieux d'occupation; des études commencées à sa manière, en toutes directions, l'anatomie, la chimie, le droit public : tout cela prenait place au milieu de sa disposition à une indépendance assez sauvage. Aussi ne se sentait-il goût à aucune carrière.

Ce fut pour obtenir une liberté solitaire et laborieuse qu'il résolut d'ensevelir sa vie dans nos montagnes, où il aimait tant à courir et à rêver. Le petit manoir de Recolène, vendu par sa famille, était possédé par une femme qu'il avait vue quelquefois. Elle était veuve, son revenu était moins que médiocre; c'était une personne simple et rustique, sans aucun attrait de beauté ni d'esprit. — « Je n'étais « amoureux ni d'elle ni de sa fortune; je l'étais de ce lieu « un peu sauvage, qui avait une belle fontaine, de beaux « arbres plantés par mon père, et qui me rappelait les « jours de mon enfance. »

Il épousa cette femme qui avait quinze ans de plus que lui. Dans son exaltation mélancolique, il disait : — « Qu'ai-je « à faire au monde? Voici mon tombeau. » — Il passa ainsi huit années, se passionnant pour la vie rurale et le ménage des champs, en même temps pour la lecture des Pères de l'Église et pour l'étude de l'histoire de France. Il la chercha dans ses origines, surtout dans les monuments de sa législation et dans les anciens juristes. Ce fut alors aussi qu'aidé de quelques connaissances de minéralogie, il explora avec sa persistance et son activité habituelles, le sol volcanique de l'Auvergne.

De cette étude, résulta le livre de la *Théorie des volcans d'Auvergne*. La science géologique a fait depuis de grands progrès. L'hypothèse a été réduite à y tenir moins de place que les faits reconnus et classés; mais l'œuvre de M. de Montlosier reste comme témoignage d'une singulière sagacité, d'une sorte d'imagination pénétrante qu'il portait en toutes choses. Il lui fallait peu d'observation, peu de vérité positive, pour mettre sa pensée en mouvement et le faire

cheminer d'une façon souvent surprenante, par voie de divination. Il avait foi entière dans ses conjectures; il les poursuivait et les développait avec conviction, les enseignait avec éloquence. C'était la marche de son esprit, l'intérêt de sa conversation, la puissance de son style. En toute science, l'imagination joue et doit jouer un grand rôle; c'est elle qui presque toujours donne ardeur et besoin d'observer; on veut vérifier l'hypothèse conçue, on en poursuit les preuves; seulement le génie du vrai savant est plutôt en garde qu'en amour de sa supposition, et se tient toujours prêt à y renoncer au moindre avertissement de l'observation et de l'expérience.

Cependant M. de Montlosier avait successivement fait connaissance avec les hommes les plus éclairés et les plus distingués de notre province. De temps en temps, il descendait de sa montagne pour se mêler à une société de gens d'esprit, qui parfois allait aussi le visiter parmi ses volcans.

Lorsque la Révolution éclata, M. de Montlosier avait déjà une réputation toute faite, point en France, mais en Auvergne. Autant, et plus que ses amis, il avait porté son attention sur toutes les questions du moment. Les administrations provinciales; les objets présentés à l'examen des notables; la composition des États-généraux et le mode de les élire; les vices ou plutôt l'absence de constitution et de droits fixes, touchaient de trop près à ses études de l'histoire de France, pour qu'il ne se trouvât point préparé aux discussions politiques. Il ne fut pas d'abord élu député, et ce fut comme témoin qu'il assista, à Paris, aux premières scènes de la Révolution. La noblesse d'Auvergne avait donné à ses députés le mandat impératif de délibérer par ordre et non par tête. Il fallut donc, après le 14 juillet, convoquer de nouveau l'assemblée du bailliage, afin de rétracter ce mandat. En même temps des suppléants furent élus. Presque aussitôt après M. de Montlosier remplaça en

cette qualité, le marquis de la Ronsière qui donna sa démission.

De l'Assemblée constituante date la renommée de M. de Montlosier. Parmi tant de noms, qui bientôt se rendirent illustres, le sien ne tarda guère à prendre place. Ce n'est point qu'il ait été un grand orateur; il ne reste point de lui des discours complets, embrassant tout un sujet, dominant une discussion, en résumant toutes les idées, pour les soumettre à son opinion. — « Ce n'étaient point, dit-il, les « impressions ou les idées qui me manquaient; tout cela « était en moi avec abondance, mais dans une telle confu- « sion, dans un tel tumulte, que si je voulais improviser, « je m'embarrassais dans mon bagage. — » Vainement ses amis, l'abbé Maury surtout, l'engagèrent à employer plus habilement sa force et son éloquence naturelle, à se donner cette portion de métier, sans laquelle avorte le talent. Il ne put diriger vers ce but sa volonté et sa persistance. La puissance de la parole exige une certaine disposition sympathique, une intelligence instinctive avec les auditeurs, qui manquaient à M. de Montlosier. D'ailleurs, il était si ardent au combat, et la guerre était si animée, qu'il n'avait ni le sang-froid ni le loisir nécessaires pour des études oratoires. — « Si l'Assemblée constituante m'avait présenté une « institution durable; si, comme en Angleterre, j'avais « trouvé devant moi un système régulier d'institutions, « j'aurais eu une perspective de services, un avenir d'uti- « lité; j'aurais fait, avec suite et persistance, ce qui était « nécessaire pour me coordonner et me perfectionner. Je « montais à la tribune, non, comme d'autres, pour bril- « ler, mais toujours de colère et d'impatience, pour com- « battre. » Ces impulsions du courroux lui inspiraient, sinon un large discours, une belle œuvre d'art, du moins des mouvements éloquents, des paroles d'une merveilleuse énergie, des traits pénétrants, des passages tels que celui qui est resté si célèbre, où, parlant des évêques : « Vous

« leur ôtez leur croix d'or, ils prendront une croix de bois; « c'est la croix de bois qui a sauvé le monde. »

Cette ardeur aux combats politiques a parfois donné une fausse idée des opinions de M. de Montlosier; elles n'eurent jamais rien de favorable au despotisme. Nul n'avait, par le caractère, plus encore que par la pensée, autant d'antipathie du pouvoir absolu. Historiquement, il y voyait une usurpation de la royauté sur la noblesse; ses habitudes solitaires et montagnardes ne lui donnaient ni le goût, ni la faculté d'être un courtisan; pas une fois il ne se présenta chez le roi; il ne voulut pas même recevoir les louanges et les encouragements que la reine avait désiré offrir au courageux défenseur de la cause royale. Ce qui animait les opinions de M. de Montlosier, ce n'était aucun éloignement pour des institutions destinées à garantir les libertés: il avait, comme tant d'autres, déploré l'absence de toute loi constitutionnelle qui définit les droits et les pouvoirs; il avait souhaité quelque chose ressemblant à la constitution anglaise; il tenait par ses vœux à la portion modérée du côté droit, à M. Malouet, à M. de Clermont-Tonnerre, à ceux qu'on nomma les monarchiens. Mais il ne marchait pas avec eux. La discussion n'était pas pour lui une controverse entre des législateurs, cherchant à se persuader mutuellement; différent entre eux de principes et de conviction, mais ayant en commun le désir de donner à leur pays des institutions et des lois bienfaisantes et durables. Pour M. de Montlosier et le parti aristocratique, il s'agissait au contraire d'empêcher leurs adversaires de rien établir qui fût sensé et solide. Pour vaincre et détruire le parti opposé, pour empêcher l'union révolutionnaire de s'accomplir raisonnablement, tout moyen semblait licite, toutes armes semblaient permises.

Ainsi le côté droit s'opposa à la proposition de Mirabeau, qui voulait que les ministres fussent admis à défendre leurs actes et leurs projets dans le sein de l'Assemblée et à pren-

dre part aux discussions. — « Ce serait, disait M. de Montlosier, accorder à des étrangers une influence nationale; ce serait créer de notre propre autorité des représentants du peuple; ce serait un sacrilége constitutionnel, un crime de lèse-public. Nous ne pouvons accorder à des hommes choisis, excités même par le gouvernement la faculté de nous tendre des piéges, de s'emparer de nos débats, de les remplir de fausses doctrines. » — Ce fut dans la même intention qu'il s'opposa à l'éligibilité des membres de l'Assemblée constituante à la législature suivante. Précisément parce qu'il prévoyait qu'une assemblée composée d'hommes nouveaux ferait une révolution nouvelle, il voulut en écarter les Constituants : parlant encore le langage et professant les principes des anarchistes, il disait : — « Ne permettons pas qu'après avoir renversé le despotisme, ils en recueillent les débris. »

Mais lorsqu'il s'agissait de la prérogative royale, il la défendait contre toutes les restrictions qu'on voulait lui imposer. Le discours qu'il prononça, en soutenant que le droit de paix et de guerre appartenait essentiellement au roi, fut sans doute le plus remarquable qu'il ait prononcé à l'Assemblée constituante.

M. Charles de Lameth, pour prouver qu'un roi peut déclarer la guerre par des motifs qui n'appartiennent pas à l'intérêt national, avait dit : — « Au moment où un crime détestable nous a privés d'un bon roi, Henri IV allait faire une tache à sa gloire et sacrifier le bonheur de son peuple à sa passion insensée pour la princesse de Condé. » — Quoiqu'accompagnée de précautions oratoires, cette phrase avait ému l'Assemblée. M. de Montlosier, en traitant cette assertion de calomnie, disait avec son exagération accoutumée : — « C'est sur l'attentat horrible de Ravaillac qu'on vous propose aujourd'hui des consolations. » — On demande à grands cris le rappel à l'ordre, qui fut prononcé par le président. — « M. le président, répondit M. de Montlosier, je

dois vous annoncer que j'ai encore à faire entendre plusieurs phrases de ce genre, » — et il continua au milieu du trouble qu'il avait suscité.

Reprochant à ses adversaires de parler sans cesse des dangers de la patrie, des complots tramés contre l'ordre actuel, et de chercher à frapper les imaginations de terreur, à égarer l'opinion, il disait : — « Où sont-ils? Que font-ils ces prétendus ennemis de la patrie? Les anciens propriétaires ne souffrent-ils pas tranquillement qu'on les dépouille de leurs biens? »

Ici, on cria encore à l'ordre.

— « Qu'on me ramène aux carrières! car je ne suis ici que pour dire la vérité. Qui n'admirerait la noblesse française dépouillée par l'Assemblée nationale de ses propriétés légitimes, et insultée après cette spoliation? Les voilà ces hommes qu'on appelle ennemis de la patrie! ils tombent muets sous le fer de leurs bourreaux. On dénonce sans cesse les oppresseurs, et l'on n'a pas entendu le cri des opprimés; pas un gentilhomme n'a encore été trouvé coupable. Les voilà ces hommes proscrits, fuyant une terre abreuvée du sang de leurs frères, tandis que les véritables ennemis de la patrie complotent encore des journées de meurtre et d'incendie. »

Puis il répondait à des paroles où l'on avait reproché aux émigrés de s'apprêter à une guerre contre la France et d'emporter les trésors pour la préparer.

— « Ils ont de l'or, vous a-t-on dit, mais nous avons du fer. » — Oui, vous avez du fer, et des torches aussi.

Après ces épanchements d'une rancune ardente, il traita le fond de la question, et soutint que le refus de subsides était un moyen efficace et suffisant pour empêcher les guerres contraires aux intérêts ou à l'opinion de la nation. — « On parle sans cesse de liberté; mais on ne s'en fait pas une juste idée. Faire les lois et leur obéir, voter les impôts et les payer, voilà le réel, le reste est fantaisie et n'entraine

que confusion et désordre. C'est cette malheureuse ambition d'une liberté chimérique qui a précipité les empires vers leur ruine. Vous êtes comme les premiers Romains qui demandaient du pain et la liberté; et bientôt vous serez comme les Romains avilis; vous ne demanderez plus que du pain et des spectacles. »

On voit que ce qui excitait sa vivacité, ce qui allumait son indignation, c'était le renversement de l'ordre social, les procédés violents et arbitraires de la Révolution, l'indulgence pour les crimes et pour le sang versé, les attentats à la sécurité publique, à la liberté individuelle, à la propriété. Sur tout cela, il n'admettait nulle excuse tirée des circonstances et de la fatale nécessité des révolutions.

Le caractère principal des opinions politiques de M. de Montlosier fut donc une grande préoccupation pour le maintien d'une société bien réglée. Dans ses écrits, dans ses controverses, comme sur son banc de député, c'est dans cette voie qu'il a montré son talent, son savoir, sa rare sagacité. Comme presque tous les publicistes, il a été plus remarquable dans la critique et dans l'analyse, que dans la guérison et la synthèse. Ses idées, empruntées au passé, plutôt que jetées dans les espérances de l'avenir, se rapportaient en général à une société ordonnée hiérarchiquement, classée par des droits graduels, plutôt que régie par la loi égale et commune. Il aimait les ordres, les corporations, les professions distinctes, l'esprit de corps, la continuité des intérêts: telles étaient les formes sous lesquelles lui apparaissaient les libertés et les garanties contre l'arbitraire. Sa vie tout entière ne l'a point laissé un seul instant indifférent aux destinées de son pays; il en a été passionnément ému; pourtant ce grand esprit, si pénétrant et si éloquent dans le blâme, ne donnait jamais l'idée d'une capacité applicable et pratique.

La vie que mena M. de Montlosier, pendant l'Assemblée

constituante, modifia peu son caractère et son genre d'esprit; il ne prit pas plus de goût pour la société des salons. Tout en ressentant vivement les malheurs publics et les adversités de son parti, il passait son temps d'une façon qui n'était point sans charme. L'intérêt continuel de la lutte politique, une camaraderie de gentilhomme et de député avec des hommes spirituels, l'indépendance de la pensée et de la parole, le tenaient actif et animé. Pendant quelques intervalles, il retrouva son goût pour la géologie, et parcourut les environs de Paris en observateur assidu. Le magnétisme, qui déjà en Auvergne avait été pour lui un objet d'étude et un attrait pour son imagination, l'occupa aussi beaucoup, et lui fut, ainsi que la conformité d'opinion politique, un lien avec M. Bergasse. Il publia quelques brochures : *Essai sur l'art de constituer les peuples.* — *Nécessité d'une contre-révolution.* — *Moyen de contre-révolution.* — *Régénération du pouvoir exécutif.*

Après la fin de l'Assemblée constituante, M. de Montlosier, conseillé, plutôt par une triste prévoyance que par un espoir dont il était très-éloigné, se résolut à émigrer. Il alla rejoindre les princes à Coblentz; il y fut d'abord accueilli comme un tard-venant, comme une sorte de constitutionnel, qui avait cherché le salut de la bonne cause dans des phrases et des brochures, plutôt que dans son épée, ainsi que devait faire tout loyal gentilhomme. En fait d'épée, M. de Montlosier n'était en reste avec personne. Du caractère dont il était, plus d'une fois il avait eu à se battre, pendant l'Assemblée constituante, et même auparavant. Comme il le racontait plaisamment, il eut à conquérir son titre d'émigré par un ou deux duels.

Il fit la campagne de 1792; puis après la retraite de Champagne, le courage lui manqua, non point pour donner sa vie à la cause qu'il défendait, mais pour endurer la déraison et l'intrigue, qui présidaient aux destinées de l'émigration. Il laissa l'armée des princes, et alla habiter

Hambourg, où se trouvaient alors bon nombre de Français, gens d'esprit et d'opinions modérées, plutôt réfugiés qu'émigrés. Il avait prévu que l'exil pourrait durer longtemps, et, vendant une part de son patrimoine, il avait emporté de quoi vivre avec quelque indépendance.

Après quelque temps passé à Hambourg, il revint à Bruxelles. Les armées françaises avaient évacué la Belgique et la rive droite du Rhin. On pouvait augurer de grands et décisifs succès des armées coalisées. Quelques émigrés s'y étaient groupés près du comte de Mercy, l'abbé de Pradt, Pellenc; ils s'occupèrent de projets pour une hypothèse qui ne se réalisa jamais et dont la bataille de Fleurus dissipa l'illusion.

M. de Montlosier passa en Angleterre avec M. de Mercy et resta en correspondance avec Gentz qui était dès lors attaché au service de la cour de Vienne. Leurs opinions et leurs vues étaient presque toujours en accord. L'un comme l'autre appréciaient avec sagacité la marche des événements, et les chances de l'avenir.

M. de Montlosier se rencontra à Londres avec des compatriotes, des amis, avec une société qui lui était plus ou moins conforme par l'opinion ou par le discernement. Il y retrouva M. Malouet; il y connut M. de Châteaubriand et M. de Fontanes. C'était presque exclusivement avec des Français qu'il vivait en habituelle communication. Nulle sympathie ne le rapprochait du caractère anglais. Il était, selon l'épithète qu'on lui appliquait à Londres, trop excentrique pour s'accommoder du joug des convenances anglaises, trop idéal et trop théorique dans ses opinions pour faire reconnaître son mérite et son talent. Burke se rapprochait de lui par la nature de son esprit. Il s'attacha au caractère chevaleresque de Windham.

Bientôt il entreprit un journal (le *Courrier de Londres*), qui ne tarda guère à obtenir un grand succès en Angleterre et sur le continent.

L'indépendance de ses jugements, la verve rude avec laquelle il les prononçait, la sagacité d'observation si éminente en lui, son impartialité qui le séparait nettement de toute faction, donnèrent une sorte de puissance à sa polémique. Dans une brochure intitulée : *Lettres sur la modération*, il traita avec une extrême âcreté les publicistes de l'émigration et leurs folles menaces de vengeance et de tyrannie. « Vous vous montrez gros de plus de crimes que « Marat et Robespierre, » disait-il à M. d'Entraigues qui conseillait, à une restauration impossible, la réaction et les vengeances.

Lorsque le général Bonaparte devint Premier consul, M. de Montlosier aperçut tout de suite quelle œuvre ce puissant génie était appelé à accomplir; il reconnut l'homme qui devait rétablir l'ordre social en France. La direction que prenait le *Courrier de Londres* fut remarquée à Paris, non par le public qui ne recevait pas les journaux anglais, mais par le gouvernement consulaire. M. de Talleyrand donna d'abord à Napoléon la pensée de rappeler M. de Montlosier. Sur cette assurance, il passa en France. Fouché, alors ministre de la police, n'avait été pour rien dans cette affaire, il fit arrêter M. de Montlosier à Calais et on le conduisit à Paris. Il fut mis au Temple, mais pendant quelques heures seulement; puis reçut l'ordre de retourner en Angleterre. Bientôt après il revint en France, cette fois par l'intervention officielle de Fouché. Toutefois ce fut avec M. de Talleyrand qu'il conserva des rapports.

Il n'avait aucune fortune à retrouver en France, et en quittant l'Angleterre, il perdait le revenu que lui donnait un journal, qui avait acquis beaucoup de vogue. Il demanda qu'on lui permît de transporter à Paris son établissement, et d'y continuer la publication du *Courrier de Londres et de Paris*. C'était une entreprise impossible sous l'ombrageuse censure d'un régime, où l'ordre s'établissait aux dépens de la liberté. M. de Montlosier n'était pas homme à

vendre son opinion ou sa rédaction. Après un petit nombre de numéros, le journal fut supprimé.

En indemnité de sa position détruite, il fut attaché au ministère des affaires étrangères, sans nulle occupation régulière ou obligatoire, recevant un traitement ou plutôt une pension, qu'il regardait comme l'acquittement d'une dette. Fidèle à son esprit et à ses habitudes d'indépendance, il ne songea point à rechercher un emploi, à se donner une situation officielle. Il n'avait aucun rapport direct avec le pouvoir; on ne le voyait jamais dans un salon de ministre. Il ne demandait pas mieux que d'être chargé de quelque travail, mais n'en sollicitait pas.

M. de Talleyrand l'engagea à écrire une notice sur le chevalier d'Azara, qui venait de mourir. Puis, après la rupture de la paix d'Amiens, lorsqu'on employait tous les moyens pour échauffer l'esprit national, déjà assez animé contre l'Angleterre, M. de Montlosier fut chargé de la publication d'un journal hebdomadaire (le *Bulletin de Paris*), spécialement destiné à une guerre de plume contre les Anglais. Ce n'était pas une tâche digne de lui; quelque réel et sincère que fût son éloignement pour une nation, où il avait trouvé l'hospitalité, il n'aurait pas dû la poursuivre de populaires injures. Les articles n'avaient pas même la valeur d'une controverse sérieuse, et la plaisanterie était aussi messéante au sujet qu'à l'écrivain. Depuis, ces articles, toujours anonymes, furent recueillis en un volume intitulé : *Les Anglais ivres d'orgueil et de bière*. Mais il fut étranger à cette publication, qui le contraria beaucoup.

Cependant Napoléon devint empereur; sachant que M. de Montlosier s'était particulièrement occupé d'études sur la constitution monarchique de la France, il indiqua le désir de lui voir traiter explicitement ce sujet. Rien ne pouvait convenir mieux à M. de Montlosier; il revint avec goût et ardeur à ses anciens travaux, aux occupations de sa jeunesse, à des idées qui avaient toujours pris une large place

dans sa politique du moment. Néanmoins il n'agrandit guère le cercle de ses premières recherches. Il retourna aux mêmes sources, où il avait puisé autrefois ses connaissances et ses opinions. Le sujet fut encore, pour lui, les origines du régime féodal; avec moins d'exagération et plus de savoir, il continua le système de Boulainvilliers, rattachant tout au fait de la conquête et à la distinction des races.

Après lui, des écrivains studieux et clairvoyants, surtout M. Guizot et M. Thierry, ont cessé de dériver la composition nationale de la France, et son ordre social et légal, soit des Germains conquérants, soit des Gaulois soumis et accoutumés au droit romain. Ils ont montré comment, dans l'abolition complète de tout gouvernement et de toute puissance centrale, la souveraineté avait pu devenir locale et se confondre, pour ainsi dire, avec la propriété; comment, du chaos anarchique où gisaient pêle-mêle les souvenirs et les mœurs germaniques, confondues avec les traditions romaines, parmi la fusion des races diverses, la constitution seigneuriale était née de la force des choses, et non pas continuée par transmission de droits ou par autorité des précédents.

Malgré ces progrès de la science, le livre de la *Monarchie française* ne demeure pas moins une œuvre très-remarquable, qui a jeté beaucoup de lumières sur notre histoire : œuvre abondante en pensées, et toute propre à en faire naître dans l'esprit des lecteurs intelligents. Le langage a une couleur énergique, un éclat d'imagination qui charment et séduisent. Je me souviens avec reconnaissance de l'effet que produisaient sur moi cette conversation animée de tant de verve, ces tableaux si brillants des origines nationales, cette ardeur pour son travail et pour son œuvre, dont M. de Montlosier me donnait le spectacle, quand, fort jeune encore, il m'admettait dans son amitié. Le penchant, que je me sentais pour l'étude de notre histoire, recevait de

lui excitation et encouragement. M. Thierry m'a quelquefois raconté comment le livre de la *Monarchie française*, tout en choquant vivement ses opinions, l'avait, pour ainsi dire, appelé et provoqué, par son style vivant et incisif, à la vocation qu'il accomplit si glorieusement.

Mais la vieille monarchie française, mise en débris et en poudre, par décadence et enfin par la Révolution, n'avait rien à léguer à la monarchie nouvelle d'une société nouvelle. Ainsi toute cette étude et ces commentaires des temps antiques n'étaient, en aucune façon, la tâche commandée par l'empereur Napoléon. M. de Montlosier avait suivi les inspirations et la pente de son esprit, sans trop songer à ce qu'on voulait de lui. Peut-être aussi croyait-il, dans ses habitudes de théorie et de généralité, qu'il faisait quelque chose d'utile et d'essentiel, et qu'il fournissait une base pour des applications pratiques. Napoléon se fit à diverses fois rendre compte de ce travail. M. de Montlosier en écrivit même une analyse succincte et raisonnée qui, sans doute, ne fut pas lue du maître. Le livre l'eût souvent mécontenté, et les réclamations vigoureuses contre les usurpations monarchiques de Louis XIV n'étaient pas pour lui plaire. Quoi qu'il en soit, M. de Montlosier faisait son ouvrage, pour lui-même, à loisir, le revoyant avec soin, sans qu'il fût question de le publier.

Il s'acquittait en même temps d'une autre obligation, qui lui avait été imposée. Napoléon, qui interdisait despotiquement toute discussion publique de son gouvernement, de ses actes, de sa politique, éprouvait pourtant le besoin de savoir ce que pensaient les hommes d'esprit, les hommes qui pouvaient connaître l'opinion publique, et en auraient été les organes, s'il y avait eu liberté. Il se faisait adresser confidentiellement, par un assez grand nombre de personnes, leurs réflexions et leurs avis sur la marche des choses, sur les circonstances du moment. Comme M. Fiévée, comme Mme de Genlis, M. de Montlosier était un de

ses correspondants. Ce rôle ne lui déplaisait pas. Depuis, et même sans y être provoqué, il a souvent adressé à des ministres ses critiques et ses jugements. Les hommes qui aiment et respectent l'ordre public, qui craignent tout ce qui pourrait l'ébranler, sont parfois disposés à être ainsi les conseillers sincères et même sévères du pouvoir, plutôt que ses adversaires publics. Il leur convient mieux de chercher l'influence, quand ils la croient possible, que de se placer en opposition hostile. Avec Napoléon, il n'y avait pas à choisir entre les deux rôles.

Ces sortes de relations inofficielles avec l'Empereur étaient mal interprétées par le public. M. de Montlosier avait demandé que le secret fût exactement gardé. Une circonstance fortuite lui fit craindre que cette condition eût cessé; il interrompit sa correspondance. D'autre part, son ouvrage ne pouvait être imprimé, il se trouvait donc assez de liberté et de loisir. Il alla en Auvergne pour rassembler quelques débris de son patrimoine; il fit plusieurs voyages à Genève chez M. de Barante, le plus ancien et le meilleur de ses amis. Là, il reprit ses études géologiques en parcourant les Alpes. Puis, il partit pour l'Italie, afin de voir le Vésuve et les sols volcaniques.

Il était absent de France, quand les armées de l'Europe arrivèrent à Paris, quand s'écroula le trône impérial, dont la stabilité ne lui avait jamais paru assurée. La Restauration lui causa peu de joie. La cause qui avait été la sienne, les princes avec qui il avait combattu triomphaient enfin; mais il n'avait jamais eu aucune illusion sur eux, sur l'esprit qui les environnait, sur le parti dont ils étaient le drapeau. En général, ce fut surtout les hommes de 1789 qui augurèrent mal de la Restauration. Quel qu'eût été leur parti, ceux qui avaient tenté de sauver la monarchie, tout comme ceux que les intérêts de la liberté avaient surtout préoccupés, les uns aussi bien que les autres avaient appris, par expérience, combien aveugles et ingouvernables étaient les préjugés,

les opinions et les intérêts qui s'étaient incorporés à la dynastie. Les aînés de la Révolution avaient moins d'espérance que les générations nouvelles.

M. de Montlosier ne se fit point un titre de son émigration; il n'alla point se montrer aux princes; il conserva toutes ses amitiés et ses relations du temps de l'Empire, regardant le nouveau gouvernement sans malveillance, mais sans affection. Il demanda seulement à conserver aux affaires étrangères sa position, qui avait originairement été une indemnité. Il s'occupa aussitôt de publier la *Monarchie française*. De même qu'il n'avait pas songé à faire de son livre un pamphlet pour l'Empire, de même, il ne le dédia en aucune façon à la Restauration. Il y ajouta un quatrième volume tout entier de circonstance, où il n'épargnait pas au gouvernement royal des conseils rudement exprimés; le retour de l'île d'Elbe venait au moment même en confirmer la justesse.

Après le second retour du roi, M. de Montlosier se trouva à Paris dans une situation qui lui déplaisait. Il ne voulait point se jeter dans une opposition qui ne convenait ni à sa vie passée, ni à son penchant. Les dissensions politiques des salons les lui rendaient encore plus fâcheux. La persécution atteignait des hommes qu'il aimait tendrement, entre autres M. de Lavalette. Son imagination se reporta vivement aux jours de sa jeunesse; aux montagnes d'Auvergne et à leurs solitudes; à la vie rurale, aux travaux de l'agriculture.

Il abandonna Paris et ses amis. Un terrain désert et inculte, entre Clermont et les monts Dores, parmi les cratères des volcans, lui était échu en héritage. Il se passionna à l'idée de le fertiliser, d'y fonder une belle exploitation, d'y élever un nombreux bétail. A l'âge du repos et du bien-être, ce fut l'aliment qui mit en fermentation son active volonté. Ses capitaux, les économies de son revenu, bien plus encore ses pensées et ses soins n'eurent plus un autre emploi que de faire pousser du trèfle à Randanne. Il commença par s'y loger dans une cabane de

paille, puis dans l'étable; car la maison du propriétaire devait être la dernière construite. Ainsi campé sur la route des monts Dores, sa principale distraction était d'offrir une hospitalité de quelques moments aux voyageurs qui passaient dans la saison des eaux. La visite des amis qu'il avait laissés, des hommes célèbres ou importants, des personnes distinguées de la société de Paris, charmait sa solitude. Il s'animait à leur montrer ses herbages et ses bestiaux. A lui voir une telle ardeur de volonté et de passion, au milieu des laves refroidies depuis tant de siècles, chacun se prenait à dire qu'il était le seul volcan qui ne fût pas éteint.

Toutefois un nouvel accès d'amour pour la géologie le décida à entreprendre un voyage en Allemagne, pour étudier les basaltes. A plus de soixante ans, il parcourut à pied, avec d'incroyables fatigues, les rives du Rhin et les montagnes de la Westphalie.

Peu à peu, quelque intérêt lui revint pour la politique. Le flot des réactions royalistes avait été arrêté. Il se sentait reconnaissance et confiance pour les hommes qui avaient rendu ce grand service au pays. M. de Richelieu, M. Decazes, M. Lainé, M. de Serre, recevaient, de temps en temps, de longues lettres de lui. Il y traitait de la situation et des embarras du moment, des périls de l'avenir, de la marche à suivre. Si ses avis n'étaient point mis en œuvre, il se contentait de les voir accueillis avec considération. Ses opinions, qui ne pouvaient jamais l'identifier avec un parti quelconque, le rapprochaient alors de ce que, dans notre argot parlementaire, on nommait le centre droit. Il se composait d'hommes qui, avec une affection vraie pour la liberté, sentaient une grande et craintive méfiance de l'esprit démocratique. Lorsque la faction royaliste posséda le pouvoir, pendant que M. de Villèle était ministre, M. de Montlosier se retrouva dans une sorte d'opposition.

Bientôt commença une phase nouvelle de sa vie politique. Il avait toujours eu du respect pour la religion, non pas

seulement comme le seul principe d'ordre social et de morale privée, mais il acceptait, il appelait des vérités de foi placées hors du domaine de la raison; il était chrétien. Toutefois, dans la portion fougueuse et indomptable de son caractère, s'élevait une révolte intérieure contre cette puissance absolue, qui doit régir tous les mouvements de l'âme, et pénétrer dans les plus intimes replis du cœur. Ainsi, par une contradiction singulière, il voulait honorer la croyance et les symboles, en même temps qu'il leur refusait la juridiction sur la conscience. De même il voulait bien respecter le clergé, s'incliner devant son caractère sacré; mais, s'il lui fallait reconnaître le prêtre comme organe de la loi de Dieu, il ne trouvait ni résignation, ni soumission; toutes ses passions se soulevaient. Cet ordre d'idées l'avait préoccupé et agité pendant toute sa vie : de là une extrême méfiance contre le prêtre dans ses rapports avec le fidèle. Ainsi une contre-révolution, opérée par le clergé, lui apparaissait comme la plus insupportable et la plus menaçante. Il s'échauffa sur ce thème, et commença cette guerre contre les Jésuites et contre ce qu'il nommait injurieusement le parti-prêtre.

Ce fut un des épisodes les plus significatifs de la Restauration. Brochures, Mémoire à consulter, Appel aux tribunaux, Pétition à la chambre des pairs : M. de Montlosier ne se donna point un instant de relâche; toute son énergie était en jeu. Il avait connu le succès et la renommée; pour la première fois il rencontra la popularité. Sans l'enivrer, elle lui fut une grande jouissance. Il aimait à se sentir en sympathie avec l'opinion générale. Encouragé par cette faveur publique, il publia successivement *les Mystères de la vie humaine* : rêveries où la raison n'a point trouvé une place suffisante, où l'imagination n'a plus le charme de la jeunesse; puis les deux premiers volumes de ses *Mémoires*, dont l'intérêt et le charme ne furent pas aperçus, au milieu des événements de 1830.

Il avait soixante et quinze ans, lorsque survint la révolution de Juillet. Sa robuste nature commençait à éprouver quelque affaissement. Au point où l'avait amené sa dernière polémique, et avec le peu de sympathie qu'il avait accordé à la Restauration, il vit avec contentement l'institution de la dynastie nouvelle. C'est, à vrai dire, le seul gouvernement auquel il se soit donné. Il tarda peu à en recevoir des marques de considération et de bienveillance. Il reprit ses correspondances avec les ministres ou les hommes en crédit, quelquefois avec publicité et sous forme de brochures. L'invasion du clergé le préoccupait encore, quand le public, qui n'y avait jamais vu qu'une question politique, n'y songeait déjà plus.

En octobre 1832, il fut appelé à la chambre des pairs; il y était assidu; son intérêt à toutes les discussions était vif; assez souvent il prenait la parole. Si parfois ses amis regrettaient de ne plus le trouver tel qu'il était encore peu auparavant, et de le voir employer son inextinguible verve à des digressions, sans rapport direct ni pratique avec la délibération, on admirait toujours cette originalité d'expression, cette empreinte vigoureuse, cette indépendance d'opinion que l'âge avancé n'avait ni détruites, ni affaiblies.

Sa fin était destinée à donner ainsi que sa vie un spectacle de lutte et d'énergie; il ne trouva point de repos même sur le lit de mort. Les dernières lueurs de sa raison, les dernières forces de son caractère furent employées au combat. Dans la plénitude de ses facultés, il voulut recevoir les consolations de la religion et en accomplir les devoirs. Il déclara au prêtre qui le confessait que si quelque chose dans ses écrits ou sa conduite avait causé du scandale, il en demandait humblement pardon à Dieu. L'absolution lui fut donnée. Mais l'autorité ecclésiastique exigea une rétractation écrite et formelle, dont les termes furent prescrits. Le mourant se refusa à signer; il y eut discussion sur les paroles imposées, et ce fut pour une difficulté de rédaction qu'il fut privé des

secours derniers et des prières de la religion. Sans doute l'Église avait un devoir imposé à remplir, mais ce devoir fut triste et sévère. Les nombreux amis de M. de Montlosier et une foule immense des habitants de Clermont accompagnèrent son convoi, et selon sa volonté, il fut inhumé à Randanne, où l'on voit son tombeau. Il est mort le 9 décembre 1838, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

J'ai accompli, Messieurs, trop longuement peut-être, la tâche que vous m'aviez confiée; je me suis laissé entraîner à vous raconter avec détail cette vie qu'a rendue dramatique une âme énergique et mobile, plus encore que la diversité des événements. Puis-je espérer que vous aurez mis quelque complaisance à m'entendre, comme j'ai éprouvé du charme à vous confier mes souvenirs et mes impressions? Beaucoup d'entre vous ont connu M. de Montlosier. Sa renommée a été souvent le sujet de vos entretiens; elle est, pour ainsi dire, une propriété de l'Auvergne. Parmi les hommes qui ont honoré notre province, nul peut-être n'a mieux rappelé le caractère qu'on attribue généralement à ses habitants. Cet esprit qui n'est pas, dit-on, assez sociable, mais qui garde plus d'originalité personnelle; cette obstination en son propre sens; cette sauvagerie montagnarde, qui sont remarqués dans les hommes d'Auvergne, étaient en lumière et en saillie chez M. de Montlosier.

N'est-ce pas un motif de plus pour célébrer sa mémoire, pour solenniser l'inauguration de son image? Nous n'avons peut-être pas assez de soin, assez de religion pour nos hommes illustres. Ils sont nombreux, vous le savez; et nous nous en vantons; mais on cherche vainement des monuments qui les rappellent. Bientôt, pourtant, la statue de Desaix va s'élever. Voici, dans cette enceinte, Pascal, un des plus beaux fleurons de notre couronne; et près de lui, comme par contraste, l'aimable chantre des Jardins. Le vénérable chancelier de l'Hospital a été placé dans la petite ville qui lui donna naissance.

NOTICE

SUR

M. LE BARON MOUNIER.

Claude-Philippe-Édouard, baron Mounier, fils de Jean-Joseph Mounier, l'un des membres les plus distingués de l'Assemblée constituante, naquit à Grenoble, le 2 décembre 1784. Il n'avait que six ans lorsque son père, qui avait donné sa démission à la suite de la sédition des 5 et 6 octobre 1789, fut obligé de quitter la France pour se dérober aux poursuites et aux attentats révolutionnaires.

Après avoir séjourné plusieurs années en Suisse, puis en Allemagne, Mounier accepta la proposition que lui fit le duc de Weimar : il forma dans un des châteaux du prince, le Belvédère, un établissement d'éducation. Ce fut là que, fixé avec sa famille, qui l'avait constamment suivi, il passa environ quatre ans. Cet institut du Belvédère ne devait pas renfermer un grand nombre d'élèves; les jeunes gens qui se destinaient aux fonctions publiques pouvaient y recevoir un complément à leurs études classiques. La renommée de sagesse et de vertu de Mounier recommanda son institut à l'attention de l'Europe. Le duc y envoya ses deux fils; quelques jeunes Anglais appartenant à des familles distinguées y furent placés. Là fut continuée l'éducation d'Édouard Mounier; son père n'avait jamais cessé de s'en occuper; les circonstances tristes et diverses de l'exil n'avaient pas interrompu un instant ses soins paternels.

Après le 18 brumaire et le rétablissement de l'ordre en France, Mounier rentra dans sa patrie. Bientôt le Premier consul le nomma préfet de Rennes, puis l'appela au conseil d'État. Il mourut en 1806; et Napoléon, qui avait toujours professé une grande estime pour lui, témoigna beaucoup d'intérêt à sa famille, à laquelle il ne laissait d'autre héritage qu'un nom honoré.

Édouard Mounier fut nommé auditeur au conseil d'État avant l'âge de vingt-deux ans. Précisément à la même époque, l'Empereur appelait aussi à ce noviciat des hautes fonctions publiques un assez grand nombre de jeunes gens distingués par la position de leur famille, par leur nom, par leur fortune ou par les espérances qu'ils donnaient. Mounier, le plus jeune d'entre eux, ne tarda guère à se faire remarquer de ses jeunes collègues et de ses supérieurs. Il avait reçu la forte éducation du malheur et de l'exil. Dès son enfance, il s'était associé de cœur et d'esprit aux opinions et aux nobles sentiments de son père, qui l'avait traité en ami plutôt qu'en élève. Les voyages, puis le séjour au Belvédère, l'avaient familiarisé avec les langues allemande et anglaise. Doué d'attention, de mémoire, de goût pour le travail, d'ardeur à s'instruire, chaque situation, chaque jour de sa vie lui avaient profité. La préfecture de son père avait été déjà pour lui une école d'administration pratique; enfin tout annonçait en lui une rare capacité pour les affaires et une grande distinction d'esprit. Son caractère avait tant de bienveillance, qu'une conversation, souvent épigrammatique, ne lui faisait jamais d'ennemis.

Le lendemain de la bataille d'Iéna, Napoléon, poursuivant l'armée prussienne en déroute, entra dans la ville de Weimar. La duchesse douairière y était restée; elle reçut l'Empereur dans son palais, avec le même calme, la même présence d'esprit, la même respectueuse étiquette que si, en pleine paix, il lui eût fait une visite de voyageur. Napoléon

fut frappé de ce courage et de cette dignité. Le duc régnant commandait une division dans l'armée prussienne; Weimar avait passé pour un centre d'opinions hostiles à la France; on aurait pu croire que ce petit État serait traité avec rancune et rigueur. Il en advint tout autrement : l'Empereur prit la résolution de le ménager et de l'accroître. Comme première marque de sa bienveillance, il choisit pour intendant, pendant l'occupation française, Mounier, qui avait tant d'obligations au duc de Weimar.

Cette mission dura peu, et cessa dès que le sort des maisons de Saxe eut été réglé. Mounier fut ensuite placé en Silésie comme administrateur adjoint, et plus tard comme intendant de Glogau. Il y passa environ deux ans. Là, comme à Weimar, il apporta un esprit de douceur et de ménagement dans l'exercice de ce pouvoir, conféré par la victoire et la conquête. Le spectacle d'un grand peuple vaincu et subjugué lui inspirait une commisération profonde, et, comme les hommes sensés, il songeait par avance aux retours de la fortune et aux hasards d'une guerre conduite si périlleusement. Le succès qu'il rechercha et qu'il obtint, ce fut l'estime et la reconnaissance des provinces, qui subissaient, même après une paix signée, la dure occupation d'une armée étrangère.

Lorsque après les conférences d'Erfurth les provinces prussiennes furent évacuées, Mounier fut d'abord nommé inspecteur général des vivres de la guerre; mais, avant de s'installer dans cet emploi, en février 1809, au moment où il revenait à Paris, il apprit que l'Empereur l'avait appelé au poste important de secrétaire de son cabinet, en remplacement du général Clarke, devenu ministre de la guerre. Son occupation la plus spéciale était de lire, d'analyser ou de faire traduire les gazettes étrangères, surtout les gazettes anglaises, ainsi que les publications relatives à la politique. Beaucoup d'autres travaux lui étaient sans cesse confiés. Il ne quittait jamais l'Empereur. Il le

suivit dans les campagnes de 1809 et de 1812. Dans les misères de la retraite de Russie, il montra cette égalité d'humeur, cette tranquillité d'âme qui ne l'abandonnait jamais; il avait, par un heureux hasard, conservé sa calèche, il la donna à un général blessé.

En 1813, il était aussi avec l'Empereur pendant la campagne qui se termina à Leipsick. C'est ainsi qu'il passa cinq années dans la confiance intime de Napoléon, lui inspirant de plus en plus l'estime de son mérite et de son caractère, recevant successivement, et sans les solliciter, des récompenses et des marques de faveur : maître des requêtes, baron, officier de la Légion d'honneur, doté d'un domaine en Poméranie. Et cependant, tout en remplissant ses devoirs avec fidélité et dévouement, sa raison, son amour pour la justice, son goût pour une liberté légale restaient enracinés dans sa pensée. Nulle séduction, nulle illusion ne faisaient varier ses opinions et son jugement. Sa position comportait un isolement presque complet; d'ailleurs il préféra toujours à la société des salons le délassement d'une conversation familière. Avec le petit nombre de ses amis, dans un commerce intime et sûr, on le retrouvait toujours le même : blâmant le mal, s'indignant de la déloyauté, comprenant toute la déraison des projets ambitieux, sans se laisser décevoir par l'habileté de l'exécution. Plus il observait de près le puissant génie devant qui tous s'inclinaient avec admiration, plus il restait convaincu que cette immense domination aurait peu de durée, et ne tarderait pas à se précipiter dans quelque hasard qui la briserait.

Vers la fin de 1813, l'Empereur donna à Mounier la place d'intendant des bâtiments de la couronne, une des plus importantes de la liste civile. Napoléon luttait en vain contre l'Europe, qu'il avait réduite à venir chercher sa délivrance sous les murs de Paris. Mounier accueillit, avec une profonde satisfaction, l'avénement d'un gouvernement qui venait mettre un terme aux calamités toujours renaissantes

de la guerre; qui évidemment ne pouvait reposer sur une autre base que sur l'observation des lois, ni s'établir sur d'autres principes que ceux des hommes modérés de l'Assemblée constituante : principes qui étaient pour Mounier l'objet d'un culte filial.

Louis XVIII conserva à Mounier la position qu'il occupait dans l'administration impériale. Il fut, comme auparavant, maître des requêtes et directeur des bâtiments de la couronne.

Lorsque, l'année suivante, Napoléon revint de l'île d'Elbe, Mounier n'avait pas à craindre une persécution, dont il ne pouvait être particulièrement menacé ; il se décida toutefois à quitter la France ; il pensait que l'Empereur voudrait le rattacher à son service, et qu'il valait mieux témoigner, en s'éloignant, sa résolution de ne point se replacer sous un maître, dont le retour lui semblait funeste à la France. Il se retira à Weimar, certain d'y trouver d'honorables souvenirs et une bienveillante hospitalité. Mais bientôt il fut appelé à Gand, près du roi. Mounier était un de ceux qui ne désespéraient ni de la France, ni de la liberté, et qui, prévoyant avec certitude la seconde restauration, réunirent leurs efforts pour que Louis XVIII rentrât en raffermissant la Charte au lieu de la détruire, en luttant contre l'esprit de réaction et de vengeance, au lieu d'en suivre les impulsions.

Au retour de Gand, Mounier reprit la direction des bâtiments et fut conseiller d'État. Parmi les dures conditions des traités de 1815, se trouvait l'engagement de satisfaire aux réclamations des particuliers, des établissements publics et des communes, à qui l'autorité française avait imposé des charges pendant l'occupation militaire ou la conquête. Une commission mixte fut instituée à Paris pour examiner et liquider ces créances. Au mois de janvier 1819, Mounier fut nommé président des commissaires français. Il fut bientôt reconnu que les termes trop généraux et trop

vagues du traité donnaient ouverture à une masse de liquidations sans bornes; que la commission mixte ne pouvait discuter tant de créances d'après des règles fixes; que les commissaires français et les commissaires étrangers se trouveraient sans cesse en dissentiment et en lutte.

Une haute considération politique devait se faire encore mieux écouter. Si, aux fardeaux déjà énormes que la vengeance de l'Europe faisait peser sur la France, venait s'ajouter encore une somme déjà trop forte résultant de la liquidation des créances, l'exaspération nationale, qui pouvait à peine être contenue, éclaterait en graves désordres, et changerait l'occupation étrangère en une de ces terribles guerres, où les armées ont à lutter contre les populations. D'ailleurs, puisque les puissances souhaitaient le maintien du gouvernement de la Restauration, il ne fallait pas créer contre lui une haine dont les germes n'étaient que trop évidents. Le duc de Richelieu et le cabinet, dont il était le président, se préoccupaient de ces graves pensées.

Ce fut à cette époque, et à l'occasion de si grandes affaires, que Mounier eut des rapports journaliers avec le duc de Richelieu et acquit sa confiance, qu'il ne donnait pas facilement, mais qu'il accordait tout entière, quand une fois l'inquiétude un peu méfiante de son caractère était rassurée. Il fut résolu qu'une transaction serait proposée aux puissances étrangères, d'où résulterait qu'au lieu d'une liquidation impossible et effrayante, chaque État recevrait de la France une somme fixe qu'il répartirait comme bon lui semblerait à ses sujets réclamants. L'empereur Alexandre se montra favorable à cet arrangement, et pensa habilement que le meilleur moyen de le faire adopter aux autres puissances était de confier la négociation au duc de Wellington, qui recevrait de tous les cabinets une sorte de plein pouvoir. On savait d'avance qu'il était raisonnable et modéré. Il vint à Paris, et, après de nombreuses conférences avec Mounier qui avait été chargé de négocier avec

lui, les conventions du 25 avril 1818 furent signées. Leur plus heureuse conséquence devait être la libération du territoire. Elle fut stipulée quelques mois après, au congrès d'Aix-la-Chapelle, où Mounier accompagna le duc de Richelieu.

Au mois de mars 1819, le ministère, présidé par le général Dessolle, fit une nombreuse promotion de pairs, afin de se donner la majorité dans la Chambre, et aussi pour y faire entrer les hommes à qui des fonctions exercées sous le régime impérial, et pendant les premières années de la Restauration, avaient conféré une notabilité réelle; Mounier trouva naturellement place sur cette liste.

Un an après lorsque, d'abord les succès obtenus dans les élections par le parti hostile à la dynastie, puis l'assassinat du duc de Berry, eurent inquiété les opinions modérées et rendu au parti royaliste plus d'ardeur et de force, M. Decazes fut contraint de se retirer; le duc de Richelieu eut à former un cabinet. Tout décidé qu'il était à chercher appui dans une majorité royaliste, et à lui inspirer confiance, il connaissait trop bien à quelles exigences il aurait affaire pour songer à appeler au pouvoir des hommes pris dans les rangs de la droite. Il espéra qu'en prenant pour collègues des hommes capables et modérés, il obtiendrait, sans trop de concessions, le vote et le concours de la faction contre-révolutionnaire. Il eut le vif désir de confier le ministère de l'intérieur à Mounier, qui le refusa obstinément. Il avait certes une remarquable capacité pour les affaires; nul n'était aussi apte que lui à la haute administration; il y portait un grand amour de l'ordre et de la justice, un sincère attachement pour la vraie liberté; il avait un rare talent pour la discussion, la parole facile, claire, spirituelle; mais il n'eut pas, il ne voulut jamais avoir l'ambition des hauts emplois politiques, ni se mêler aux luttes des partis. Appeler de ses vœux, ou même risquer, par ses efforts et ses déterminations, de contribuer à des révolutions ou à des

réactions; faire ou défaire les ministères; c'est ce qui n'était ni dans ses penchants, ni dans sa ligne de conduite. Cependant il avait une si haute estime, une si grande déférence pour le duc de Richelieu, qu'il consentit à se charger, sans être ministre, de la direction générale de l'administration départementale et de la police. C'était accepter les attributions, sans le titre et sans la responsabilité politique; mais il ne s'écartait en rien de ses opinions : il restait conforme aux hommes modérés, qui s'inquiétaient de la marche hostile ou imprudente du parti libéral, qui le regardaient comme ingouvernable et menaçant pour la dynastie, qui croyaient enfin que si elle devait se perdre, le devoir de ses serviteurs était, non pas de la laisser livrée à ses ennemis, mais de la remettre aux mains des amis en qui elle s'obstinait à placer une confiance périlleuse.

Mounier, sans renoncer à ses autres amitiés, était en sympathie politique avec MM. Pasquier, Laîné, Portalis, avec M. Siméon, qui consentit, tant était grande sa confiance, tant était complète sa conformité d'opinions, à être ministre d'un directeur général si important. Le duc de Richelieu avait sur lui une extrême influence. Celui qui avait pu vivre cinq années dans le cabinet de Napoléon sans un instant d'illusion, sans laisser faiblir un instant son jugement et sa clairvoyance, qui l'avait servi avec une fidélité sans affection, portait un entier dévouement à un homme d'un caractère noble et loyal, mais qui pouvait ne pas sembler égal à la situation difficile où il se trouvait et à la tâche qu'il avait acceptée plutôt que recherchée. Il advint au ministère du duc de Richelieu ce qui était facile à prévoir. Lorsqu'il se fut livré entièrement au parti royaliste, lorsque tout recours aux opinions libérales lui fut devenu impossible, la place ne fut plus tenable. Mounier reprit ses fonctions de directeur des bâtiments; mais le ministère de M. de Villèle ne le laissa point au conseil d'État : le titre seul lui resta.

En 1828, et pendant l'administration de M. de Martignac, Mounier retrouva l'importance qu'il avait eue sous le ministère du duc de Richelieu. Il ne fit point partie du cabinet; mais ses amis le composaient, et il était associé de conviction avec la politique de ce ministère. Il était consulté sur tout, il était l'âme des commissions qui préparaient des projets de lois ou traitaient des questions importantes. La loi sur l'administration départementale, qui fut alors proposée, était son œuvre. La discussion de ce projet devint la pierre d'achoppement du ministère. Peut-être contre ses penchants, et assurément au grand déplaisir du roi Charles X, il avait fallu, pour avoir une majorité, la chercher parmi la portion modérée des libéraux; elle soutenait le cabinet sans y être aucunement représentée; ainsi des concessions étaient nécessaires. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, le ministère était disposé à céder, non point à toutes les exigences, mais à quelques amendements raisonnables. Mounier avait modifié son premier projet en ce sens. Le roi s'opposa formellement à toute transaction, et le public ignora même que le ministère avait été sur le point de rendre sa loi acceptable par la Chambre. Dès qu'un premier amendement eut obtenu la majorité, le projet fut retiré. Ce fut un signe certain de la chute du ministère; elle ne tarda guère.

Mounier voyageait en Allemagne à l'époque de la révolution de Juillet. Il se hâta de revenir en France. Il jouissait d'une si haute estime, d'une bienveillance si générale, il comptait parmi les hommes qui entouraient ou formaient le nouveau gouvernement des amis si dévoués, qu'il lui fut tout d'abord proposé de conserver sa situation. Sans professer nul éloignement pour ce qui venait de s'accomplir, sans nulle jactance de fidélité ou de désintéressement, il refusa tout emploi.

« Je n'étais point, disait-il, attaché à la personne du roi; « mais je faisais partie de l'administration de sa maison;

« il ne convient pas que je m'empresse de retrouver sous un « autre prince, la même situation que je devais aux bontés « du roi Charles X. D'ailleurs j'ai tenu à la Restauration « plus intimement que ceux de mes amis qui sont placés « dans les conseils du gouvernement actuel. Je continuerai « à aimer et à servir mon pays ; je ne quiterai point la Cham- « bre des Pairs ; j'y défendrai, ainsi que j'ai toujours fait, « la cause de l'ordre, de la justice et de la raison ; mais ce « sera d'une manière toute désintéressée. Je me dois à « moi-même de ne pas être pressé, d'attendre longtemps « qu'on me croie nécessaire, et que ma rentrée aux affaires « m'apparaisse comme un devoir. »

Ce qu'il dit alors fut la règle de sa conduite pendant douze années. Nul ne fut plus assidu à la Chambre des Pairs, ne s'y occupa plus consciencieusement des affaires, n'éclaira mieux les discussions d'une parole qui était toujours écoutée avec confiance. Il était habituellement placé dans les commissions les plus importantes. Jamais opposant, toujours indépendant, il ne cherchait point à créer des embarras au gouvernement, ni à les accroître. Sans appartenir à aucun parti, il était respecté de toutes les opinions. Il n'y avait personne, dans la Chambre, qui ne comptât son avis pour beaucoup, et qui ne désirât le connaître sur toutes les questions. Il contribua souvent, par de sages conseils, à modérer les hommes qu'inspiraient trop vivement leurs regrets du passé. La position qu'il avait prise, sans les autoriser à le compter dans leurs rangs, lui valait pourtant leur confiance.

La part qu'il eut aux grandes discussions politiques témoigna autant de l'indépendance de son caractère que de la valeur de son talent. Il défendit l'hérédité de la pairie; il proposa que l'administration d'Alger fût examinée par une commission : elle fut instituée, et il en fut membre et rapporteur; il fit adopter par la Chambre un projet de loi qui fixait le nombre des décorations de la Légion d'honneur. Il

fut rapporteur de la commission qui, en 1841, examina le projet des fortifications de Paris, et demanda la suppression de l'enceinte continue. Enfin rien d'important ni d'utile ne fut discuté à la Chambre des Pairs, sans que le nom de Mounier y parût en première ligne. Hors de la Chambre, son zèle pour le service public n'était pas moindre. Il ne refusait aucun travail; il se surchargeait de devoirs. Tout comme aux époques où il tenait au ministère, il acceptait une part active dans les préparations des projets de loi, dans des commissions de liquidation, dans l'examen des grandes affaires. A la fin de 1840, lorsque M. Guizot quitta l'ambassade de Londres pour être ministre, au moment où le traité du 15 juillet rendait difficiles les relations entre l'Angleterre et la France, Mounier avait accepté une mission temporaire à Londres, et y passa quelques semaines.

L'année d'auparavant, on lui avait offert de faire partie d'un cabinet qui se formait; il fut étonné, et point tenté de la proposition. Sa vie publique était ainsi honorable et calme; sa vie privée, régulière, morale, sérieuse, ajoutait à la considération qui l'entourait, au bien-être dont il jouissait. Le travail et l'étude n'étaient pas une fatigue pour lui. Il n'éprouvait pas le besoin du repos, ni de la distraction. On le voyait peu dans le monde; mais il aimait la société intime de la famille; son âme était ouverte aux affections tendres, aux sympathiques émotions. Marié, en 1810, à mademoiselle Lightone, qu'il avait connue en Allemagne, et qui non plus que lui n'avait point de fortune, il avait goûté tout le bonheur intérieur qu'il s'était promis. Ses trois filles étaient mariées à des fils de ses amis; son fils achevait son éducation. Il était le centre et comme le chef de cette parenté nombreuse, qui se groupait autour de lui, gouvernée par son autorité douce et affectueuse, respectant ses conseils comme des lois. D'anciens amis, des hommes à qui il avait rendu service, des collaborateurs de ses travaux se réunissaient à cet entourage.

Son revenu était modique; mais on n'apercevait point que ni lui ni les siens eussent aucun regret d'un train plus somptueux. La conversation des hommes d'esprit, le vif intérêt qu'il prenait aux affaires publiques, un goût toujours subsistant pour les sciences et les parties sérieuses de la littérature, lui étaient des récréations. Telle était sa vie, jamais elle n'avait été plus pleine et plus heureuse; jamais, et il le remarquait lui-même, il n'avait senti ses facultés plus entières et plus actives, lorsque, sans aucun symptôme précurseur, au milieu d'une complète santé, à l'âge de cinquante-huit ans, il éprouva une première atteinte de paralysie.

A peine les médecins pouvaient-ils reconnaître ou supposer la gravité du mal qui le menaçait, et qui pendant cinq mois alla toujours s'accroissant; il supporta, avec un courage et un calme inaltérables, de longues et cruelles souffrances. Soigné avec une admirable tendresse par sa famille, il se faisait peu d'illusions, mais, dans sa bonté, il ne voulait point dissiper celles qui régnaient autour de lui. Sa maladie et son danger étaient en quelque sorte un chagrin public. A la Chambre des Pairs, on s'informait avec anxiété de son état; ses nombreux amis affluaient chaque jour dans cette triste maison pour y chercher une espérance, qui ne leur était point donnée. Chacun déplorait d'avance cette perte, disant que c'était un des hommes qui ne se remplacent point, qui laissent un vide non-seulement dans les affections de leurs amis, mais dans la richesse morale du pays. Dans les derniers jours de sa vie, il fut transporté à Passy. Il y est mort, le 11 mai 1843, entouré de sa famille, dans la plénitude de sa raison, après avoir reçu les consolations et accompli les devoirs de la religion, dont il avait depuis longtemps senti et respecté de plus en plus l'influence et l'autorité. Une foule d'hommes les plus distingués par leur position, leur renommée ou leur mérite, se joignirent à sa famille et à ses amis pour suivre son convoi. La Chambre

des Pairs ordonna, à l'unanimité, que son buste serait placé dans les salles du Luxembourg. Mounier n'a fait imprimer aucun ouvrage. Il a prononcé à la Chambre des Pairs les éloges de M. de Lally-Tollendal, de M. Lainé, de M. Fabre (de l'Aude), de M. de Sémonville et de M. Pelet (de la Lozère). Il a écrit l'article du duc de Richelieu dans la *Biographie universelle.*

LE COMTE D'HAUSSONVILLE.

Louis-Bernard de Cléron, comte d'Haussonville, naquit en 1770. Sa famille était ancienne et illustre en Franche-Comté et en Lorraine. Elle descendait par les femmes du frère aîné de saint Bernard. — Au combat de Fontaine-Française, on conseillait à Henri IV de se retirer. « Je n'en « ferai rien, dit-il; voyez comme ce brave d'Haussonville « combat encore vaillamment; il faut l'aller secourir. »

Lorsqu'après la mort du roi Stanislas, la Lorraine fut complétement réunie à la France, le père de M. d'Haussonville retrouva, à la cour, la situation considérable qu'il avait dans sa province. Quand arriva la Révolution, il était lieutenant général, grand louvetier de France, chevalier des ordres du roi. Son fils n'avait alors que dix-neuf ans. Son éducation ainsi que celles des jeunes gens d'une situation pareille, s'était composée d'un mélange de quelques études avec la vie du monde et de la cour, avec un commencement de service militaire; à quatorze ans, il était officier.

Dès son jeune âge, il s'était trouvé parmi d'autres enfants, dont la reine Marie-Antoinette, dans son heureuse insouciance, encourageait et partageait les jeux. Cette vie douce et frivole ne pouvait guère enseigner que l'élégance des mœurs, le sentiment des convenances et un dédain facile de tout calcul. C'est ainsi que M. d'Haussonville, comme ses contemporains, avait été préparé aux rudes épreuves qui allaient saisir et transformer la France. A cet esprit général du monde où il avait vécu, il ajoutait un fond

naturel de raison, de bon jugement et de bienveillance, qui l'éloignait de toute exagération et le portait à l'impartialité. Tel il était, lorsqu'en 1791, son père le fit appeler dans son cabinet, et, sans autre explication, lui annonça qu'il devait le lendemain partir pour l'armée des princes. Son père avait cette gravité de chef de famille, cette sévérité d'affection qui n'étaient déjà plus dans les mœurs du temps. La pensée de risquer une objection, de présenter une réflexion ne pouvait venir à M. d'Haussonville. Il n'hésita pas un moment; son entourage ne manqua point à l'approuver et à le féliciter; il partit. Le père, après avoir envoyé son fils à l'accomplissement de ce qui, à ses yeux, était un devoir, resta pour remplir le sien, pour se dévouer à la défense du roi. L'un et l'autre se faisaient peu d'illusions; ils n'avaient point les frivoles espérances qui avaient décidé l'émigration. Le père, au péril de sa vie, ne quitta point le roi, pendant toute la journée du 10 août; le fils alla défendre la cause qu'il croyait juste; déplorant une guerre civile, où son parti avait le malheur d'être auxiliaire des armées étrangères.

Il aimait à raconter comment sous ce drapeau, qui n'était plus celui de la patrie, les souvenirs de la France étaient toujours chers et présents; comment on en conservait les mœurs et les sentiments; comment, aux émigrés vaincus, fugitifs, proscrits, les triomphes de nos armées inspiraient un orgueil tout national; comment nos généraux renvoyaient les prisonniers, afin de les dérober aux lois de cette époque sanglante : repoussant ainsi cette solidarité, qu'aujourd'hui veulent établir quelques écrivains, entre la gloire de nos soldats et les crimes de la terreur.

Après la conquête de la Hollande, M. d'Haussonville se retira en Angleterre. Là, il se retrouva au milieu d'une société de compatriotes et d'amis. Il supporta comme eux, avec une résignation facile, la vie d'exil, de privations, de pauvreté; il goûtait la consolation que l'esprit français

cherche toujours dans sa sociabilité. Les habitants des salons de Versailles et de Paris, jetés sur la terre étrangère, passant de la richesse au dénûment, réduits à demander des ressources au travail, semblaient jouer, pour leur amusement, les scènes de quelque drame, en plaisantant sur le rôle, accepté pour un jour. Les femmes vendaient les ouvrages de leurs mains; les hommes donnaient des leçons; l'hospitalité anglaise s'empressait à accueillir cette élégante aristocratie, qui subissait, avec tant de bonne grâce, de si dures épreuves.

M. d'Haussonville trouva une occupation auprès du duc d'Harcourt, qui résidait à Londres avec une mission des princes émigrés: puis, dans son loisir, il refit ses études classiques, que les distractions imposées à sa jeunesse avaient laissées très-incomplètes. Cette tâche lui plut beaucoup. Il s'y livra avec assiduité, si bien qu'après quelque temps, il devint une sorte de docteur, parmi l'émigration. Lui aussi se mit à donner des leçons, mais ce fut aux enfants de ses amis, leur épargnant une dépense qu'ils n'auraient pu faire. Longtemps après il retrouva quelques-uns de ses élèves sur les bancs de la pairie; entre autres le duc de Mortemart.

Dès qu'il fut possible de rentrer en France, M. d'Haussonville se hâta d'y revenir. Ce lui fut une impression heureuse de revoir la terre natale, d'apercevoir, sur sa route, les symptômes du bon ordre, de la sécurité, de la prospérité renaissante. Il était loin de s'attendre à ce contentement; il avait imaginé que les terribles années qui venaient de passer, avaient dû laisser des traces plus déplorables. Il retrouva son père, qui, après l'emprisonnement et la confiscation, avait été rétabli dans sa fortune personnelle, jouissait paisiblement de l'affection et du respect de ses voisins à la campagne, et vivait à Paris dans une société d'amis que l'échafaud avait épargnés ou que l'exil n'avait pas éloignés. M. d'Haussonville ressentit dès lors une reconnaissance et

une admiration sincère pour le grand homme qui donnait à la France tout l'éclat de la gloire, en même temps qu'il la rendait à la civilisation et aux conditions d'une société régulière.

Ainsi M. d'Haussonville ne s'associait point à cet esprit frondeur, ni à l'opposition des salons où il vivait. Son impartiale appréciation des hommes et des circonstances ne subissait pas cette influence. Nulle vue intéressée n'agissait sur ses opinions; il n'avait aucune ambition; la pensée d'entrer dans un service public ne lui venait jamais. Peu de temps après son retour en France, il avait épousé mademoiselle de Lablache, qu'il avait connue en émigration; ce mariage, décidé encore plus par un choix mutuel que par les convenances de fortune et de situation, donnait à M. d'Haussonville une situation commode. La maison de son père était le centre d'une famille nombreuse; cette vie lui était douce; il ne souhaitait, il ne regrettait rien.

En 1810, après le mariage de l'empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise, le nom de M. d'Haussonville fut placé sur une liste nombreuse de chambellans. Il n'avait point songé à solliciter cette position. Il eut préféré un grade dans l'armée. Sans consulter son entourage de famille ou de société, sachant bien qu'il ne serait pas approuvé, après mûre délibération avec lui-même il accepta cette nomination. Il ne dit point qu'il avait cédé à la contrainte; il ne se réserva point la déloyale faculté de railler et dénigrer le souverain qu'il allait servir, ni le gouvernement auquel il se rallait librement et avec sincérité.

L'Empereur ne le connaissait point; mais tarda peu à lui faire un gracieux accueil, à lui témoigner de la bonté. Les manières à la fois respectueuses et faciles de M. d'Haussonville, l'obéissance ennoblie par un ton de liberté, lui plaisaient. Une circonstance attira plus particulièrement son attention bienveillante. Parmi les usages de l'ancienne cour que l'Empereur voulait faire revivre, il n'oublia point la

chasse. Il n'avait aucun goût à ce divertissement et n'y entendait rien. Un jour qu'il courait le cerf, il vit que M. d'Haussonville avait plus d'expérience que lui; toujours curieux de bien savoir les choses, il se fit expliquer toute la conduite d'une chasse, ses épisodes, ses accidents; il fit ainsi un cours sommaire du grand art de la vénerie; de sorte que dès le jour même, il commença à se moquer du maréchal Berthier, son grand veneur, aussi ignorant que lui et qui n'avait pas trouvé une si bonne occasion de s'instruire.

Il y avait, à voir de près l'Empereur, à l'entendre, à assister à sa vie journalière, un intérêt puissant de curiosité. A part toute opinion, tout jugement, peut-être même encore plus lorsqu'on avait l'esprit libre, on se sentait comme fasciné par le charme d'observer de près celui dont le nom remplissait le monde, dont la volonté était la loi de tous, dont les déterminations faisaient le sort du moindre individu, comme des plus grands États; dont en même temps le langage était si vif, l'esprit si rapide, le sens si clair, la conversation si diverse et si séduisante. C'était avoir, pour spectacle, la plus grande scène d'histoire des temps modernes.

M. d'Haussonville goûtait vivement ce plaisir d'observation; il recueillait, dans sa mémoire, les discussions au conseil d'État, les entretiens de l'Empereur avec les hommes distingués par leur position ou leur esprit, ses colères calculées, ses paroles incisives, les réceptions des rois et des princes. Au milieu de cette atmosphère d'adoration, où les pensées les plus intimes perdaient leur liberté, il conservait assez bien un esprit indépendant et un discernement conciliable avec l'admiration et le sentiment du devoir.

Lorsqu'après les désastres de Russie, l'Empereur rétablit la garde nationale de Paris, il nomma M. d'Haussonville lieutenant-colonel de la dixième légion. Mais au moment où les alliés occupaient Paris, lorsque la garde nationale eut à accepter le gouvernement de la Restauration, M. d'Haus-

sonville se trouvait à Blois, où il avait dû accompagner l'impératrice. Jusqu'au moment où l'abdication de l'Empereur vint dissoudre la dernière apparence de son pouvoir et disperser cette cour fugitive, les officiers du palais qui entouraient Marie-Louise lui témoignèrent le même respect, lui rendirent les mêmes devoirs. Lorsque les frères de l'Empereur exigèrent qu'elle passât la Loire avec eux et le roi de Rome, elle craignit que la contrainte ne fût employée contre elle et sortit de son appartement pour demander du secours. M. d'Haussonville descendit dans la cour, parla vivement aux officiers de la garde et n'eut point de peine à les décider; ils vinrent protester de leur obéissance et de leur dévouement à l'impératrice. En ce moment, elle avait l'intention, trop tôt et trop indignement oubliée, d'aller avec son fils retrouver l'Empereur à l'île d'Elbe.

La Restauration ne pouvait être contraire en rien aux sentiments et aux opinions de M. d'Haussonville. Son séjour en Angleterre lui avait laissé la conviction que la monarchie constitutionnelle était la forme de gouvernement la plus désirable. Ses souvenirs et ses penchants l'attachaient à la maison de Bourbon. Comme tant d'autres, il croyait que son rétablissement était une chance favorable à la liberté légale, qu'il lui était indispensable de donner des garanties à la France nouvelle, à ses intérêts, à ses habitudes; il se figurait que le pouvoir royal puiserait dans la légitimité un droit au respect, un principe de force, utile au maintien de l'ordre public, sans être dommageable à la liberté. Il était complétement étranger aux préjugés intraitables, aux habitudes invétérées, au désir de réaction, dont il avait été témoin dans l'émigration; mais il ne se souvenait peut-être pas assez d'avoir lui-même blâmé et déploré ces dispositions de ses compagnons d'exil.

Aussi, lorsqu'au second retour du roi, en 1815, il fut appelé à la Chambre des Pairs, ce ne fut pas de ce danger

qu'il se préoccupa. Il était plus inquiet des périls qu'une méfiance exagérée, une opposition exigeante, une incompatibilité prononcée, pouvaient faire courir à la monarchie. Il espérait que le pouvoir serait exercé légalement, avec prudence, sans blesser les opinions libérales et sages, sans offenser les sentiments du pays; il croyait que ces conditions étaient indispensables et comptait qu'elles seraient observées. Les ministres, tels que M. de Richelieu, M. Lainé, M. de Martignac, étaient assurés de ses sympathies et de son concours. Il suivait cette ligne de conduite avec une complète indépendance. Elle finit par l'amener dans l'opposition, non sans regret, non sans une triste prévoyance.

Il était dans cette disposition d'esprit, lorsque s'accomplit la révolution de 1830. Elle avait été faite pour défendre des droits violés, pour assurer le maintien des lois; il désira qu'elle ne fût point détournée de cette généreuse et sage inspiration, par les passions dont la France avait autrefois subi l'entraînement funeste. Après de mûres et consciencieuses réflexions, M. d'Haussonville résolut de se ranger parmi les bons citoyens et les hommes sensés, qui voulaient conjurer ce danger et préserver l'ordre public. Il promit fidélité au prince qui se consacrait à cette noble cause.

Pendant seize années, et jusqu'à son dernier jour, sa conduite et ses opinions furent conformes à la détermination qu'il avait prise. Sans ambition, sans bruit, sans amour-propre, sans besoin de succès, sans passion politique, sans malveillance pour personne, il apporta ses votes libres et consciencieux à la Chambre des Pairs. Les hommes qui viennent prendre place dans une assemblée politique ne sont pas tous destinés aux gloires de la tribune, à l'importance des hauts emplois, à l'activité de l'esprit de parti. Il en est, puissent-ils être nombreux, qui, complétement désintéressés, indépendants par situation et par caractère, obéissent à leur seule raison, aussi étrangers aux mécon-

tentements personnels qu'à une opposition systématique, restant fidèles à la bannière qu'ils ont choisie, aux amis qu'ils ont acceptés pour guides, tant que la même cause et les mêmes principes déterminent leur sincère conviction.

Ainsi s'écoulèrent les dernières années de M. d'Haussonville, semblables au reste de sa vie, qui avait été presque constamment tranquille et heureuse, pour ceux qui l'entouraient comme pour lui. Il ne fut à aucune époque mêlé activement aux affaires publiques. En toutes situations, en toutes circonstances, quelque diverses qu'elles fussent, il avait obéi à la loi du devoir, aux conseils d'un sens droit, aux inspirations d'une âme noble et bonne; et toujours sans incertitude, sans combat, sans effort, éprouvant cette satisfaction et ce calme d'esprit que donnent une conscience éclairée et la conviction intérieure d'avoir pris la bonne route; d'un caractère bienveillant, d'une aimable facilité, d'une modestie vraie : toutes ses bonnes qualités régnaient, comme par instinct, dans son âme; il leur devait une tranquillité, un bien-être qui répandaient autour de lui, parmi sa famille et ses amis, le charme des affections douces.

Ce fut dans cette disposition d'âme qu'il accepta tranquillement la mort, lorsqu'il la vit approcher. Il demanda les secours de la religion, et à ce moment suprême, on put reconnaître la vérité de ce qu'avait dit une pieuse amie : « La paix de Dieu règne en lui à son insu. » Il fit de tendres adieux à sa famille qui l'entourait. L'inflammation qui avait fait de rapides progrès lui ôtait la parole : mais son regard, mais ses mains qui pressaient des mains amies, attestaient qu'en lui les sentiments avaient conservé leur connaissance et leur vivacité.

Il mourut le 1er novembre 1846, jour anniversaire de sa naissance, à soixante-seize ans.

NOTICE

SUR

M. LE COMTE MOLLIEN.

M. le comte Mollien, dont ses amis déplorent la perte récente, a été, pendant sa longue carrière, entouré constamment de l'estime générale. Son caractère, sa vie publique et sa vie privée ont toujours été honorés, comme ils méritaient de l'être. Ses mœurs étaient si douces, sa bienveillance si constante, son ambition, s'il en avait, tellement exempte d'orgueil et d'intérêt personnel, qu'il a vécu sans ennemis. La calomnie n'a jamais eu prise sur lui. Elle ne trouvait pas même de prétexte. Il a occupé une haute position; il a rendu de grands services à son pays; il a laissé de glorieuses traces dans l'administration des finances. Pendant les soixante années de nos révolutions, l'esprit de parti ne s'est, à aucune époque, emparé de lui, ni comme recrue, ni comme adversaire. Il avait pourtant des opinions sincères, et il leur était fidèle. Mais elles n'étaient jamais agressives; lorsqu'il savait que la discussion était inutile, il les conservait dans le silence. Parmi les orages politiques, dans la route difficile que sa génération avait à suivre, il a été guidé par un profond sentiment du devoir. Sa réserve prudente, ses calmes ménagements n'ont pas imposé un sacrifice ni une faiblesse à sa conscience; il n'a pas déserté une conviction, ni abandonné un ami.

Il était né à Rouen en 1758. Son père était un négociant

dont l'éducation avait été cultivée; il voulut donner à ses enfants le même avantage. Ils furent élevés avec cette tendresse sérieuse, et parfois sévère, qui entretenait l'esprit de famille, et inspirait aux enfants une affection respectueuse. Après ses premières études, le jeune Mollien fut placé à Paris dans un collége de l'université; il obtint des succès dans ses classes, et à seize ans il remporta un grand prix au concours général. C'était alors l'usage d'assurer une carrière aux élèves couronnés; les administrations s'emparaient d'avance des sujets distingués. M. Mollien fut inscrit à l'âge de seize ans parmi les aspirants du ministère des finances, et continua ses études. Pendant un séjour qu'il fit à Rouen, il étudia le droit chez un habile jurisconsulte de cette ville. Un mémoire qu'il rédigea dans une affaire compliquée d'intérêts commerciaux avec l'Inde, et que Gerbier ne dédaigna pas de signer, commença à le mettre en lumière. De retour à Paris, son client, le marquis de Verdière, le présenta à ses amis. Il plut beaucoup au vieux maréchal de Richelieu, qui avait des rapports habituels avec des hommes de finance, et ce fut par sa protection qu'il fut admis dans les bureaux de la ferme générale.

Alors s'animait de plus en plus ce mouvement des esprits qui avait commencé avec le règne de Louis XVI; alors croissait impérieusement le besoin des réformes et des améliorations. M. Turgot avait été ministre; M. Necker était directeur général des finances. La révolution d'Amérique agissait sur les imaginations, et les portait déjà au delà des projets économiques et des progrès de la prospérité nationale.

M. Mollien se trouva bientôt admis dans une société où les matières de finance étaient le principal intérêt. Un banquier suisse, dont le nom a été oublié par les générations suivantes, y professait avec autorité des doctrines encore nouvelles en France. Penchaud tenait une véritable école. La conversation avait alors, en quelque sorte, l'influence

que la tribune a exercée depuis; elle comportait la verve et l'éloquence; les orateurs avaient leurs disciples, leurs admirateurs, leurs secte. Penchaud comptait parmi ses adeptes Mirabeau, M. de Talleyrand, M. Louis, d'autres encore, qui longtemps ont gardé le souvenir de son esprit et de son talent. Il élevait une bannière d'opposition contre M. Necker, dont la haute fortune excitait peut-être sa jalousie; M. Mollien écoutait et profitait de cet enseignement, sans jurer sur la parole du maître. Les occupations auxquelles il s'était livré lui donnaient déjà cette tournure d'esprit qui l'a toujours distingué; il avait goût aux théories, mais les contrôlait par l'application et la pratique.

Bientôt, malgré sa jeunesse, sa capacité fut remarquée; il avait trouvé dans les cartons de la ferme générale le projet, présenté par Lavoisier, d'entourer la ville de Paris d'un mur d'enceinte qui assurerait la perception des droits d'entrée, et serait en même temps utile à la police municipale. Il appuya cette proposition de calculs et de développements. M. de Calonne était devenu ministre; il adopta cette mesure, et le parlement ne fit aucune objection à l'enregistrement de l'édit.

Un autre travail plus important encore fut confié à M. Mollien. Pendant la courte administration de M. d'Ormesson, il avait été question de supprimer la ferme générale, et de mettre en régie la perception des impôts indirects : ce changement, opéré sans transition, eût mis l'administration dans la nécessité de rembourser près de cent millions avancés par les fermiers généraux, et détruisait le gage d'un emprunt qu'ils avaient contracté en leur nom pour le compte du trésor. Le crédit public avait ressenti une telle atteinte de cette brusque détermination, que M. d'Ormesson avait été obligé de se retirer; M. de Calonne lui avait succédé.

Il était toutefois évident que le bail de la ferme générale, réglé en 1780, attribuait de trop grands profits aux fer-

miers, et qu'en le renouvelant à son échéance, en 1786, le trésor devait obtenir de meilleures conditions. M. Mollien, chargé de préparer les éléments d'un nouveau traité, trois ans avant l'expiration du bail, jugea qu'une augmentation de dix millions par an pouvait, avec justice, être demandée. Il entreprit d'y faire consentir les fermiers généraux. Il avait affaire à des financiers consommés, et leur expérience des discussions de ce genre semblait devoir leur assurer l'avantage dans la négociation. Chargé seul de la conduire, M. Mollien défendit les intérêts de l'État avec tant de zèle et d'habileté, que le bail fut consenti aux conditions voulues par lui. Le ministre, en récompense de cet utile travail, lui fit donner par le roi une pension de trois mille francs, récompense fort rare, et qui ne s'accordait guère que pour de longs services. Il avait alors vingt-cinq ans [1].

Bientôt après, M. de Calonne échoua dans la tentative téméraire de réformer complétement les formes d'administration et l'assiette de l'impôt. Il avait espéré obtenir, pour cette révolution, l'assentiment et l'appui de l'assemblée des notables. Une série de dix-huit projets que n'enchaînait aucun système, qui ne promettait aucun résultat complet, était présentée sans exposé de motifs, sans calculs ni renseignements. Les notables jugèrent au premier aperçu que les concessions accordées à une partie de la nation susciteraient des exigences plus fortes, et qu'il y aurait regret des uns sans qu'il y eût satisfaction des autres.

M. Mollien, qui avait été chargé de réunir quelques matériaux pour préparer le travail rapide et frivole du ministre, avait, ainsi que tous les hommes sensés, présagé son mauvais succès. Il voyait que la France demandait, dans l'ordre financier, l'égalité de condition entre les propriétés, la proportionnalité dans les contributions, la sécurité dans

[1] Il peut être assez curieux de remarquer que cette pension, obtenue si jeune et perdue à la Révolution, ne fut pas remplacée, et que M. Mollien ne réclama jamais celle de ministre, à laquelle il aurait certes pu se croire quelque droit.

le commerce, l'accomplissement exact des transactions du gouvernement avec les particuliers : ne pas obtenir de si justes demandes était, à ce moment, la grande cause du mécontentement général : cette faute devait précipiter la révolution politique. La nation apprenait ainsi que son gouvernement ne savait, ou ne voulait pas, accomplir des réformes réelles et complètes. M. de Calonne succomba sous le poids de son incapacité et de sa présomption.

Dès lors, M. Mollien ne prit aucune part aux grandes affaires de cette époque, et se borna au mécanisme de son emploi. Bientôt il désira quitter Paris. Il ne voulait pas cependant abandonner entièrement une carrière où il s'était fait un nom déjà considérable. Dans l'exercice de ses fonctions au ministère des finances, il avait senti le besoin de connaître plus exactement les détails de l'administration de l'enregistrement : la place de directeur des domaines du département de l'Eure se trouvant vacante, il se la fit donner. Une amitié qui devait marquer et honorer le cours presque entier de sa vie, contribua à lui faire désirer cette retraite. Le duc de Liancourt commandait en Normandie. Ils se connaissaient et s'appréciaient déjà depuis longtemps : l'intime liaison qu'ils contractèrent alors devait durer autant qu'eux.

Après le 10 août, suspect, à bon droit, aux vainqueurs de cette journée, M. Mollien fut destitué. L'estime et l'affection dont il jouissait dans le pays qu'il habitait le préservèrent quelque temps des rigueurs révolutionnaires ; mais vers le commencement de 1794 il fut arrêté, conduit à Paris comme complice des fermiers généraux, dont il avait été le contradicteur, et enfermé dans la même prison. Il assista à leurs derniers moments ; il fut témoin de la courageuse résignation de Lavoisier et de ses confrères. Oublié dans la prison, ou plutôt caché par le concierge, M. Mollien fut sauvé au 9 thermidor.

Pendant les années suivantes, il vécut dans la retraite. La

pensée de rentrer dans les emplois publics ne pouvait se présenter à lui. Ce n'était plus le temps de la Terreur et des échafauds; mais le désordre de l'administration, l'arbitraire de l'autorité, la mobilité de la législation, le manque de foi aux engagements, le défaut de sécurité, étaient encore les signes manifestes d'une époque révolutionnaire. M. Mollien observait tristement la ruine de la France, la cessation de ce mouvement progressif du commerce et de l'industrie qui avait signalé les dernières années de la monarchie : c'était surtout pour leur donner un plus libre essor et de véritables garanties que la nation avait voulu des réformes efficaces et complètes; elle avait perdu la prospérité; elle était plus éloignée de la liberté qu'auparavant.

M. Mollien n'avait jamais eu aucune relation avec le général Bonaparte. En admirant, comme tout Français, le génie du grand capitaine, il avait remarqué son esprit d'ordre et d'organisation, son instinct des conditions d'une société bien réglée. Il plaça sans hésiter une patriotique espérance dans la révolution du 18 brumaire; mais sans ambition personnelle, sans songer à solliciter aucun emploi. L'année précédente, il avait trouvé moyen de faire, licitement, un voyage en Angleterre, afin d'accomplir le dessein conçu depuis longtemps d'y étudier le système des finances, et d'y faire un cours pratique d'économie politique. Il publia à son retour, sous le titre d'*Aperçus et résultats de la doctrine française et de la doctrine anglaise,* un écrit aujourd'hui fort rare.

Vers cette époque, M. Gaudin récemment appelé au ministère des finances, qui connaissait depuis longtemps M. Mollien, pour avoir été employés l'un et l'autre dans les administrations financières, lui proposa de diriger la caisse d'amortissement. Elle venait d'être instituée, mais n'avait point le caractère ni les attributions indiqués par le nom qui lui était donné. La dette publique constituée avait été

réduite des deux tiers par une banqueroute ; elle n'était pas même définitivement liquidée. Le gouvernement nouveau ne semblait pas se proposer de recourir à des créations de rentes pour acquitter les dépenses qui excéderaient les revenus ordinaires de l'État. La caisse d'amortissement était plutôt destinée à rendre moins onéreuses et plus régulières les anticipations, qu'on nomme aujourd'hui *dette flottante*. On avait récemment prescrit aux receveurs généraux de souscrire, au commencement de chaque année, des engagements personnels pour le montant des sommes qu'ils devaient percevoir. Ces obligations, selon les besoins du trésor, étaient négociées avant leur échéance. La caisse d'amortissement devait les garantir, et pour cela on lui avait donné, comme premier fonds, les cautionnements des receveurs généraux ; elle était aussi chargée de payer les intérêts de tout cautionnement quelconque qui lui était versé. En outre, quelques autres ressources, telles que les pensions et les rentes viagères, éteintes par décès, lui étaient aussi affectées. C'était lui laisser peu de marge pour racheter la dette consolidée ; elle n'était pas une véritable institution d'amortissement, dont le mécanisme essentiel aurait dû être un rachat certain et régulier des effets publics.

M. Mollien savait mieux qu'aucun autre ce qui manquait à l'établissement dont la direction lui était confiée. Le gouvernement et le public de cette époque ignoraient les conditions du crédit et les éléments de l'administration des finances. On pensait que le directeur de la caisse d'amortissement allait spéculer sur le rachat de la rente pour le compte du trésor, et que, légitimement, il aurait aussi à faire sa propre fortune. M. Mollien avait d'autres idées et une autre ambition. Il entrevit la possibilité de créer, sur une échelle restreinte, un établissement de crédit qui rendrait au gouvernement une confiance que la mauvaise gestion des finances et le manque de foi ne lui avaient point

permis d'acquérir avant la Révolution, et encore moins après. Dans la sphère spéciale et circonscrite où on le plaçait, il résolut de donner l'exemple d'une administration publique strictement fidèle à tous ses engagements, et de gérer la caisse d'amortissement selon les règles et les principes qui assurent le crédit des grandes maisons de commerce, sous la main d'un négociant probe et intelligent.

L'instrument le plus efficace pour arriver à ce résultat était une comptabilité exacte. Il l'emprunta aux habitudes commerciales. Au lieu d'un compte qui se divisait seulement en recette et en dépense, tous les faits, toutes les circonstances qui motivent un déplacement de valeur furent inscrits à leur date; de telle façon que les comptes ainsi composés peuvent être chaque jour arrêtés et balancés : du compte général sont ensuite extraits les comptes particuliers, ouverts à chaque opération, à chaque créancier ou débiteur. Par ce moyen on sait toujours où l'on en est, soit pour la situation totale, soit pour la situation des divers éléments du compte.

Grâce à ce loyal accomplissement des engagements dans leur entier et à leur date, phénomène nouveau dans l'administration publique, la caisse d'amortissement parvint bientôt à prendre pour son compte les obligations des receveurs généraux, en les escomptant elle-même au lieu de les garantir à ceux qui les avaient escomptées. Elle devenait donc un prêteur pour le trésor et pour les dépenses publiques : prêteur moins onéreux que tout autre. Le bon ordre établi par le gouvernement consulaire, la paix intérieure, la victoire revenue sous nos drapeaux, le sentiment de sécurité qui rendait la France étonnée et reconnaissante, étaient sans doute la grande cause de la restauration des finances. Profiter de ces heureuses circonstances était le mérite d'une administration éclairée, stricte dans ses formes de comptabilité et dans ses payements.

Le directeur de la caisse d'amortissement accomplissait

cette tâche sans bruit, sans jactance, sans trancher du ministre, sans viser à l'éclat. Par caractère autant que par prudence, il évitait les jalousies et les controverses ; il savait combien les doctrines d'économie politique, combien l'assimilation du crédit de l'État aux conditions qui règlent et soutiennent le crédit privé, avaient peu de faveur dans l'opinion des hommes mêlés aux affaires publiques ; l'opinion vulgaire elle-même, alors, plus encore que maintenant, au lieu de calculer l'intérêt général, épousait tel ou tel intérêt particulier, ou s'animait en envisageant les questions sous un point de vue d'esprit de parti.

Toutefois, au commencement de 1801, M. Mollien fit paraître un premier compte de son administration. Sans développer aucun système, sans dire quel mode de comptabilité avait été employé, il présenta des chiffres clairs et incontestables, et voulut que sa gestion fût jugée d'après les résultats qu'il avait obtenus. Le public en tira la conclusion : on commença à savoir ce que valaient et ce que pouvaient valoir la caisse d'amortissement et son directeur. Bientôt il fut question d'agrandir cet établissement, d'en tirer avantage sur une plus grande échelle, d'en faire sinon un instrument de crédit et d'emprunt, du moins un auxiliaire économique de la trésorerie. On songea à lui concéder des domaines nationaux, comme gage de ses avances, et afin qu'il les vendît à loisir, en évitant une précipitation qui les aurait dépréciés.

Ce fut à ce moment que le Premier Consul voulut connaître M. Mollien, qui n'avait pas cherché à s'approcher de lui. Heureux dans son intérieur, se plaisant dans une société intime d'hommes distingués, au milieu desquels il aimait à exercer son esprit aux considérations les plus élevées de la morale et de la politique, M. Mollien n'était pas pressé de se produire sur un plus grand théâtre. Son ambition n'était point inquiète : il avait foi dans la valeur de ses idées ; il savait que leur application serait utile, et il

attendait volontiers et sans impatience, dans la position de modeste administrateur, que leur jour fût venu. Le Premier Consul avait d'ailleurs quelques préventions, sinon contre lui, du moins contre ses doctrines financières, et le regardait comme un économiste entaché de théories anglaises.

M. le comte Mollien a écrit dans ses Mémoires un récit de cette première conversation, qui dura plus de deux heures. Elle porta spécialement sur les opérations de la Bourse, et sur l'influence qu'une caisse d'amortissement pouvait ou devait y exercer. Dans ce curieux entretien, on reconnaît à quel ordre d'idées différentes se rapportaient les opinions de chaque interlocuteur, et à quel point de vue chacun était placé. Cette même diversité, qui ne diminua ni la confiance de Napoléon ni l'admiration de son futur ministre, se retrouva constamment dans leurs relations.

D'une part, on voit, déduits des faits généraux, les principes incontestables de la formation des richesses, de la provenance des capitaux, du développement de la prospérité publique et de la civilisation; on explique leurs conditions nécessaires : l'observation fidèle des engagements publics; l'intérêt général prévalant toujours sur tout intérêt privé; les besoins du présent soumis aux ménagements de l'avenir.

D'autre part, sans contester ces démonstrations ni ces principes, en convenant que telle est en effet la marche progressive de la prospérité sociale, il est objecté que cette marche peut être entravée et retardée par des circonstances invincibles, par des dangers qui ne doivent pas être impunément bravés; que le passé a créé des intérêts privés tellement considérables, qu'il est juste de les faire entrer en ligne de compte; que l'opinion publique, même lorsqu'elle est égarée par des préjugés, n'en est pas moins puissante et formidable; que les hommes et surtout la multitude peuvent se tromper sur leurs véritables intérêts, et qu'on n'est pas assuré de redresser leurs erreurs autrement que par

l'expérience; que les peuples, comme les individus, ont leurs passions; que si, tout balancé, un pays gagne à suivre la route conseillée par l'économie politique, il n'en est pas moins vrai que les oscillations qui précèdent l'équilibre peuvent être calamiteuses; que la politique, c'est-à-dire la défense du territoire et le bon ordre dans l'intérieur, a des exigences impérieuses; et que le présent doit alors, non-seulement faire des sacrifices, mais en imposer à l'avenir.

Pendant neuf années de ministère, le thème de cette première conversation fut souvent traité dans ses applications spéciales entre Napoléon et M. Mollien. Le maître tout-puissant, dont la volonté était si absolue, redoutait l'esprit de système, et le croyait souvent incompatible avec le bon sens. Il avait surtout en déplaisance les économistes, car la liberté commerciale et les devoirs du gouvernement envers les particuliers mènent à la liberté politique. Mais M. Mollien avait une façon douce et tranquille de présenter son opinion; il la réservait pour des entretiens intimes où l'amour-propre de la discussion n'avait nulle part. Ce n'était ni au conseil d'État, ni même dans des comités, qu'il entreprenait de réfuter et de combattre l'Empereur. Plus préoccupé d'un but essentiel à atteindre que d'un succès frivole à obtenir, il trouvait convenable et sage de tenir pour ainsi dire secrets ses dissentiments et ses objections. D'ailleurs, dans ces conversations il s'attachait surtout à montrer, non pas que le système général devait être suivi, mais que dans le cas particulier il était utile de s'y conformer. Sous la doctrine dont il se méfiait, Napoléon reconnaissait l'habileté pratique et l'esprit positif. « Il est bien « de la secte des novateurs, disait-il un jour; cependant on « se trouve assez bien des innovations qu'il a faites [1]. »

A dater de ce jour, où Napoléon avait connu M. Mollien,

[1] Extrait des Mémoires laissés par M. le comte Mollien, sous le titre de *Mémoires d'un ministre du trésor public*.

il l'appela fréquemment près de lui, et le consulta habituellement sur toutes les grandes questions. Il augmenta le pouvoir et les attributions du directeur de la caisse d'amortissement : son intervention dans les opérations du trésor devenait de jour en jour plus importante et profitable. En même temps qu'il agrandissait les fonctions, il voulut grandir l'homme. M. Mollien fut nommé conseiller d'État; et cette abnégation de ses intérêts personnels qui l'a toujours si éminemment distingué lui fit réduire lui-même de moitié le chiffre, trop élevé, auquel Napoléon avait voulu porter le traitement du poste qu'il occupait.

A la fin de janvier 1806, le lendemain du jour où l'empereur était revenu de la campagne d'Austerlitz, il appela M. Mollien au ministère du trésor public, en remplacement de M. de Marbois. Les embarras du trésor et le péril où venait de se trouver la Banque, exposée, par la perte de la confiance publique, au remboursement de ses billets, avaient préoccupé et irrité Napoléon. Les inquiétudes de l'opinion, émue par la prise de possession du titre d'empereur, par le renouvellement de la guerre; la gêne qu'avait dû amener un tel surcroît de dépenses, auraient pu expliquer, ou du moins excuser, la gestion malencontreuse du ministre. L'intégrité de M. de Marbois n'a jamais été contestée; mais il avait placé une confiance trop grande dans des subalternes peu scrupuleux, et n'avait pas démêlé combien étaient onéreuses les opérations au moyen desquelles il se servait, par anticipation, de revenus non encore réalisés : il s'était laissé duper par de trop habiles faiseurs d'affaires.

M. Mollien reconnut et constata l'étendue du débet. Les spéculateurs qui s'étaient engagés à avancer de l'argent au trésor en se chargeant de recouvrer le montant des obligations des receveurs généraux, loin d'avoir aidé le service de la trésorerie, lui étaient redevables de cent quarante-deux millions, que M. Mollien parvint plus tard, par des moyens ingénieux, à faire rentrer presque entièrement dans les

caisses de l'État. Le précédent ministre croyait que cette dette n'était que de soixante-treize millions.

Une telle erreur accusait les formes de comptabilité employées par l'administration. M. Mollien entreprit d'établir au ministère du trésor et chez tous les comptables le nouveau système dont il avait éprouvé l'avantage comme directeur de la caisse d'amortissement, et qui, appliqué sur une plus grande échelle, devait donner des résultats plus importants encore. Cette réforme de la comptabilité financière, qui rendait toute malversation impossible, suffirait pour recommander à la reconnaissance de son pays le ministre qui l'a accomplie : mais c'est surtout par les conditions nouvelles faites aux receveurs généraux dans leurs rapports avec le trésor; c'est par les grandes mesures qui régularisaient le recouvrement de l'impôt d'une manière plus prompte et plus sûre; c'est par la constitution d'une trésorerie indépendante de tout *faiseur de service*, que M. le comte Mollien marquera au premier rang dans l'histoire de nos finances. Il faut lire dans ses Mémoires le détail de ces importantes innovations, qui contribuèrent si puissamment au rétablissement de l'ordre et du crédit.

L'Empereur examina avec soin et réflexion si la Banque de France ne pourrait pas être chargée du service du trésor et du payement des dépenses publiques : ce ne fut pas l'avis de M. Mollien, et cette idée fut rejetée.

Une caisse nouvelle fut établie au trésor sous le nom de *caisse de service*. Les recettes opérées sur tous les points du territoire étaient versées à son compte dans leur intégralité, à l'époque réelle des recouvrements, et non plus dans un délai de dix-huit mois, ainsi qu'il était réglé par l'échéance des obligations des receveurs généraux.

Dès ce moment cessèrent les émissions de ces valeurs représentatives de l'impôt, qui, antérieurement, étaient trop souvent jetées sur la place, et négociées à des taux scandaleusement onéreux pour le trésor et pour le crédit de l'État.

Le nouveau système instituait les receveurs généraux comme principaux agents de la trésorerie dans les départements. A cet effet, il centralisait dans leurs mains les produits disponibles des contributions, et il les chargeait, avec ces ressources, de subvenir à l'acquittement des dépenses locales. En même temps il associait, par une grande et simple conception, les opérations de la trésorerie au mouvement des transactions commerciales. Les receveurs généraux furent autorisés à s'immiscer, sous leur responsabilité, dans ce grand mouvement d'affaires qui constitue alternativement la capitale et les départements débiteurs et créanciers, et à convertir en bons effets de commerce sur Paris tous les excédants de fonds disponibles. Ces conversions aidaient à la fois le trésor à réaliser ses ressources, les départements à transmettre le tribut des impôts, et la capitale, ce grand centre de consommation, à se libérer envers les départements; le tout sans déplacement matériel de fonds. Et cette ingénieuse combinaison, dont les receveurs généraux étaient les agents responsables et intéressés tout à la fois, et qui affranchissait le trésor sans l'exposer à aucun risque, facilitait l'accomplissement de toutes les transactions avec économie et sûreté pour tous les intérêts.

Accessoirement, et sous l'influence du même principe, la caisse de service fut mise en mesure de délivrer des mandats, à quelque titre que ce fût, sur toutes les caisses publiques de France. Ces mandats étaient recherchés par les particuliers qui, ayant à transmettre de l'argent en province, le versaient de préférence à cette caisse. C'était encore un moyen économique de faire arriver à Paris, sans déplacement d'espèces, une partie des recouvrements opérés dans les départements, cette faculté se résumant en profits et en convenances réciproques pour le service public et pour les transactions privées. Au point de vue d'ensemble, le nouveau système, avec toutes ses combinaisons, était évidemment le mode le plus simple et le moins coûteux de tenir

partout au courant le payement des dépenses, et d'assurer constamment à la trésorerie la plus prompte et la plus complète disposition de toutes ses ressources.

M. Mollien avait expliqué si nettement ce mécanisme à l'Empereur, qu'il voulut signer le décret qui instituait la caisse de service sans le lire. « Je ne puis pas signer trop vite l'émancipation du trésor, » disait-il.

Le ministre du trésor et ses nouvelles créations devaient être mis à de rudes épreuves. L'année 1806 n'était pas terminée, que la guerre était commencée contre la Prusse : à la glorieuse campagne d'Iéna succédèrent l'entrée en Pologne, Eylau, le séjour de l'armée sur la Vistule, et les batailles qui amenèrent la paix de Tilsitt, merveilleux apogée de la fortune de Napoléon. 1808 vit commencer l'invasion et la guerre d'Espagne, entreprise déloyale et funeste, dont les embarras et les calamités devaient le harceler sans relâche jusqu'à sa ruine. Puis la guerre d'Autriche et Wagram en 1809; les immenses préparatifs de 1811; la campagne et la retraite de Russie en 1812. Les dernières victoires de Lutzen et de Dresde en 1813 ne préservèrent ni l'Empereur ni la France de l'invasion européenne; la défense désespérée du territoire, les efforts du génie et le courage de nos soldats, terminèrent le grand drame de l'empire.

Il est difficile de se figurer, parmi de semblables événements, au milieu d'une vie si active, de tant de préoccupations, et d'une telle diversité de fortune, comment Napoléon n'oubliait pas un détail d'administration; savait chaque jour le compte de ses écus, comme le compte de ses soldats; compulsait les budgets et les comptes pour y découvrir des ressources; écrivait lettres sur lettres à son ministre; contestait avec lui, essayant de le persuader avec des sophismes en chiffres, qui ne faisaient pas illusion à lui-même; indiquait minutieusement le lieu, le moment, la destination de chaque dépense qu'il ordonnait; défendait avec obstination, pour

ne pas les appliquer au service ordinaire, les contributions levées sur les pays vaincus, ainsi que le trésor, appelé domaine extraordinaire, qu'il destinait à récompenser ses soldats et à enrichir ses généraux.

Si Napoléon avait pensé que sa position lui imposait des devoirs extraordinaires et qu'il ne pouvait régner comme un autre prince; s'il s'occupait de son métier de roi avec une activité infatigable, avec une surveillance universelle, avec une attention sans relâche, certes il rendait aussi le métier de ministre laborieux et difficile; et dans ces dernières années les difficultés s'étaient multipliées surtout pour le ministre du trésor. Les ressources auxquelles il était sans cesse obligé d'avoir recours pour faire face à des besoins sans cesse croissants; pour assurer le service des armées d'un bout de l'Europe à l'autre, sans nuire aux services de l'intérieur; pour se tenir constamment au niveau des nécessités impérieuses du jour, sans compromettre celles qui devaient surgir le lendemain, exigeaient une continuité d'efforts, dont une persévérance moins ferme et moins soutenue que la sienne aurait pu se laisser décourager. Toujours prêt à indiquer et à faire tout ce qui était possible, lorsque survinrent les revers et la décadence, l'impossible lui était souvent demandé. Plus d'une fois, lorsque Napoléon se plaignait de l'inexécution de ses commandements, M. Mollien lui opposait modestement l'autorité des preuves arithmétiques; il évitait la discussion, et laissait parler les chiffres : alors l'Empereur se résignait, s'étonnant de rencontrer dans les choses une résistance supérieure au zèle de ceux qui le servaient.

Ainsi se passèrent les neuf années du ministère de M. le comte Mollien. Lorsque les alliés entrèrent à Paris, il suivit avec les autres ministres l'impératrice à Blois, où il sut rendre un dernier service à son pays, en calmant l'inquiétante fermentation des troupes qui se plaignaient d'un arriéré de solde. Délié, par l'abdication de Napoléon, de ses

devoirs publics, il n'attendit du gouvernement royal que sa part du repos qui était promis à la France. Il pouvait donner des regrets à cette grandeur et à cette gloire qu'il avait vues croître et puis s'écrouler; à cette administration si régulière, dont lui-même avait réglé les formes, sous l'autorité d'un souverain, collaborateur éclairé de ses ministres. Il conservait l'admiration et l'attachement qu'il avait voués à ce grand homme. Il lui devait aussi de la reconnaissance pour l'estime et la bienveillance dont il avait reçu de lui des preuves multipliées sous des formes diverses. Peu d'hommes publics ont jamais porté le désintéressement aussi loin que M. Mollien : l'Empereur avait remarqué ce trait distinctif du caractère de son ministre; c'est en partie à ses dons que M. Mollien dut sa très-modeste fortune, plus en rapport avec la modération de ses goûts qu'avec les hautes fonctions qu'il avait si longtemps remplies. Il s'était marié en 1802 avec une jeune personne qui se montra digne de son estime, de sa confiance, et qui, heureuse par lui, fit le charme et le bonheur de sa vie. Il trouvait près d'elle une douce distraction de ses travaux. Il était assuré que ce bonheur serait mieux senti encore dans le repos et dans la retraite.

Il ne nourrissait aucun sentiment hostile à la Restauration; elle n'avait rien à lui reprocher, il n'avait rien à lui demander. Son caractère bienveillant, son besoin impérieux d'ordre et de moralité, ses habitudes et ses opinions, étaient antipathiques à la Révolution. Il savait respecter le pouvoir; une société hiérarchique, loin de lui déplaire, était à ses yeux la preuve et la garantie du bon ordre; il n'y avait pas en lui de quoi être opposant, pas même mécontent.

Il ne tarda point à donner une preuve de cette disposition. Dans le débordement de haine et de rancune qui s'éleva d'abord contre l'Empereur et son gouvernement, l'administration des finances fut attaquée. On la présenta comme funeste et désordonnée. Cette accusation fut portée presque

officiellement dans les discours d'un des nouveaux ministres; le mot de malversation fut même prononcé. Une telle offense fut ressentie par M. Mollien, non pour lui, qui n'était nullement désigné, mais pour le gouvernement qu'il avait servi. Il écrivit une réfutation péremptoire de cette calomnie. C'était par des chiffres irrécusables qu'il repoussait des assertions frivolement injurieuses. Il remit lui-même au ministre sa réponse avec les comptes qui l'appuyaient, et il ajouta qu'aucune publicité ne serait donnée à la rectification de ces erreurs de la nouvelle administration; que personnellement il n'avait nul besoin d'apologie, et qu'il voulait épargner au gouvernement du Roi l'inconvénient d'une semblable controverse. Les amis de M. Mollien, et surtout le duc de Larochefoucauld, le pressèrent de se départir d'une réserve qui leur semblait exagérée; il y persista.

Le 20 mars survint; Napoléon, en arrivant à Paris, demanda M. Mollien, qui était resté à la campagne. Il n'augurait rien de bon de cet étonnant retour; il aurait voulu que son dévouement et sa reconnaissance, qui n'avaient pas subi d'altération, ne fussent point mis à l'épreuve par sa rentrée au ministère. Napoléon l'envoya chercher trois fois de suite : il arriva aux Tuileries; l'Empereur l'embrassa, lui prit les mains : « Dans une telle crise, vous ne me refuserez pas de reprendre votre place. » Profondément ému, M. Mollien, au lieu d'accepter, lui parlait de son admiration pour ce retour extraordinaire. « Mon cher, dit-il, le temps des compliments est passé; ils m'ont laissé arriver comme ils les ont laissés partir [1]. » Tant son coup d'œil était sûr, tant son observation demeurait calme parmi le fracas des événements, comme au milieu des périls du combat. Depuis lors, ces mêmes paroles ont pu être répétées par chaque gouvernement qui, dans notre malheureux pays, est venu remplacer un autre gouvernement expulsé.

[1] *Mémoires d'un ministre du trésor public.*

Après la seconde Restauration, M. le comte Mollien rentra dans la vie privée : elle lui fut douce et honorable; il jouissait d'une considération universelle. Son mérite était reconnu de tous; il avait pour amis les hommes les plus distingués de son temps, et les voyait habituellement; mais son bonheur tenait surtout aux tendres soins de sa femme, à sa constante affection, à cette conformité de pensées intimes, de sentiments élevés, d'opinions raisonnables : il avait pour la compagne de sa vie une reconnaissance expansive, et qui augmentait avec les années.

La pensée de rentrer dans les affaires ne se présenta jamais à son esprit; mais le ministère lui fut proposé deux fois. Le duc de Richelieu voulut, en 1818, lui donner place dans le cabinet qu'il cherchait à former. Un an plus tard, M. Decazes le pressa de succéder à M. Louis, qui venait de se retirer avec le maréchal Saint-Cyr et le général Dessolle. M. Mollien ne se sentait nul éloignement pour le gouvernement de la Restauration; ses opinions le rapprochaient des hommes qui appartenaient à une politique conciliante et modérée; mais il ne se croyait pas appelé, par son caractère et ses habitudes, aux luttes parlementaires, aux combats de la tribune, aux vivacités de l'esprit de parti. Une administration militante ne lui convenait pas. Dans l'une et l'autre occasion il refusa; mais il reçut avec reconnaissance l'honneur d'être appelé à la pairie. Il y entra en 1819, dans une promotion qui comprenait la plupart des hommes distingués par leur capacité et leurs services sous le régime impérial.

La chambre des pairs accueillit avec satisfaction un si honorable collègue; son caractère, son expérience, ses lumières lui valaient la confiance de tous. Il avait autorité en matière de finances. Sa place était marquée dans les commissions qui traitaient de ce département ministériel. Il se chargea plusieurs fois de faire des rapports, toujours écoutés avec faveur. Il était d'une exactitude scrupuleuse à

remplir des devoirs conciliables avec son goût pour la retraite et les doux loisirs de son intérieur.

La révolution de 1830 ne changea rien à sa situation. Seulement il se trouva plus approché et peut-être plus sympathique à la dynastie nouvelle : il pensait que le souverain choisi pour préserver l'ordre public, dès lors si menacé, pouvait mieux qu'aucun autre se trouver en harmonie avec l'esprit public, avec les mœurs du temps, même avec les fantaisies, qui deviennent des passions lorsqu'on leur résiste. Et cependant il avait des doutes; il écrivait en 1845 : « Les efforts du roi ont-ils tout le succès qu'ils méritent[1] ? »

Il eut le chagrin de voir qu'il avait raison de douter et de craindre. Sa vie s'est prolongée assez pour que, pendant deux années, il ait eu le spectacle de la France retombée dans la révolution. Ses dernières pensées ont été attristées par l'incertitude de l'avenir réservé à une patrie qu'il avait si bien servie et sincèrement aimée.

Il est mort le 20 avril dernier, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, dans la plénitude de sa raison; sa main dans la main de sa femme, qui lui avait donné toute une longue vie de bonheur.

M. le comte Mollien a écrit, il y a plusieurs années, ses Mémoires, dont nous avons extrait quelques passages. Il y donne peu de détails sur sa vie privée; mais il explique et raconte avec soin tout ce qui se rapporte aux fonctions qu'il a remplies, aux affaires qu'il a traitées, aux questions qu'il a examinées ou discutées pendant son administration. Il développe les doctrines qui l'ont guidé. Son livre est surtout une histoire complète de l'administration du trésor pendant le régime impérial, et de ses relations avec Napoléon, dont il cite beaucoup de conversations et de lettres. Très-sommaires en ce qui concerne la personne de l'auteur, qui ne parle jamais de lui qu'avec modestie et réserve, ces

[1] *Mémoires d'un ministre du trésor public.*

Mémoires, curieux et instructifs pour les lecteurs qui s'occupent de finance, ne sont pas moins remarquables par l'élégance, la pureté, la distinction du style, que par la sûreté, l'impartialité des jugements et la connaissance profonde des matières qui y sont traitées. Imprimés à un petit nombre d'exemplaires, ils ne sont pas destinés à la publicité, et passeront seulement des mains de sa femme, qu'il en a rendue dépositaire, dans les mains de ses amis, qui depuis longtemps déjà n'étaient plus pour lui des contemporains.

M. le comte Mollien était un dernier débris et un des plus parfaits modèles de cette ancienne société française, où l'urbanité des mœurs et l'exquise politesse des manières s'alliaient aux grands travaux de l'esprit et à la profondeur des idées et des connaissances. Comme homme public, ses lumières, ses talents, ses services, cette haute délicatesse à laquelle la conscience de l'administrateur de la fortune de l'État ne connaissait pas de limites, commandaient la considération générale; elle lui fut constamment acquise. Comme homme privé, son inaltérable bonté, le charme et l'élévation de son caractère et de son esprit, lui assuraient l'affection de tous ceux qui l'approchaient. Il vivait entouré de soins, de vénération, de sentiments dévoués; il laisse après lui d'unanimes et profonds regrets.

NOTICE

SUR

M. LE COMTE A. DE SAINT-PRIEST

Il y a quelques années que M. Alexis de Saint-Priest me demanda d'écrire la vie de son grand-père, le comte de Saint-Priest, ambassadeur et ministre de Louis XVI. Maintenant, contre l'ordre de la nature, je vais remplir le triste office d'honorer la mémoire d'un ami, qui aurait dû me survivre de plus de vingt ans. Lorsque je racontais les historiques vicissitudes de la longue carrière de l'aïeul, j'étais loin de penser que je serais appelé à recueillir les souvenirs et les regrets que laisse le petit-fils.

Le comte Alexis de Saint-Priest était né à Saint-Pétersbourg. Son grand-père avait été ministre de Louis XVI jusqu'au moment où il ne fut plus permis à ce malheureux roi de conserver dans son conseil les fidèles et derniers défenseurs de la monarchie. Il quitta la France lorsque son dévouement était devenu inutile, lorsque les journaux et les pamphlets le désignaient chaque jour aux fureurs populaires. Sans avoir reçu aucune instruction du roi, il chercha encore à servir sa cause et à reconnaître quelles étaient les réelles intentions des cours européennes pour lui porter aide ou secours.

Il reçut un accueil distingué de l'impératrice Catherine: elle souhaitait qu'il entrât au service de Russie. M. de

Saint-Priest répondit qu'ayant été honoré de la confiance de son souverain, il ne pouvait servir aucun autre. L'impératrice ne lui en témoigna que plus de considération et de bienveillance. Sans perdre sa qualité de Français, il trouva en Russie une existence conforme à sa position, et continua à se dévouer aux intérêts de la cause royale. Il fut ministre de Louis XVIII, souverain exilé de son royaume, et ne quitta ce triste et inutile emploi qu'en 1807, lorsque son âge et sa santé lui commandèrent le repos.

Cependant les fils de M. de Saint-Priest étaient entrés au service de Russie. Emmanuel, l'aîné, suivit activement la carrière des armes, et s'y distingua par des actions d'éclat et d'honorables blessures. C'est lui qui périt dans la campagne de 1814, d'une blessure reçue à la bataille de Reims.

Armand de Saint-Priest, son frère, était aussi entré dans l'armée en Russie; c'était alors, encore plus qu'à présent, le noviciat de toutes les carrières. En 1814, il épousa la princesse Sophie Galitzin, de cette grande et antique famille russe des souverains de Lithuanie. Elle avait pour mère une princesse de Géorgie, dont la race, naguère souveraine, était, depuis la conquête, devenue sujette de l'empire russe.

Le comte Armand de Saint-Priest, alors dans la haute administration, fut gouverneur civil d'Odessa. C'est dans cette ville que vécut, pendant toute son enfance, Alexis de Saint-Priest, et qu'il fut élevé. Le duc de Richelieu était gouverneur de la Nouvelle-Russie : il fut le fondateur d'Odessa, et porta la civilisation sur cette côte devenue déserte ou tartare, encore toute parsemée des ruines des colonies grecques, du royaume de Mithridate et des établissements génois et vénitiens du moyen âge. Sous l'administration juste, douce et libérale de M. de Richelieu, Odessa devenait une échelle du Levant. Grecs, Italiens, négociants de toutes nations s'y établissaient; des émigrés français étaient

venus y chercher asile. Un collége y était fondé par l'abbé Nicolle, homme distingué par son caractère, son esprit, son savoir, riche des traditions de l'instruction publique et de l'université de Paris.

M. de Saint-Priest fit ainsi ses études au milieu des souvenirs français. A cette époque, la jeunesse des grandes familles russes recevait, par l'éducation privée ou dans les universités étrangères, et même dans quelques écoles récemment fondées par le gouvernement, une éducation européenne ou même française, plutôt que nationale. Le règne de Catherine avait mis son empire en communication avec l'Europe par l'esprit et les lettres : elle acheva ainsi l'œuvre de Pierre le Grand, qui n'avait cherché dans la civilisation occidentale que le perfectionnement de la guerre, de la marine et du commerce.

Lors donc qu'Alexis de Saint-Priest arriva en France, il n'était nullement dépaysé. Son éducation avait même plus d'étendue et de variété que s'il eût été élevé sous la discipline militaire de nos lycées impériaux. Il tenait, soit de l'enseignement qu'il avait reçu, soit de son origine slave et de son contact avec la société russe et polonaise, une merveilleuse facilité à savoir toutes les langues, une mémoire étonnante, l'habitude du travail, le besoin d'augmenter sans cesse son instruction par la lecture, une rédaction correcte, claire et vive. Tels étaient les avantages qui distinguaient M. de Saint-Priest, lorsqu'il débuta dans le monde, à seize ou dix-sept ans. Mais ce qui le faisait surtout remarquer parmi les hommes de sa génération et dans la société parisienne, où il se trouvait tout à coup transporté, c'était le goût, le culte de l'esprit, le désir de plaire et de réussir par la conversation. Ce jeune homme, arrivant des bords de la mer Noire, avait plus que ses contemporains le ton et les habitudes des salons que nos révolutions avaient fermés ou changés. Dès 1789, une femme de beaucoup d'esprit se plaignait que la Révolution gâtait la con-

versation. A cet esprit dégagé, à cette indépendance de parole, à ce mélange de verve plus ou moins sérieuse et de plaisanterie piquante sans trop de malveillance, avaient succédé la discussion des intérêts les plus graves, la controverse passionnée, l'âpreté des opinions de partis, la contrainte imposée par la position politique, et une certaine hypocrisie de conviction. Le commerce de la société était devenu difficile, épineux, tantôt aigre et emporté, tantôt réservé et plein de précautions. L'esprit était regardé comme une arme dangereuse; il excitait la méfiance; il n'était plus cette jouissance commune; il ne se trouvait plus encouragé par la bienveillance et le succès; il n'était plus admis que dans la société intime ou dans les rares salons qui conservaient les anciennes habitudes.

La haute société russe avait peut-être mieux conservé le ton et les formes de la conversation française d'autrefois. La liberté politique n'était pas venue gêner la liberté facile de la parole familière. L'esprit pouvait toucher à tout, parce qu'il ne voulait rien détruire.

Cette influence avait agi sur M. de Saint-Priest; il était resté étranger aux événements et aux situations qui nous avaient rendus, sinon plus sages, du moins plus sérieux. Il chercha donc le même genre de succès auxquels il eût prétendu, s'il fût entré dans le monde en 1780.

Dans ce temps-là, l'esprit tenait de près à la littérature : on avait beau être homme du monde, on vivait plus ou moins rapproché des gens de lettres; on était au courant de tout ce qui s'imprimait; on gardait le goût des études classiques; on restait familier avec les grands écrivains; on les savait par cœur, assez du moins pour les citer, ou pour y faire souvent allusion; on était soi-même un peu écrivain ou prêt à le devenir par occasion.

M. de Saint-Priest était tout décidé à l'être; son émulation se dirigeait à la fois vers les succès littéraires et vers les succès de société. Il se hâta d'être en relation avec les

hommes qui avaient, ou qui allaient avoir une réputation. A peine avait-il dix-sept ans, qu'il fournit à la collection des théâtres étrangers le volume du théâtre russe. Il y avait en France peu de juges du mérite de la traduction; mais le style était facile, vif et naturel. Les notices et les préfaces ne semblaient pas d'un écolier qui vient de finir ses classes : c'était déjà la critique d'un homme de goût.

La vie du monde et les plaisirs de la conversation ne changèrent en rien ses habitudes studieuses. Il lisait prodigieusement, et sans rien publier; il écrivait, s'essayait, et cherchant quelle direction il donnerait à son activité littéraire. Il voyagea en Italie et y recueillit une foule de souvenirs : ce fut surtout comme théâtre de tant de révolutions et de renouvellements, de tant de guerres, d'invasions, de passages des peuples, de formes diverses de gouvernements, qu'il observait cette antique contrée. Il la parcourait en étudiant les historiens anciens et les chroniques du moyen âge. Rome était grande à ses yeux par la vaste domination qu'elle a exercée sur la civilisation antique, puis sur la civilisation chrétienne et moderne. Ces études, faites sur les lieux, devaient plus tard trouver place dans ses deux principaux ouvrages.

En 1829, il voyagea en Espagne, et fit imprimer dans la *Revue française* une lettre sur l'état de la Péninsule à cette époque. Ce morceau fut remarqué : il prouvait une grande sagacité d'observation. Le récit du voyage était plein de mouvement, sans nulle trace d'affectation.

Pendant la Restauration, M. de Saint-Priest n'avait pas semblé s'occuper de politique, et ne s'était point mêlé aux luttes des opinions; mais sa vocation littéraire, mais ses relations avec des écrivains distingués, et la tournure de son esprit l'inclinaient du côté libéral. Il prit donc en bonne part la révolution de Juillet. A peu près contemporain de M. le duc d'Orléans, admis dans l'intimité de ce jeune prince, il y reçut un accueil encourageant, et songea

à entrer dans la carrière diplomatique : c'était pour lui un héritage de famille. Il était marié depuis quelques années; il avait épousé mademoiselle de la Guiche, s'alliant ainsi à une des maisons dont les titres de noblesse sont écrits dans l'histoire de France. Il regarda comme un devoir de maintenir ses enfants dans la situation que leur nom et leur parenté les appelleraient à occuper personnellement. Il n'avait point d'ambition, ni un véritable désir de se mêler aux affaires publiques : sa fortune et sa position dans le monde lui donnaient satisfaction et indépendance; mais voyager comme représentant de son pays, connaître les cours étrangères et les hommes politiques, observer les gouvernements, les institutions, les mœurs et les intérêts des diverses nations, c'était une occasion d'étude, de réflexion, un moyen d'augmenter la somme de ses connaissances et de ses pensées.

Il fut d'abord ministre au Brésil, puis en Portugal, et plus tard à Copenhague. Hormis quelques transactions importantes, la politique, sous le règne du roi Louis-Philippe, n'imposait aux agents diplomatiques d'autre habileté que de bien observer les dispositions des gouvernements, les projets qu'ils pouvaient concevoir, si la paix, que tous voulaient sincèrement maintenir, venait à être troublée. Il fallait montrer que la France était forte, mais point agressive; qu'elle n'avait d'autre prétention que de tenir son rang, et de ne rester jamais étrangère au règlement des intérêts généraux. Quoi qu'on ait pu dire, cette position ne lui était pas disputée. Ainsi le mérite des envoyés français consistait dans leur discernement, dans le tact des convenances et le sentiment de la dignité nationale. M. de Saint-Priest remplissait toutes ces conditions : il fut accueilli avec distinction dans les cours où il représenta son pays; ses qualités personnelles, comme son caractère officiel, lui concilièrent partout une honorable considération.

Après avoir suivi pendant dix ans la carrière diplomatique, il n'y trouva plus le même intérêt. Son esprit était plus actif que ses fonctions. Il revint en France, et fut bientôt nommé à la chambre des pairs, où le comte Armand de Saint-Priest, son père, siégeait depuis vingt ans à titre héréditaire.

Ses missions lui avaient laissé du loisir, et il avait continué à consacrer une grande part de ses journées à l'étude. Il apporta du Danemark un livre presque entièrement achevé, qu'il publia en 1842. Peut-être avait-il conçu au Brésil la première pensée de l'histoire de la royauté. Il avait remarqué comment, placé dans les mêmes conditions que les possessions espagnoles, ce vaste pays était préservé des révolutions qui tourmentaient sans relâche les nouvelles républiques américaines. Ce n'était pas, disait-il, par la volonté d'un souverain enfant, par l'habileté de ses ministres, par les bienfaits d'une bonne administration, que le Brésil conservait le repos, l'ordre et la stabilité. Il lui sembla que cette situation calme et heureuse, comparativement aux colonies de race espagnole, pouvait être attribuée à l'institution monarchique. Le respect et l'idée de durée qui s'attachent à une autorité garantie contre les renouvellements et les interruptions, et renfermant en elle-même un principe de droit, inspirèrent à M. de Saint-Priest le projet de rechercher les origines et les variations de la royauté. Il reconnut dans l'antique Orient la première notion de la monarchie à la fois consacrée par le prestige religieux et par l'attribution de la souveraineté conférée immuablement à une race. Le principe de cette royauté primitive ne se retrouvait plus chez les Hébreux, où le sacerdoce élisait et sacrait les rois. La civilisation grecque et romaine avait complétement ignoré le sens que le monde moderne a attaché depuis au mot *monarchie*. L'histoire des rois de l'époque héroïque se mêle à la mythologie. Les empereurs ne purent jamais

exercer le pouvoir que comme un commandement usurpé. M. de Saint-Priest ne retrouve la royauté telle qu'il la définit que chez les peuples germains, et il suit les vicissitudes et les modifications qu'elle a subies depuis l'invasion des barbares jusqu'au moyen âge et à la période féodale.

Ce genre de recherches exige beaucoup d'érudition et de sagacité. Le livre de M. de Saint-Priest abonde de l'une et de l'autre. Lorsqu'on écrit l'histoire d'une idée abstraite, lorsqu'on cherche dans les faits la preuve d'un système conçu d'après un premier aperçu, on court le risque de regarder les événements sous un seul point de vue, de porter son attention sur un seul ordre de témoignages, et de changer une première vue, ingénieuse et vraie sous un certain rapport, en un résumé total, en une déduction trop générale et trop absolue.

M. de Saint-Priest pouvait mieux que tout autre échapper à cet inconvénient : son esprit avait une indépendance qui ne portait pas le joug de son propre système. D'ailleurs, chemin faisant, il rencontrait telle époque et tel grand événement qui s'emparait de son attention, et il en développait les causes, les circonstances et les résultats, sans les rattacher forcément à l'histoire de la royauté. C'est ainsi que la moitié du second volume est employée à raconter ce que furent Rome et la papauté depuis la chute de l'empire romain jusqu'à l'établissement de la puissance territoriale et temporelle des papes. Ce morceau d'histoire est le fruit de patientes et de scrupuleuses recherches; il est aussi intéressant qu'instructif.

Deux ans après, un long article inséré dans la *Revue des Deux Mondes* obtint un très-grand succès. Il a depuis été reproduit par plusieurs éditions, et restera un des principaux titres littéraires de M. de Saint-Priest. Alors commençait, à l'occasion d'une loi sur l'instruction publique, la vive controverse du clergé en France avec la philosophie

universitaire; encore une fois les jésuites se retrouvaient en cause. M. de Saint-Priest eut tout le mérite de l'à-propos, en publiant l'histoire de la suppression de l'ordre des jésuites. Tout récent qu'était cet événement, les détails et les vraies circonstances en étaient oubliés ou ignorés. Lorsque l'esprit de parti, lorsque la polémique des opinions se passionnent à l'occasion d'un fait, il advient que le public n'en a connaissance qu'à travers des récits défigurés, des suppositions hasardées, des mensonges intéressés : alors une espèce de légende ou de roman historique prend la place de l'histoire, et passe pour la vérité dans l'esprit du vulgaire.

M. de Saint-Priest apporta un soin minutieux à ce travail, et en même temps une parfaite impartialité, qui ne lui coûtait aucun effort, tant elle était conforme à sa disposition habituelle. Au lieu de voir dans la suppression de l'ordre une œuvre de la philosophie du dix-huitième siècle, une action du jansénisme parlementaire, une attaque contre les plus forts et les plus habiles défenseurs de la religion, il raconta et expliqua comment tout s'était passé dans la région politique; comment les intérêts de corporation, les habitudes impérieuses du général des jésuites, habitudes inhérentes à la constitution de l'ordre, surtout l'inconvénient fondamental du caractère monacal porté dans les affaires du monde, avaient mis les jésuites en lutte avec les gouvernements de plusieurs puissances catholiques, le Portugal d'abord, puis l'Espagne et la France, qui fut moins vive et moins obstinée. Il montra comment les jésuites témoignèrent, dans ce long conflit, peu d'habileté et peu de connaissance des hommes et des affaires. Sur certains points, leur résistance fut honorable et pieuse; sur d'autres, ils auraient pu et dû céder. La célèbre et altière réponse : « *Sint ut sunt, aut non sint,* » prouva qu'ils ne se rendaient pas compte de la différence des temps, ni des changements qui, depuis la fondation de l'ordre, s'étaient

opérés dans le gouvernement des États et l'esprit des peuples. Ils ne voulurent pas d'une réforme qui aurait laissé à l'ordre tout ce que son influence et son activité avaient d'utile à la religion. Lorsque quarante ans après ils ont été rétablis, il leur a été manifeste que maintenant « *non sunt, ut erant.* » Les procédés despotiques, les persécutions, les menaces dont on usa contre eux, la violence employée contre le Saint-Siége pour obtenir la bulle de suppression, ne sont nullement déguisés ni excusés par l'historien.

On suit avec un extrême intérêt les progrès de cette longue négociation; les faits sont mis hors de doute avec un soin minutieux; les preuves, puisées aux archives diplomatiques de Portugal, d'Espagne et de France, sont encadrées dans le récit. Les conversations et les anecdotes, prises dans les dépêches des ministres et des ambassadeurs, donnent à cette œuvre historique un caractère vivant et souvent dramatique. Les personnages sont peints avec une vérité et une finesse de nuances, qui n'ont rien de recherché ni de subtil. La tyrannie de Pombal, l'insouciance tranchante du duc de Choiseul, l'indifférence et l'incertitude de Louis XV, l'esprit dédaigneux et sarcastique de Joseph II, la frivolité du cardinal de Bernis, les scènes du conclave, le caractère des trois papes Benoît XIV, Clément XIII et Clément XIV (Ganganelli), qu'on a si facétieusement travesti, sont représentés avec un esprit qui rappelle le cardinal de Retz, sans aucune trace d'imitation.

Quelque temps après parut un autre travail exécuté avec le même soin, la même recherche du vrai. Le sujet était encore emprunté à l'histoire politique du règne de Louis XV. La perte de la puissance française dans l'Inde est un des épisodes honteux de ce gouvernement. Les détails en étaient ignorés du public; on ne savait pas assez avec quelle faiblesse, avec quelle inattention, avec quelle incurie avait été abandonné un si grand intérêt, avec quelle dure injustice avait été traité

Dupleix, et comment il avait été puni de son habileté, de son courage, de son dévouement. M. de Saint-Priest a rempli un devoir patriotique en honorant sa mémoire.

La chambre des pairs ne tenait pas dans la vie de M. de Saint-Priest autant de place que peut-être il l'avait pensé. Ses opinions politiques avaient peu de vivacité; il n'appartenait à aucun parti; il pouvait être plus ou moins content, plus ou moins porté au blâme ou à l'opposition, mais il ne se passionnait point à défaire ou à refaire des ministères. Ainsi il ne trouvait pas en lui les inspirations qui peuvent faire espérer des succès de tribune, il suivait son goût et sa vocation pour les lettres, et ne songeait pas à s'en détourner.

A la fin de 1847, il fit paraître l'ouvrage le plus considérable qu'il eût encore publié, l'*Histoire de la conquête de Naples* par Charles d'Anjou. Ce n'était plus un épisode détaché de la série des événements généraux, pour être étudié et raconté dans ses détails, mais le récit varié et successif d'une invasion dont les résultats immédiats furent grands et les conséquences longtemps prolongées. En même temps c'était la peinture d'une époque remarquable, d'un siècle où le moyen âge prit un nouvel aspect. M. de Saint-Priest, en choisissant cette tâche, jugea tout l'intérêt qu'elle devait avoir; il y apporta le travail et l'exactitude qu'il mettait toujours dans les recherches historiques et dans le dépouillement des informations et des témoignages. La composition de son ouvrage, son unité, l'art du récit, l'enchaînement des faits, la peinture des mœurs de ce siècle, l'exposé de la situation des principaux États européens, le caractère des principaux personnages, la diversité des armées et des peuples qui se heurtaient les uns contre les autres : tels sont les mérites de cet ouvrage; ils lui valurent un véritable succès.

L'auteur avait souhaité que ce livre lui ouvrit les portes de l'Académie; son espérance ne fut point trompée : il fut élu en 1849. Autrefois le titre d'homme du grand monde et d'homme d'esprit suffisait pour prendre place dans cette

compagnie, dont le caractère traditionnel était d'appartenir à la fois aux lettres et à la société qui les aime et les apprécie. Maintenant il semble que l'opinion publique exige qu'un académicien ait fait ses preuves littéraires, et montre qu'il sait bien écrire ou bien parler. M. de Saint-Priest aurait été de l'Académie du temps passé, il était encore plus flatté d'en être aux conditions actuelles.

Il succédait à M. Vatout, qui était mort avant sa réception. Ainsi le récipiendaire avait à honorer la mémoire de ses deux prédécesseurs. Son discours fut très-applaudi; le public y retrouva toute la finesse et le mouvement de sa conversation et de son style. On était curieux de savoir comment cet esprit si net, si précis, si rempli de trait, saurait louer et apprécier la rêveuse et poétique philosophie de M. Ballanche et ses systèmes historiques, où d'ingénieuses considérations remplacent les faits. M. de Saint-Priest en parla avec naturel, et montra que lui aussi savait sentir le charme d'un talent si différent du sien.

M. Vatout était mort dans un exil volontaire; il avait suivi sur la terre étrangère le vieux roi à qui la France devait dix-huit années de calme, de bien-être et de liberté. — « Le malheur l'avait rendu plus dévoué à la noble famille qu'il avait aimée, plus attaché à la cause qu'il avait servie. » — C'était en ces termes que M. de Saint-Priest s'exprimait sur son prédécesseur. Lui-même était loin de renier les opinions qu'il avait professées, non plus que sa respectueuse affection pour le prince qui l'avait honoré de son amitié. Des récits inexats, de calomnieuses suppositions avaient outragé madame la duchesse d'Orléans; M. de Saint-Priest en fut irrité : la *Revue des Deux-Mondes* imprima une relation des tristes scènes du 24 février et des actes de violence qui anéantirent tous les pouvoirs et les lois de l'État. Il rétablit la vérité des faits, il rappela le courage de cette noble mère et les dangers qui menacèrent elle et ses enfants. En même temps il raconta ce qu'était le duc d'Orléans, son patriotisme,

son discernement, la sagesse de sa conduite, sa connaissance des difficultés du gouvernement, ses idées sur un avenir dont il était l'espérance.

Ce fut une des dernières publications de M. de Saint-Priest : il donna quelque temps après un morceau sur le partage de la Pologne, où était exposée la politique de tous les cabinets de l'Europe, dans ce premier exemple de révolution et d'attentat à une souveraineté. Cet écrit présente le même genre de mérite qui distingue la suppression des jésuites et la perte de l'Inde : le sujet a plus de grandeur et d'intérêt. Les mœurs et le caractère de la noblesse polonaise, la tradition anarchique qui pesait fatalement sur cette vaillante et malheureuse nation, ressortent du récit que l'auteur a tiré des correspondances et des pièces diplomatiques.

La politique du dix-huitième siècle était devenue l'objet principal des études et des réflexions de M. de Saint-Priest, Toutefois il n'avait pas l'intention d'en faire un tableau total ; il était porté à traiter ce sujet par des mémoires séparés. Il doit avoir laissé beaucoup de notes, réunies pour écrire le ministère de M. de Choiseul. La vie de Voltaire, dont il s'occupait assidûment depuis deux ans, devait entrer dans cette série de travaux sur le dernier siècle. Il ne voulait pas en faire un livre de critique littéraire, ni un examen philosophique des opinions et des idées que Voltaire a répandues par ses écrits. Il recherchait quelle influence directe, et pour ainsi dire personnelle, il avait pu avoir sur la politique par ses relations ou ses correspondances avec des souverains, par ses liaisons avec des hommes de la cour, des ministres ou des gens importants dans les affaires, par les missions dont il fut chargé, par son contact avec les discordes intérieures de la république de Genève. On a traité sans cesse de l'action que la philosophie et la littérature françaises ont exercée sur les opinions et les peuples ; M. de Saint-Priest voulait constater comment elles avaient agi

aussi sur le gouvernement et l'administration des États.

Nous avons parlé jusqu'ici de M. de Saint-Priest dans ses rapports avec le public. On pourrait croire qu'il a été seulement ambassadeur et académicien. Ses amis et la société où il vivait savent qu'il était avant tout un homme aimable, spirituel, d'un commerce bienveillant et facile : de tous les succès, celui qu'il ambitionnait le plus, c'était celui-là. A le rencontrer dans le monde, à deviser avec lui dans son cabinet, on aurait dit qu'il n'avait d'autre goût, d'autre emploi de son temps que la conversation : la sienne était animée, brillante, mais parfaitement naturelle, sans nul apprêt ni prétention. Tout l'intéressait; son esprit était ouvert à toutes les pensées, à toutes les connaissances; il aimait à écouter autant qu'à parler : il ne lui fallait pas un auditoire pour l'applaudir; converser tête à tête avec un ami était un plaisir aussi grand pour lui que d'être écouté par un cercle d'approbateurs; il était aussi aimable, aussi en train avec ses enfants au coin du feu que dans un salon. « Autour de lui tout était joie et intelligence, » disait une de ses filles : il ne s'ennuyait jamais; le travail n'était point pour lui un assujettissement; il se laissait interrompre et distraire tant qu'on voulait.

Sa vie était heureuse; il ne la demandait pas autre qu'elle n'était. Il avait marié ses deux filles; elles portaient de nobles noms : Clermont-Tonnerre et d'Harcourt. Il était vers la moitié de la vie, dans toute la force de l'âge; c'est alors qu'il a été frappé.

Depuis longtemps il avait le projet de faire un voyage en Russie : son père s'y était presque fixé depuis quelques années. Sa sœur, la princesse Dolgorouki, y tient un rang distingué; il lui était attaché, non-seulement par les liens du sang, mais par des rapports d'esprit et de sympathie. Après deux mois de séjour en Russie, il se trouvait à Moscou, lorsqu'il se sentit gravement malade : c'était une souffrance locale et qui semblait accidentelle; mais un pressen-

timent, une conscience intime de la gravité de son état s'emparèrent de son esprit sans le troubler.

Son mal exigeait quelques opérations; elles ne le soulagèrent que momentanément. Ce fut précisément dans ce court intervalle qu'il réclama les secours de la religion. Il avait déjà témoigné cette intention; maintenant il pria son père de hâter la visite du curé catholique de Moscou. Cette première conversation fut suivie de plusieurs autres, et cinq jours après il reçut la communion. Son père avait assisté à la sainte cérémonie, et, le voyant en disposition meilleure, il lui demanda s'il se trouvait plus tranquille : « Oui, dit le malade, je suis plus tranquille sous tous les rapports. »

Dans le cours de cette journée, les symptômes de la fièvre typhoïde se manifestèrent; le délire commença et la parole se troubla; mais il reconnaissait les personnes qui l'entouraient; parfois des lueurs de raison apparaissaient, et il disait : « Mes enfants! » La pensée de mourir si loin d'eux semblait lui être douloureuse.

Cette agonie dura six jours. Le 25 septembre, il reçut le dernier sacrement. S'affaiblissant par degrés, il s'éteignit le surlendemain à dix heures et demie du soir. Ses obsèques furent célébrées dans l'église catholique de Saint-Louis. Son père et plusieurs des parents de sa mère qui se trouvaient à Moscou suivirent son convoi jusqu'au lieu où il repose en terre étrangère. La Russie était son pays natal, mais sa patrie fut toujours la France.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

Préface. 1
Cathelineau. 1
Bonchamp. 6
Lescure. 12
L'abbé de Folleville. 17
D'Elbée. 22
Henri de La Rochejaquelein. 27
Le prince de Talmond. 37
Bernard de Marigny. 42
Carrier. 48
Sombreuil. 56
Stofflet. 68
Charette. 83
Bernier. 103
Louis de La Rochejaquelein. 110
Le général Desaix. 132
Le comte de Saint-Priest. 163
Camille Jordan. 302
Le général Foy. 313
Caulaincourt, duc de Vicence. 324
Gouvion-Saint-Cyr. 331

Discours prononcé à la Chambre des Pairs à l'occasion du décès de M. le marquis d'Osmond (séance du 16 avril 1838). 362

Éloge de M. le prince duc de Talleyrand, prononcé à la Chambre des Pairs (séance du 8 juin 1838). 369

Notice sur la vie et les ouvrages de M. le comte de Montlosier, pair de France, président de l'Académie de Clermont, lue à la séance du 15 septembre 1842. 386

Notice sur le baron Mounier. 407

Le comte d'Haussonville. 420

Notice sur M. le comte Mollien. 428

Notice sur M. le comte A. de Saint-Priest. 449

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cie, 30, rue Mazarine.

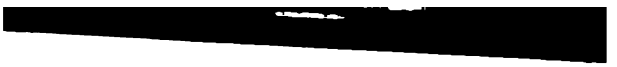

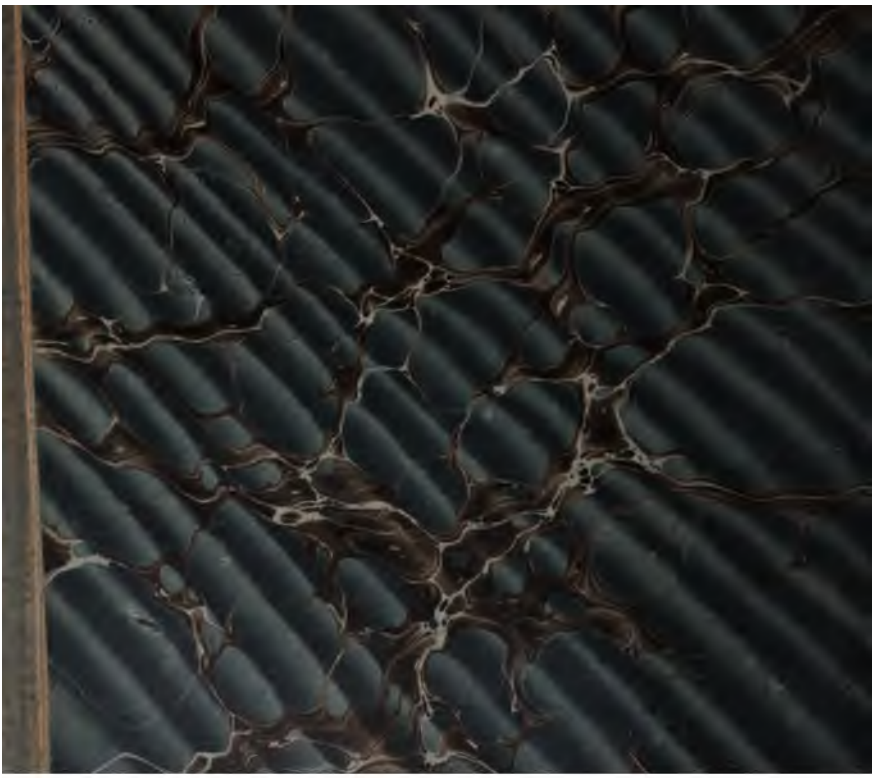

DC 5 .B23 1857
Etudes historiques et biograph C.1
Stanford University Libraries
3 6105 040 196 391

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004